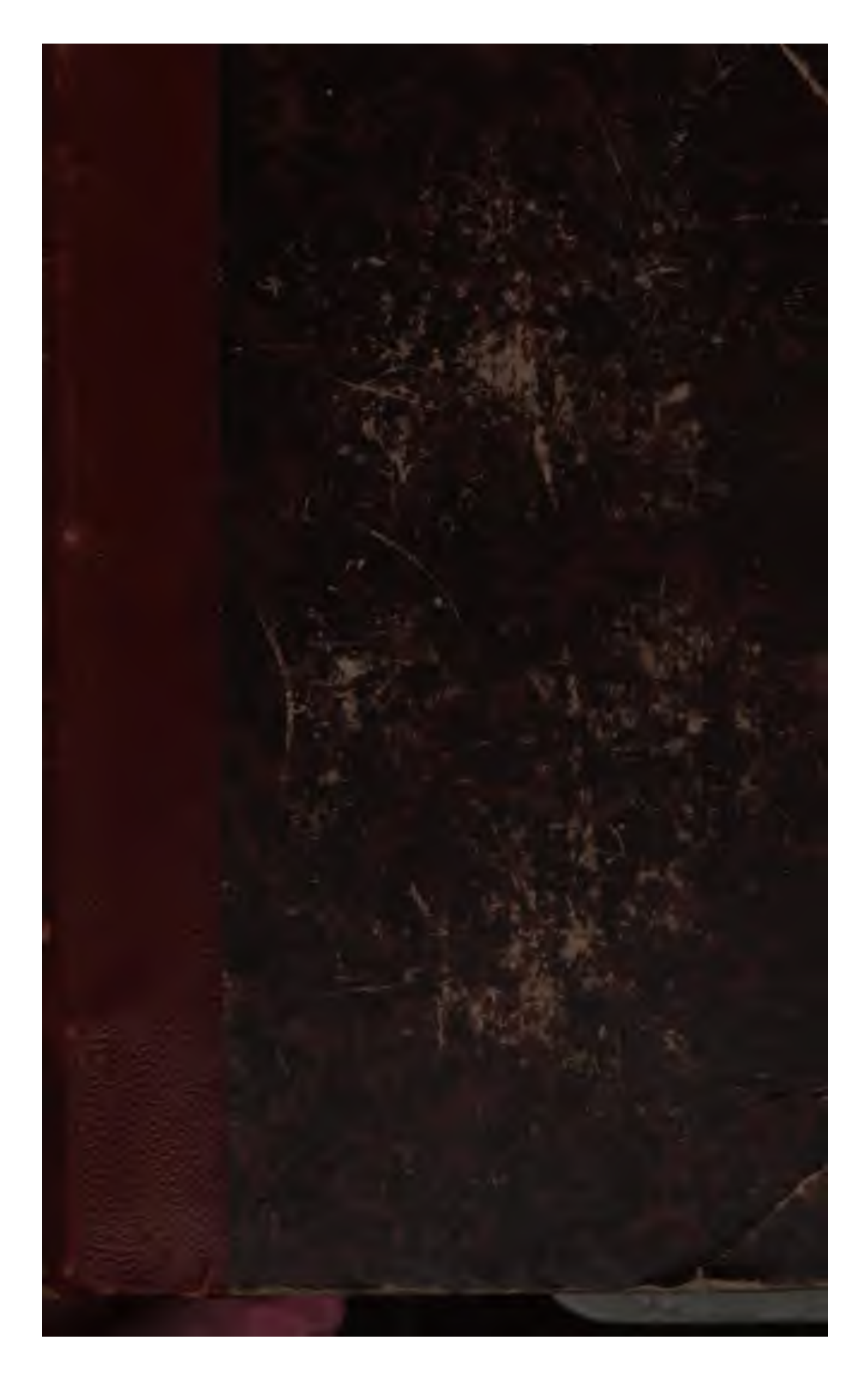
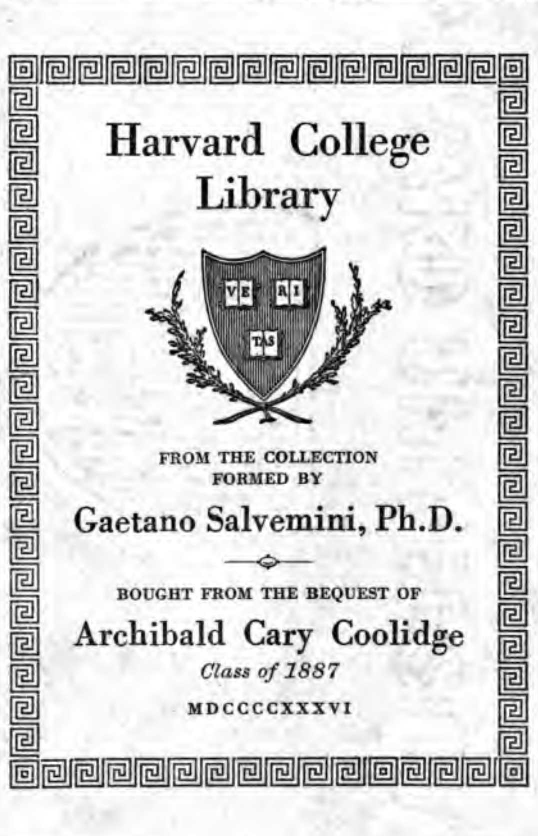






HISTOIRE UNIVERSELLE

PUBLIÉE

par une société de professeurs et de savants

SOUS LA DIRECTION

DE M. V. DURUY

HISTOIRE DE FRANCE

---

22 535. — Typographie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

HISTOIRE

DE FRANCE

PAR

VICTOR DURUY

NOUVELLE ÉDITION

ILLUSTRÉE

D'UN GRAND NOMBRE DE GRAVURES ET DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

« .... Ce noble et fertile royaume le plus favorisé par la nature de tous ceux qui sont au monde....... »

Sir WILLIAM TEMPLE

« .... Le plus beau royaume après celui du ciel....... »

GROTIUS et J. DE MAISTRE

TOME SECOND

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1879

CARTES ET GRAVURES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

CARTES.

GRAVURES.

HISTOIRE

DE FRANCE.

ONZIÈME PÉRIODE

GUERRES DE RELIGION. — NOUVELLE ANARCHIE FÉODALE ET COMMUNALE.

(1559-1598.)

CHAPITRE XLIII.

FRANÇOIS II (1559-1560)[1].

Le seizième siècle. — Voltaire, frappé du contraste des misères et des grandeurs de ce siècle, de l'éclat des arts, de la politesse de la cour qui brillait même au milieu des cri-

1. Ouvrages à consulter : pour les deux règnes de François II et de Charles IX les *Mémoires* contemporains abondent; les principaux sont ceux de Vieilleville, de Castelnau, de Montluc, de Tavannes, de la Noue, de Cheverny, etc. ; la grande histoire du président de Thou, les *Lettres* de Pasquier, et l'*Histoire des Eglises réformées de France* de Th. de Bèze. Pour les édits de pacification et les grandes ordonnances de réformation, ils se trouvent au *Recueil des anciennes lois françaises* d'Isambert; *Marie Stuart*, par M. Mignet; *Agrippa d'Aubigné*, par Leon Feugère; *Histoire de la réformation française*, par F. Paux, 1859; *Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs*, par Dargaut, 1859; *Histoire politique de la France et de l'Espagne avec l'Ecosse du seizième siècle*; par Teulet.

mes, s'écrie : « C'est une robe de soie et d'or ensanglantée[1]. » J'ai montré la soie et l'or, voici maintenant le sang et les ruines.

Les enfants de Henri II. — Henri II laissa en mourant, de Catherine de Médicis, quatre fils en bas âge. Nés maladifs et bientôt épuisés par les excès, trois d'entre eux se succéderont rapidement sur le trône sans avoir eux-mêmes de postérité, de sorte que, pendant un quart de siècle, le fardeau du pouvoir absolu, si difficile à porter, tombera aux mains d'enfants ou de jeunes gens sans expérience. Petits-fils du plus brillant de nos rois, et du sang des Médicis par leur mère, ils eurent le temps de montrer d'heureuses qualités d'esprit et de grands défauts de cœur. C'étaient d'éloquents parleurs, poëtes à l'occasion et toujours amis des lettres et des arts, mais avec quelques-uns de ces vices qui perdent les États : aussi les crimes auxquels les entraîna leur caractère à la fois violent et perfide ont fait oublier les dons de leur intelligence. L'aîné, François II, ne put dévoiler les tristes effets de ces contradictions de la nature; il régna moins d'un an et demi.

Catherine de Médicis. — La loi déclarait le roi majeur à treize ans accomplis ; à seize, François II était encore sans volonté et en tutelle. Sous un prince faible d'esprit comme de corps, la reine-mère était nécessairement appelée à exercer une grande influence. La veuve de Henri II ne s'était point encore fait connaître. On la savait spirituelle, mais superstitieuse, pleine de goût pour les arts et les plaisirs délicats, mais sans beaucoup de sévérité morale. Son époux l'ayant tenue en dehors de toutes les affaires, elle n'avait fait preuve jusqu'alors que d'une rare constance à supporter les affronts, et d'une adresse infinie à manœuvrer au milieu des intrigues. Jetée tout à coup des coteries dans les factions, et des intrigues dans la guerre, elle ne fut plus au niveau de son nouveau rôle. Esprit sans conviction, caractère sans scrupules, elle porta les finesses du boudoir dans les affaires de l'État. Au lieu d'une politique ferme et droite, elle eut le goût des menées ténébreuses. Elle voulut gouverner en prenant les hommes par les mauvaises passions, ce qui augmente la corruption, et en opposant les partis les uns aux autres, ce qui accroît leurs forces. Les longs outrages qu'elle

1. *Essai sur les mœurs*, ch. CXVIII.

avait eu à souffrir de la triomphante Diane de Poitiers, avaient effacé en elle toute distinction entre le bien et le mal, et n'avaient laissé dans son cœur qu'un seul bon sentiment, son affection pour ses enfants. Tous ses efforts furent employés à conserver le pouvoir à ses fils; et, pour y réussir, elle usa, sans hésiter, de tous les moyens, depuis la galanterie jusqu'à l'assassinat. Cette politique perverse devait avoir son châtiment. Entre les mains de cette Italienne, la couronne des Valois, tachée de sang, tomba et faillit se briser sur le pavé des rues.

Marie Stuart. — Une jeune femme, Marie Stuart, épouse de François II, éloigna quelque temps Catherine de Médicis du pouvoir. Henri II avait marié son fils à cette fille de Jacques V et de Marie de Lorraine, pour s'assurer contre l'Angleterre les secours de l'Écosse. Belle, pleine de grâce, d'esprit et de savoir, Marie n'avait point encore commis ces fautes qu'attendait une si longue expiation et que sa mort a effacées. Dans cette brillante cour de France, au milieu des savants, des poëtes et des artistes toujours rangés sur ses pas, Marie jouissait sans remords du plaisir d'exercer ces séductions de l'esprit et de la beauté qui, encore aujourd'hui, arrêtent toute parole sévère sur les lèvres de l'historien. Cette influence de la jeune reine, l'empire qu'elle avait pris sur le roi eussent pu tourner au bien de l'État, s'il y avait eu autour d'elle d'habiles conseillers : mais toute aux plaisirs, elle livra les affaires à ses deux oncles, le cardinal de Lorraine et le duc François de Guise.

Les prétendants au pouvoir. — La maison de *Guise*, branche cadette de la maison ducale de *Lorraine*, quoique toute nouvelle en France, s'y était rapidement élevée. Claude[1], son chef, avait obtenu en récompense de ses services, le gouvernement de la Champagne et l'érection de sa terre de Guise en duché; son frère Jean fut fait cardinal. Deux de ses fils allaient jouer un plus grand rôle. L'aîné, François, avait défendu Metz, et reconquis Calais; un autre,

1. Claude était le cinquième fils de René II, duc de Lorraine, et épousa Antoinette de Bourbon, qui fut grand'tante de Henri IV. Tous deux étaient d'une piété austère qui resta dans leur maison, au moins comme instrument politique, et qui désigna les Guises au rôle de chefs du parti catholique. Claude mourut en 1550. Il avait, en 1523, battu les Impériaux devant Neufchâteau en Lorraine. Il écrasa l'armée des paysans allemands à Saverne en 1525, conquit Luxembourg en 1542, et fonda, deux ans après, la popularité de sa maison dans Paris, en garantissant la sûreté de la ville, effrayée de l'approche des Impériaux.

Charles, avait succédé au cardinalat de son oncle Jean, et arriva jusqu'à posséder douze siéges, dont trois archevêchés. Le jeune roi confia au premier « ce qui regardait la milice; » le second eut la charge des affaires civiles. C'était toute l'administration du pays qu'on remettait entre leurs mains. Catherine de Médecis avait cependant « la surintendance générale du gouvernement, » un grand titre, rien de plus.

Il y avait d'autres candidats au pouvoir, les uns à cause de leur naissance, les autres par ambition : les Bourbons et les Montmorency. La maison de Bourbon avait alors pour chefs Antoine, qui avait épousé Jeanne d'Albret, héritière du royaume de Navarre, et ses deux frères, Charles, cardinal de Bourbon, Louis, prince de Condé. Ils étaient les plus proches parents des Valois, et Antoine, en cas de minorité, eût pu prétendre à la régence; mais, depuis la trahison du connétable, les Bourbons étaient comme en disgrâce. Pour le moment, ils ne demandaient rien.

Le vieux et dur connétable de Montmorency, le vaincu de Saint-Quentin, était moins désintéressé; mais le roi lui déclara que, voulant soulager sa vieillesse, il lui retirait le fardeau des affaires. Les deux Guises restaient donc les maîtres du roi, de la cour et du pouvoir. Un nouvel ennemi se leva alors contre eux.

Calvin : progrès de la Réforme. — Il y avait quarante ans que Luther avait commencé ses prédications contre l'Église, et déjà l'Europe était partagée en deux communions. Tout le Nord : l'Angleterre, l'Écosse, la Suède, le Danemark, la moitié de l'Allemagne et de la Suisse s'étaient séparées de Rome; le Midi, l'Italie et l'Espagne lui obéissaient. Que la France passe du côté de la Réforme, et celle-ci triomphe. Voilà ce qui fit l'importance européenne du grand débat que nous avons à raconter.

Sous François Ier et Henri II, la Sorbonne avait condamné les opinions nouvelles sans accepter la discussion avec elles. Le parlement avait défendu les prêches dans les campagnes, porté la peine de mort contre les hérétiques, et sanctionné l'établissement d'un tribunal d'inquisition pour les clercs. Les auto-da-fé, nombreux à Paris, à Toulouse, à Vienne, à Montpellier, l'exécution des Vaudois, témoignaient suffisamment que, si le gouvernement, dans sa politique étrangère, s'appuyait sur les protestants du dehors, il n'entendait faire aucune concession aux protestants du dedans.

Les réformés de France étaient jusqu'alors restés sans guide, Calvin leur en donna un. Il naquit le 10 juillet 1509, d'un père notaire ou tonnelier, à Noyon. A douze ans, il fut pourvu d'un bénéfice dans la cathédrale de cette ville; à dix-huit, il obtint une cure sans être engagé dans les ordres. Mais ayant eu connaissance, à l'université de Bourges, des opinions luthériennes, il les adopta en les modifiant, les répandit lui-même à Poitiers, à Paris, à Nérac, et, le premier, les exposa et les défendit dans un livre clair et méthodique qu'il intitula *l'Institution chrétienne*, et qu'il accompagna d'une préface adressée à François Ier. Il y attaqua la primauté du saint-siége, l'autorité des conciles généraux, le caractère d'évêque et de prêtre, la présence réelle, et le culte des saints. Après de longues courses, il se fixa à Genève, où il prit une telle influence que sa parole y fut plus obéie que celle des magistrats. De 1541 à 1565, il y régna en maître absolu, réglant les doctrines et réformant les mœurs; sévère jusqu'à la cruauté, faisant condamner à mort un auteur de vers libertins, comme il faisait brûler Michel Servet pour avoir attaqué le dogme de la Trinité; montrant ainsi que, dans ce siècle d'énergiques croyances, les persécutés ne pratiquaient pas plus la tolérance que les persécuteurs. Sous la main de cet austère et impitoyable législateur, la réforme de France se précisa : elle alla plus loin que celle de Luther, car elle nia absolument la présence réelle dans le sacrifice de la messe, et proscrivit comme des abominations toutes les splendeurs du culte catholique. La réforme de France s'appella le *calvinisme*, et Genève devint la Rome du protestantisme. Les calvinistes ou *huguenots* (*eidgenossen*, les confédérés) se multiplièrent au milieu de la persécution. Le concile de Trente (1545), le nouvel ordre religieux de la *Compagnie de Jésus*, créé tout exprès pour combattre l'hérésie, furent impuissants à arrêter ses progrès. « Malgré les édits, malgré les supplices, dit le catholique Michel de Castelnau, grand ami des Guises, ils étaient si opiniâtres et si résolus en leur religion, que, lors même qu'on était le plus décidé à les faire mourir, ils ne laissaient pas pour cela de s'assembler, et plus on faisait de punitions, plus ils se multipliaient. » Il y avait eu déjà à Paris des scènes tumultueuses et sanglantes. Ceci explique la paix imprévue de Câteau-Cambrésis. Les deux rois se sentirent plus pressés d'arrêter les progrès des réformés que de se prendre encore quelques

villes. Par une convention secrète que les Guises et Granvelle ménagèrent, ou tout au moins par de formelles promesses, Philippe II et Henri II s'engagèrent à extirper l'hérésie.

Supplice d'Anne Dubourg. — Henri se mit aussitôt à l'œuvre. Il publia l'édit d'Écouen, qui prononçait la peine de mort contre les protestants et leurs complices (juin). Sur la nouvelle que les huguenots avaient trouvé des défenseurs jusque dans sa cour de justice, il se rendit au parlement quelques jours avant le fatal tournoi, et ordonna de continuer en sa présence la délibération sur son édit. Deux membres, Dufaur et Anne Dubourg, ne cachèrent point leur sympathie pour les persécutés ; le second se fit même accusateur : « Je sais, dit-il, qu'il est certains crimes qu'on doit impitoyablement punir, tels que l'adultère, le blasphème et le parjure; mais de quoi accuse-t-on ceux qu'on livre au bras du bourreau? » Le roi se crut insulté et bravé en face ; il les fit aussitôt saisir, et commanda qu'on instruisît leur procès. Sa mort n'arrêta pas l'affaire, qui fut suivie au milieu des plus terribles péripéties. Les ministres de l'Église réformée tinrent à Paris leur premier synode national, pour rédiger une pétition en faveur des prisonniers. Le 12 décembre 1559, entre cinq et six heures du soir, le président Ménard, violent ennemi de Dubourg, fut tué d'un coup de pistolet au sortir de l'audience. Ce coup tuait aussi Dubourg : il fut brûlé en place de Grève.

Puissance du parti réformé; mécontentement politique. — Cependant les réformés s'organisaient. Les ministres du synode national avaient profité de leur présence à Paris pour poser les bases d'une union de leurs Églises et établir des rapports avec les protestants allemands. De grands personnages étaient déjà dans le parti qui se grossissait, non-seulement des opposants religieux, mais des opposants politiques. Les princes du sang, Antoine de Bourbon et Condé, s'indignaient d'être exclus du gouvernement. La haute noblesse voyait avec dépit le pouvoir aux mains d'étrangers, la reine écossaise, la reine-mère italienne, les Guises lorrains ; ceux-ci prenant tout en France, même ce que l'aristocratie estime souvent plus que le pouvoir, les priviléges d'étiquette, car ils prétendaient, à titre de princes étrangers, marcher immédiatement après les princes du sang, avant les chefs des plus illustres maisons. La petite noblesse de province n'avait

pas eu, en dédommagement de ses priviléges abolis par la royauté, les charges et les honneurs exclusivement réservés aux nobles qui suivaient la cour, aussi penchait-elle, par mécontentement politique, vers les nouveautés théologiques. Les doctrines austères et indépendantes du calvinisme lui plaisaient par plus d'un côté, et quelques-uns ne pouvaient s'empêcher de penser à ces riches domaines d'Église que les seigneurs d'Allemagne et d'Angleterre avaient sécularisés, à ces priviléges perdus qu'on retrouverait peut-être dans la mêlée; et ces dangereuses pensées opéraient bien des conversions. Qu'on regarde au fond de cette période de nos guerres civiles, et on verra tous ces mécontentements, toutes ces vagues espérances, se rapprocher et s'unir pour briser les nouvelles formes politiques.

Conspiration d'Amboise (1560). — Les deux Guises, le duc et le cardinal, durs et orgueilleux, étaient justement les hommes qu'il fallait pour amener une crise. Ils exerçaient le pouvoir avec arrogance et partialité. Ils supprimèrent les grâces et pensions de leurs adversaires pour les prodiguer à leurs amis. Ils licencièrent les vieilles bandes où servaient nombre de pauvres gentilshommes, et les remplacèrent par des Allemands et des Italiens qui leur étaient plus dévoués. Beaucoup qui avaient fait à leurs dépens les guerres d'Italie, vinrent réclamer à Fontainebleau indemnité et récompense. Le cardinal de Lorraine fit élever une potence à la porte du château, et enjoignit à tout solliciteur de sortir de la ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'y être attaché.

Cette façon leste de régler ses comptes indigna beaucoup de gens qui se jetèrent dans un complot, ne pouvant se jeter encore dans la guerre civile. On croyait pouvoir compter sur les deux Bourbons; on était sûr au moins de Condé, et on pensait qu'il serait facile d'entraîner les trois Châtillons, neveux de Montmorency, l'un cardinal évêque de Beauvais; l'autre, Coligny, amiral de France, et depuis longtemps ennemi du duc François; le troisième, Dandelot, colonel général de l'infanterie. Coligny avait déjà dit au roi qu'il aimerait mieux mourir que d'aller à la messe.

On se proposa d'enlever le roi aux Guises pour leur enlever le pouvoir. Le prince de Condé était le chef secret; mais l'entreprise fut conduite par un homme de main déterminé, la Renaudie, gentilhomme du Limousin. On convint qu'un certain nombre de huguenots se rendraient à Blois, où se

tenait la cour pour demander la liberté religieuse; la Renaudie, à la tête de 500 gentilshommes bien armés, et de 1000 soldats, suivrait pour faire le coup. Calvin, consulté vaguement au sujet de cette tentative, assure l'avoir vivement blâmée : « S'il se répand une seule goutte de sang, des rivières en découleront par toute l'Europe. » Tout était prêt, quand un avocat qui avait d'abord trouvé l'expédient bon, l'alla révéler par crainte.

François de Guise mena la cour au château d'Amboise, plus facile à défendre, manda Condé et les Châtillons, pour le service du roi, et fit suspendre par un édit les poursuites contre les réformés, afin de diviser ses adversaires. La Renaudie ne renonça pas à son entreprise. Le 16 mars, il marcha sur Amboise, mais fut surpris et tué dans la forêt de Château-Renaud. Le duc de Guise, nommé lieutenant général du royaume avec des pouvoirs illimités, se montra sans pitié : il fit battre en tous sens les environs d'Amboise pour ramasser les conjurés fugitifs, et pendant un mois on ne fit que décapiter, pendre ou noyer. La cour assistait aux exécutions, même les femmes, mais y entendait parfois d'effrayantes paroles. Un jour, un gentilhomme, M. de Villemongis, réservé le dernier pour le supplice, trempa ses mains dans le sang de ses compagnons, et les élevant vers le ciel : « Seigneur, s'écria-t-il, voici le sang de tes enfants, et tu le vengeras. »

« Le chef muet, » Condé, que personne n'avait vu, mais dont tout le monde parlait, fut compromis par les aveux de plusieurs. Il avait beau dire : « Tous ces pendus-là en ont menti ! » nul ne doutait qu'il ne fût l'auteur du mouvement. Comme il n'avait rien écrit et ne s'était montré à personne, si ce n'est à la Renaudie, qui était mort, il demanda avec hauteur une réunion solennelle des princes, et défia en combat singulier quiconque oserait l'accuser. Le duc de Guise n'avait point de preuves suffisantes; ne pouvant le perdre, il voulut se donner l'air de le sauver : il s'offrit à lui pour second; ce que voyant, personne n'osa relever le gant. Guise attendait Condé à quelque nouvelle imprudence.

Le chancelier de l'Hôpital; édit de Romorantin (1560). — Les Guises avaient remporté une de ces victoires qui affaiblissent. Tant d'exécutions pour un complot qu'il eût été si facile d'étouffer firent horreur. Le chancelier Olivier en était mort en criant aux Guises dans son agonie : « Cardinal,



Amboise.

par toi, nous voilà damnés ! » La duchesse de Guise s'était enfuie épouvantée : « Ah ! madame, disait-elle à la reine, comment douter après cela qu'un grand malheur ne frappe bientôt notre maison ! » Marie Stuart n'avait rien empêché. Sa précoce intelligence faisait déjà tort à son cœur[1]. Mais le jeune roi avait pleuré et fait cette remarque, que le nom qu'on entendait partout, dans les malédictions des suppliciés, était celui de ses oncles et non pas le sien. La reine-mère avait encore mieux compris ce qu'on lui répétait tout bas : « qu'il y avait dans tout cela plus de mécontentement que de huguenoterie. » Elle fit donner les sceaux à Michel l'Hôpital. C'était « une de ces belles âmes frappées à l'antique marque, un autre Caton le Censeur ; il en avait du tout l'apparence, avec sa grande barbe blanche, son visage pâle, sa façon grave. » Le nouveau chancelier rendit un premier service à la France. Les Guises, exaltés par le succès, demandaient l'introduction pure et simple de l'inquisition. « Qu'est-il besoin, disait l'Hôpital, de tant de bûchers et de tortures ? Garnis de vertus et munis de bonnes mœurs, résistez à l'hérésie. » Cependant il fit rendre (mai 1560) l'édit de Romorantin, qui attribuait la connaissance du crime d'hérésie aux tribunaux des évêques, grave concession au clergé, mais préférable à l'établissement du terrible tribunal qui couvrait en ce temps-là l'Espagne de bûchers, et soulevait même l'horreur des catholiques italiens.

Préparatifs de guerre civile. — Pour lutter contre les Guises, il fallait à l'Hôpital un point d'appui. Il convoqua les notables à Fontainebleau. Coligny s'y rendit, mit un genou en terre devant le roi, et lui présenta la pétition des huguenots de Normandie qui demandaient la liberté de conscience. Le cardinal de Lorraine s'opposa à cette concession. Mais Montluc, évêque de Valence, et Marillac, archevêque de Vienne, firent décider la suspension de toutes les poursuites, jusqu'à la convocation des états généraux. On convint que ces états se réuniraient le 10 décembre 1560. Il était urgent que la voix de la nation s'élevât au-dessus du tumulte des

1. *Lettres de Marie Stuart*, publiées par le prince Labanoff, t. I, p. 6. Elle avait écrit à sa mère après les exécutions faites par celle-ci en Écosse : « Vous avez très-bien fait de ce que vous voulez faire justice ; ils en ont bien besoin. » Voy. aussi les documents récemment publiés par M. Teulet (*Lettres de Marie Stuart*, etc., 1859), qui complètent le recueil de Labanoff et sont une déposition terrible contre la reine.

ambitions rivales et des croyances contraires. Les Guisès se liaient à la politique impitoyable du roi d'Espagne, qui leur écrivait : « Si vous voulez châtier les rebelles, je suis à votre disposition, » et ils rassemblaient une armée. Les Bourbons et les Châtillons levaient des troupes de gentilshommes, et, à l'aide des émissaires de Calvin, organisaient la résistance dans les provinces du Midi. On se battait déjà sur plusieurs points.

Arrestation de Condé ; mort de François II (1560). — Les députés des états arrivèrent à Orléans au milieu de cette effervescence. Le roi de Navarre et le prince de Condé s'y étaient rendus malgré les instances de tous leurs amis. Les Guises, qui avaient cette fois des preuves contre Condé, le firent arrêter dès qu'il fut entré dans la ville, et, pour se débarrasser de son frère contre lequel on ne pouvait rien prouver, ils voulurent le faire tuer dans l'antichambre du roi. Le cœur manqua au jeune prince ; il n'osa donner le signal. Cette pensée d'assassinat devait être retournée un jour contre ceux qui l'avaient conçue : les deux Guises tomberont ainsi.

Cependant une commission fut nommée pour instruire rapidement le procès de Condé ; le sort du prince était fixé d'avance : il fut condamné à mort, et il eût péri sans l'Hôpital, qui refusa de signer la sentence et gagna ainsi du temps. Gagner du temps, c'était gagner la vie de Condé, car le jeune roi se mourait : il expira le 5 décembre, après un règne de dix-sept mois.

La France eût vite oublié ce malheureux jeune homme, si à son règne ne se rattachaient deux souvenirs : l'un terrible, le pouvoir des Guises et le commencement des guerres de religion ; l'autre gracieux, celui de la jeune Marie Stuart. Contrainte, après la mort de son époux, de renoncer à sa patrie d'adoption pour retourner dans sa sauvage Écosse, elle pleura longtemps en quittant le pays « où la male fortune l'avait laissée, et la bonne l'avait prise par la main. » Appuyée sur la poupe de la galère qui l'emportait, les yeux attachés au rivage et pleins de larmes, elle demeura, dit Brantôme, cinq heures entières dans cette attitude, répétant sans cesse : « Adieu, France ! adieu, France ! » La nuit venue, elle fit étendre un tapis à la même place et s'y coucha, refusant toute nourriture. Au jour naissant elle aperçut encore un point à l'horizon et s'écria · « Adieu, chère France ! je ne

vous verrai jamais plus[1] ! » Elle allait pourtant trouver une couronne, mais aussi des chaînes, une captivité de dix-huit ans, et, au lieu d'un trône, un échafaud.

Faits divers. — Jean Nicot apporte en France, en 1560, la *nicotine ou petun, ou herbe à la reine* (le tabac).

CHAPITRE XLIV.

CHARLES IX (1560-1574).

Régence de Catherine de Médicis; les états d'Orléans (1560). — La mort qui venait d'enlever à la reine-mère un de ses enfants, lui donnait le pouvoir, puisque son second fils, Charles IX, n'avait que dix ans et demi. Elle répudia la politique à outrance qui naguère triomphait, confirma les Guises dans leurs charges, mais nomma Antoine de Bourbon lieutenant général du royaume, et délivra Condé. Son principal conseiller fut l'Hôpital. Celui-ci se proposait de contenir les ambitieux et d'affaiblir les factions par une sage tolérance religieuse et par des réformes civiles. Catherine adopta ce programme d'un honnête homme; elle vit un moyen d'opposer les partis les uns aux autres là où le chancelier rêvait la fin de tous les partis.

Les Guises, craignant de n'avoir pas une majorité assez forte dans les états qui allaient s'assembler, voulaient qu'on renvoyât les députés sous prétexte que la mort du roi invalidait leurs pouvoirs, et que c'était d'ailleurs, une institution nuisible. Le chancelier répondit que l'autorité

1. Ces mots ont servi à fabriquer la jolie chanson :

> Adieu, plaisant pays de France,
> O ma patrie
> La plus chérie, etc.,

qui fut faite par le journaliste Meunier de Querlon et imprimée par lui dans l'*Anthologie*. (Voy. les preuves dans Ed. Fournier, *l'Esprit dans l'histoire*, p. 109-114.)

royale ne meurt pas, puisque le mort saisit le vif, et « qu'il n'y a acte tant digne d'un roi que de tenir les états, que de donner audience générale à ses sujets et faire justice à chacun. »

Les états ne rendirent pas les services que l'Hôpital en attendait. La dette montait à 43 480 000 livres, qui vaudraient aujourd'hui 350 millions de francs; les revenus nets n'atteignaient pas 12 260 000 francs. Le roi était bien, comme le représentait l'Hôpital, « l'orphelin le plus engagé, le plus endetté, le plus empêché qu'on pût trouver dans tout état et condition. » La noblesse n'offrit rien; le clergé, depuis François Ier, accordait presque annuellement des décimes; il consentit encore à fournir un don gratuit de 1 600 000 livres pendant six ans, et à racheter en dix années 630 000 livres de rentes au capital de 7 560 000 livres; pour le tiers état, qui portait tout le poids des impôts, il demanda un dégrèvement, l'abolition de la vénalité des charges et des douanes intérieures, la réunion des états tous les cinq ans. Sur la question religieuse, les trois ordres furent divisés. Le clergé voulait l'extermination de l'hérésie; le tiers état était pour la liberté du culte; la noblesse fut partagée.

Mesures de l'Hôpital; ordonnance d'Orléans (1561). — Le chancelier agit alors résolûment, espérant entraîner la nation après lui. Il rétablit l'équilibre entre les dépenses et les recettes par des réformes dans la maison du roi, et le retranchement d'un tiers des pensions. L'édit de Romorantin fut confirmé et des *lettres royaux*, du 28 janvier 1561, enjoignirent au parlement de surseoir à toute poursuite pour le fait de la religion. Trois jours après parut la célèbre ordonnance d'Orléans, qui rétablit les élections canoniques [1], défendit de rien exiger pour les sacrements, obligea les ecclésiastiques à la résidence, et, achevant la réforme commencée par Louis XII, ôta définitivement l'administration de la justice aux baillis et sénéchaux, d'ordinaire hommes de guerre et ignorants des lois, pour les donner à leurs lieutenants, qui durent être de robe longue ou de judicature. C'était la première application du principe de tolérance, et une réforme

1. Pour un archevêché, douze députés de la noblesse du diocèse, douze députés du tiers du diocèse, réunis aux évêques de la province et aux membres du chapitre, devaient présenter trois candidats à la nomination du roi. (Art. 1 de l'ordonnance, *Recueil des anciennes lois françaises*, t. XIV, p. 94.)

dans l'administration de la justice et dans la discipline de l'Église gallicane, trois grands bienfaits. Le duc de Guise, le maréchal de Saint-André et Montmorency, menacés d'ailleurs du rappel des sommes qu'ils avaient extorquées à la facile bonté des rois précédents, quittèrent la cour et formèrent une alliance secrète, un *triumvirat*, pour défendre leur argent, et, disaient-ils, la religion en péril.

Édit de juillet; états de Pontoise (1561). — L'Hôpital, sans se laisser distraire par ces intrigues, continua sa politique de conciliation. Tout en déclarant, par l'édit de juillet, les prêches illicites, il accorda une amnistie générale et suspendit l'exécution de toute sentence, pour fait de religion, jusqu'à la décision d'un concile. Il avait été convenu aux états d'Orléans, que treize commissaires de chaque ordre, un par province, se réuniraient avec de pleins pouvoirs pour la question des subsides. Le chancelier les convoqua, le 27 août, à Pontoise ; en même temps, il réunit, à Poissy, un colloque de théologiens des deux religions, destiné à trouver, s'il était possible, un compromis qui mît fin aux disputes. Ces états, où siégèrent plusieurs calvinistes, demandèrent leur réunion tous les deux ans, la tolérance religieuse, la réforme des offices de judicature et de finance, qui, au lieu d'être vendus au plus offrant, ce qui en faisait la propriété des acheteurs, ne seraient plus que de simples commissions triennales ; enfin, pour payer les dettes de l'État, la vente des biens de l'Église, estimés 120 millions, les membres du clergé devant être dédommagés par des pensions : c'était déjà l'idée qui fut appliquée par la Révolution. Le clergé ne put parer le coup qu'en offrant de libérer l'État des rentes constituées sur les aides, les gabelles et les domaines par un don annuel de 1 600 000 livres pendant neuf ans. « Cet engagement, nous l'acquittons encore, » disait l'abbé Maury à l'Assemblée constituante de 1789.

Colloque de Poissy (1561). — Le colloque de Poissy ne tourna pas aussi bien. L'Hôpital l'avait ouvert par de graves paroles. « Nous avons fait, dit-il, comme les mauvais capitaines qui vont assaillir le fort de leurs ennemis avec toutes leurs forces, laissant dépourvus et désarmés leurs logis ; il nous faut maintenant les assaillir avec les armes de charité, avec prières, persuasion, paroles de Dieu, qui sont propres à tels combats ! » Puis il ajoutait : « Otons ces mots diaboliques, noms de partis et de séditions, luthériens,

huguenots, papistes ; ne changeons le nom de chrétiens ! » La conférence commença bien. Les docteurs catholiques laissèrent Théodore de Bèze exposer sa doctrine. Mais, quand il nia la présence réelle dans l'Eucharistie, l'assemblée entière frémit. Le cardinal de Lorraine se récria contre les abominations qu'il venait d'entendre. Le général des jésuites, Lainez, un des assistants, s'éleva contre la reine elle-même, en revendiquant pour le pape seul le droit de prononcer sur les questions religieuses ; et il fallut rompre au plus vite l'assemblée.

Édit de janvier favorable aux calvinistes (1562). — Mais la reine soutenait le chancelier ; elle allait même, à ce moment, plus loin que lui. Ses lettres au pape réclamaient de graves réformes dans la discipline et les rites. Aussi laissa-t-elle l'Hôpital rendre l'édit de janvier (1562), qui autorisa le culte calviniste dans les campagnes en le prohibant dans les villes fermées ; suspendit toute peine portée contre les hérétiques, mais leur interdit de troubler l'ancien culte. C'était le premier acte réel de tolérance. Le gouvernement faisait ce que Castelnau dit dans ses *Mémoires* : « Donc, puisque l'on n'avait rien pu gagner en France contre les luthériens par le feu, par la mort et autres condamnations, trente ans durant, mais au contraire qu'ils s'étaient multipliés en nombre infini, il était expédient de tenter une autre voie, et d'essayer si l'on gagnerait quelque chose de plus par la douceur. »

Impatience des partis. — Cette vertu, malheureusement, n'était guère comprise en ce temps-là. — Plus le gouvernement allait à la tolérance, plus les haines de catholiques à protestants s'envenimaient. Les moines, et principalement les jésuites, qui avaient existence légale en France depuis deux ans, exaltaient la ferveur des fidèles et les excitaient à prendre en main la défense de la religion abandonnée par la reine. Le cardinal de Lorraine, des docteurs de Sorbonne imploraient secrètement l'assistance de Philippe II, qui faisait à la reine-mère de menaçantes représentations. De leur côté, les protestants, croyant avoir cause gagnée, ne se contentaient pas de ce qu'on leur avait accordé. « Élevés de leur droit, ils estimaient tous doutes effacés, et tenant l'édit de janvier au poing, l'étendaient par delà ses bornes. »

Celui dont nous rapportons ici les paroles est Agrippa d'Aubigné, esprit vigoureux, caractère antique. Il raconte

lui-même que quelque temps après les exécutions, âgé de huit ans, il traversa avec son père la ville d'Amboise, où les cadavres des suppliciés pendaient encore aux créneaux. Son père se découvrit devant ces restes mutilés, les lui montra, et, au milieu de la foule, s'écria : « Les bourreaux! ils ont décapité la France ; » puis, lui posant la main droite sur la tête, le menaça de sa malédiction s'il désertait la cause sainte des martyrs. « Mon enfant, il ne faut pas que ta tête soit épargnée après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur. » Ces hommes-là avaient l'âme de fer, comme l'armure.

Quand les réformés donnaient de telles leçons à leurs enfants, comment s'étonner que les rixes, les querelles éclatassent partout. Un jour l'Hôpital, répondant aux calomnies dont il était abreuvé, prononçait ces belles paroles : « Je sais bien que j'aurai beau dire, je ne désarmerai pas la haine de ceux que ma vieillesse ennuie. Je leur pardonnerais d'être si impatients s'ils devaient gagner au change ; mais quand je regarde tout autour de moi, je serais bien tenté de leur répondre comme un bon vieil homme d'évêque qui portait comme moi une longue barbe blanche, et qui, la montrant, s'écriait : *Quand cette neige sera fondue, il n'y aura plus que de la boue.* »

L'Hôpital oubliait un mot : il fallait dire aussi du sang, car le sang allait couler à flots.

Massacre de Vassy (1562). — « Le clergé, partie de la noblesse, et presque tout le peuple, dit Castelnau, jugeaient que le cardinal de Lorraine et le duc de Guise étaient comme appelés de Dieu pour la conservation de la religion catholique. » Cependant, à cette heure même, ils avaient à Saverne, avec le comte de Wurtemberg, cette entrevue dont il nous est resté un si étrange récit. Ils furent rappelés à Paris contre l'Hôpital, par le maréchal de Saint-André et par le roi de Navarre, qui avait abandonné le parti protestant, dans l'espérance d'obtenir de Philippe II la restitution de son petit royaume. Le 1er mars 1562, le duc de Guise passait par Vassy en Champagne. C'était un dimanche, il s'y arrêta pour entendre la messe. Les chants de six ou sept cents protestants réunis dans une grange voisine arrivèrent jusqu'à lui. Quelques-uns de ses gens voulurent faire cesser ce qu'ils appelaient une injure et une bravade contre leur duc, et, sur le refus des protestants, mirent l'épée à la main. Ceux-ci se dé-

fendirent à coups de pierre. Le duc de Guise, accouru à l'aide des siens, fut atteint à la joue; alors toute sa suite se jeta sur ces malheureux sans armes, en tua soixante, en blessa plus de deux cents, sans distinction d'âge ni de sexe. Quelques jours après, à Sens, dont le cardinal de Lorraine était archevêque, d'autres furent massacrés en revenant du prêche.

Première guerre civile (1562). — Ce fut le signal d'une guerre qui, sept fois suspendue par des traités précaires, recommença sept fois, et, pendant trente-deux années, couvrit la France de sang et de ruines. A la nouvelle du massacre de Vassy, les huguenots prirent partout les armes; le duc de Guise enleva le roi de vive force, avec sa mère, dans Fontainebleau, et l'amena à Paris, où les protestants étaient en petit nombre. « Quant à la force nerveuse et asseurée de quoi ceux de la religion fesaient état, dit Castelnau, elle consistait en 300 gentilshommes et autant de soldats expérimentés aux armes; plus en 400 écoliers et quelques bourgeois, volontaires sans expérience. Et qu'étoit-ce que cela contre un peuple infini, sinon une petite mouche contre un grand éléphant? » Mais, hors de Paris, ils croyaient pouvoir compter sur le dixième de la population, et ils avaient pour eux la meilleure partie de la noblesse de province.

Ils proclamèrent Condé défenseur du roi et protecteur du royaume; en quelques semaines ils s'emparèrent de plus de deux cents villes, parmi lesquelles Rouen, Lyon, Tours, Montpellier, Poitiers, Grenoble, Orléans et Blois. Les Guises ne s'attendaient pas à des résolutions si promptes. Ils étaient mal préparés, mais ils avaient le roi entre leurs mains; ils firent déclarer les calvinistes rebelles, et Condé criminel de lèse-majesté. Philippe II, le champion du catholicisme par toute l'Europe, leur donna un corps de 3000 hommes de ces vieilles bandes espagnoles d'une bravoure froide et féroce. Condé, de son côté, recourait à la protestante Élisabeth, qui lui envoya autant de soldats pour défendre Rouen, à la condition qu'on lui livrerait le Havre, en gage des sommes qu'elle avançait. Ainsi, des deux côtés, on commettait le crime d'appeler l'étranger.

Montluc et le baron des Adrets. — Dans le Midi, la guerre se fit partout à la fois, sans ordre et sans plan, selon les sollicitations de la haine ou de la vengeance, et avec ce caractère de cruauté qu'ont toutes les guerres civiles. On

s'attaqua de ville à ville, de château à château, de maison à maison. A Toulouse, les calvinistes s'étant emparés du Capitole, le parlement les y assiégea, et il y eut une bataille de huit jours. A Montpellier, le baron de Crussol fit détruire, pour se défendre contre une armée catholique, tous les faubourgs, qui contenaient six couvents des plus beaux, quatre églises et la tour de l'université. Des chefs de bandes couraient les campagnes. Les protestants tuaient comme les catholiques, mais de plus dévastaient les églises, violaient les tombeaux, brisaient les statues. Que de chefs-d'œuvre périrent alors! Nos églises portent encore les traces de ces dévastations [1]. Deux chefs de parti se signalèrent entre tous par leurs cruautés : le catholique Blaise de Montluc, le *boucher royaliste*, dans le Languedoc et la Guyenne; le protestant des Adrets, dans la Provence et le Dauphiné. Le premier était toujours accompagné de deux bourreaux qu'il appelait ses laquais. « Il ne fit point le doux, dit-il lui-même, mais contre son naturel usa non-seulement de rigueur, mais de cruauté. » Il faillit un jour étrangler de ses propres mains un ministre protestant qui était venu pour négocier avec lui. Une autre fois, il en mit sur la roue 30 ou 40; dans une autre ville, il en fit pendre 70 aux piliers de la halle ; « ce qui donna une grande peur dans le pays, un pendu étonnant plus que cent tués. » Et dans cette pensée, il multipliait les pendaisons. « On pouvait connoître par où j'avois passé, car par les arbres, sur les chemins, on trouvoit les enseignes » Ces cruautés le rendirent maître de la Guyenne, dont il tenait, disait-il, avec la Garonne et la Dordogne, « les deux mamelles. »

Le baron des Adrets dut une réputation pareille à des actes semblables. Après la prise de Montbrison, il fit couper la tête à la moitié des défenseurs de la place, et força les autres à se précipiter du haut d'une tour sur la pointe des piques de ses soldats.

Siége de Rouen (1562). — Au nord, où se trouvaient les chefs, on combattit avec plus d'ensemble, et le destin de

1. A Orléans, en 1562, Condé et Coligny apprenant que leurs gens dévastaient l'église de Sainte-Croix, y courent et font des efforts inutiles pour les arrêter; Condé saisit alors une arquebuse et couche en joue un homme qui brisait une statue : « Monsieur, lui crie cet homme, ayez patience que j'abatte cette idole; vous me tuerez après. » (Théodore de Bèze, *Histoire des Eglises réformées*, t. II, p. 32.)

la guerre s'y décida. A la tête de l'armée catholique, qu'avait rejointe Antoine de Bourbon, le duc de Guise se dirigea sur Rouen. Cette ville, dominée par des hauteurs, n'était pas tenable ; elle résista pourtant. Antoine de Bourbon y reçut une blessure dont il mourut ; mais, au bout de quelques jours, la place fut emportée. Montaigne raconte qu'à ce siége on



Les vieilles maisons de Rouen.

découvrit un gentilhomme protestant qui s'était chargé d'assassiner le duc de Guise. Le duc lui pardonna : « Or, lui dit-il, je veux vous montrer combien la religion que je tiens est plus douce que celle de quoi vous faites profession : la vôtre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi aucune offense, et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans raison. » C'étaient de ces belles paroles que les ambi-

tieux, qui veulent toutes les gloires, trouvent quelquefois, mais que leur vie dément. Le duc, en ce moment si magnanime, ne l'avait été ni à Vassy ni à Amboise, où il répondait à une des victimes : « Mon métier n'est pas de parler, mais de couper les têtes ; » il ne le fut pas davantage à Rouen. « Cette grande ville, dit Castelnau, pleine de toutes sortes de richesses, fut pillée l'espace de huit jours, sans avoir égard à l'une ni à l'autre religion, nonobstant que l'on eût, dès le lendemain de la prise, fait crier, sous peine de la vie, que chaque compagnie et enseigne, de quelque nation qu'elle fût, eût à sortir de la ville. » Après le pillage vinrent les exécutions juridiques.

Bataille de Dreux (1562). — Condé, avec 7000 hommes de renfort qu'il reçut de l'Allemagne, tenta de réparer cette perte et vint attaquer les faubourgs de Paris. Repoussé par les Espagnols, il se replia vers le Havre pour y recueillir les Anglais et revenir en plus grande force, mais il fut contraint, par le duc de Guise, de s'arrêter près de Dreux (19 décembre). Quinze à seize mille hommes s'y trouvèrent en présence de chaque côté. Une bataille était inévitable. Les deux armées restèrent quelque temps face à face : « Chacun, dit la Noue, repensoit en soi-même que les hommes qu'il voyait venir vers soi n'étoient Espagnols ni Italiens, mais François, voire des plus braves, entre lesquels il y en avoit qui étoient ses propres compagnons, parents et amis, et que, dans une heure, il faudroit se tuer les uns les autres ; ce qui donnoit quelque horreur du fait, néanmoins sans diminuer le courage. » Condé enfonça le centre des catholiques, blessa et prit le connétable ; mais les Suisses rétablirent le combat, et le duc de Guise acheva la victoire par un mouvement de flanc : le prince de Condé fut pris.

Mort du duc de Guise (fév. 1563). — C'était un grand succès pour Guise. De ses deux rivaux d'influence, l'un, le maréchal de Saint-André, était tué ; l'autre, Montmorency, était captif, et il tenait le chef même de l'armée huguenote. Il le traita chevaleresquement, voulut qu'il partageât son lit, et dormit bien à côté de cet ennemi mortel, qui avoua n'avoir pu fermer les yeux. On avait d'abord annoncé à Catherine de Médicis que la bataille était perdue. « Eh bien, avait-elle tranquillement répondu, nous prierons Dieu en français. » Les Guises l'effrayaient, et, quand elle sut la vérité, ils l'effrayèrent bien davantage, malgré la joie qu'elle

affecta pour leur succès; elle parla de négocier et fit rendre un décret d'armistice pour tous ceux qui poseraient les armes. Mais Guise n'entendait pas qu'on relevât ceux qu'il avait abattus; il poussa vivement sa victoire et vint assiéger Orléans, afin de couper les communications entre les protestants du nord et ceux du midi. « Le terrier étant pris où les renards se retirent, disait-il, nous les courrons à force par toute la France. » La ville n'eût pas résisté longtemps sans un crime du fanatisme. Un protestant, Poltrot de Méré, exalté par les exemples de Judith et de Débora, d'Aod et de Jahel, passa dans son camp comme transfuge, et le trouvant seul un soir, le blessa mortellement d'un coup de pistolet.

C'était un grand capitaine; la France lui doit Calais, et il lui conserva Metz; mais elle lui doit aussi les guerres de religion qui l'arrêtèrent trente années dans le sang et les ruines. Ces guerres pouvaient-elles être évitées? Je n'ose l'affirmer. Pourtant les Guises de moins dans le gouvernement, et l'Hôpital restait libre de pratiquer la sage politique qui donna en 1563 l'édit d'Amboise, et en 1598 l'édit de Nantes. Je sais que parler de tolérance à ces furieux qui regardaient comme acte méritoire de tuer quiconque priait Dieu autrement qu'eux, c'était leur parler une langue qu'ils ne comprenaient pas Mais ce qui n'était plus possible après Orléans, après Vassy et Amboise, ne l'était-il pas auparavant? Le sang appelle le sang. On continua de s'égorger parce qu'on avait commencé de le faire; mais qui commença?

Paix et édit d'Amboise (mars 1563). — Guise mort, Condé et Montmorency captifs, la reine-mère restait maîtresse du gouvernement. Elle savait bien ce qu'au fond voulaient ces ambitieux, le triomphe de leur croyance sans doute, mais surtout celui de leur pouvoir. Elle voyait la guerre civile ébranler le respect pour l'autorité royale. « Quel roi? disaient les Huguenots, au rapport de Montluc, quand on leur parlait de Charles IX, nous sommes les rois. Celui que vous dites est un petit royot...; nous lui donnerons des verges et lui baillerons un métier pour lui faire apprendre à gagner sa vie comme les autres. » Les paysans refusaient les anciens droits aux gentilshommes. « Qu'on nous montre dans la Bible, disaient-ils, si nous devons payer ou non. Si nos prédécesseurs ont été sots ou bêtes, nous n'en voulons point être. » Tout le vieil édifice social était ébranlé. Catherine de Médicis, pour arrêter cette hésitation, offrit la paix à Condé;

il la signa à Amboise en retour d'un édit qui autorisait le culte réformé dans les maisons nobles, dans toute l'étendue des domaines des seigneurs justiciers, et dans une ville par bailliage.

Reprise du Havre (1563). — Pour montrer leur bonne union, catholiques et protestants firent en commun une expédition contre le Havre, que les Anglais voulaient garder, et qui leur eût valu mieux que Calais. « Chacun se rendit fort diligent à bien faire; et même les plus favorisés de la cour, méprisant tout péril, se trouvèrent aux tranchées. » La ville, bien attaquée et mal défendue, ouvrit ses portes au bout de quelques jours. Le clergé avait fait les frais de cette expédition, ayant aliéné de ses biens jusqu'à concurrence de 450 000 livres de rentes (2 050 000 fr. de valeur actuelle).

Philippe II et la cour de Catherine de Médicis. Conférences de Bayonne (1565). — Cependant le concile de Trente, réuni pour donner la paix à la chrétienté, n'y avait point réussi. Or, comme en ce siècle personne ne comprenait que la religion était une affaire de conscience qui se règle entre Dieu et l'homme, chacun allait vouloir que sa croyance l'emportât, les armes et le bûcher y aidant. Le roi d'Espagne, Philippe II, engageait toutes les forces, tout l'avenir de sa vaste monarchie dans cette cause. Il étouffait l'hérésie en Italie et en Espagne; il se proposait de l'étouffer partout où sa main pourrait atteindre, aux Pays-Bas, en Angleterre et en France. Les Guises étaient entrés dans ses desseins; leur grand chef mort, il essaya d'y amener Catherine elle-même.

Celle-ci avait d'abord exécuté franchement la paix d'Amboise; mais les exaltés des deux partis n'acceptaient pas cette trêve. Le parlement avait longtemps refusé d'enregistrer l'édit de pacification; Tavannes ne l'exécutait pas dans son gouvernement de Bourgogne, et Coligny reprochait à Condé « d'avoir plus ruiné d'églises par un trait de plume, que toutes les forces ennemies n'en eussent pu abattre en dix ans. » Les haines particulières éclataient; l'assassinat remplaçait la guerre civile. Catherine essaya de détourner les gentilshommes de ces passions farouches: à sa cour elle multiplia les fêtes, les tentations: « fleurs de plaisirs qui se teignirent sanglantes. » Les mœurs en devinrent plus mauvaises et la paix n'en fut pas meilleure.

La reine, d'ailleurs, satisfaite de voir les Guises abaissés, trouvait les Bourbons trop puissants. Comme naguère, en face du grand Guise, elle inclinait vers les réformés, en face de Condé elle pencha vers les catholiques. Elle restreignit peu à peu les libertés accordées aux protestants à Amboise. Les crimes commis contre eux ne furent point recherchés. Dans un voyage qu'elle fit avec Charles IX, à travers les provinces du Midi, et où elle put reconnaître que les masses populaires étaient en majorité catholiques, elle changea les gouverneurs suspects de calvinisme, et fit construire des citadelles où cette religion dominait. Le voyage se termina (juin 1565) à Bayonne, pàr une conférence avec le duc d'Albe, le plus terrible instrument de Philippe II, et qui, comme son maître, croyait à la légitimité des crimes utiles. Les protestants se persuadèrent aisément qu'une alliance entre les deux couronnes, conclue sous les auspices d'un tel homme, n'avait d'autre but que l'extermination de l'hérésie ; dès lors l'épée ne pouvait guère tenir au fourreau.

Après Philippe II, ce fut le saint-siége qui gourmanda les temporisations de Càtherine. Un pape rigide venait de monter dans la chaire de saint Pierre, Pie V, qui continua comme pontife la guerre qu'il avait faite aux nouvelles doctrines comme grand inquisiteur. Une milice nombreuse, celle des jésuites, combattait maintenant par toute l'Europe, pour la cause catholique, avec enthousiasme, avec intelligence. Ils prêchaient le peuple, ils instruisaient la jeunesse et livraient à l'hérésie de continuels et mortels combats. Le temps des transactions était passé.

Ordonnance de Moulins (1566). — Un homme y croyait encore. L'Hôpital avait pris pour devise ces beaux vers d'Horace qui convenaient si bien à sa grande âme stoïcienne et aux malheurs de son temps :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

« Que le monde brisé s'écroule, mon âme n'en tremblera pas. » Au milieu de ces préparatifs de guerre et de ces rêves sanglants, l'illustre chancelier continuait ses réformes. En 1566, il jeta encore, comme une dernière protestation contre ces furieux, sa belle ordonnance de Moulins pour la réformation de la justice. Il déclarait le domaine royal inaliénable et imprescriptible, fixait le mode de nomination

et d'examen des juges pour diminuer les inconvénients de la vénalité des charges, essayait d'établir l'uniformité et la régularité des procédures, restreignait les priviléges des officiers de la couronne, ôtait aux villes la juridiction de police locale, et soumettait les tribunaux inférieurs à l'inspection des tribunaux supérieurs; en un mot, il poussait l'État vers l'unité du pouvoir, de juridiction et de procédure. Il eût voulu réprimer l'esprit processif, se plaignant « qu'il y eût plus de procès au Châtelet de Paris que dans toute l'Italie. » Il est vrai que là le poignard et le poison finissaient bien des contestations. Ses efforts furent perdus pour ses contemporains : les siècles suivants, du moins, en profitèrent. Quelques-unes des règles de droit civil, posées par l'Hôpital dans cette ordonnance, subsistent encore. Tôt ou tard les nobles esprits trouvent leur récompense. Ils l'ont reçue d'abord de leur conscience; ils la reçoivent ensuite de la postérité.

Seconde guerre civile (1567-1568). — Cependant les protestants, menacés par la cour, recommençaient leurs assemblées, amassaient de l'argent, préparaient leurs armes. De son côté, Catherine de Médicis réorganisait l'armée royale et levait en Suisse 6000 hommes. Le duc d'Albe était dans les Pays-Bas avec des forces considérables, qui pouvaient servir à deux fins, contre les protestants de Hollande, mais aussi contre ceux de France. Les réformés, pour prévenir leurs ennemis, formèrent une nouvelle conspiration d'Amboise. La cour était à Monceaux, en Brie. Le 27 septembre 1567, un corps de 500 gentilshommes apparut à cinq lieues de là. Catherine n'eut que le temps de se réfugier à Meaux, d'où la cour gagna Paris, sous la protection de l'infanterie suisse.

Bataille de Saint-Denis (1567). — Le coup était manqué; c'était maintenant la guerre. Condé osa bloquer Paris. Les habitants forcèrent le vieux Montmorency à sortir pour le repousser. Le connétable, « grand rabroueur de personnes, dit Brantôme, n'ayant à la bouche que les mots d'ânes et de vieux sots, vaillant, couvert de sept blessures, » mais au demeurant fort mauvais général, fit mal ses dispositions et fut tué; il avait soixante-quinze ans. Il n'y eut guère ni vaincus ni vainqueurs. Le champ de bataille resta aux catholiques, mais les huguenots y vinrent le lendemain offrir un nouveau combat que l'armée royale n'accepta pas (1567).

Catherine de Médicis s'applaudissait de cette journée comme d'une victoire. « J'ai deux grandes obligations au ciel, dit-elle : l'une, que le connétable ait vengé le roi de ses ennemis ; l'autre, que les ennemis du roi l'aient vengé du connétable. » Le maréchal de Vieilleville voyait plus juste, quand il disait au roi : « Votre Majesté n'a point gagné la bataille, encore moins le prince de Condé, mais le roi d'Espagne ; car il est mort de part et d'autre assez de vaillants capitaines et de braves soldats françois pour conquester la Flandre et tous les Pays-Bas. »

Paix de Lonjumeau (1568). — Condé reçut quelque temps après 9000 lansquenets ou reîtres allemands. Dès le premier jour, ces étrangers réclamèrent leur solde. Toute l'armée huguenote, chefs et soldats, se cotisa pour la fournir.

On se dirigea alors sur Chartres, afin d'intercepter les arrivages de la Beauce à Paris. La reine-mère, qui n'avait pas voulu, par jalousie de pouvoir, donner de successeur au connétable, n'avait point d'hommes de guerre à opposer aux réformés. L'Hôpital reprit l'avantage et parla de paix ; on la fit à Lonjumeau, le 23 mars, à condition que les protestants restitueraient les places qu'ils occupaient, mais que l'édit d'Amboise serait rétabli sans restriction.

Disgrâce de l'Hôpital (1568). — C'était, comme on le dit de la suivante, une paix *boiteuse et mal assise*. Catherine de Médicis ne l'avait signée que pour faire une autre guerre. Comment aurait-on alors posé les armes en France ? Le catholicisme, sous l'énergique impulsion partie de Rome, retrouvait l'énergie des premiers siècles, et déjà dans la Champagne une *sainte ligue* se signait. La guerre religieuse était partout : dans la Grande-Bretagne, entre Élisabeth et Marie Stuart ; dans les Pays-Bas, entre le duc d'Albe et les *gueux ;* en Espagne, entre Philippe II lui-même et son fils don Carlos qui, soupçonné d'hérésie ou du moins d'idées de tolérance, était jeté dans une prison et y mourait, peut-être par l'ordre de son père. Catherine de Médicis voulait aussi finir cette guerre, qui toujours renaissait, par quelque coup à l'italienne.

L'Hôpital n'était pas l'homme qu'il fallait pour cette politique : il fut disgracié (mai 1568). On se proposait d'enlever le même jour Condé et Coligny en Bourgogne, et la veuve d'Antoine de Bourbon, Jeanne d'Albret, en Béarn, pour leur

faire subir le sort des comtes de Horn et d'Egmont, décapités à Bruxelles, avec dix-neuf autres seigneurs wallons, par le sanguinaire duc d'Albe. Ils échappèrent tous trois. Condé et Coligny, après une course de cent lieues, arrivèrent à la Rochelle, qui dans la dernière guerre avait pris parti pour eux. Jeanne d'Albret les y joignit avec son fils, Henri de Béarn. « Jeanne d'Albret n'avait de la femme que le sexe; l'âme entière était aux choses viriles, l'esprit puissant aux affaires, le cœur invincible aux adversités. » Elle offrit « sa vie, ses moyens, ses enfants à la défense de la cause, et, pour en réparer les ruines, elle y mit tout son bien, aliéna ses terres, engagea ses bagues, son grand collier d'émeraudes, son grand rubis et deux pièces du cabinet du roi de Navarre. »



Jeanne d'Albret.

Troisième guerre civile (1568-1570). — Catherine, à son tour, avait manqué son coup, mais elle se croyait prête pour la guerre. Elle la déclara en lançant un édit qui défendait, sous peine de mort, l'exercice de la religion prétendue réformée, et ordonnait aux ministres protestants de sortir du royaume sous quinze jours. Tous les membres des parlements et des universités furent astreints à prêter serment de catholicisme. Pour soutenir de pareils édits, il eût fallu de grandes forces ; la cour n'avait qu'une armée de 18000 fantassins et de 4000 chevaux. Elle fut placée sous le commandement du jeune duc d'Anjou, que Catherine voulait mettre en avant, afin de pouvoir, au besoin; l'opposer à son frère Charles IX; Tavannes et Biron devaient le diriger.

Tout le sud-ouest était cette fois au pouvoir des calvinistes. La ville de la Rochelle leur servait de place forte. « Nous

leur avions ôté, dit un contemporain, Orléans, parce que nous ne voulions pas que de si près ils vinssent mugueter notre bonne ville de Paris ; mais les galants n'ont pas laissé d'attraper la ville de la Rochelle. Celle-ci n'est pas si grande ni si plaisante que l'autre ; elle a pourtant d'autres choses qui compensent bien ses défauts, dont la principale est sa situation maritime, qui est une voie et une porte par où toutes les provisions lui viennent en abondance, et la seconde un peuple autant belliqueux que trafiqueur, des magistrats prudents et tous bien affectionnés à la religion réformée. »

Bataille de Jarnac ; mort de Condé (1569). — Une première campagne durant un hiver très-rude fut sans résultat ; au printemps suivant, le maréchal de Tavannes voulut isoler, dans le midi, l'armée protestante des secours allemands qu'elle attendait du nord, et la battre avant leur arrivée. On manœuvra quelque temps sur la Charente ; enfin Tavannes surprit l'amiral avec l'arrière-garde seule, près de Jarnac (13 mars 1569). Condé, à la nouvelle de l'attaque, accourut avec 300 chevaux. Blessé au bras la veille, il reçut encore, au moment de charger, un coup de pied de cheval qui lui cassa la jambe ; néanmoins il s'élança sur l'ennemi en criant aux siens : « Souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon entre au combat pour Christ et sa patrie. » Cette charge impétueuse fit d'abord une trouée dans les lignes ennemies, mais le cheval du prince fut tué ; Condé tomba, et autour de lui s'engagea un combat terrible. On vit un vieillard du nom de la Vergne, qui avait amené à la bataille vingt-cinq gens d'armes, ses fils, petits-fils ou neveux, faire les derniers efforts pour couvrir le prince. Il fut tué, et quinze des siens tombèrent avec lui « tous en un monceau. » Condé donnait son gantelet à un gentilhomme, quand le capitaine des gardes du duc d'Anjou, qui le reconnut, Montesquiou, lui tira à bout portant un coup de pistolet dans la tête.

C'était une grande perte que celle de ce prince énergique et brave, depuis neuf ans la tête et le bras du parti. Les protestants parlaient d'abandonner la campagne et de s'enfermer dans la Rochelle, mais une femme les releva. Jeanne d'Albret se présenta au milieu de l'armée découragée, à Saintes, avec son fils, Henri de Béarn, et le jeune prince de Condé : « Mes amis, dit-elle, voilà deux nouveaux chefs que Dieu vous donne et deux orphelins que je vous confie. » Le prince de Béarn,

Henri, né à Pau[1], sévèrement élevé comme un gentilhomme campagnard, n'avait alors que quinze ans. Brave, spirituel, sachant trouver de ces mots qui enlèvent, il plut à tous : on le nomma généralissime, avec Coligny pour conseiller et pour lieutenant.

Coligny; bataille de Moncontour (1569). — Coligny avait beaucoup des qualités nécessaires à un chef de parti dans une telle guerre. Protestant convaincu, et austère, il était aimé, respecté des ministres comme des soldats. Ce n'était peut-être pas un très-grand général, et Catherine avec tous ses Italiens ne l'estimait point un politique bien profond; mais il ne se laissait jamais abattre, ce qui est une grande force; il voyait juste, ce qui en est une autre; il savait faire ressource de tout; et, s'il n'y avait pas à espérer avec lui de décisive victoire, il n'y avait pas non plus à craindre d'irremédiable défaite. Deux choses recommandent d'ailleurs à jamais son nom : sa première grande action de guerre, la défense de Saint-Quentin; sa dernière pensée politique, la conquête des Pays-Bas espagnols, où il voulut conduire ses huguenots pour donner du même coup à la France de belles provinces et la paix intérieure. Dans son profond désir d'éviter les déchirements intérieurs et d'assurer la liberté religieuse, il avait imaginé un autre moyen d'atteindre le même but : la colonisation protestante de l'Amérique. Ce que les puritains de la Grande-Bretagne ont fait au dix-septième siècle, il le voulut faire au seizième. S'il eût réussi, c'est notre sang, c'est notre langue qui domineraient aujourd'hui dans le nouveau monde[2].

Jarnac n'avait été qu'un combat d'arrière-garde, et les protestants n'y avaient perdu que 400 hommes. Coligny restait donc assez fort pour défendre Cognac et Angoulême; rejoint

1. Le château de Pau, s'élève, au bord du Gave, sur une sorte de promontoire; trois ponts le relient maintenant à la ville et au parc; il est flanqué de cinq tours carrées. On y visite encore la chambre où naquit Henri IV le 14 décembre 1553.

2. Il forma en 1562 un établissement à la Floride. Les Espagnols surprirent les colons et les pendirent avec cet écriteau : « Non comme Français, mais comme hérétiques. » La cour ne dit mot de cette atrocité. Un gentilhomme de Gascogne, bon catholique, mais encore meilleur Français, de Gourgues, se fit le vengeur des victimes. Il vendit son bien, arma trois navires, enleva les forts que les Espagnols avaient bâtis et pendit ceux qui avaient survécu au combat, en écrivant au-dessus de leur tête : « Non comme Espagnols, mais comme assassins. » A son retour en France, il eût été livré à l'Espagne par Catherine de Médicis s'il ne se fût tenu caché (1568).

Château de Pau.

par 13000 Allemands, il prit même l'offensive et fit essuyer un échec à l'armée catholique, près de la Roche-Abeille. Mais Tavannes répara le mal. Des Allemands catholiques, des Espagnols, envoyés par le duc d'Albe, des Italiens, envoyés par le pape Pie V, augmentèrent les forces du duc d'Anjou. Acculé déjà à la Loire, le duc retourna sur ses pas, dégagea par une diversion Poitiers, que Coligny assiégeait depuis six semaines, et parvint à surprendre l'armée protestante entre la Dive et le Thoué, près de Moncontour. La position était détestable; 600 soldats huguenots restèrent sur le champ de bataille (3 octobre).

La victoire de Moncontour fut cependant inutile comme celle de Jarnac. Charles IX, jaloux des lauriers que l'on cueillait pour son frère, vint à l'armée, et, au lieu de poursuivre les protestants jusqu'aux Pyrénées, perdit son temps à assiéger Niort et Saint-Jean-d'Angély. Coligny traversa le midi dans toute sa largeur, refaisant au fur et à mesure son armée; et il apparut tout à coup en Bourgogne, à la tête de toute la noblesse protestante du Dauphiné et de la Provence. Une armée catholique de 12000 hommes voulut l'arrêter à Arnay-le-Duc; il lui passa sur le corps et arriva sur le Loing, à peu de distance de Paris.

Paix de Saint-Germain (1570). — Catherine de Médicis triompha au conseil. L'événement le montrait bien : on ne pouvait venir à bout, par la guerre, de ce parti toujours vaincu, toujours relevé; il fallait autre chose. Pour désarmer les protestants, elle leur fit accorder la paix de Saint-Germain avec des conditions très-favorables : le libre exercice du culte dans deux villes par province et dans toutes celles où il était établi ; l'admission des calvinistes à tous les emplois, et quatre villes de sûreté, la Rochelle, Cognac, Montauban, la Charité, où les réformés pourraient tenir garnison (8 août 1570). « Paix mauvaise et manquée, véritable coupe-gorge. »

La Saint-Barthélemy (1572). — A la nouvelle de cette paix, il n'y eut qu'un cri d'indignation parmi les catholiques étrangers et français. Catherine de Médicis ne s'en émut point, et suivit sa politique toute nouvelle. Le mariage du jeune prince de Béarn avec Marguerite, sœur de Charles IX, pouvait cimenter à jamais la paix; elle le mit en avant. Il était de l'intérêt de la France d'employer au dehors l'esprit belliqueux et mutin de la noblesse protestante; elle accepta les propositions que lui faisait Coligny, de conduire ses coré-



La Saint-Barthélemy. — Meurtres dans les rues.

ligionnaires dans les Pays-Bas, où le duc d'Albe avait fait périr dans les supplices 18 000 personnes, et où les *gueux* de Hollande venaient de fonder la république batave. Une pareille entreprise plaisait aux huguenots, et semblait un retour à la vieille politique étrangère, oubliée depuis la mort de Henri II. Coligny voyait, dans une guerre avec l'Espagne, un moyen de maintenir glorieusement et sûrement la paix en France.

Charles IX avait alors vingt et un ans. Esprit assez heureux, mais caractère à la fois faible et violent, gâté par le pouvoir absolu et par ses favoris italiens qui lui pervertissaient le cœur, il joua fort bien, et quelque temps à son insu, le rôle que lui réserva sa mère. Il avait trouvé plus d'une fois que les chefs huguenots portaient trop haut la tête, et n'avait pas oublié les conseils homicides que le duc d'Albe lui donnait à Bayonne. « Mille têtes de grenouilles ne valent pas une tête de saumon. » Mais alors il était impatient du joug de sa mère, envieux des victoires qu'on attribuait à son frère. Mobile et passionné, il entra avec ardeur dans ces nouveaux projets, écrivit à Coligny, à Jeanne d'Albret, et poussa à la prompte conclusion du mariage de Henri de Béarn avec sa sœur. La reine de Navarre se décida à venir à Paris, l'amiral l'y suivit. « Enfin nous vous tenons, mon père, lui dit le jeune roi en l'embrassant, et vous ne nous échapperez pas quand vous voudrez. » Après le chef, nombre de gentilshommes huguenots accoururent pour avoir leur part des fêtes et des bonnes grâces du roi.

Catherine elle-même fut effrayée ; elle avait trop bien réussi. Le roi ne voyait plus que par les yeux de Coligny; il pressait l'arrivée des dispenses pour le mariage, que le pape voulait refuser; il faisait lever des troupes pour Coligny et rassemblait une flotte contre la Flandre. Les protestants, encouragés, rédigeaient, en synode, à la Rochelle, la confession qui leur sert encore de règle aujourd'hui. Catherine fit des remontrances à son fils, qui les reçut fort mal; il semblait alors décidé à acquérir « gloire et réputation par la guerre espagnole, » et il répondit à sa mère qu'il n'avait pas de plus grands ennemis qu'elle et son fils le duc d'Anjou. Mais les passions travaillaient pour Catherine ; le duc d'Anjou, les Guises, Tavannes, tous les seigneurs catholiques qui avaient combattu la réforme, voyaient avec colère l'influence passer à leurs ennemis. Philippe II, menacé dans les Pays-Bas, ré-

pandait l'argent dans le peuple pour exciter des troubles. Quand la cour vint à Paris, avec son nouveau cortége de gentilshommes huguenots et de ministres protestants, une sourde colère gronda dans la ville. Un premier événement causa quelque émotion. Jeanne d'Albret mourut presque subitement le 9 juin. On crut à un empoisonnement, qui n'a pas été prouvé. Quand le mariage fut célébré, le 18 août, à la porte de Notre-Dame, on eut grand'peine à empêcher une



Saint-Germain l'Auxerrois.

émeute; les chaires retentissaient dans toutes les églises de malédictions contre les huguenots, et ceux-ci ne se faisaient point faute de bravades dans les rues.

Catherine arrêta alors le plan le plus machiavélique : c'était de faire assassiner Coligny par les Guises, les huguenots vengeraient leur chef sur ceux-ci; puis les troupes royales surviendraient pour tomber sur les uns et sur les autres comme violateurs de la paix publique. Le 12 août, Coligny reçut, en sortant du Louvre, un coup de feu tiré par Maurevel, assassin de profession aux gages du duc de Guise. A la

première nouvelle du meurtre, Charles IX courut auprès de l'amiral : « La blessure est pour vous, dit-il, la douleur est pour moi ; » et il jura de le venger.

Le lendemain, le roi semblait dans les mêmes sentiments, mais la reine vint l'assaillir avec le duc d'Anjou, le duc d'Angoulême, Tavannes, le chancelier Birague, le maréchal de Retz, le duc de Nevers ; les trois derniers Italiens. Elle représenta que les deux partis étaient prêts à en venir aux mains; que chacun d'eux élirait un chef, et qu'il ne resterait plus au roi que son titre, si encore il lui restait. « La guerre est inévitable, dit Tavannes; il vaut mieux la gagner à Paris, que de la mettre en doute en la campagne. » Le roi résistait : sa mère lui cita le proverbe italien que la douceur est souvent cruauté et la cruauté douceur; puis elle menaça de quitter la cour avec son autre fils, le duc d'Anjou, pour n'être pas témoin de la ruine de sa maison, pour ne plus voir tant de peur et de lâcheté. Elle avait bien calculé l'effet de cette dernière parole sur un esprit violent. Charles, jusqu'alors immobile et sombre, s'écria tout à coup que, puisqu'on trouvait bon de tuer l'amiral, il voulait qu'on tuât tous les huguenots de France, « afin qu'il n'en restât plus un pour le lui reprocher après. » Un des conseillers italiens avait déjà dit : « qu'il fallait tout tuer, le péché étant aussi grand pour peu que pour beaucoup. »

La municipalité de Paris était prête. Elle avait depuis quelque temps étudié ce grand coup et tout préparé pour le faire réussir. Le prévôt des marchands, mandé au Louvre, reçut du roi l'ordre de fermer les portes et de tenir sur pied les capitaines, lieutenants et bourgeois dont il était sûr, il promit d'y « mettre si bien les mains à tort et à travers qu'il en serait fait mémoire. » La cloche de Saint-Germain l'Auxerrois devait donner le signal à trois heures, dans la nuit du 24 août, fête de la Saint-Barthélemy. On n'attendit pas jusque-là. A deux heures la cloche s'ébranla, et, un peu plus tard, le tocsin de toutes les églises y répondit.

Henri de Guise, d'Aumale, le bâtard d'Angoulême, se précipitèrent vers l'hôtel de Coligny. Un Allemand, Besme, entra le premier dans la chambre. Coligny était debout. « N'es-tu pas l'amiral? lui cria Besme. — C'est moi, répondit-il d'un visage paisible et assuré. Jeune homme, tu devrais respecter mes cheveux blancs ; toutefois, fais ce que tu voudras : aussi bien ne feras-tu guère ma vie plus brève. » Besme lui plon-

gea son épée dans la poitrine. Le duc de Guise lui criait d'en bas : « Besme, as-tu achevé? — C'est fait, répondit-il. — Jette-le donc par la fenêtre. » Coligny respirait encore. Besme et les autres le jetèrent dans la cour, où Guise, après l'avoir indignement frappé du pied, l'abandonna aux outrages de la populace.



Massacre des huguenots.

Les maisons des huguenots avaient été marquées de blanc, et on avait la liste de ceux qui les habitaient. Téligny, gendre de l'amiral, la Rochefoucault, un ami du roi qui avait passé avec lui joyeusement la soirée, Pardaillan, la Force, dont le second fils contrefit le mort et resta tout un jour caché sous les cadavres de son père et de son frère aîné, furent égorgés après l'amiral, surpris pour la plupart dans leur lit.

« Saignez, criait Tavannes en parcourant les rues, la saignée est aussi bonne en ce mois d'août comme en mai. »

Le roi de Navarre et le prince de Condé furent menés au roi, qui les menaça de mort, s'ils n'abjuraient. On tua jusque dans le Louvre, et les dames de la cour allèrent au matin voir les cadavres. On diffère sur le nombre des morts; les uns disent dix mille, d'autres quatre mille, d'autres encore deux mille. Ce dernier chiffre est le plus vraisemblable.

Le matin, s'il faut en croire d'Aubigné, le roi avait, d'une des fenêtres du Louvre, « giboyé aux passants, » tirant avec une longue arquebuse sur les protestants qui fuyaient par le faubourg Saint-Germain; mais, dans la journée, quand il eut vu la Seine charrier tant de cadavres, la fièvre de sang tomba; il eut horreur de ce qui s'était fait, et il écrivit dans les provinces pour arrêter la contagion de l'exemple, rejetant tout sur une querelle qui aurait éclaté entre les Guisès et les Châtillons. Mais la reine-mère lui fit craindre de laisser le bénéfice du crime à ses plus dangereux ennemis. Une aubépine, qu'on trouva le lendemain refleurie, parut un miracle et ranima le fanatisme. La foule, avec ces instincts de bête féroce qui se retrouvent à de certains moments dans les basfonds de la société et dans la lie des grandes villes, recommença à tuer. On tuait non-seulement les huguenots, mais les créanciers, un rival, un ennemi. Les voleurs, la croix au chapeau et le mouchoir blanc au bras, égorgeaient sous prétexte de huguenoterie ceux qu'ils voulaient piller. La plus illustre victime de ce jour-là fut Ramus[1]. On tua encore les jours suivants. Il y eut des meurtres jusqu'au 17 septembre[2].

Cependant le roi, adoptant l'avis de sa mère, alla, le 26,

1. Il fut tué dans son cabinet, au collége de Presle, à l'instigation de son rival Charpentier; les assassins le jetèrent, vivant encore, d'un cinquième étage, et traînèrent par les rues le cadavre palpitant jusqu'à la Seine. Cf. *Ramus*, par Ch. Waddington, p. 118. La tradition relative à Jean Goujon, tué sur un échafaudage pendant qu'il travaillait à ses sculptures de la cour du Louvre, ne repose sur aucun témoignage historique. Les listes des victimes ne portent même pas son nom.

2. La municipalité de Paris donna des gratifications aux archers qui avaient aidé au massacre, aux passeurs d'eau qui avaient empêché les protestants de passer la rivière, aux fossoyeurs de Saint-Cloud, d'Auteuil et de Chaillot, pour avoir enterré, depuis huit jours, onze cents corps ou environ; enfin elle fit frapper des médailles « pour mémoire du jour de saint Barthélemy » (*Dict. adm. et histor. des rues et monum. de Paris*, par F. et L. Lazare, 1855.)

prendre en plein parlement la responsabilité de cette affreuse nuit, et envoya aux gouverneurs de provinces de nouveaux ordres, qui étendirent le massacre à Meaux, la Charité, Orléans, Saumur, Lyon, Bourges, Toulouse, Bordeaux, etc.; quinze à vingt mille victimes périrent. A Angers, le massacre fut arrêté de bonne heure par la modération du corps municipal, mais les survivants furent emprisonnés et leurs biens, ceux des morts, furent, par ordre exprès du duc d'Anjou, mis sous scellés. « Monseigneur, disait son agent, en pourra bien faire plus de cent mille francs[1]. » La Saint-Barthélemy était ainsi, pour quelques-uns, un moyen d'apurer leurs comptes et de remplir la caisse.

Quelques gouverneurs refusèrent d'obéir à la cour, entre autres, Montmorency, dans l'Ile-de-France; Longueville, en Picardie; Matignon, dans la basse Normandie; Charni, en Bourgogne; de Gordes, en Dauphiné; Joyeuse, en Languedoc; Saint-Hérem, en Auvergne[2]. La plus rude leçon aux massacreurs fut donnée par le bourreau de Troyes; il refusa d'aider à la tuerie, disant « qu'il n'estoit de son office d'exécuter sans qu'il y eust sentence de condamnation. » Celui de Lyon fit même réponse.

Vezins, lieutenant du roi en Quercy, avait un ennemi mortel, Regnier, le chef des protestants de cette province. Ils s'étaient longtemps combattus, « ne cherchant que moyen de se couper la gorge. » En ce moment tous deux étaient à Paris. Déjà le massacre commençait, lorsque Regnier voit entrer dans sa chambre Vezins, l'épée au poing, suivi de quinze soldats. Il croit sa dernière heure venue; mais Vezins le fait descendre, lui montre un cheval et l'entraîne. Ils sortent de Paris, prennent la route de leur province, sans que Vezins prononce un mot. Regnier traverse ainsi cent lieues de pays, protégé contre les mauvaises rencontres par le nom de son conducteur, et arrive sain et sauf à son logis. Vezins lui parle alors : « Ne pensez pas que la courtoisie que je vous ai faite soit pour avoir votre amitié, mais pour avoir votre vie dignement. — Elle est à vous, et ne se peut plus employer qu'à vous servir. — Seriez-vous donc si lâche que de ne vous ressentir

1. *La réforme et la Ligue en Anjou*, par Mourin.
2. A cette liste, il faudrait joindre le vicomte d'Orte, à Bayonne. Mais la lettre fameuse qu'on lui attribue ne se trouve que dans d'Aubigné, et paraît, en raison du caractère et des actes du personnage, peu probable.

point de la perfidie que vous avez supportée? — Cela, répondit l'autre, ne dérogerait-il pas à ce que je vous dois? — Non, je veux tous braves, amis et ennemis. » Et il s'en alla lui faisant présent du cheval sur lequel il l'avait amené. Ces traits reposent et consolent du spectacle des lâches trahisons de la cour.

On peut compter l'Hôpital comme une des victimes de cet effroyable coup du fanatisme. Une des bandes d'assassins du duc d'Anjou était arrivée près d'Étampes, à Vignay, où le chancelier vivait retiré avec sa famille. On le conjurait de se cacher, il refusa. « Non, non, dit-il, et si la petite porte n'est bastante (suffisante) pour les faire entrer, ouvrez la grande. » Les assassins allaient pénétrer dans le château, quand d'autres cavaliers accoururent et les arrêtèrent. Leur chef dit au vieillard que « sa mort n'était point conjurée, mais pardonnée. — J'ignorais, reprit-il, que j'eusse mérité ni mort ni pardon! » La douleur et la honte l'emportèrent six mois après; il mourut en répétant : « Périsse à jamais le souvenir de ce jour exécrable! »

Quatrième guerre civile; paix de la Rochelle (1573). — Ce grand crime fut inutile, comme les crimes le sont toujours. Les protestants avaient perdu leurs chefs; le premier moment de stupeur passé, ils reprirent les armes dans plusieurs villes avec une rage désespérée. L'armée royale s'en aperçut aux siéges de Sancerre et de la Rochelle.

Les paysans réfugiés dans la première de ces villes n'ayant rien pour combattre, avaient fabriqué des frondes, et s'en servirent avec tant d'adresse et de vigueur qu'ils remirent un moment en honneur ces vieilles armes, qu'on appela alors les arquebuses de Sancerre. Le duc d'Anjou commandait devant la Rochelle et ne sut pas la prendre, quoiqu'il fût accompagné de son frère, de tous les princes, de la plupart des grands et de presque toute la noblesse de cour. Le roi de Navarre, le prince de Condé avaient été forcés de le suivre, d'assister ceux qui venaient d'égorger leurs frères et qui voulaient en exterminer les restes. Mais cinquante-sept ministres enfermés dans la place y entretenaient l'enthousiasme religieux; Nîmes, Montauban, cent autres villes où les protestants dominaient, avaient fermé leurs portes. En même temps la reine voyait au milieu des catholiques beaucoup de gens sinon favorables aux calvinistes, du moins ennemis des Guises, de leur ambition et de leur furieuse in-

Scène de la Saint-Barthélemy.

tolérance. Montmorency et ses frères n'étaient pas à l'armée royale; ils commençaient le tiers parti, qui bientôt va se montrer à découvert.

Prêt pour l'assassinat, on ne l'avait pas été pour la guerre. Les ressources furent épuisées plus vite que le courage des Rochelois. Après quatre assauts, on n'était pas plus avancé qu'au début; le duc d'Anjou, pressé d'aller prendre sa couronne de Pologne, entra en négociation et Charles IX fut forcé d'accorder aux protestants, par la paix de la Rochelle, la liberté de conscience, au moment même où il recevait, pour la Saint-Barthélemy, les bruyantes et enthousiastes félicitations des cours de Rome et d'Espagne.

Mort de Charles IX (1574). — La honte de ce revers, le remords, les emportements d'un caractère fougueux et les violents exercices de la chasse, auxquels il se livrait avec frénésie, minèrent le jeune roi. Une horrible maladie le consumait; il était fréquemment atteint de convulsions, d'accès de délire furieux, au milieu desquels le sang lui sortait par les pores, par le nez, par les oreilles. Des visions sanglantes l'effrayaient, et il entendait dans l'air des cris lamentables. La nuit qui précéda sa mort, les médecins avaient fait retirer tout le monde de sa chambre, « hormis trois, savoir : la Tour, Saint-Prix et sa nourrice, que Sa Majesté aimait beaucoup, encore qu'elle fût huguenote. Comme elle se fut mise sur un coffre, elle commençait à sommeiller ; ayant entendu le roi se plaindre, pleurer et soupirer, elle s'approcha tout doucement du lit, et, tirant sa custode, le roi commença à lui dire, jetant un grand soupir et larmoyant si fort que les sanglots lui coupaient la parole : « Ah! ma nourrice, ma mie, « que de sang et de meurtres! Ah! j'ai suivi un méchant « conseil. Mon Dieu! pardonnez-les-moi, je suis perdu, je le « sens bien! » Alors la nourrice lui dit : « Sire, les meur« tres et le sang soient sur ceux qui vous les ont fait com« mettre, et puisque vous n'y prêtez pas consentement, « croyez que Dieu ne vous les imputera pas et les couvrira « du manteau de la justice de son fils; mais pour l'honneur « de Dieu, que Votre Majesté cesse de larmoyer. » Et sur cela lui ayant été querir un mouchoir pour ce que le sien étoit trop mouillé de larmes, après que Sa Majesté l'eut pris de sa main, lui fit signe qu'elle s'en allât et le laissât reposer. » (L'Estoile.)

Ce roi homicide, qui meurt à vingt-quatre ans, l'esprit

troublé de sombres visions, abandonné de tous, si ce n'est de sa vieille nourrice huguenote, quel spectacle, quelle preuve de l'impuissance du crime à tromper la conscience du coupable ! (30 mai.)

FAITS DIVERS. — L'Italien René de Birague, garde des sceaux en 1571, introduit le système de protection de l'industrie nationale, en défendant, par l'édit de janvier 1572, l'exportation des matières premières et l'importation des produits étrangers. (*Recueil des anciennes lois françaises*. t. XIV, p. 232 et 241.) Mais cet édit ne fut pas maintenu. L'édit rendu au village de Roussillon en Dauphiné par Charles IX, le 4 août 1564, fixa le commencement de l'année au 1er janvier, au lieu du jour de Pâques. — Dans ses lettres patentes pour la répression du luxe, Charles IX défendit l'emploi des carrosses dans l'intérieur de la ville. Sous François Ier, il n'y en avait que deux à Paris, l'un pour la reine, l'autre pour la duchesse d'Étampes. Les dames se rendaient à cheval à la cour. Henri IV n'en eut qu'un et écrivit un jour à Sully qu'il ne pouvait aller le voir, parce que la reine se servait du carrosse. Mais en 1652 on en comptait déjà 300 dans Paris.

CHAPITRE XLV.

HENRI III (1574-1589)[1].

Henri III. — Le duc d'Anjou, héritier présomptif de Charles IX, était en Pologne au moment de la mort de son frère. A la suite de négociations préparées de longue main, Catherine de Médicis avait obtenu de la noblesse polonaise une couronne pour son fils de prédilection, pour celui qu'on appelait le vainqueur de Jarnac et de Moncontour. Henri ne l'eut pas plus tôt qu'il prit en dégoût cette *terre des Sarmates*, où la noblesse rude et mâle ne connaissait pas les raffinements de luxure et de dépravation que la civilisation corrompue de l'Italie avaient inoculés à la France. A la nouvelle de la mort de son frère, il s'enfuit de sa capitale, de nuit, comme un malfaiteur. Poursuivi par ses sujets, qui voulaient

1. Ouvrages à consulter : les *Mémoires* contemporains de Tavannes, de Marguerite de Valois, de Cheverny, du duc de Bouillon, de l'Estoile, du duc d'Angoulême, de Gamon, de Ville-Gomblain, de Duplessis-Mornay et de Goulard ; l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, celle du président de Thou et les curieux *Mémoires de sa vie ; La Ligue en Anjou*, par Mourin ; *en Bretagne*, par Grégoire ; *en Normandie*, par d'Estaintot.

le retenir, il ne s'arrêta que sur la terre autrichienne. Les plaisirs de Vienne, ceux de *Venise la Belle* le captivèrent longtemps; il ne mit le pied dans son nouveau royaume que deux mois après avoir quitté furtivement l'ancien.

Ce prince était le roi le moins propre à dominer la situation que son frère lui laissait. Les victoires remportées en son nom par Tavannes avaient surfait sa réputation. L'abus des plaisirs avait tué en lui cette première chaleur du sang qui l'avait rendu d'abord aussi brave que ses ancêtres; il n'avait plus goût qu'à des passe-temps d'enfant ou de femme, quand il n'était pas livré à de monstrueuses débauches. La dépravation de son cœur avait vicié les brillantes qualités de son esprit; il n'était éloquent qu'à mentir, et habile qu'à tromper. On n'oserait dire que sa dévotion d'apparât fût une fourberie de l'impiété; mais toute sa religion consistait en certaines pratiques extérieures. Il pensait qu'avec un jeune et quelques coups de discipline on réglait tous ses comptes envers le ciel et sa conscience. Charles IX, son frère, avait eu parfois des pensées et des projets dignes d'un roi. Henri n'eut guère que de puériles occupations; et d'Aubigné ne savait, en voyant cet homme si soigneux de sa toilette, de son teint, de la blancheur de ses mains et de son visage, s'il voyait « un roi-femme ou bien un homme-reine ». Charles IX, était méchant par colère et par occasion ; lui, par principe et de continu ; il ne se faisait lire que Machiavel, et, pour tout dire, il ne connut jamais ce qui peut faire beaucoup pardonner à son frère : le remords.

Ses premiers actes montrèrent ce qu'il fallait attendre de lui. A Turin, il paya avec une prodigue magnificence l'hospitalité du duc de Savoie, en lui rendant Pignerol, Pérouse et Savigliano, les derniers restes des conquêtes de François Ier au delà des monts. A peine entré en France, il ordonna aux protestants de se faire catholiques ou de sortir du royaume : c'étaient là de bien menaçantes paroles; les réformés se rassurèrent en voyant que tout se bornait à l'envoi de quelques officiers dans les provinces du Midi alors fort agitées, et à des processions auxquelles le roi se mêlait, de flagellants qui allaient par les rues se battant les épaules « pour la rémission de leurs péchés. » Il fit à Paris une entrée solennelle où il scandalisa fort les personnes graves, « ayant autour de lui grande quantité de singes, perroquets et petits chiens. » A Reims, « quand on lui mit la couronne sur la tête, rapporte

l'Estoile, il dit assez haut qu'elle le blessait, elle lui coula par deux fois, comme si elle eût voulu tomber. » On y vit un mauvais augure, et on eût raison : cette tête qui ne pouvait porter une couronne, ne pouvait non plus porter les fortes et viriles pensées qui eussent été si nécessaires pour la défendre.

Les politiques. — La France avait cependant besoin qu'un chef habile, honnête et fort, prît en main les rênes du gouvernement. Castelneau estime « qu'on avait déjà fait mourir, à l'occasion des guerres civiles, plus d'un million de personnes, le tout sous prétexte de religion et d'utilité publique, dont les uns et les autres se couvraient. » Catherine de Médicis n'avait pu qu'à grand'peine empêcher une nouvelle explosion pendant les derniers jours de Charles IX et durant ses deux mois de régence. Entre les catholiques exaltés et les protestants fanatiques, il s'était formé un nouveau parti, celui des *politiques*, composé de catholiques modérés qui voulaient le rétablissement de la tranquillité publique, par la tolérance religieuse et une répression énergique des factions. Les trois Montmorency, Damville, Thoré et Méru étaient les hommes les plus marquants de ce parti, qui comprenait un grand nombre de magistrats et de riches bourgeois. Un prince du sang, le duc d'Alençon, en avait pris la conduite, moins par patriotisme que par ambition, car il comptait s'en servir pour ses desseins particuliers. Les Guises étaient à la tête des catholiques; les Bourbons, à la tête des protestants; il avait cru habile, pour n'être ni isolé ni le second dans l'un ou l'autre camp, de former un tiers parti qui serait dévoué à sa fortune. Le Béarnais l'appelle, et justement, « un cœur double, un esprit malin et tourné comme un corps mal bâti. » Nous devons pourtant lui tenir compte de deux choses: « Il voulait être Français, disait-il, de nom et d'effet, ennemi de l'Espagnol; » et il ne mit pas ses mains dans le sang des huguenots.

Alliance des politiques et des huguenots. Cinquième guerre (1575-1576). — La Saint-Barthélemy et la guerre avaient fait disparaître les grands chefs protestants : les calvinistes n'avaient plus pour les guider que des hommes comme le roi de Navarre, qui mettaient les intérêts devant, la religion derrière. Aussi, entre gens chez qui l'ambition ou le patriotisme éteignait les ardeurs religieuses, fut-il aisé de s'entendre. Déjà, pendant la maladie de Char-

les IX, le duc d'Alençon, le roi de Navarre, le nouveau prince de Condé et les Montmorency avaient formé le projet de s'assurer du gouvernement. Au moment décisif, le cœur faillit au duc d'Alençon qui dévoila tout. Le prince de Condé parvint seul à s'échapper ; Catherine s'assura du roi de Navarre et de deux Montmorency, Thoré et Méru, dont elle songea un moment à faire un exemple. Mais le parti n'en existait pas moins ; plus tard, il absorbera les deux autres ; pour le moment c'était une faction de plus dans l'État. Condé et Damville, les protestants et les politiques, conclurent, par envoyés à Milhaud, en Rouergue, un pacte d'alliance armée pour obtenir la délivrance des princes, la liberté de conscience et la convocation des états généraux.

Combat de Dormans (1575) ; le Balafré. — Le nouveau roi s'irrita fort des menées de son frère ; et comme Machiavel et sa mère ne lui avaient enseigné d'autre leçon, il songea à se défaire de lui. Le duc d'Alençon fut plusieurs fois en danger de mort, mais il parvint à s'échapper et courut sceller, dans le Midi, l'alliance des protestants et des politiques. Damville, dans le Languedoc, réunit jusqu'à 15 000 soldats, et Condé envoya d'Allemagne, où il était réfugié, une avant-garde de 5000 hommes. Les Lorrains avaient repris faveur. Le roi venait d'épouser une princesse de leur maison, et ils poussaient énergiquement à la guerre ; mais Catherine les redoutait et négociait de tous les côtés. Le duc de Guise la laissa à ses menées, et courut aux Allemands, qu'il battit à Dormans, près de Château-Thierry, en Champagne (11 octobre 1575). Les périls qu'il courut dans cet engagement, où il fut blessé au visage, augmentèrent sa popularité. On ne parla plus, parmi les catholiques, que du *Balafré*, le digne héritier du grand Guise. Mais Condé passa sans obstacle, avec 18 000 hommes et 16 canons, à travers la Champagne et la Bourgogne, franchit la Loire et rejoignit le duc d'Alençon à Moulins. L'évasion du roi de Navarre accrut les espérances du parti. Un soir, il chantait à voix basse les paroles d'un psaume qui avaient trait à l'abandon où le laissaient ses amis, quand d'Aubigné, l'historien-poëte lui proposa de fuir : « Partons, dit-il, on a fait mourir la reine ma mère à Paris ; on y a tué M. l'amiral et tous mes meilleurs serviteurs ; je n'y retourne plus qu'on ne m'y traîne. »

Paix de Monsieur (mai 1576). — Pour soutenir cette guerre, Henri avait voulu « fouiller aux bourses des bour-

geois de Paris. » Il ne tira d'eux que des remontrances et des murmures. Après le succès de Guise à Dormans, il fut encore plus pressé de traiter. Le duc d'Alençon s'offrit comme médiateur, et ménagea à Beaulieu la paix qui porta son nom : paix de *Monsieur*, titre qu'on donna désormais au frère puîné du roi. La médiation n'était pas désintéressée. Le négociateur se fit céder l'Anjou, dont il porta le nom, la Touraine et le Berry, avec tous les droits régaliens, sous la seule condition de l'hommage. Le roi de Navarre obtint le gouvernement de la Guyenne, Condé celui de la Picardie. Le libre exercice du culte fut accordé aux protestants dans tout le royaume, sauf Paris et la cour, jusqu'à la prochaine convocation des états généraux et d'un *libre et saint concile général* ; toutes les sentences portées depuis le règne de Henri II pour cause de religion étaient annulées, et les mariages contractés par des prêtres, reconnus légitimes. Par la réhabilitation de la mémoire de Coligny et des victimes de la Saint-Barthélemy, dont les veuves et les enfants obtinrent exemption d'impôts, par la cession de nombreuses places de sûreté, et par l'établissement de tribunaux mi-partis de protestants et de catholiques, la royauté demandait grâce pour le passé et accordait des garanties pour l'avenir.

La sainte Ligue. — Cette paix semblait une trahison de la cause catholique. Aussi l'effervescence un moment calmée après le grand assouvissement de la Saint-Barthélemy, se ranima avec une extrême énergie. Comment, disait-on, le roi en était-il venu là après deux ans de règne ? Il avait pourtant assez levé de millions sur les bonnes villes, assez frappé d'emprunts sur le clergé, assez créé d'offices onéreux ou nuisibles au pays. Mais tout avait été dévoré par les fêtes et l'avidité des favoris, des mignons. Maintenant encore on aliénait les biens du clergé pour 200 000 livres de rentes, afin de payer les mercenaires allemands qui étaient venus ravager les provinces. Puisque la cour abandonnait les catholiques, c'était aux catholiques de ne se point abandonner eux-mêmes.

Un seigneur d'Humières, gouverneur de Péronne, refusa de livrer sa place à Condé, nommé gouverneur de la province, et fit signer aux prélats, seigneurs et bourgeois, « une très-chrétienne union, à l'effet d'employer leurs vies et leurs biens pour la conservation de la ville et de la province en l'obéissance du roi et en l'observance de l'Église catholique. »

Déjà, sous le règne de Charles IX, des tentatives de ligues semblables avaient été faites sur plusieurs points, en Bourgogne, dans l'Anjou, etc. L'exemple du seigneur d'Humières fut, cette fois, contagieux. Le clergé, surtout les jésuites, dont le nombre et l'activité croissaient avec le péril, poussaient la foule dans cette voie, et chaque province eut bientôt sa ligue. Il restait à combiner et à diriger les efforts de ce zèle religieux vers un but commun. L'ambition politique s'en chargea.

Henri de Guise, moins grand homme de guerre que son père, et moins magnanime, avait des desseins plus hauts, plus arrêtés, et une plus grande habileté à faire servir la religion d'instrument à sa politique. Il sut réunir dans ses mains tous les fils de cette grande conspiration catholique, ourdie pour la défense de la foi. Ce fut lui qui dressa et fit expédier dans toute la France l'acte constitutif de la *sainte Ligue*. Les princes, seigneurs, gentilshommes, et tous les associés, y juraient « de retenir le saint service de Dieu selon la forme de la sainte Église catholique ; de conserver le roi Henri troisième en l'état, splendeur, autorité et puissance qui lui sont dus par ses sujets ; de remettre les provinces aux mêmes droits, franchises et libertés qu'elles avaient au temps de Clovis ; de procéder contre ceux qui persécuteraient l'union sans acception de personnes ; enfin de rendre prompte obéissance et fidèle service, jusqu'à la mort, au chef qui serait nommé. »

Prétentions de Guise. — Ce chef était désigné d'avance ; mais Henri de Guise portait ses vues plus loin, la Ligue ne devait être pour lui que le marchepied du trône. Henri III était déjà perdu dans l'opinion publique ; les pamphlets les plus audacieux flétrissaient son hypocrisie et ses mœurs. Le nouveau duc d'Anjou était décrié comme complice des huguenots, et d'ailleurs condamné aussi à une courte existence. Après eux, il n'y avait d'autres héritiers que les Bourbons, princes hérétiques, indignes d'occuper le trône du roi *très-chrétien*. Eux écartés, la route était ouverte aux fidèles alliés de Philippe II et du saint-siége, au meurtrier de Coligny, à l'homme qui avait signé un pacte de sang avec l'orthodoxie le jour de la Saint-Barthélemy. Les plus impatients ne se résignaient pas même à de si longs détours. De nouvelles généalogies rattachaient la maison de Guise à la dynastie de Charlemagne. Les descendants de Capet n'avaient

régné jusque-là que par usurpation ; Henri de Guise était appelé à raffermir la monarchie et la foi, en faisant enfermer le Valois dans un cloître, « comme Pépin, son ancêtre, fit à Childéric. » C'est du moins ce que disait un mémoire trouvé dans les papiers d'un avocat mort à Lyon en revenant de Rome.

Premiers états de Blois (1576). — Les états généraux, réunis dans la ville de Blois le 6 décembre 1576, montrèrent à Henri III l'étendue du danger. La Ligue, par tous les moyens de fraude et de violence, avait écarté les politiques et les calvinistes des réunions électorales ; parmi les députés, un seul était protestant. Ces états, élus sous l'influence des Guises, n'entreprirent pas seulement contre la liberté des protestants, mais contre l'autorité du roi. En même temps qu'ils demandaient le rétablissement de l'unité religieuse, ils voulaient qu'on accordât force de loi aux délibérations qu'ils auraient prises à l'unanimité, et pour trente-six membres choisis par eux, le droit d'assister au conseil du roi.

Cependant les masses populaires n'entraient pas encore dans la Ligue. Les bourgeois n'étaient même pas sans certaines appréhensions à son sujet. Les quarteniers et les dizainiers de Paris, qui allaient dans les maisons pour la faire signer, y étaient en général mal accueillis. On estimait que cette nouveauté ne tendait qu'à épuiser les bourses.

Henri III se déclare chef de la Ligue. — Henri III repoussa la requête politique des états généraux, mais se jeta à corps perdu dans le catholicisme violent. Il signa la Ligue et s'en déclara le chef, croyant faire un coup de maître, supplanter les Guises, et mettre la main sur la cotisation demandée à chaque ligueur. C'était descendre du rôle de roi à celui de chef de parti, et dénoncer du même coup la guerre aux calvinistes. Ceux-ci prirent la chose ainsi, s'emparèrent de Périgueux, de la Réole, de Marmande, et protestèrent par écrit « contre l'assemblée illégale de Blois. »

Déclarations violentes contre les réformés. — Les états, sur la requête du roi, avaient décidé la suppression du culte réformé. Voter était facile, mais ce vote conduisait à la guerre ; et, pour la faire, il fallait de l'argent. Bodin, l'auteur du *Traité de la république*, s'était vainement efforcé de ramener les députés aux principes de tolérance : « Le pou-

voir de tout faire n'en donne pas le droit, » disait-il en face de Henri III et de la Ligue. Il réussit mieux quand, sous prétexte de défendre les intérêts du tiers état, il refusa au roi les moyens de faire la guerre. Les partisans des Guises saisirent l'occasion de montrer l'impuissance du gouvernement, et le roi n'eut ni subsides ni même le droit d'aliéner des portions du domaine royal pour subvenir aux dépenses, « parce que le fonds appartient aux provinces et que le roi n'en est que simple usager. » « Voilà, dit-il, une trop énorme cruauté; ils ne me veulent ni secourir du leur ni permettre que je m'aide du mien. » Henri III avait cru supprimer les Guises, ceux-ci le mettaient dans une impasse[1].

Sixième guerre; traité de Bergerac (1577). — On n'avait pas gardé aux huguenots la paix promise; on leur fit mal la guerre. Henri III n'y employa pas le duc de Guise, de crainte de le grandir encore. Le duc de Mayenne, nommé, de préférence à son aîné, au commandement du Poitou, ne s'empara que de Brouage; le duc d'Anjou, mis à la tête de l'armée de la Loire, se reposa après la prise de la Charité et d'Issoire, et Henri III profita de ces médiocres succès pour faire avec les huguenots la paix de Bergerac. Il la négocia lui-même et l'appelait volontiers sa paix, par opposition au traité précédent appelé la paix de Monsieur (17 septembre 1577) : elle accordait aux protestants une liberté de conscience plus étendue et mieux spécifiée que dans les édits précédents, des juges particuliers dans les huit parlements, huit places de sûreté, et prononçait l'abolition de toute confédération. Le roi espérait ainsi atteindre la Ligue, tout en paraissant prendre ses sûretés contre les huguenots.

L'ordre du Saint-Esprit (1578); ordonnance de Blois (1579). — Henri voulait réellement la paix. Pour gagner quelques-uns de ses adversaires, il institua l'ordre du Saint-Esprit, en mémoire de ce qu'il avait été élevé aux deux trônes de Pologne et de France le jour de la Pentecôte.

1. Ces états de 1576 attaquèrent encore la vénalité des offices de judicature, la nomination aux dignités ecclésiastiques sans choix préalable du clergé et d'une partie du peuple. Ils réclamèrent la liberté des assemblées et des élections municipales, la juridiction pleine et entière pour les officiers municipaux, le droit pour toutes les provinces de tenir des états particuliers, la périodicité des états généraux, et enfin insistèrent sur la distinction des lois faites par le roi et révocables à volonté d'avec les lois faites par les états ou lois fondamentales qui ne pouvaient êtres modifiées que du consentement de la nation. (Aug. Thierry, *Histoire du tiers état*, p. 104 et 105.)

Il comptait qu'en donnant le cordon de son ordre aux principaux partisans des Guises et des Bourbons, il les ramènerait à lui. C'était trop espérer pour un hochet (1578). Chose singulière, ces temps déplorables virent s'accomplir d'importantes réformes législatives. Au milieu du bruit des armes et des violences des factions, les magistrats continuaient leur grand travail d'amélioration des lois civiles. L'ordonnance de Blois en 363 articles renferme d'excellentes et libérales dispositions pour le droit civil, mais on y sent la force que le catholicisme retrempé dans le péril avait reprise depuis quelques années. Le roi gardait la nomination directe aux prélatures et bénéfices, en observant toutefois certaines conditions d'âge, de bonnes mœurs et de bonnes lettres. Le cumul des archevêchés ou cures paroissiales était interdit. La résidence devenait obligatoire; la simonie était poursuivie. Les vœux de religion étaient fixés à seize ans au lieu de vingt-cinq. Le mariage, que le prêtre seul légitimait, était entouré de précautions plus sévères: le père avait droit de déshériter son fils en cas de mariage clandestin. Enfin quelques bonnes dispositions étaient prises contre l'usurpation des titres de noblesse, la vénalité des charges, le trop grand nombre d'offices, et les infidélités en matière de justice.

La cour de Henri III. — Mais la conduite du roi gâtait les meilleurs actes. D'impitoyables pamphlets dévoilaient les turpitudes de cette cour licencieuse et féroce du dernier Valois, où le meurtre alternait avec les plaisirs. Le soir, les fêtes et les bals; le matin, les rencontres meurtrières, quand le duel n'avait pas été prévenu par un guet-apens. Ainsi Saint-Mégrin est assassiné par les gens du duc de Guise; Dugast par ceux du roi de Navarre; Bussy d'Amboise par le comte de Monsoreau. Un favori du roi, Villequier, tue sa femme; une femme tue son mari; Cimier tue son frère. Chaque prince avait ses assassins à gages, qui tuaient par derrière, et ses favoris qui tuaient en face. Trois mignons du roi se battirent un jour contre trois amis de Guise. Quatre des combattants restèrent sur la place, et parmi eux deux amis du roi. Henri donna les marques d'une scandaleuse douleur, et remplaça ses favoris morts par Joyeuse et d'Épernon, qui ne valaient pas mieux. Aux noces du premier, il dépensa l'énorme somme de 120 000 écus.

Pour suffire « à ces enragées dépenses, » la taille croissait

chaque année : il arrivait incessamment au parlement de nouveaux édits bursaux qui n'étaient enregistrés qu'après une longue résistance. Le mécontentement devenait général. Un jour le clergé cessait de servir les rentes de l'hôtel de ville de Paris qu'il avait promis de payer, ce qui ruinait une foule de gens ; un autre, les états de Normandie, de Bretagne, de Bourgogne, d'Auvergne, sommaient le roi de remettre les impôts comme au temps de Louis XII, et menaçaient de « s'opposer aux deniers extraordinaires, et aux édits pernicieux par toutes voies dues et à eux possibles. »

Septième guerre ; paix de Fleix (1580). — Une courte guerre, qui éclata sans cause et qui finit sans raison, montra les progrès que faisaient les idées de désordre. Henri, qui avait plus de goût aux petites intrigues qu'aux grandes affaires, intervint dans les démêlés du roi de Navarre avec la reine Marguerite sa femme, pour les envenimer. Catherine de Médicis se rendit elle-même à Nérac, avec l'escadron volant de ses filles d'honneur. Le Béarnais, peu scrupuleux, n'aimait pourtant pas qu'on mît le doigt entre l'arbre et l'écorce ; il se fâcha, prit les armes, et commença la petite guerre qu'on appela de son origine la *guerre des Amoureux.* Il s'y distingua par la prise de Cahors, qu'il emporta après un combat de quatre jours et de quatre nuits. Mais le maréchal de Biron battit ailleurs les Navarrais, et on rétablit à Fleix la paix de Bergerac (1580).

Expédition du duc d'Anjou aux Pays-Bas (1581-1583). — Il eût fallu saisir ces turbulents esprits par quelque grande pensée, les pousser à une sérieuse entreprise, reprendre enfin le projet de Coligny, et faire la guerre étrangère pour n'avoir point la guerre civile. La France pouvait alors choisir entre deux champs de bataille, dont l'un à sa portée et tout à sa convenance. Le roi d'Espagne Philippe II envahissait le Portugal, et Catherine de Médicis avait des prétentions à cette couronne ; les Pays-Bas étaient toujours foulés par les Espagnols, et plusieurs provinces appelaient un libérateur. Henri donna une flotte à Antoine de Crato, candidat au trône de Portugal, et une armée à son frère le duc d'Anjou, que les Flamands appelaient, mais toutes deux insuffisantes, et en désavouant officiellement ces entreprises. La flotte fut entièrement détruite ; le duc d'Anjou, après avoir été proclamé duc de Brabant et comte de Flandre, laissé sans argent, fut forcé d'évacuer le pays, et mourut peu de

mois après son retour en France, en juin 1584. Les provinces des Pays-Bas qui perdirent en même temps Guillaume d'Orange, assassiné par un émissaire de l'Espagne, firent à Henri III une offre séduisante, elles se donnaient à lui, à la France, s'il voulait les délivrer de l'inquisition et de Philippe II. Mais il était trop tard.

Recrudescence de la Ligue après la mort du duc d'Anjou. — La mort du duc d'Anjou, frère et héritier de Henri III, avait posé définitivement une question faite pour rallumer en France toutes les passions religieuses et politiques. Jusque-là, on n'avait pas songé, si ce n'est vaguement, qu'un Bourbon, un hérétique relaps, put devenir l'héritier des Valois; maintenant le danger existait. Car Henri III, le dernier survivant des fils de Henri II, n'avait point de postérité, et on lui donnait à peine quelques années à vivre. La Ligue, depuis quelque temps, était en désarroi; « chacun en était dégoûté, dit l'Estoile, les uns en médisant ouvertement, les autres s'en moquant. » Tout à coup, sans que les chefs y fissent effort, elle se ranima et s'étendit au sein des masses populaires; au lieu d'une société secrète, on vit se lever un grand parti révolutionnaire. Les auteurs de ce mouvement ne furent point, comme dit le même chroniqueur, « quelques marmitons et soupiers de Sorbonne, braves conseillers d'État, qui, toute leur vie, avaient été enfermés dans un collége à pédantiser et à manger les pauvres novices de théologie, » mais Jean Boucher, curé de Saint-Benoît; Prevost, curé de Saint-Séverin; Launoi, ancien ministre protestant devenu chanoine; Lachapelle-Marteau, maître des comptes; Crucé et Bussy-Leclerc, procureurs, et presque tous les prédicateurs des églises de Paris. La Ligue se répandit de là dans les provinces et établit, partout où elle se trouva la plus forte, ce qu'un éminent historien appelle un régime de terreur[1].

1. Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire du tiers état*, p. 102. J'ai déjà dit (p. 104) qu'on n'a pas assez remarqué qu'il y eut dans ce mouvement, non-seulement de la haine religieuse, mais de la colère politique. Les impôts avaient plus que quintuplé depuis Louis XII, et le tiers état n'était pas seul à se plaindre; le clergé était sans cesse obligé de prendre sur ses revenus; on avait vu des curés réduits à abandonner leurs presbytères. Les deux intérêts menacés s'unirent, et c'est ce qui fit la force de la Ligue, double protestation contre la réforme et contre la royauté absolue que les nobles protestants repoussaient aussi de leur côté, voulant être maîtres dans leurs châteaux, comme les bourgeois voulaient l'être dans leurs cités.

Traité de Joinville, entre le duc de Guise et l'Espagne (1584). — Henri de Guise vit bien que le moment de frapper les grands coups était venu; et, sans hésiter, il signa, le 31 décembre 1584, avec Philippe II, le traité de Joinville, par lequel les parties contractantes s'engageaient à extirper les sectes et hérésies; à exclure du trône de France les princes hérétiques, ou qui promettraient impunité publique aux hérétiques, et à assurer la succession des Valois à Charles, cardinal de Bourbon. Ce Charles de Bourbon était mis en avant pour cacher les prétentions des Guises, jusqu'à ce qu'ils pussent les montrer à découvert. Mais, cette précaution prise, les Guises avaient du pape Grégoire XIII carte blanche pour agir. « Il ne trouvait pas bon qu'on attentât à la vie du roi, aurait-il dit; mais, si l'on se pouvait saisir de sa personne et lui donner gens qui le tinssent en bride, on le trouverait bon[1]. » Le manifeste de la Ligue parut le 31 mars 1585. Les signataires jurèrent de ne pas poser les armes que « l'Église de Dieu n'eût été réintégrée en la vraie religion catholique, la noblesse remise en ses franchises, et le peuple soulagé des nouvelles impositions.» L'exécution suivit de près. Guise souleva la Champagne; Mayenne, la Bourgogne; Elbœuf, la Normandie; Mercœur, la Bretagne; Aumale, la Picardie. Les villes de Lyon, Bourges, Orléans, Rouen, Angers, Reims, Châlons, Soissons, Péronne, Amiens, Abbeville, Caen, Dijon, etc., se déclarèrent en faveur de la Ligue. Tout le royaume fut en feu.

Traité de Nemours entre le roi et le duc de Guise (1585). — La position de Henri III devenait bien difficile. Sollicité par Élisabeth, par les députés des Provinces-Unies, par Henri de Navarre, qui lui offrait son assistance, il était disposé à se déclarer contre les Guises, qu'il détestait; mais il demandait que le Béarnais se fît catholique, promettant de le reconnaître ensuite pour son héritier. Henri refusa. « C'était le plus rusé et madré prince qui fût au monde, » dit d'Aubigné. Il n'entendait s'aliéner les protestants qu'à de bonnes conditions, pour choses qu'il tiendrait, non pour promesses. Il ré-

1. Lettre du P. Mathieu, jésuite, au duc de Nevers, dans les *Mémoires* du duc de Nevers, t. I, p. 655. Ce jésuite, qu'on appelait le courrier de la Ligue, avait été dépêché auprès du pape par les Guises, le cardinal de Bourbon et le duc de Nevers. Le pape dont il est ici question, Grégoire XIII, est l'auteur de la réforme du calendrier qui porte son nom.

pondit au manifeste de la Ligue en prenant contre les conspirateurs le rôle de champion du roi et des lois de l'État; c'était habile; il regagna ainsi l'alliance des politiques. Montmorency, « le roi du Languedoc, » s'unit à lui, et prit les armes dans la Guyenne et dans le Poitou.

Henri III se trouvait entre deux ennemis qu'il avait longtemps espéré user l'un par l'autre : Guise et Bourbon, les catholiques et les huguenots. Toutes les grandes villes n'étaient pas dans la Ligue et le nom du roi gardait un reste de prestige : on obéissait, on payait encore; les impôts lui donnaient des soldats, et les ligueurs, bons pour une émeute, pour un massacre, ne valaient rien pour une guerre, car parmi eux il y avait peu de noblesse et de haute bourgeoisie. D'Épernon battit quelques ligueurs à Gien. Joyeuse en battit d'autres en Touraine. Mais Paris remuait; Guise arrivait avec 12000 hommes; un revers eût tout perdu. Henri se rapprocha des Lorrains dans l'espoir de les tromper encore. Au traité de Nemours (7 juillet), il tint pour agréable tout ce qui avait été fait pour la religion, livra au chef de la Ligue neuf places de sûreté, et de retour à Paris, publia un édit qui interdisait le culte réformé, sous peine de confiscation, et donnait quinze jours aux ministres et aux protestants pour vider le royaume. Au sortir du palais, le roi fut couvert par le peuple d'applaudissements inaccoutumés; mais ce n'était pas lui, c'était la guerre contre les huguenots qu'on saluait avec des cris de joie. Le pape y poussait de toutes ses forces. Sixte-Quint venait de déclarer les deux Bourbons, Henri et Condé, déchus de leurs droits de princes du sang, indignes de succéder à la couronne. Le parlement protesta en vain par de mémorables remontrances contre cette violence faite aux consciences, « lesquelles sont exemptes de la puissance du fer et du feu, » et contre la bulle du pape qu'il appelait un attentat à l'indépendance de la couronne. Il n'y avait point de place encore pour les modérés.

Henri de Navarre. — Cependant le prince qui devait être leur chef, le roi de Navarre, s'apprêtait à faire face à tous les dangers. Il y a deux Henri IV : celui de la tradition et celui de l'histoire; l'un plus héroïque et, grâce à Voltaire, plus populaire; l'autre, sous sa bonhomie madrée, bien plus habile, et, avec son caractère souple, bien plus propre à relever un édifice croulant, que ne l'eût été un caractère

tout d'une pièce. Henri de Navarre avait la plus brillante bravoure, qualité commune aux batailleurs de ce temps-là et de tous les temps. Mais elle plaît dans un prince, et le chef, toujours prêt à présenter sa vie aux pointes des épées, gagne sûrement le cœur de ses soldats. Élevé au milieu des montagnards des Pyrénées, il égalait leur agilité et s'était fait un corps indomptable à la fatigue. Les vicissitudes par lesquelles il avait passé, avaient rendu sa religion incertaine. Charles IX lui dit : « La mort ou la messe ! » Il prend la messe ; plus tard il abjure, et cette abjuration ne sera pas la dernière. Aussi ne ressentait il aucune colère contre ceux qui professaient une doctrine différente ; sa nature lui rendait le fanatisme odieux, et sa position lui commandait la tolérance. C'est là qu'il se tiendra. Du reste, joyeux compère, montrant le même visage à la bonne comme à la mauvaise fortune ; pliant sous le malheur et ne rompant pas ; trouvant des ressources dans les situations les plus désespérées ; aimant le plaisir, mais non comme on l'aimait autour de Henri III ; humain par bon naturel et aussi par expérience de la vie ; ayant des amis qui tiraient, il est vrai, de son amitié plus de bonnes paroles que de bons effets, mais le cœur ouvert si la main était fermée, et celle-ci l'étant parce qu'il fut vingt années chef de parti, obligé de donner beaucoup et de ne rien prendre, si ce n'est sur l'ennemi. Une nuit que d'Aubigné et la Force étaient couchés non loin du roi de Navarre, le premier se plaignait fort au second de la ladrerie de leur maître. La Force, accablé de fatigue, n'écoutait plus. « Est-ce que tu n'entends pas? » lui dit d'Aubigné. La Force se réveille, demande ce qu'on lui dit : « Eh ! il te dit, crie le roi, qui avait tout entendu, que je suis un ladre vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la face de la terre. » « Il ne m'en fit pas plus mauvais


Henri IV.

visage, ajoute d'Aubigné, mais il ne m'en donna pas un quart d'écu davantage. » Sa résidence forcée à la cour des Valois avait été fatale à ses mœurs. Pendant plusieurs années, il oublia son rôle et sa fortune. Après la mort du duc d'Anjou, Duplessis-Mornay lui écrivit : « Les passe-temps ne sont plus de saison. Il est temps que vous fassiez l'amour à la France. » Henri le sentait bien : il chassa les plaisirs et prit la cuirasse.

Tout le monde l'attaquait, il eut réponse à tout et à tous. Il est inexact qu'une protestation ait été affichée au Vatican, déclarant nulle et non avenue l'excommunication de Sixte-Quint, « soi-disant pape, » et en appelant comme d'abus à la cour des pairs; mais Duplessis-Mornay, qu'on nommait le pape des huguenots, rédigea une déclaration par laquelle le roi de Navarre et ses alliés « prenaient en main la cause du roi contre les chefs de la Ligue, auteurs de tous les maux de la France. » Condé en Poitou, Damville en Languedoc, Lesdiguières en Provence, lui-même en Guyenne, tenaient tout le Midi. Enfin la reine d'Angleterre, les princes allemands, sollicités avec instance, promirent de prompts secours. Élisabeth avait écrit à Henri III, après le traité de Joinville, « avec un brave langage et un plaisant style pour lui faire honte de sa condescendance envers les rebelles : Pour l'amour de Dieu, ne dormez plus ce trop long sommeil. »

Anarchie du royaume. — Le roi ne dormait qu'à demi. Il eût bien voulu suivre encore, entre les deux partis, sa politique de bascule. Mais l'horizon partout s'assombrissait : le prince d'Orange avait été assassiné naguère par un homme à qui Philippe II avait payé ce meurtre, et Élisabeth d'Angleterre allait répondre à cet assassinat par un autre : la mort de Marie Stuart. A Paris, les chefs des seize quartiers se formaient en conseil, au sein de la Ligue [1], pour lui donner une énergique impulsion, et les terribles souvenirs de la nuit du 24 août étaient réveillés. Un prédicateur s'écriait en pleine chaire « qu'une saignée de Saint-Barthélemy était nécessaire pour couper la gorge à la maladie, » et les gens des halles disaient « qu'il fallait commencer le jeu de se défaire du roi. »

Dans les provinces, l'anarchie était partout; sous prétexte de rétablir l'unité de religion, les ligueurs aussi bien que les

1. Ils n'étaient point 16, mais 45 choisis dans les 16 quartiers de Paris.

huguenots sacrifiaient l'unité de l'État. Chaque gouverneur se cantonnait dans sa province, et comptant sur la dissolution prochaine de la monarchie, y vivait en maître; la féodalité sortait du tombeau où dix rois l'avaient couchée. Les villes de leur côté redemandaient leurs vieilles libertés, « les franchises possédées par les provinces au temps de Clovis. » Comme histoire ces paroles sont absurdes, comme pensée politique elles avaient une grande signification. A Paris, en effet, à Marseille, à Toulouse, à la Rochelle, en cent autres lieux, les magistrats municipaux ressaisisissaient l'autorité militaire qu'ils avaient perdue au quinzième siècle, et la juridiction civile que l'Hôpital venait de leur ôter; ils ne reconnaissaient plus d'entraves à leur juridiction criminelle, ni de contrôle supérieur pour leur gestion financière. Les communes voulaient renaître, parce que la féodalité renaissait. La Bible était alors dans toutes les mains, non l'Évangile qui rend à César ce qui est à César, et qui respire à chaque ligne l'esprit de paix et de charité, mais l'Ancien Testament, où les prophètes ont tant de dures paroles, de menaces et de cris de révolte contre les tyrans. Le tyran, pour les seigneurs, c'était le roi, secrètement favorable aux Bourbons; pour les huguenots, c'était encore ce roi, l'instrument des Guises. François Ier avait été bien près de croire que la royauté était tout; on en venait presque à penser qu'elle ne devait être rien.

Huitième guerre ou guerre des trois Henri (1586-1589). Bataille de Coutras (1587). — Les hostilités furent sans importance en 1586, mais l'année suivante les secours promis par les alliés des deux partis arrivèrent et de plus grands coups furent frappés. Henri III conçut un plan qui ne manquait pas d'habileté, comme machiavélisme; il se mit à la tête d'une bonne armée qui devait tenir la Loire, envoya Joyeuse bien pourvu contre le roi de Navarre en Guyenne, et donna assez peu d'hommes au duc de Guise pour arrêter les Allemands. Il avait bon espoir de faire battre Navarre par Joyeuse, Guise par les Allemands; après quoi, lui-même, au centre, accablerait, par la supériorité de ses forces, ce qui resterait de ces trois armées d'étrangers, de calvinistes et de ligueurs. Tout lui fut contraire.

Henri de Navarre, ne pouvant percer les armées de Joyeuse et du roi, pour donner la main à ses auxiliaires allemands, au nord de la Loire, attira Joyeuse dans le Midi, en plein

pays huguenot. Les deux armées se rencontrèrent à Coutras, au confluent de l'Isle et de la Dronne. Quand les huguenots virent l'ennemi, leurs ministres entonnèrent le verset du psaume CXLVII :

« Voici l'heureuse journée qui répond à nos désirs ; »

et en même temps ils se mirent à genoux. « Ils tremblent, s'écria la folle jeunesse qui accompagnait Joyeuse ; les poltrons se confessent. — Vous vous trompez, reprit un vieux capitaine ; quand les huguenots font cette mine ils sont résolus de vaincre ou de mourir. — Cousins ! cria le roi de Navarre à Condé et à Soissons, je ne vous dis autre chose sinon que vous êtes du sang de Bourbon, et, vive Dieu ! je vous montrerai que je suis votre aîné. — Et nous, que vous avez de bons cadets. » Le Béarnais avait mêlé des arquebusiers à ses escadrons ; il attendit la charge de la gendarmerie de Joyeuse à quinze pas, fit feu à bout portant, puis s'élança avec les siens : en une heure il ne se trouva plus un homme de l'armée royale qui ne fût à terre ou en fuite. A la fin du combat, le roi de Navarre se battait encore seul à seul avec le cornette Château-Renard. « Rends-toi, Philistin, » lui cria-t-il, et il le fit prisonnier. Joyeuse remettait son épée à deux huguenots, quand un troisième lui fracassa la tête d'un coup de pistolet (oct. 1587). Cette victoire n'eut qu'un effet moral. Henri perdit son temps à porter aux pieds de la comtesse de Grammont les enseignes prises à l'ennemi. Ce fut la dernière faute sérieuse que la passion lui fit commettre.

Pendant qu'il courait ainsi au fond de la Gascogne, au lieu d'acculer les débris de l'armée de Joyeuse à la Loire, le duc de Guise, au nord du fleuve, triomphait des Allemands. Il n'eut garde d'attaquer, avec 12 000 hommes à peine, qu'il avait, l'armée du baron de Dohna. Il harcela ses flancs, enleva ses traîneurs, ses convois et ses fourrageurs. Dohna après de longues hésitations, se porta sur la Loire, vers la Charité ; il y trouva Henri III, qui lui barra le passage et le rejeta sur le duc de Guise. Les Suisses se dégoûtaient déjà d'une campagne où ils ne gagnaient rien, lorsque Guise les surprit à Vimory, près de Montargis, et leur tua 2000 hommes. Dohna erra quelque temps entre les deux armées dans la position la plus critique ; Henri III eut la maladresse de laisser à son rival la gloire d'en débarrasser le pays. Tandis qu'il travaillait les Suisses en dessous main, pour les acheter,

Guise en fit un nouveau carnage près d'Auneau, et acheva leur dispersion (1587).

Journée des Barricades (1588). — Henri III rentra à Paris, doublement vaincu et par la Ligue et par les huguenots. Il descendit cependant à Notre-Dame pour aller triomphalement remercier Dieu de sa victoire sur les ennemis de la foi et du royaume. Mais il ne trompa personne. « Saül en a tué 100, » criait-on sur son passage, « David en a tué 10 000. » Et quelques jours après, la Sorbonne décidait « qu'on pouvait ôter le gouvernement aux princes qu'on ne trouvait pas tels qu'il fallait, comme l'administration aux tuteurs qu'on avait pour suspects. » Henri III ne pouvait plus s'y méprendre. Il défendit au duc de Guise de venir à Paris, et cantonna dans les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin 4000 Suisses avec plusieurs compagnies des gardes. Les Seize se crurent perdus, ils appelèrent le Balafré, qui, sans tenir compte d'une nouvelle défense, arriva le 9 mai.

Il fut à peine reconnu, que les cris de *Hosanna Filio David* retentirent dans tout Paris et l'accompagnèrent jusqu'au Louvre. Une vieille femme perça la foule et l'arrêtant pour le contempler, s'écria « qu'elle mourrait contente, maintenant qu'elle avait vu le libérateur. » Le roi le reçut pâle de colère. « Je vous avais fait avertir, lui dit-il, que vous ne vinssiez pas; » et, malgré les excuses du duc, il l'eût fait assassiner peut-être dans cette première entrevue, si sa mère et ses conseillers ne l'en eussent détourné, par la crainte du soulèvement de tout Paris. Le roi et le chef de la Ligue se fortifièrent, l'un dans le Louvre, l'autre dans l'hôtel de Guise. On négocia encore deux jours. Le 11 au matin, le duc revint au Louvre bien accompagné, parla haut, somma le roi de renvoyer ses conseillers, d'établir l'inquisition, et de pousser à outrance la guerre contre les hérétiques.

Le soir, le roi fit ordonner aux compagnies des gardes bourgeoises, dont il se croyait sûr, d'occuper plusieurs places, et, le lendemain matin, introduisit par la porte Saint-Honoré, et envoya sur le pont Saint-Michel et sur le Marché-Neuf les Suisses et 2 000 hommes de gardes françaises. Mais les gardes bourgeoises firent défaut; et quand on vit les Suisses dans la cité, on crut que Henri III méditait une Saint-Barthélemy de catholiques. Le peuple s'arrêta près de la Bastille, ainsi qu'à la place Maubert, et y commença des barricades aux cris de : « Vive l'Union! vive la Ligue! » En

deux heures, tout Paris fut en armes, toutes les rues furent rendues impraticables et les barricades, avançant, atteignirent bientôt jusqu'aux places occupées par les troupes.

Le comte de Brissac s'était mis à la tête du peuple. Les Suisses, attaqués de tous côtés par une grêle de balles et de projectiles, furent refoulés en désordre, et, peu habitués à une telle guerre, crièrent merci. Guise sortit alors de son hôtel en pourpoint blanc, une baguette à la main, sauva les Suisses qui allaient être massacrés, les renvoya au roi avec un insultant dédain, et apaisa tout comme par enchantement. Il ne voulait encore que le pouvoir et non le titre, et se contentait de devenir le maire du palais d'un nouveau roi fainéant. C'était trop ou trop peu : Henri III lui dépêcha sa mère. Il demanda la lieutenance générale du royaume pour lui-même, la convocation des états à Paris, la déchéance des Bourbons, des gouvernements de provinces et toutes les charges pour ses amis. La reine-mère débattit trois heures durant ces conditions. Pendant ce temps, l'attaque était suspendue; Henri III put sortir du Louvre et s'enfuir: il jura qu'il ne rentrerait dans sa capitale que par la brèche.

Seconds états de Blois (1588). — Le duc de Guise avait commis une faute : mais s'il n'avait pas le roi, il tenait Paris. Le soir même, il alla engager le premier président Achille de Harlay à ne pas interrompre le cours de la justice. L'austère magistrat lui reprocha durement ses entreprises et termina en disant : « C'est grand'pitié, quand le valet chasse le maître; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est au roi, mon corps est entre les mains des méchants. — Je me suis trouvé, dit Guise après cette entrevue, à des batailles, à des assauts et à des rencontres les plus dangereuses du monde; mais jamais je n'ai été étonné comme à l'abord de ce personnage. »

Il y avait un roi de Paris et un roi de France; on négocia encore, et on vit avec étonnement Henri III accorder ce que, deux mois auparavant, il refusait en face des barricades. Il consentit à disgracier d'Épernon, jura de ne déposer les armes qu'après la destruction des hérétiques, déclara déchu de ses droits au trône tout prince non catholique, nomma le duc de Guise lieutenant général, et convoqua les états à Blois[1]. Il semblait donc que tout ce qu'il avait gagné à fuir

1. Blois, dans l'ancienne province d'Orléans, s'élève en amphithéâtre, au bord de la Loire. Louis XII y naquit, fit reconstruire l'ancien château

Paris, c'était que les états ne s'y tinssent point. Mais il avait pour cela ses raisons.

Les états de Blois ne furent composés que de ligueurs. Les plus violents ennemis du roi furent nommés présidents des trois ordres : le cardinal de Lorraine, Brissac, le héros des barricades, et le prévôt de Paris, nommé par Guise, la Chapelle-Marteau. Le roi, dans une harangue habile et élégante, comme il savait les faire, se plaignit « de l'ambition démesurée de quelques-uns de ses sujets. » C'était quelque peu hardi ; le clergé exigea que la phrase fût supprimée à l'impression. Puis on agita quelque temps la question de savoir si les états devaient procéder « par résolution ou par supplications adressées au roi, celui-ci n'étant que le président des états, lesquels ont tout pouvoir. » Cette question écartée, on demanda que les tailles fussent abaissées et que les courtisans rendissent gorge. « Le peuple, disait Brissac au roi luimême, est grandement refroidi de l'amour qu'il portait à ses princes ; si cette assemblée est rendue illusoire, vous perdrez le reste de la foi et de l'amour que le peuple a encore pour vous. » Au dehors, c'était bien autre chose ; les plus ardents des ligueurs parlaient de faire Guise connétable, et d'enfermer le roi dans un couvent, s'il résistait. La duchesse de Montpensier montrait, pendus à son côté, des ciseaux d'or dont elle devait « faire la couronne monacale de Henri [1]. »

des comtes de Blois « tout neuf, dit Jean d'Auton, et tant somptueux que bien sembloit œuvre de roi. » L'architecture du treizième siècle y est encore représentée par la colonnade de la salle des états ; le quatorzième a vu s'élever la galerie des ducs d'Orléans, et Louis XII a fait bâtir la façade orientale, où l'heureux mélange de la brique et de la pierre, l'originalité de l'ensemble, la délicatesse et la naïveté des détails laissent l'œil et le goût indécis entre cette construction et celle qui l'avoisine du roi François I[er]. Celle-ci, riche de tout ce que l'art avait emprunté à la Renaissance italienne, sans répudier pour cela l'ancien style français, mérite cependant plus d'attention. La façade du côté de la cour a peut-être un peu de lourdeur, mais elle se distingue par son magnifique escalier extérieur, à jour, qui est certainement une des pièces capitales de l'architecture de la Renaissance. Gaston d'Orléans fit élever le quatrième corps de logis sur les dessins de François Mansard. » (De la Saussaye, *Histoire de Blois*.)

1. Les états de 1588 demandèrent, comme ceux de 1576 et de 1560, le rétablissement des élections ecclésiastiques et l'élection pour les emplois de judicature ; la restitution du droit de justice civile aux corps municipaux, l'égalité des poids et mesures. Ils voulurent que les ordonnances faites à la requête des états fussent immuables et n'eussent pas besoin d'être vérifiées en cour de parlement ; qu'il y eût pour les autres édits toute liberté de remontrances, et que les parlements ne fussent jamais contraints d'enregistrer ; que toutes les provinces pussent élire des pro-

Château de Blois.

Assassinat du duc de Guise (1588). — L'invincible Armada venait d'être détruite, on pouvait s'attaquer à l'allié de Philippe II. Quelques-uns voulurent mettre le duc de Guise en défiance : « Il n'oserait, » répondit-il. Le roi osa. « Il y a longtemps, disait-il, que je suis sous la tutelle de messieurs de Guise, je suis résolu d'en tirer raison; qui a compagnon a maître. » On lui proposait l'emprisonnement légal et le procès en forme. « Mettre le Guisard en prison, reprit-il, ce serait mettre dans les filets le sanglier qui serait plus puissant que nos cordes. » Il était décidé, s'il ne trouvait personne pour frapper le duc, à faire le coup lui-même : le jour fut fixé au 23 décembre.

Escalier du château de Blois.

Le 22, on engageait encore le duc de Guise à s'éloigner de Blois. « Qui quitte la partie la perd, » dit l'archevêque de Lyon, et Guise ajouta : « Mes affaires sont réduites

cureurs syndics auxquels les édits seraient communiqués avant d'être vérifiés en parlement; qu'enfin il n'y eût jamais, pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit, de levée d'argent, sans le consentement des états généraux. (A. Thierry *Histoire du tiers état*, p. 118.)

en tels termes, que quand je verrais entrer la mort par la fenêtre, je ne voudrais pas sortir par la porte pour la fuir. » Le roi l'avait averti que, se proposant d'aller passer la fête de Noël à Notre-Dame de Cléry, le conseil privé se tiendrait à six heures du matin. A quatre, le roi appela les Quarante-Cinq : « Il n'y a aucun de vous, leur dit-il, qui ne soit obligé de reconnaître combien est grand l'honneur qu'il a reçu de moi, ayant fait choix de vos personnes pour confier la mienne à votre valeur et fidélité. Vous avez été mes obligés, je veux être le vôtre. Le duc de Guise est résolu de faire son dernier effort sur ma personne, pour disposer après de ma couronne et de ma vie. Je suis réduit à telle extrémité, qu'il faut que je meure ou qu'il meure, et que ce soit ce matin. Ne voulez-vous pas me servir et me venger? » Tous s'écrièrent qu'ils étaient prêts à tuer le rebelle. « Cap de Diou! dit l'un d'eux, Gascon, nous vous le donnerons mort. » Le roi leur distribua lui-même des poignards et les posta dans son cabinet, dans sa chambre, sur l'escalier. En même temps, avec cette dévotion tout italienne qui mêle si aisément le crime et la prière, il faisait dire une messe par un de ses chapelains « pour que Dieu lui fît la grâce de pouvoir exécuter son entreprise. »

Le duc arriva plus tard qu'on ne l'attendait. Il reçut encore en route un billet qui lui annonçait son sort : « C'est le neuvième, » dit-il. Arrivé dans la chambre du conseil, il s'assit quelque temps. « J'ai froid, dit-il, le cœur me fait mal. » Quelques moments après, un secrétaire d'État vint le mander de la part du roi. Il passa de la chambre du conseil dans celle du prince, salua les gentilshommes et se dirigea vers la porte du cabinet où il supposait que se tenait Henri. Au moment où le duc soulevait la portière, un des Quarante-Cinq[1] le saisit par le bras et lui enfonça son poignard dans le sein, en criant : « Traître, tu en mourras! » Tous les poignards se levèrent aussitôt. « Eh! mes amis, mes amis! » s'écrie le duc : et, bien que frappé de tous côtés, il entraîne ses meurtriers d'un bout de la chambre à l'autre, les bras tendus, jusqu'au pied du lit du roi, où il tombe expirant. « Ah! s'écrie le cardinal en entendant le bruit, on tue mon frère. — Le roi a affaire à vous, monsieur, répond le maré-

1. Les Quarante-cinq étaient la garde personnelle du roi; Guise avait demandé leur licenciement.

chal d'Aumont, ne bougez pas ! » Et il le fit emmener. Le lendemain, on le tua à coups de hallebardes et l'on brûla les deux corps afin qu'on n'en fît point de reliques.

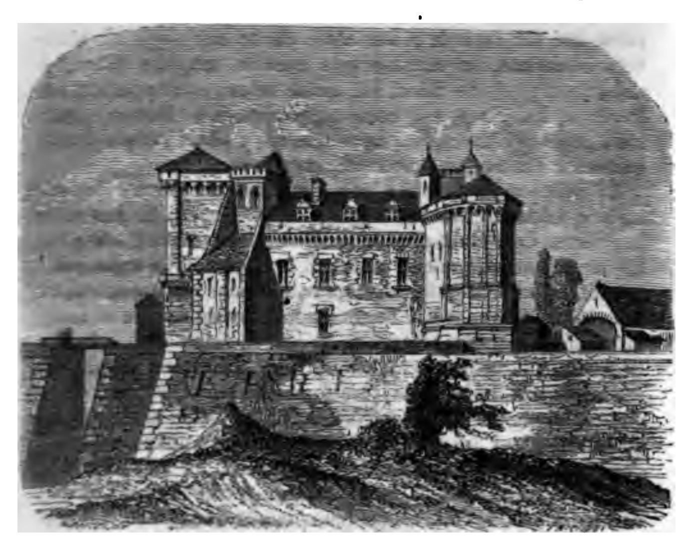
Le meurtre accompli, le roi sortit de son cabinet pour voir si son ennemi était bien mort, et le contempla longtemps; puis il courut dire à Catherine de Médicis, qui, alors âgée de soixante-dix ans, se mourait : « Je suis redevenu roi de France, madame, ayant fait tuer le roi de Paris. — Ce n'est pas tout de tailler, mon fils, répondit-elle, il faut recoudre. »

Assassinat du roi Henri III (1589). — Tuer le duc de Guise, en effet, ce n'était pas tuer la Ligue. Henri III avait cédé au désir de se venger, plutôt qu'il n'avait, par ce crime, accompli un dessein politique. « Morte la bête, disait-il, mort le venin! » Il se trompait; Guise tirait sa force de la Ligue, et non la Ligue de lui. A la nouvelle de sa mort, arrivée à Paris la veille de Noël, il y eut un moment de stupeur, puis la fureur éclata. Toutes les églises retentirent d'imprécations contre « le cauteleux cafard » et de lamentations au sujet des « deux frères martyrs de Jésus-Christ et du public. » Le fameux prédicateur Lincestre déclara qu'Hérode n'était plus roi de France, et il fit prêter à tous les auditeurs le serment de verser leur dernière goutte de sang pour venger la mort de Guise. « Levez la main, dit-il au président de Harlay, levez la main bien haut afin que le peuple la voie. » Des processions de nuit et de jour sillonnèrent la capitale. Dans l'une d'elles, cent mille personnes portant des cierges les éteignirent tout d'un coup en criant : « Dieu, éteignez ainsi la race des Valois. »

Les Seize forcèrent le conseil de ville à donner le commandement de Paris au duc d'Aumale, en attendant l'arrivée de Mayenne. La Sorbonne décréta « que le peuple français était délié du serment de fidélité prêté à Henri III. » Il était difficile d'ébranler la fidélité monarchique du parlement, on l'épura. Le gouverneur de la Bastille, Bussy-Leclerc se présenta au palais. Achille de Harlay s'y trouvait; averti le matin de rester chez lui : « Je n'en ferai rien, dit-il, ils ne sauraient me prendre en plus digne lieu qu'en mon siége. » Lorsque Bussy-Leclerc lut la liste de ceux qu'il venait arrêter en tête de laquelle était le président, cinquante se levèrent et le suivirent.

Henri III n'avait rien fait pour tirer profit du meurtre. Sa

mère lui avait dit avant de mourir « qu'il lui fallait maintenant promptitude et résolution. » Il croyait qu'il était encore l'heure de négocier, et il écrivait à la fois au pape, à Philippe II, à Mayenne, à Henri de Navarre, même à la Ligue qui renvoyait dédaigneusement son héraut sans l'entendre. D'Épernon et quelques milliers de seigneurs accourus auprès de lui ne lui donnaient pas assez de force pour agir, car,



Château de Saumur.

sauf quelques villes, ce qui n'était pas à la Ligue appartenait aux politiques ou aux protestants, et l'excommunication lancée contre lui, pour le meurtre d'un cardinal, embarrassait jusqu'à ses amis. Il ne s'était donc point sauvé par le guet-apens de Blois, mais il avait sauvé la fortune du roi de Navarre dans les bras duquel il fut réduit à se jeter.

Avant la dernière tragédie, le Béarnais avait été en de cruels embarras. Le triomphe de Guise ou des ligueurs eût causé sa ruine. « Le diable est déchaîné, écrivait-il (8 mars 1588), et c'est merveille que je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot, je me ferais Turc. Ah ! les violentes épreu-

ves par où l'on sonde ma cervelle. Je ne puis faillir d'être bientôt ou fou, ou habile homme. Cette année sera ma pierre de touche. » Elle le fut. Il sortit de là l'homme qui sut mener si bien, à travers les écueils, sa fortune et celle de la France. Henri III reçut le Béarnais à Plessy-les-Tours, après lui avoir livré le passage de la Loire à Saumur[1], en lui donnant cette ville et son fort château comme place de sûreté. Le roi de Navarre arriva habillé comme un soldat, le pourpoint usé sur l'épaule et aux côtés par la cuirasse, un manteau d'écarlate, un chapeau gris avec un panache blanc. Il se jeta aux pieds de Henri III, qui le releva en l'appelant son frère. « La glace est rompue, écrivit-il à Mornay, non sans nombre d'avertissements que si j'y allais j'étais mort : j'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu. »

La réunion de l'armée protestante et de l'armée royale sous le même étendard changeait complétement la nature de la guerre. Ce n'était plus le protestantisme féodal, c'était la Ligue démocratique qui menaçait la royauté; la monarchie entrait en lutte avec les masses catholiques révoltées contre elle. Henri III rappela à Tours son parlement inutile et lança un manifeste contre Mayenne et les chefs de la Ligue. Le Béarnais conduisit rudement la guerre, Pithiviers, Étampes, Poissy furent enlevés de vive force. Pontoise fit une énergique résistance. Le roi de Navarre faillit y être tué : une arquebusade, qui lui était destinée, jeta mort un colonel huguenot sur l'épaule duquel il s'appuyait, en observant la place. En deux mois, il fut maître du terrain entre Loire et Seine, et 15 000 Suisses ou lansquenets arrivèrent. Le soir du 30 juillet 1589, les deux rois avec 40 000 hommes, parurent en vue de Paris. Ils s'emparèrent du pont de Saint-Cloud, et les Parisiens purent voir la longue ligne des feux ennemis s'allumer et s'étendre en un vaste demi-cercle, sur la rive gauche de la Seine, depuis Argenteuil jusqu'à Vaugirard. Le roi de Navarre établit son quartier à Meudon, Henri III à Saint-Cloud. En contemplant de ces hauteurs la ville qui l'avait si ignominieusement chassé, il s'écria : « Paris, tête trop grosse pour le corps, tu as besoin d'une

1. Henri en donna le gouvernement à Duplessis-Mornay, une des plus pures renommées de ce temps, et qu'on appelait le pape des huguenots. Il fit de Saumur, où il resta jusqu'en 1621, la métropole des calvinistes français. Il y fonda une académie protestante qui devint célèbre dans toute l'Europe et mit le château à peu près dans l'état où nous le voyons aujourd'hui.



Saumur.

saignée pour te guérir et purger l'Estat de ta frénésie. » C'est bien une Saint-Barthélemy qu'il comptait recommencer, mais cette fois contre les ligueurs. Dans Paris même ses amis ne s'en cachaient pas. Ils disaient qu'avant trois jours il y aurait tant de pendus, qu'on ne trouverait pas assez de bois pour les gibets. Il avait mandé à la duchesse de Montpensier qu'il la ferait brûler vive le jour de son entrée. A quoi elle avait répondu qu'elle ferait du pis qu'elle pourrait pour le garder de passer les barrières.

Cependant la grande ville était atterrée; le peuple avait perdu de son énergie; mais la fureur s'était concentrée dans les chefs et au fond des cloîtres. La duchesse de Montpensier n'épargnait rien pour entretenir l'exaltation des prédicateurs. Un bras fanatique se fit l'instrument de la fureur commune, et mit en pratique la doctrine du tyrannicide plus d'une fois soutenue dans l'école et dans la chaire.

L'assaut devait être donné le 2 août. La veille, au matin, un jeune frère du couvent des Dominicains, Jacques Clément, sortit de Paris et se dirigea vers Saint-Cloud. Suivant les récits royalistes, il allait exécuter un projet conçu par Mayenne et la duchesse de Montpensier. Il s'y était préparé par le jeûne et les sacrements. Il était muni d'une fausse lettre du président de Harlay pour Henri III et fort bien renseigné. Conduit au roi, il déclara qu'il avait à lui dire « en secret des choses d'importance. » Les gardes s'éloignèrent, et, au moment où le roi s'approchait, l'assassin tira un couteau de sa manche et le lui plongea dans le bas ventre. « Le méchant moine, s'écria le roi, il m'a tué! » Henri arracha lui-même le fer de la plaie, d'où les entrailles sortirent aussitôt, et frappa son assassin au visage. Les gardes, accourus au bruit, massacrèrent le meurtrier sur la place.

On crut d'abord que la blessure ne serait point mortelle; mais bientôt une fièvre violente saisit le malade et annonça une fin prochaine. Henri de Navarre se rendit auprès de lui. « Mon frère, dit le roi, vous voyez comme vos ennemis et les miens me traitent; soyez certain que vous ne serez jamais roi si vous ne vous faites catholique. » Puis se tournant vers ceux qui l'entouraient : « Je vous prie, leur dit-il, comme mes amis, et vous ordonne, comme votre roi, de reconnaître après ma mort mon frère que voilà; pour ma satisfaction et votre propre devoir, je vous conjure que vous

lui prêtiez serment en ma présence. » Tous jurèrent. Il expira dans la nuit; il était âgé de trente-huit ans et en avait régné quinze. La race des Valois était éteinte.

La vieille Catherine de Médicis était morte six mois auparavant, le désespoir dans l'âme, sous la malédiction du cardinal de Bourbon, qui l'accusait d'avoir amené les Guises à la boucherie, et elle n'avait pas eu la consolation de penser que sa coupable vie avait été utile aux siens. Elle voyait, après trente années d'efforts, de ruses, de crimes pour affermir le pouvoir de ses fils, sa race menacée dans son dernier rejeton, le royaume déchiré, la couronne avilie, et la Ligue ou les huguenots prêts à triompher.

Catherine de Médicis a eu pourtant un apologiste qu'on ne s'attendait guère à lui trouver, Henri IV. Un jour, en 1600, que le président de Groulard rappelait au roi les maux déchaînés par elle sur la France : « Mais, je vous prie, dit-il, qu'eût pu faire une pauvre femme ayant, par la mort de son mari, cinq petits enfants sur les bras et deux familles qui pensaient d'envahir la couronne, la nôtre et celle des Guises? Fallait-il pas qu'elle jouât d'étranges personnages pour tromper les uns et les autres, et cependant garder, comme elle a fait, ses enfants qui ont successivement régné par la sage conduite d'une femme si avisée? Je m'étonne qu'elle n'a encore fait pis! » C'est après tous ses malheurs que Henri parlait ainsi, quand « l'expérience des choses du monde lui avait appris d'être plus prudent que vindicatif[1]. » Mais c'était oublier bien légèrement ses amis égorgés, et pour un brave soldat comme lui, qui n'avait sur les mains que du sang loyalement répandu, c'était pousser bien loin le respect de l'habileté. Il est vrai que lui aussi a joué bien des personnages[2].

1. *Lettres* d'oct. 1606, au landgrave de Hesse. Notons en passant que Henri IV n'était parent de Henri III qu'au vingt-deuxième degré, ce qui, d'après le droit civil, lui eût ôté tout droit à l'héritage *privé* du dernier des Valois.

2. FAITS DIVERS. — Rédaction du code Henri III par le président Brisson. — Un édit de 1581 proclame *la Permission de travailler* un droit royal et assujettit, en conséquence, les gens de métier à certaines redevances envers le fisc. — 1587. Création d'une chaire d'arabe au Collège royal.

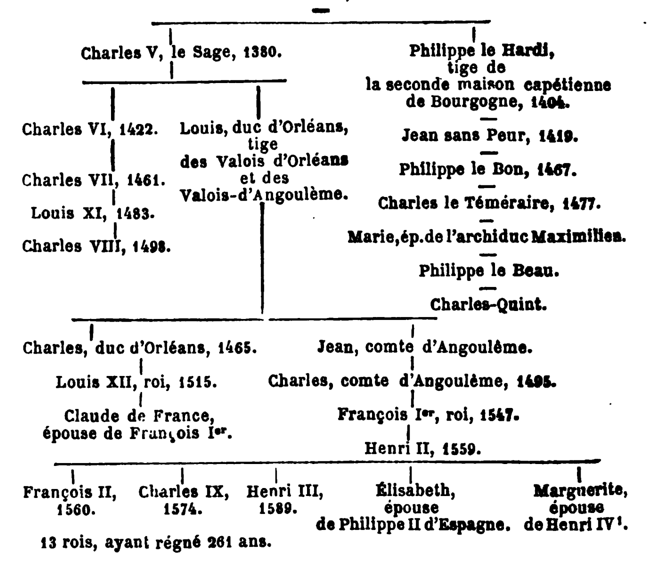
TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE LA MAISON CAPÉTIENNE DE VALOIS.

(*La date qui suit chaque nom est celle de la mort.*)

Charles, comte de Valois, et fils de Philippe III.

Philippe VI, roi de France, 1350.

Jean le Bon, 1364.



1. Béatrix de Bourbon épouse, en 1272, Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis. Leurs descendants forment la branche ducale de *Bourbon*, qui s'éteint en 1503, et les branches cadettes de la *Marche*, éteinte en 1438, de *Montpensier*, en 1527, de *Vendôme*, qui se continue jusqu'à Henri IV, divisée elle-même en deux branches : celle de *Bourbon-Vendôme*, qui acquit le royaume de Navarre par le mariage d'Antoine, et celle des princes de la Roche-sur-Yon, ducs de Montpensier, éteinte en 1608; enfin celle de *Bourbon-Condé*, formée par un frère d'Antoine de Vendôme, Louis Ier, oncle de Henri IV, et chef du parti calviniste. Son arrière-petit-fils fut le grand Condé.

CHAPITRE XLVI.

RÈGNE DE HENRI IV DE 1589 A 1598[1].

Henri IV; ses premiers embarras. — L'assassinat du dernier des Valois mit la douleur et le trouble dans le camp de Saint-Cloud, la joie et la confiance dans Paris. Au camp, les catholiques s'éloignaient déjà des protestants. On voyait les premiers, dit un témoin oculaire, « comme gens forcenés, enfonçant leurs chapeaux, les jetant par terre, fermant les poings, complotant, se touchant la main, formant des vœux et des promesses dont on avait pour conclusion : plutôt mourir de mille morts ! » Dans la ville, les duchesses de Montpensier et de Nemours parcouraient les rues dans leurs carrosses, criant dans tous les carrefours : « Bonnes nouvelles, mes amis ! bonnes nouvelles ! le tyran est mort, il n'y a plus de Henri de Valois en France. » On faisait des feux de joie, on célébrait dans la chaire « le martyre du bienheureux Jacques Clément » ; on l'invoquait comme un saint, sa vieille mère fut amenée à Paris, et montrée au peuple « comme une merveille ! »

« Vous êtes le roi des braves, avait dit à Henri un des seigneurs catholiques, et ne serez abandonné que des poltrons ! » Malgré cette loyale parole, beaucoup de catholiques s'éloignèrent ; pour retenir les autres, Henri s'engagea solennellement, dans une assemblée des principaux seigneurs, à maintenir dans son royaume la religion catholique, jusqu'à la convocation d'un concile national ou général qui réglerait la question

1. Ouvrages à consulter : *Lettres missives de Henri IV* dans la collection des *Documents inédits de l'histoire de France*; les *Économies royales* de Sully ; les *Mémoires* de la Force, de Villeroi, du duc d'Angoulême, du duc de Nevers, de Cheverny et de Goulard ; la *Chronologie novennaire* de Palma-Cayet ; le *Journal* de l'Estoile ; les *Histoires générales* de de Thou et d'Aubigné ; l'*Histoire d'Henri IV* de Mathieu ; les *Lettres* de Pasquier ; les *Mémoires et correspondances* de Duplessis-Mornay ; l'*Histoire de Henri IV*, de M. Poirson ; *Henri IV considéré comme écrivain*, par Jung ; *Sixte-Quint*, par le baron de Hübner.

religieuse, et à conserver chacun dans ses droits et offices, à garantir aux calvinistes la liberté de leur culte dans une ville par bailliage. L'assemblée alors le reconnut comme roi de France, sous le nom de Henri IV, « selon la loi fondamentale du royaume (4 août). » L'acte fut dressé, signé de tous les assistants et enregistré par le parlement de Tours.

A Paris, au contraire de ce qui se passait à Saint-Cloud, on était d'accord sur la religion, mais non sur les personnes. Décidés à repousser du trône un hérétique, les ligueurs hésitaient entre le jeune duc de Guise et son oncle, le duc de Mayenne. Le premier était, depuis la mort de son père, prisonnier des royalistes, et par conséquent un peu oublié : le second, politique habile, manquait de tout ce qu'il faut à un chef populaire, audace, éclat, activité infatigable et décision prompte. Il y avait d'autres prétendants; le duc de Lorraine, beau-frère des trois derniers Valois, le duc de Savoie, fils d'une sœur de Henri II, et le roi d'Espagne, qui parlait des droits de sa fille, née d'une fille de Henri II, sœur par conséquent des trois derniers Valois, et comptait bien se saisir de la couronne au milieu de l'anarchie qu'il avait déchaînée. Mayenne, tout-puissant dans Paris, le lendemain de la mort de Henri III, aurait pu brusquer la fortune; il ne l'osa, et, le 5 août, il fit proclamer roi, sous le nom de Charles, le cardinal de Bourbon, alors prisonnier du Béarnais, se contentant de prendre pour lui-même la lieutenance générale. Cette nomination ne résolvait rien, et, en reconnaissant le droit de la famille de Bourbon, Mayenne montrait que le roi légitime était Henri IV.

Cependant, la déclaration du 4 août n'avait pas satisfait tout le monde dans l'armée royale. D'Épernon et plusieurs seigneurs catholiques se retirèrent; la Trémouille, avec neuf bataillons protestants, prit le chemin du Midi, ne voulant pas « servir sous les drapeaux d'un souverain qui s'engageait à protéger l'idolâtrie. » L'armée de siége diminua de moitié. On ne pouvait rester avec quelques milliers d'hommes en face de la grande cité. Plusieurs conseillèrent au roi de retourner dans le Midi. « Qui vous croira roi de France, lui dit d'Aubigné, en voyant vos lettres datées de Limoges? » Henri se décida à rester dans le Nord, et cette résolution sauva sa couronne.

Division de la France. — La France était partagée, et non-seulement la France, mais presque chaque province. A

côté d'une ville qui tenait pour la Ligue, une autre tenait pour le roi ; il y avait le parlement de Paris et celui de Tours. Le parlement ligueur du roi s'était démembré, et une partie de ses membres siégeait à Caen, comme celui de Carcassonne se forma, un peu plus tard, aux dépens de celui de Toulouse. Un sixième de la France était pour Henri IV ; le reste n'était pas tout entier pour la Ligue. Plusieurs villes et provinces, comme Bordeaux et une partie de la Guyenne, restaient neu-



Château de Dieppe.

tres ; quelques gouverneurs ou seigneurs puissants, d'Épernon, Damville, en Languedoc, Ornano, en Dauphiné, attendaient les événements.

Campagne de Henri IV en Normandie (1589). — Il fallait faire reconnaître le vrai roi à ses actes. Henri IV envoya Longueville en Picardie, d'Aumont en Champagne, pour lui en ramener ce qu'ils pourraient y lever de troupes et d'argent ; et il se dirigea lui-même vers la Normandie. Senlis, Compiègne, Gournay, Gisors, reçurent garnison

royale, et livrèrent leurs recettes, dont l'armée avait grand besoin. Une tentative contre Rouen échoua; mais Henri, tourna tout à coup sur Dieppe, y fut reçu à bras ouverts. C'était une précieuse acquisition, qui le mettait en communication avec l'Angleterre, dont il attendait des secours. La grande Élisabeth comprenait que le roi de Navarre combattait autant pour elle-même que pour lui. « Le dernier jour de la France, disait-elle, sera la veille du dernier jour de l'Angleterre. » Le gouverneur de Caen vint à Dieppe faire au roi hommage de la moitié de la Normandie.

A Paris on commençait à murmurer contre les lenteurs de Mayenne. Philippe II, Sixte-Quint lui avaient envoyé de l'argent pour faire des recrues en Allemagne. Il se décida enfin à sortir de la ville avec 25000 hommes, en rallia 8000 en route, et se dirigea sur Dieppe, promettant de ramener le Béarnais captif ou de le jeter à la mer. Henri avait moins de 10000 hommes et fort peu d'argent : « Mes chemises sont toutes déchirées, écrivait-il à Rosny, mon pourpoint troué aux coudes, et, depuis deux jours, je soupe et dîne chez les uns et chez les autres. » Les membres du conseil étaient d'avis qu'il s'embarquât pour l'Angleterre. Le maréchal de Biron s'y opposa: « Sortir de France, s'écria-t-il, pour vingt-quatre heures, c'est s'en bannir pour jamais! » Henri IV était de cet avis, il s'empara d'Eu, du Tréport, et s'établit fortement autour de Dieppe, ayant son camp sur les hauteurs d'Arques, au pied du château, à une lieue et demie de là, et une bonne garnison au Pollet, principal faubourg de la ville. Son artillerie était insuffisante; il y suppléa en montant ses plus petits canons sur des affûts à roues, auxquels il attela plusieurs chevaux, et fit ainsi le premier usage de l'artillerie légère, idée qui ne devait être retrouvée que par Gustave-Adolphe et Frédéric II.

Combats d'Arques (16 sept.-6 oct. 1589). — La grosse armée de Mayenne échoua pendant trois semaines d'attaques consécutives contre ces habiles dispositions et plus encore contre la valeur de Henri et de ses troupes. Elle ne laissa pas un point de la ville ou des retranchements sans tenter l'assaut ou l'escalade, et fut partout repoussée. Le 21 septembre, à l'attaque du camp, les lansquenets de Mayenne, firent mine de l'abandonner; on les introduisit dans les lignes; aussitôt ils se jetèrent sur ceux qui venaient de leur tendre la main, et s'emparèrent d'une maladrerie qui servait

de défense de ce côté. Quelques-uns de leurs chefs pénétrèrent même jusqu'au roi et lui crièrent de se rendre. Le désordre fut tel, que Henri désespéré demandait à grands cris « s'il ne se trouverait pas cinquante gentilshommes pour mourir avec leur roi. » Châtillon, avec des fantassins huguenots, partit du Pollet et parvint à débusquer les traîtres. Mayenne alors tourna le camp royal et parut le 26 devant Dieppe par l'ouest. Mais Henri l'avait deviné et prévenu. Le 23, il avait reçu d'Angleterre 1200 hommes, des provisions, et la promesse d'un nouvel envoi de 4000 hommes. Longueville, la Noue et d'Aumont arrivaient à son secours avec une autre armée. Mayenne se retira sur la Somme, appelant à l'aide les Espagnols des Pays-Bas. Henri écrivit à Crillon avec sa joviale humeur : « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu à Arques, et tu n'y étais pas. »

Surprise tentée sur Paris (1589). — Henri se trouvait à son tour à la tête de 25 000 hommes. Il gagna trois marches sur Mayenne et se porta rapidement sur Paris, en donnant ordre à Montmorency-Thoré de couper derrière lui le pont de Saint-Maxence sur l'Oise. A la faveur d'un épais brouillard, tous les faubourgs de la rive gauche, Saint-Germain. Saint-Jacques, Saint-Marceau et Saint-Victor furent enlevés, les royalistes s'y jetèrent au cri de : « Saint-Barthélemy ! » Si les moines et les bourgeois ne s'étaient trouvés aussitôt prêts, le coup de main eût réussi. La Noue essayait déjà de passer la Seine près de la tour de Nesle. Mais on apprit l'arrivée de Mayenne par le pont qu'on avait négligé de couper. Henri se contenta de piller les faubourgs, ce qui devait tenir lieu aux siens de la solde qu'il ne leur donnait pas et prit la route de Tours, capitale du parti royaliste.

Succès du roi dans l'ouest (1589). — Chemin faisant, il emporta Étampes, Châteaudun, Vendôme, et, de Tours, décida le Mans, Alençon, Angers, Laval à le reconnaître. En quelques semaines toute la Normandie de la Seine à la Vire fut soumise de gré ou de force. La nouvelle de ces succès entraînait les neutres ; deux cardinaux étaient venus le recevoir à Tours ; le parlement de Rennes fit sa soumission avec une partie de la Bretagne ; Ornano et Lesdiguières en Dauphiné, la Valette en Provence, Damville en Languedoc, se déclarèrent pour lui. Au dehors, la république de Venise le reconnut comme roi légitime ; déjà même Sixte-Quint se

laissait ébranler par les raisons que lui avaient fait porter les catholiques qui suivaient le Béarnais.



Cathédrale de Tours[1].

Rivalités dans le parti de la Ligue. — Les ambitions rivales des ennemis de Henri IV servaient sa cause. Les ducs

1. Henri IV appelait les deux tours « de beaux bijoux auxquels il ne manquait que des étuis. »



Tours.

de Lorraine et de Savoie, renonçant à l'idée de s'assurer la couronne, tâchaient au moins de démembrer le royaume : l'un trouvait les Trois-Évêchés et la Champagne fort à sa convenance ; pour l'autre, c'était le Dauphiné et la Provence. Les ducs de Mercœur, de Nevers, de Nemours, voulaient des principautés indépendantes. Philippe II, qui tenait à sa solde le conseil de l'Union et les Seize, leur demandait le titre de protecteur du royaume au nom de sa fille ; et les Seize, de leur côté, rêvaient un État sans roi et sans noblesse, une sorte de république théocratique gouvernée du haut de la chaire. Mayenne avait bien, lui aussi, ses secrètes espérances ; mais il ne pouvait les afficher qu'après une victoire ; il se remit donc en campagne. Avant de quitter Paris, il eut soin de réformer le conseil de l'Union, pour y faire entrer ses créatures.

Bataille d'Ivry (1590). — Le roi assiégeait Dreux. Mayenne, pour sauver la ville, livra bataille dans la plaine de Saint-André, près d'Ivry (14 mars). Les ligueurs avaient 15 à 16 000 hommes dont 4000 à cheval, de sorte que leur front se montrait comme une épaisse forêt de lances ; les royalistes avaient 8000 fantassins et 3000 cavaliers, armés seulement d'épées et de pistolets. On parlait à Henri d'assurer sa retraite en cas de revers : « Point d'autre retraite, dit-il, que le champ de bataille. » Et il ajouta : « Compagnons ! gardez bien vos rangs ; si vous perdez vos enseignes, cornettes ou guidons, ce panache blanc que vous voyez en mon armet, vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire ! »

Tous les escadrons s'ébranlèrent à la fois. Le roi chargea les lanciers français et wallons ; il passa avec les siens sous leurs lourdes et longues lances, les attaqua vigoureusement corps à corps, d'estoc et de taille, et les mit en fuite. Les chevau-légers royalistes cédaient devant un escadron de Wallons ; Henri court à eux : « Tournez visage, leur crie-t-il, et, si vous ne voulez pas combattre, regardez-moi mourir ! » Au bout de deux heures, toute l'armée de la Ligue était en fuite. La victoire gagnée, le Béarnais se rappela qu'il était roi : « Quartier aux Français, cria-t-il, main basse sur les étrangers ! » Cinq pièces de canon, 80 enseignes d'infanterie, 20 cornettes de cavalerie furent les trophées des vainqueurs. La route de Paris leur était ouverte ; Henri les y mena.

Siége de Paris (1590). — Il y avait dans la ville peu de munitions, peu de vivres, et les murailles se trouvaient en mauvais état. Les Parisiens suppléèrent à tout par leur exaltation religieuse. Le moine Chrestin avait été chargé d'annoncer au peuple la nouvelle de la défaite d'Ivry, il prit pour texte de son sermon ces paroles de l'Écriture : « Je châtie ceux que j'aime. » Comme il commençait, un courrier aposté vint lui remettre une lettre; il continua, raconta les longs détails de cette leçon donnée aux siens par le Seigneur, et envoya aux murailles tous ceux qui l'écoutaient. Les prédications de Rose, de Boucher, de Lincestre, entretinrent chaque jour cet enthousiasme. La présence du légat du pape, Cajetano, fit encore davantage. Il jura de ne point quitter Paris, quoi qu'il advînt, et fit rendre par la Sorbonne un décret déclarant coupable de péché mortel quiconque parlerait de traiter avec le Bourbon, et promettant à ses ennemis la palme du martyre.

Trente mille hommes s'enrôlèrent; on fondit les cloches pour en faire des canons; un frère de Mayenne, le jeune duc de Nemours, qui se fit recevoir bourgeois de Paris, pour flatter la démocratie de la Ligue, dirigea la défense. Le lendemain du premier assaut, livré le 30 mai, une étrange procession parcourut toute la ville. Les principaux héros de la Ligue, Rose, Boucher, Lincestre, la barbe et la tête rasées, un hausse-col par-dessus le camail et le rochet, l'épée au côté et la pertuisane au bras, ouvraient la marche; suivaient quatre par quatre, au nombre de 1300, les cordeliers. jacobins, carmes, capucins, feuillants, en ordre de bataille, la hache ou l'arquebuse sur l'épaule, dans un accoutrement moitié religieux et moitié militaire qui avait quelque chose de burlesque et de terrible à la fois; « l'Église militante » chantant des hymnes entremêlées de salves de mousqueterie, défila devant le légat qui la bénit et traita ces moines de vrais Machabées, nom que quelques-uns méritèrent à la défense des remparts.

Henri IV ne se flatta point d'emporter d'assaut une ville ainsi défendue; mais il comptait sur la famine, et coupa tous les arrivages, espérant ainsi abattre les Parisiens. Il ne fit que les élever, selon d'Aubigné, « à un haut degré de vengeance qui sentait le juste et le glorieux. » On supporta la famine aussi bien que la guerre. La mort du vieux cardinal de Bourbon, « vrai roi de théâtre et de peinture, » simplifiait

la question (mai 1590), mais rendait la haine des ligueurs plus furieuse. Le 24 juillet, le roi fit donner un assaut : au bout de deux heures les faubourgs furent emportés.

La détresse fut alors à son comble; après avoir diminué chaque jour la ration de pain qu'on distribuait au peuple, le corps de ville ne donna plus rien ; chacun eut à se pourvoir. On abattit les chevaux, ânes, mulets qui survivaient encore. Tout ce qui avait vie, même des animaux immondes, fut traqué, dévoré. La duchesse de Montpensier refusa de céder un petit chien qu'elle gardait, disait-elle, « comme dernière ressource pour sa propre vie. » Quelques-uns pilèrent des ossements de morts pour en faire une sorte de pâte, et moururent de cet affreux aliment. Chose horrible! les hommes d'armes commençaient à faire la chasse aux petits enfants; une mère mangea le sien.

Il y a bien souvent la légende à côté de l'histoire. C'est à la légende qu'appartient le Henri IV laissant entrer des vivres dans Paris qu'il assiége; celui de l'histoire tance vivement ses serviteurs, d'O, de Givry et d'autres, qui se relâchaient de la sévérité ordinaire en pareille occurrence, en faisant passer des secours aux amis qu'ils avaient dans la place. Si sa bonté ne va pas jusqu'à leur permettre de défaire d'une main ce qu'il fait de l'autre, elle l'attendrit du moins au spectacle de tant de maux. « J'aimerais quasi mieux, disait-il, n'avoir point de Paris, que de l'avoir ruiné par la mort de tant de personnes.... » et un jour qu'il rencontra des paysans qu'on menait pendre pour avoir été surpris introduisant une charrette de pain par une poterne, il les fit relâcher, leur distribua quelque argent et leur dit : « Le Béarnais est pauvre; s'il avait davantage, il vous donnerait plus. »

Intervention du duc de Parme et des Espagnols (1590). — Dans la crainte de perdre les Pays-Bas, alors fortement inquiétés par Maurice de Nassau, Philippe II n'avait qu'à la dernière extrémité donné ordre à son meilleur général de secourir les Parisiens. Parti de Valenciennes le 3 août, le duc de Parme arriva à Meaux le 23, fort à temps, car le siége durait depuis quatre mois. Déjà les politiques, quoique bien peu nombreux, avaient levé la tête et crié dans les rues: Du pain ou la paix! « Deux jours encore, et ceux de Paris, dit une relation, eussent été obligés d'ouvrir les portes à Henri IV et même de le prier d'entrer dedans. » Le roi alla au-devant des Espagnols pour les combattre dans les plaines

de Chelles. Le duc de Parme, habile tacticien, escarmoucha avec les Français, les occupa pendant quatre jours, et le cinquième, à la faveur d'un épais brouillard, surprit Lagny qui commande les approvisionnements de Paris par la Marne, comme Corbeil par la Seine; et de cette ville il lança une nombreuse flottille de bateaux avec des soldats et des vivres, afin de ravitailler Paris. Tout l'effort d'une laborieuse campagne était perdu.

Intervention des Anglais et des Allemands; prise de Chartres (1591). — Pendant l'hiver, le vicomte de Tu-



La porte Guillaume, à Chartres[1].

renne, un des plus habiles du parti, fut envoyé en Angleterre et en Allemagne. Il obtint 700 Anglais d'Élisabeth, 2000 Hollandais de Maurice, et leva en Allemagne 4000 chevaux et 8000 fantassins qu'il amena lui-même. Il reçut du roi, en récompense de ces signalés services, la main de l'héritière de la petite souveraineté de Bouillon et de Sedan, sur les frontières de la Champagne. Turenne n'avait point encore rejoint le roi,

1. Cette porte est la seule qui subsiste des sept portes fortifiées qui donnaient autrefois accès dans la ville.

que Henri IV avait pris (19 avril 1591) le grenier de Paris, Chartres, et comme les neuf dixièmes des évêques de France l'avaient reconnu, il fit tenir dans cette ville un concile national qui déclara nulles et non avenues de nouvelles excommunications lancées par le pape Grégoire XIV contre lui. Il ne fallait plus songer à prendre Paris, où 4000 Espagnols tenaient garnison; mais Henri, pour investir de loin sa capitale et lui couper les arrivages de la Normandie, comme il venait, en prenant Chartres, de lui couper ceux de la Beauce, parut tout à coup devant Rouen (novembre 1591).

Siége de Rouen (1591-1592): combats d'Aumale et d'Yvetot (1592). — Ce fut un second siége de Paris; la Ligue y était très-forte, et la défense fut dirigée par un homme d'énergie et de ressources, Villars-Brancas, gouverneur de Normandie. Si la famine ne fut pas aussi grande, les attaques furent bien plus sanglantes. Le duc de Parme vint encore une fois des Pays-Bas pour délivrer la place, en mars 1592. Henri IV ne voulait pas, cette fois, renouveler la faute qu'il avait faite devant Paris. Il laissa Biron avec son infanterie continuer le siége, et à la tête d'une cavalerie leste et brave de 7000 hommes, il courut au-devant de l'ennemi. A Aumale, il s'aventura avec 600 cavaliers, au milieu de l'armée espagnole, reçut un coup de mousquet, et ne s'en tira que parce que le duc de Parme ne put croire que ce fût le roi de France qui était venu faire ainsi le coup de pistolet dans ses lignes « comme un carabin. » Biron, cependant fut forcé de lever le siége de Rouen (avril). Le duc de Parme entra dans la place, et dégagea la Seine en prenant Caudebec, mais il reçut une blessure que sa mauvaise santé rendit mortelle. Pendant qu'il était retenu sur son lit de souffrance, Henri IV attaqua son armée à Yvetot, lui tua 3000 hommes, et l'enferma dans une position qui semblait désespérée, entre la Seine et la mer. « Vive Dieu! s'écria-t-il avec sa gaieté ordinaire, si je perds le royaume de France, je suis en possession de celui d'Yvetot[1]. » Le duc de Parme se tira cependant de ce mauvais pas; des bateaux secrètement préparés à Rouen descendirent rapidement la Seine, avec le reflux, jusqu'à Caudebec; en une nuit l'armée passa sur l'autre

1. Yvetot, terre allodiale, la seule qui subsistât au nord de la Loire, et dont le seigneur ne rendait hommage à personne, était quelquefois, à cause de cette circonstance, appelé le roi d'Yvetot.

rive ; elle était sauvée, et regagna sans encombre les Pays-Bas. Mais le duc ne put aller plus loin qu'Arras, où il mou-



Église de Caudebec[1].

rut le 3 décembre. Deux fois ce grand homme de guerre avait arraché la victoire des mains du roi, et retardé la fin de

1. Caudebec était alors une des villes les plus commerçantes de la basse Seine. Quand Henri IV arriva devant le Portail de son église, charmante construction du quinzième siècle, il s'écria : « Voilà la plus belle chapelle que j'aie jamais vue. » La révocation de l'édit de Nantes a tué son industrie ; Rouen et le Havre ont tué son commerce.

la crise. Heureusement la Ligue travaillait elle-même pour Henri IV.

Les Seize. — Depuis la suppression du conseil général de l'Union, une lutte sourde avait toujours existé entre Mayenne et les Seize, c'est-à-dire entre la fraction aristocratique et la fraction démocratique de la Ligue; entre le parti français et le parti espagnol. Les revers de Mayenne, les premiers succès du duc de Parme, rendirent aux Seize la puissance qu'ils avaient un instant perdue. Ils commencèrent à accuser hautement « la tyrannie de la noblesse et l'injustice des chefs de justice qui ruinaient l'autorité et la puissance des ecclésiastiques et la liberté du peuple. » Depuis la mort du Balafré, à Blois, son fils était retenu au château de Tours; il s'évada le 15 août 1591, et accourut à Paris plein de l'ardeur et de la haine qu'il avait amassées durant ses deux années de captivité. Les Seize crurent trouver en lui le chef qui leur convenait; ils firent luire à ses yeux l'espérance d'épouser la fille de Philippe II, et de s'asseoir avec elle sur le trône de France.

Exécutions ordonnées par les Seize (1591); démagogie de la Ligue. — Pendant les dernières opérations autour de Rouen, les prédications avaient pris un caractère farouche. L'un disait ouvertement qu'il fallait jouer au couteau; l'autre demandait « une nouvelle saignée » contre les politiques. Des figures sinistres se montraient. Le 15 novembre (1591), Bussy-Leclerc, Crucé et les plus animés de la faction prirent les armes, se rendirent au Palais, en arrachèrent le président Brisson, les conseillers Claude Larcher et Jean Tardif, et les conduisirent au Châtelet, où un prêtre et le bourreau les attendaient. Brisson demanda en vain d'être mis au pain et à l'eau entre quatre murailles pour y achever un livre qu'il avait commencé. Il fut pendu sur l'heure. Ces chefs du parlement étaient à la fois les partisans de Mayenne et de l'autorité monarchique; leur mort fut le signal du meurtre d'un certain nombre de suspects. Le but de la conspiration était de s'assurer du pouvoir pour dominer les états qui allaient s'assembler, puis d'y faire élire un roi catholique, tenu d'établir l'inquisition en France, de respecter les priviléges reconquis du clergé et des communes, et de se soumettre aux résolutions arrêtées par les états, désormais réunis tous les cinq ans. C'était en un mot, pour la religion, l'introduction en France du régime qui a été si fatal

à l'Italie et à l'Espagne ; pour la politique, la destruction de la grande œuvre de l'unité nationale entreprise depuis trois siècles.

Rupture entre Mayenne et les Seize (1592). — De retour à Paris, Mayenne se vit débordé, perdu, s'il n'étouffait pas cette démagogie farouche; il enveloppa la Bastille, d'où Bussy-Leclerc n'eût que le temps de s'enfuir, fit saisir et décapiter quatre des Seize, cassa leur conseil et confia les fonctions municipales à des *politiques* déclarés (4 février 1592). Les ligueurs furent consternés. Le prédicateur Boucher dit en face du duc que c'était « une vraie boucherie, et les victimes, des martyrs de Dieu; » le parti, en effet, fut ce jour-là frappé à mort.

Mayenne venait de rendre un grand service à la France, mais non pas à lui-même; il n'essaya pas de restituer à la Ligue, en la disciplinant, la force qu'il venait de lui ôter. « Qui croira, lui écrivit Villeroi, que vous combattez pour la foi catholique et pour le soulagement du peuple, voyant à votre suite Dieu blasphémé comme il l'est et toutes sortes d'impiétés, sacriléges, voleries, ravissements et autres méchancetés commises sans justice, police, ni règle aucune?... Nos villes sont remplies de confusion et de pauvreté; nos magistrats et officiers y sont gourmandés et sans autorité ; vos gens de guerre ont vécu si licencieusement, qu'ils nous ont fait haïr de Dieu et des hommes. »

États généraux de la Ligue (1593); Philippe II; la satire Ménippée. — Il était évident pour tous que la guerre n'amènerait pas de solution. La France pourrait s'y abîmer; mais un parti ne détruirait pas l'autre. L'idée d'une transaction, d'un compromis revenait donc dans les esprits. Chaque faction jusque-là avait repoussé les états généraux, comptant davantage sur sa force et craignant de remettre ses destinées au scrutin d'une assemblée. Maintenant leur nom se retrouvait dans bien des bouches ; les écrits, les pamphlets des deux partis, avaient tellement bouleversé les vieilles opinions, que beaucoup; ne sachant auquel entendre, demandaient qu'on laissât parler la nation même. Les ligueurs Boucher et Rose remettaient l'élection royale aux états généraux et exaltaient les droits du peuple pour les soumettre à l'Église. Les protestants, devenus les défenseurs de l'autorité royale, tenaient pour l'hérédité et opposaient à l'autorité pontificale, comme aux prétentions populaires, le droit divin des rois.

Les états, depuis longtemps convoqués, mais toujours retardés par la guerre, s'ouvrirent enfin à Paris, le 15 janvier 1593. Il ne vint qu'environ 130 députés, la plupart du tiers état. Le roi d'Espagne comptait sur eux. « On voyait nuit et jour, dit l'Estoile, les agents des prétendants à la couronne qui allaient visiter les députés et briguer leurs suffrages. » Aux arguments tirés de la religion, Philippe II en joignait d'une autre sorte. Il s'était dit qu'il serait plus facile d'acheter la France que de la conquérir, et il n'épargnait pas l'argent. Si les historiens d'Espagne ont bien compté, c'est trente millions de ducats, quelque chose comme cinq ou six cents millions de francs, que ses visées sur la France lui coûtèrent. Le Béarnais, lui, n'avait dépensé que de l'héroïsme, autant, il est vrai, qu'il en eût fallu, en d'autres circonstances, pour gagner un royaume; mais le culte qu'il professait formait un obstacle invincible : le chef des protestants ne pouvait être le roi des catholiques. Depuis bien longtemps Henri le sentait; et comme il n'avait jamais été attaché par des liens bien forts au calvinisme, il songeait à les rompre, pour terminer enfin une guerre atroce et sans cela éternelle. Entre l'or du roi d'Espagne et le sacrifice que l'héritier légitime s'apprêtait à faire pour cesser d'être le roi d'un parti et devenir le roi de la France, Mayenne avait peu de chose à offrir; il ne désespéra pourtant pas de réussir, en opposant l'un à l'autre, l'étranger et l'hérétique, et en tâchant de passer entre les deux.

Les députés, nommés sous l'influence de Mayenne, étaient en général tièdes et quelque peu effrayés de ces pouvoirs souverains qu'on leur conférait; ils le montrèrent en acceptant à Suresnes une conférence avec les catholiques du parti du roi (29 avril). Pour leur donner le courage qu'ils n'avaient point, il fallait peser sur eux; mais, ici, le duc de Feria, ambassadeur d'Espagne, et Mayenne se contrariaient l'un l'autre. Le Béarnais mit les états dans une plus grande incertitude encore; il convia le 18 mai à Mantes plusieurs prélats et docteurs, tant du parti royal que du parti de l'Union, pour « traiter des différences dont procède le schisme qui est en l'Église. » L'ambassadeur d'Espagne voulut brusquer le dénoûment avant que l'assemblée de Mantes trouvât quelque transaction. Le 28 mai, il fit proposition formelle aux états, d'élire pour reine Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II, et petite-fille, par sa mère, du roi de France Henri II :

« Rompre la loi salique, s'écria un ligueur, c'est perdre le royaume! » Mayenne demanda deux jours pour délibérer, « d'autant que c'était, disait-il, la délibération la plus haute qui se pût traiter en chrétienté. » Le délai expiré, on ne fut guère plus avancé. Dans la première séance générale, on pressa davantage l'ambassadeur; on lui demanda quel époux le roi destinait à sa fille. « L'archiduc Ernest d'Autriche, » répondit-il. Ce fut une explosion de murmures, car quelques-uns avaient compté, au moins, sur le jeune duc de Guise. Ainsi, c'était à un prince étranger, à une princesse étrangère, qu'on livrait la France; c'était cette maison d'Autriche que nos rois avaient combattue pendant cinquante ans que la Ligue amenait au Louvre. La lumière se fit.

Déjà le 8 avril un prédicateur avait dit à l'église Saint-Jacques la Boucherie : « Il n'y a plus de religion parmi nous, tout n'est qu'ambition; les beaux états qu'on tient! c'est la cour du roi Pétaud, où chacun veut être le maître. Il n'est aucun de nos gouverneurs qui n'aspire à être roi, et c'est à qui emportera le morceau. » Telle fut bientôt l'opinion de tous. Elle eut plus tard (1594) son expression dans un merveilleux pamphlet, la *Satire Ménippée*, œuvre de quelques bourgeois parisiens, le chanoine P. le Roy, Nicolas Rapin, Passerat, Pierre Pithou. etc., qui achevèrent de tuer la Ligue par le ridicule. Le *Catholicon d'Espagne*, première partie de la satire, démasqua l'ambition que Philippe II cachait sous les dehors de champion du catholicisme; dans l'*Abrégé des états de la Ligue*, chacun des grands personnages qui avaient joué leur rôle dans l'Union vint étaler sa folle ambition ou sa honteuse avidité. Enfin, un député du tiers, dans un discours qui s'élevait jusqu'à l'éloquence, faisait toucher du doigt à chacun la morale du pamphlet. « Il faut, disait-il, qu'ayant la mort entre les dents, nous disions que nous nous portons bien. O Paris qui n'es plus Paris, mais une spélunque (caverne) de bêtes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons et Napolitains, un asile de voleurs, meurtriers et assassinateurs; te voilà aux fers, te voilà en l'inquisition d'Espagne, plus intolérable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nés libres et francs, que les plus cruelles morts! »

La raison commençait à surnager par-dessus l'écume des passions à moitié apaisées. Pendant que les états continuaient

les longues disputes qui cachaient mal leur indécision, quelques magistrats du parlement prirent courage : « Voilà l'état où nous sommes réduits, s'écria l'un d'eux, du Vair, seize coquins ont fait vente au roi d Espagne de la couronne de France. Non, jamais peut-être il ne s'ouït dire que si licencieusement, si effrontément on se joua de la fortune d'un si grand et si puissant royaume, si publiquement on trafiqua d une telle couronne, si impudemment on mit vos vies, vos biens, votre honneur, votre liberté à l'enchère, comme l'on fait aujourd'hui : et en quel lieu? au cœur de la France! » Sur la proposition du courageux magistrat, le parlement rendit un arrêt par lequel il ordonna que « remontrances seraient faites à M. le lieutenant général, à ce qu'aucun traité ne se fît pour transférer la couronne en la main de princes étrangers (28 juin). » C'était le premier acte de bon sens et de patriotisme qui eût été fait depuis longtemps; Henri IV fit le second.

Conversion du roi (1593); entrée de Henri IV à Paris (1594). — L'ambassadeur d'Espagne ayant reconnu qu'en demandant trop il avait tout compromis, essayait de revenir sur ses pas et proposait le mariage de l'infante avec le duc de Guise : c'était trop tard.

Le peuple était maintenant affamé de paix, d'autant plus que Henri IV, à ce moment, se décidait à franchir le dernier pas. Quoiqu'il en coûtât beaucoup au fils de Jeanne d'Albret, à l'élève de Coligny, de rompre avec ces huguenots « qui l'avaient apporté sur leurs épaules de deçà la rivière de Loire, » il suivit l'avis des plus sages, et, le 23 juillet, après un débat de quelques heures avec les docteurs catholiques réunis à Mantes, il se déclara convaincu. Malgré le fameux billet à Gabrielle, « après-demain je fais le saut périlleux, » il l'était en vérité; non qu'il eût bien discuté les dogmes, ce n'était point affaire à lui, mais il avait bien étudié les maux de la France. Le surlendemain, 25, il dit adieu, en pleurant, aux ministres de la religion qu'il abandonnait; et, escorté des princes, des grands officiers de la couronne et d'une nombreuse noblesse, il se dirigea vers l'église de Saint-Denis. Le bruit en était venu jusqu'à Paris; malgré les ordres de Mayenne et du corps de ville, une foule de Parisiens se rendirent sur son passage et l'accueillirent aux cris de : *Vive le roi!*

Arrivé aux portes de la basilique, il frappa; l'archevêque

de Bourges parut. « Qui êtes-vous? lui demanda-t-il. — Je suis le roi. — Que demandez-vous? — A être reçu au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine. » Il s'agenouilla et fit sa profession de foi. « Je jure, dit-il, devant la face du Dieu tout-puissant, de vivre et de mourir en la religion catholique; de la protéger et défendre envers et contre tous, au péril de mon sang et de ma vie, renonçant à toutes hérésies contraires à icelle. »

Quelques prédicateurs de la Ligue essayèrent vainement de présenter cet acte comme une hypocrisie. « On l'a vu, disait l'un d'eux, en une même heure huguenot et catholique, et puis le voilà à la messe, et sonne le tambourin! » Le plus grand nombre regarda cette conversion comme le gage d'une patriotique réconciliation. Les états furent tués du coup. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient point pouvoir pour régler la succession au trône, renouvelèrent le serment d'union, ordonnèrent la publication du concile de Trente, pour faire quelque chose, et se dispersèrent au milieu de l'indifférence générale. Dans les provinces, la réaction se prononça davantage. Lyon s'insurgea contre le duc de Nemours et arbora le drapeau blanc; Meaux, Péronne, Montdidier, Vitry, Orléans, entraînèrent leurs gouverneurs. Le sacre, qui eut lieu dans la cathédrale de Chartres (27 février 1594), augmenta ces dispositions. Là où l'entraînement populaire ne suffisait pas, Henri aida au dénoûment par d'habiles négociations. Ainsi il acheta Paris à Brissac par un bâton de maréchal, les gouvernements de Mantes et de Corbeil, et 200000 écus.

Brissac prit soin que rien ne vînt rompre son marché; il éloigna ou occupa les troupes dont il se défiait. Le 21 mars au matin, 4000 hommes d'élite se présentèrent à la porte Saint-Denis et à la porte Neuve. Quelques Allemands qui s'y trouvaient mirent bas les armes. Les troupes royales en bon ordre descendirent au centre de Paris et occupèrent silencieusement les principales places. Le peuple ne montra d'abord que de la stupéfaction. Mais quand le roi se présenta, reçu par Brissac et le prévôt des marchands, l'Huillier, moitié souriant, moitié menaçant, les cloches sonnèrent à pleines volées, et les cris de : « Vive la paix! Vive le roi! » le saluèrent. Quelques ligueurs qui voulurent remuer furent contenus par les gardes bourgeoises. La garnison espagnole, au nombre de 3000 hommes, se cantonna dans le faubourg

Saint-Antoine, espérant d'abord y faire résistance. Quand elle sut le roi au Louvre et toute la ville satisfaite ou tranquille, elle se résigna à sortir avec les honneurs de la guerre. L'ambassadeur, duc de Féria, passant avec elle sous les fenêtres du palais, ne fit au roi qu'un *maigre salut.* « Messieurs, dit Henri avec son ironie habituelle, recommandez-moi à votre maître, mais n'y revenez plus ! » Ils n'y étaient que trop venus! Un ligueur, Villeroy, en fait l'aveu. « Nous n'avons soutenu la guerre depuis le commencement que des deniers du roi d'Espagne et avec ses forces. »

Soumission des ligueurs. — Le roi avait la capitale, où le parlement épuré et restauré abolit les arrêts rendus contre lui, où la Sorbonne reconstituée le reconnut pour vrai et légitime roi, mais il n'avait pas toute la France; les Espagnols y étaient encore, et les chefs ligueurs comptaient ne sortir de cette longue tourmente que les mains bien garnies.

Henri marcha d'abord contre les Espagnols et les Lorrains, fortement établis dans quelques places de la frontière du nord, surtout à Laon. Un de ses partisans les plus dévoués, dont le rôle grandissait chaque jour, Maximilien de Béthune, baron de Rosny, plus tard duc de Sully, fut chargé des traités et eut ordre « de n'y point user de façons ni remises, » Henri voulant à tout prix « marier son royaume à la paix. » La présence seule du roi fit déclarer Abbeville malgré d'Aumale, Troyes et Sens malgré les Lorrains. Biron, le fils du maréchal récemment mort à Épernay, aussi brave et habile que son père, commença avec 8000 hommes les tranchées autour de Laon, tint tête à une armée de secours arrivée des Pays-Bas, et emporta la ville dont la reddition décida celle d'Amiens, de Beauvais, de Château-Thierry et de Cambrai.

Le siége en règle fait par les promesses et l'argent de Sully à la Ligue eut des résultats encore plus prompts. Villars-Brancas livra Rouen et la Normandie pour la charge d'amiral et 60000 livres de pension. — Le fils du Balafré, Guise, céda ses places en Champagne pour 24000 livres de pension et le gouvernement de la Provence (nov. 1594): le duc de Lorraine fit sa paix pour 900000 écus et le gouvernement de Toul et de Verdun. On félicitait un jour Henri IV de ce que ses loyaux sujets lui avaient rendu son royaume : « dites vendu, » s'écria-t-il. Sully estime qu'il lui en coûta 32 millions qui en vaudraient quatre ou cinq fois autant au-



Cathédrale de Chartres.

jourd'hui. Pour mieux finir la guerre civile, Henri commença une guerre nationale contre l'étranger.

Guerre avec l'Espagne : combat de Fontaine-Française (1595). — L'Espagne seule perpétuait la résistance des derniers ligueurs, et retardait l'absolution pontificale qui manquait à Henri IV. Peut-être même ne fut-elle pas étrangère à une tentative d'assassinat contre le roi. Un jeune homme, Jean Châtel, lui porta un coup de couteau à la gorge. Henri, en se baissant pour embrasser un seigneur, évita le coup et ne fut frappé qu'à la lèvre. Châtel avait étudié chez les jésuites, et était en relations avec plusieurs d'entre eux. Ces pères s'étaient montrés dans la Ligue les plus ardents fauteurs des prétentions espagnoles. Un d'eux fut exécuté après Châtel[1]; un arrêt du parlement bannit les autres du royaume le 8 janvier 1595, « comme perturbateurs du repos public et corrupteurs de la jeunesse. » Le 17 du même mois, Henri déclara solennellement la guerre à Philippe II.

Celui-ci ordonna au gouverneur du Milanais, Vélasco, de passer dans la Franche-Comté, et à Fuentès, gouverneur des Pays-Bas, de se jeter en Picardie. Henri IV courut au-devant du premier et renouvela en Bourgogne ses héroïques témérités. Le 4 juin, il fut surpris avec le maréchal de Biron près de Fontaine-Française par l'armée ennemie ; il n'avait qu'une poignée de braves autour de sa personne. « Faites, messieurs, leur dit-il, comme vous m'allez voir faire, » et, en risquant dix fois sa vie ; il arrêta l'effort des Espagnols ; ses troupes eurent le temps de le rejoindre. Pendant qu'il était sur la Saône, le comte de Fuentès arrivait sur la Somme, entrait dans Ham, dans le Câtelet, dans Doullens, où il saccagea tout, et faisait tomber Cambrai, par la crainte d'un sort semblable.

Absolution du roi (sept. 1595). — L'absolution, depuis longtemps demandée au pape par Henri IV, couvrit heureusement ces revers. Philippe II menaça en vain. « Clément VII, dit un cardinal, a perdu l'Angleterre par trop de

1. Il avait approuvé, dans des écrits qu'on saisit au collége de Clermont, le meurtre de Henri III, et y soutenait une doctrine qu'on retrouva dans l'interrogatoire de Châtel. Ce jeune homme, souillé de vices, avait voulu, disait-il, racheter son âme en tuant le roi, « chose permise, puisqu'il n'était pas *approuvé* du pape. » Un vicaire de Saint Nicolas des Champs fut exécuté pour des propos pareils : c'était le vieux levain de la Ligue qui fermentait encore dans quelques âmes dépravées.

vivacité; que Clément VIII ne perde pas la France par trop de lenteur. » Les deux ambassadeurs du roi, Duperron et d'Ossat, ayant abjuré l'hérésie au nom de Henri, et promis la publication des décrets du Concile de Trente, excepté ceux qui pourraient exciter quelques troubles, le grand pénitencier toucha de sa baguette la tête des ambassadeurs agenouillés, et le pape prononça la formule d'absolution au milieu des acclamations du peuple. Le roi, du reste, remplissait partout et minutieusement les devoirs d'un bon catholique. A la messe, il édifiait les fidèles; au plus long sermon, il ne montrait pas d'ennui, et le jour de Pâques il touchait les écrouelles. On n'aurait pu trouver prince plus orthodoxe[1].

Soumission de Mayenne, de d'Épernon et de Joyeuse (1596). — C'était l'événement qu'attendait Mayenne pour faire sa soumission. Il rendit ses dernières places et reçut en échange le gouvernement de la Bourgogne, trois villes de sûreté et 335 000 écus. La première entrevue des deux anciens ennemis eut lieu au château de Monceaux, dans la Brie. Henri embrassa Mayenne, le prit par le bras, et le fit promener à grands pas par les jardins. Mayenne, très-gros, très-pesant, suait et soufflait, était rendu. Henri s'arrêta enfin, et lui tendant la main : « Touchez là, mon cousin, voilà le seul mal que vous recevrez jamais de moi. » Ce fut, en effet, la seule vengeance qu'il tira du chef de la Ligue. Mayenne, au reste, le servit depuis ce jour avec fidélité, et sauva peut-être devant Amiens l'armée royale, surprise par ses anciens amis, les Espagnols. Son neveu, le duc de Guise, fit mieux encore: il reconquit la Provence et Marseille sur le duc de Savoie, les troupes de Philippe II et des traîtres. Le premier de ces traîtres, d'Épernon, trouva pourtant moyen de faire un bon accommodement. Il stipula, avant de poser les armes, qu'on lui assurerait les gouvernements d'Angoumois et de Saintonge, de Limousin et de Périgord. Joyeuse se fit de même donner le Languedoc. Le roi ne refusait rien, bien sûr de tout reprendre un jour, quand il aurait remis un peu d'ordre dans le chaos que la Ligue lui avait légué.

1. Voy. le récit de la semaine sainte, passée par Henri IV en 1598 à Angers dans le *Journal* de Louvet, forcené ligueur qui n'était devenu royaliste que depuis l'absolution donnée par le pape. (Mourin, *La Ligue en Anjou*, p. 313.)

Assemblée des notables à Rouen (1596). — Il fallait pourtant se procurer des ressources. Henri, pour les trouver, convoqua à Rouen une assemblée de notables, et leur parla avec cette bonhomie brusque qui cachait tant de finesse et qui lui gagnait les cœurs : « Si je voulois acquérir le titre d'orateur, j'aurois appris quelque belle et longue harangue, et vous la prononcerois avec assez de gravité. Mais, messieurs, mon désir me pousse à de plus glorieux titres, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet Estat. Pour à quoi parvenir je vous ai assemblés. Vous savez à vos dépens, comme moi aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne, j'ai trouvé la France, non-seulement quasi ruinée, mais presque toute perdue pour les François. Par la grâce de Dieu, par les prières et les bons conseils de mes serviteurs qui ne font profession des armes, par l'épée de ma brave et généreuse noblesse (de laquelle je ne distingue pas les princes, pour être nostre plus beau titre, *foi de gentilhomme!*), par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de la perte ; sauvons la à cette heure de la ruine. Participez, mes chers sujets, à cette seconde gloire avec moi, comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés. Je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre : bref, pour me mettre en tutelle, entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, aux victorieux. Mais la violente amour que je porte à mes sujets et l'extrême envie que j'ai d'ajouter ces deux beaux titres à celui de roi, me font trouver tout aisé et honorable. »

Henri n'avait nul désir d'être pris au mot. Gabrielle lui marquant son étonnement qu'il parlât de se mettre en tutelle : « Il est vrai, répondit-il, mais, ventre saint-gris ! je l'entends avec mon épée au côté. » Il portait aussi haut qu'aucun des rois, ses contemporains, l'idée de son pouvoir ; ce prince, si débonnaire à Rouen, répondait un jour aux remontrances du parlement par ces paroles qui ne sentaient plus le Béarnais : « Ma volonté devroit servir de raison. On ne la demande jamais au prince dans un État obéissant. Je suis roi : je vous parle en roi ; je veux être obéi[1]. » Et il le

1. Les *Mémoires* de d'Aubigné et les *Historiettes* de Tallemant ont tué le Henri IV débonnaire et paterne de 1814.

fut. Sous les ruines amoncelées par tant de guerres, Henri IV retrouva et reprit sans effort nouveau l'autorité absolue de François Ier, parce que la démocratie sacerdotale de la Ligue, pas plus que les convoitises féodales de la noblesse, n'avaient su fonder des libertés durables. On s'était disputé le ciel, on perdit la terre.

L'assemblée de Rouen fut inutile; on y proposa des plans impraticables; Henri en fut plus libre d'exécuter les siens. Il avait mieux que le *conseil de raison* que les notables lui donnèrent: c'était Sully, le génie personnifié de l'ordre.

Surprise d'Amiens (1597); soumission de Mercœur. — Mais le temps des réformes n'était pas venu, puisque celui des épreuves n'était pas encore passé. En 1596, les Espagnols avaient pris Calais et ce coup avait retenti douloureusement au cœur de la France; l'année suivante (mars 1597), ils entrèrent dans Amiens. Les habitants avaient refusé de recevoir une garnison royale. Porto-Carrero, gouverneur espagnol de Doullens, averti qu'ils se gardaient bien la nuit, mais fort mal le jour, vint s'embusquer avec 4000 hommes d'élite non loin des murs. Quand au matin on ouvrit la porte, des paysans se présentèrent chargés de sacs; l'un d'eux laissa le sien s'ouvrir; il s'en échappa quantité de noix qui roulèrent à terre et que les hommes du guet se disputèrent en riant. Au même moment, une charrette survint; lorsqu'elle se trouva engagée sous la porte de manière à empêcher la herse de tomber, celui qui la conduisait coupa les traits des chevaux; les faux paysans tirèrent des épées, des pistolets cachés sous leurs souquenilles et égorgèrent le guet; leurs camarades accoururent; la ville était prise.

Henri se trouvait dans sa capitale, au milieu des fêtes, quand il apprit que les Espagnols étaient dans Amiens, à trente lieues de Paris. « C'est assez faire le roi de France, dit-il; il est temps de faire le roi de Navarre! » et il endossa la cuirasse. Il courut devant Amiens avec Biron et sa belle artillerie, toute sa noblesse du nord et plus de 20 000 hommes. Rosny avait promis d'assurer les vivres et les munitions; il tint parole. Une armée venue des Pays-Bas pour troubler le siége y retourna sans avoir rien fait. Amiens se rendit (septembre). La rapidité de cette opération releva encore le nom du roi à l'étranger, et prouva la force de la France. Mercœur,

un prince lorrain qui s'était fait de la Bretagne une sorte de souveraineté, marchandait depuis quatre ans sa soumission. Voyant l'armée royale prête à venir sur lui, il jugea prudent de faire la paix avant qu'elle fût dans sa province. Il renvoya les Espagnols qu'il avait reçus à Blavet, et obtint des conditions dont Sully se scandalisa; mais il avait offert la main de sa fille et son immense héritage à César de Vendôme, fils de Gabrielle d'Estrées et du roi. Il parut se démettre volontairement, en faveur de son gendre, de son gouvernement, et reçut pour lui et ses partisans force pensions et indemnités (février 1598). C'était le dernier des grands chefs ligueurs. La guerre civile était finie.

Édit de Nantes (13 avril 1598). — Quelques jours après, Henri termina aussi la guerre religieuse par la pacification qui porte le nom d'*Édit de Nantes*. Depuis sa conversion, les calvinistes le boudaient. Plusieurs seigneurs réformés avaient fait comme lui, mais la masse résistait, et les ministres qui s'étaient mis à la tête du parti, à la place des gens de guerre, se montraient moins traitables. En vain le roi les flattait avec cet abandon et cette bonhomie qui lui gagnaient les cœurs; il y avait là des convictions sérieuses et des caractères qui ne savaient pas plier sous la pression des intérêts[1]. Un jour d'Aubigné vient saluer son ancien maître. Henri le reçoit à bras ouverts ; il le présente à Gabrielle d'Estrées; il lui fait embrasser ses enfants. Le huguenot reste silencieux. Pour fondre cette glace, Henri lui parle de ses dangers, lui montre sa lèvre percée par le poignard de Jean Châtel. Alors, enfin, d'Aubigné parle ; et, devant cette femme, devant ces enfants : « Sire, dit-il au roi, jusqu'ici vous n'avez renié Dieu que des lèvres, et il vous a frappé aux lèvres; quand vous le renierez du cœur, il vous frappera au cœur. » Heureusement les chefs avaient assez de guerre; Henri, d'ailleurs, leur offrait de bonnes et justes conditions, celles que l'Hôpital leur promettait trente-six ans auparavant : la liberté de conscience partout, la liberté du culte dans l'intérieur des châteaux[2], dans toutes les villes où ce culte se trouvait dè

1. Ces ministres continuèrent la guerre à leur façon, même après l'édit de Nantes. Dans un synode tenu à Gap en 1603, ils déclarèrent gravement que le pape était l'antechrist, et ajoutèrent cette déclaration à la confession de foi du parti. (Weiss, *Histoire des réfugiés protestants*, t. I, page 9.)

2. Pour les seigneurs hauts justiciers qui étaient 3500, selon M. Weiss (*ibid.*, t, I, p. 3), ils pouvaient admettre aux sermons les familles de leurs vassaux.

lors établi, ou tout au moins dans une ville ou bourg par bailliage. Les écoles leur étaient ouvertes, les fonctions publiques accessibles. Des places de sûreté leur étaient données, et des chambres mi-parties de protestants et de catholiques jugeraient dans les parlements de Paris, de Toulouse, de Grenoble et de Bordeaux, les procès où des protestants seraient impliqués. Enfin, ce qui les constituait comme un État dans l'État, on leur reconnaissait le droit de s'assembler, tous les trois ans, par députés, pour présenter au gouvernement leurs réclamations. Cet édit proclamait donc enfin le principe moderne de la tolérance en matière de religion, et cet autre que l'État doit s'élever au-dessus des partis religieux pour leur imposer le respect de la paix publique. C'était la rupture définitive avec le moyen âge.

Traité de Vervins (1598). — Dix-neuf jours après (2 mai), les députés du roi signaient, à Vervins, la paix avec l'Espagne. Philippe II, vaincu par l'Angleterre, par les Provinces-Unies de Hollande et par celui qu'il appelait le prince de Béarn, voyait après tant d'efforts, son ambition partout déçue, sa monarchie, comme lui-même, épuisée, mourante. Il voulut au moins finir en paix. Le traité de Vervins (1598) établit entre les deux États les frontières tracées quarante ans auparavant par le traité de Câteau-Cambrésis. La France et l'Espagne semblaient revenir l'une et l'autre au même point. Mais l'une s'y trouvait sans force, presque sans vie, l'autre pleine de jeunesse et d'ardeur. Le sombre despotisme de Philippe II avait précipité l'Espagne dans une décadence d'où deux siècles ne l'ont pas encore tirée ; le règne de Henri IV commençait par la conciliation des partis, un des grands âges de la France. D'affreuses calamités avaient pendant ces quarante années passé sur notre pays ; mais une grande question avait été résolue : la France, restée catholique sans l'inquisition, gardait sa forte royauté qui lui était encore nécessaire, et le pays ne reculait pas de cinq siècles en arrière pour entrer dans l'anarchie féodale et municipale.

Acquisition de la Bresse et du Bugey (1601). — « Les louveteaux de Savoie, comme disait le cardinal d'Ossat, avaient profité des embarras de la France en 1588, pour s'emparer du marquisat de Saluces. Henri le réclama, et le duc refusant de le restituer, il lui déclara la guerre (1600), enleva sans beaucoup de difficulté les places que ce prince possédait à la droite du Rhône, et l'obligea à lui céder, en

échange de l'inutile marquisat, la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex, c'est-à-dire tout le pays de Lyon à Genève, et de plus Château-Dauphin dans les Alpes. Ce n'étaient que de petites acquisitions; elles assuraient pourtant à la France de sérieux avantages, puisqu'elles couvraient Lyon du côté de la Suisse et de l'Italie, et qu'elles interceptaient les communications entre la Franche-Comté, possession de l'Espagne, et la Savoie, dont le duc était sous la main du gouverneur espagnol du Milanais. Auparavant Milan et Besançon se touchaient par les États de Savoie; la France venait de se placer entre elles.

DOUZIÈME PÉRIODE.

RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE INTÉRIEUR PAR LA ROYAUTÉ ET SECONDE LUTTE DE LA FRANCE CONTRE LA MAISON D'AUTRICHE

(1598-1659.)

CHAPITRE XLVII.

RÉORGANISATION DE LA FRANCE PAR HENRI IV (1598-1610).

État de la France. — En 1598, Henri IV avait chassé l'étranger, rapproché les catholiques et les protestants, mis enfin la paix au dedans et sur les frontières. Il fallait maintenant guérir la France de tous les coups qu'elle avait reçus. « Je n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre, écrivait Henri, en 1596 ; mes pourpoints sont troués au coude, et ma marmite est souvent renversée. » Le pays ressemblait à son roi. Un contemporain[1] estimait, dès 1580, que 800 000 personnes avaient déjà péri par la guerre et les massacres ; que 9 villes avaient été rasées, 250 villages brûlés, 128 000 maisons détruites. Et depuis cette époque qui précède la Ligue, combien de ruines nouvelles! les ateliers sans travail, le commerce interrompu, l'agriculture désolée, partout le brigandage, voilà d'où il fallait que Henri IV tirât la France. La noblesse lui avait proposé un moyen pour sortir de cette détresse ; elle lui offrait tout l'argent nécessaire au gouvernement et à l'entretien de l'armée, à condition seulement de

1. L'auteur du très-curieux livre, *Le secret des finances*, imprimé en 1581 sous le nom de Fromenteau. L'ordonnance de Blois, en 1579, parle aussi « des continuelles plaintes que nous avons contre plusieurs seigneurs, gentilshommes et autres qui travaillent leurs sujets et habitants du plat pays, par contribution de denrées ou grains, corvées ou autres vexations indues et mauvais traitements... » Art, 283.

trouver bon « que ceux qui avoient des gouvernements par commission les pussent conserver en propriété, en les recognoissant de la couronne par simple hommage-lige, chose qui s'estoit autrefois pratiquée. » Cette chose autrefois pratiquée était précisément ce que la royauté n'avait pas cessé de détruire pièce à pièce depuis deux siècles, et Henri IV était moins disposé qu'aucun de ses prédécesseurs à restaurer la féodalité. C'est en retirant au contraire la France des mains de ces « tyranneaux » pour la gouverner lui-même, qu'il entreprit de la faire renaître.


Sully.

Sully. — Henri avait déjà trouvé l'homme qui devait l'aider dans cette œuvre, plus difficile que celle des champs de bataille : un homme de ferme bon sens, cœur intrépide et pourtant esprit avisé, le protestant Maximilien de Béthune, plus tard duc de Sully. Il était né au château de Rosny, près de Mantes, en 1560, et avait sept ans de moins que le roi. A l'époque de la Saint-Barthélemy, il étudiait à Paris. Son gouverneur et son valet furent tués; il ne se déconcerta pas, malgré ses douze ans, et, avec sa robe d'écolier, sous le bras un livre d'Heures qui lui servit de passe-port à travers les assassins, il alla demander asile au principal du collége de Bourgogne, où il resta caché trois jours. Il s'attacha au roi de Navarre, le suivit dans toutes ses aventures et ses batailles, se montrant aussi brave que pas un : souvent blessé, à Ivry, par exemple, d'où on l'emportait mourant quand le roi le rencontra et « l'embrassa des deux bras, » comme « brave soldat, vrai et franc chevalier. » Point chevalier toutefois à la façon des paladins

de roman, car s'il faisait bien les affaires de son maître, il n'oubliait pas les siennes, épousait une riche héritière, une Courtenay, ne dédaignait point les profits de la guerre : pillage de villes ou rançon de captifs, pas même ceux du négoce ; achetait à bas prix en Allemagne des chevaux qu'il revendait fort cher en Gascogne et, poussant de toute façon honnête sa fortune, mettait l'ordre dans sa maison, comme il le mettra dans les finances publiques. Mais, dévoué au prince et à l'État, le bon ménager coupait ses bois de Rosny pour en porter le prix à Henri, à bout de ressources, et le zélé protestant conseillait au roi de finir la guerre en se faisant catholique. Sully n'était pas encore Colbert et n'était plus Bayard ; il avait cependant quelques-unes des qualités de l'un et de l'autre.

En 1596, Henri voulut le faire entrer dans son conseil des finances, les conseillers se liguèrent contre le nouveau venu trop zélé, et d'épaisses ténèbres restèrent sur cette administration, entretenues à dessein par ceux qui trouvaient leur profit à travailler dans l'ombre. Sully parvint pourtant à dévoiler bien des fraudes et, après la paix de Vervins, il eut la place de surintendant des finances et de grand voyer de France (1598), puis celle de grand maître de l'artillerie (1601). A cette cour qui avait encore quelque chose de la licence des Valois, il garda sa probité et ses mœurs comme sa religion ; il fut l'ami autant que le ministre du roi, lui résista parfois pour le mieux servir, et se montra impitoyable pour tous ceux dont l'industrie était de vivre aux dépens du public.

Réformes financières. — Sully n'aimait pas plus que son maître « à grossir par des édits les tomes des ordonnances ; mais, s'il légiféra peu, il administra beaucoup. Il a la gloire d'avoir entrevu, deux siècles à l'avance, quelques-uns des principes qui règlent aujourd'hui notre organisation financière. Le désordre y était extrême. La dette publique était évaluée (car nul n'en connaissait le chiffre exact) à 345 millions, qui, aujourd'hui, en vaudraient quatre ou cinq fois autant. La France payait annuellement plus de 170 millions, sans compter les droits seigneuriaux et les corvées féodales. Le revenu net s'élevait à peine à 30 millions, dont 19 devaient être déduits pour faire honneur aux engagements de l'État. Presque tout le domaine royal était aliéné. Du haut en bas de l'administration financière, à tous les degrés, on volait. L'État ne savait pas au juste ce qu'il devait

recevoir, pas même ce qu'il recevait, tant il s'égarait de recettes en route. Sully voulut se rendre compte de tout, ouvrir des registres, établir des balances entre la recette et la dépense, dresser des états de toutes les ressources du pays, par provinces, par branches de services et fixer le budget annuel des dépenses, en interdisant à la chambre des comptes d'admettre les payements qui dépasseraient les allocations portées sur ce rôle. Le bail des *cinq grosses fermes*[1] et celui de la gabelle furent ainsi presque doublés sans charge nouvelle pour le pays. Une chambre de justice poursuivit les agents prévaricateurs ; les percepteurs furent astreints à tenir des comptes exacts, avec pièces justificatives à l'appui. Mais s'il les força d'avoir des *registres journaux* qui facilitaient le contrôle, il ne leur imposa pas les *écritures en partie double*, dont le commerce usait déjà à son très-grand avantage[2]. Les gouverneurs levaient arbitrairement des impôts sur leurs provinces, les seigneurs sur leurs vassaux. Il coupa court aux profits de tous ces pillards, et l'impôt du roi s'en paya mieux. Le duc d'Épernon, qui se faisait ainsi 60 000 écus de recette, voulut résister. « Sully, dit Forbonnais, soutint en homme de guerre son opération de finance. » Il revisa toutes les créances, en annula beaucoup, et réduisit le taux de l'intérêt du denier douze (8 $\frac{1}{3}$ pour cent) au denier seize (6 $\frac{1}{4}$.) Il se fit rendre compte de tous les baux des fermes publiques et en haussa le prix. Nombre d'offices inutiles, de rentes frauduleuses et d'immunités illégales furent supprimés, d'autres diminués. Beaucoup de gens qui s'étaient fait nobles d'eux-mêmes rentrèrent dans la classe des taillables. L'hérédité des offices, constituée officiellement, en 1604, par le droit annuel de la *paulette*[3], fut une mesure moins hono-

1. Les *cinq grosses fermes* comprenaient tous les droits de traites ou de douanes : 1° les anciens droits de *haut passage* de *domaine forain* et d'*imposition foraine;* 2° la *traite domaniale* établie en 1577 ; 3° les *droits à l'entrée* sur les drogueries et épices établis par Charles VIII, Louis XII et François Ier ; 4° les *droits à l'importation* de toute espèce de marchandises et denrées, créés en 1581, à raison de huit deniers pour livre de leur valeur ou de 2 1/3 pour 100 ; 5° tous ces mêmes droits levés à Calais.

2. La proposition en fut faite à Sully en 1607 ; elle n'a été adoptée qu'en 1807, et ce n'est que de ce jour, que la lumière s'est faite dans la comptabilité. (Bailly, *Histoire financière de la France*, t. II, p. 307.) Mollien, qui avait été négociant, l'établit depuis 1800 dans l'administration de la caisse de garantie et d'amortissement dont il fut alors nommé directeur

3. Ainsi appelé de *Paulet*, le traitant qui en suggéra l'idée à Sully ; moyennant le payement annuel de quatre deniers pour une livre ou du

rable, mais vint aussi en aide au trésor. A la sévérité dans les recettes répondit une sage économie dans les dépenses. Aussi, à la fin du règne de Henri IV, son gouvernement avait acquitté pour 147 millions de dettes, racheté pour 80 millions de domaines, éteint près de 8 millions de rentes, réduit l'impôt de 30 à 26 millions, dont 20 entraient net à l'épargne, employé 40 millions aux fortifications ou travaux publics, assuré le service de l'année courante et amassé une réserve de 20 millions.

Agriculture. — L'économie ménage la richesse, mais ne la crée pas. Henri IV et Sully la demandèrent à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. Henri IV portait également ses vues sur ces trois sources de la fortune publique ; Sully était plus exclusif en faveur de l'agriculture : « Labourage et pâturage, a-t-il écrit dans ses *Économies royales*, sont les deux mamelles qui nourrissent la France, les vraies mines et trésors du Pérou. » Il parcourut deux fois les provinces (1596 et 1598), afin d'étudier par lui-même les besoins du pays, et fit rendre la grande ordonnance de 1600 qui remit au peuple l'arriéré des tailles, 20 millions, et réduisit l'impôt foncier de 1 800 000 livres. En 1596, il avait renouvelé l'ancienne défense de saisir pour dettes publiques ou privées la personne des laboureurs, leurs instruments ou bestiaux de labour ; de sévères ordonnances portèrent la peine de mort contre tous gens de guerre qui courraient les champs, contre quiconque serait muni d'armes sans être employé au service du roi ou gentilhomme. Enfin, en 1601, il permit l'exportation des grains, mesure hardie pour l'époque et bien entendue, qui devait enrichir le pays loin de l'affamer. Il favorisa le desséchement des marais. Toute terre conquise sur les eaux devint terre noble, c'est-à-dire non taillable. On vit se former ainsi tout un canton de Médoc, appelé *Petite Flandre*, à cause du grand nombre d'ouvriers flamands qui furent chargés de ces travaux, sous la direction du Brabançon Bradley, le *maître des digues*.

Un gentilhomme protestant du Languedoc, Olivier de Serres, a mérité d'être appelé le *père de l'agriculture française*,

soixantième de la valeur de leurs offices, les magistrats acquéraient le droit de les transmettre à leurs héritiers. En 1614, on tirait de là 1 600 000 livres. Auparavant, si le magistrat n'avait pas *résigné* sa charge à une personne capable de la remplir quarante jours au moins avant sa mort, la charge retournait aux mains du roi.

par les préceptes qu'il traça dans son *Théâtre de l'Agriculture* et son *Ménage des champs*, et qu'il pratiquait lui-même dans une espèce de ferme modèle. Lorsque Henri IV eut reçu son livre, il s'en fit lire chaque jour pendant trois ou quatre mois un certain nombre de pages après son dîner. Bien d'autres le lisaient et en suivaient les conseils, car la noblesse, oisive depuis la fin des guerres civiles, vivait aux champs et pas encore dans les antichambres du roi. Henri leur avait dit tout net « qu'il serait bien aise qu'ils allassent en leurs maisons, et donner ordre à faire valoir leurs terres. » Aussi la production fit-elle de rapides progrès : jusqu'aux grandes guerres de Louis XIV, l'agriculture française fut la première de l'Europe. Il n'y eut pas une disette de 1598 à 1626.

Industrie et commerce. — Sully disait, comme Pline, que les travaux des champs font les bons soldats, *ex agricultura strenuissimi milites*. Le brave gentilhomme craignait que l'industrie ne *désaccoutumât* les Français de cette vie active au grand air qui donne force et santé, et qu'à vivre enfermée dans les manufactures la population ne dégénérât. Il s'opposait aussi à l'importation des cultures et des industries étrangères, dans l'idée que Dieu avait donné à chaque pays abondance et disette de certaines choses, « afin que, par le commerce et trafic de ces choses..., la fréquentation, conversation et société humaine soient entretenues entre les nations. » Henri IV pensait autrement : il s'efforça de propager en France l'élève des vers à soie. Les Tuileries, l'emplacement des Tournelles (place Royale) furent plantés de mûriers ; il voulait qu'il y en eût une pépinière dans chaque *élection*, et il commença par les *généralités* de Paris, d'Orléans et de Tours, où des magnaneries s'élevèrent pour affranchir la France du tribut de 4 millions d'écus d'or (40 millions de francs) qu'elle payait depuis si longtemps à l'Italie en achat de soies. Semblable intention se révèle dans la fondation de manufactures de crêpe fin de Bologne, de fils d'or, façon de Milan, dont il entrait en France chaque année pour 1 200 000 écus, de tapisseries de haute lisse, de cuir doré, de verreries, de cristaux, de glaces, de toiles, façon de Hollande, etc. C'était un meilleur moyen de retenir l'or dans le royaume que les prohibitions par lesquelles Sully voulait en arrêter la sortie. Il s'était opposé à toutes « ces babioles, » ayant horreur « de la superfluité et des excès en habits, pierreries et festins,

bâtiments et carrosses, » et il n'avait cédé qu'à la volonté absolue du roi. De ces babioles, la France vend aujourd'hui à l'étranger, en soieries seulement, pour trois ou quatre cent millions chaque année. En 1604, le roi convoqua une *assemblée du commerce*. On y proposa, entre autres choses, une réformation générale des corps et métiers, et la fondation d'un haras pour éviter à la France la nécessité d'acheter des chevaux de guerre à l'Allemagne, à l'Espagne, à la Turquie, à l'Angleterre.

Marine ; colonies. — La marine militaire, développée par François Ier, était retombée si bas, que le cardinal d'Ossat écrivait en 1596, à Villeroy : « Les plus petits princes d'Italie, encore que la plupart d'eux n'aient qu'un poulce de mer, ont néanmoins chacun des galères en son arsenal naval, et un grand royaume flanqué de deux mers, quasi tout de son long, n'a pas de quoy se défendre par mer contre les pirates et corsaires, tant s'en faut contre les princes. » D'Ossat révélait en même temps l'importance du port de Toulon, Sully n'avait point de répugnance pour la marine ; mais il n'aimait pas les colonies pour la France et eut volontiers laissé aux gens d'Espagne, de Hollande et d'Angleterre, le soin de conquérir et de peupler les régions lointaines. Les vues de Henri IV allaient plus loin que celles de son ministre ; pour encourager le commerce avec l'Amérique du Nord, qui s'accroissait à ce point que, en 1578, il était venu à Terre-Neuve seulement 150 navires français, il envoya Champlain, gentilhomme de Saintonge, fonder au Canada, en 1604, Port-Royal (aujourd'hui Annapolis), et plus tard (1608) Québec, sur le fleuve Saint-Laurent. Le nom de ce marin est resté à un des plus grands lacs du pays ; mais le pays lui-même n'est plus à nous, quoiqu'il ait gardé notre langue et les *douces souvenances* de la mère-patrie. Henri songea même à créer une *compagnie des Indes*, capable de rivaliser avec celles qui se formaient en Angleterre et en Hollande : il n'eut pas le temps de réaliser ce projet : mais il signa avec la Turquie un traité où il était dit que toutes les nations chrétiennes pourraient commercer librement dans le Levant sous la bannière et protection de la France, et en reconnaissant la juridiction des consuls français. Ce pavillon était le seul qui fût respecté sur les côtes barbaresques. Les étrangers chassaient nos vaisseaux de leurs ports par des droits d'ancrage considérables, Henri IV usa de représailles, au

grand profit de nos marins. Fouquet et Colbert reprendront cette idée.

Travaux publics ; canal de Briare. — On voit encore çà et là des *Rosnis*. Ce sont les restes des plantations faites le long des routes tracées par Sully qui savait bien que le pays le plus fertile reste pauvre si la viabilité y est mauvaise. Le plan des grands canaux dont la France a été plus tard sillonnée fut alors conçu. Un seul fut exécuté, celui de Briare. C'est l'exemple le plus ancien, hors d'Italie, d'un canal avec écluses à sas réunissant deux versants. Sa longueur est de 55 kilomètres, sa pente de 117 mètres rachetée par 40 écluses. Il part de Briare sur la Loire et débouche dans la Seine près de Moret, jolie petite ville sur le Loing, qui avait titre de comté et qui donna son nom à un fils de Henri IV.

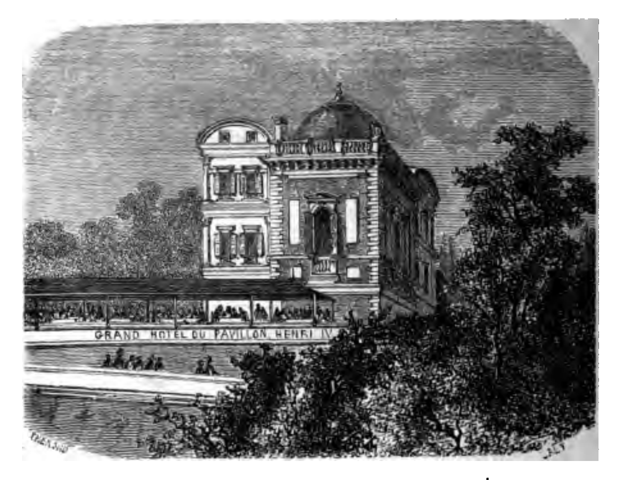
Armée. — Les légions provinciales de François Ier et de Henri II n'avaient pas été complètement détruites ; il en était resté des compagnies dont on fit des régiments. Il n'y avait que quatre de ces régiments en 1595, commandés par des mestres de camp ; Henri les porta à onze, Louis XIII à trente. Mais l'habitude de solder des troupes étrangères subsista. La cavalerie continuait d'être dans une proportion exagérée, la noblesse ne voulant servir que là. La maison militaire du roi formait un corps d'élite. L'artillerie, entre les mains de Sully, prit une telle importance, que son grand maître fut compris au nombre des grands officiers de la couronne. Depuis 1572, défense était faite à tout seigneur d'avoir du canon en son château sans permission expresse du roi. Sully établit le payement mensuel de la solde, qui n'était auparavant délivrée que deux ou quatre fois par an. Le surintendant des fortifications date de 1558, celui des vivres de 1577. C'étaient deux grands services qui jusqu'alors étaient allés à l'aventure et qu'on avait régularisés. Sully veilla de près sur eux ; il fit réparer nombre de forteresses et remplir les arsenaux que la guerre civile avait vidés. Enfin Henri IV eut l'idée, que Louis XIV réalisa magnifiquement, d'assurer un asile aux vieux soldats ; mais son hôpital de la Charité, rue de Lourcine, ne lui survécut pas.

Les arts et les lettres sous Henri IV ; galerie du Louvre ; hôtel de ville de Paris. — Sans aimer les arts comme François Ier, Henri II et Charles IX, Henri IV comprenait ce qu'ils jettent d'éclat sur un règne. Il accepta donc



Le baptistère ou porte Dauphine au château de Fontainebleau.

l'héritage de la Renaissance, malheureusement arrivée déjà près de la décadence ; il fit beaucoup travailler au château de Fontainebleau, dont le baptistère fut construit à propos de la naissance du Dauphin [1]. A Saint-Germain, François Ier avait bâti plutôt une forteresse qu'une maison de plaisance ; Henri IV y construisit le château neuf, dont il reste un pavillon. Il commença deux nouveaux pavillons aux Tuileries, et voulut continuer jusqu'à ce château la grande galerie du Louvre, en passant au travers des remparts de la ville pour ne se point trouver enfermé dans son palais,



Le pavillon de Henri IV, à Saint-Germain.

un jour d'émeute, comme Henri III avait failli l'être. Il n'eut pas le temps d'achever ce travail. Son architecte Androuet Ducerceau fut assez bien inspiré cette fois pour suivre, dans une partie de la galerie, les premiers plans. Il termina aussi la façade de l'hôtel de ville, dont les fondements avaient été jetés sous François Ier, et le pont Neuf commencé sous Henri III. En 1601 fut posée la première pierre de Sainte-Croix d'Orléans, et en 1604, celle de la place Royale à Paris, où apparaît le mélange de la brique, de la

1. Cette porte fut élevée sous Henri IV dans la cour ovale et reçut son nom à l'occasion du baptême de Louis XIII qui eut lieu sous ce dôme.



Hôtel de ville (avant l'incendie ordonné par la Commune en mai 1871).

pierre et de l'ardoise, genre renouvelé de l'ancienne architecture italienne. Déjà la lourde et basse arcade remplace les portes carrées aux angles arrondis des châteaux de la Renaissance; la croix de pierre déserte les croisées, qui s'ouvrent vides et nues, froides d'aspect, avec leur grand vitrage.

Ce n'est point dans les arts seulement que la Renaissance abdique sa capricieuse liberté; la méthode, la régularité, la loi vont, en toutes choses, remplacer l'indépendance hardie, souvent déréglée, mais puissante et originale du seizième siècle. En politique, l'autorité royale porte déjà bien haut son pouvoir que Richelieu et Louis XIV rendront irrésistible. En littérature, un roi s'élève aussi, un Richelieu de la grammaire, qui ne précède pas de beaucoup l'autre, *un tyran des mots et des syllabes*, admettant ceux-ci, exécutant ceux-là : c'est Malherbe, littérateur pur et plein de goût, plutôt que grand poëte. Après les vives et libres allures de Marot et de Rabelais, les héritiers du vieil esprit gaulois, après Ronsard qui demande à l'antiquité sa grammaire et ses mots, après Montaigne qui lui demande ses pensées, mais s'approprie son butin comme un légitime héritage, voici le régulateur des expressions et des idées, un digne précurseur de Boileau, et « le premier en France » qui

D'un mot mis à sa place enseigna le pouvoir.

Malherbe a produit peu, des odes, des stances, bien que sa vie ait été très-longue; mais dans la plupart de ses ouvrages il a atteint la perfection de la forme, et quelques-unes de ses pièces sont, même pour la pensée et pour le sentiment, des modèles achevés. Il a, en définitive, arrêté chez nous le style et la langue poétique dont Corneille, Racine et Boileau se sont servis.

Contre Malherbe se révolte, avec sa fantasque énergie, le satirique Mathurin Régnier, qui l'accuse de ne savoir

Que proser de la rime et rimer de la prose.

Vaine révolte. La discipline se fera dans les lettres ainsi que dans l'État. Régnier écrivit des satires en vers, comme Rabelais avait écrit une immense satire en prose. Mais celui-ci s'attaquait à tout; Régnier, héritier de Marot, avec plus de malice et un style qui souvent arrive à la perfection, ne touche qu'aux ridicules du caractère et s'arrête à la surface des

ioses. C'est un moraliste qui ne prend pas pour lui-même s leçons qu'il donne, et qui serait fâché que le monde, en corrigeant, ne lui laissât plus de travers à peindre. Les ers, la prose de d'Aubigné, ses *Tragiques*, ses *Mémoires*, sont ioins des œuvres littéraires, malgré de très-réels mérites,



Cathédrale d'Orléans.

ue des actes politiques. Le fougueux protestant continue, ivec sa plume, la bataille qu'il a si vaillamment soutenue ivec son épée.

Il faut citer encore sous Henri IV, non pas un homme, mais un livre, le seul ouvrage en prose que notre littérature ait gardé entre Montaigne et Descartes, la *Satire Ménippée*. Ajou-

tons-y quantité de *lettres* du roi écrites d'un style vif et net qui annonce bien l'homme de bon sens et l'homme d'action.

Popularité du roi ; conspirations. — La sollicitude de Henri IV pour la prospérité de la France lui avait acquis une légitime popularité. Les qualités brillantes de son esprit et de son cœur cachaient des faiblesses que le peuple, au reste, pardonne aisément; on ne voulait voir en lui que le roi qui promettait au soldat invalide un asile, au paysan *la poule au pot tous les dimanches*, et qui disait à un ambassadeur étonné de la prospérité du royaume, quelques années auparavant si malheureux : « C'est qu'alors le père de famille n'y était pas; aujourd'hui qu'il a le soin de ses enfants, tout prospère. »

Mais, si le peuple le bénissait, il n'en était pas de même de certains partis et de certains hommes que sa grande politique blessait bien plus que ses défauts. On lui passait ses maîtresses et ses bâtards : cela avait été de tous les règnes. Cependant la faveur de Gabrielle d'Estrées, qu'il fit duchesse de Beaufort, celle de Henriette d'Entraigues, qu'il fit marquise de Verneuil, des promesses oubliées, des services rendus au roi de Navarre et que le roi de France ne pouvait payer, faisaient murmurer les uns, et sa volonté d'être roi en tout et partout poussait les autres jusqu'aux complots.

La plus célèbre de ces conspirations fut celle du maréchal de Biron. L'étranger y mit aussi la main. Le duc de Savoie, menacé de perdre la Bresse, et l'Espagne, sans soldats, mais encore assez riche d'argent pour solder partout des intrigues, essayèrent de pousser à la révolte les seigneurs français qui, ayant vu le roi si pauvre gentilhomme, n'obéissaient qu'à regret. Un complot fut ourdi. On se proposait de ramener la France au temps de Charles VI, les gouverneurs redevenant les maîtres dans leurs gouvernements, sous la suzeraineté ou la protection de l'Espagne. Tout moyen parut bon : le roi catholique promit aux huguenots, pour les entraîner dans l'affaire, le Dauphiné avec plusieurs provinces de l'ouest. Ils se défièrent de cette amitié offerte par des gens qui naguère les égorgeaient et se tinrent tranquilles. Mais l'orgueilleux Biron, qui, créé maréchal, duc et pair, gouverneur de la Bourgogne, trouvait la récompense encore bien au-dessous des services, se laissa séduire. Une première fois, en 1601, Henri pardonna, et il eût pardonné une seconde fois si Biron eût consenti à faire les aveux qu'il lui demandait. Irrité de son obstination et voulant donner à la noblesse un de ces

exemples que Richelieu multipliera, il laissa exécuter la sentence: Biron fut décapité (1602). Un ancien ami du roi, le duc de Bouillon, était impliqué dans ce complot, mais il s'enfuit à temps. Le père et le frère de la marquise de Verneuil intriguèrent encore, en 1604, avec l'Espagne, et furent condamnés à mort. La marquise obtint une commutation de peine.

Plan de réorganisation de l'Europe. — Ainsi l'Espagne, ne pouvant plus faire la guerre, renouait des complots. Elle avait raison de craindre, car la puissance de cette maison d'Autriche, maîtresse de tant de pays et si fortement appuyée sur l'Europe catholique, était l'objet continuel des méditations de Henri IV. La détruire était son rêve; mais ce rêve s'ennoblissait par le but, l'établissement en Europe d'un système politique qui mît sous la garantie de tous les États l'indépendance des religions et celle des peuples. Il eût voulu chasser la maison d'Autriche des Pays-Bas, de l'Italie et de l'Allemagne, faire de la Hongrie, accrue des provinces autrichiennes, un puissant royaume capable de tenir tête aux Turcs, si on ne venait pas à bout de les reléguer en Asie : donner la Lombardie au duc de Savoie, la Sicile à Venise; constituer la partie péninsulaire de l'Italie en un seul État ayant le pape pour chef; Gênes et Florence, avec les petites seigneuries voisines, en une république; en former une autre aux Pays-Bas; étendre la Confédération suisse au Tyrol, et laisser l'Allemagne en empire électif. L'Europe alors avec six royaumes héréditaires : France, Espagne, Angleterre, Suède, Danemark et Lombardie; avec cinq dominations électives : Pologne, Hongrie, Bohême, Empire et Papauté; avec ses quatre républiques : Venise, Gênes et Florence, Suisse, Pays-Bas, eût composé elle-même une grande république ayant un conseil suprême de députés de tous les États, qui aurait été chargé de prévenir les injustices et les collisions. Le règne du droit aurait remplacé celui de la force. Ce projet était l'application d'un grand principe, qu'on ne soupçonnait pas alors, et que nous venons seulement de retrouver, le respect des nationalités. En preuve du désintéressement de ses vues, Henri, dans ce grand remaniement de l'Europe, se proposait de ne rien demander pour la France, rien du moins qu'il ne parût légitime de lui accorder. « Je veux bien disait-il, que la langue espagnole demeure à l'Espagnol, l'allemande à l'Allemand, mais toute la française doit être à moi. » Et il

avait jeté les yeux sur la Savoie que son duc laisserait en prenant la Lombardie, sur la Lorraine, dont il voulait fiancer l'héritière au dauphin, sur la Belgique et la Franche-Comté, qui n'avaient nulle raison d'être à l'Espagne.

Il n'espérait pas sans doute accomplir toutes ces choses : mais, pour en exécuter une partie, il comptait sur l'alliance de l'Angleterre, dont la reine Élisabeth vécut, jusqu'à sa



Marguerite de Valois.

mort (1603), dans la meilleure intelligence avec la France, sur le duc de Savoie, à qui il offrait les 15 000 hommes de Lesdiguières, déjà campés dans le Dauphiné, pour l'aider à se tailler un royaume dans la Lombardie ; sur les protestants des Pays-Bas, qu'il soutenait contre les Espagnols ; sur ceux d'Allemagne, qui formaient alors l'*Union évangélique*, et dont un des principaux chefs, Maurice, landgrave de Hesse, vint conférer avec lui. Il avait des intelligences jusque parmi les

populations mauresques de l'Espagne, qui étaient sous la terreur de l'inquisition. Le duc de Clèves et Juliers venait de mourir, « laissant tout le monde son héritier. » Protestants et catholiques se disputaient déjà cette riche succession; c'était un prétexte pour intervenir et commencer la guerre, que la haine croissante des deux partis religieux dans l'empire rendait inévitable. Les préparatifs les plus redoutables étaient faits; les points de réunion indiqués aux corps d'armée; 40 000 hommes s'avançaient vers les frontières de la Champagne, avec une artillerie formidable; tout ce qui portait l'épée en France, en Allemagne, comme à la veille des plus grands événements, frémissait d'impatience, lorsque le chef glorieux que tous attendaient leur fut enlevé par un crime.

Assassinat de Henri IV (1610). — Les alliances de Henri IV avec les protestants, les Maures et les Turcs, alarmaient les catholiques à gros grains, comme l'Estoile appelle les anciens ligueurs mal ralliés. En vain il s'était efforcé de conserver l'amitié du pape, dont il avait obtenu son divorce avec Marguerite de Valois pour épouser, en 1600, la nièce même du pontife, Marie de Médicis, triste femme qui ne lui apportait ni cœur, ni beauté, ni esprit, mais la plus grosse dot qu'on put alors trouver [1]. En vain, il avait, en 1603, laissé rentrer les jésuites en France, pris son confesseur dans leur Compagnie, bâti pour eux le collége de la Flèche et donné à leurs maîtres le droit d'enseigner. Il n'en était pas moins aux yeux d'un grand nombre l'ennemi de la religion : c'est ce qui fut persuadé à un fanatique, François Ravaillac.

Henri IV était inquiet et triste : des bruits de complots lui revenaient sans cesse; déjà dix-neuf tentatives d'assassinat avaient échoué : il avait sujet d'en craindre une vingtième. Avant de partir pour la guerre, il céda aux instances de la reine qui voulait être sacrée. « Ah! mon ami, disait-il à Sully, que ce sacre me déplaît! Ah! maudit sacre, tu seras cause de ma mort! Je mourrai dans cette ville et n'en sortirai jamais! Ils me tueront; car je vois bien qu'ils n'ont d'autre remède en leur danger que ma mort! » Il revint pourtant de cette cérémonie, mais ces noires idées ne le

1. 600 000 écus d'or valant chacun 7 livres et demie de France, et qui feraient bien aujourd'hui 18 ou 20 millions de francs.

quittèrent point. « Vous ne me connoissez pas, vous autres, dit-il à quelques seigneurs ; mais je mourrai un de ces jours, et, quand vous m'aurez perdu, vous reconnoîtrez lors ce que je valois, et la différence qu'il y a de moi aux autres hommes. »

Le 14 mai, son fils Vendôme lui dit que d'après les astrologues ce jour lui serait fatal. Il affecta d'en rire, et pourtant il en fut troublé, ne put s'occuper ni dormir. « Votre Majesté devrait sortir, dit un garde, et prendre l'air, cela la réjouirait. — Tu as raison, qu'on apprête mon carrosse. » Il faisait chaud ; on prit un carrosse tout ouvert. Il y monta avec les ducs d'Épernon et de Montbazon et cinq autres seigneurs, sans escorte ; seulement quelques gentilshommes à cheval et valets de pied suivirent. On se dirigea vers l'Arsenal, où il voulait voir Sully malade. En passant de la rue Saint-Honoré dans la rue de la Ferronnerie, un embarras de voitures arrêta le carrosse. Ravaillac l'avait suivi à pied depuis le Louvre ; il monta sur une borne et frappa le roi. « Je suis blessé, s'écria-t-il en levant le bras. Ce mouvement découvrit le côté gauche, l'assassin porta un second coup qui atteignit le cœur. Le roi s'affaissa sans pousser un cri ; il était mort. Ravaillac ne chercha pas à fuir et l'on eut grand'peine à empêcher le peuple de le mettre en pièces. Il fut enfermé près de là, dans l'hôtel de Retz, où l'on parut pendant neuf jours l'oublier, de sorte que beaucoup de gens purent le voir et lui parler. Le parlement mena ensuite rondement le procès ; il le condamna, le 27 mai, à être tenaillé aux mamelles et aux membres, avec versement dans les plaies de plomb fondu et d'huile bouillante, à avoir le poing droit brûlé au feu de soufre, pour être ensuite écartelé et ses restes réduits en cendres et jetés au vent. L'écartèlement, dit le procès-verbal, dura une grande heure, le peuple furieux s'était de lui-même mis aux cordes. Les juges ne lui trouvèrent pas ou n'osèrent point lui trouver de complices[1].

1. FAITS DIVERS. — Une ordonnance de 1609 prescrivit aux comédiens des deux théâtres qui existaient alors de jouer leurs pièces de deux heures à quatre heures et demie, les rues de Paris n'étant pas sûres le soir. En effet, « il n'y avait point de lanternes, il y avait beaucoup de boue, très-peu de carrosses et quantité de voleurs. » En 1634, il n'y avait encore pour tout Paris que 240 archers faisant le guet, moitié le jour et moitié la nuit. — Robin, médecin et botaniste, introduisit d'Amérique l'acacia, que les botanistes ont nommé robinier.

CHAPITRE XLVIII.

LOUIS XIII (1610-1643)[1].

Régence de Marie de Médicis. — Sully attendait Henri IV à l'Arsenal, quand un gentilhomme de sa suite accourut en disant : « Le roi est extrêmement blessé ! — Mon Dieu ! s'écria Sully, ayez compassion de lui, de nous et de l'État. S'il meurt, la France va tomber en d'étranges mains ! » Il s'enferma aussitôt dans la Bastille, et écrivit à son gendre, le duc de Rohan, de revenir en toute hâte de la Champagne, avec les six mille Suisses qu'il commandait.

Louis XIII n'avait pas neuf ans ; l'usage attribuait la régence aux mères des rois ; Marie de Médicis, qui était étrangère et se sentait peu aimée, crut nécessaire de donner à son autorité une sorte de sanction légale. Elle s'adressa au parlement de Paris, comme si ces magistrats étaient les représentants du pays. Le duc d'Épernon entra dans la salle des délibérations, l'épée au côté, laissant ses soldats aux portes : « Cette épée, dit-il avec hauteur, est encore dans le fourreau ; mais si la reine n'est pas déclarée régente sur-le-champ, je prévois qu'il faudra l'en tirer. » Les magistrats obéirent ; ils se souviendront plus tard qu'une reine leur a reconnu le droit de disposer du pouvoir.

D'abord rien ne parut changé dans le système politique de la France. Marie de Médicis conserva les ministres du dernier règne. Elle accueillit même avec déférence Sully, qui avait quitté sa Bastille pour venir au Louvre saluer le

1. Principaux ouvrages à consulter : les *Mémoires* de Richelieu et ses *Lettres*, *Instructions diplomatiques et papiers d'Etat* ; les *Economies royales* de Sully ; les *Négociations* du président Jeannin ; les *Lettres inédites de Feuquières*, par Et. Gallois, 5 vol., 1857 : *Mémoires* de Brienne, avec une introduction de M. Barrère sur les mœurs et les usages du dix-septième siècle ; Bazin, *Histoire de Louis XIII* ; Caillet, *De l'administration en France sous le ministère de Richelieu* ; Anquez, *Histoire politique des réformés en France*.

roi : « Mon fils, dit-elle au jeune prince, c'est M. de Sully; il vous le faut bien aimer, car c'est un des meilleurs et des plus utiles serviteurs du roi votre père, et le prier qu'il veuille bien vous servir de même. « Et Sully tint longtemps embrassé, en pleurant, le fils de son maître et de son ami. Les projets de Henri IV parurent continués, avec son ministère : une déclaration royale confirma l'édit de Nantes; et une armée de 10 000 hommes, commandée par le maréchal de la



Château de Sully à Villebon.

Châtre, alla prendre Juliers pour les princes protestants alliés de la France.

Abandon de la politique de Henri IV; Concini. — Mais il arriva, comme à peu près partout où les reines sont rois, que les choses furent subordonnées aux personnes, ce qui est l'opposé de la vraie politique. Bientôt on ne sentit plus dans le gouvernement que la faiblesse, les irrésolutions et les caprices d'une femme. Avec un roi mineur, une régente incapable, une cour divisée et des princes turbulents, l'action extérieure de la France allait être neutralisée pour longtemps. La paix devenant une nécessité, Marie de Médicis

rapprocha des Espagnols; elle reprit un projet que enri IV avait repoussé; elle ouvrit des négociations pour le ouble mariage de son fils avec une infante, du prince d'Esagne avec sa fille, et elle promit « de ne plus troubler les rinces autrichiens dans les affaires d'Allemagne. » Il était ifficile que Sully adoptât cette politique nouvelle. La reine



Tombeau de Sully à Nogent-le-Rotrou.

renvoya en ne lui laissant que sa charge de grand maître l'artillerie (janvier 1611). Il vécut encore trente années, étant mort qu'à la fin de 1641, dans son château de Villeon.

La reine avait depuis longtemps donné sa confiance au lorentin Concini, qui la gouvernait par sa femme, Leonora aligaï. Cette femme, fille d'un menuisier, était sœur de

lait de la reine. Élevée avec Marie de Médicis, elle avait acquis sur son esprit un empire extraordinaire et l'avait accompagnée à la cour de France : « Pauvre papillon, dit Richelieu, qui ne savoit pas que le feu qui la consumeroit était inséparablement uni à l'éclat de cette vive lumière qu'elle suivoit, transportée d'aise et de contentement. »

L'autorité de la régente se trouva désarmée, quand un étranger, odieux déjà à ce titre, et d'ailleurs incapable, eut pris, comme conseiller, la place de l'homme supérieur qui depuis vingt ans avait été associé à la bonne et à la mauvaise fortune des Bourbons. Le prince de Condé, le comte de Soissons, son oncle, le duc de Bouillon, le duc de Guise, une foule d'autres encore accoururent pour arracher des pensions[1] qui eurent bien vite épuisé l'épargne amassée par Henri IV à la Bastille. Comment la reine aurait-elle pu résister à leurs exigences, quand son favori donnait le premier l'exemple d'une scandaleuse avidité? Concini puisait à pleines mains dans le trésor; il acheta, en quelques mois, pour 330 000 livres le marquisat d'Ancre (près d'Amiens), pour 200 000 la charge de premier gentilhomme de la chambre; il eut encore, à prix d'or, les lieutenances générales de Péronne, d'Amiens, de Dieppe, de Pont-de-l'Arche, de Quillebœuf, de Bourg en Bresse, etc.; il mit le comble à cette fortune insolente, en prenant le titre de maréchal, sans avoir jamais paru sur un champ de bataille. Leonora travaillait, de son côté, à la prospérité commune, en vendant des grâces, des absolutions. La cour des aides poursuivait des officiers de finances prévaricateurs, elle s'engagea par contrat public à les faire déclarer innocents, moyennant 300 000 livres.

Première révolte des seigneurs (1614). — Les prétentions des seigneurs s'accrurent avec la faiblesse du gouvernement : « Les présents de la reine, dit Richelieu, étourdirent la grosse faim de leur avarice et de leur ambition; mais elle ne fut pas pour cela éteinte; l'épargne et les coffres de la Bastille étoient épuisés : alors ils aspirèrent à choses si grandes, que l'autorité royale ne pouvoit souffrir qu'on leur donnât le surcroît de puissance qu'ils demandoient. » Ce

1. Le prince de Condé obtint d'abord une pension de 200 000 livres, avec un hôtel à Paris et le comté de Clermont; le comte de Soissons 200 000 écus comptant et une pension de 50 000 livres; le duc de Bouillon 200 000 livres; le duc de Guise 100 000 écus, etc.; mais ces sommes furent bien dépassées dans la suite. Concini ne fut jamais ministre.

qu'ils voulaient, en effet, c'étaient des gouvernements pour eux et leurs familles, des places de sûreté et le démembrement de la France. D'Épernon était gouverneur de Metz, mais Henri, se défiant de cet orgueilleux seigneur, lui avait imposé un lieutenant qui occupait la citadelle et correspondait directement avec les ministres; le jour même de la mort du roi, d'Épernon dépêcha l'ordre de mettre la main sur le lieutenant et sur la citadelle. Il eut alors, à deux pas des Espagnols, une forte place qu'on appela « son royaume d'Austrasie. » Beaucoup de seigneurs, à la nouvelle de l'assassinat, s'étaient ainsi jetés dans les villes à leur convenance, et quelques-uns n'en avaient plus voulu sortir ou voulaient y rentrer. « Le temps des rois est passé, disaient-ils, celui des grands est venu. » Le premier refus de la régente amena une guerre civile. Condé prit les armes et publia un manifeste, où il accusait la cour d'avoir abaissé la noblesse, dilapidé les finances, et grevé le pauvre peuple : reproches singuliers dans la bouche d'un prince qui avait reçu avec ses amis la plus belle part de cet argent du pauvre peuple. Il terminait, suivant l'usage, en demandant la convocation des états généraux, pour travailler à la réforme des abus.

Élevé dans la religion catholique, mais issu d'une famille protestante, Condé espérait rallier à sa cause l'un et l'autre parti. Un grand nombre de seigneurs vinrent se ranger sous ses drapeaux, et à leur tête les ducs de Vendôme, de Longueville, de Luxembourg, de Mayenne, de Nevers, de Retz, etc. Les calvinistes refusèrent de s'associer à cette levée de boucliers : « Nous avons pour notre conscience, disaient-ils, toute la liberté que nous pouvons désirer, et nous ne voulons pas, à l'appétit de quelques factieux, abandonner nos femmes et nos maisons. » Les catholiques ne prenaient pas feu davantage. Depuis les états de la Ligue, il s'était fait un grand apaisement dans les passions populaires. Le parti des politiques né avec l'Hôpital, arrivé au pouvoir avec Henri IV, comptait presque tous les gens de robe et la bourgeoisie. L'expérience, si cruellement achetée par la guerre civile, n'était point perdue. La nation comparait à ces trente-huit années de massacres et de pillages, les douze ans de prospérité qu'elle avait eus, en se serrant autour du trône, et elle laissait les grands seigneurs agiter dans le vide leur stérile ambition. « Les peuples, écrivait en ce moment Malherbe, demeurent partout en obéissance, et de rien faire sans eux, il

n'y a pas moyen. » Qu'une main ferme prenne le gouvernail, et même les plus turbulents rentreront dans le repos où Henri IV les avait tenus. Quelques-uns des vieux ministres de Henri IV, Villeroy, Jannin, conseillaient à la reine d'agir avec vigueur : elle aima mieux traiter à Sainte-Menehould (15 mai 1614). Le prince de Condé reçut 450 000 livres, en argent comptant; le duc de Mayenne, 300 000 *pour se marier*; M. de Longueville, 100 000 livres de pension, etc. Mais la cour, voulant regagner d'un côté ce qu'elle perdait de l'autre, ne paya pas cette année les rentiers de l'hôtel de ville. Voilà ce qui fut fait pour le *pauvre peuple*.

États généraux de 1614. — Les princes firent alors dire secrètement à la régente que si elle désirait ajourner la convocation des états, ils y consentiraient volontiers. Marie de Médicis craignit un piége dans cete proposition qui aurait ménagé aux princes, pour l'avenir, un nouveau prétexte de révolte, et l'assemblée s'ouvrit à Paris le 14 octobre 1614. Ce fut la dernière réunion des états généraux avant 1789. Au nombre des députés était un jeune homme de vingt-neuf ans, qui avait déjà assez gagné d'estime dans son ordre pour que le clergé le nommât son orateur le jour de la présentation des cahiers, l'évêque de Luçon, Armand Duplessis de Richelieu.

Les trois ordres ne s'entendirent pas; il y eut des paroles et des scènes déplorables. Un membre du tiers fut bâtonné par un député de la noblesse, et ne put obtenir justice. L'orateur de la bourgeoisie ayant osé dire que les Français ne formaient qu'une seule famille, dont les seigneurs étaient les aînés et les gens du tiers les cadets, la noblesse se plaignit au roi de ces mots comme d'un affront : « C'est grande insolence, disait son président, le baron de Sénecé, de vouloir établir quelque sorte d'égalité entre le tiers et la noblesse; car, ajoutaient derrière lui les députés nobles, il y a entre eux et nous autant de différence comme entre le maître et le valet[1]. » Le clergé de son côté, refusait de prendre aucune part des charges publiques : « Ce serait, disait-il, diminuer l'honneur dû à Dieu. »

L'accord ne se trouve pas mieux dans les vœux de l'as-

1. Les nobles demanderent dans leurs cahiers qu'il fût interdit à tout roturier de porter arquebuses ni pistolets, d'avoir chiens qui n'eussent les jarrets coupés, de se vêtir, eux ou leurs femmes, comme les nobles, de porter velours ou satin, etc., sous peine de 1000 écus d'amende.

semblée. Le clergé réclamait l'introduction en France de tous les décrets du concile de Trente, que le parlement avait jusqu'alors repoussés. La noblesse, pour faire pièce au tiers, insistait sur la suppression de la *paulette*, qui, en établissant l'hérédité des offices, avait commencé la noblesse de robe[1]. Le tiers, de son côté, voulait qu'on réduisît les pensions payées aux grands, qui, doublées depuis Henri IV, dépassaient cinq millions et demi, et que l'on condamnât les maximes ultramontaines enseignées encore par quelques évêques, à savoir que le pape peut « priver de la royauté les personnes sacrées des rois et dispenser leurs sujets du serment de fidélité. »

Il ne fut pas difficile aux ministres de profiter de ces divisions : on ferma le lieu de réunion des états, sous prétexte qu'on avait besoin de la salle des séances pour donner un ballet (mars 1615). Singulier rapport avec les états de 1789, dont on ferma aussi la salle, mais dont les députés surent en trouver une autre, celle du Jeu de paume. Les députés du tiers, en 1614, devançaient la nation, et, n'étant point compris d'elle, furent sans force; ceux de 1789 eurent derrière eux 25 millions d'hommes qui les écoutaient et les soutenaient.

L'assemblée de 1614 ne mérite pas le discrédit où elle est tombée; elle n'a rien fait; mais elle montra jusqu'où était arrivée déjà l'éducation politique de la haute bourgeoisie. Les discours de ses orateurs et surtout de son président, Robert Miron, prévôt des marchands de Paris, révèlent une intelligence pratique des affaires et un désir de sages innovations qui étonnent. A leurs yeux, la monarchie absolue est légitime, parce qu'elle est encore nécessaire : le roi, souverain législateur, doit être obéi de tous; mais à la condition qu'il accomplira les réformes intérieures que la nation réclame : « Si Votre Majesté n'y pourvoit, disait Miron, il est à craindre que le désespoir ne fasse connaître au peuple que le soldat

1. Cependant, les nobles ne dédaignaient plus les places de magistrature et voulaient que le tiers des offices leur fût exclusivement affecté. Quant à la vénalité des charges, la question fut très-sérieusement agitée. Un financier proposa de racheter en douze années tous les offices de judicature et de finance et de remettre ainsi la couronne en possession d'une de ses plus importantes prérogatives, qu'elle avait perdue depuis un siècle, celle de nommer aux fonctions publiques. (*Mercure françois*, ann. 1614 et 1615.) Le plan ne fut pas adopté. Mais la vénalité des charges resta jusqu'à Louis XIV sous la menace d'une suppression; et cette menace ne fut pas sans quelque effet sur la conduite du parlement dans la Fronde.

n'est autre chose qu'un paysan portant les armes, et que quand le vigneron aura pris l'arquebuse, d'enclume qu'il est, il ne devienne marteau. » Et ils demandent : la convocation périodique d'une assemblée générale du royaume au moins tous les dix ans, la liberté des élections urbaines, la garantie, l'extension des priviléges municipaux. Pour les finances, le tiers voulait une plus juste répartition des charges publiques entre les citoyens, l'obligation imposée aux clercs ou gentilshommes ayant maison dans les villes de contribuer aux charges municipales, et la suppression des offices inutiles [1]; pour la justice : l'égalité de tous devant la loi, l'affranchissement des serfs, l'abolition des tribunaux exceptionnels, une procédure plus rapide et moins coûteuse; pour le commerce et l'industrie : la suppression des douanes intérieures, des jurandes et des maîtrises, la liberté du trafic dans tout le royaume, et l'établissement des droits *protecteurs* à l'entrée des marchandises étrangères; pour la noblesse : la réduction du nombre des grandes charges militaires, l'abolition des récents anoblissements, la suppression des forteresses dans l'intérieur du royaume, celle des pensions inutiles ou excessives, et la répression sévère des duels, la punition, comme crime de lèse-majesté, de toutes assemblées et levées d'hommes sans congé du roi, enfin de bons règlements qui soustrairaient le pauvre peuple aux vexations des gouverneurs et gens de guerre; pour l'Église : une meilleure distribution de ses richesses, aux dépens des bénéfices trop opulents, au profit des cures trop pauvres, l'obligation à la résidence imposée aux évêques [2], leur nomination par le

1. *Le budget de* 1614. — Suivant un état communiqué sous le sceau du secret aux députés, le peuple payait alors 35 millions d'impôts dont il arrivait seulement à l'épargne 16 200 000 livres, et le ministre estimait que le roi avait besoin, pour la conservation de son État et l'entretien de sa maison, de 19 millions, dont 100 000 livres pour son service personnel, 500 000 pour sa garde ; autant pour ses bâtiments, 700 000 pour la maison de la reine mère, du frère et de la sœur aînée du roi, 1 370 000 pour voyages, le reste, moins de 15 millions, pour la solde des garnisons, des gens de guerre, de l'artillerie, des fortifications, de la marine du levant et du ponant, les ponts et chaussées, les gouverneurs de province, les ambassadeurs, les pensions tant en France qu'à l'étranger, les dettes, etc. (Bazin, *Histoire de Louis XIII*, t. I, p. 176.) Ainsi les recettes se partageaient alors de cette sorte : un quart pour le prince et sa cour, trois quarts pour l'État. Mais si nous tenons compte des 5 660 000 livres de pensions payées à la noblesse, ce sera moitié des recettes que nous trouverons dépensées pour la cour et moitié seulement pour l'État. M. Bailly (*ibid.*, t. I) donne des chiffres, quelque peu différents.

2. On eut à faire en 1640 une communication aux évêques : il s'en trouva dix-neuf qui suivaient la cour au lieu d'être dans leur diocèse.

roi, mais après élection de trois candidats par les évêques de la province, le chapitre de la cathédrale et vingt-quatre notables du diocèse, l'ordre donné aux curés de faire viser chaque année les registres de l'état civil au greffe des juridictions ordinaires, l'interdiction faite aux communautés d'acquérir des immeubles, si ce n'est attenant à leurs maisons ou enclos, et toujours après vérification au parlement, etc. Tels furent les principaux projets de réforme mis en avant par le tiers, et, pour la plupart, bien des fois proposés déjà dans les assemblées précédentes. On ne leur donna nulle attention alors, parce qu'il ne suffit pas d'être la raison et la justice pour se faire aussitôt accepter de tous. C'est par le travail des siècles que descend dans la foule ce qui n'est longtemps que le rêve des hommes supérieurs. Mais, sans parler de l'assemblée révolutionnaire de 1356, on peut suivre de 1484 à 1614, à travers les vicissitudes les plus diverses, le progrès continu de la tradition nationale. Richelieu, Colbert, Turgot, ne la méconnaîtront pas et chercheront à satisfaire à quelques-unes de ces demandes répétées : le reste attendra le jour où la nation reprendra elle-même tous ces vœux de nos pères, pour y faire droit et à bien d'autres[1].

Nouvelle révolte des seigneurs; traité de Loudun (1615-1616). — Les mécontents avaient réclamé la convocation des états généraux pour colorer leur prise d'armes; quand ils eurent épuisé l'argent arraché par leur première révolte, ils en commencèrent une seconde, sous prétexte qu'on ne faisait pas droit aux demandes des états. Condé entraîna cette fois les protestants. Le duc de Rohan souleva les populations des Cévennes, et tout le parti prit les armes pour soutenir une noblesse factieuse. La cour était alors occupée des préparatifs d'un voyage à Bordeaux, où le roi devait recevoir sa fiancée, l'infante Anne d'Autriche, et conduire sa sœur qui épousait en même temps le prince d'Espagne. On ne pouvait retarder le départ, car les Espagnols

1. A propos de l'opposition faite par la noblesse et le clergé à l'article du tiers, touchant l'indépendance absolue de la couronne vis-à-vis du saint-siége, on fit courir à Paris ce quatrain prophétique :

O noblesse, ô clergé, les aînés de la France,
Puisque l'honneur du roi si mal vous maintenez,
Puisque le tiers état en ce point vous devance,
Il faut que vos cadets deviennent vos aînés.
(Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire du tiers état*, p. 147.)

étaient déjà en marche (octobre 1615). Il fallut une armée pour escorter le jeune roi et sa sœur jusqu'à la frontière et ramener l'infante à Paris. Durant tout ce voyage, qui ne ressemblait guère à celui d'un souverain[1], la cour avait été poursuivie et souvent harcelée par les soldats de Condé et de Rohan : elle acheta une nouvelle paix à Loudun (mai 1616). Louis XIII reconnut le prince et ses amis pour de bons et loyaux sujets, déclarant qu'ils n'avaient rien fait *qui ne lui fût très-agréable*, et il paya les troupes qu'on avait levées contre lui. Condé seul reçut 1 500 000 livres. Chaque révolte lui rapportait davantage. Celle-ci avait coûté à l'État plus de 20 millions.

Premier ministère de Richelieu. Arrestation de Condé (1616). — Le prince revint à Paris et toute la cour s'empressa autour de lui : il sembla un instant le véritable roi de France. La reine qui gouvernait toujours sous le nom de son fils, poussée à bout par une nouvelle prise d'armes du duc de Longueville, montra enfin plus de fermeté. Elle venait de renouveler le ministère; l'évêque de Luçon, que les états de 1614 avaient mis en vue, était devenu grand aumônier de sa maison, puis membre du conseil, où il se faisait fort écouter. Concini trouva que le jeune prélat « en savait plus que tous les barbons. » Il lui fit donner un « des quatre offices des maison et couronne de France, » avec la charge des affaires étrangères[2]. Aussitôt les mesures de rigueurs sont adoptées : le 1er septembre 1616, le prince de Condé est arrêté en plein Louvre et jeté à la Bastille; ses partisans qui essayent de soulever Paris et les provinces voisines « s'entendent parler d'un ton qui sentait plus sa majesté royale que la conduite passée. » Richelieu aimait à s'adresser à l'opinion publique : « Des esprits remuants, dit-il dans une sorte de manifeste, avoient troublé le repos établi par la prudence de la reine; en vain avoit-elle tâché de les retenir par des chaînes d'or, ils s'étoient joués de sa clémence et de sa libé-

1. L'administration militaire était alors si défectueuse, l'imprévoyance si grande, que, dans le retour de Bordeaux à Tours, qui ne fut guère hâté puisqu'il dura cinq semaines, un grand nombre d'hommes périrent de froid et de maladie, que les vivres et le fourrage manquèrent constamment, et que ce voyage du roi par les provinces les plus riches et les plus peuplées, à travers les villes soumises et rapprochées l'une de l'autre, présenta toutes les misères d'une déroute. (Bazin, *ibid.*, t. I, p. 235.)

2. La commission, datée du 1er novembre, est postérieure de deux mois à l'arrestation du prince de Condé; mais Richelieu fut mêlé à cette affaire, et sa nomination fut la récompense du zèle qu'il y montra.



Miroir de Marie de Médicis.

ralité. » Et il montrait Condé extorquant en six années 3 millions et demi, Mayenne 2 millions, Nevers 1 600 000 livres, Longueville 1 200 000, Vendôme 600 000, Bouillon près d'un million, et chacun « cherchant à établir une tyrannie particulière dans chaque province. » Les princes et leurs adhérents furent déclarés criminels de lèse-majesté, déchus de leurs dignités; et trois armées se dirigèrent vers la Picardie, la Champagne et le Berry pour étouffer la révolte. La cause royale aurait triomphé cette fois, si le roi lui-même ne s'était uni aux mécontents pour renverser les ministres et sortir de tutelle.

Mort de Concini (1617). — Concini n'avait qu'une ambition vulgaire. Il aimait la richesse, et le pouvoir l'effrayait, parce qu'il ne se sentait pas de force à le porter. Sans dévouement ni reconnaissance pour la reine, il eût quitté la France, si sa femme eût consenti « à cette lâcheté et ingratitude. » Il comptoit qu'avec ses huit millions, il pourrait acheter le duché de Ferrare au pape, et que parti de Florence n'ayant pas un sou vaillant, il y rentrerait prince, sans plus craindre les clameurs de tout un peuple contre l'étranger. Il se savait haï, menacé; la populace avait déjà une fois pillé son hôtel à Paris; mais c'était du côté où il ne soupçonnait rien que vint le péril. Louis XIII avait alors seize ans. Ce prince, d'un caractère triste et morose, vivait dans l'isolement, éloigné des affaires par sa mère et par Concini, entouré seulement de quelques pages auxquels il s'attachait parce qu'il avait besoin d'affection. Il s'était épris d'amitié pour un cadet de province, qui lui apprenait à dresser des émérillons et des pies-grièches, Albert de Luynes, fils d'un officier de fortune et déjà âgé de trente-huit ans. Le favori du roi conçut l'espoir de remplacer le favori de la reine. Une conspiration secrète fut tramée entre Louis XIII, son fauconnier et son jardinier; le capitaine des gardes, Vitry, reçut l'ordre d'arrêter Concini et de le tuer s'il résistait. « Le 24 avril, le sieur Vitry, accompagné de quelque vingt gentilshommes qui le suivaient négligemment en apparence, aborda le maréchal d'Ancre, comme celui-ci entrait dans le Louvre et était encore sur le pont. Il lui dit qu'il le faisait prisonnier de la part du roi. Et, tout en même temps, l'autre n'ayant eu le loisir que de dire : *Moi, prisonnier!* ils lui tirèrent trois coups de pistolet, dont il tomba roide mort. Un des siens voulut mettre l'épée à la main : on cria que

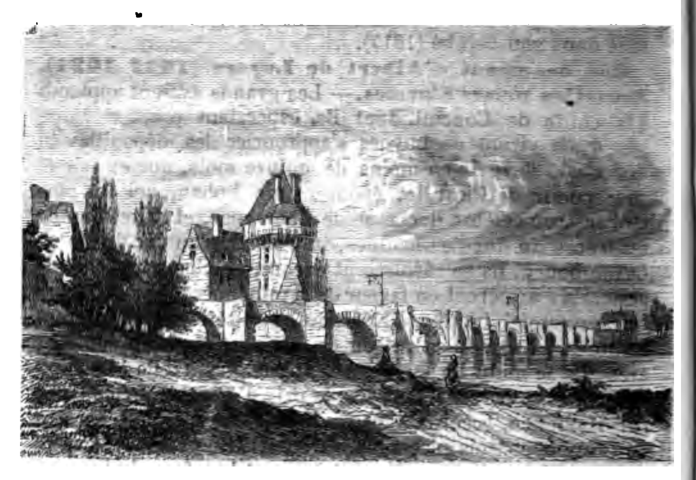
c'était la volonté du roi : il se retint. En même temps, le roi parut à la fenêtre, et tout le Louvre retentit du cri de : *Vive le roi !* »

Leonora Galigaï eut un plus triste sort. Elle fut accusée de malversations, de complot contre l'État, et surtout de sorcellerie. On lui demanda, dit-on, par quels sortiléges elle avait acquis tant d'empire sur la reine mère : « Par l'ascendant, aurait-elle répondu, d'un esprit supérieur sur une âme faible. » Elle fut décapitée en place de Grève, et ses restes furent jetés dans les flammes. Marie de Médicis reçut l'ordre de quitter la cour et se retira à Blois ; Richelieu fut exilé dans son évêché (1617).

Gouvernement d'Albert de Luynes (1617-1621). Nouvelles prises d'armes. — Les grands avaient applaudi à la chute de Concini, dont ils espéraient profiter. Mais, quand ils virent de Luynes s'approprier les dépouilles du maréchal, devenir en moins de quinze mois, duc et pair et gouverneur de Picardie, épouser une Rohan, qui fut plus tard la trop célèbre duchesse de Chevreuse, et faire d'un de ses frères un duc de Chaulnes, du troisième un duc de Piney-Luxembourg, ils se révoltèrent encore, en changeant de drapeau : ils s'armèrent en faveur de la reine mère, tout à l'heure leur ennemie. Le duc d'Épernon, à la tête de 300 gentilshommes, la tira de sa prison de Blois, et tenta de soulever avec elle le midi. De Luynes ne fut pas plus habile à leur résister que le maréchal d'Ancre ; la paix d'Angoulême ménagée par Richelieu, accorda à Marie de Médicis le gouvernement de l'Anjou et trois places de sûreté (1619). Bientôt Angers devint le foyer de nouvelles intrigues et le refuge de tous les mécontents. La reine-mère voulait ressaisir le pouvoir. Mais le roi s'amusait aux armes. Quand les troupes étaient aux champs, il retrouvait, au milieu des soldats, l'ardeur batailleuse de son père ; il marcha sur Angers, décidé à poursuivre sa mère jusqu'en Poitou, jusqu'en Guyenne, si elle s'y réfugiait, « en jetant le fourreau de son épée deçà la rivière de Loire. » Il n'alla pas si loin : les partisans de la reine mère furent défaits dans une escarmouche sanglante auprès des ponts de Cé ; et la route du midi lui étant coupée elle se trouva heureuse de faire demander par Richelieu la confirmation du premier traité (1620).

Organisation républicaine des protestants. — A cette époque un soulèvement plus redoutable éclata dans le

midi : c'était une guerre religieuse. Marie de Médicis et Louis XIII, à sa majorité, avaient suivi la politique de Henri IV à l'égard des protestants, « se déclarant persuadés par l'expérience du passé que la violence n'avoit servi qu'à accroître le nombre de ceux qui étoient sortis de l'Église, au lieu de leur enseigner le moyen d'y rentrer. » Mais les réformés avaient eux-mêmes dépassé l'édit de Nantes. En voyant la reine mère se lier à l'Espagne, ils étaient entrés en défiance, et, à l'assemblée de Saumur en 1611, ils s'étaient



Les ponts de Cé[1].

donné une véritable organisation républicaine. Ils avaient formé de leurs 806 églises 16 provinces partagées en districts. Un *consistoire* réuni chaque semaine gouvernait l'Église ; un *colloque*, assemblé tous les trois mois, gouvernait le district ; un *synode* annuel traitait des affaires de la province ; des *synodes nationaux* devaient s'assembler tous les trois ans sous un président élu. Pour la politique et la guerre, les provinces se groupaient en *cercles*, comme en Allemagne. Chaque cercle, ainsi que chaque province, avait son conseil dirigeant

1. Les ponts de Cé, qui ont été longtemps le seul passage sur la Loire entre Blois et Nantes, se composaient de 4 ponts ayant 109 arches et, les îles qu'ils traversent comprises, une longueur de 3 kilomètres.

qui, au besoin, convoquait une *assemblée générale*. Enfin deux mandataires élus pour trois ans résidaient à la cour et servaient d'intermédiaires entre le parti et le roi. Tout se faisait par députés et par élection. C'était bien une république démocratique et représentative, au sein d'une monarchie absolue. Les *assemblées générales* n'étaient pas loin de se croire les droits et auraient volontiers joué le rôle des états généraux de Hollande. Ces prétentions alarmèrent la cour, et quelques catholiques en prenaient ombrage. Dans certaines villes, les haines se réveillèrent comme aux plus mauvais jours de la Ligue. La multitude n'y égorgeait pas encore les réformés,



Château de Luynes (près de Tours).

mais elle renversait leurs temples, déterrait leurs morts et chassait leurs pasteurs.

Guerre avec les protestants ; mort d'Albert de Luynes (1621). — En 1617, un édit rétablit dans le Béarn la religion catholique, avec ordre aux protestants de restituer les biens ecclésiastiques qu'ils avaient sécularisés depuis un siècle. L'édit s'exécutant mal, le roi entra dans le Béarn avec une armée. Aussitôt tout le parti s'agita, malgré les conseils de Sully et de Duplessis-Mornay ; une assemblée générale, tenue à la Rochelle, publia une déclaration d'indépendance, leva des troupes, et, sur le refus du vieux maréchal de Lesdiguières et du duc de Bouillon, en offrit le commandement au duc de Rohan (1621). De Luynes, que Louis XIII fit tout exprès connétable, marcha contre Mon-

tauban, menant avec lui 15 000 hommes, le roi et un carme déchaussé qui, l'année précédente, avait prophétisé, disait-on, la victoire des Autrichiens devant Prague. Le carme promit que la place se rendrait infailliblement un certain jour. Mais on devait au préalable recourir aux procédés de la sagesse ordinaire et tirer 400 coups de canon. On les tira gravement et bien d'autres. Les murailles hérétiques restèrent debout. On entama un siége en règle. La ville, forte d'assiette, se défendit héroïquement. L'attaque, commencée le 8 août, n'était guère avancée le 2 novembre. Rohan qui était aux champs avec une armée avait fait entrer des secours. Il fallut lever le siége. On voulut se dédommager sur la petite place de Monheurt, au bord de la Garonne. Le connétable y prit une fièvre qui l'emporta (15 décembre 1621)[1]. « Cet homme si grand, si puissant, dit un contemporain, se trouva tellement abandonné dans sa maladie, que, pendant deux jours qu'il fut à l'agonie, à peine y avait-il un de ses gens qui voulût demeurer dans sa chambre. Et quand on porta son corps pour être enterré dans son château de Luynes, au lieu de prêtres qui priassent pour lui, je vis deux de ses valets jouer au piquet pendant qu'ils faisaient repaître leurs chevaux. »

Louis XIII continua seul la guerre, et il fit l'année suivante une assez vive campagne où il y eut force pillages et exécutions sévères dans les places qu'il prit. Le duc de Rohan profita d'un moment de lassitude, pendant le siége de Montpellier, pour obtenir une paix qui renouvelait l'édit de Nantes, mais qui interdisait les assemblées politiques, et ne laissait aux réformés d'autres places fortes que Montauban et la Rochelle (octobre 1622).

Désordre universel dans l'État — De Luynes laissait le royaume dans un état de faiblesse et de désordre qui rappelle les plus mauvais jours de notre histoire : l'autorité royale humiliée par des révoltes continuelles, la noblesse dictant des lois au souverain et maîtresse des provinces par les gouvernements dont elle disposait; les calvinistes prêts à se séparer du reste de la nation; la vieille politique de François I[er] et de Henri IV abandonnée au dehors; le royaume

1. Richelieu faisait à de Luynes une sourde guerre de pamphlets qu'il écrivait lui-même (car il y eut toujours en lui de l'homme de lettres, même aux temps les plus occupés de sa vie) ou qu'il faisait écrire. (Voy. dans la Bibliothèque elzévirienne les *Caquets de l'accouchée.*)

sans alliances et sans considération; enfin la maison d'Autriche inaugurant la guerre de Trente ans par une suite de victoires, et paraissant préluder, par la ruine du protestantisme allemand, à l'asservissement de l'Europe. Il était temps que Richelieu arrivât aux affaires.

Ministère de Richelieu (1624-1642); ses projets. — Marie de Médicis s'était réconciliée avec son fils, après la mort du duc de Luynes; et elle avait obtenu le chapeau de cardinal pour son conseiller habituel l'évêque de Luçon. Au commencement de 1624, elle le fit entrer au conseil. Au bout de quelques mois, Richelieu avait dominé ou renouvelé le ministère, expulsé un nouveau favori, subjugué Louis XIII par l'ascendant d'un génie supérieur, et dessiné la politique qui devait illustrer un règne si tristement commencé.

Il a expliqué lui-même tout le plan de cette politique: « Lorsque Votre Majesté, disait-il à Louis XIII, se résolut de me donner en même temps entrée à ses conseils et grande part en sa confiance, je puis dire en vérité que les huguenots partageoient l'État avec elle, que les grands se conduisoient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs des provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges. Je puis dire encore que les alliances étrangères étoient méprisées.... Je promis à Votre Majesté d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisoit me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devoit être. » Il mit au service de cette politique un esprit vaste et fin qui embrassait l'ensemble et voyait les détails, une activité que rien ne lassait, et une volonté de fer. On lui prête ces sinistres paroles: « Je réfléchis longtemps avant de prendre une décision; mais, lorsque j'ai pris mon parti, je vais droit à mon but, je fauche tout et je couvre tout de ma robe rouge. (Monchals, archevêque de Toulouse.)

Premières opérations de Richelieu; nouvelle guerre contre les protestants (1625-1626). — Richelieu voulut d'abord poursuivre ces trois buts à la fois. A peine entré au conseil, il conclut, tout cardinal qu'il était, le mariage d'une sœur de Louis XIII avec le fils du roi d'Angleterre; il signa une nouvelle alliance avec les Hollandais, fournit en secret de l'argent à Mansfeld, qui seul alors tenait tête en Allemagne à la maison d'Autriche, et envoya 10 000

hommes chasser de la Valteline les soldats du pape, pour la restituer aux Grisons. Toutes ces alliances étaient protestantes. L'Espagne, qu'elles menaçaient, n'avait guère de soldats, mais elle avait encore de l'or, et quelque argent répandu à propos parmi les réformés de France amena une nouvelle prise d'armes. Richelieu comprit qu'il n'était pas possible de mener de front tant et de si grandes affaires; il ajourna les moins pressées et s'occupa des protestants. Tandis que le duc de Rohan ralliait ceux du Languedoc et des Cévennes, son frère Soubise, avait armé les Rochelois. La Rochelle était alors une véritable république, le centre et comme la capitale du calvinisme : sa flotte était supérieure à celle du roi de France. Richelieu, surpris par cette révolte, qu'il n'était pas préparé à combattre (1625), fut obligé de demander des vaisseaux à deux États protestants, l'Angleterre et la Hollande; et il eût l'adresse de les obtenir, en promettant de son côté l'appui de la France contre la maison d'Autriche. Son amiral, le duc de Montmorency, eut quelques succès sur les côtes de l'Aunis et du Poitou; et Soubise se réfugia en Angleterre avec les débris de sa flotte. Richelieu offrit alors la paix aux rebelles, pour préparer à loisir les moyens de les écraser plus tard, et il laissa les courtisans le dénoncer à la France catholique comme « le pape des huguenots et le patriarche des athées » (février 1626.)

Abaissement des protestants (1627); prise de la Rochelle (1628); édit d'Alais (1629). — Cependant, il remettait quelque ordre dans les finances; il organisait l'armée; il construisait ou achetait des vaisseaux, et signait avec l'Espagne le traité de Monçon qui lui laissait la libre disposition de toutes ses forces. Quand tout fut prêt, il entraîna le roi et la noblesse au siége de la Rochelle (août 1627), décidé, comme le disait Malherbe dans une de ses plus belles odes, à

Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

L'entreprise fort populaire en France, semblait difficile, car le roi d'Angleterre, Charles Ier, envoyait aux calvinistes français une flotte de 90 voiles, commandée par le beau et incapable Buckingham. Et les généraux, les courtisans, « qui ne voulaient pas que les bons succès vinssent en poste, » montraient un mauvais vouloir qu'on retrouve jusque dans cette

›le du brave et loyal Bassompierre : « Nous serons assez ı pour prendre la Rochelle. » Mais Richelieu pourvut à : il se fit à la fois général, ingénieur, amiral. Secondé 'évêque de Maillezais, Sourdis, qu'il avait nommé chef cadre, et qu'il fit plus tard archevêque de Bordeaux, il sa les Anglais de l'île de Ré, où ils s'étaient établis, et, r les empêcher de ravitailler la Rochelle, leur ferme les



Richelieu.

rochea du port par une digue gigantesque de 740 toises, ,e de 12 à la base et de 4 au sommet, lequel s'élevait au-ıus des plus hautes marées. Deux forts en gardaient les ·émités; 200 navires bordaient les rivages voisins et la ıe pour la défendre. Les Anglais essayèrent en vain de ıer ce prodigieux ouvrage; deux nouvelles flottes, arri-ı d'Angleterre, sont repoussées : la Rochelle est isolée de :éan. Du côté de la terre, une circonvallation de trois

lieues, protégée par treize forts, flanquée de redoutes et garnie d'artillerie, enveloppe la ville d'un cercle de feux. Elle résiste cependant, soutenue par le courage viril de la duchesse de Rohan qui s'y était enfermée, et par l'énergie de son maire, Guiton, qui avait menacé de poignarder quiconque parlerait de se rendre, demandant qu'on fît de même à son égard s'il proposait jamais de capituler; et, pour rappeler ce serment, il avait voulu que le poignard restât sur la table du conseil. Mais les défenseurs sont décimés par la famine et les attaques; « bientôt la ville n'aura plus d'habitants, dit-on au maire. — C'est assez, répondit-il, qu'il en reste un pour fermer les portes. » Il fallut pourtant les ouvrir quand il ne se trouva plus rien dont on pût faire un aliment (29 octobre 1628). La Rochelle avait tenu quinze mois en échec la fortune de Richelieu, et, pour l'avoir, il en avait coûté au roi 40 millions : ce n'était pas trop, puisque à ce prix Richelieu avait acheté l'unité politique de la France.

La Rochelle fut traitée en place conquise : ses franchises municipales furent supprimées, sa mairie abolie, ses fortifications rasées. Montauban et les autres villes révoltées firent successivement leur soumission. Le duc de Rohan tint encore huit mois, grâce aux affaires d'Italie qui appelèrent du côté des Alpes le roi et le cardinal. La paix d'Alais, ou *édit de grâce* (juin 1629), termina la dernière guerre religieuse. Les calvinistes cessèrent d'être un parti politique et de former un État dans l'État, mais Richelieu leur laissa la liberté du culte et le bienfait de l'égalité civile. Durant tout son ministère, il les employa, comme les autres citoyens, dans l'armée, la magistrature et les offices de finances; il les encouragea à se livrer à l'agriculture, au commerce, à l'industrie; cependant, il les exclut de la colonisation du Canada, à cause du voisinage des colonies anglaises et pour réserver la conversion des Indiens aux missionnaires catholiques. A part cette faute, il les protégea toujours dans leurs biens et dans leurs personnes : exemple remarquable de modération éclairée à une époque où personne en Europe, catholique ou protestant, ne connaissait la tolérance[1]. Ainsi, en 1630, un mal-

1. Dans le manifeste de janvier 1617, au début de sa carrière ministérielle, il avait dit : « La diversité des religions pouvant bien créer de la division en l'autre monde, mais non dans celui-ci. » Dans un livre dogmatique publié quelques mois après sa disgrâce, il répudiait encore la contrainte : « Les remèdes violents ne faisoient qu'aigrir les maladies de

heureux, devenu à peu près fou, fut exécuté à Genève comme parjure et blasphémateur : il s'était fait juif[1].

Une des suites de cette guerre fut l'acquisition de l'Acadie et du Cap Breton que les Anglais, alliés des protestants, nous cédèrent par le traité de Saint-Germain (1632).

Abaissement des grands : Chalais (1626); Journée des Dupes (1630); exécution de Montmorency (1632); le comte de Soissons (1641); Cinq-Mars (1642). — Richelieu voulait que la royauté fût, à l'intérieur, une suprême magistrature d'ordre public, n'ayant, comme il le dit de lui-même, au lit de mort, ni affection ni haine pour personne, mais justice pour tous. La lutte contre la noblesse, commencée dès les premiers jours de son ministère, continua jusqu'à sa mort. Des intrigues, des conspirations, des révoltes mirent sans cesse en péril sa vie, son autorité, celles du roi et le repos de la France. Il les réprima avec une sévérité impitoyable. « C'est chose inique, disait-il au roi, que de vouloir donner exemple par la punition des petits, qui sont arbres qui ne portent point d'ombre; et ainsi qu'il faut bien traiter les grands faisant bien, c'est aussi eux qu'il faut plutôt tenir en discipline. » Mais si le cardinal avait le droit de punir les coupables, il faut regretter qu'il en ait usé avec tant de rigueur, surtout qu'il ait quelquefois, comme Louis XI, donné à la justice l'apparence de la vengeance et fait de l'échafaud un moyen de gouvernement.

Les premiers conspirateurs furent de jeunes seigneurs, conseillers ou amis de Gaston d'Orléans, frère du roi. Richelieu avait intérêt à tourner de folles étourderies en crime; il est cependant possible qu'il n'ait point calomnié ses adversaires en leur prêtant le projet de l'assassiner, celui de déposer Louis XIII et de mettre à sa place le duc d'Orléans, qui aurait épousé Anne d'Autriche[2]. Le gouverneur du jeune

l'esprit. » Cet aveu est remarquable dans la bouche d'un homme qui n'avait pas l'habitude de reculer devant les moyens extrêmes.

1. Le pasteur protestant Nicolas Antoine. (Cf. *la France protestante*, par MM. Haag., *ad verb.*)

2. Il convient, en effet, de ne pas oublier qu'en ce temps où vivaient encore les traditions de la politique italienne, se débarrasser d'un ennemi par un assassinat n'était pas une idée qui répugnât beaucoup. Un jour que le maréchal d'Ancre vint rendre visite au prince de Condé, il trouva l'hôtel plein de ses ennemis qui délibérèrent s'il ne fallait pas l'y tuer sur l'heure. Bassompierre trouva lui-même que cette visite du maréchal « était un tour bien hardi; » un guet-apens de la part des plus grands seigneurs de France ne l'eût pas étonné. Il n'est pas possible de regarder comme fausses toutes les accusations de tentatives d'assassinat contre

prince, le colonel d'Arnano que Richelieu avait fait maréchal, sans le gagner; la duchesse de Chevreuse, amie de la reine; le comte de Soissons, les princes de Vendôme, fils naturels de Henri IV; le comte de Chalais, d'autres encore entrèrent dans le complot. Il fut découvert : la duchesse de Chevreuse fut exilée de la cour avec les Vendôme; d'Ornano enfermé à la Bastille, où il mourut, « non sans soupçon de mort violente; » Chalais, décapité à Nantes par un bourreau si inhabile que sa tête fut hachée de trente-quatre coups avant de tomber. Au vingtième on entendait encore ses gémissements. Il y eut même comme un jugement de la reine. Louis lui cita, en présence du cardinal, les dépositions qui l'accusaient d'avoir songé à épouser son frère, à quoi elle répondit avec dédain, qu'elle ne gagnerait pas assez au change. C'était un pauvre prince, en effet, que ce Gaston. Il s'humilia devant Richelieu, et promit « d'aimer et affectionner ceux qu'aimeraient le roi et la reine-mère. » (1626)

L'année suivante, une terrible leçon fut donnée à tous ces grands qui ne croyaient pas que la loi eût été faite pour eux. Les comtes de Bouteville et des Chapelles furent exécutés en place de Grève à la suite d'un duel (1627). Bouteville en était à sa vingt-deuxième affaire, et il était revenu tout exprès des Pays-Bas se battre en plein jour, au milieu de la place Royale, comme pour mieux braver le roi et ses édits. Au moins, cette fois, la rencontre avait été loyale. Il n'en était pas toujours ainsi, et bien de prétendus duels n'étaient que des assassinats, comme ce jour où le chevalier de Guise, rencontrant le vieux baron de Luz en carrosse, le força à mettre pied à terre et lui traversa la poitrine d'un coup d'épée, pendant qu'il cherchait un refuge dans une maison voisine. Le baron avait un fils qui appela le chevalier. Guise tua le fils après le père et devint par ce bel exploit le héros de la cour. C'était avant Richelieu, et c'étaient ces exploits-là dont Richelieu ne voulait plus On comptait, en 1609, que dans les dix-huit dernières années, 4000 gentilshommes avaient péri en combat singulier, et, Richelieu mort, les duels recommencèrent avec une telle fureur, que 940 gentilshommes furent encore tués de 1643 à 1654.

Richelieu dont ses *Mémoires* sont remplis. Quelques-uns de ceux qui formerent ces projets s'en vantèrent plus tard. (Voy. Montrésort, collection Petitot, t. LIV, p. 296 et suiv.) Durant la Fronde un maréchal propose d'assassiner Condé. Retz et Mazarin s'accusent réciproquement de s'être envoyé des assassins.

Dans la répression du complot de Chalais, Richelieu avait vaincu du même coup la femme et le frère du roi ; en 1630, ce fut le tour de la reine-mère. Marie de Médicis avait fait entrer le cardinal au conseil où elle comptait qu'il lui servirait d'instrument. Quand elle vit le ministre ne songer qu'aux grandes affaires de l'État, résister à ses caprices, à ceux de son second fils Gaston qu'elle affectionnait, elle voulut perdre cet *ingrat serviteur*, et, à force de prières et de larmes, elle arracha à son fils, alors malade, une promesse de disgrâce. Richelieu allait s'éloigner. Déjà la cour encombrait au Luxem-



Place Royale.

bourg les antichambres de la reine-mère. Un honnête homme, nouveau favori de Louis XIII, Saint-Simon, le père du célèbre historien, montra au roi « un précipice dans l'humeur de sa mère et dans le nombre de gens qui, par elle, prétendaient tous à gouverner. » Averti par Saint-Simon, le cardinal accourt à Versailles : « Continuez à me servir comme vous avez fait, lui dit Louis XIII, et je vous maintiendrai contre tous ceux qui ont juré votre perte. » Marie de Médicis, qui recevait déjà les compliments de la cour, ne fut désabusée que

1. Richelieu a habité la maison qui porte le nº 21. La place Royale était alors le rendez-vous du monde élégant. Le jardin est moderne.

par le désert qui se fit autour d'elle. C'est ce qu'on appela la *journée des Dupes* (oct. 1630). Elle fit aussi des victimes.

Les deux frères Marillac, l'un garde des sceaux, l'autre maréchal de France, s'étaient trop hâtés de triompher avec la reine-mère : le premier fut destitué et mourut en prison; l'autre, arrêté en Piémont au milieu de son armée, fut accusé de concussions et jugé par une commission extraordinaire, dans la maison même de Richelieu, à Rueil. « C'est une chose bien étrange, répétait-il, qu'on me poursuive comme on fait. Il ne s'agit dans mon procès que de foin, de paille, de bois, de pierre et de chaux. Il n'y a pas de quoi fouetter un laquais. » Il n'en fut pas moins condamné à mort, et exécuté en 1632. Bassompierre, son ami, fut enfermé à la Bastille, d'où l'on ne sortait guère et où il resta douze ans, jusqu'à la mort du cardinal; Marie de Médicis fut elle-même reléguée à Compiègne; quand elle se vit pour tout de bon délaissée de son fils, elle s'enfuit à Bruxelles où elle vécut, sous la protection équivoque des Espagnols, dans un état voisin de la misère (1631). Richelieu s'était bien gardé de gêner cette fuite.

Le second fils de la reine, le frivole et incapable duc d'Orléans, avait aussi quitté la France, en lançant contre le cardinal un manifeste fougueux. Réfugié auprès d'un prince dévoué à l'Autriche, Charles IV, duc de Lorraine, il épousa sa sœur malgré les ordres du roi, puis alla retrouver sa mère aux Pays-Bas d'où il trama une nouvelle conspiration qui aboutit à une révolte déclarée. Le gouverneur du Languedoc, Montmorency, se laissa prendre aux promesses de Gaston; tandis que le prince entrait dans le royaume avec quelques milliers d'aventuriers, il souleva les provinces du midi, que Richelieu venait d'irriter en essayant d'introduire des officiers royaux dans l'administration intérieure de ces pays d'états. Quand ils eurent joint leurs forces, ils livrèrent bataille à l'armée royale, commandée par le maréchal de Schomberg, sous les murs de Castelnaudary (septembre 1632). Le duc d'Orléans s'enfuit au premier choc, « jetant ses armes par terre et disant qu'il ne s'y jouait plus; » le duc de Montmorency resté seul, fut pris, condamné par le parlement de Toulouse et exécuté, malgré les supplications de toute la noblesse. « Plusieurs, dit Richelieu, murmuraient de cette action, et la taxaient en quelque sorte de rigueur; mais les autres, plus sages, louaient la justice du roi qui pré-

férait le bien de son État à la vaine réputation d'une clémence dommageable, et ils estimaient le courage du cardinal, qui méprisait la propre sûreté de sa personne et la haine de tous les grands pour satisfaire à la fidélité qu'il devait au roi. »

Le duc de Lorraine paya les frais de la guerre. Louis XIII prit en personne Bar-le-Duc et occupa militairement le duché (1634), qui resta aux mains de la France jusqu'à la fin de ce siècle. Quant à Gaston, il fut épargné, parce qu'il *était du sang de France qu'il faut respecter*; mais il reçut l'ordre de se retirer à Blois; quatre années plus tard, un événement heureux et inattendu lui enleva le titre et le rang d'héritier présomptif de la couronne : Anne d'Autriche donna le jour à Louis XIV (15 septembre 1638).

Une humiliation infligée au duc d'Épernon, le dernier représentant des prétentions féodales, et la condamnation à mort du duc de la Valette pour une faute militaire, montraient à tous que des temps nouveaux étaient venus, ceux de l'obéissance absolue. Pourtant le comte de Soissons, chef d'une branche de Condé, tenta encore une fois de renverser le terrible cardinal. Réfugié à Sedan, auprès du duc de Bouillon, il appela à lui tous les mécontents pour réveiller la guerre civile en France. L'Espagne se hâta de lui donner 7000 hommes. Le maréchal de Châtillon surveillait Sedan avec une armée royale; attaqué à l'improviste dans les bois de la Marfée, à quelques lieues de la ville, il fut vaincu par la défection d'une partie de ses régiments, mais le comte périt dans la poursuite, d'un coup de pistolet tiré au hasard (juillet 1641). La guerre finit avec lui; le duc de Bouillon s'empressa de faire porter au roi sa soumission.

La dernière conspiration fut celle de Cinq-Mars. Ce fils du marquis d'Effiat avait été placé par Richelieu auprès de Louis XIII pour l'amuser, le distraire et le surveiller. Devenu bientôt favori nécessaire, il fut élevé à la dignité de grand écuyer et rêva la fortune du connétable de Luynes, qui avait commencé comme lui. Il était déjà entré à demi dans le complot du comte de Soissons; ce prince mort, il travailla pour lui-même. Il se flatta de renverser Richelieu avec l'appui de la noblesse et peut-être avec la complicité du roi, qui paraissait fatigué de son ministre. Si le roi n'était pas complice, la reine du moins, ainsi que Monsieur, l'étaient, et le duc de Bouillon avait promis, la mort du roi survenant, de recevoir

à Sedan la reine et ses deux fils pour les soustraire au cardinal. Cinq-Mars se perdit en signant un traité d'alliance avec les Espagnols. Richelieu, alors malade, presque mourant, se procura, à prix d'argent, une copie du traité et l'envoya à Louis XIII. Livré, suivant l'usage, à une commission extraordinaire, Cinq-Mars fut condamné, puis décapité à Lyon (septembre 1642). Ce hardi conspirateur n'avait pas vingt-deux ans. Avec lui périt de Thou, fils de l'historien, qui paya de sa tête le désir de vivre au milieu des grands et de leurs intrigues. Il avait été l'intermédiaire de la reine et du duc de Bouillon. Quant à ce prince, il ne se tira d'affaire qu'en sacrifiant sa principauté : Sedan fut réuni pour toujours à la France.

Soumission du parlement; assemblée de notables; affermissement de l'autorité royale. — La magistrature ne conspirait pas, mais quelquefois elle gênait. En 1617, Richelieu, alors dans l'exil, écrivait : « Le parlement doit une entière obéissance aux volontés du roi, mais il la doit raisonnable. » En changeant de place il changea de point de vue. Il punit de la destitution, de l'emprisonnement ou de l'exil toute velléité d'opposition. Lorsqu'en 1641, au milieu de la guerre de Trente ans, les magistrats voulurent refuser l'enregistrement de nouvelles taxes, Louis XIII vint tenir un *lit de justice*, et fit de nouveau entendre les plus hautaines paroles. En vain l'avocat général Omer Talon supplia le roi de se laisser toucher par les prières, « à l'exemple du Dieu vivant dont il était l'image sur la terre ; » il fallut obéir, « sans plus de raisons, et cesser de mettre la main au sceptre du souverain. » Défense expresse fut intimée au parlement de faire des remontrances sur les édits concernant le gouvernement et l'administration de l'État. On n'en admit que pour les édits bursaux, à charge d'enregistrer ceux-ci « toute affaire cessante, si le roi jugeoit qu'ils devoient être vérifiés, » nonobstant les remontrances.

Richelieu n'avait pourtant pas de dédain pour l'opinion publique. Comme tous ceux qui sont forts, il en appelait souvent à elle et s'en trouvait bien ; mais il aimait mieux dire ce qu'il avait fait que discuter ce qu'il avait à faire. Aussi beaucoup de manifestes, d'exposés de sa conduite, même de ce que nous appelons aujourd'hui des articles, qu'il insérait dans le *Mercure de France*, le plus ancien de tous nos journaux, mais point d'états généraux; seulement quelques rares assemblées



Château de Pierrefonds restauré.

de *notables*, qui, choisis par le roi, avaient moins d'esprit d'indépendance et pouvaient avoir autant de lumières. Il y en eut une en 1625 au sujet de la Valteline et de la rupture avec le pape; une autre à la fin de 1626. A celle-ci aucun prince ou duc ne fut appelé, mais des magistrats, des ecclésiastiques, des conseillers d'État et le prévôt des marchands de Paris. Le ministre leur développa ses projets pour créer une marine qui protégeât le trafic lointain, pour instituer une armée permanente où les grades seraient accessibles à tous. pour réorganiser les finances en dégrevant les classes laborieuses, pour encourager le commerce et l'industrie en y appelant la haute bourgeoisie et les nobles, enfin pour réformer l'administration intérieure[1].

Destruction des forteresses féodales; abolition des grandes charges militaires; les Grands Jours. — Dès l'année 1626, Richelieu avait ordonné la démolition des forteresses féodales inutiles pour la défense des frontières, et qui étaient pour la royauté une menace permanente, pour les villes et les campagnes un objet de terreur, pour les nobles un souvenir de leur ancienne puissance et un encouragement à la révolte[2]. La même année il abolit les charges de grand amiral et de connétable, qui donnaient à leurs titulaires une autorité presque royale sur la flotte et sur l'armée. Ils étaient trop maîtres, et Richelieu voulait l'être partout.

Les acquisitions de la France en Lorraine étaient bien loin de la main du roi; pour que ces pays sentissent l'action du

1. Le chancelier Marillac rédigea sur le cahier de cette assemblée un edit en 461 articles qui fut présenté au parlement, mais non enregistré, et qui par conséquent n'obtint pas force de loi. On y tenait compte de beaucoup de demandes faites par les états de 1614. Cet essai de réformation générale qu'on appela par dérision le code Michau, blessait beaucoup d'intérêts et tomba par le mauvais vouloir des parlements. La disgrâce de son auteur acheva de le discréditer. Richelieu, occupé de graves questions politiques, n'eut pas le loisir de tenir la main aux réformes civiles. L'article 229 déclarait tous les grades de l'armée accessibles aux roturiers; l'article 442 promettait la noblesse personnelle au négociant qui avait en mer depuis cinq ans un navire de 200 tonneaux, pour tout le temps qu'il continuait son trafic. Le même privilége était accordé au négociant en gros: et il était dit que le gentilhomme qui s'adonnait au trafic par mer ne dérogeait pas.

2. Le château de Pierrefonds, à quelques lieues de Compiègne, fut longtemps la terreur des environs. Un aventurier, Rieux, y soutint un siége contre Henri IV. Richelieu le fit assiéger et démanteler. La résistance de ses murs découragea les demolisseurs et il servit encore, pendant la Fronde, de place forte contre le roi. L'empereur Napoléon III l'a fait restaurer pour qu'il demeurât, comme il en est digne, un magnifique spécimen de l'architecture féodale.

gouvernement, le cardinal créa le parlement de Metz; et, pour avoir une justice plus expéditive, il renouvela l'institution des Grands Jours; ceux de Poitiers, 1634, condamnèrent pour exactions et violences plus de deux cents nobles.

Création des intendants. — Enfin il fit une véritable révolution dans l'administration provinciale par l'institution des *intendants*. Sous les derniers Valois, les gouverneurs, qui étaient tous de haute noblesse, s'étaient rendus à peu près indépendants dans leurs provinces; et ils regardaient ces charges comme un patrimoine qui devait passer à leurs enfants[1]. Henri IV avait été obligé d'acheter leur obéissance. Richelieu, qui reprit en toute chose et continua l'œuvre du premier Bourbon en la poussant plus loin, créa des officiers supérieurs de justice, de police et de finances, appelés du nom modeste d'intendants[2], qui, choisis par le roi dans la roture, sans crédit personnel, furent à la discrétion du ministre (1635). Ces officiers, agents dociles du pouvoir central, exercèrent un contrôle jaloux sur les grands, les parlements, les villes, les États provinciaux; ils concentrèrent peu à peu entre leurs mains, tous les pouvoirs civils, et finirent par ne laisser aux gouverneurs que l'autorité militaire, nulle dans les provinces intérieures, et la représentation. La royauté gagna à cette institution, origine de nos préfectures, et l'unité nationale en fut fortifiée. Depuis la création d'une armée permanente, sous Charles VII, aucune mesure n'avait frappé plus fortement la nouvelle féodalité.

Commencement d'une organisation de la marine 1641). — Une des suites du siége de la Rochelle fut un premier essai d'organisation pour notre marine. Après chaque expédition, les vaisseaux de l'État rentraient en un port où ils restaient sous la garde de leurs capitaines qui ne les

1. « Le caractère de la maison de Montmorency, qui depuis un long temps étaient gouverneurs du Languedoc, était si avant imprimé dans ces peuples, qu'ils ne croyaient le nom de roi qu'imaginaire. » (*Mémoires* de Richelieu, *ibid.*, p. 319.)

2. L'institution des intendants de finance remonte à Henri II, mais fut régularisée et étendue par Richelieu. Il n'y eut pas un intendant par province ou circonscription militaire, mais par *généralité* ou circonscription financière. Supprimés durant la Fronde, ces officiers furent rétablis par Mazarin. Louis XIV les investit de toute l'autorité administrative dans les provinces, et même du pouvoir judiciaire; mais des mutations très fréquentes ou des destitutions leur faisaient sentir la dépendance dans laquelle le maître voulait les tenir.

gardaient point. Les bâtiments se détérioraient et on perdait un temps infini à les réparer, puis à les rassembler pour les faire agir ensemble. En 1629, Richelieu chargea d'Infreville de visiter toutes les côtes de l'Océan et d'y choisir l'emplacement de trois arsenaux. Il désigna le Havre, Brest et Brouage. Des magasins y furent aussitôt construits, et, en 1631, trois commissaires généraux de la marine vinrent s'y installer. D'Infreville s'était trompé pour Brouage et le Havre, il avait deviné juste pour Brest, comme il devina Duquesne qu'il recommanda à Richelieu. De nombreux vaisseaux furent armés, et dans la guerre de Trente ans les flottes de France dominèrent sur l'Océan et la Méditerranée.

Désordre dans les finances. — Pour les finances, Richelieu rentra dans les mauvaises voies d'où Sully était sorti. Il augmenta les impôts, ce qui était inévitable avec d'aussi grandes affaires que les siennes, mais il sut mal les ménager. La différence entre le revenu net et le revenu brut devint énorme. Sur 80 millions que le pays donnait, en 1643, le trésor n'en recevait que 33, et la dépense étant de 89, le déficit s'élevait à 56, sans compter que le revenu de trois années était mangé d'avance. Ainsi le trésor se trouvait dans la détresse, et pourtant les peuples étaient horriblement foulés. Des émeutes avaient éclaté à Paris et dans les provinces; les *croquants* de Guyenne, les *va-nu-pieds* de Normandie, avaient égorgé les agents du fisc; mais les troupes étouffèrent durement ces révoltes, et on était trop habitué aux désordres des finances et aux affreuses misères des campagnes pour s'inquiéter beaucoup des uns ni des autres.

Commerce et industrie. — Richelieu organisa les consulats, favorisa le commerce extérieur, mais imposa au Canada les règlements étroits qui le perdirent; il encouragea les industries naissantes des glaces et des tapis, et fit venir des ingénieurs des Pays-Bas pour dessécher les marais, continuant encore en cela Henri IV et préparant Colbert, qui fut son admirateur, parce qu'il retrouva, sur mille points, les traces de celui qu'il appelait toujours le grand cardinal.

Politique étrangère, lutte contre la branche espagnole de la maison d'Autriche. — Depuis le traité de Vervins, la France n'avait pas eu de grande guerre; et comme l'industrie, le commerce occupaient peu les peuples

et point du tout la noblesse, il y avait dans la génération nouvelle, encore émue par les récits des temps de fière indépendance, d'aventures et de batailles, une impatience du repos, un besoin d'action qui, faute de direction, s'étaient tournés en agitations stériles. De 1610 à 1624, la France manqua d'un homme, elle en avait un maintenant, et cet homme, après avoir discipliné ses volontés rebelles, après avoir réuni ses forces divisées, allait leur montrer un but digne de grands courages et les y pousser de sa puissante main.

« Jusqu'où allait la Gaule, disait Richelieu, jusque-là doit aller la France. » Mais les Espagnols, maîtres des Pays-Bas, de la Franche-Comté et du Roussillon, enveloppaient encore de trois côtés la France amoindrie, et tenaient l'Italie par Naples et Milan. Il commença par eux. Dès les premiers jours de son ministère, il renouvelle les anciens traités conclus par Henri IV avec Venise, la Savoie, la Hollande, dont il double les subsides, et avec le roi d'Angleterre, Jacques Ier, successeur timide de la grande Élisabeth. Il fait rompre le mariage projeté entre le prince de Galles et une infante, et il propose au jeune prince, qui l'accepte, la main d'Henriette, sœur de Louis XIII.

Guerre de la Valteline (1624). — Aux négociations, il joint les actes ; il chasse les Espagnols de la Valteline, petite vallée formant le bassin supérieur de l'Adda et qui établissait la communication entre le Milanais espagnol et le Tyrol autrichien. Les habitants, sujets de la république protestante des Grisons et catholiques, s'étaient révoltés à l'instigation de la cour de Madrid, qui avait fait bâtir chez eux plusieurs forts, afin de les protéger, disait-elle, contre les hérétiques (1620). Les Grisons avaient réclamé ; le pape, choisi pour médiateur, hésita longtemps ; il allait peut-être donner raison aux Espagnols, quand Richelieu arriva aux affaires et écrivit aussitôt à l'ambassadeur de France à Rome : « Le roi ne veut plus être amusé ; il a changé de ministère, et le ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain, et les Espagnols plus traitables. » En effet, le marquis de Cœuvres arriva par la Suisse avec 10 000 hommes et restitua la Valteline aux Grisons (1624). La cour de Madrid subissant en silence cet affront, qui prouvait sa faiblesse, accepta les faits accomplis, par le traité de Monçon, en Aragon (mars 1626).

Guerre de la succession de Mantoue (1629). — Quelques années plus tard, le cardinal intervint au delà des Alpes, en faveur d'un prince français, Charles de Gonzague, duc de Nevers, qui venait d'hériter du Mantouan et du Montferrat. Les Espagnols lui opposaient le duc de Guastalla à Mantoue, et le duc de Savoie, Victor-Amédée, dans le Montferrat, dont ils investirent Casal, la capitale. Richelieu marcha lui-même vers les Alpes avec une armée de 36 000 hommes et Louis XIII força le pas de Suze dans une action brillante où il montra le courage de son père (6 mars 1629). Le duc de Savoie, témoin de l'audace des assaillants et sur le point d'être pris, se retira à travers ses lignes en criant: « Messieurs, laissez-moi passer, car ces gens sont en colère. » Il se hâta de signer le traité de Suze: les Espagnols levèrent le siége de Casal et rentrèrent dans le Milanais. Mais il n'y avait pas grande confiance à avoir dans le duc de Savoie. « Son esprit ne pouvoit avoir repos et faisoit tous les jours plus de trois fois le tour du monde, pensant à mettre tous les rois en guerre, pour retirer profit de leurs divisions. » L'année n'était pas écoulée que les Impériaux victorieux en Allemagne entraient chez les Grisons, les Espagnols dans le Montferrat, et que le duc de Savoie négociait avec tout le monde. Richelieu revint sur les Alpes avec 40 000 hommes; la Savoie fut conquise, le Piémont entamé, Pignerol pris (mars 1630). La paix de Chérasco, dont Mazarin fut le négociateur, affermit l'influence française en Italie. Le duc de Mantoue fut rétabli dans ses États, et Victor-Amédée livra à Louis XIII, avec Pignerol, le libre passage des Alpes (avril 1631).

Ainsi, en 1631, Richelieu avait séparé en Italie les domaines des deux branches de la maison d'Autriche qui faisaient effort pour se rejoindre, et rouvert la péninsule à la France, mais sans l'y engager. Il songeait à faire davantage, à établir une confédération italienne qui contre-balancerait la puissance de l'Espagne dans la péninsule, et « y assurerait un parfait repos. » Venise, Mantoue et le duc de Savoie signèrent cette ligue; le grand-duc de Toscane, Gênes et le prince de Parme et de Modène y adhérèrent en secret; Urbain VIII fut sur le point de faire comme eux. Les événements détournèrent sur l'Allemagne l'attention de notre grand ministre.

Guerre de Trente ans; Richelieu appelle Gustave-

Adolphe en Allemagne. — On était alors au plus fort de la guerre de Trente ans. Cette lutte, à la fois politique et religieuse, avait commencé en Bohême (1618) et s'était étendue peu à peu à tout l'empire. L'électeur palatin, le roi de Danemark, avaient été l'un après l'autre vaincus et humiliés. L'armée impériale, créée et commandée par Waldstein, avait pénétré jusqu'à la Baltique, foulant aux pieds sur son passage l'Allemagne et ses libertés séculaires. Le problème qui s'était tant de fois agité dans ce pays, de son partage entre des princes indépendants ou de son union sous un seul maître, était sur le point d'être résolu dans le sens de l'unité, sous le despotisme de la maison d'Autriche. Tout cardinal qu'il était, Richelieu fit alors comme François Ier, comme Henri II, comme Henri IV, il prit en main la cause des princes allemands, sans regarder à la religion. Son émissaire, le P. Joseph, travailla si bien les électeurs, à la diète de Ratisbonne, en 1630, qu'ils arrachèrent à l'empereur le renvoi de Waldstein et le licenciement de son armée, puis refusèrent de donner à son fils le titre de roi des Romains, que Ferdinand II regardait comme le prix tacite de ses concessions. « Un pauvre capucin, s'écriait-il avec colère, a su mettre dans son capuchon six bonnets électoraux. »

Après l'avoir désarmé, Richelieu alla lui chercher un ennemi au fond du Nord. Le roi de Suède, Gustave-Adolphe, monté sur le trône à l'âge de dix-sept ans (en 1611), s'était déjà fait connaître par de grands succès : il avait humilié les Danois et les Russes ; il faisait alors une guerre heureuse à la Pologne. Richelieu ménage une trêve entre le jeune roi et les Polonais (septembre 1629), puis lui accorde un subside annuel de 1 200 000 fr. et le jette sur l'Allemagne en lui montrant, pour exciter son ardeur, d'immenses dépouilles à saisir, ses coreligionnaires à venger, et un grand rôle à jouer sur un théâtre retentissant (traité de Berwald, janvier 1631).

Gustave-Adolphe apparaît dans l'empire comme un foudre de guerre. Il invente une tactique nouvelle, qui déconcerte ses adversaires ; il bat Tilly, près de Leipzig, le tue au passage du Lech et vient lui-même périr à Lützen, dans les bras de la victoire. « A d'autres le monde ! » s'écrie-t-il en tombant (1632). Richelieu ramasse l'espérance et la fortune du jeune héros. Il est libre maintenant de ses plus grands soucis à l'intérieur ; il peut porter son attention et ses forces au de-

hors. Il substitue hardiment, dans la lutte contre la maison d'Autriche, au Danemark épuisé, à la Suède veuve de son roi, la France pleine de jeunesse et d'ardeur.

Première partie de la période française (1635-1643); alliances et forces de la France. — Contre l'Autriche et l'Espagne plus étroitement unies, il noue d'abord un solide faisceau d'alliances. Par la convention de Paris, il promet 12 000 hommes aux confédérés allemands qui lui remettent l'Alsace en dépôt (nov. 1634), et par celle de Saint-Germain il achète Bernard de Saxe-Weimar, le meilleur élève de Gustave-Adolphe, et son armée (oct. 1635); il traite à Compiègne avec le chancelier de Suède, Oxenstiern, autre grand ministre (1635), à Wesel, avec le landgrave de Hesse-Cassel, qui fournira des troupes en retour d'un subside (oct. 1636); à Paris, avec les Hollandais, pour le partage des Pays-Bas (février 1637); à Rivoli, avec les Suisses et les ducs de Mantoue, de Parme et de Savoie: au dernier il promettait la Lombardie (juillet). Il essaya même de gagner le roi d'Angleterre en lui offrant pour prix de son alliance ou de sa neutralité des secours contre ses sujets rebelles. Charles répondit, avec plus de fierté que de prudence, par ces mots qui résument presque toute la politique de l'Angleterre à notre égard: « Le jour où les ports des Flandres seront attaqués par les alliés, une flotte et une armée anglaise de 15 000 hommes arriveront aux Dunes. » Le redoutable cardinal se retourna du côté des presbytériens: « Le roi saura bientôt, écrivit-il à notre ambassadeur, que je ne suis pas un homme à mépriser. L'année ne s'achèvera pas sans qu'il ait à regretter d'avoir rejeté mes propositions. » De secrets émissaires partirent aussitôt pour l'Écosse, et un mois après le *covenant* était signé; Richelieu n'avait plus à craindre d'être gêné par le roi anglais.

Ces nombreux traités annoncent l'extension que la guerre va prendre. Richelieu la porta sur toutes nos frontières: aux Pays-Bas, pour les partager avec la Hollande; sur le Rhin, pour couvrir la Champagne et la Lorraine, et saisir l'Alsace; en Allemagne, pour tendre la main aux Suédois et briser l'omnipotence de l'Autriche; en Italie, pour maintenir l'autorité des Grisons dans la Valteline (voy. p. 147) et l'influence de la France dans le Piémont; vers les Pyrénées, pour y conquérir le Roussillon; sur l'Océan et la Méditerranée, pour y détruire les flottes espagnoles, soutenir les

révoltes du Portugal et de la Catalogne, et menacer les côtes d'Italie. Il a fait connaître lui-même, avec un juste orgueil, quels prodigieux efforts il demanda à la nation pendant sept années, encore ne parle-t-il point des armées du Roussillon et de la Catalogne : « La postérité, dit-il au roi, aura peine à croire que dans cette guerre ce royaume ait été capable d'entretenir sept armées de terre et deux navales, sans compter celles de ses alliés, à la subsistance desquelles il n'a pas peu contribué. Cependant il est vrai que, outre une puissante armée de 20 000 hommes de pied et de 6000 à 7000 chevaux, que vous avez toujours eue en Picardie, pour attaquer vos ennemis, vous en avez eu une autre en la même province, composée de 10 000 hommes de pied et de 4000 chevaux pour empêcher l'entrée de cette frontière. Il est vrai, de plus, que vous en avez toujours eu une en Champagne, de même nombre que cette dernière; une en Bourgogne, de pareille force; une non moins puissante en Allemagne; une autre aussi considérable en Italie, et encore une autre en Valteline, pendant un certain temps. — Bien que vos prédécesseurs aient méprisé la mer jusqu'à ce point que le feu roi, votre père, n'avait pas un seul vaisseau, Votre Majesté n'a pas laissé d'avoir en la mer Méditerranée, pendant tout le cours de cette guerre, 20 galères et 20 vaisseaux ronds, et plus de 60 bien équipés en la mer Océane. — Vous avez de plus, tous les ans, secouru les Hollandais de 1 200 000 livres, et quelquefois de davantage; le duc de Savoie de plus d'un million; la couronne de Suède de pareille somme; le landgrave de Hesse de 200 000 rixdalers, et divers autres princes de diverses autres sommes, selon que les occasions l'ont requis. » (*Narration succincte.*)

Victoires du duc de Saxe-Weimar, de d'Harcourt, de Guébriand, de Sourdis. — Le prétexte de la rupture fut l'enlèvement par les Espagnols de l'archevêque de Trèves, qui s'était mis sous la protection de la France. La guerre commença heureusement. Châtillon et Brézé remportèrent dans les Pays-Bas la victoire d'Avein, près de Liège (mai 1635). Les Hollandais s'effarouchèrent de voir les Français si près d'eux; ils aimaient bien mieux l'Espagne affaiblie que la France régénérée, et ils secondèrent mal nos opérations. Les Espagnols profitèrent de cette mésintelligence. Renforcés par 18 000 Impériaux et Piccolomini, ils pénétrèrent en Picardie, pendant que notre armée était encore en

Hollande, franchirent la Somme et s'emparèrent de Corbie (1636). Un instant la cour et Paris s'épouvantèrent; mais le cœur revint vite à la grande ville. Les ouvriers et les gens du peuple s'enrôlèrent en foule, les bourgeois donnèrent au roi les moyens de lever et d'entretenir durant trois mois 12000 fantassins et 3000 chevaux. Louis XIII, plus hardi cette fois que Richelieu, avait refusé de se retirer sur la Loire. A la tête de 40000 hommes, il alla rejeter les Espagnols hors des frontières et reprendre Corbie, où le cardinal n'échappa au plus grand péril qu'il ait couru de sa vie, que parce qu'au moment de donner le signal de l'assassinat le cœur manqua au frère du roi (1636). Une autre invasion, tentée en Bourgogne, tourna aussi mal. Gallas et le duc de Lorraine s'étaient avancés, avec 30000 hommes, jusqu'auprès de Dijon; pour s'assurer durant l'hiver un passage sur la Saône, ils attaquèrent Saint-Jean-de-Losne, dont les bourgeois, aidés par un débordement du fleuve, firent une défense héroïque. Le comte de Rantzau força les Impériaux à la retraite, et le duc de Saxe-Weimar les repoussa en désordre dans la Comté.

L'année suivante, 1637, le cardinal de la Valette prit les villes de la haute Sambre : Câteau-Cambrésis, Landrecies et Maubeuge. Richelieu aimait à confier des commandements aux prêtres, plus habitués à l'obéissance. Son amiral ordinaire était Sourdis, archevêque de Bordeaux, qui détruisit, en 1638, une flotte espagnole, à la hauteur de Fontarabie, et ravagea plus d'une fois les côtes du royaume de Naples et de l'Espagne. Mais en cette année (1638), les grands succès furent sur le Rhin; Bernard de Saxe-Weimar battit les Impériaux à Rheinfeld, prit leur général, Jean de Werth, et emporta d'assaut Vieux-Brisach après trois victoires. Il songeait à se faire le souverain de l'Alsace et du Brisgau, quand il mourut, fort à propos pour la France, qui hérita de sa conquête et de son armée (1639).

L'Artois, qui appartenait aux Espagnols, fut envahi dans la campagne suivante. Trois maréchaux, la Meilleraye, Châtillon et Chaulnes, assiégèrent Arras. Une armée de 30000 hommes, commandée par Beck et Lamboi, accourt pour le délivrer. Les maréchaux sont d'avis contraire, l'un veut se tenir dans les retranchements, l'autre sortir des lignes pour livrer bataille; on en réfère à Richelieu : « Lorsque le roi, leur dit-il, vous a confié le commandement, il vous a cru capables; sortez ou ne sortez pas de vos lignes, mais vous

répondez sur vos têtes de la prise de la ville[1]. » Quelques jours après, les Espagnols sont battus, et la ville est forcée (août 1640). C'était une seconde province enlevée à la maison d'Autriche.

La France combattait en même temps dans le nord de l'Italie. Après la mort de Victor-Amédée (1640), ses frères, le prince Thomas de Carignan et le cardinal Maurice, avaient disputé la régence à sa veuve, Christine, fille de Henri IV, et avaient obtenu l'appui d'une armée espagnole. Richelieu envoya dans le Piémont le comte d'Harcourt, qui remporta trois brillantes victoires à Casal, à Turin et à Ivrée, rétablit l'autorité de la régente, et par un traité habile fit rentrer les princes de Savoie dans l'alliance française (1640-1642).

L'Espagne n'attaquait plus alors, elle avait assez à faire que de se défendre contre les Catalans et les Portugais révoltés (1640). Le cardinal n'était pas étranger à ce soulèvement ; il fournit des secours au nouveau roi de Portugal, Jean de Bragance, et décida les Catalans à reconnaître Louis XIII comme comte de Barcelone et de Roussillon (1642). Une armée française, commandée par la Mothe-Houdancourt, chassa les Espagnols de la Catalogne ; une autre, que le roi conduisait en personne, prit Perpignan, et ajouta le Roussillon à la France, qui depuis ne l'a pas perdu (sept. 1641).

L'Espagne occupée chez elle, l'Autriche était plus facile à vaincre en Allemagne. La défaite de Nördlingen et la défection de l'électeur de Saxe, en 1635, avaient forcé les Suédois à reculer jusqu'en Poméranie. Dégagé par la puissante diversion de la France, Banner, le *second Gustave*, avait, en 1636, repris l'offensive et battu les Impériaux à Wittstock ; il les battit encore à Chemnitz (1639), pénétra en Bohême, et, aidé du comte de Guébriant, un des plus habiles tacticiens de l'époque, faillit enlever dans Ratisbonne, en 1641, la diète de l'empire et l'empereur. Il avait passé le Danube sur la glace : un dégel subit sauva Ferdinand III et une maladie le délivra quelques mois plus tard de son redoutable

1. Le mot se trouve dans les *Mémoires* de Puységur, qui assista à 30 combats, à 120 siéges, ne fut jamais ni blessé ni malade, et mourut à 82 ans, en 1682. La Meilleraye était cousin germain de Richelieu, et alors le général favori du ministre et de la cour, comme grand preneur de villes, ce qui a fait douter de l'authenticité du mot. Richelieu se fût ce jour-là plus sévère qu'il n'était décidé à l'être.

adversaire. Tandis que le successeur de Banner, le paralytique Torstenson, étonnait l'Europe par la rapidité de ses opérations et une suite de glorieuses victoires dans la Silésie et la Saxe (1641), Guébriant s'avançait audacieusement avec l'armée weimarienne dans l'ouest de l'empire, que les Suédois attaquaient par le nord-est : il triomphait de Piccolomini à Wolfenbuttel (1641), de Lamboi à Kempen dans l'électorat de Cologne (1642), et il donnait la main à tous les mécontents de l'Allemagne.

Mort de Richelieu (déc. 1642). — Ce fut au milieu de ces succès que mourut Richelieu, à l'âge de cinquante-sept ans. Le 1er décembre 1642, il fut saisi d'un mal dont il reconnut aussitôt la gravité. Dès le lendemain, il voulut savoir la vérité sur son état. On le berçait de ces espérances qui se donnent toujours aux malades. « Parlez franchement, dit-il à un de ses médecins. — Monseigneur, dans vingt-quatre heures vous serez mort ou guéri. — C'est parler, cela, » dit-il ; et il manda le curé de Saint-Eustache, qui lui apporta le viatique. « Voilà mon juge, dit-il quand on lui présenta l'hostie, devant qui je paraîtrai bientôt ; je le prie qu'il me condamne si j'ai eu autre intention que le bien de la religion et de l'État. — Pardonnez-vous à vos ennemis? demanda le curé. — Je n'en ai jamais eu d'autres que ceux de l'État. » Il laissait la France partout victorieuse ; la maison d'Autriche abattue ; le royaume agrandi de quatre provinces : Lorraine, Alsace, Artois et Roussillon ; la Catalogne et le Portugal soulevés contre l'Espagne, les Suédois et nos soldats presque aux portes de Vienne. Il avait donc tenu la promesse qu'il avait faite à Louis XIII en entrant au ministère : il avait, au dehors, relevé le nom du roi au point où il devait être parmi les nations étrangères ; il avait, à l'intérieur, tout fait plier sous son autorité Mais ici d'un péril on était tombé dans un autre : de la licence aristocratique dans l'arbitraire du despotisme royal qui se mettait quelquefois au-dessus de toute justice, et disposait à son gré de la fortune, de la liberté et de la vie des citoyens. On vit alors, non-seulement des confiscations et des emprisonnements arbitraires, mais des condamnations capitales prononcées par des lettres patentes adressées au parlement.

Ce n'est pas que Richelieu fût un ennemi systématique de l'aristocratie. Il abaissa les grands, mais non pas la noblesse. Il l'estimait nécessaire et avait horreur, autant peut-être

Paris sous Louis XIII.

que Saint-Simon, du pêle-mêle des classes. Il voulait que chacun restât à sa place ; et quoiqu'il fût de bien petite maison, il croyait que la naissance pouvait tenir lieu de beaucoup de choses : à la rigueur, il n'eût rien demandé de plus, même pour faire un évêque. Il s'indigne de la place que la bourgeoisie tient déjà dans l'État par les charges qu'elle



La Sorbonne.

occupe. « Ils sont présomptueux, dit-il, jusqu'à tel point que de vouloir avoir le premier lieu, où ils ne peuvent prétendre que le troisième, ce qui est tellement contre la raison et contre le bien de votre service, qu'il est absolument nécessaire d'arrêter le cours de telles entreprises, puisque autrement la France ne serait plus ce qu'elle a été et ce qu'elle doit être, mais seulement un corps monstrueux qui comme

tel ne pourrait avoir de substance ni de durée. » Et, comme il n'a pas l'habitude de reculer devant la conséquence de ses principes, il veut dans le règlement général de 1625 pour toutes les affaires du royaume, supprimer tous les colléges, si ce n'est dans douze villes où il en laissera un de jésuites et un de séculiers, et à Paris où il y en aura trois de laïcs et un de jésuites, afin d'arrêter la manie qu'ont les pauvres gens de faire étudier leurs enfants, ce qui les détourne du trafic et de la guerre. » Des marchands et des soldats, voilà ce qu'il demande au tiers état. Il laisse dans le même but



Palais-Royal.

subsister la vénalité des charges qui substitue pour les fonctions publiques l'hérédité à la concurrence, ce qui retiendra d'autant les bourgeois dans le trafic.

Nous lui reprochions tout à l'heure d'avoir mal géré les finances. Mais il considérait l'impôt à un double point de vue, comme moyen de fournir des ressources à l'État, comme moyen aussi de tenir le peuple dans l'obéissance : « Tous les politiques sont d'accord, dit-il, que si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles de leur devoir.... S'ils étaient libres de tributs, ils penseraient l'être de l'obéissance. » Et il les compare aux

mulets « qui se gâtent par un long repos, plus que par le travail. »

L'Académie française, la Sorbonne, le Palais-Royal, le Jardin des Plantes. — Le terrible ministre avait le goût des lettres et des arts; plusieurs établissements utiles ou magnifiques datent de son ministère. Il institua l'Académie française, en 1635, la destinant à gouverner la langue et à régler le goût littéraire; il reconstruisit la Sor-



Versailles sous Louis XIII (principale entrée).

bonne, où l'on voit encore son tombeau, chef-d'œuvre de Girardon[1]; il bâtit le collége du Plessis, le *Palais-Cardinal* (Palais-Royal) et fonda l'Imprimerie royale; il créa le Jardin des Plantes, aujourd'hui le Muséum d'histoire naturelle, pour l'instruction des étudiants en médecine. Il montra aux écrivains une déférence à laquelle ceux-ci n'étaient pas habitués; il pensionna des savants et des poëtes, entre autres

1. Ce tombeau n'était, depuis les profanations de 1793, qu'un cénotaphe, ayant retrouvé en 1866 la tête de Richelieu, je l'y ai fait replacer.

Corneille; il encouragea le peintre Vouët, et il rappela de Rome le Poussin ; enfin il vit naître le grand siècle littéraire de la France, comme il en a commencé le grand siècle politique : car *le Cid* est de l'année 1636, et le *Discours de la Méthode* de 1637. Il était lui-même un écrivain remarquable. S'il eut tort de vouloir faire des tragédies et de se croire l'égal de Corneille, il composa une foule d'ouvrages théologiques fort estimés de son temps et des *Mémoires*, un *Testament politique*, qui le sont beaucoup du nôtre. On y trouve



Versailles sous Louis XIII (vue de l'intérieur de l'avant-cour).

souvent de l'emphase et le style prétentieux de l'époque, mais quelquefois aussi une énergie toute cornélienne[1]

1. Il exigeait que Chapelain et Gombault restassent couverts devant lui. Ni l'un ni l'autre n'étaient de grands esprits, assurément, mais il honorait les lettres en leur personne. Le jour de la reddition de Montauban, les ministres protestants se présentent devant lui. Il refuse de les recevoir « comme corps d'Église, » mais il les admet « comme gens qui faisaient profession des lettres. » Ces égards continués par Louis XIV préparaient l'importance politique de la littérature au dix-huitième siècle. Pour l'Académie, voir l'*Histoire de l'Académie française* par Pellisson et d'Olivet, édition avec notes de Livet, 1857.

Mort de Louis XIII. — Louis XIII ne changea rien à la politique du cardinal, et appela au conseil celui qui pouvait la continuer, Jules Mazarin, l'ami et le dépositaire des pensées du grand ministre. Il ne survécut à Richelieu que six mois (14 mai 1643), comme s'ils étaient tous deux inséparables dans la vie, ainsi qu'ils le sont dans l'histoire.

Ce prince ne mérite pas le dédain qu'on a pour lui. Il ne faut point dire, avec Saint-Simon, que « les Muses ont donné au ministre bien de la gloire qu'elles ont dérobée au maître. » Mais il garda dix-huit ans un ministre qu'il aimait peu ; il en fit moins son conseiller que le dépositaire de sa toute-puissance et le dictateur de la France. Cette résignation à accepter un ministre dont les exigences furent souvent pénibles, quelquefois cruelles, doit être comptée au prince qui eut ce rare dévouement pour l'intérêt public. D'ailleurs Louis XIII avait du courage, parfois de la décision, et il montra sur le trône une vertu qui s'y est vue rarement, la chasteté de saint Louis[1].

1. C'est ce prince qui commença Versailles. La seigneurie de ce lieu appartenait aux évêques de Paris (archevêques depuis 1622). Louis XIII l'acheta, et en 1627 y fit bâtir un petit château qui a été conservé par son fils. Il forme le centre du palais au fond de la cour de Marbre. On y retrouve l'emploi de la brique rouge, à laquelle Louis XIV renonça.

FAITS DIVERS. — L'intolérance et la superstition faisaient encore des victimes. — Lucio Vanini, philosophe néo-platonicien, et le curé Urbain Grandier sont brûlés, l'un à Toulouse, comme athée, en 1619 ; l'autre à Loudun, comme sorcier, en 1634 : le supplice de Grandier fut atroce. — Le 30 mai 1621, publication de la première gazette ou journal *politique* qui ait eu cours en France, distribuée à la fin de chaque semaine en double feuillet in-quarto. — Richelieu avait fait graver, sur les canons du roi, la devise *Ultima ratio regum*. — En 1627, régularisation du service de la poste aux lettres, par l'établissement d'un tarif officiel remarquable par sa modération. Le prix d'une lettre de Paris à Lyon y est taxé à 2 sous (aujourd'hui 30 cent.). Premier impôt mis sur le tabac, 1629 : 30 sous par livre sur le tabac étranger. En 1640, fondation de l'Imprimerie royale (voy. ci-dessus, t. I, p. 722). En 1616, le marronnier d'Inde est importé de Constantinople à Paris, dans le jardin de Soubise. — En 1634, institution par saint Vincent de Paul de la confrérie des *Sœurs de la Charité ;* en 1638, il recueille les *enfants trouvés*.

CHAPITRE XLIX.

MINORITÉ DE LOUIS XIV ET ADMINISTRATION DE MAZARIN (1643-1661[1]).

Régence d'Anne d'Autriche. — Le fils aîné de Louis XIII avait moins de cinq ans. Son père, qui se défiait de la reine, mêlée à toutes les intrigues de l'aristocratie, sous Richelieu, lui avait laissé la régence, mais en plaçant près d'elle un conseil qui devait décider de toutes les affaires, à la pluralité des voix. Anne d'Autriche entendait bien ne pas accepter des tuteurs après avoir eu si longtemps des maîtres; elle flatta le parlement; elle serait toujours bien aise, disait-elle, de se servir des conseils d'une si auguste compagnie; en même temps, elle lui demandait d'annuler les dernières volontés de son époux. Le parlement, heureux de rentrer par ce coup éclatant dans la vie politique, cassa le testament du roi avec la même facilité qu'il aurait jugé la cause d'un particulier. Anne d'Autriche fut proclamée régente « avec pouvoir de faire choix de telles personnes que bon lui semblerait, pour délibérer sur les affaires qui lui seraient proposées. » Et, à l'étonnement de la cour, le premier qu'elle choisit fut l'ami, le successeur de Richelieu, le cardinal Mazarin.

Mazarin. — Mazarin était né en 1602, d'une ancienne famille de Sicile, établie à Rome. Envoyé comme nonce en

1. Ouvrages à consulter : les *Mémoires* de Coligny-Saligny, ami et juge sévère du grand Condé; de la Rochefoucauld, de Lenet, du cardinal de Retz, de Guy Joly, d'Omer Talon, de la Châtre, de Campion, de Mmes de Motteville et de la Guette, de la duchesse de Nemours, de Mlle de Montpensier et de Monglat; les *Historiettes* de Tallemant des Réaux; les *Lettres* de Gui-Patin, celles de Mazarin publiées par M. Ravenel; Voltaire. *Siècle de Louis XIV*; Saint-Aulaire, *Histoire de la Fronde*; Bazin, *Histoire de la France sous le ministère du cardinal Mazarin*; Amédée Renée, *les nièces de Mazarin*; Cousin, *la jeunesse de Mazarin, Mmes de Longueville, de Chevreuse, de Sablé, de Hautefort, la Société française au dix-septième siècle, d'après le grand Cyrus*; *les Misères de la Fronde* et *Saint-Vincent de Paul*, par M. Feillet; *Journal d'un voyage à Paris*, en 1657-1658, publié par Feugère (1862); *les Mazarinades.*

France (1634), il s'était fait remarquer de Richelieu qui l'avait attaché à sa fortune et avait obtenu pour lui la pourpre romaine (1641). La reine se confia à ce dépositaire des desseins du grand cardinal, à cet étranger, qui ne pouvait avoir en France d'autre intérêt que celui du roi, et elle lui laissa prendre sur son esprit, même sur son cœur, un empire absolu[1].

« Il avait l'esprit grand, prévoyant, inventif, le sens simple et droit, le caractère plus souple que faible et moins ferme que persévérant; sa devise était : « Le temps et moi. » Il se conduisait, non d'après ses affections ou ses répugnances, mais d'après ses calculs. L'ambition l'avait mis au-dessus de l'amour-propre, et il était d'avis de laisser dire, pourvu qu'on le laissât faire; aussi était-il insensible aux injures et n'évitait-il que les échecs. Il jugeait les hommes avec une rare pénétration, mais il aidait son propre jugement du jugement que la vie avait déjà prononcé sur eux. Avant d'accorder sa confiance à quelqu'un il demandait : « Est-il heureux? » Ce n'était pas de sa part une aveugle soumission aux chances du sort : pour lui, être heureux signifiait avoir l'esprit qui prépare la fortune et le caractère qui la maîtrise. Il était incapable d'abattement, et il avait une constance inouïe, malgré ses variations apparentes. Un de ses plus spirituels antagonistes, la Rochefoucauld, a dit de lui « qu'il avait plus de « hardiesse dans le cœur que dans l'esprit, au contraire du « cardinal de Richelieu, qui avait l'esprit hardi et le cœur ti-« mide. » Si Richelieu, qui était sujet à des accès de découragement, était tombé du pouvoir, il n'y serait pas remonté; tandis que Mazarin, deux fois fugitif, ne se laissa jamais abattre, gouverna du lieu de son exil et vint mourir dans le souverain commandement et dans l'extrême grandeur. » (Mignet.)

Cabale des Importants. — Cependant tous ceux qui avaient souffert avec la reine ou pour elle, étaient accourus, et se croyant déjà les maîtres de l'État, affectaient des airs de supériorité et de protection qui firent donner à leur parti le nom de *cabale des Importants*. Parmi eux, on remarquait le duc de Vendôme, fils légitimé de Henri IV et de Gabrielle

1. *Lettres* du cardinal Mazarin à la reine, surtout celles du 11 mai, 20 juillet, 29 août, 24 et 27 octobre 1651. Anne d'Autriche avait alors 42 ans. Mazarin, quoique cardinal, n'était point prêtre et ne reçut jamais les ordres. Voy. sur ce point, la *Vie de Mme de Hautefort*, par Cousin.

d'Estrées, ses deux enfants, le duc de Mercœur et le duc de Beaufort, qui allait être surnommé le roi *des Halles*, le jeune et brillant Marsillac, duc de la Rochefoucauld, qui écrivit plus tard le livre des *Maximes*, l'évêque de Beauvais, Potier, premier aumônier de la reine, que le cardinal de Retz appelle irrévérencieusement une *bête mitrée*, et qui était entré au conseil avec le titre de ministre d'État : s'il en fallait



Mazarin.

croire Gondi, la première dépêche écrite par lui aurait été une sommation aux Hollandais d'avoir à rentrer dans l'Église catholique, s'ils voulaient rester dans l'alliance de la France.

Il s'agissait de défaire l'ouvrage de Richelieu ; les importants ne s'en cachaient pas. L'ancienne amie de la reine, la duchesse de Chevreuse, revenue au Louvre, après dix ans d'exil, déclara bien haut qu'il fallait restituer aux grands

tout ce que Louis XIII leur avait enlevé; mais depuis que la reine avait le pouvoir, elle en était devenue avare. Si elle n'avait pas voulu le partager avec d'habiles conseillers, ce n'était pas pour l'abandonner à des brouillons qui recommençaient les complots, et bientôt recommenceront la guerre civile. La découverte d'une tentative d'assassinat contre Mazarin la décida à rompre les derniers liens avec ses anciens



Le grand Condé.

amis. Potier fut relégué dans son diocèse, Beaufort au donjon de Vincennes, Vendôme, la duchesse de Chevreuse et les autres « dans leurs maisons des champs. » Le règne des Importants avait duré trois mois et demi (2 septembre 1643). On raconte que vers cette époque, se trouvant à Rueil dans la maison de Richelieu, elle s'arrêta devant son portrait, le considéra quelque temps en silence, et dit : « Si cet homme vivait encore, il serait plus puissant que jamais. »

Suite de la guerre de Trente ans; victoires de Condé et de Turenne. — La guerre étrangère continuait. La mort de Richelieu avait enhardi les Espagnols; ils avaient repris l'offensive du côté de la Champagne et ils assiégeaient Rocroy, sous la conduite d'un vieux capitaine, don Francisco de Mellos, espérant, après la chute de cette ville, arriver à Paris sans obstacle, car ils n'avaient devant eux qu'une armée inférieure en nombre et un général de vingt et un ans,



Turenne.

Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, plus tard le grand Condé.

Ce fut le 19 mai 1643 que les armées se rencontrèrent. Les deux ailes formées de cavalerie s'abordèrent bien avant que le centre pût combattre. Condé, à la tête de sa droite, renversa la cavalerie qui lui était opposée, et, apprenant que sa gauche était battue par Mellos, il passa audacieusement derrière la ligne espagnole, pour prendre à dos la droite de l'ennemi victorieuse, et la dispersa. L'infanterie espagnole restait immobile. Il revint sur elle, l'entoura, l'attaqua trois

fois et la rompit. Le vieux comte de Fuentès, qui la commandait, fut jeté mort à terre. Condé reçut lui-même trois coups de mousquet dans ses armes.

Le duc d'Enghien poursuivit son succès, avec cette fougue, cette audace heureuse, qui était le caractère de cet autre Alexandre. Chaque année fut marquée par une victoire. Les Espagnols chassés de France, il s'empare en courant de Thionville (4 août 1643), et se tourne contre l'Autriche et ses alliés d'Allemagne. L'armée weimarienne venait de perdre devant Rottweil, qu'elle avait pourtant enlevé, son habile général Guébriant[1], et, obéissant mal à plusieurs chefs, s'était laissé surprendre par les Impériaux à Tuttlingen dans des cantonnements trop séparés. Turenne, nommé maréchal, rassemble ses débris et les recompose. Condé lui amène 10 000 hommes. Ils attaquent le général bavarois, Mercy, sous les murs de Fribourg en Brisgau : le combat recommence deux fois, à deux journées différentes, et chaque fois Condé y montre la plus bouillante valeur, entraînant à sa suite les Français électrisés (26 août 1644)[2]. Cependant ce fut plutôt un affreux massacre qu'une victoire. Mercy s'éloigna sans être inquiété, mais il s'avoua vaincu, en laissant les deux généraux enlever Philippsbourg, Worms, Mayence, et ainsi nettoyer d'ennemis les bords du Rhin.

Tandis que Condé retourne à Paris, jouir des acclamations populaires, Turenne s'engage avec trop de confiance à travers l'Empire pour répondre à l'appel de Torstenson qui lui a donné rendez-vous à Vienne ; il est vaincu à Marienthal par Mercy (mai 1645). Le duc d'Enghien accourt avec des

1. Guébriant avait gagné une solide gloire à conduire cette armée, la plus difficile qu'il y eût à tenir en ordre ; sa mort fut un deuil public. On avait songé à le nommer gouverneur du roi.

2. La tradition si populaire qui le montre lançant dans les retranchements ennemis son bâton de maréchal (il ne fut jamais, il ne pouvait être maréchal), et allant le chercher l'épée à la main, ne se trouve dans aucun écrit contemporain. Le premier livre qui en parle est de l'année 1694 ; mais, si le fait n'est pas prouvé, il est bien vraisemblable ; et Condé n'aurait pas jeté son bâton de commandant (sa canne) dans les retranchements ennemis qu'il faudrait dire qu'il s'y jetait lui-même. Condé ne dit pas non plus à ses soldats, à Lens : « Mes amis, souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nördlingen. » Mme de Motteville (collect. Petitot, t. XXXVIII, p. 1) rapporte une harangue moins héroïque : « Mes amis, ayez bon courage, il faut nécessairement combattre aujourd'hui : il sera inutile de reculer ; car je vous promets que vaillants et poltrons, tous combattront, les uns de bonne volonté, les autres par la force. » C'était peut-être le seul langage que pussent entendre les armées de ce temps-là. Voy. Fléchier, *Oraison funèbre de Turenne.*

renforts, fait reculer l'ennemi, pénètre jusqu'en Bavière, et achève la déroute de l'armée impériale dans la sanglante affaire de Nördlingen, où Mercy est tué (août 1645). En 1646, il passe en Flandre : il assiége Dunkerque, à la vue des Espagnols, et donne le premier cette place à la France. L'année suivante, il est en Catalogne où il y a des revers à réparer, il assiége Lérida, que deux maréchaux avaient déjà attaqué vainement: il est repoussé (1647). C'était sa première défaite : il la répare sur un autre théâtre. Son absence avait rendu le courage aux Espagnols dans le nord, et l'archiduc Léopold, frère de l'Empereur, s'était avancé jusqu'à Lens, en Artois; Condé les heurta avec sa vigueur ordinaire. En deux heures, la bataille fut gagnée (10 août 1648).

Turenne opérait toujours en Allemagne, et par sa tactique à la fois savante et hardie, jetait les fondements d'une réputation que le temps n'a fait qu'accroître. Réuni au Suédois Wrangel, successeur de Torstenson, il gagna les batailles de Lavingen (nov. 1647) et de Susmarshausen (mai 1648); il contraignit l'électeur de Bavière à sortir de ses États, à l'âge de quatre-vingts ans ; et sans une pluie torrentielle qui grossit tout à coup les eaux de l'Inn, il marchait sur Vienne. On agita un instant au conseil de l'Empereur si Ferdinand III ne fuirait pas de sa capitale.

Traités de Westphalie (1648). — Il y avait longtemps que l'on négociait. Proposées dès 1641, les conférences s'étaient ouvertes le 10 avril 1643, dans deux villes de Westphalie, à Munster et à Osnabrück. Il s'agissait de remanier la carte de l'Europe, après une guerre qui avait duré trente ans, de donner à l'Empire une constitution nouvelle, et de régler le droit public et religieux de plusieurs nations chrétiennes. La France fut représentée à ce congrès par d'habiles négociateurs, le comte d'Avaux et Abel Servien, mais ses meilleurs diplomates, étaient Condé et Turenne, dont l'épée avait simplifié les négociations en rendant la paix nécessaire. Pourtant, au dernier moment, l'Espagne se retira, espérant profiter des troubles de la Fronde qui commençaient en France. Les autres États pressés d'en finir, signèrent la paix (24 oct. 1648).

Dans la guerre de Trente ans, l'Autriche avait essayé d'étouffer les libertés religieuses et politiques de l'Allemagne; l'Autriche étant vaincue, ce qu'elle avait voulu abattre subsista et grandit. Les protestants eurent pleine liberté de

conscience, et l'autorité impériale, naguère menaçante, fut annulée; les princes et les États allemands, confirmés dans l'exercice plein et entier de la souveraineté sur leur territoire, eurent le droit de s'allier à des puissances étrangères, pourvu que ce ne fût, disait une restriction vaine, « ni contre l'Empereur ni contre l'Empire. »

Les deux puissances qui avaient amené cette défaite de l'Autriche avaient stipulé pour elles-mêmes d'importantes indemnités. La Suède eut l'île de Rugen, Wismar, la Poméranie occidentale avec Stettin, l'archevêché de Brême et l'évêché de Verden, c'est-à-dire les bouches des trois grands fleuves allemands, l'Oder, l'Elbe et le Weser, avec cinq millions d'écus et trois voix à la diète.

La France continua d'occuper la Lorraine tout en promettant de la restituer à son duc, quand il aurait accepté nos conditions. Elle obtint la renonciation de l'Empire à tout droit sur les trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, qu'elle possédait depuis un siècle; sur la ville de Pignerol cédée par le duc de Savoie, en 1631; sur l'Alsace qui lui fut abandonnée, à l'exception de Strasbourg, ce qui portait sa frontière, en avant des Vosges, jusqu'au Rhin. Elle eut encore, sur la rive droite de ce fleuve, Vieux-Brisach et se fit reconnaître le droit de mettre garnison dans Philisppbourg. La liberté de la navigation du Rhin fut garantie.

C'étaient de grands avantages, car en reprenant l'Alsace, la France couvrait la Lorraine contre l'Allemagne et se plaçait, au nord de la Franche-Comté, que depuis Henri IV elle enveloppait par le sud; de sorte que le retour à la France de ces deux provinces ne sera plus qu'une question de temps.

Non-seulement nous dessinions mieux nos frontières pour la défense, mais nous prenions une position offensive. Par Pignerol, nous avions un pied au delà des Alpes, en Italie; par Vieux-Brisach et Philippsbourg, nous avions un pied au delà du Rhin, en Allemagne. En faisant reconnaître aux États allemands le droit de contracter alliance avec des puissances étrangères, la France eut le moyen d'acheter toujours quelques-uns de ces princes indigents; et en garantissant l'exécution du traité, elle se donna le droit d'intervenir à toute occasion dans les affaires de l'Allemagne. L'Empire n'étant plus qu'une sorte de confédération de 360 États luthériens et catholiques, monarchiques et républicains, laïques et ecclé-

siastiques, deviendra nécessairement le théâtre de toutes les intrigues, le champ de bataille de l'Europe, comme l'Italie l'avait été au commencement des temps modernes, et pour les mêmes raisons : les divisions et l'anarchie.

Les traités de Westphalie, qui furent la base de toutes les conventions diplomatiques depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à la Révolution française, mettaient fin à la suprématie de la maison d'Autriche et sauvaient l'indépendance des petits États. Si les Bourbons n'avaient pas hérité de l'ambition des Habsbourgs et suscité contre eux les mêmes coalitions, la paix de Westphalie eût fait la grandeur de la France et la liberté politique de l'Europe.

Gouvernement intérieur de 1643 à 1661. — Tandis que Mazarin continuait glorieusement la politique de Richelieu, son pouvoir était ébranlé en France par les factions. C'est une semaine après la bataille de Lens qu'eut lieu la *journée des Barricades.* Le premier ministre avait essayé de se faire pardonner son élévation et sa qualité d'étranger, à force de douceur, de souplesse et de modestie affectée : « On voyait sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux et bénin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir de ce que sa dignité de cardinal ne lui permettait pas de s'humilier autant qu'il eût souhaité devant tout le monde, et qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. » Toute la langue, disait-on, était réduite à cinq petits mots : *La reine est si bonne!* Mais cet *âge d'or*, tant vanté par les poëtes contemporains, dura peu.

Le dernier règne avait légué d'immenses embarras financiers au cardinal Mazarin, qui les augmenta par sa mauvaise administration ; il lui fallait beaucoup d'argent pour achever la guerre étrangère, pour gagner les seigneurs en les pensionnant, et aussi pour satisfaire sa scandaleuse avidité. Le surintendant était un autre Italien, Émeri, impopulaire comme tous les ministres des finances dans ces temps-là, mais qui s'en inquiétait peu, « les financiers n'étant faits que pour être maudits. » C'est lui qui osait dire en plein conseil que la bonne foi était une vertu de marchands. Aussi n'en usait-il point; il avait été condamné, vingt ans auparavant, comme banqueroutier frauduleux. Il eut recours à des expédients onéreux et vexatoires; il fit des emprunts à 25 pour 100; il créa des charges qu'il vendit; il retrancha des

quartiers aux rentiers de l'État; il retint une partie des gages des fonctionnaires; il remit en vigueur une ordonnance de 1548 tombée dans l'oubli, qui défendait de bâtir dans les faubourgs de Paris au delà de certaines limites sous peine de démolition et d'amende, et par l'*édit du toisé*, il força les propriétaires à se racheter à prix d'argent des peines portées contre les délinquants (1644); il mit une telle rigueur dans le recouvrement des impôts, qu'en 1646, il y eut à la fois dans les gêoles du royaumes 23 800 personnes pour les taxes, dont 5000 y moururent. « Tout le royaume, disait Omer Talon en janvier 1648, est malade d'inanition. Le paysan ne possède plus que son âme parce qu'elle n'a pas pu être vendue à l'encan. » Enfin, six mois plus tard, banqueroute universelle, attendu que les créanciers de l'État étaient tous « des gens de rien ou trop riches ». La Fronde sortit de cette crise financière et de cette immense misère : la journée des Barricades est du 26 août 1648.

Résistance du parlement à l'autorité royale. — Depuis que, par l'établissement de la *paulette*, les charges étaient devenues une propriété héréditaire, parfaitement sûre, leur valeur vénale s'était singulièrement accrue. Il en rejaillissait sur ceux qui les détenaient la considération qui s'attache partout à la fortune, lorsque cette fortune est honorée par la dignité des mœurs, le patriotisme et la supériorité des lumières. Les magistrats avaient trouvé dans cette sécurité et dans cette considération un esprit de fierté et d'indépendance qui faisait du parlement un foyer d'opposition où étaient, au besoin, vivement défendues, contre les favoris, la noblesse, le clergé, et quelquefois contre la royauté même, les traditions nationales et les principes monarchiques. Depuis la mort de Richelieu, il s'était plus d'une fois essayé à la résistance et il se laissait appeler « le protecteur-né du peuple. » La menace qui de loin en loin était faite de rembourser le prix des charges, de détruire par conséquent cette hérédité des fonctions publiques, sans être bien sérieuse, l'irritait pourtant. Les exigences financières du surintendant lui fournirent un excellent prétexte de parler haut, en paraissant parler dans l'intérêt du peuple. Il s'était opposé, en 1644, à l'édit du toisé; il s'opposa, en 1646, à l'édit du tarif, qui remaniait les droits à payer pour l'entrée des marchandises dans Paris, de manière à leur faire rendre davantage. « Aucuns de messieurs du parlement, dit Omer

Talon, le ressentirent en leur particulier, ayant été obligés de payer pour les fruits du cru de leurs maisons. » Ce ne fut qu'après de longues discussions que la levée de ces droits fut autorisée pour deux ans. De nouveaux édits bursaux amenèrent un commencement d'émeute (janvier 1647) ; un autre frappa directement les officiers des cours souveraines. Cette fois le parlement se cabra et sauta à pieds joints dans la politique. La tête troublée par la popularité que leur valait cette persévérante opposition au ministre, les magistrats se dirent qu'ils tenaient la place des états généraux, qu'ils valaient bien le parlement d'Angleterre qui, à cette heure, faisait une révolution ; et le 13 mai 1648, les membres des quatre cours souveraines, le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides et le grand conseil, s'unirent dans la chambre de Saint-Louis, au palais de justice, « pour servir le public et le particulier, et réformer les abus de l'État. »

Le premier ministre fit d'abord casser l'*arrêt d'union*, puis, se ravisant, il autorisa les délibérations de cette assemblée, qui prétendait donner une constitution nouvelle à la France ; et il décida, non sans peine, la régente à céder : « Vous êtes vaillante, lui disait-il, comme un soldat qui ne connaît pas le danger. »

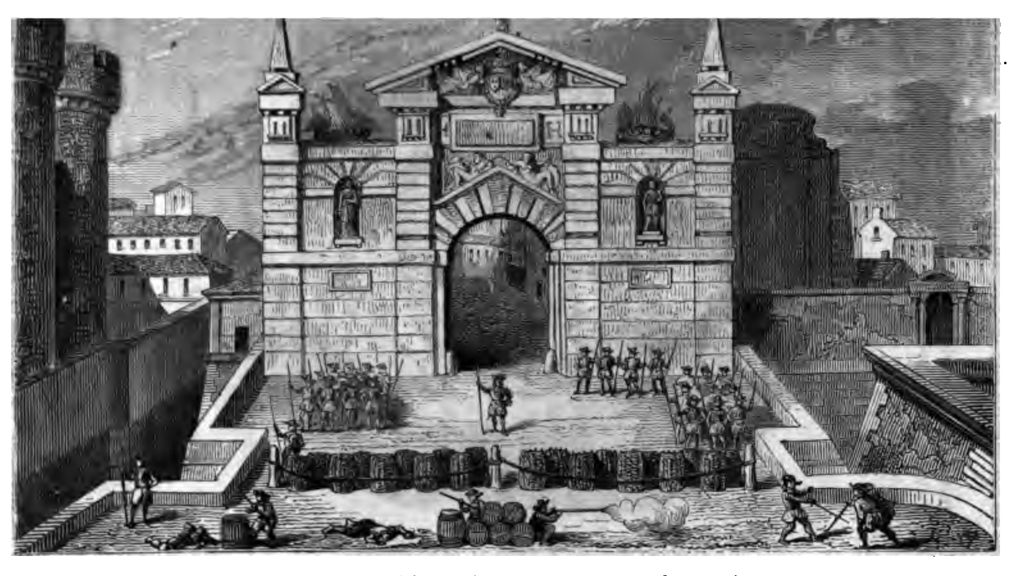
Et il avait raison, le danger était grand, car beaucoup de gens commençaient à se faire de ces questions qu'on ne se faisait pas depuis longtemps et qui amènent les révolutions. « Le parlement gronda, dit le cardinal de Retz, et, sitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla : on chercha comme à tâtons les lois ; on ne les trouva plus. On s'effara, on cria, on se les demanda ; et, dans cette agitation, le peuple entra dans le sanctuaire ; il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et du droit des rois, qui ne s'accordent jamais mieux ensemble que dans le silence. La salle du palais profana tous ces mystères. »

Les compagnies, en effet, proposèrent à la sanction royale 27 articles, pour en faire la loi fondamentale de la monarchie. Quelques-unes de leur demandes étaient excellentes, d'autres moins utiles, la plupart impraticables. La plus importante portait qu'à l'avenir les impôts ne pourraient être légalement perçus s'ils n'avaient été discutés et enregistrés, *avec la liberté de suffrages*, par le parlement de Paris. C'était

faire passer une partie du pouvoir l[illegible] à [illegible]ristocratie de deux cents magistrats qui ac[illegible] charges. Une autre de leurs réformes aurait été une atteinte profonde à la centralisation administrative créée par Richelieu, en abolissant les intendants des provinces, ces oppresseurs de la patrie, comme les appelle le fougueux défenseur des grands[1], ces vils adulateurs du pouvoir tyrannique qui, selon le mot du cardinal de Retz, « avaient frappé la noblesse et la magistrature à la prunelle de l'œil. » Les [illegible]mpagnies étaient mieux inspirées, quand elles réclamaient [illegible]s garanties sérieuses en faveur de la liberté individuelle : la suppression des lettres de cachet et des tribunaux e[illegible]dinaires, le droit pour toute personne arrêtée d'être in[illegible]rogée dans les vingt-quatre heures ou relâchée.

Journée des Barricades (26 août 1648); Mathieu Molé, le coadjuteur de Retz. — A ce moment même, le prince de Condé remportait la victoire de Lens. Le roi, qui n'avait alors que dix ans, s'écria en l'apprenant : *Le parlement sera bien fâché.* Ce grand su[illegible]ès donnant du cœur au cardinal, il résolut de saisir trois [illegible]es plus opiniâtres magistrats, Novion Blancménil, Ch[illegible]n et Broussel. « Ils n'étaient pas chefs de parti, dit Vo[illegible]e, mais les instruments des chefs. Charton, homme très-borné, était connu par le sobriquet du président *Je dis ça*, parce qu'il ouvrait et concluait toujours ses avis par ces mots. Broussel n'avait de recommandable que ses cheveux [illegible]ancs, sa haine contre le ministère, et la réputation d'élever [illegible]oujours la voix contre la cour sur quelque sujet que ce fût. Ses confrères en faisaient peu de cas, mais la populace l'id[illegible]rait. Au lieu de les enlever sans éclat, le cardinal crut [illegible]oser au peuple en les faisant arrêter en plein midi, tandis qu'on chantait le *Te Deum* à Notre-Dame pour la victoire de Lens, et que les Suisses de la chambre apportaient dans l'église soixante-treize drapeaux pris sur les ennemis. Ce fut précisément ce qui causa la subversion du royaume. Charton s'esquiva. On prit Blancménil sans peine ; mais la vieille servante de Broussel, en voyant jeter son maître dans un carrosse, ameute le peuple; on ferme les boutiques, on tend les grosses chaînes de fer qui étaient à l'entrée des rues principales, et 400 000 voix crient : *Liberté et*

1. Le comte de Boulainvilliers, *Hist. de l'ancien gouv. de la France* (préface).



Barricades parisiennes (26 août 1648, gravure du temps).

Broussel ! » (26 août 1648.) Deux cents barricades sont formées en un instant ; on les pousse jusqu'à cent pas du Palais-Royal.

Le lendemain, le parlement en corps marche à pied vers la reine, traverse les barricades qui s'abaissent devant lui, redemande ses membres emprisonnés, et ne peut les obtenir. A son retour, il est arrêté par le peuple furieux. Un marchand



Mathieu Molé, premier président du parlement.

de fer, capitaine de ce quartier, saisit le premier président, Mathieu Molé, par le bras, et, le menaçant d'un pistolet : « Tourne, traître, lui dit-il ; et, si tu ne veux être massacré, toi et les tiens, ramène-nous Broussel ou Mazarin en otage. » Plusieurs des membres prennent la fuite, d'autres hésitent, mais leur chef n'hésite pas. On l'insulte, des mutins le prennent par la barbe qu'il portait fort longue. Il leur parle com-

me s'il était assis sur son siége au parlement et avec le même visage assuré et grave : « Quand vous m'aurez tué, leur dit-il, il ne me faudra que six pieds de terre. » Il écarte la foule et les plus violents par l'autorité de son maintien ; il revient au Palais, au petit pas, dans le feu des injures, des exécra-



Paul de Gondi, cardinal de Retz

tions et des blasphèmes. Cet homme, ajoute le cardinal de Retz, qui raconte ce bel exemple de courage civil, est, à mon sens, le plus intrépide qui ait paru dans son siècle.

Cependant l'émeute grandissait. Les magistrats tentent une nouvelle démarche auprès d'Anne d'Autriche ; et la reine d'Angleterre, victime d'une autre révolution qui avait commencé d'une façon moins menaçante, la décide enfin à cé-

der. Le calme renaît aussitôt, et « la ville semble en un instant plus tranquille qu'un jour de *vendredi saint.* »

Ce coadjuteur de Paris, Paul de Gondi, qui avait pris une part décisive à l'insurrection victorieuse, descendait d'une famille florentine venue, à la suite de Catherine de Médicis, à la cour de France et qui y avait fait fortune. Comme s'il eût voulu rappeler son origine italienne, il avait écrit à dix-huit ans la *Conjuration du comte de Fiesque*, et Richelieu avait dit en la lisant : « Voilà un dangereux esprit. » Cinq ans plus tard, Gondi formait, avec quelques jeunes seigneurs, le projet de tuer le cardinal, et lui-même se vante, dans ses *Mémoires*, d'avoir étudié l'art des conspirations dans les *Vies* de Plutarque et le *Catilina* de Salluste. Ce fut avec ces dispositions qu'il entra dans l'Église. Il fut nommé, en 1643, coadjuteur de son oncle qui était archevêque de Paris; mais son ambition allait bien plus haut que cette dignité. Il visait au rôle de Richelieu, et il ne se servait de sa place que pour gagner de la popularité dans Paris, prêchant lui-même pour se faire connaître du peuple, prodiguant les aumônes pour se faire aimer, se ruinant pour payer d'avance la guerre civile. Aux reproches qu'on lui faisait de sa prodigalité, il répondait : « César, à mon âge, devait six fois plus que moi. » Il ne s'effrayait pas trop de ces comparaisons avec César, avec Richelieu; il se croyait l'étoffe d'un grand homme et le faisait croire aux autres : les circonstances n'en firent qu'un brouillon.

Paix de Saint-Germain. — La journée des Barricades avait effrayé la cour; la reine traita. Le 24 octobre 1648, l'ordonnance de Saint-Germain sanctionna toutes les demandes de la chambre de Saint-Louis, associant en quelque sorte la magistrature à l'exercice de la puissance souveraine. C'était le jour même où la paix de Westphalie avait été signée.

Guerre de la Fronde; le parlement et les seigneurs (janvier-avril 1649). — En cédant, le premier ministre n'avait voulu que gagner du temps; quand il fut délivré de la guerre étrangère, il résolut d'en finir avec cette faction des *gens du roi qui assassinaient l'autorité royale.* Le 6 février 1649, Anne d'Autriche sortit de Paris avec ses enfants, et appela des troupes autour d'elle. Le parlement, incapable de lutter seul contre la cour, demanda ou accepta les services des princes et des jeunes seigneurs, qui pouvaient s'amuser



Château de Saint-Germain [1].

[1] L'empereur Napoléon III, a établi, dans le palais de Saint-Germain, un
e gallo-romain, destiné à recueillir nos antiquités nationales.

à la guerre civile sous un ministre qui ne savait plus faire tomber les têtes. C'étaient le prince de Conti, frère du grand Condé, le duc de Longueville qui avait épousé leur sœur, le duc de Bouillon qui regrettait toujours Sedan, le duc de la Rochefoucauld, qui accusait l'ingratitude de la reine et de Mazarin, même le sage Turenne. L'âme du complot était


Le duc de Beaufort.

le coadjuteur, qui gouvernait Paris avec des sermons, des aumônes et des couplets. « Il me fallait, dit-il dans ses *Mémoires*, avec une franchise singulière, un fantôme que je pusse mettre devant moi, et par bonheur il se trouva que ce fantôme était le petit-fils de Henri le Grand; qu'il parlait comme on parle aux halles, ce qui n'est pas ordinaire aux enfants de Henri le Grand, et qu'il avait de grands cheveux bien longs et bien blonds. On ne saurait s'imaginer le poids de ces circonstances et concevoir l'effet qu'elles firent

dans le peuple. » Ce personnage était le duc de Beaufort, prince de peu d'esprit, mais de beaucoup de courage, ce qui faisait de lui un excellent instrument en des mains habiles. Gondi essaya de gagner aussi Condé, mais le prince répondit à ses avances avec fierté : « Je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux point ébranler les couronnes. »



Le duc de la Rochefoucauld.

La lutte qui commença alors, mérita le nom que l'histoire lui a conservé, celui d'un jeu d'enfant, la *Fronde*.

« La reine, les larmes aux yeux, pressa le prince de Condé de servir de protecteur au roi. Le vainqueur de Rocroy, de Fribourg, de Nordlingen, de Lens ne put démentir tant de services passés; il fut flatté de l'honneur de défendre une cour qu'il croyait ingrate, contre la Fronde qui cherchait son appui. Le parlement eut donc le grand Condé à combattre, et

il osa soutenir la guerre.... On nomma [illegible] la grand'chambre, les généraux d'une armée qu'on n'av[illegible]. Chacun se taxa pour lever des troupes. Il y avait vingt conseillers pourvus de charges nouvelles créées par le cardinal de Richelieu; il fallut qu'ils donnassent chacun 15 000 livres pour les frais de la guerre, afin d'acheter la tolérance de leurs confrè-


La duchesse de Longueville.

res. La grand'chambre, les enquêtes, les requêtes, la chambre des comptes, la cour des aides, qui avaient tant crié contre des impôts faibles et nécessaires, fournirent une somme de près de 10 millions pour la subversion de la patrie. On leva 12 000 hommes, par arrêt du parlement : chaque porte cochère fournit un homme et un cheval. Cette cavalerie fut appelée *la cavalerie des portes cochères*. Le coadjuteur avait un régiment qu'on nommait le *régiment de Corinthe*, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe.

« Sans les noms de roi de France, de grand Condé, de capitale du royaume, cette guerre de la *Fronde* eût été aussi ridicule que celle des Barberins. On ne savait pourquoi on était en armes. Le prince de Condé assiégea 100 000 bourgeois avec 8000 soldats. Les Parisiens sortaient en campagne, ornés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet des plaisanteries des gens du métier. Ils fuyaient dès qu'ils rencontraient 200 hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie; le régiment de Corinthe ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens*. Ces vingt conseillers qui avaient fourni chacun 15 000 livres, n'eurent d'autre honneur que d'être appelés les *quinze-vingts*.

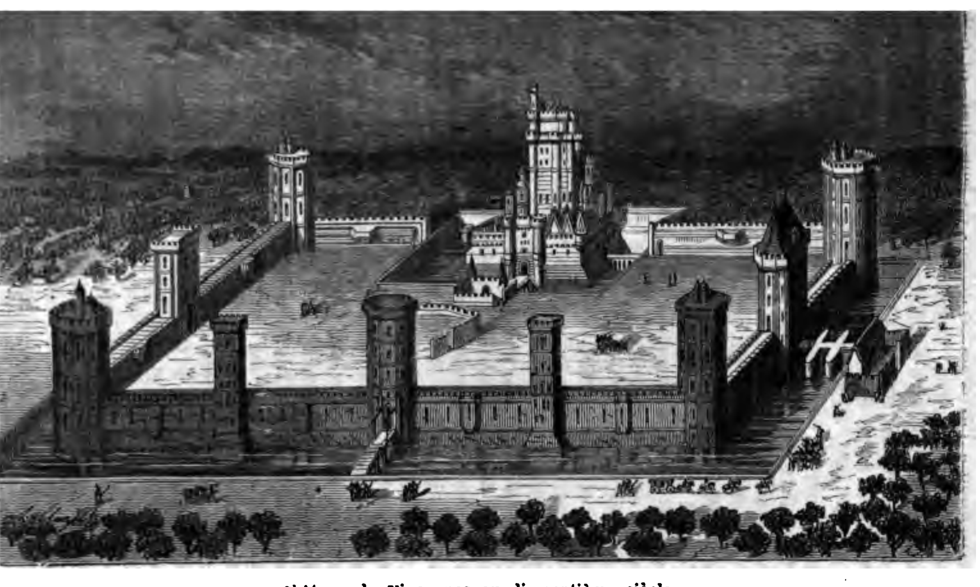
« Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris, et revenaient toujours battues, étaient reçues par des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaieté la plus dissolue. Enfin, on vit le coadjuteur venir prendre séance au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : *Voilà le bréviaire de notre archevêque !* » (*Siècle de Louis XIV*.)

Il ne faut pourtant pas faire la Fronde plus insignifiante qu'elle ne l'était. On savait parfaitement pourquoi on avait pris les armes. D'abord on était fort mal. Une banqueroute universelle venait de bouleverser les fortunes et les esprits, on voulait sortir d'une telle situation, et, pour parler comme le régent, « le peuple en avait, pardieu, bien raison. » Mais, pour qu'une révolution s'accomplisse, il ne suffit pas qu'il y ait beaucoup de choses à changer, il faut qu'il y ait des hommes propres à faire ce changement; or, en 1648, personne ne se préoccupait de la chose publique. Les princes regrettaient leur place dans le conseil; les grands, leur importance perdue; le parlement voulait jouer dans l'Etat le rôle que jouait de l'autre côté de la Manche le parlement d'Angleterre, et le peuple, qui ne voyait en tout cela qu'une diminution d'impôts, ce qui était alors son plus grand souci, allait à la suite des princes, des magistrats et de son archevêque. Pour celui-ci, il comptait bien que ce mouvement de réaction contre le système de Richelieu le porterait au pouvoir. On ne marchait donc pas à l'aventure, mais, comme chacun tirait à soi, tout

craqua. Le ridicule de la Fronde n'est pas dans la vanité des prétentions ; il est dans le désordre de ces ambitions contraires et aussi dans l'impossibilité du succès. Une lutte contre l'autorité royale, entre Richelieu et Louis XIV, ne pouvait réussir, et en politique, ce qui est impossible devient aisément ridicule, à moins que quelque beau dévouement n'honore la défaite.

Les magistrats furent les premiers à vouloir se retirer de la bagarre. Ils avaient bien vite reconnu que les seigneurs cherchaient à perpétuer le désordre pour bouleverser l'État. Les gens de robe avaient d'ailleurs un sentiment plus vif de la patrie que les gens d'épée, dont les affections comme les intérêts passaient souvent la frontière. A Paris, Mathieu Molé avait repoussé avec indignation la proposition d'admettre en séance un envoyé de l'Espagne. A Bordeaux, le président d'Affis, un peu plus tard, fit rendre un arrêt pour courir sus à un autre agent accrédité auprès de la princesse de Condé qui commandait alors dans la ville. La nouvelle d'un traité signé par les seigneurs avec l'Espagne décida le parlement ; le premier président fut chargé de traiter avec Mazarin. La convention de Rueil diminua quelques impôts, autorisa les assemblées des chambres, et ramena, après quelque hésitation, la cour à Paris (avril 1649).

Parti des petits-maîtres ou Jeune Fronde, arrestation de Condé (janv. 1650). — La paix ne dura guère, bien que le roi l'eût achetée chèrement, les seigneurs ayant tous arraché quelque lambeau des libéralités royales. Condé voulait dominer le gouvernement qu'il avait protégé. Il fatigua la régente et le premier ministre par des exigences continuelles ; il les humilia par des insolences de mauvais goût. Il écrivit au cardinal : *A l'illustrissimo signor Faquino ;* il lui disait un jour en prenant congé de lui : *Adieu, Mars !* Cette conduite altière n'empêchait pas l'emploi de moyens moins superbes. Pour miner le crédit du ministre au point où il s'appuyait le plus, Condé chargea un de ses petits-maîtres, Jarzé, de reprendre auprès de la reine le rôle de Buckingham. C'était d'un habile tacticien. Mais, cette fois, Condé fut battu. En même temps qu'il s'aliénait la cour, il mécontentait les anciens frondeurs ; il ne parlait qu'avec mépris de ces bourgeois qui prétendaient gouverner l'État ; il s'entourait de jeunes seigneurs vains et présomptueux, qui



Château de Vincennes au dix-septième siècle.

poussèrent à l'extrême les défauts de leur chef, et qu'on appela les *petits-maîtres*. Mazarin n'eût pas de peine à réunir tout le monde contre ce prince, « qui savait mieux gagner les batailles que les cœurs ; » et il le fit arrêter dans le Louvre, avec son frère de Conti et son beau-frère de Longueville (janvier 1650). « Le peuple de Paris, qui avait fait des barricades pour un conseiller-clerc presque imbécile, dit Voltaire, fit des feux de joie lorsqu'on mena au donjon de Vincennes le défenseur et le héros de la France. » Voltaire ne voit pas que c'est le vieux levain démocratique de la grande cité qui commençait à fermenter. « Le peuple seul fait les rois, » s'écriait en plein parlement l'avocat Deboisle. — « Levons le masque, disait un pamphlet du temps, reconnaissons que les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules ; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre et pour en faire un coup de parti duquel il soit parlé à jamais. » Cette voix sinistre n'a pas alors d'écho : dans un siècle et demi elle en trouvera[1].

Union des deux Frondes, exil de Mazarin (février 1651). — Un soulèvement éclata dans quelques provinces ; il fut réprimé facilement. Bordeaux se soumit ; et du Plessis-Praslin battit à Rethel le maréchal de Turenne, qui venait d'envahir la Champagne avec une armée espagnole (décembre 1650). Mais Mazarin se crut trop tôt vainqueur. Il avait promis au coadjuteur le chapeau de cardinal, pour le rattacher aux intérêts de la reine ; après l'événement, il oublia sa promesse, suivant son habitude. Le coadjuteur se rapprocha du parti de Condé, ranima les défiances du parlement, agita le peuple, et les deux Frondes, unies momentanément par ses soins, forcèrent Anne d'Autriche à délivrer les princes et à renvoyer du royaume son premier ministre. Mazarin se retira à Cologne, et de son exil continua à gouverner la reine et la France (fév. 1651). Retz eut enfin le chapeau.

Pour obtenir cette délivrance des princes, 800 chefs des plus grandes maisons de France s'étaient réunis à Paris et bientôt s'étaient mis à délibérer sur les désordres de l'État, sur la ruine de l'ancienne constitution, sur la perte de leurs

1. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, I, 31. En 1789, Prud'homme donne ces mots pour devise à son recueil des *Révolutions de Paris* : Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux, relevons-nous.

droits et franchises. Le clergé, qui tenait alors son assemblée quinquennale ordinaire, semblait disposé à faire cause commune avec les nobles. On parlait d'états généraux; mais les deux ordres privilégiés laissèrent percer trop tôt leur jalousie contre le parlement « qui voulait faire de l'État un monstre horrible, par l'adjonction d'un quatrième membre au corps parfait que composaient le clergé, la noblesse et le tiers état; » contre ces jeunes écoliers « qui devenaient au sortir du collége les arbitres de la fortune publique, par la vertu d'un parchemin qui leur coûtait 60 000 écus. » Le parlement entra en défiance de tels alliés et l'union des deux Frondes ne dura guère.

Révolte de Condé, combat de Bléneau (avril 1652). — Condé était mécontent de tout le monde, du parlement, de Paris, de la cour. Quand Mazarin, avant de s'éloigner, était venu lui ouvrir les portes de la prison, il avait cru que la reine lui donnerait toute influence en dédommagement de ses treize mois de captivité, et Mazarin gouvernait du fond de son exil. Irrité de l'isolement où on le laissait, il se jeta dans de plus coupables aventures. Il partit pour le Midi, résolu à conquérir par les armes le pouvoir, peut-être même le trône, si nous en croyons les Mémoires d'un de ses compagnons de révolte, le comte de Coligny. Il alla soulever la Guyenne et traiter avec l'Espagne, tandis que ses amis se préparaient à la guerre dans le centre de la France. Mazarin, qui était aussitôt rentré en France (décembre 1651), confia le commandement des troupes au vicomte de Turenne, alors revenu à la cause royale. Le maréchal se dirigea vers la Loire pour surprendre l'armée des princes. On croyait Condé à cent lieues de là; mais il avait traversé à cheval la moitié de la France, seul, déguisé. A peine arrivé, il fond sur les quartiers du maréchal d'Hocquincourt, à Bléneau, et les disperse (avril 1652). Les fuyards se sauvent à Briare, où était Turenne : celui-ci court à cheval sur une éminence, d'où il peut dominer la plaine; il observe, à la lueur des villages incendiés, les dispositions du combat, et dit : « Monsieur le Prince est arrivé, c'est lui qui commande son armée. » La cour épouvantée parlait de fuir à Bourges; Turenne rassure les esprits, et, à force d'audace et de prudence, avec 4000 hommes contre 12 000, empêche les ennemis de poursuivre leur avantage. « Monsieur le maréchal, dit la reine en pleurant, vous avez sauvé l'État, sans

vous il n'y aurait pas eu une ville qui n'eût fermé ses portes au roi. »

Combat du faubourg Saint-Antoine (juillet 1652). — Pour qui serait Paris? Les armées vinrent le demander aux Parisiens eux-mêmes ; ils refusèrent l'entrée de leur ville aux deux partis qui se trouvèrent en présence au faubourg Saint-Antoine. La bataille fut sanglante et longtemps indécise. Le duc d'Orléans, toujours incertain, restait enfermé dans son palais du Luxembourg. Le cardinal de Retz était cantonné dans son archevêché. Le parlement attendait l'issue de la lutte pour donner quelque arrêt. La reine en larmes était prosternée dans une chapelle des Carmélites. Condé se battit en soldat : il était partout. « Je n'ai pas vu un Condé, disait Turenne, j'en ai vu douze. » Cependant l'armée frondeuse, menacée sur ses flancs, allait être enveloppée et détruite, quand Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans, fit ouvrir les portes à Condé et tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales : Turenne étonné recula. Telle était la misère publique que les pauvres se jetèrent sur les chevaux tués dans le combat. Le pain valait dans la ville 10 sols la livre, la viande de cheval autant.

Condé ne put demeurer longtemps à Paris, où sa gloire fut tachée par un massacre des *Mazarins*, qu'il laissa faire, s'il ne l'ordonna pas. Il sortit de la ville, le 18 octobre, et se retira en Flandre, au milieu des Espagnols. La tradition féodale avait encore assez de force pour qu'une foule de noblesse l'y suivît, entraînant avec elle toute une armée, au moins 10000 hommes composant les régiments des princes et de leurs amis.

Retour de Mazarin (fév. 1653). — Cette première émigration fut , comme la seconde, fatale à ceux qui la firent. Elle accéléra le mouvement de l'opinion publique qui revenait au roi ; Mazarin pour n'y point faire obstacle s'était éloigné une seconde fois (9 août). Alors le parlement et les bourgeois supplièrent la reine-mère de rentrer dans la capitale pacifiée (21 oct.). Dix magistrats furent destitués ou emprisonnés ; le cardinal de Retz fut enfermé à Vincennes[1] ; le

1. Nous retrouverons Condé ; pour le cardinal de Retz, son rôle est fini. Emprisonné à Vincennes, puis à Nantes, il s'évada au risque de sa vie, gagna l'Espagne, puis Rome, vécut longtemps à Bruxelles et ne rentra en France qu'en se démettant de son archevêché. Il avait des dettes énormes, 4 millions, vécut dans la retraite pour les payer et y écrivit ses *Mémoires*, qu'il voulut brûler après sa conversion. Mort en 1679.



Statue de Louis XIV foulant la Fronde au pieds.

prince de Condé condamné à mort par contumace, et Gaston exilé à Blois. Trois mois après, Mazarin revenait tout-puissant, avec l'appareil fastueux d'un souverain (fév. 1653). Ce fut la fin de la Fronde. Mais ces temps où le roi et sa mère fuyaient en désordre devant quelques brouillons, et couchaient presque sur la paille à Saint-Germain, laissèrent dans l'esprit de Louis XIV une impression qui ne s'effaça jamais ; ce souvenir contribua à le pousser dans les voies du gouvernement le plus absolu. En rentrant à Paris, il avait fait enregistrer d'autorité (22 oct. 1652) une déclaration portant « très-expresse défense aux gens du parlement de prendre ci-après aucune connaissance des affaires générales de l'État et de la direction des finances. » A quelque temps de là, le parlement s'étant un jour réuni de lui-même, au sujet de quelques édits, pour préparer des remontrances, le jeune roi partit de Vincennes, où il chassait, et entra dans la grand'chambre, en grosses bottes, le fouet à la main : « Messieurs, dit-il, on sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. Monsieur le premier président, je vous défends de souffrir des assemblées, et à pas un de vous de les demander (1655)[1]. »

Deux coups fort sensibles furent encore dirigés contre les parlements : une déclaration portant que les arrêts du conseil d'État seraient obligatoires pour les cours souveraines, et le rétablissement, en 1655, des intendants qui veillaient sur l'administration de la justice dans les provinces, et, au besoin, faisaient casser les arrêts par le *conseil d'en haut*.

Ainsi avorta cette tentative de révolution par l'aristocratie parlementaire. Un siècle plus tard, quand le parlement essaya d'une nouvelle lutte contre l'omnipotence de la royauté, lord Chesterfield donna la vraie mesure des forces de cette opposition, en disant à Montesquieu : « Votre parlement peut faire des barricades, mais il n'élèvera jamais de barrières. »

Victoires de Turenne à Arras et aux Dunes; alliance de la France avec Cromwell. — La guerre de la Fronde était terminée. Il restait à finir la guerre avec l'Es-

1. *Mém. de Montglat et de Mme de Motteville.* On a peut-être ajouté le fouet pour compléter l'effet du tableau, mais le fond n'en subsiste pas moins.

pagne, qui avait repris, pendant ces troubles, Dunkerque, et en Italie Casal. Condé était venu offrir aux ennemis son épée qui leur avait été si fatale ; mais il sembla perdre sa force en quittant la France. Il alla d'abord avec l'archiduc Léopold assiéger Arras, non loin de ces plaines de Lens, où il avait remporté sa plus belle victoire. Turenne les attaqua dans leur camp, et força leurs lignes. Condé ne put qu'opérer la retraite en bon ordre (25 août 1654). « J'ai su, lui écrivait le roi d'Espagne, Philippe IV, que tout était perdu, et que vous avez tout conservé. »

Les années 1655 et 1656 ne virent que des siéges de places sur la frontière : Valenciennes, Cambrai, Rocroy, etc., et d'habiles manœuvres de Turenne et de Condé ; mais ces deux généraux, avec les petites armées, qu'ils avaient sous la main, ne pouvaient frapper des coups décisifs. Mazarin n'eut pas plus de scrupules royalistes que Richelieu n'avait eu de scrupules religieux. Son prédécesseur s'était allié avec les protestants contre l'Autriche : il s'allia (1657) contre l'Espagne, avec Cromwell qui avait fait tomber sur un échafaud la tête du gendre de Henri IV. Alors l'Espagne n'éprouva plus que des revers. Tandis que les Anglais s'emparaient de la Jamaïque et brûlaient les galions de Cadix, la ville de Dunkerque, la clef des Flandres, fut assiégée par terre et par mer. Les Espagnols s'avancèrent le long des dunes qui bordent la mer pour la secourir. « Avez-vous jamais vu une bataille ? demanda Condé au jeune duc de Glocester placé près de lui. — Non, répondit le jeune prince. — Eh bien ! dans une demi-heure, vous verrez comment on en perd une. » La victoire de Turenne fut complète (14 juin 1658) : Dunkerque, qui en était le prix, fut remis entre les mains des Anglais, suivant les conventions du traité.

Traité des Pyrénées (1659); ligue du Rhin (1658). — Le cabinet de Madrid n'avait plus d'armée; il demanda la paix. Les négociations furent conduites par les deux ministres, Mazarin et don Luis de Haro, qui se rencontrèrent dans l'île de la Conférence, sur la Bidassoa, au pied des montagnes formant la frontière des deux pays. Ce fut le traité des *Pyrénées*, signé le 7 novembre 1659. La France garda l'Artois, la Cerdagne et le Roussillon que Richelieu avait conquis; elle rendit la Lorraine au duc Charles IV, à condition qu'il démantèlerait toutes ses places fortes; et, comme il s'y refusa, son duché resta entre nos mains; le prince de Condé fut reçu en grâce

et rétabli dans ses principales charges [1]; enfin Louis XIV épousait l'infante Marie-Thérèse, qui dut lui apporter une dot de 500 000 écus d'or, en considération de laquelle la princesse renonçait à toute prétention sur l'héritage de son père.

La conclusion de ce mariage était la pensée et l'espérance de Mazarin depuis quinze années. Dès 1645, il écrivait à ses plénipotentiaires au congrès de Westphalie : « Si le roi très-chrétien épousait l'infante, alors nous pourrions aspirer à la succession d'Espagne, quelque renonciation qu'on fît faire à l'infante; et ce ne serait pas une attente fort éloignée, puisqu'il n'y a que la vie du prince, son frère, qui l'en peut exclure. » En 1659, il s'arrangea de manière que les renonciations fussent *légalement* nulles; il en subordonna, d'une façon expresse, la validité au payement exact de la dot, qu'il savait que l'Espagne ne pourrait jamais payer [2]. C'était préparer pour l'avenir un prétexte aux prétentions de la maison de Bourbon. Mais, par ce même traité, Mazarin abandonnait le Portugal qui, n'ayant plus l'appui de la France, recherchera celui de l'Angleterre.

En même temps que le cardinal méditait la réunion de l'Espagne à la France, il avait un moment pensé à faire Louis XIV empereur à la mort de Ferdinand III (1657). Léopold I[er] avait été élu; Mazarin conclut du moins la *ligue du Rhin* (1658), par laquelle les trois électeurs ecclésiastiques, le duc de Bavière, les princes de Brunswick et de Hesse, les rois de Suède et de Danemark s'unirent à la France pour le maintien des traités de Westphalie, et se placèrent en quelque sorte sous son protectorat. La ligue du Rhin, plus tard renouvelée et étendue par Napoléon, ne rendit pas les services qu'en attendait Mazarin et donna à Louis XIV, comme à l'empereur, des tentations mauvaises, parce qu'aux deux époques, la grande politique consista à avoir une grande ambition.

1. La cour d'Espagne s'était fait un point d'honneur de ne pas abandonner Condé, et cette négociation avait longtemps entravé l'autre; Mazarin n'avait cédé que sur la menace faite par l'Espagne de constituer à ce prince une souveraineté indépendante en Flandre. Mais il exigea en retour des restitutions faites à Condé, l'abandon par l'Espagne de Philippeville, Avesnes, Marienbourg et Conflans.

2. Aucun des ministre d'Espagne ne se faisait illusion sur la valeur des renonciations, pas même Philippe IV, dont Mme de Motteville rapporte ces paroles : « *Esto es una pataratta, y si faltasse el principe, de derecho mia hija da heredar*. C'est une sottise, si le prince mourait, ma fille hériterait de droit. »



Le palais Mazarin (aujourd'hui bibliothèque nationale [1]).

1. Le cardinal Mazarin occupait le corps de logis à l'angle de la rue Vivienne sur la rue Neuve-des-Petits-Champs, construit par l'architecte Lemuet pour le président Tubeux, et auquel il avait fait ajouter de nouveaux bâtiments par François Mansard.

Après toutes ces choses, le cardinal Mazarin pouvait dire que « si son langage n'était pas français, son cœur l'était. »

Administration intérieure de Mazarin. — Au dedans comme au dehors, en face de l'impétueux Condé comme en présence du flegmatique don Luis de Haro, Mazarin sut admirablement louvoyer entre les difficultés, les tourner et, après maints heurts et chocs, atteindre sûrement au port. Mais une fois arrivé là et l'État avec lui, il ne songea qu'à jouir du repos que son adresse lui avait donné ; après le grand di-



Le collège des Quatre-Nations (Institut de France).

plomate, il n'y eut pas le grand ministre. Son administration intérieure fut déplorable. Il négligea le commerce et l'agriculture ; il laissa dépérir notre marine ; il géra les finances de telle sorte, qu'à sa mort le trésor public devait 430 millions, tandis que sa fortune particulière s'élevait à 100 millions, qui en vaudraient trois ou quatre fois autant aujourd'hui ; aussi le surintendant Nicolas Fouquet disait au roi : « Sire, il n'y a pas d'argent dans les coffres de Votre Majesté, mais monsieur le cardinal vous en prêtera. » Telle fut son avidité, dans les dernières années de sa vie, qu'on le vit « faire repasser par ses mains quasi tout le royaume, pour le donner pièce à pièce à ses nièces et à ses amis. » Si Mazarin

fut sous ce rapport mauvais ministre, il fut fort bon parent; il empêcha une de ses nièces d'épouser Louis XIV, mais il les plaça toutes en haut lieu. La signora Martinozzi, sa sœur aînée, vit une de ses filles princesse de Conti, l'autre duchesse souveraine de Modène. Les cinq filles de la signora Mancini, son autre sœur, arrivées d'Italie en bien piètre équipage, furent mariées au duc de Mercœur, au comte de Soissons de la maison de Savoie[1], au connétable romain Colonna, au duc de Bouillon, et enfin au duc de la Meilleraye. La France paya toutes ces dots. Son neveu fut duc de Nivernais, et de son frère, pauvre moine perdu au fond d'un couvent d'Italie, il fit un archevêque d'Aix et un cardinal.

On ne regardera pas comme une rançon de ce pillage quelques pensions à des gens de lettres, dont Ménage dressa la liste, à Descartes, qui vivait retiré en Hollande, à l'historien Mézerai, qui fut inscrit pour une somme de 4000 francs, ni les dépenses faites pour créer une magnifique bibliothèque (la Mazarine), qui fut ouverte plus tard au public « pour la commodité et satisfaction des gens de lettres », ni la fondation du collége des Quatre-Nations, auquel il affecta par testament 800 000 écus et qu'il destina à recevoir les élèves de l'université appartenant aux provinces espagnole, italienne, allemande et flamande, nouvellement réunies au royaume. Mazarin avait le goût le plus vif, sinon le meilleur, pour les arts : il fit venir d'Italie nombre de tableaux, de statues et de curiosités, même des acteurs, des machinistes, qui introduisirent l'opéra en France, et il fonda, en 1655, l'Académie de peinture et de sculpture.

Il mourut le 9 mars 1661, à Vincennes, à l'âge de cinquante-neuf ans, désespéré de quitter ses belles peintures, ses statues, ses livres, les affaires, la vie, et pourtant « faisant bonne mine à la mort[2]. »

1. La duchesse de Mercœur fut la mère de Vendôme; la comtesse de Soissons, celle du prince Eugène.

2. « Il mourut, dit Mme de la Fayette, avec une fermeté beaucoup plus philosophe que chrétienne. — FAITS DIVERS. 1653, établissement de la première *tontine* ou société d'assurances mutuelles sur la vie, par l'Italien Tonti; de la petite poste dans Paris pour l'intérieur de la ville; et, en 1656, de la première fabrique de bas au metier, établie dans le château de Madrid, au bois de Boulogne. — 1645, Anne d'Autriche fait commencer le Val-de-Grâce, dont Fr. Mansart donne les dessins. — 1648, Lesueur achève sa Vie de saint Bruno. — 1650, mort de Descartes. — 1654, accident de Pascal au pont de Neuilly; il publie, en 1656, ses premières *Provinciales*. — 1658, Molière obtient le privilége de donner des représentations à Paris. — 1660, le voyageur Thévenot rapporte d'Orient à Paris le café, que l'ambassadeur ottoman mettra à la mode en 1669.

TREIZIÈME PÉRIODE.

TRIOMPHE DE LA ROYAUTÉ ABSOLUE

(1661-1715).

CHAPITRE L.

LOUIS XIV; ORGANISATION INTÉRIEURE; COLBERT, LOUVOIS, VAUBAN (1661-1683)[1].

Division du règne de Louis XIV. — Charles-Quint disait que la fortune n'aime pas les vieillards. Le plus grand roi de la race des Bourbons l'éprouva, comme le fondateur de la maison d'Autriche. Les longs règnes, en effet, présentent souvent deux spectacles contraires : un temps d'éclat et de prospérité, un temps de décadence et de misère, parce que bien peu de princes sont assez maîtres d'eux-mêmes pour modifier leurs idées à mesure que se modifient les besoins des peuples.

La belle période du règne de Louis XIV s'étend de 1661 à 1683, de la mort de Mazarin à la mort de Colbert, et elle est remplie par la forte génération qui s'était formée dans les années précédentes. C'est, pour l'administration intérieure, Colbert; pour la guerre, Turenne, Condé, Duquesne et Lou-

1. Principaux ouvrages à consulter sur le règne de Louis XIV : les *Mémoires* de Louis XIV, de Choisy, de la Fare, de Noailles, de Villars, de Berwick, de Torcy, de Mmes de Caylus et de la Fayette, de Gourville, de Saint-Simon, de Forbin, de Duguay-Trouin, de Cosnac (nouvellement publiés), etc.; les *Lettres* de Mme de Sévigné, de Mme de Maintenon, de Fénelon; le *Journal* de Dangeau, qui vient d'être pour la première fois publié en entier; les *Lettres* de la princesse Palatine, seconde femme du duc d'Orléans; le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire; l'*Introduction aux négociations relatives à la succession d'Espagne*, par M. Mignet; *Histoire de Mme de Maintenon*, par le duc de Noailles; *Histoire de Louvois*, par M. Camille Rousset.

vois; pour les lettres, Molière, la Fontaine, Boileau, Racine, Bossuet, Bourdaloue et Mme de Sévigné; pour les arts, Lebrun, Claude Lorrain, Puget, Hardouin-Mansard et Perrault. Alors tout sourit au roi et lui réussit; les conquêtes durables se font, les grands travaux s'accomplissent, les beaux monuments s'élèvent.

Après 1683, Louis XIV arrive à l'âge mûr, sa santé se dérange; Louvois, qui n'a plus l'utile contre-poids de Colbert, et Mme de Maintenon dominent le monarque. La joie et le bonheur sont partis comme les jeunes années. Cette couronne de gloire que le siècle de Louis XIV portait si noblement, s'effeuille et tombe, les grands hommes s'en vont; une génération plus petite les remplace : Pascal est mort, Molière et le Poussin sont morts, la Fontaine et Boileau ont à peu près donné tout ce que la postérité garde d'eux, Racine se tait et n'interrompra ce silence que par un dernier chef-d'œuvre. Bossuet n'écrira plus qu'un grand ouvrage[1]; Lebrun est en disgrâce; Turenne a été tué; Condé se meurt; Duquesne va mourir. Louis restera le dernier pour fermer son siècle sur tous les hommes illustres qui en ont été l'honneur, et descendra dans la tombe triste, vaincu, à charge à lui-même et aux autres, laissant la France sans industrie, sans commerce, épuisée et maudissant le grand règne qu'elle avait pendant vingt-cinq ans salué de ses enthousiastes acclamations.

Louis XIV gouverne par lui-même. — En 1661, Louis XIV avait 23 ans, et il régnait depuis dix-huit ans, sans s'être fait connaître. Mazarin seul l'avait deviné. Il avait dit aux maréchaux de Villeroi et de Grammont : « Vous ne le connaissez pas; il se mettra en chemin un peu tard, mais il ira plus loin qu'un autre : il y a en lui l'étoffe de quoi faire quatre rois et un honnête homme. » Cependant personne ne pensait qu'un jeune prince, livré jusqu'alors aux amusements de son âge, osât gouverner par lui-même. Mais la correspondance de Mazarin atteste les constants efforts faits par le cardinal pour préparer son pupille à prendre la direction des affaires. Quand les ministres vinrent, après sa mort, demander au roi à qui ils s'adresseraient désormais : « A moi, » leur répondit-il. Le secrétaire d'État de la guerre, Michel

1. *L'Histoire des Variations*, publiée en 1688. Il faut y ajouter l'oraison funèbre du prince de Condé. La Bruyère ne publia ses *Caractères* qu'en 1687. Le *Télémaque* de Fénelon vint plus tard encore. *Athalie* est de 1689.

le Tellier, courut tout effaré [illegible] nouvelle à la reine-mère, qui lui rit au nez : « [illegible], monsieur le Tellier, qu'en croyez-vous? » [illegible]te résolution n'était pourtant que l'accompliss[illegible] [illegible]seils vingt fois donnés par Mazarin [1], et s'il y a [illegible]ner, ce n'est pas qu'il l'ait prise, mais qu'il l'ait tenue. Il accepta tous les soucis de la royauté ; il fut lui[illegible], dit la Bruyère, son premier ministre, et exigea [illegible] pr[illegible] fonctionnaires de l'État qu'ils correspond[illegible]t direct[illegible]ment avec lui [2]. Pendant trente années, il travai[illegible]rement huit heures par jour. Il a rappelé dans ses [illegible] avec un légitime orgueil, l'effet produit par cette déci[illegible]n ; et il recommanda à son fils, en quelques paroles v[illegible]ent éloquentes, de ne pas oublier « que c'est par le [illegible]vail qu'on règne ; qu'il y a de l'ingratitude et de l'audace à [illegible]rd de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des [illegible]mes, de vouloir l'un sans l'autre. »

Idées de Louis XIV sur le [illegible]ouvernement. — Ce qui est plus remarquable encore, c[illegible]st que ce jeune prince, qui prenait si hardiment le pouvoir, avait déjà conçu tout le plan de sa politique. Non-seulement Louis XIV a régné avec un pouvoir sans bornes, comme qu[illegible]lques-uns de ses prédécesseurs, mais a établi le premier [illegible]n France la théorie de la monarchie absolue. A ses yeux, la royauté est d'institution divine : les souverains sont les représentants de Dieu sur la terre, ses lieutenants inspirés providentiellement par lui, et, à ce titre, participant en quelque sorte de sa puissance et de son infaillibilité. Et comme la royauté, en se rendant absolue, avait conservé le vieux principe du droit féodal : que souveraineté et propriété sont même chose, Louis ne se croyait pas seulement le maître de ses sujets, il se regardait comme le propriétaire de leurs [illegible]ns [3] ; doctrine monstrueuse

1. « Si une fois vous prenez le gouvernail, vous ferez plus en un jour qu'un plus habile que moi en six mois, car c'est d'un autre poids ce qu'un roi fait de droit fil que ce que fait un ministre, quelque autorisé qu'il puisse être. » (*Lettre de Mazarin au roi*, 29 juin 1659.) Mazarin négligea fort l'instruction du roi, mais point du tout son éducation politique.

2. Il écrivait au gouverneur du Canada, en 1665, que c'était à lui-même qu'il devait s'adresser et rendre compte des affaires, car ceux qui avaient des postes de confiance comme lui devaient avoir pour maxime d'avoir leur principale correspondance avec Sa Majesté, la correspondance qu'ils tiennent avec la personne de son conseil n'étant qu'une suite et une dépendance de la première. Sa vie, malgré les plaisirs et les désordres qu'il y mêla, était réglée à ce point qu'on pouvait, dit Saint-Simon, savoir par toute l'Europe, à chaque minute, ce que faisait le roi [illegible]rance.

3. Voici quelques passages extraits des *Mémoires* [illegible]uis XIV : « Les

qui nous reporte au milieu des monarchies orientales. Toutefois cette autorité, à laquelle il ne reconnaissait que les limites imposées par sa conscience et par la religion, ne lui semblait pas devoir rester stérile ; il la voulait active et laborieuse. Il croyait que les rois ont aussi des devoirs impérieux à remplir. « Nous devons, disait-il, considérer le bien de nos sujets plus que le nôtre propre. Ce n'est que pour leurs avantages que nous devons leur donner des lois ; et ce pouvoir que nous avons sur eux ne nous doit servir qu'à travailler plus effectivement à leur bonheur. Il est beau de mériter d'eux le nom de père avec celui de maître ; et si l'un nous appartient par le droit de notre naissance, l'autre doit être le plus doux objet de notre ambition. » — « Nos sujets, dit-il ailleurs, sont nos véritables richesses. Si Dieu me fait la grâce d'exécuter tout ce que j'ai dans l'esprit, je tâcherai de porter la félicité de mon règne jusqu'à faire en sorte, non pas à la vérité qu'il n'y ait plus personne ni pauvre ni riche (car la fortune, l'industrie et l'esprit laisseront éternellement cette distinction entre les hommes), mais au moins qu'on ne voie plus dans le royaume ni indigence ni mendicité, je veux dire personne, quelque misérable qu'il puisse être, qui ne soit assuré de sa subsistance, ou par son travail ou par un secours ordinaire et réglé. »

C'est ainsi que Louis XIV comprenait son *métier de roi*, voyons comment il régna.

Ministres de Louis XIV. — Les ministres que Mazarin lui avait laissés étaient : Pierre Séguier, garde des sceaux et chancelier, sorte de ministre inamovible, qui eut l'art, en ne prenant point d'importance politique, de se faire estimer né-

rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens qui sont possédés aussi bien par les gens d'église que par les séculiers, pour en user en tout temps, comme de sages économes, c'est-à-dire suivant le besoin général de leur Etat. Tout ce qui se trouve dans l'étendue de leurs Etats, de quelque nature qu'il soit, leur appartient au même titre, et les deniers qui sont dans leur cassette et ceux qui demeurent entre les mains de leurs trésoriers, et ceux qu'ils laissent dans le commerce de leurs peuples. — La France est une monarchie : le roi y représente la nation entière, et chaque particulier ne représente qu'un seul individu envers le roi. Par conséquent, toute puissance, toute autorité réside dans les mains du roi, et il ne peut y en avoir dans le royaume que celle qu'il établit. Soyez le maître, écoutez ; consultez votre conseil ; mais décidez. Dieu qui vous a fait roi, vous donnera les lumières qui vous sont nécessaires tant que vous aurez de bonnes intentions. » Nous citerons plus d'une fois encore ces *Mémoires* précieux, que Louis XIV, avant de mourir, confia au maréchal de Noailles, et dont M. Dreyss a donné une édition, qui rend inutile celle de Grimoard.

cessaire pendant cinquante années; Michel le Tellier, secrétaire d'État de la guerre; Hugues de Lionne, chargé de la marine, dont il garda le portefeuille jusqu'en 1669, et des affaires étrangères; Nicolas Fouquet, surintendant. Les deux premiers étaient des hommes distingués, le troisième un homme supérieur; pour le quatrième, Fouquet, il s'était fait la réputation d'un Mécène généreux, en protégeant noblement les lettres, et il compta d'illustres amis, Pellisson, la Fontaine, Gourville, Mme de Sévigné, Mlle de Scudéri, qui ont



Le château de Vaux-Praslin (près Melun).

plaidé sa cause devant la postérité sans la gagner. Il avait mis ou plutôt laissé les finances dans un désordre extrême, et lui-même puisait sans scrupule dans le trésor : il dépensa à son château 9 millions, qui en vaudraient 25 aujourd'hui, et il ne regardait pas à mettre 120000 livres à un dîner. Il grossissait pour le roi les états de dépenses, diminuait les états de recettes; enfin, ce qui était plus grave, il semblait chercher partout des appuis, même dans la haute noblesse, et il fortifiait les places dont il avait le commandement, comme pour se préparer, en cas de disgrâce, une re-

traite inexpugnable. C'était presque un frondeur; c'était certainement un fripon. Il n'en fallait pas tant pour que Louis le frappât.

Le roi avait un ministre secret, qui lui faisait remarquer tous les soirs les erreurs et les mensonges du surintendant; c'était Jean-Baptiste Colbert, né à Reims, en 1619, d'une ancienne famille de marchands et de magistrats, intendant de Mazarin, qui avait dit au roi avant de mourir : « Sire, je vous dois tout, mais je crois m'acquitter en quelque manière en vous donnant Colbert. »

La perte de Fouquet était peut-être déjà résolue quand la cour accepta la fête magnifique qu'il lui donna dans sa maison de Vaux. Louis XIV fut irrité d'une devise orgueilleuse qu'il lut partout : *Quò non ascendam?* (*Où ne monterai-je pas?*)[1], et surtout des splendeurs toutes royales qui furent prodiguées pour lui plaire. Il disait à la reine-mère avec colère : « Ah! madame, est-ce que nous ne ferons pas rendre gorge à ces gens-là? » Et il fut tenté de faire arrêter le ministre à Vaux, au milieu de la fête qu'il en recevait. Il se contint cependant; mais quelques semaines après, Fouquet était à la Bastille (septembre 1661). Il fut accusé de dilapidations, ce qui était trop vrai, et de complot contre la sûreté de l'État, ce qui ne fut jamais prouvé. Au bout de trois années, neuf juges opinèrent pour la mort, treize autres pour le bannissement. Le roi, aggravant la peine, la changea en une prison perpétuelle, et Fouquet fut enfermé dans la citadelle de Pignerol, où il mourut après dix-neuf ans de captivité.

Ce grand procès fit une autre victime : Pellisson fut condamné à restituer 200 000 livres. Mais il était de ces habiles gens qui, tombés, se relèvent toujours. De calviniste il devint catholique et mourut peut-être protestant[2]; d'ami de Fouquet il passa favori du roi, dont il rédigea les *Mémoires*, où il parla des voleries du surintendant, et il fonda un prix à l'Académie pour l'éloge annuel de Louis XIV. Grâce à ses vers, à sa prose, souples comme sa conduite, il mena fort bien sa fortune : il émargeait, en 1677, pour 75 000

1. Fouquet, en patois fléchois, signifie écureuil. Le favori de Henri IV, Fouquet, marquis de la Varenne, avait déjà la devise *Quò non ascendam?* (Cf. *Histoire de la Flèche.*)

2. C'est du moins ce qui semble résulter des lettres publiées par le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* en juillet 1859. Marcou, *Étude sur la vie et les œuvres de Pellisson*, 1859.

livres, juste ce que touchait Vauban, sans compter les abbayes et prieurés. Enfin, il était à peu près ministre, tenant la caisse des conversions, et pourtant il couvrit son adresse d'assez de dignité pour que la postérité ait oublié en lui l'homme d'affaires et ne se souvienne que de l'homme de lettres.

Colbert succéda à Fouquet avec le titre de contrôleur général. En 1666, Michel le Tellier laissa sa charge à son fils, le célèbre Louvois ; le premier ministère de Louis XIV se trouva alors au complet.

Colbert. — Colbert dirigea près de cinq de nos ministères actuels : la maison du roi avec les beaux-arts, les finances, l'agriculture avec le commerce, les travaux publics, et, à partir de 1669, la marine, poids écrasant sous lequel il ne succomba pas[1]. « Jean-Baptiste Colbert, dit un contemporain, avait le visage naturellement renfrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui faisaient une mine austère et lui rendaient le premier abord sauvage et négatif ; mais, dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvait assez facile, expéditif et d'une sûreté inébranlable. Il était persuadé que la bonne foi dans les affaires en est le fondement solide. Une application infinie et un désir insatiable d'apprendre lui tenaient lieu de science. Il fut le restaurateur des finances, qu'il trouva en fort mauvais état à son avénement au ministère. Esprit solide, mais pesant, né principalement pour le calcul, il débrouilla tous les embarras que les surintendants et les trésoriers de l'épargne avaient mis exprès dans les affaires pour y pêcher en eau trouble. » Ajoutons que ce financier austère et dur, « cet homme de marbre, » comme Gui Patin l'appelle, avait du cœur. « Il faut, écrivait-il à Louis XIV, épargner cinq sols aux choses non nécessaires et jeter les millions quand il s'agit de votre gloire. Un repas inutile de 3000 livres me fait une peine incroyable, et lorsqu'il est question de millions d'or pour l'affaire de Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir. »

Réorganisation des finances. — Les finances, en effet, étaient retombées dans le chaos d'où Sully les avait tirées.

1. Ces diverses attributions formaient quatre charges : le contrôle général des finances, la surintendance des bâtiments et deux des quatre places de secrétaire d'État pour la maison du roi et la marine. Sur ce grand ministre, voyez l'*Histoire de la vie et de l'administration de Colbert*, par P. Clément, 1846, et les *Études sur Colbert*, par Joubleau, 1856.

La dette publique était de 430 millions, les revenus dévorés deux ans à l'avance, et le trésor, sur 84 millions d'impôts annuels, en recevait à peine 35. Colbert commença par annuler ou rembourser, au taux de l'achat, huit millions de rentes sur l'hôtel de ville, acquises à vil prix, et fit rechercher par une *chambre de police* les malversations commises depuis vingt-cinq ans par les officiers de finances; les curés mêmes durent presser leurs paroissiens de dénoncer les abus. On fit rendre gorge aux traitants qui avaient profité des besoins de l'État pour lui prêter à un taux usuraire; les amendes s'élevèrent à 110 millions; plusieurs traitants furent pendus. C'étaient des mesures selon l'esprit du temps, mais non selon la bonne politique : le moyen le plus sûr pour l'État de n'avoir pas de contrats onéreux à subir dans les mauvais jours est de tenir, dans les bons, la parole une fois donnée, parce qu'il n'y a d'usuriers que pour ceux qu'on suspecte de ne point payer leurs dettes.

Colbert fut le véritable créateur du *budget*[1]. Jusqu'alors on dépensait au hasard, sans consulter les recettes du trésor. Le premier, il dressa chaque année *un état de prévoyance*, divisé en deux chapitres, où les revenus et les dépenses probables étaient marqués à l'avance.

Il modifia la forme et l'assiette des impôts. La *taille* ou impôt foncier était *personnelle*, c'est-à-dire payée par les roturiers et, en de certaines circonstances, deux ou trois fois dans la même année[2]. Il eût voulu la rendre *réelle*, comme elle l'était dans le midi, comme elle l'est aujourd'hui partout, c'est-à-dire payée par les biens-fonds quels qu'en fussent les détenteurs. Elle s'élevait, en 1661, à 53 millions : il la ramena à 32. Au milieu des troubles de la Fronde, beaucoup de gens s'étaient anoblis de leur propre autorité, ou avaient acheté des titres de noblesse pour quelques écus : c'étaient autant de privilégiés ajoutés aux véritables. Dès 1662, Molière, dans *l'École des femmes*, se moquait de cette vanité qui

1. Sully et le marquis d'Effiat, sous Richelieu, avaient déjà dressé chaque année le budget des recettes et des dépenses, mais cet usage était vite tombé en désuétude : les finances étaient, au dire de ce même marquis d'Effiat, semblables à la sèche, qui trouble l'eau pour tromper ceux qui l'épient. (Dareste, *Histoire de l'administration en France*, t. I, p. 268).

2. Le journalier qui manquait de travail dans une paroisse ne pouvait la quitter qu'à la condition de payer la taille pendant deux ans dans les deux paroisses, pendant trois ans s'il s'établissait dans une autre élection. (*Forbonnais*, I, 316.)

coûtait cher au peuple[1]. Une ordonnance royale révoqua toutes les lettres de noblesse accordées depuis trente ans : Gros-Pierre fut obligé de présenter ses titres, qu'il n'avait pas ; et près de 40 000 familles, parmi les plus riches des paroisses, furent de nouveau imposées, ce qui déchargea d'autant leurs voisins.

A la taille le contrôleur général préférait avec raison les *aides* ou impôts indirects, auxquels tous contribuaient. Il diminua le prix du sel, denrée de première nécessité pour le pauvre, mais il augmenta ou créa des taxes sur le café, le tabac, les vin, les cartes, la loterie, etc., et de 1 500 000 francs, les porta à 21 millions. Ainsi les impôts indirects, dont quelques-uns ont été si vivement attaqués de nos jours, naquirent d'une pensée de justice et d'égalité.

Il n'aimait pas les emprunts, non qu'il ne comprît l'avantage d'emprunter à bas prix pour rembourser des créances onéreuses, mais il redoutait de donner à Louis XIV cette facilité de grever l'avenir au profit du présent. Au sortir du conseil où le premier emprunt fut décidé en 1672, il reprocha amèrement à Lamoignon d'avoir approuvé cette mesure. « Connaissez-vous comme moi l'homme auquel nous avons affaire, sa passion pour la représentation, pour les grandes entreprises, pour tout genre de dépenses ? Voilà donc la carrière ouverte aux emprunts, par conséquent à des dépenses et à des impôts illimités ! Vous en répondrez à la nation et à la postérité. » Un temps viendra, en effet, quand Colbert n'y sera plus, où Louis XIV empruntera à 400 pour 100. Du moins le grand ministre essaya de défendre le trésor contre les exigences des financiers en invitant les petits capitalistes à verser directement les fonds, sans entremetteurs dispendieux, dans une *caisse d'emprunt* qu'il établit à cet effet et où l'argent afflua.

C'est ce que nous recommençons à faire.

Voici le résumé de l'administration financière de Colbert. En 1661, sur 84 millions d'impôts, le trésor avait à payer 52 millions pour rentes et gages ; il ne lui restait que 32 mil-

1. Chrysalde disait à Arnolphe, qui lui-même s'était fait appeler M. de la Souche :

> Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre,
> Qui, n'ayant pour tout bien qu'un seul quartier de terre,
> Y fit tout à l'entour faire un fossé bourbeux,
> Et de Monsieur de l'Isle en prit le nom pompeux.

lions, et il en dépensait 60 : déficit 28 millions. En 1683, année de la mort de Colbert, les impôts rendaient 112 millions malgré une réduction de 22 millions sur les tailles ; les gages et rentes n'en prenaient plus que 28 ; le revenu net du trésor était de 89 millions. Ainsi d'une part, Colbert avait augmenté les recettes de 28 millions, diminué les rentes et gages de 29, ce qui constituait à l'État un bénéfice net annuel de 57 millions ; et d'autre part, il avait dégrevé les roturiers de 22 millions, en diminuant d'autant la taille. Il n'y a rien à ajouter à de pareils chiffres.

Agriculture. — Sully avait sacrifié l'industrie à l'agriculture ; Colbert ne sacrifia pas l'agriculture à l'industrie, comme on l'a dit souvent. Il allégea les impositions qui pesaient sur elle ; il exempta de la taille les familles trop nombreuses ; il interdit de nouveau la saisie des instruments de labour et des bestiaux en recouvrement des taxes dues à l'État ; il établit ou plutôt il rétablit les haras, où l'on croisa nos chevaux avec ceux d'Afrique et de Danemark ; il fit venir des bestiaux de l'Allemagne et de la Suisse pour améliorer les nôtres, des béliers d'Angleterre pour régénérer notre race ovine. Il accorda des primes d'encouragement aux meilleurs éleveurs ; il ordonna le desséchement des marais ; enfin il publia un Code des eaux et forêts (1669), qui est encore, pour la très-grande partie, en vigueur. Mais il commit la faute de respecter le préjugé populaire, qui voyait dans la liberté du commerce des grains une cause de disette, tandis que le meilleur moyen de l'éviter c'est de laisser les blés, comme le voudront, cent ans plus tard, Turgot et la Constituante, se répandre librement sur toute la surface du territoire. Colbert réussit à tenir le blé à bas prix pour l'ouvrier des manufactures et pour le soldat ; mais le cultivateur, n'y trouvant plus son compte, cessa sur bien des points de cultiver. Les friches s'étendirent ; les disettes se multiplièrent : dès le mois de mai 1675, le gouverneur du Dauphiné lui écrivait que les habitants des campagnes avaient vécu tout l'hiver de pain de glands et de racines, qu'on les avait vus manger l'herbe des prés et l'écorce des arbres.

Industrie. — L'industrie, née sous François Ier et Henri IV, était restée dans l'enfance : nous tirions presque tout de l'étranger. L'Italie nous fournissait ses broderies, ses glaces et son orfèvrerie ; l'Allemagne sa belle faïence et ses cristaux de Bohême ; la Flandre, ses dentelles et ses ta-

pisseries ; la Hollande, ses draps et ses toiles ; l'Angleterre, ses étoffes de laine et ses aciers. Colbert sorti de la boutique d'un marchand de Reims à l'enseigne du *Long-Vêtu*, voulut que la France pût se suffire à elle-même; et, pour donner le temps à notre industrie de grandir, il la mit à l'abri d'une protection salutaire. Il ne créa pas, mais il organisa le système *protecteur*, qui nuit à une industrie développée, qui est indispensable à une industrie naissante. S'il frappa de droits considérables, à leur entrée dans le royaume, les produits similaires de l'étranger (tarif de 1667), ce n'était à ses yeux, qu'une mesure temporaire, bonne pour mettre le royaume en état de n'avoir plus à demander aux étrangers les choses de nécessité. Il disait lui-même au roi qu'il fallait réduire les droits à l'exportation de nos produits et à l'importation des matières premières.

Grâce aux dépenses que Colbert n'épargna pas pour acheter ou surprendre les secrets industriels des nations voisines [1], et pour attirer en France les ouvriers les plus habiles, le nombre de nos manufactures s'accrut rapidement. Il les soutint par des subventions distribuées avec intelligence, avançant une certaine somme par chaque métier battant, outre des gratifications considérables aux maîtres et aux ouvriers. Il obtint de l'Église la suppression de 17 fêtes qui multipliaient les chômages onéreux. Afin d'augmenter le nombre des travailleurs, il voulait comme Richelieu, réduire celui des moines et retarder jusqu'à vingt-cinq ans l'âge où il serait permis de faire des vœux de religion. Enfin il institua des conseils de prud'hommes pour faire régner la paix dans ce monde du travail.

En 1669, on compta dans le royaume pour la laine seulement, 42 220 métiers et plus de 60 000 ouvriers. Les draperies de Sedan, de Louviers, d'Abbeville et d'Elbeuf n'eurent plus de rivales en Europe; le fer-blanc, l'acier, la faïence, les cuirs maroquinés, qu'on avait toujours fait venir de loin, furent travaillés en France ; on imita, en les égalant, les toiles et les serges de Hollande, le point et le velours de Gênes : les tapis de Perse et de Turquie furent dépassés à la Savonnerie, à Aubusson et à Beauvais ; les riches étoffes où la soie se mêle avec l'or et l'argent, se fabriquèrent à Tours et à Lyon ;

1. Ainsi le métier à bas, inventé, puis perdu par la France, fut repris aux Anglais et multiplié pas les soins de Colbert.

on fit à Tour-la-Ville (près de Cherbourg) et à Paris de plus belles glaces qu'à Venise ; les tapisseries de Flandre le cédèrent à celles des Gobelins. Cette manufacture fameuse employa, à partir de 1662, plus de 800 ouvriers, et les meilleurs peintres dirigeaient l'ouvrage en donnant leurs propres dessins, ou en faisant travailler sur ceux des anciens maîtres. Lebrun y régna 28 ans; après lui, Mignard. Ce fut une admirable chose que cet essor imprévu de l'industrie française; et Boileau, qui ne croyait faire que de la poésie, faisait de l'histoire, quand il rappelait dans son épître au roi (1699) :

Nos artisans grossiers rendus industrieux,
Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payait à leur art le luxe de nos villes.

Il est à remarquer que Colbert imprima à l'industrie française le cachet qu'elle a toujours gardé depuis. Il ne s'inquiéta pas seulement de lui faire produire beaucoup, il voulut qu'elle produisît bien. Et il semble qu'il ait compris quelle place la France pourrait se faire dans l'univers industriel, en appliquant une vive intelligence et un goût délicat au travail des matières premières. C'est dans cette pensée que la manufacture des Gobelins avait été organisée pour être une école-modèle, où l'art et l'industrie se donneraient la main, où, par l'un, on aurait la beauté et la grâce, par l'autre, l'utilité.

Un contemporain, un Anglais, le chevalier Temple, était déjà frappé de ce double caractère de notre production. « La richesse de ce pays, dit-il dans ses curieux *Mémoires*, qui est la cause de sa puissance, résulte de la consommation prodigieuse faite par les pays qui l'environnent, des produits si nombreux et si riches de son sol et de son climat ou du travail ingénieux de ses habitants. Au moyen de leurs vins, de leur sel, de leurs modes d'habillement et d'équipages, les Français font venir de grosses sommes dans ce fertile et noble royaume, le plus favorisé par la nature de tous ceux qui sont au monde. »

Commerce intérieur; travaux publics. — Pour faciliter les relations entre les villes et les provinces, Colbert n'eût voulu qu'une ligne de douanes, à la frontière, et il y en avait autour de chaque province. S'il ne put détruire les nombreux péages établis sur les chemins et les rivières, il les ré-

duisit du moins, et il supprima dans douze provinces les douanes intérieures. Il encouragea, en diminuant le tarif des droits à payer (1664), l'exportation des vins et eaux-de-vie; il déclara Dunkerque, Bayonne et Marseille ports francs, et accorda à la dernière de ces villes, en 1670, une chambre d'assurances; il institua dans nos ports des entrepôts, où, en cas de réexportation, les droits acquittés étaient rendus; il



Hôtel de ville de Lyon, commencé en 1646.

favorisa le transit par la France des marchandises étrangères, qui obtinrent le passage en franchise à travers toutes les provinces; il fit réparer les grandes routes devenues impraticables, et en construisit de nouvelles[1]. Enfin il projeta le canal de Bourgogne, fit décréter celui d'Orléans, qu'on ouvrit en 1692, et creusa, malgré l'opposition des états du Languedoc,

1. Colbert laissa malheureusement beaucoup à faire sous ce rapport. On voit dans les *Mémoires* de l'intendant de la généralité de Montauban en 1697, que les habitants du haut Quercy, du haut Rouergue et d'une grande partie des Pyrénées étaient obligés de faire des provisions de vivres pour cinq ou six mois de l'année, pendant lesquels les mauvais chemins leur fermaient toute communication avec le plat pays.

celui des Deux-Mers qui joignit la Méditerranée à l'Océan[1]. Le port de Cette fut construit à l'une de ses extrémités (1666); Toulouse était à l'autre, et, de Toulouse, la Garonne menait facilement à Bordeaux et à l'Océan. Ce travail, gigantesque pour l'époque, fut commencé en 1664 et continué sans interruption jusqu'en 1681. Il fut exécuté par le célèbre Riquet, d'une ancienne famille de Florence, sur les dessins d'un ingénieur français, Andréossy; il coûta environ 34 millions et employa, chaque année, dix à douze mille ouvriers.

Le commerce, ainsi secondé, prit un développement rapide. Pour régler cette activité nouvelle et l'éclairer, Colbert rétablit, en 1665, le conseil de commerce institué par Henri IV. Louis XIV le présida régulièrement tous les quinze jours. Des conseils semblables, établis dans les provinces, durent « s'assembler tous les ans, au 20 juin, pour examiner l'état du commerce et des manufactures, » et choisir des députés qui présenteraient leurs vœux au ministre. Une ordonnance de 1671, qui ne fut malheureusement pas exécutée, prescrivit de rendre uniformes les poids et mesures dans tous les ports; ils le devinrent du moins dans les arsenaux.

Commerce maritime et colonies. — « Les étrangers, dit un édit de 1664, s'étaient rendus maîtres de tout le commerce par mer, même de celui qui se fait de port en port au dedans du royaume. » Chaque année, 4000 bâtiments hollandais débarquaient sur nos côtes les produits de leur industrie, particulièrement leurs draps, avec les denrées des deux mondes, et enlevaient nos soieries, nos vins et nos eaux-de-vie. Colbert voulut nous relever de cette infériorité. Il écrivait, le 21 mars 1669, à Arnault de Pomponne, ambassadeur de France à la Haye : « Le commerce par mer se fait en Europe par 25000 vaisseaux environ; dans l'ordre naturel chaque nation doit en posséder sa part suivant sa puissance, sa population et l'étendue de ses côtes; mais les Hollandais en ayant 15 à 16000, et les Français 500 à 600 au plus, le roi emploiera toutes sortes de moyens pour s'approcher un peu plus du nombre de vaisseaux que ses sujets doivent avoir. »

1. Ce canal est alimenté au point de partage par les eaux de la Montagne Noire, qui sont réunies dans l'immense bassin de Saint-Ferreol; il a 1558 mètres de longueur, 800 de largeur et 32 de profondeur. Quand les eaux s'élèvent plus haut, elles se déversent dans le vallon du Laudot, en formant à travers les arbres et les rochers une magnifique cascade. Il faut 60 jours pour remplir ce bassin, 8 pour le vider.

Déjà, en 1669, le surintendant Fouquet avait établi un droit d'ancrage de 50 sous (6 à 7 fr.) par tonneau sur les navires étrangers, payable à l'entrée et à la sortie de nos ports. Colbert conserva ce droit, qui fut presque pour notre marine ce que le fameux Acte de navigation a été pour la marine anglaise. Il accorda aux navires nationaux des primes pour l'exportation et l'importation; et il encouragea les constructeurs des bâtiments pour la grande navigation par une autre prime de 4 à 6 livres par tonneau; de sorte que notre marine marchande à la fois protégée et stimulée prit l'essor.

Mais les Anglais et les Hollandais avaient encore sur nous l'avantage d'une plus longue expérience, de débouchés assurés, de marchés qu'ils fréquentaient depuis un siècle, de capitaux immenses qui leur permettaient d'oser et de risquer davantage. Colbert pour lutter avec eux, substitua des associations privilégiées aux efforts isolés des individus. Il établit cinq grandes compagnies sur le modèle des sociétés hollandaises et anglaises : celles des Indes orientales et des Indes occidentales en 1664; celles du Nord et du Levant en 1666; celle du Sénégal en 1673. Il leur accorda le monopole exclusif du commerce dans ces parages éloignés, avec des primes, leur fit des avances considérables (6 millions pour la seule compagnie des Indes orientales) et obligea les princes du sang, les seigneurs, les riches, à s'y intéresser; enfin il fit déclarer par un édit, en 1669, que le commerce de mer ne dérogeait pas à la noblesse[1]. En même temps, nos consuls, nos ambassadeurs, recevaient l'ordre, fréquemment renouvelé, de donner la plus énergique protection à notre commerce, et de lui fournir tous les renseignements qui pourraient lui être utiles.

Il voulut rendre la vie à notre système colonial, fort négligé depuis Richelieu. Nous ne possédions que le Canada avec l'Acadie, Cayenne, l'île de Bourbon, quelques comptoirs à Madagascar et aux Indes. Colbert racheta, pour moins d'un million, la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, Grenade et les Grenadilles, Marie-Galande, Saint-Martin, Saint-Christophe, Saint-Barthélemy, Sainte-Croix et la Tortue dans les

1. Il avait assuré une prime de 40 fr. par tonneau sur les marchandises exportées de France pour les colonies ou des colonies pour la France. Néanmoins, ces compagnies tombèrent après la mort de Colbert. Le monopole ne put les faire vivre. Colbert reconnut lui-même cette vérité en ouvrant, mais plus tard, en 1681, le commerce de l'Amérique aux particuliers.

Petites-Antilles (1664); il plaça sous la protection de la France les flibustiers français de Saint-Domingue, qui s'étaient emparés de la partie occidentale de l'île (1664); il envoya de nouveaux colons à Cayenne (1677) et au Canada (1665); il prit Terre-Neuve pour dominer l'entrée du Saint-Laurent (1680), et commença l'occupation de la magnifique vallée du Mississippi, ou Louisiane, qui venait d'être explorée par un hardi capitaine, Robert de la Salle (1680). En Afrique, il enleva Gorée aux Hollandais, dans le Sénégal (1665), et il prit possession des côtes orientales de Madagascar. En Asie, la compagnie des Indes s'établit à Surate, à Chandernagor, et plus tard à Pondichéry. Enfin, pour réserver au pavillon national tout le commerce de nos colonies, Colbert ferma leurs ports aux vaisseaux étrangers, et pour y développer les cultures, il prohiba, en 1669, l'importation en France des tabacs et des sucres du Brésil, mesure malheureuse qui eut pour effet de nous aliéner le Portugal et de le jeter dans les bras de l'Angleterre.

Marine militaire. — La marine marchande est l'école et la pépinière de la marine militaire : la première étant devenue florissante, la seconde devint redoutable. Colbert fit d'abord réparer le peu de vaisseaux que Mazarin avait laissés dans nos ports; il en acheta en Suède et en Hollande, attira des constructeurs et des cordiers de Hambourg, de Riga et de Dantzig, établit des chantiers à Dunkerque, au Havre, et à Rochefort, qui fut bâti sur la Charente, au centre du golfe de Gascogne[1]. Henri IV avait trouvé Toulon, et Richelieu Brest; mais ils avaient montré ce qu'on pouvait y faire plutôt qu'ils n'y avaient fait de grands ports. Duquesne resta sept ans à Brest, à partir de 1665; et quand le fils de Colbert, Seignelay, y vint en 1672, il vit une flotte de 50 vaisseaux de ligne. Vauban l'entoura de formidables défenses. Il exécuta aussi, après la paix de Nimègue, d'immenses travaux à Toulon, qui firent de cette ville ce que la nature voulait qu'elle fût, un des plus beaux ports du monde. La nouvelle darse

1. Ni le Havre, ni Dunkerque ne pouvaient recevoir de vaisseaux de haut bord, la France n'avait d'autre port militaire sur l'Océan que Brest; on chercha à en créer un autre à Brouage, à Tonnay-Charente, ou à l'embouchure de la Seudre. Colbert se décida en 1664 pour Rochefort, sur la Charente, à 12 kilomètres de la mer, derrière un golfe que des îles abritent. Les travaux commencèrent en 1666, et en peu de temps une ville, un arsenal sortirent des marais.

qu'il creusa pouvait à elle seule contenir 100 vaisseaux de ligne.

Pour recruter la flotte, Colbert créa l'*inscription maritime*, ou le *système des classes*, que nous gardons encore et qui assujettit la population maritime de nos côtes, en retour de certains avantages, à fournir les recrues nécessaires aux équipages de nos vaisseaux, et la distribue, d'après l'âge et la position de famille, en diverses classes qui sont successivement appelées, suivant les besoins du service. Cette institution fut complétée par la fondation de la caisse des invalides de la marine, qui assura une pension de retraite au marin pour ses vieux jours. Le premier recensement, celui de 1660, fit connaître 36 000 inscriptions de matelots, mais en 1683 on en compta 77 852. Les armements purent alors se multiplier. En 1661, la flotte de guerre ne se composait que de 30 bâtiments; en 1678, elle en avait 120, et cinq ans plus tard, 176. En 1692, le roi avait 131 vaisseaux, 133 frégates et 101 autres bâtiments. Des intendants, l'un à Rochefort pour l'Océan, l'autre à Toulon, pour la Méditerranée, veillèrent à la conservation de cet immense matériel. L'administration fut séparée du commandement militaire, et chacune des deux choses en alla mieux. Le corps des gardes marines, composé de mille gentilshommes, fut institué en 1672, pour préparer de bons officiers, une école de canonniers, pour former d'habiles pointeurs, une école d'hydrographie pour donner aux navires des cartes exactes, un conseil supérieur de la marine et un conseil des constructions navales pour éclairer le ministre.

Beaux-arts. — Colbert avait réformé les finances, le commerce et la navigation en les enveloppant, il est vrai, d'une réglementation minutieuse qui substitua trop souvent l'initiative du gouvernement à celle des individus; il voulut aussi enrégimenter la pensée, comme les intérêts, et mettre dans la main du roi la vie morale de la France, comme il y avait mis la vie matérielle, Richelieu la vie politique. Grand admirateur du cardinal, il reprit son dessein de constituer un gouvernement de la littérature. Il créa, en 1663, l'Académie des inscriptions et belles-lettres; en 1666, celle des sciences, qui donna aux recherches des savants ce qui leur avait jusqu'alors manqué, un centre et un foyer. L'Académie de musique fut organisée en 1669, et celle d'architecture, en 1671. Une école des beaux-arts, établie à Rome (1667),

reçut les élèves qui avaient remporté des prix à l'Académie de peinture à Paris, et qui durent copier sur la toile ou en marbre les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Le cabinet des médailles, l'école des *jeunes de langue*, pour l'étude des langues orientales, furent fondées ; la Bibliothèque royale augmentée de plus de 10 000 volumes et d'un grand nombre de manuscrits précieux; la bibliothèque Mazarine ouverte au public ; le Jardin des plantes agrandi, la création d'académies de provinces encouragée.

Ces belles fondations étaient pleines d'espérances pour l'avenir ; pour le présent, les artistes, les gens de lettres, y trouvaient déjà des récompenses : l'honneur d'être comptés dans ces compagnies et le profit que rapportaient les jetons de présence. Louis leur accorda individuellement des avantages plus considérables. Corneille, Racine, Boileau, Molière, Quinault, Lulli, vingt autres reçurent des pensions ; les étrangers même eurent part à ses libéralités. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivait Colbert, il veut être votre bienfaiteur ; il m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. » Le bibliothécaire du Vatican, Allacci ; le comte Graziani, secrétaire d'État du duc de Modène ; Vossius, historiographe des Provinces-Unies, le Danois Roëmer, le Hollandais Huyghens, que Colbert appela à Paris, où il resta quinze ans, etc., eurent de ces flatteuses surprises. Viviani, célèbre mathématicien de Florence, fit bâtir une maison, avec cette inscription en lettres d'or : *Ædes a deo datæ*[1]. Aussi l'admiration pour Louis passait nos frontières ; on prononça douze panégyriques en son honneur dans diverses villes d'Italie. Il faut dire cependant que cette admiration n'était point payée bien cher et que le budget de la littérature ne fut jamais très-lourd. Dans l'année où les pensions atteignirent le chiffre le plus élevé, la dépense totale ne dépassait pas 100 000 livres, savoir : 53 000 pour les nationaux, 16 000 pour les étrangers, le reste en gratifications. En moyenne, 75 000 francs par an, et au total, en vingt-six années, 1 700 000 livres.

Louvois : réforme de l'armée. — Colbert avait

1. C'était une allusion au surnom de *Dieu-Donné*, par lequel on avait désigné Louis XIV à sa naissance. — Nous reviendrons, au chapitre LIV, sur les lettres et les arts, dont nous ne parlons ici, en quelque sorte, qu'au point de vue administratif. Les pensions aux savants étrangers furent supprimées avant 1680. (Clément, *Histoire de Colbert*, p. 238.)

organisé la paix ; Louvois, « le plus grand et le plus brutal des commis, » organisa la guerre. François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, né en 1641, entra dès l'âge de quinze ans dans les bureaux de son père, secrétaire d'État, et fut initié par un long apprentissage à la science de l'administration militaire, où il porta une activité égale à celle de Colbert[1]. Quand Louis XIV se décida à gouverner lui-même, Louvois devint véritablement ministre de la guerre, bien qu'il n'ait succédé à le Tellier qu'en 1666. Il réforma l'armée ; et ses réformes ont duré aussi longtemps que la vieille monarchie. S'il conserva le système des enrôlements volontaires, pratiqué depuis trois siècles, il en diminua les abus et les dangers par une discipline plus exacte et des règlements plus sévères. Il établit l'*uniforme* en ordonnant que chaque régiment fût distingué par la couleur des habits et par des marques différentes (1670). Il introduisit l'usage des pontons en cuivre pour franchir les rivières ; il institua les magasins de vivres et d'approvisionnements, les casernes, les hôpitaux militaires, l'hôtel des Invalides, toutes choses à peu près inconnues avant lui[2]. Il créa le corps des ingénieurs, d'où sont sortis les meilleurs élèves du grand Vauban ; des écoles d'artillerie à Douai, à Metz, à Strasbourg, les compagnies de grenadiers dans l'infanterie, les régiments de hussards dans la cavalerie ; enfin des compagnies de cadets, sortes d'écoles militaires pour les gentilshommes.

L'armée se ressentait encore des temps féodaux. Le soldat appartenait moins au roi qu'à son colonel ; la cavalerie avait trop d'importance et la noblesse ne voulait servir que là. « Je déclarai, dit Louis XIV, que je ne donnerais plus d'emplois dans la cavalerie qu'à ceux qui auraient servi dans

1. Il écrivit ou dicta un jour 71 lettres. On conserve au dépôt de la guerre 280 vol. in-fol. de minutes, dépêches, mémoires, etc., provenant de son administration.

2. L'hospice des Quinze-Vingts, fondé par saint Louis, n'était destiné qu'à ceux qui avaient perdu la vue à la croisade. Les soldats amputés ou infirmes étaient placés, comme *moines lais*, par les rois, dans les abbayes, chargées de les nourrir, ou pensionnés par elles. Henri III créa, en 1575, l'ordre de la charité chrétienne, composé d'officiers et soldats invalides auxquels il donna de fort belles armoiries avec la devise : « Pour avoir bien servi, » mais pas de pain ; et en 1585, il revint à l'usage des moines lais, logés dans les abbayes. Henri IV recueillit les invalides en 1597, dans une maison de la rue de Lourcine ; mais on les renvoya en 1611. Enfin Louis XIV, « qui fit un plus grand nombre d'invalides que ses prédécesseurs, » leur bâtit en 1670 l'hôtel qu'ils habitent encore.



Église de l'Hôtel des Invalides

l'infanterie. » On commence ou on achève les batailles avec l'une, mais on les gagne avec l'autre. A partir de ce règne, l'infanterie française devint et resta longtemps la première du monde. Louvois lui imposa la marche au pas et substitua aux piques, qui prévalaient encore, le fusil et la baïonnette; mais ce n'est qu'après lui que Vauban parvint à faire du fusil à la fois une arme de jet et une arme d'escrime, ce qui l'a rendu le plus redoutable instrument de destruction qui ait été mis aux mains des hommes.

Il fit une révolution dans l'armée par l'*ordre du tableau* et par la création du service d'inspection. Il ne détruisit pas la vénalité des offices, qui s'était aussi introduite dans l'armée et qui ne s'exerçait guère qu'au profit des nobles; mais, pour mériter de l'avancement, il ne suffit plus à ces nobles d'avoir des aïeux, il leur fallut avoir des services, et les grades devinrent, à partir du rang de colonel, le prix de l'ancienneté : réforme excellente alors, qui ne le serait plus aujourd'hui. La noblesse poursuivit de sa haine le ministre qui rabaissait « les gens nés pour commander aux autres, sous prétexte qu'il est raisonnable d'apprendre à obéir avant que de commander.... qui voulait accoutumer les seigneurs à l'égalité et à rouler pêle-mêle avec tout le monde. » Louvois exigea, avec une fermeté inflexible que chacun fît son devoir; pour s'en assurer, il institua des inspecteurs généraux[1] qui rendirent partout présente l'autorité du roi et la sienne; et des reproches sévères attendirent les officiers négligents, comme ce colonel de bonne famille dont parle Mme de Sévigné : « M. Louvois dit l'autre jour tout haut à « M. de Nogaret : Monsieur, votre compagnie est en fort « mauvais état. — Monsieur, je ne le savais pas. — Il faut le « savoir, dit M. de Louvois; l'avez-vous vue? — Non, monsieur, dit Nogaret. — Il faudrait l'avoir vue, monsieur. — « Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il faudrait l'avoir donné; « car enfin il faut prendre parti, monsieur, ou se déclarer « courtisan, ou faire son devoir quand on est officier. » Il créa des *camps de plaisance*, innovation ruineuse quand ces rassemblements de troupes ne furent qu'un spectacle à divertir

1. Un munitionnaire assurait le service des vivres moyennant un prix convenu avec le ministre. Le soldat ne recevait gratuitement qu'une ration de pain déterminée par le général et une livre de viande pour trois jours. Il y avait une ambulance dans le camp pour donner les premiers soins aux blessés et un hôpital dans la ville la plus voisine.

les dames de la cour et les ennuis du roi, excellente école pour les officiers et les généraux quand on s'y prépare sérieusement aux grandes manœuvres de la guerre. Ce n'est qu'après sa mort que fut institué l'ordre de Saint-Louis (1693), destiné à payer avec de l'honneur les services militaires, cette fois sans distinction de naissance, mais non sans distinction de religion : les réformés ne pouvaient l'obtenir. Par de tels soins la France put avoir sous les armes, dans la guerre de Flandre, 125 000 hommes ; pour celle de la Hollande, 180 000 ; avant Ryswyk, 300 000 ; pendant la guerre de la succession, 450 000.

Fortification des frontières ; Vauban. — Il y eut un point, le seul peut-être, sur lequel le ministre de la guerre et le ministre de la marine s'entendirent : la fortification du royaume. Pour accomplir cet immense travail, ils trouvèrent celui qui est, avec Colbert, le plus grand homme de ce règne. Le Prestre de Vauban était un gentilhomme d'assez petite maison, né près de Saulieu, en Bourgogne (1633). Son père était mort au service, ne lui laissant que son nom. Un prieur du voisinage le recueillit et l'éleva. Quand il atteignit ses dix-sept ans, on était au milieu de la Fronde. Onze de ses frères, oncles et parents, étaient sous les armes : un matin, Vauban s'échappa, et courut rejoindre le grand Condé, qui le reçut comme cadet et bientôt le fit officier. Vauban se battait bien, il étudiait davantage. Le bon prieur lui avait donné quelques notions de géométrie ; il les développa, et ces premières connaissances décidèrent de sa vocation. Passé dans l'armée royale, il servit sous le chevalier de Clerville, l'ingénieur français le plus renommé de ce temps, et, à vingt-cinq ans, dirigea les siéges de Gravelines, d'Ypres et d'Oudenarde. En 1663, sa réputation était déjà assez grande pour que Louis XIV le chargeât de fortifier Dunkerque. Ce premier travail du jeune ingénieur fut un chef-d'œuvre : deux jetées s'avançant à 2000 mètres dans la mer, et défendues par de formidables batteries, créèrent un port où la nature n'avait mis qu'une mauvaise plage. Les eaux de l'intérieur, et celles des hautes marées ménagées avec art, donnèrent des chasses puissantes qui creusèrent incessamment le chenal, et renvoyèrent à la mer les vases qu'elle avait apportées. Dès lors, Vauban fut l'homme indispensable que tous les généraux réclamaient quand ils avaient un siége à faire. Durant la guerre, il prenait les villes ; du-

rant la paix, il les fortifiait. On a calculé qu'il travailla à 300 places anciennes, qu'il en construisit 33 nouvelles, qu'il conduisit 53 siéges, et se trouva à 140 actions de vigueur. Il fut plusieurs fois blessé; car, pour reconnaître les abords d'une place et ménager le sang des soldats, il s'exposait de manière à se faire accuser de témérité, n'eût été son courage froid et réfléchi comme l'accomplissement d'un devoir.

Placée entre deux mers, appuyée sur les Pyrénées, les Alpes et le Jura, couverte par le Rhin de Bâle à Landau, la France ne manquait de frontière naturelle qu'au nord-est, depuis le Rhin jusqu'à Dunkerque. Cette barrière, que la nature ou plutôt la politique nous a refusée, Vauban nous la donna. On vient de voir ce qu'il fit de Dunkerque d'où sortirent tant d'audacieux corsaires, que les ennemis destinèrent une flotte de 30 à 40 bâtiments à tenir constamment ce port bloqué. Il arma Lille, Metz et Strasbourg, quand Strasbourg se fut donné à la France, de leurs citadelles alors redoutables. Il construisit Maubeuge, sur la Sambre, répara Charlemont sur la Meuse, et relia ces deux places à Philippeville, pour couvrir la Picardie et la vallée de l'Oise, qui descend sur Paris. Il ferma le débouché des Ardennes entre la Meuse et la Moselle par Longwy qu'il éleva en face de Luxembourg. La vallée de la Moselle est la grande route des invasions d'Allemagne en France : nous avions déjà Metz : il doubla la force de cette place en construisant Thionville, qui en fut comme l'avant-poste. Il bâtit Sarrelouis au milieu du large espace qui s'étend de la Moselle aux Vosges, pour couvrir la Lorraine, quoiqu'elle ne fût pas encore française. Bitche et Phalsbourg devinrent les principales défenses des Vosges, Landau, le boulevard de l'Alsace : et cette province récemment conquise, fut rattachée à la France par Lichtemberg, Haguenau, Schélestadt, Huningue, Neuf-Brisach et surtout Strasbourg. Les Vosges ne se relient pas au Jura : il y a là dans notre ligne de défense, un point faible : il y fortifia Belfort. Il ajouta de nouveaux ouvrages à Besançon, la gardienne de la frontière du Jura, et à Briançon, qui couvre l'entrée du bassin de la Durance : Mont-Dauphin fut construit presqu sur la crête des Alpes. On avait fait avant lui peu de chose pour la défense des Pyrénées. Cette chaîne n'ouvre que deux passages aux armées, du côté de Bayonne et du côté de Perpignan. Vauban fit de ces deux places le centre de la défense et de l'offensive, et jeta dans les montagnes, en avant de la

première, Saint-Jean-Pied-de-Port, en avant de la seconde, Mont-Louis.

Il visita plusieurs fois les côtes, et y laissa partout des traces durables de son passage. Il fit travailler à Antibes, dont le port vaste et sûr est malheureusement peu profond et d'un accès difficile. Il transforma Toulon, décidément devenu notre grand port militaire sur la Méditerranée, puisque Marseille ne pouvait plus recevoir les vaisseaux de haut bord qui avaient remplacé les galères. Il aurait voulu faire aussi de Port-Vendres, à l'entrée du golfe du Lion, un autre grand port militaire. On revient aujourd'hui à cette idée. Sur le golfe de Gascogne, il construisit le fort d'Andaye, pour battre l'embouchure de la Bidassoa, et la citadelle de Bayonne, mais il ne fit rien pour améliorer la passe dangereuse de l'Adour. L'entrée de la Gironde était gardée par la petite île du Pâté, le fort Médoc et la citadelle de Blaye, qui croisent leurs feux sur le fleuve; ces défenses suffisaient. Celles de la Charente et la fondation de Rochefort étaient dues au chevalier de Clerville; mais Vauban reconstruisit les murs de la Rochelle sur un nouveau plan, éleva la citadelle de l'île de Ré, et fortifia Brest. L'importance de Saint-Malo datait de trop loin pour que ce nid de corsaires n'eût pas été depuis longtemps couvert par des fortifications imposantes. Une des tours de son vieux château portait cette inscription que la duchesse Anne y avait fait graver : « Qui qu'en grogne, ainsi dira, c'est mon plaisir. » Et c'était le plaisir de ces hardis marins de courir sus aux Anglais dès que la guerre éclatait. Vauban avait compris la belle position de Cherbourg, sur cette presqu'île du Cotentin, qui s'avance en éperon au travers de la Manche : mais, après quelques travaux, on renonça à ses plans, qui ne furent repris que sous Louis XVI. Ceux qu'il avait faits pour débarrasser le Havre du galet qui menace de combler son port, ne furent pas mieux exécutés. Dieppe, Saint-Valery-sur-Somme, n'avaient pas besoin de nouveaux ouvrages; Boulogne en reçut quelques-uns. Vauban en fit élever d'importants à Calais, mais ne put obtenir qu'on accomplît ceux qu'il avait projetés pour approfondir le port. On craignît de nuire à Dunkerque, le favori de Louis XIV, et cette fois favori de mérite.

Vauban, qui fortifiait les places, savait encore mieux les prendre. L'usage des boulets creux pour disperser les terres, le tir à ricochet pour démonter les pièces des assiégés, et

détruire les angles des bastions, surtout le perfectionnement des *parallèles*[1] au siége de Maëstricht, en 1673. Ces parallèles reliaient entre elles les tranchées qui convergeaient vers la place et rendirent la supériorité à l'attaque sur la défense. Vauban avançait lentement, mais sûrement; il marchait à couvert par des lignes où les troupes étaient à portée de se soutenir mutuellement, ne brusquait pas les attaques quand il pouvait s'en dispenser, ménageait le soldat qu'on prodiguait avant lui, et arrivait au but incomparablement plus vite, avec moins de pertes, parce qu'il éteignait d'abord le feu de l'ennemi, et ne laissait sur les remparts ni un point habitable, ni un canon en état de tirer. Il n'y eut plus de forteresse imprenable, et il fut aisé de calculer d'avance le jour où toute ville bien assiégée serait prise[2]. C'est encore à lui qu'on doit l'invention de la douille qui permit aux fantassins de tirer tout en gardant la baïonnette au bout du fusil.

Vauban, qui fit tant de fois le tour de nos frontières de terre et de mer, regardait aux places fortes, mais aussi aux places de commerce ; il multipliait les plans militaires, mais aussi ceux qui devaient servir à l'agriculture et aux travaux de la paix. Il indiquait les bassins, les canaux à creuser, les jetées, les écluses à établir ; il montrait les moyens d'améliorer la navigation des fleuves et des rivières. Colbert lui-même n'eut pas à un plus haut degré que ce grand citoyen, pour qui Saint-Simon a inventé le mot de *patriote*, l'amour du bien public. Ce qu'il a fait n'est rien à côté de ce qu'il voulait faire, et ses Mémoires manuscrits sont encore aujourd'hui, après un siècle et demi d'études et de travaux, remplis d'utiles renseignements.

Séguier ; travaux législatifs. — Dans un mémoire remis au roi le 15 août 1665, Colbert avait proposé de refondre toute la législation de manière qu'il n'y eût en France qu'une même loi, un même poids, une même mesure ; il demandait, en outre, la gratuité de la justice, l'abolition de la vénalité des charges dont le prix était évalué à 420 millions ; la diminution du nombre des moines et des encouragements

1. Les parallèles avaient été employées pour la première fois par les Turcs au siége de Candie, et, en Europe, par le maréchal Fabert au siége de Stenay.

2. Carnot, *De la défense des places fortes*, p. 12, in-4°, 3e édit. Vauban fixait ce moment après 30 jours de tranchée ouverte, Cormontaigne à 20 jours pour les petites places, à 40 pour les grandes.



Toulon.

pour les professions utiles. Une commission fut nommée. Elle était composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, Pontchartrain, Chamillard, Voisin, d'Aligre, Boucherat, et l'oncle de Colbert, Pussort, « ce fagot d'épines toujours à la tête des plus grandes affaires du royaume. » Le travail terminé, ils le discutaient avec les membres éminents du parlement, en présence des ministres et sous la présidence du chancelier, quelquefois sous celle du roi. Six codes sont sortis de ces délibérations : en 1667, l'*Ordonnance civile*, ou Code Louis, qui abolit quelques procédures iniques de cette justice du moyen âge, « vrai témoignage de l'humaine imbécillité » (Montaigne), en abrégea les lenteurs et régla la forme des registres de l'état civil, dont le dépôt au greffe de chaque tribunal fut ordonné [1]; en 1669, celle des *eaux et forêts* qui subsiste dans ses principales dispositions; en 1670, l'*Ordonnance d'instruction criminelle* que les parlements n'acceptèrent qu'après maintes lettres de cachet et d'exil : elle restreignit l'application de la torture et divers cas d'emprisonnement provisoire, fixa la compétence, afin que nul ne fût distrait de ses juges naturels, dicta des règles identiques pour tous les tribunaux, ce qui prépara l'unité du fond par l'unité de la forme, mais ne permit encore ni conseil, ni défenseur à l'accusé dans les causes capitales, conserva l'atrocité des peines antérieures, la roue, l'écartèlement, et mesura toujours mal la peine au délit; en 1673, l'*Ordonnance du commerce*, un vrai titre de gloire pour Colbert; en 1681 celle *de la marine et des colonies*, qui a formé le droit commun des nations de l'Europe, et leur sert aujourd'hui de droit maritime; en 1685, le *Code noir*, qui régla le sort des nègres de nos colonies [2]. Ces ordonnances sont le plus grand

1. François Ier avait institué ces registres en 1539. Ils étaient tenus par les curés des paroisses, mais souvent sans ordre et sans exactitude. L'indication précise du fait de la naissance dans les actes de baptême ne date que de cette ordonnance. Mais les protestants ne faisant point baptiser leurs enfants, la possession d'un état civil régulier resta jusqu'en 1787 le privilége exclusif des seuls catholiques. On comprend la situation déplorable où cette absence d'un état civil légal plaçait les réformés pour les successions, les mariages, etc.

2. Ce code noir était encore bien peu chrétien dans quelques-unes de ses dispositions : « Si le mari est libre et la femme en esclavage, les enfants sont esclaves (art. 11). Si l'esclave s'enfuit, pour la première fois, on lui coupe les oreilles, et il a l'épaule marquée d'une fleur de lis ; pour la seconde, un jarret coupé et l'autre épaule marquée; pour la troisième, la mort (art. 38). » Sur ce grand travail de réformation législative, voyez le journal d'Olivier d'Ormesson.

travail de codification qui ait été exécuté de Justinien à Napoléon. Quelques-unes de leurs parties sont encore en vigueur : l'ordonnance sur la marine compose presque tout le second livre de notre Code de commerce. Pour veiller à la bonne exécution des lois, des maîtres des requêtes furent plusieurs fois envoyés, comme les *enquesteurs* de saint Louis, dans les provinces, auprès des parlements.

De Lionne. Affaires étrangères et diplomatie. — Si Colbert et Louvois permirent à Louis XIV de faire heureusement la guerre par le rétablissement des finances, la création d'une marine et la réforme de l'armée, de Lionne, secrétaire d'État des affaires étrangères, en prépara la réussite par ses négociations. « Il avait, dit Choisy[1], un génie supérieur : son esprit naturellement vif et perçant s'était encore aiguisé dans les affaires où le cardinal l'avait mis de bonne heure. » Saint-Simon, qui n'était point flatteur, dit aussi qu'il faisait tout avec une habileté et une supériorité sans égales. Au reste, le roi veilla de près sur ce service : il écrivit lui-même les premières dépêches à ses ambassadeurs ; il minuta souvent de sa main les lettres les plus importantes, et il se fit toujours lire les instructions envoyées en son nom,

La centralisation. — Quelques-uns de ces ministres de Louis XIV, surtout Colbert et Louvois, furent certainement de grands administrateurs ; ils ne furent point, ils ne pouvaient pas être de grands hommes d'État. Colbert lui-même ne visa à rendre la France plus riche qu'afin de rendre le roi plus puissant. Tous aussi travaillaient à constituer cette centralisation excessive qui enveloppa le pays entier, son industrie et son commerce, les bras et la pensée, des mille liens d'une règlementation minutieuse, de manière que l'initiative des ministres fut partout substituée à l'action des individus et des communautés. Il résultera de ce système que la France vivra moins de sa vie propre que de celle de son gouvernement. Quand l'âge et la maladie glaceront cette main partout présente du pouvoir, tout déclinera. Un grand peuple sera soumis aux vicissitudes de l'existence d'un homme, aux hasards des naissances royales, ou au choix malheureux de ministres insuffisants. Mais nous sommes loin encore de ces

1. Édit. Petitot, t. LXIII, p. 214. De Lionne fut aussi jusqu'en 1669 titulaire du ministère de la marine, mais c'était Colbert qui en remplissait les fonctions.

années déplorables, et cette administration, qui se fait le tuteur universel, va rendre aux peuples pendant vingt ans en sécurité, en gloire, en bien-être, ce qu'elle leur ôte en libertés générales et particulières.

Nous connaissons le roi, ses ministres et ses forces, voyons-les agir[1].

1. FAITS DIVERS. — 1666, mort d'Anne d'Autriche ; 1676, supplice de la Brinvilliers, célèbre empoisonneuse ; 1676, de La Salle, chanoine de Reims, fonde la congrégation des *Frères des écoles chrétiennes*.

CHAPITRE LI.

HISTOIRE EXTÉRIEURE ET CONQUÊTES DE 1661 A 1679.

État de l'Europe en 1661. — Louis XIV avait des ministres habiles, le royaume le plus uni et le mieux situé de l'Europe, une autorité qui, depuis la Fronde, ne trouvait pas devant elle le plus mince obstacle, des finances que Colbert mettait en bon ordre, une armée que Louvois organisait, sous les généraux les plus redoutables, et, derrière cette armée, une nation valeureuse de vingt millions d'âmes[1]. Sa force était grande; ce qui l'augmentait encore, c'était la faiblesse de ses voisins. L'Espagne arrivait à cette profonde décadence vers laquelle la gigantesque ambition de Philippe II l'avait précipitée, et son souverain actuel, Philippe IV (1621-1665), avait perdu pendant quelques années la Catalogne et le royaume de Naples, pour toujours l'Artois, la Cerdagne, le Roussillon et le Portugal. L'Allemagne divisée en cinq ou six cents États, à peu près indépendants depuis les traités de

1. Saint-Simon dit de Louis XIV : « Sa première entrée dans le monde fut heureuse en esprits distingués de toute espèce. Ses ministres au dedans et au dehors étaient alors les plus forts de l'Europe ; ses généraux les plus grands; leurs seconds, les meilleurs. Les mouvements dont l'État avait été si furieusement agité au dedans et au dehors depuis la mort de Louis XIII avaient formé une quantité d'hommes qui composaient une cour d'habiles et illustres personnages et de courtisans raffinés. » (*Mémoires*, t. XIII, p. 2, 3.)

Westphalie, était le chaos même, et, par la ligue du Rhin, Louis XIV pouvait l'empêcher d'en sortir. L'Autriche, gouvernée par un prince médiocre, Léopold Ier (1657-1705), était sans crédit dans l'Empire, et elle avait assez à faire que de se défendre contre les Turcs. L'Italie ne comptait plus depuis deux siècles. La Suède, fatiguée de ses efforts héroïques sous le grand Gustave, avait achevé de s'épuiser, dans les guerres aventureuses de Charles XII contre les Danois, les Russes et les Polonais. Les Anglais reprenaient à cette heure une dynastie, celle des Stuarts (1660), qui, en opposition avec le sentiment national, devait, pendant un quart de siècle, neutraliser leur influence et arrêter leur fortune. Enfin, si la Hollande était riche, puissante par sa marine, elle était sans territoire et, par conséquent, sans force durable. Louis XIV, en regardant l'Europe, quand il se mit à gouverner lui-même, n'y vit donc rien, roi ou peuple, qui pût marcher son égal ou celui de la France; et les premiers actes de sa politique étrangère révélèrent un désir de grandeur, un sentiment de sa dignité, pour tout dire, une hauteur qui étonnèrent, mais que le succès justifia.

Premiers actes de la politique étrangère de Louis XIV. — Son ambassadeur à Londres, le comte d'Estrades fut insulté par les gens de l'ambassadeur espagnol, le baron de Vatteville, dans une cérémonie publique, pour une question de préséance. A cette nouvelle, le roi rappelle l'envoyé qu'il avait à Madrid, renvoie celui d'Espagne, et menace son beau-père de la guerre, si on ne lui accorde une réparation éclatante. Philippe IV cède (1662), et le comte de Fuentès déclare en son nom, à Fontainebleau, en présence de la cour et des ambassadeurs étrangers, « que les ministres espagnols ne concourront plus désormais avec ceux de la France. »

A Rome, l'ambassadeur français, le duc de Créqui, avait offensé le peuple par ses dédains; les sbires pontificaux tirèrent un jour sur le carrosse de l'ambassadeur et sur les fenêtres de son palais. Louis XIV exigea satisfaction. Comme le pape temporisait, il fit saisir Avignon, et parlait d'envoyer une armée en Italie. Alexandre VII s'humilia : il éleva, au milieu de Rome, une pyramide qui devait rappeler l'injure et la réparation; et son neveu, le cardinal Chigi, vint présenter des excuses à un jeune prince qui n'avait pas encore tiré l'épée (1664).

Le Portugal défendait péniblement son indépendance contre

les Espagnols; 4000 vieux soldats et le maréchal de Schomberg affermirent par la victoire de Villaviciosa la maison de Bragance sur le trône (1665).

Les Barbaresques infestaient la Méditerranée : le roi se fait le protecteur de toutes les nations assises au bord de cette mer ou qui y naviguent. Son amiral, le duc de Beaufort, l'ancien *roi des halles*, donne la chasse aux pirates avec quinze vaisseaux, porte l'incendie dans leurs repaires d'Alger et de Tunis, et force ces barbares à respecter le nom de la France et le commerce des chrétiens (1665). Un beau dévouement honora cette guerre. Le dey d'Alger avait parmi ses captifs un officier malouin nommé Porcon de la Barbinais; il l'envoya porter au roi les propositions de paix, en lui faisant jurer de revenir, s'il échouait; les têtes de 600 chrétiens répondaient de sa parole. Les propositions étaient inacceptables. Porcon le savait; il va à Saint-Malo, met ordre à ses affaires, puis revient à Alger, certain du sort qui l'attendait: le dey lui fit trancher la tête. Cet homme vaut Régulus et personne ne le connaît.

Le roi venait d'essayer sa marine naissante dans les eaux de la Méditerranée: il acheta pour elle un port important sur la mer du Nord. Le nouveau roi d'Angleterre, Charles II, toujours à court d'argent, lui vendit Dunkerque pour 5 millions (1662) : aussitôt on y creusa des bassins; on entoura la ville de fortifications redoutables, et Dunkerque devint un objet de regret, d'envie et de terreur pour les Anglais. A la même époque il conclut une alliance avec les États-Généraux pour les lier d'avance à sa politique contre l'Espagne. La guerre ayant éclaté, en 1665, entre ceux-ci et les Anglais, Louis se joignit aux premiers, mais se garda bien d'engager à fond sa flotte ; il ne voulait que lui montrer de près l'habileté des meilleurs marins du monde et lui fournir un champ de manœuvre sérieux quoique sans péril. Au traité de Bréda, il rendit Saint-Christophe, Antigoa et Monserrat aux Anglais qui lui restituèrent l'Acadie, région couverte d'immenses forêts et bordée d'excellents ports que les glaces ne ferment jamais, tandis qu'elles interceptent six mois chaque année ceux du Canada (31 juillet 1667).

En 1664, les Turcs menaçaient Vienne; 6000 hommes que Louis envoya à l'Empereur eurent leur bonne part à la victoire de Saint-Gothard qui sauva l'Autriche. Il aida de même les Vénitiens à défendre Candie. De 1665 à 1669, plus de 50 000

Français, en différentes fois, y passèrent. Leur dernier chef, le duc de Beaufort, y périt. Cette assistance prêtée aux ennemis des Ottomans semblait glorieuse, mais était une déviation de la politique séculaire de la France. Louis qui s'expose ainsi à une rupture avec le vieil allié de François Ier et de Henri IV, renoncera bientôt à l'autre partie de leur politique, à l'alliance des protestants. Il reprendra le rôle de Charles-Quint et de Philippe II, celui de chef armé du catholicisme et de monarque absolu; il prétendra, comme eux, à la prépondérance en Europe, et cette ambition fera le malheur de la France, comme elle avait fait celui de l'Espagne.

Guerre de Flandre (1667); droit de dévolution. — La mort du roi d'Espagne, en 1665, fut l'occasion de la première guerre de Louis XIV. Philippe IV ne laissait qu'un fils âgé de quatre ans, Charles II, qu'il avait eu d'une seconde femme. L'infante Marie-Thérèse, depuis six années reine de France, était née d'un premier mariage. Or, c'était l'usage dans les Pays-Bas que l'héritage paternel fût donné ou *dévolu* aux enfants du premier lit, à l'exclusion de ceux du second. Louis XIV réclama ces provinces au nom de sa femme. La cour d'Espagne consulta les jurisconsultes et les théologiens, quand il aurait fallu lever une armée; elle soutint que ce droit de dévolution était une coutume civile, qui ne pouvait être appliquée, dans l'ordre politique, à la transmission des États; et que d'ailleurs l'infante, en se mariant, avait renoncé à toute prétention sur la monarchie de son père. Le ministère français répondit que les renonciations étaient nulles, par ces motifs que Marie-Thérèse était mineure lorsque son père avait exigé d'elle cette renonciation, et que la dot, condition essentielle du contrat, n'avait pas été payée; qu'enfin les Pays-Bas étant le patrimoine héréditaire des rois d'Espagne, plutôt qu'une possession de la couronne, devaient être régis, comme les domaines privés, par le droit de dévolution. La première raison avait quelque apparence de fondement; la seconde n'était même pas spécieuse : mais le roi de France comptait bien plus sur ses armes que sur ses raisons.

Les Pays-Bas n'avaient point alors de nationalité parce que, depuis le quatorzième siècle, ils n'avaient eu que des maîtres étrangers. Ces provinces, continuation naturelle de notre territoire et de notre idiome, ne répugnaient pas alors à une union avec la France : cette guerre était donc utile et légitime autant que peut l'être une guerre d'invasion.

« L'Espagne manquait de marine, d'armée, d'argent. Le pays qui avait envoyé plus de cent vaisseaux à Lépante contre les Turcs, et qui en avait réuni plus de cent soixante-quinze en 1588 contre l'Angleterre, se vit réduit à en emprunter quelques-uns à des navigateurs génois pour son service du Nouveau-Monde. Après avoir eu des armées formidables sur tout le continent, il ne pouvait plus entretenir un effectif de 20 000 hommes. Avec les mines du Nouveau-Monde, il était obligé de recourir à des souscriptions pour se défendre ou pour subsister. Il n'avait plus de commerce ; ses manufactures de Séville et de Ségovie était en grande partie tombées ; l'agriculture était anéantie ; la population, qui s'était élevée à vingt millions sous les Arabes, était alors descendue à six....[1]. » Pour lui ôter tout secours du dehors, Louis XIV s'assura de la neutralité de l'Angleterre et des Provinces-Unies, décida les princes allemands de la ligue du Rhin à lui fournir des troupes, et gagna même l'Empereur, sur lequel la cour de Madrid avait compté.

Ce fut une promenade militaire plutôt qu'une invasion. Le roi entra en Flandre avec 50 000 hommes et Turenne (1667) ; Charleroi, Tournai, Furnes, Courtrai, que la France a perdus ; Douai, Lille, qu'elle a conservés, furent pris aussitôt qu'assiégés ; la dernière seule fit une résistance sérieuse qui arrêta l'armée dix-sept jours. Le comte de Bruay commandait dans la place. La politesse castillane était alors célèbre. Bruay, dès qu'il sut l'arrivée de Louis XIV devant ses murs, envoya prier le roi de ne pas trouver mauvais qu'il défendît la place jusqu'à la dernière extrémité. Il offrit de faire passer de la ville tout ce qui serait nécessaire au service de sa maison, il promettait de ne point tirer du côté que Sa Majesté désignerait pour son quartier. A quoi Louis répondit que son quartier serait dans tout le camp. En trois mois la province entière fut soumise.

Aux approches de l'hiver, on proposa un armistice aux Espagnols : le gouverneur des Pays-Bas, Castel-Rodrigo, le repoussa avec hauteur, en disant que cette suspension d'armes serait accordée par la nature, et qu'il n'avait pas besoin

1. Mignet, *Introduction aux négociations relatives à la succession d'Espagne*, p. 29. Au moment où commençait cette première guerre de Louis XIV, Colbert avait déjà, en six années, augmenté le produit des impôts de 11 500 000 livres, diminué les dépenses de 19 900 000 livres, par conséquent doublé le revenu net du trésor.



Hôtel de ville et Beffroi de Douai.

de la recevoir comme une grâce d'un ennemi. Cet accès de fierté, qu'il aurait fallu soutenir par des forces imposantes, fut puni de la perte d'un nouveau territoire.

« On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, dit Voltaire, lorsque au cœur de l'hiver, au mois de janvier 1668, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de Champagne, dans les Trois-Évêchés : des trains d'artillerie, des chariots de munitions s'arrêtaient, sous divers prétextes, dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers par intérêt, et les courtisans par curiosité, s'épuisaient en conjectures; l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il ne le fut dans cette entreprise de Louis XIV. Enfin, le 2 février, le roi part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans : les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées, et arrive à Dijon. 20 000 hommes assemblés de vingt routes différentes se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête. » Besançon, Salins et Dôle capitulent; la Franche-Comté est soumise en trois semaines; et le conseil d'Espagne écrit au gouverneur « que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne. »

Ces rapides succès inquiétèrent les États voisins, surtout la Hollande : elle conclut en cinq jours, avec l'Angleterre et la Suède, la triple alliance de la Haye, qui offrit sa médiation à la France et l'imposa à l'Espagne. Turenne et Condé voulaient qu'on n'en tînt compte, et promettaient la conquête des Pays-Bas avant la fin de la campagne. Ils voyaient juste, car aucune des trois puissances médiatrices n'était prête pour la guerre : la Hollande n'avait pas d'armée; avec quelques écus, on eût ramené la Suède, et ce n'était pas les vaisseaux anglais qui nous eussent empêchés d'aller à Bruxelles. Louis XIV manqua cette fois d'audace. Le roi d'Espagne semblait sur le point de mourir, et il n'avait pas d'héritier. L'Empereur et le roi de France venaient, dans cette prévision, de convenir entre eux du partage de

la monarchie espagnole. Louis se dit qu'il était inutile de combattre pour quelques villes quand il allait avoir un empire, et il signa le traité d'Aix-la-Chapelle (2 mai 1668), qui lui reprit la Franche-Comté et ne lui laissa que ses conquêtes en Flandre. Le raisonnement eût été juste si le roi d'Espagne fût mort à ce moment; mais ce moribond mit trente-deux années à mourir, et l'occasion perdue ne se retrouva plus.

Causes de la guerre de Hollande. — Louis XIV ne pardonna pas aux Hollandais cette intervention dans ses affaires. Il avait été choqué de la liberté toute républicaine de leur ambassadeur, Van Beuningen, échevin d'Amsterdam, dans les conférences d'Aix-la-Chapelle : « Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi? lui disait un jour de Lionne. — J'ignore ce que veut le roi, répondit-il, je considère ce qu'il peut. » Louis XIV se plaignait encore de l'insolence de leurs gazetiers, et surtout de médailles injurieuses qui auraient été frappées après la paix. On prétendait à la cour de France que Van Beuningen s'était fait représenter avec cette légende : *In conspectu meo stetit sol:* allusion blessante à l'emblème que Louis XIV s'était choisi : un soleil dardant ses rayons sur le globe avec ces mots pour devise : *Nec pluribus impar*[1].

Mais, si roi absolu qu'on soit, on ne met pas l'Europe en feu pour de telles misères. Ce que des historiens ont appelé une guerre de médailles, c'est-à-dire de ressentiment personnel, fut aussi une guerre de tarifs. Louis XIV n'aimait pas, sans nul doute, ces républicains orgueilleux, qui devaient, disait-il, leur salut à ses ancêtres, mais Colbert détestait ces rivaux de notre commerce. On a vu ses efforts pour les chasser de nos côtes et pousser nos marchands à faire eux-mêmes leurs transports. Les Hollandais, attaqués par des tarifs, se défendirent par des surtaxes sur nos vins, nos eaux-de-vie et les produits de nos manufactures (1668). « C'est un pas bien hardi pour les États, écrivit aussitôt Colbert à notre ambassadeur à la Haye; vous verrez dans peu qu'ils auront tout lieu de se repentir. »

1. Il est maintenant constaté que cette médaille n'a jamais existé (voy Clément, *Histoire de Colbert*, p. 330, note 2, d'après des dépêches manuscrites). Quant à la devise du roi, *Nec pluribus impar*, c'était un cri d'orgueil. Louvois l'explique ainsi : *Seul contre tous* : Louis XIV, dans ses *Mémoires*, lui donne un autre sens : *Je suffirai à éclairer encore d'autres mondes*, ce qui, au fond, revient au même.

Louvois, de son côté, estimait que « le véritable moyen de parvenir à la conquête des Pays-Bas espagnols était d'abaisser les Hollandais et de les anéantir. » Par la Hollande, en effet, on tournait les Pays-Bas et on en rendait la conquête plus sûre. Ainsi, pour cette fois, le ministre des finances n'était point trop contraire aux plans du ministre de la guerre, et le roi était de lui-même porté, par ses ressentiments, à les accepter. Guerre impolitique cependant, qui renversait tout le système d'alliances fondé par Henri IV et Richelieu sur les États protestants, qui détournait nos coups du seul adversaire que nous eussions alors intérêt à frapper, et qui nous conduisait loin de notre frontière, au delà du Rhin inférieur, en un pays inutile à prendre, impossible à garder, tant que les Espagnols resteraient à Bruxelles. Mais Louis XIV était bien plus le successeur de Philippe II que l'héritier du Béarnais.

Alliances formées contre la Hollande.— Louis s'occupa d'abord de dissoudre la triple alliance. Il ne fut pas difficile de ramener la Suède, cette ancienne amie de la France; ce fut l'affaire d'un subside annuel de 1 500 000 écus. L'Angleterre aurait hésité davantage, si elle avait été consultée; mais Louis XIV ne s'adressa qu'à son roi. Charles II, nourri comme toute sa famille dans les idées du pouvoir absolu, voulait gouverner sans le parlement, et, pour trouver l'argent dont il avait besoin, il se laissa pensionner par la France. En quatre années seulement il reçut 8 millions de livres, qui en feraient le triple aujourd'hui. Le plénipotentiaire des deux rois fut une princesse de vingt-six ans, Henriette, sœur de Charles II et femme de Philippe d'Orléans, appelée communément *Madame*[1] : elle se rendit à Douvres, au milieu de fêtes magnifiques, sous prétexte de revoir son frère, et le décida à s'unir avec Louis XIV contre les Provinces-Unies (1670). On sait comme elle mourut subitement au retour, et le cri éloquent de Bossuet : « Madame se meurt, Madame est morte ! » Cette catastrophe ne changea

1. C'est pour cette charmante princesse que Corneille et Racine firent chacun une *Bérénice*. — Il faut connaître les titres honorifiques dont on se servait au dix-septième siècle pour désigner les membres de la famille royale, les princes du sang et les personnages les plus importants de la cour. Le fils aîné du roi s'appelait *Monseigneur* ou le *Dauphin* ; le frère du roi, *Monsieur*; la sœur ou la belle-fille du roi, *Madame*; la fille de Monsieur, *Mademoiselle*; le chef de la maison de Condé, *Monsieur le Prince*; son fils aîné, *Monsieur le Duc*; le grand écuyer, *Monsieur le Grand*; le premier écuyer, *Monsieur le Premier*, etc.

rien aux résolutions des deux souverains[1]. La part des Anglais dans la commune conquête ne devait être que quelques îles du littoral hollandais.

A la même époque, de Lionne renouvelait les traités avec l'Empereur et les princes de la ligue du Rhin, qui promirent leur neutralité ou leur coopération. Ce fut le dernier triomphe de cet habile diplomate; il mourut en 1671, et fut remplacé par Arnault de Pomponne.

Cette campagne diplomatique qui retournait contre la Hollande la triple alliance de la Haye, était terminée en 1671. Au printemps suivant les hostilités éclatèrent. Trente vaisseaux de 50 à 78 canons allèrent joindre la flotte anglaise, forte elle-même de soixante navires de haut bord, et commandée par le duc d'York. On réunit 90 000 hommes de Sedan à Charleroi : l'évêque de Munster, l'évêque de Cologne, d'autres princes allemands en fournirent environ 20 000. Le roi conduisait en personne cette magnifique armée; Condé, Turenne, Luxembourg, Chamilly, commandaient sous lui; Vauban devait prendre les villes, Pellisson écrire les victoires. A un tel ennemi, que pouvait opposer la Hollande? Elle avait une marine formidable; des amiraux regardés jusqu'alors comme les premiers de leur siècle, Tromp et Ruyter; de riches colonies; un commerce immense; mais elle avait négligé ses armées de terre souvent dangereuses dans une république; elle pouvait à peine compter sur 25 000 miliciens, mal équipés et sans discipline, et les 20 000 hommes que lui promettait l'électeur de Brandebourg, son seul allié, étaient à la fois bien loin et bien insuffisants. Des divisions intestines l'affaiblissaient encore : il y avait deux partis : l'un, dirigé par Jean de Witt, grand pensionnaire ou suprême magistrat de Hollande, était tout dévoué à la cause de la vieille liberté; l'autre voulait rétablir dans les charges de ses ancêtres le jeune prince d'Orange, et, tirant profit du danger présent, le fit nommer capitaine général à l'âge de vingt-deux ans.

Invasion en Hollande (1672). — Cependant Louis XIV

1. Charles II, dans le traité de Douvres (juin 1670), se déclare résolu à se reconcilier avec l'Eglise romaine, et Louis XIV s'engage à envoyer 6000 hommes en Angleterre, si l'abjuration du roi amène quelque trouble, et à lui fournir au préalable 2 millions de livres, ce que le cabinet de Versailles appelait *les deux millions de la catholicité.* (Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, part. IV *bis*, sections I et IV.)

s'avançait le long de la Meuse, sur les terres de l'évêque de Liége, son allié, pour ne pas violer le territoire espagnol, puis sur la rive droite du Rhin, de Wesel à Toll-Huys. « Là, des gens du pays informèrent le prince de Condé que la sécheresse de la saison avait formé un gué. L'abord était aisé: on ne voyait de l'autre côté que 400 à 500 cavaliers et deux faibles régiments d'infanterie sans canons. L'artillerie française les foudroyait en flanc. Tandis que la maison du roi et les meilleures troupes de cavalerie passaient, sans risques, au nombre d'environ 15 000 hommes, le prince de Condé les côtoyait dans un bateau de cuivre! A peine quelques cavaliers hollandais entrèrent dans la rivière pour faire semblant de combattre, ils s'enfuirent l'instant d'après devant la multitude qui venait à eux. Leur infanterie mit aussitôt bas les armes et demanda la vie. On ne perdit dans le passage que le comte de Nogent et quelques cavaliers qui, s'étant écartés du gué, se noyèrent, et il n'y aurait eu personne de tué dans cette journée sans l'imprudence du jeune duc de Longueville. On dit qu'ayant la tête pleine des fumées du vin, il tira un coup de pistolet sur les ennemis qui demandaient à genoux la vie, en leur criant : *Point de quartier pour cette canaille!* Il tua du coup un de leurs officiers. L'infanterie hollandaise, désespérée, reprit à l'instant ses armes et fit une décharge dont le duc de Longueville fut tué. Un capitaine de cavalerie qui ne s'était point enfui avec les autres, court au prince de Condé qui montait alors à cheval en sortant de la rivière, et lui appuie son pistolet à la tête. Le prince, par un mouvement, détourna le coup qui lui fracassa le poignet. Condé ne reçut jamais que cette blessure. Les Français irrités firent main basse sur cette infanterie qui se mit à fuir de tous côtés. Louis XIV passa sur un pont de bateaux avec l'infanterie (12 juin 1672).

« Tel fut ce passage du Rhin, célébré alors comme un des grands événements qui dussent occuper la mémoire des hommes. Cet air de grandeur, dont le roi relevait toutes ses actions, le bonheur rapide de ses conquêtes, la splendeur de son règne, l'idolâtrie de ses courtisans, enfin le goût que le peuple, et surtout les Parisiens, ont pour l'exagération, joint à l'ignorance de la guerre où l'on est dans l'oisiveté des grandes villes, tout cela fit regarder à Paris le passage du Rhin comme un prodige qu'on exagérait encore. L'opinion commune était que toute l'armée avait passé ce fleuve à la

nage, en présence d'une armée retranchée et malgré l'artillerie d'une forteresse imprenable appelée *le Tholus*. Il était très-vrai que rien n'était plus imposant pour les ennemis que ce passage, et que s'ils avaient eu un corps de bonnes troupes à l'autre bord, l'entreprise était très-périlleuse[1]. »

Le Rhin franchi, la Hollande fut ouverte à l'invasion. Les provinces d'Over-Yssel, de Gueldre et d'Utrecht se soumirent sans essayer de se défendre : il n'y avait guère d'heures dans la journée où le roi ne reçût la nouvelle de quelque conquête. Un officier écrivait à Turenne : « Si vous voulez m'envoyer 50 chevaux, je pourrai prendre avec cela deux ou trois places. » Quatre soldats furent un instant maîtres de Muyden, la clef d'Amsterdam, parce que les écluses qui permettent de mettre sous l'eau les environs de cette capitale s'y trouvent. Les généraux, appelés au conseil, proposaient de marcher sans retard sur cette ville; Louvois aima mieux laisser des garnisons dans les places : l'armée s'en trouva affaiblie et ses opérations retardées. Alors les Hollandais reprirent courage, et, réunissant toutes les forces de l'État entre les mains d'un seul homme, élevèrent au *stathoudérat* Guillaume d'Orange. Ce prince allait sauver l'indépendance de son pays; mais il souilla cette gloire en laissant une population furieuse égorger les chefs illustres du parti républicain, Jean et Corneille de Witt, deux grands citoyens.

Première coalition contre la France (1673). — La dictature militaire confiée au prince d'Orange donna aux affaires une face nouvelle : il fit percer des digues, mit sous l'eau les campagnes qui entourent Amsterdam, et força les Français à reculer devant l'inondation. Il servit encore mieux

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. x. On connaît l'épître de Boileau au roi. Quinze années plus tard, Bossuet disait encore, dans l'*Oraison funèbre du prince de Condé* : « Laissons le passage du Rhin, le prodige de notre siècle et de la vie de Louis le Grand. » Mais Bossuet n'écrit pas l'histoire dans ses oraisons funèbres. Dans la conversation, dès le premier jour, on était moins admiratif. Brienne raconte (*Mém.*, II, p. 325) qu'un soir, au petit coucher, M. de Guiche, qui était ivre, dit assez haut que c'était un faux brave. Le roi fit semblant de ne pas entendre. Napoléon, dans ses *Mémoires*, ne partage pas non plus l'enthousiasme du poëte et de l'orateur sacré : « Le passage du Rhin est une opération militaire du quatrième ordre, puisque dans cet endroit le fleuve est guéable, appauvri par le Wahal, et qu'il n'était d'ailleurs défendu que par une poignée d'hommes. » — « J'ai vu une femme, écrit Voltaire (1er février 1752), qui a passé vingt fois le Rhin en cet endroit pour frauder la douane. » Le Toll-Huys n'était, comme son nom l'indique, qu'une maison de péage.

son pays par ses négociations : il envoya des ambassadeurs dans toutes les cours de l'Europe pour les ameuter contre nous; il traita avec l'Espagne, avec le duc de Lorraine, avec l'Empereur. Plusieurs princes de la Ligue du Rhin firent défection, et cette avant-garde de la France, placée par Mazarin à l'entrée de l'Empire, se tourna contre elle : preuve de la fragilité des conventions qui ne reposent pas sur des intérêts communs et permanents. Ce fut la *Grande Alliance* de la Haye, la première de ces coalitions que la France allait prendre l'habitude de regarder en face (août 1673).

Campagne de 1673; prise de Maëstricht. — Mais ce grand corps germanique était alors bien lent à se mouvoir. Pendant qu'il faisait ses préparatifs, Louis investit Maëstricht, la clef du bassin inférieur de la Meuse, et Vauban la lui donna. Luxembourg, pendant ce temps, tenait en échec les Hollandais; Turenne, qui l'hiver précédent avait poussé l'électeur de Brandebourg jusque sur l'Elbe, arrêtait les Impériaux, et d'Estrées exerçait la marine naissante de la France en luttant dans quatre batailles contre Ruyter. Cette fois, nous avions l'aide des Anglais, et nous combattions deux contre un : bientôt ce sera seul contre tous. Dans les derniers mois de l'année, les Impériaux réunirent enfin des forces considérables. La défection de l'évêque de Wurtzbourg les amena sur le Rhin, où ils firent leur jonction avec le prince d'Orange, enlevèrent Bonn et prirent leurs quartiers dans l'électorat de Cologne.

Conquête de la Franche-Comté (1674). — La guerre devenait européenne, Louis XIV en changea le plan avec une décision qui lui fait honneur. Il abandonna la Hollande, qu'il ne pouvait garder, et tourna toutes ses forces contre l'Espagne, le plus faible des États ligués. Avec 25 000 hommes et Vauban, il se dirigea sur la Franche-Comté. Cette seconde conquête fut presque aussi rapide que la première : Besançon fut pris en neuf jours, et la province entière en six semaines : elle est restée depuis à la France (mai 1674).

Turenne sauve l'Alsace (1674-1675). — Les alliés avaient médité pour cette année une double et formidable invasion de la France, par la Lorraine et par les Pays-Bas. Turenne devait arrêter l'une, Condé l'autre. Mais l'ennemi mit tant de lenteur à entrer en opérations, que la conquête de la Franche-Comté fut terminée avant qu'il eût dessiné son mouvement. Turenne put même prendre l'offensive; il

a le Rhin à Philippsbourg avec 20000 hommes, brûla le tinat pour empêcher l'ennemi d'y subsister[1] et livra une de petits combats à Sinsheim, à Ladenbourg (juillet), où il montra les ressources d'une tactique inconnue t lui. Cependant sa science militaire ne pouvait toujours léer au nombre. 70000 Allemands pénétrèrent en Al- par le pont de Strasbourg, qui viola sa neutralité. On à la cour la province perdue, et Louvois ordonna au échal de se retirer en Lorraine. Ce n'était pas le compte e grand capitaine, qui, au jugement de Napoléon, *crois- d'audace à mesure qu'il vieillissait.* Il écrivait au roi pour emander la liberté d'agir. « Je connais, disait-il, la force roupes impériales, les généraux qui les commandent, le où je suis, je prends tout sur moi, et je me charge des ements. » Il resta en Alsace tant qu'il lui plut, inquiéta relâche l'ennemi, et l'hiver survenant, repassa les Vos- comme pour prendre ses quartiers en Lorraine. L'en- i, débarrassé enfin de cet inquiétant voisinage et pensant ampagne finie, se mit au large, et, pour mieux vivre, ndit d'un bout à l'autre de l'Alsace. Turenne était le de ses soldats, et comme il n'y avait à craindre avec lui ne fatigue ni un danger inutiles, il pouvait tout obtenir eur dévouement. Tout à coup, au commencement de dé- bre, par un froid de 10 degrés, il lève ses camps, longe e la chaîne des Vosges par leur revers occidental, tourne extrémité et arrive à Béfort, après une marche de vingt

Le mal fut bien moins considérable qu'en 1689. Cf. *Histoire des der- s campagnes de Turenne*, par Beaurain (M. de Grimoard), 1782, et *es* de Voltaire à Collini, 21 oct. 1767. Le roi se croyait au-dessus des s de la morale ordinaire. En 1670, il avait ordonné à Créqui d'envoyer galères tous les hommes de la milice d'Épinal qui s'étaient battus le duc de Lorraine, leur souverain. Il fallut que de Lionne lui écrivît allait publier par toute la chrétienté que jamais le Turc n'avait nis ni cette injustice ni cette inhumanité. (D'Haussonville, *Histoire réunion de la Lorraine à la France*, t. III.) — Louvois se mettait ment fort à l'aise avec la morale, et l'opinion lui importait moins roi. Le vol, le faux, l'assassinat, lui semblaient légitimes dès qu'ils ssaient servir les intérêts de son maître. En 1674, il écrivit au comte rades qu'il ferait bien sa cour au roi s'il pouvait enlever le plénipo- aire de l'empereur au congrès de Cologne : il indique la route que le de Lisola doit suivre, ajoutant : « Même il n'y aurait pas grand in- énient de le tuer, parce que c'est un homme fort impertinent dans -cours. » Quand on lui parle d'assez jolis tas de Hollandais consumés les flammes, de la furieuse quantité de peuple qui meurt, de millions stiaux noyés que les eaux charrient, il répond : « Je vous prie de ne vous lasser d'être méchant et de pousser les choses avec toute la eur imaginable. »

jours, à travers des chemins affreux. Il tombe sur les Impériaux qui le croyaient à 50 lieues de là : il les presse, il les culbute à Mulhouse, à Colmar, à Turkeim; il les pousse en désordre devant lui, il les rejette enfin au delà du Rhin, après leur avoir tué, blessé ou pris 40 000 hommes (janvier 1675).

Cette campagne, préparée avec tant de secret, exécutée avec une adresse si prévoyante, terminée en moins de six semaines, excita l'enthousiasme dans la France entière. Louis XIV écrivit au maréchal : « Je désire que vous reveniez près de moi, où j'ai bien de l'impatience de vous voir pour vous témoigner de vive voix la satisfaction que me donnent les services considérables et importants que vous m'avez rendus, et la dernière victoire que vous venez de remporter sur mes ennemis. » Sur toute la route, les populations que Turenne avait sauvées des ravages d'une invasion accouraient émues d'admiration et de reconnaissance, et son retour ne fut qu'un triomphe jusqu'à Saint-Germain.

Bataille de Sénef (1674). — Pendant que Turenne refoulait victorieusement l'invasion de l'est, Condé arrêtait celle du nord; il empêchait 90 000 Espagnols et Hollandais d'entrer en Champagne. Il s'était retranché près de Charleroi, en avant de la Sambre, dans une position que le prince d'Orange n'osa attaquer. Condé, qui ne faisait pas volontiers longtemps la guerre défensive, suivit l'ennemi dans sa retraite et atteignit son arrière-garde à Sénef, près de Mons (août 1674), la renversa, entama le corps de bataille, mais vint attaquer en désordre le reste de l'armée rangée dans un poste très-fort. Quand la nuit arriva, il avait eu trois chevaux tués sous lui, et la victoire n'était pas encore décidée. « Alors, dit un témoin oculaire, la Fare, il ordonna qu'on fît avancer des bataillons nouveaux et qu'on allât chercher du canon pour attaquer les ennemis à la pointe du jour. Tous ceux qui entendirent cette proposition en frémirent; et il parut visiblement qu'il n'y avait plus que lui qui eût envie de se battre encore. » Le lendemain les deux armées se séparèrent avec une perte égale de sept à huit mille hommes.

Le prince d'Orange, afin de prouver qu'il n'avait point été battu, assiégea Oudenarde. Condé montra qu'il était le vainqueur, en le forçant d'abandonner cette entreprise; mais Grave, le dernier reste de nos conquêtes en Hollande, ouvrit

ses portes. Chamilly l'avait défendue 93 jours en causant aux assaillants une perte de 16 000 hommes.

Dernière campagne de Turenne et de Condé (1675). — Au printemps (juin 1675), Turenne était revenu à la tête de son armée du Rhin. Il s'engagea de nouveau dans le Palatinat. L'empereur lui opposa Montécuculli, qui avait vaincu, dix années auparavant, les Turcs à la journée de Saint-Gothard, et qui passait pour un tacticien consommé. Ils restèrent six semaines à se suivre, à s'observer, et leur réputation, qui semblait ne pouvoir plus croître, en fut augmentée. Enfin ils allaient en venir aux mains, auprès du village de Salzbach, sur un terrain que Turenne avait choisi, où il croyait la victoire certaine, quand le maréchal, en observant la position d'une batterie, fut atteint par un boulet perdu, qui emporta du même coup le bras de Saint-Hilaire, lieutenant général de l'artillerie (27 juillet 1675). Le fils de ce dernier se jeta en larmes sur lui : « Ce n'est pas moi, lui dit Saint-Hilaire, c'est ce grand homme qu'il faut pleurer. » Sa mort fut, en effet, une calamité publique. Louis XIV, pour honorer le meilleur capitaine de son siècle, le fit enterrer à Saint-Denis, dans la sépulture des rois. Mais avec le temps, le souvenir des services de Turenne s'affaiblit, du moins à la cour et sa renommée sembla importune. En 1710, au milieu des désastres de la guerre de la Succession, sa famille lui élevait un mausolée dans la chapelle de Saint-Eustache. Sur l'ordre du roi, on détruisit les ornements et les armoiries, sous prétexte qu'il n'en fallait point en pareil lieu.

La mort de Turenne fit perdre tout le fruit d'une savante campagne : les Français, découragés et comme saisis de terreur panique, s'enfuirent vers le Rhin ; Montécuculli pénétra en Alsace par le pont de Strasbourg. En même temps le duc de Lorraine, Charles IV, courut assiéger la grande ville de Trèves avec 20 000 hommes : Créqui voulut la secourir, mais fut battu à Consarbrück ; il se jeta dans la place, et, après quelques semaines d'une défense héroïque, fut forcé de capituler par la lâcheté de la garnison (septembre 1675). « Son malheur, dit Condé, le rendra un grand général ; » Condé eut raison.

Après la mort de Turenne, le prince de Condé fut envoyé en Alsace pour arrêter les progrès de Montécuculli et ranimer la confiance des troupes. Il força les impériaux à lever les siéges de Saverne et de Haguenau et à repasser le Rhin.

Ce fut son dernier succès ; il cessa de paraître à la tête des armées, et se retira à Chantilly, où il vécut dès lors, au milieu des gens de lettres, même des philosophes. Durant la campagne de Hollande il avait désiré s'entretenir avec Spinosa, et quand Malebranche publia sa *Recherche de la vérité*, il voulut en connaître l'auteur. Il se plaisait aux discussions savantes comme aux batailles, s'y mêlait avec esprit, avec feu, et quelquefois, dit la Fontaine, prenait la raison comme la victoire à la gorge. Lorsque dans ces conversations littéraires il soutenait une bonne cause, il parlait avec beaucoup de grâce et de douceur ; mais quand il en soutenait une mauvaise, il ne fallait pas le contredire. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Boileau dans une dispute de cette nature, qu'il céda par prudence et dit tout bas à son voisin : « Dorénavant, je serai toujours de l'avis de M. le Prince, quand il aura tort. » (*Mémoires* de Louis Racine.) Tableau charmant qui nous représente dans ces allées de Chantilly, « où les jets d'eau, dit Bossuet, ne se taisaient ni jour ni nuit, » nos plus grands poëtes discutant avec l'un de nos plus grands hommes de guerre. Condé mourut en 1686, victime de son dévouement pour la duchesse de Bourbon sa petite-fille, atteinte de la petite vérole.

Campagne de 1676 ; victoires navales ; Duquesne et d'Estrées. — On retomba l'année suivante dans cette guerre de siéges que Louis XIV préférait. Condé et Bouchain furent pris ; Maëstricht, assiégé par le prince d'Orange, fut délivré ; mais les Allemands rentrèrent dans Philippsbourg, que du Fay défendit trois mois et ne rendit que lorsqu'il manqua de poudre. Une gloire inattendue consola la France de ces faibles succès et de ces revers. Les habitants de Messine, révoltés contre l'Espagne, s'étaient placés sous la protection de Louis XIV (1675) : il leur envoya une flotte commandée par le duc de Vivonne, frère de Mme de Montespan, et qui avait Duquesne sous ses ordres. Ce grand marin, né à Dieppe en 1610, avait d'abord été armateur et corsaire, puis il s'engagea au service de la Suède, où il acquit de la réputation ; revenu en France pour entrer dans la marine royale, il passa par tous les grades, devint lieutenant général, mais ne put monter plus haut, parce qu'il était protestant. Sur les côtes de Sicile il eut pour adversaires Ruyter et les Espagnols. Un premier combat près de l'île de Stromboli resta indécis (1676) ; un second, à la hauteur de Syracuse, fut une com-



Château de Chantilly.

plète victoire. Ruyter y fut tué. Louis XIV ordonna qu'on rendît les honneurs militaires, dans tous nos ports, au vaisseau qui rapportait en Hollande les restes de ce grand homme de mer. Enfin Duquesne, Vivonne et Tourville écrasèrent dans une dernière rencontre, à Palerme, les flottes ennemies. La France eut pour quelque temps l'empire de la Méditerranée (1676).

Les Hollandais avaient, cette même année, pris Cayenne et ravagé nos établissements des Antilles. Le vice-amiral d'Estrées arma à ses frais huit bâtiments que le roi lui confia, moyennant réserve de moitié des prises ; il reprit Cayenne et détruisit, dans le port de Tabago où elle se croyait hors d'atteinte, une escadre ennemie de 10 vaisseaux. En 1678, il enleva cette île même et tous les comptoirs hollandais au Sénégal. Le pavillon français régna alors sur l'Atlantique comme sur la Méditerranée.

Campagne de 1677 ; Créqui et Luxembourg ; bataille de Cassel. — Créqui avait succédé à Turenne en Allemagne, Luxembourg à Condé aux Pays-Bas. Le premier répara sa défaite de Consarbrück dans une campagne digne de Turenne. Par une suite de marches habiles, qui le placèrent constamment entre l'ennemi et notre frontière, il couvrit la Lorraine et l'Alsace contre un adversaire supérieur en nombre, le battit à Kochersberg, entre Strasbourg et Saverne (7 oct. 1677), et lui enleva Fribourg, ce qui reportait la guerre sur la rive droite du Rhin. Le second, qui rappelait plutôt le vainqueur de Rocroy, prit avec le roi Valenciennes, dont les mousquetaires enlevèrent en plein jour les formidables ouvrages, puis Cambrai, et gagna avec Monsieur, sur le prince d'Orange, la bataille de Cassel, près de Saint-Omer qui capitula (avril 1677). Gand ouvrit ses portes l'année suivante.

Défection de l'Angleterre (1678). — Ainsi Louis XIV attaquait ou se défendait partout : un événement imprévu le décida à faire la paix. Les Anglais ne voyaient pas sans une sorte d'effroi les progrès de son influence sur le continent, et surtout le développement de sa marine[1] ; ils murmuraient

1. « Le plus grand obstacle à l'alliance française, écrivait Charles II dès les premières années de son règne, c'est le grand soin que l'on se donne maintenant en France pour se créer un commerce et pour être une puissance maritime imposante. Chaque pas que la France fera dans cette voie, perpétuera la jalousie entre les deux nations. »

ntre leur roi, enchaîné à l'alliance de ce redoutable voisin, l'opposition nationale devenait tous les jours plus vive ns le Parlement. Charles II disait tristement à l'ambassadeur français, M. de Ruvigny (6 juin 1675), que, « pressé par sujets, il était comme une place assiégée qui ne peut s se défendre. » Dès 1674 il avait cessé d'agir contre les

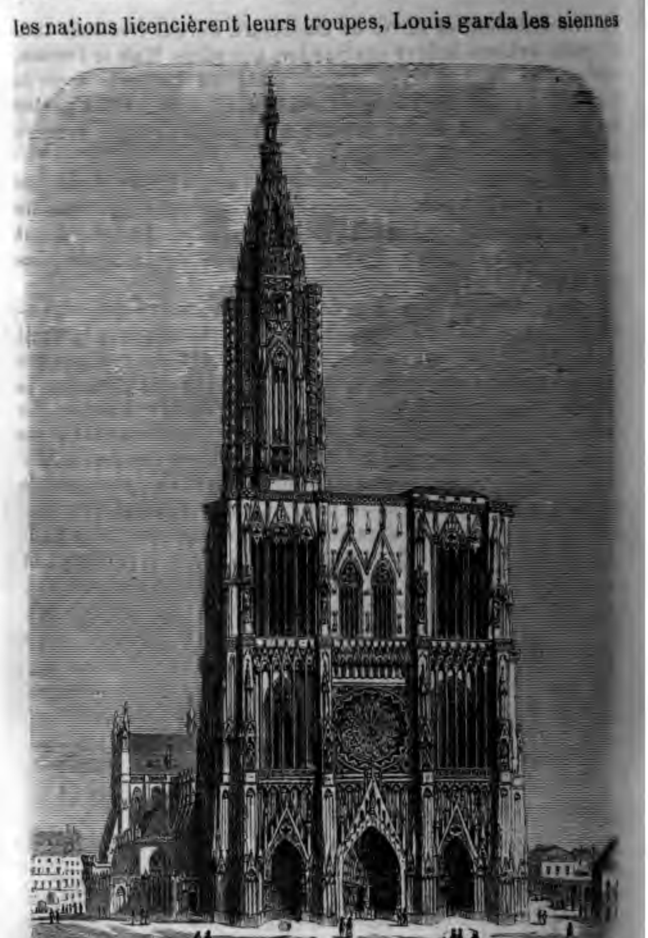


Porte Notre-Dame à Cambrai (XVII[e] siècle).

landais ; en 1678 il fut forcé de s'unir à eux, de consentir mariage de sa nièce, Marie, avec le stathouder, et de se arer contre la France (janvier 1678).

raité de Nimègue (1678) ; pacification générale 79). — Alors Louis XIV proposa la paix aux Provinces-es. Le prince d'Orange devait son élévation à la guerre ; saya de rompre les négociations en surprenant à Saint-

les nations licencièrent leurs troupes, Louis garda les siennes



Cathédrale de Strasbourg.

et fit de la paix un temps de conquêtes. Les derniers traités



Une rue du vieux Strasbourg.

lui avaient livré un certain nombre de villes et de cantons, *avec leurs dépendances*. Pour rechercher quelles étaient ces dépendances, il établit à Tournai, à Metz, à Brisach et à Besançon des chambres dites *de réunion*, parce qu'elles furent chargées de réunir à la France les terres qu'on prétendait démembrées des villes de Flandre, des Trois-Évêchés, de l'Alsace et de la Franche-Comté. Des princes allemands, l'électeur palatin, le roi d'Espagne, durent comparaître par procureurs, pour justifier de leurs titres; et des arrêts, soutenus par la force, donnèrent à Louis XIV vingt villes importantes, Sarrebrück, Deux-Ponts, Luxembourg, Montbéliard, Strasbourg, qui devint si vite une de nos villes les plus françaises et dont Vauban fit le boulevard du royaume sur le Rhin (1681).

En Italie, Louis XIV acheta Casal, dans le Montferrat, au duc de Mantoue, pour dominer le nord de la Péninsule et le Piémont, qu'il tenait déjà par Pignerol (1681).

Bombardement d'Alger et de Gênes. — Sur d'autres points se montrait le drapeau de la France, et pour une cause plus légitime. Les Barbaresques avaient recommencé leurs pirateries. Le vieux Duquesne fut envoyé contre eux. Un marin obscur, Bernard Renau, venait d'inventer un engin terrible de destruction pour les places maritimes, les galiotes à bombes. Alger fut bombardé deux fois (1681-1683), détruit en partie et obligé de rendre ses prisonniers. Tunis et Tripoli éprouvèrent le même sort; la Méditerranée se trouva encore pour quelque temps purgée de corsaires.

Une ville chrétienne fut traitée comme ces repaires de pirates. Les Génois avaient vendu des armes et de la poudre aux Algériens, et ils construisaient, dans leurs chantiers, quatre vaisseaux de guerre pour l'Espagne, qui n'en avait plus. Louis XIV leur défendit d'armer ces galères; sur leur refus, Duquesne et Seignelay lancèrent en quelques jours 14 000 bombes, qui renversèrent une partie des somptueux palais de *Gênes la Superbe* (1684). Il fallut que le doge vînt à Versailles demander pardon au roi, malgré une loi ancienne qui ordonnait au premier magistrat de ne jamais s'absenter de la ville. On lui demanda ce qu'il trouvait de plus curieux à Versailles : « *C'est de m'y voir*, » répondit-il.

Le pape même fut encore une fois humilié comme prince et blessé comme pontife. Les ambassadeurs catholiques, à Rome, avaient étendu le droit d'asile et de franchise, affecté

de tout temps, et avec raison, à leur hôtel, jusqu'au quartier même qu'ils habitaient. Innocent XI voulut détruire cet abus, qui faisait d'une moitié de la ville un repaire pour les criminels. Il obtint sans peine le consentement des autres rois; mais Louis XIV, déjà irrité contre le pontife à cause de la régale (voyez. ch. LIII), répondit avec hauteur « qu'il ne s'était jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'était à lui de servir d'exemple. » Il envoya le marquis de Lavardin, avec 800 gentilshommes armés pour se maintenir dans la possession d'un privilége injuste; le pape excommunia l'ambassadeur; le roi fit saisir Avignon (1687). Cette affaire s'arrangea sous le successeur d'Innocent XI; mais ce pontife en conçut un dépit profond qui ne fut pas sans influence sur la guerre de 1688.

L'occasion de cette guerre fut, en effet, l'opposition faite par le pape au candidat de la France pour le siége archiépiscopal de Cologne, le cardinal de Fürstenberg, qui nous avait déjà ouvert les portes de Strasbourg. Il avait été élu par la majorité du chapitre, quinze voix contre neuf obtenues par son concurrent, Clément de Bavière Innocent XI donna néanmoins à celui-ci l'investiture. Louis XIV protesta à main armée contre cette nomination et fit occuper par ses troupes Bonn, Neuss et Kayserwerth (octobre 1688). En même temps il réclamait une partie du Palatinat au nom de sa belle-sœur, seconde femme du duc d'Orléans.

Ligue d'Augsbourg (1686). — Ces conquêtes faites en pleine paix, ces violences, cet orgueil, réveillèrent les craintes de l'Europe. On accusa la France d'avoir renversé la domination autrichienne pour mettre la sienne à la place et peser comme elle sur le continent. Dès 1681, l'empire, l'empereur Léopold, l'Espagne, la Hollande, même la Suède, conclurent, par les soins de Guillaume d'Orange, une alliance secrète pour le maintien de la paix de Nimègue. Personne n'osa porter le premier coup, et la diète de Ratisbonne (août 1684) stipula une trêve de vingt ans qui laissa au roi Luxembourg, Landau, Strasbourg, Kehl et les autres villes réunies avant le 1er août 1681. Son ambition ne s'arrêtant pas, ils se rapprochèrent davantage et signèrent la ligue d'Augsbourg 9 juillet 1686); la Savoie y accéda l'année suivante, l'Angleterre en 1689.

État intérieur de la France; mort de Colbert (1683). — Quelle était, dans ce moment critique, la situa-

tion de la France? une sorte de fatigue commençait à se faire sentir dans cette société, si brillante encore et si prospère en apparence. Les dépenses excessives de la guerre précédente, le maintien coûteux d'une armée de 150 000 hommes en temps de paix, les constructions, fastueuses comme celles de Versailles, de Trianon, de Marly, du Louvre et des Tuileries, ou utiles comme celles des ports, des places fortes, de l'hôtel des Invalides, avaient détruit l'équilibre des finances, forcé d'accroître les impôts, porté un premier coup à l'agriculture et au commerce. Les épouvantables misères de 1662 reparaissaient. L'année qui suivit la paix, Colbert disait au roi que toutes les lettres venues des provinces parlaient des très-grandes souffrances du peuple. Mais Louis XIV faisait volontiers la théorie de sa pratique et aimait à ériger ses habitudes en principes de gouvernement. Pour justifier les impôts illimités, il se fera bientôt donner, par la Sorbonne, une consultation doctrinale qui le déclarera maître absolu des biens de ses sujets: pour mettre sa conscience en repos, au sujet de ses monstrueuses prodigalités, il répondait à Mme de Maintenon, qui lui demandait de l'argent au nom des pauvres: « Un roi fait l'aumône en dépensant beaucoup. » Mot précieux et terrible, dit Say, qui montre comment la ruine peut être réduite en principe.

Colbert était donc fort mal venu à prêcher l'économie. Des mouvements populaires, signes du malaise des peuples, qui eurent lieu en plusieurs provinces, ne servirent pas d'avertissement. On les supprima avec cruauté, et on continua à élargir le gouffre du déficit. Colbert s'épuisa à trouver des ressources pour le combler : il fut obligé, lui aussi, de vendre des charges, de créer des rentes à un taux onéreux, d'augmenter la taille. Il gémissait de ramener les finances à l'état d'où il les avait tirées et de voir depuis la concession faite aux Hollandais, à la paix de Nimègue, la concurrence étrangère écraser de nouveau le commerce maritime et l'industrie nationale. Il succomba à la peine. Il mourut en 1683, à soixante-quatre ans, usé par l'excès du travail, et tué peut-être par d'injustes reproches du roi. « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme, disait-il avec amertume, je serais sauvé dix fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » Il refusa de lire une dernière lettre que le roi lui adressait. Comme plusieurs de nos grands ministres, Colbert était impopulaire. Le peuple maudissait celui qui rédigeait

les édits bursaux, non celui qui les dictait; et en voyant Colbert amasser, au bout de vingt-deux annnées de charge, dix millions de fortune, on accusait sa probité au lieu de voir son économie. Il fallut enterrer la nuit, à la dérobée, avec une escorte, un des bienfaiteurs de la France, pour que la multitude furieuse n'insultât pas à ses funérailles. Après lui son ministère fut divisé : le marquis de Seignelay, son fils, eut la marine; les finances furent confiées à le Pelletier (1683-1689), plus tard au comte de Pontchartrain (1689-1699) : ces deux derniers lui succédèrent sans le remplacer. Dès l'année 1689, la pénurie fut telle, que Louis dut envoyer à la Monnaie les chefs-d'œuvre en argent ciselé qui décoraient Versailles.

Révocation de l'édit de Nantes (1685). — Il y avait deux ans que Colbert était mort, quand Louis XIV commit la plus grande faute de son règne, la révocation de l'*édit de Nantes*. Les protestants n'avaient pas remué durant les troubles de la Fronde. « Le petit troupeau broute de mauvaises herbes, disait Mazarin, mais il ne s'écarte pas ; » et il avait, en 1652, fait renouveler solennellement par Louis XIV l'engagement de ne pas attenter à leur liberté de conscience[1]. Cependant il fut débordé dans les derniers jours de son ministère et il commença contre eux des mesures vexatoires qui, après lui, s'accrurent, mais ne se changèrent qu'au bout de vingt ans en persécution. Louis les haïssait comme hérétiques et comme suspects d'aimer peu le pouvoir absolu des rois. L'unité religieuse lui semblait aussi nécessaire que l'unité politique. « Dès 1661, dit-il dans ses *Mémoires*, je formai le plan de toute ma conduite envers mes sujets de la religion prétendue réformée. Je crus que le meilleur moyen pour les réduire peu à peu était, en premier lieu, de ne les presser par aucune rigueur nouvelle, de faire observer ce qu'ils avaient obtenu de mes prédécesseurs, mais de ne leur rien accorder au delà et d'en renfermer même l'exécution dans les plus étroites bornes que la justice et la bienfaisance le pouvaient permettre. Quant aux grâces qui dépendaient de moi seul, je résolus de ne leur en faire aucune, pour les obliger par là à considérer de temps en temps, d'eux-mêmes et sans violence, si c'était avec quelque bonne raison qu'ils

1. En 1644, sur neuf ou dix maréchaux, il y avait cinq protestants, la Force, Châtillon, Turenne, Gassion, Rantzau.

se privaient volontairement des avantages qui pouvaient leur être communs avec mes autres sujets[1]. » Il fut longtemps fidèle à cette politique peu généreuse mais exempte de violence. Colbert faisait mieux, il protégeait les protestants, comme des sujets utiles et industrieux. Il en employa un grand nombre dans les arts, dans les manufactures, dans la marine. Duquesne, le grand émule de Ruyter, et Van Robais, le grand manufacturier d'Abbeville, étaient protestants[2].



Saint-Cyr (dans son état actuel).

Il avait même proposé à Louis XIV, en 1665, pour historiographe le réformé Perrot d'Ablancourt.

Après le traité de Nimègue les diverses influences qui se disputèrent Louis XIV vieillissant firent entrer le gouverne-

1. Cette conduite semble l'exécution de ce qu'avait demandé l'assemblée du clergé dès 1651. (Cf. *Revue de Paris* du 15 août 1856, p. 272, note.) Cependant, dès 1665, le roi songeait à révoquer l'édit de Nantes. (Voy. une *lettre* de Gui Patin à Spon, 3 mars 1665.)

2. Nous avons encore une lettre de Colbert à l'évêque d'Amiens pour faire cesser certaines tracasseries religieuses dont Van Robais s'était plaint (15 octobre 1661).

dans la voie des rigueurs[1]. Le roi avait alors de vifs
lés avec le saint-siége au sujet de la *régale* et avait
é le clergé de France à prendre parti pour lui par la cé-
déclaration de 1682, que Bossuet rédigea. Il ne voulait
ant pas qu'on doutât de son zèle religieux, et pour en
ir une preuve éclatante qui serait en même temps utile
' autorité, il céda aux longues instances de l'Église re-



Château de Maintenon, vu du parc[2]

ment aux protestants. On leur ôta les garanties que
de Nantes leur assurait, en supprimant les Chambres

me de Maintenon écrivait en 1681 : « Le roi commence à penser sé-
ment à son salut et à celui de ses sujets; si Dieu nous le conserve, il
ra plus qu'une religion dans son royaume. C'est le sentiment de
Louvois, et je le crois là-dessus plus volontiers que M. Colbert, qui
se qu'à ses finances et presque jamais à la religion. »
aintenon est une petite ville du pays Chartrain. Son château a été
tie reconstruit au seizième siècle. Françoise d'Aubigné l'acheta en
moyennant 250 000 livres et en prit le nom. Il appartient encore aux
rs de la marquise. »

mi-parties des parlements de Toulouse, de Grenoble, de Bordeaux, et les libertés que Richelieu et Mazarin leur avaient laissées ; en leur interdisant, successivement, d'être notaires, procureurs, avocats, experts, imprimeurs, libraires, médecins, chirurgiens, même apothicaires, ce qui les obligea, chassés qu'ils étaient des fonctions publiques et des professions libérales, de se jeter dans le commerce et l'industrie, qui furent presque tout entiers dans leurs mains. On défendit aux catholiques, sous peine des galères à vie, d'embrasser le calvinisme, et on permit aux enfants des réformés de renoncer à leur religion, dès l'âge de sept ans; « âge auquel, disait l'édit, ils sont capables de raison et de choix dans une matière aussi importante que celle de leur salut. » A l'appui de cette déclaration, beaucoup d'enfants furent arrachés à leurs familles : c'est pour les jeunes filles nobles, ainsi converties, que le couvent de Saint-Cyr fut fondé par Mme de Maintenon. On multiplia les missions dans les provinces ; on acheta les consciences à prix d'argent. Pellisson, ancien protestant, comme la nouvelle favorite, eut la direction d'une caisse spéciale pour payer ces abjurations. « M. Pellisson fait des prodiges, écrivait Mme de Maintenon (13 nov. 1683). M. Bossuet est plus savant, mais lui est plus persuasif. On n'aurait jamais osé espérer que toutes ces conversions fussent si aisées.» Louvois recourut à des moyens plus persuasifs encore. Il « imagina d'y mêler du militaire ; » il logea des gens de guerre chez les calvinistes. Ces *missionnaires bottés* commirent les plus grands excès. Comme les dragons se distinguèrent par leurs violences, on appela ces exécutions les *dragonnades*.

Le dernier coup fut porté : le 22 octobre 1685, un édit révoqua celui de Nantes. Il supprimait tous les priviléges accordés par Henri IV et Louis XIII ; interdisait aux protestants l'exercice public de leur culte, excepté en Alsace ; ordonnait aux ministres de quitter le royaume dans les quinze jours, et défendait aux autres de les suivre, sous peine des galères et de la confiscation des biens. On arriva à des conséquences monstrueuses : les réformés n'eurent plus d'*état civil* ; leurs mariages, si, à l'aide d'une fraude ou d'un mensonge, ils ne les avaient pas fait consacrer par l'Église catholique, furent regardés comme nuls, leurs enfants comme bâtards. Les biens de quiconque était constaté hérétique furent confisqués. Une part était assurée au dénonciateur. Les protestants ne souffrirent pas seulement dans leurs biens et dans leur

cience ; un grand nombre de ministres furent envoyés au lice, et, pour que l'assistance ne pût entendre leurs der-s exhortations, des tambours, placés au pied de l'écha-, étouffaient le bruit de leurs paroles[1]. Étrange rappro-ent avec l'agonie du petit-fils de Louis XIV !

faut pourtant dire que cette mesure désastreuse et cou-e fut accueillie avec reconnaissance par une grande par-e la nation. Vauban, Saint-Simon, Catinat, quelques rares ts, comprirent seuls l'étendue du mal qu'on venait de au pays. Non-seulement Bossuet et Massillon y applau-it, mais Racine, la Bruyère, même la Fontaine, même de Scudéry, la douce Mme Deshoulières et un persécuté, and Arnauld, même Bussy, l'auteur de l'*Histoire amou- des Gaules*, qui loue cet acte avec une pieuse émotion. de Sévigné, toujours si vive, sans être toujours très-re, au moins pour ceux qui ne sont pas les siens, écri-le 23 octobre 1685 : « Les dragons ont été très-bons ionnaires ; » et, dans une autre lettre : « Rien n'est si , jamais aucun roi n'a fait ni fera rien de plus mémora-» Le vieux chancelier le Tellier, alors mourant, se ra- en signant l'édit pour s'écrier : *Nunc dimitte servum , Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum !* Il ne it pas qu'il signait un des grands malheurs de la France· cent cinquante ou trois cent mille réformés passèrent la ière, dans les dernières années du dix-septième siècle, ré la police de Louis XIV, et portèrent à l'étranger nos les secrets de nos manufactures et la haine du roi. Des nents entiers de calvinistes furent formés en Hollande, ngleterre, en Allemagne ; ceux qui restèrent dans le ume n'attendirent que l'occasion de briser le joug inique esait sur eux. fût-ce au prix d'une guerre civile[2]. Le chal de Schomberg s'expatria. Huyghens, Papin, des pein-

listoire de l'edit de Nantes et de sa révocation*, par Benoît, 1693-95 p. 996 et 1003. *Le P. de la Chaise*, par M. de Chantelauze.

me de la Fayette dit, à la fin de 1688 (*Memoires de la cour de France*, etitot, LXV, p. 45 : « . . . Le dedans du royaume n'inquiète pas moins ... Il y a beaucoup de nouveaux convertis gémissant sous le poids de e.... Ils voient l'événement d'Angleterre et reçoivent chaque jour des de leurs frères réfugiés qui les flattent de se voir délivrés de la ution dans l'année 1689. Quand ils songent que tout le monde est le roi, ils ne doutent point qu'il ne succombe, et il y a bien d'autres ntents dans le royaume qui se joindraient à eux.... » Voyez plus loin olte des *camisards*, et sur toute cette question l'*Histoire des réfugiés tants en France*, par M. Weiss. Voy. aussi *Mémoires d'un protestant nné aux galères sous Louis XIV*.

tres, des sculpteurs, furent expulsés de l'Académie et de la France. Duquesne, chargé de tant de gloire et de quatre-vingts années, fut pressé par Louis XIV d'abjurer : « J'ai rendu pendant soixante ans à César, dit l'héroïque vieillard, ce que je devais à César ; permettez que je rende à Dieu ce que je dois à Dieu. » Il lui fut permis de mourir en France. Nombre de savants, nés le siècle suivant à l'étranger, descendaient des proscrits de Louis XIV.

Ces violences réussirent-elles ? Il y avait, en 1685, un million de calvinistes en France ; il y en a aujourd'hui de quinze à dix-huit cent mille. Et qui pourrait dire ce que cette grande persécution, qui une fois commencée ne s'arrêta plus, valut d'adeptes à la philosophie sceptique du dix-huitième siècle ! Pour le moment, elle causa l'explosion contre la France d'une guerre terrible qui inaugura la période des revers[1].

Révolution d'Angleterre (1688). — La réponse des puissances protestantes à la révocation de l'édit de Nantes fut la révolution d'Angleterre, qui, en 1688, renversa du trône le catholique Jacques II, et y fit monter le calviniste Guillaume III. Souvent en politique on crée soi-même les périls où l'on tombe et les ennemis qui vous précipitent. Deux fois Louis XIV fit la fortune de son plus redoutable adversaire : en 1672, lorsque par une guerre injuste il rendit Guillaume d'Orange nécessaire à la Hollande ; en 1688, lorsque par son étroite alliance avec un roi odieux à ses sujets, il fit la popularité en Angleterre de ce prince mal gracieux, aux rudes dehors, qui parlait difficilement l'anglais et songeait bien plus au continent qu'aux affaires britanniques. La révolution qui lui donna le trône de Jacques II allait plus loin qu'à un changement de personnes royales. Elle substituait chez nos voisins la royauté consentie à la royauté de droit divin, et fondait

1. Louis XIV eut pourtant quelques scrupules. La *Correspondance administrative*, publiée par M. Depping, montre que peu de mois après l'édit de révocation, il en sentit les périls, et, tandis que la plupart des fonctionnaires poussaient aux rigueurs extrêmes, le roi, Seignelay, plus tard Pontchartrain, cherchèrent à en atténuer quelques-uns des plus fâcheux résultats par des mesures non déclarées mais persévérantes. Toutefois, la politique générale resta la même. Quand la France essaya de coloniser la Louisiane, les réfugiés établis au milieu des colons anglais qui les avaient parfaitement accueillis, sollicitèrent de Louis XIV la permission de s'y fixer. Pontchartrain répondit : « Le roi n'a pas expulsé les protestants de son royaume pour en faire une république en Amérique. » La même demande adressée au régent reçut la même réponse, et la Louisiane, faute d'habitants, resta dans nos mains une possession stérile. (*Memoir of the French protestants who settled Oxford Massachusseth. A. D.* 1686, by A. Holmes.)

pour eux le g[illegible]e[illegible]nnel ou *parlementaire*, c'est-à-dire la discussion de[illegible]gran[illegible]intérêts de l'État, le vote des lois et des impôts par les repr[illegible]tants mêmes du pays. Louis XIV avait dit : « L'assujet[illegible]t qui met le souverain dans la nécessité de prendre la loi de[illegible]p[illegible]les est la dernière calamité où puisse tomber un h[illegible]de notre rang. » Un droit nouveau, celui des peuples, se levait donc, dans la société moderne, en face du droit absolu des rois qui depuis deux siècles la régissait et qui venait de trouver en France sa plus glorieuse personnificat[illegible]on. Il n'y a pas à s'étonner de la lutte acharnée qui éclata entre la France et l'Angleterre. Ce sont plus que deux intérêts contraires, ce sont deux droits politiques différents qui ser[illegible]nt aux prises. Au seizième siècle, la France avait défendu le[illegible]testantisme et les libertés générales de l'Europe. Au dix-septième, elle menaçait la conscience des peuples et l'indépendance des États. Le rôle que nous abandonnions, l'Angle[illegible]rre allait s'en saisir ; elle se fera le centre de toutes les coalitions contre la maison de Bourbon, comme la France avait été le centre de la résistance à la maison d'Autriche.

Ce changement politique renversait toutes les conditions de la guerre. Tant que Louis avait neutralisé l'Angleterre en pensionnant ses rois, nous n'avions eu personne à craindre sur le continent ; car appuyés aux Pyrénées, aux Alpes et à la mer, nous faisions face au Rhin et pouvions y combattre des deux mains, sans avoir à regarder par derrière. L'Angleterre s'unissant à nos ennemis, il fallut non-seulement des armées sur l'Escaut, le Rhin et les Alpes, mais aussi des flottes sur l'Océan et dans les mers les plus lointaines. C'est ce double effort qui épuisera la France.

Guerre de la ligue d'Augsbourg (1688-1697).—La coalition déclara la guerre le 5 février 1689. Louis avait à lui opposer 350 000 soldats et 264 vaisseaux ou frégates. Seul contre des princes mal unis entre eux et mal obéis chez eux, il arrêta un plan simple et hardi tout à la fois. L'âme de la coalition était Guillaume d'Orange, stathouder de Hollande et roi d'Angleterre, « le vaillant et habile hérétique, » comme on l'appelait à Vienne, à Madrid et à Rome même. Le renverser, c'était finir la guerre d'un coup : Louis XIV confia une flotte à Jacques II, pour l'aider à remonter sur le trône. L'Espagne et la Savoie étaient les deux États les plus faibles de la ligue : il tourna contre elles la plus grande par-

tie de ses forces. De ce côté il attaquait; sur le Rhin dont il occupait toute la rive gauche jusque près de Coblentz, il garda la défensive, pensant bien que les Turcs, dont nous venions de rompre les négociations avec l'Empereur, donneraient à ce prince assez d'occupation sur le bas Danube, pour que nous n'eussions pas à craindre qu'il portât de grandes forces sur le Rhin. Turenne, Condé et Duquesne étaient morts. Louis trouva pour les remplacer d'habiles capitaines, Luxembourg, Catinat, Boufflers, de Lorges, Tourville. C'était comme la première réserve de la France dans ces luttes terribles qui ont dévoré tant de généraux et tant d'armées.

Tentatives pour rétablir Jacques II; Tourville. – La guerre en faveur de Jacques II fut d'abord heureuse. Une escadre de 13 grands vaisseaux transporta le prince en Irlande, dans cette île catholique comme lui et toujours frémissante sous le joug de l'Angleterre (mai 1689). Des convois de troupes, d'armes, de munitions, partirent du Havre, de Brest, de Rochefort, protégés par Château-Renaud, d'Estrées et Tourville. Les Anglais et les Hollandais essayèrent de leur fermer le passage; Château-Renaud battit une de leurs escadres dans la baie de Bantry; Tourville, avec 78 voiles, attaqua leur flotte sur les côtes de Sussex, à la hauteur de Beachy-Head; 16 vaisseaux ennemis furent coulés ou incendiés à la côte; le reste se réfugia à l'embouchure de la Tamise ou entre les bancs de la Hollande (10 juillet 1690). Cette brillante victoire, qui aurait mérité d'être populaire en France, livra pour quelque temps à Louis XIV l'empire de l'Océan. Mais Jacques II ne sut pas le seconder; il avait perdu un temps précieux au siége de Londonderry. Guillaume III l'attaqua sur la Boyne (11 juillet 1690). Les Irlandais s'enfuirent au premier choc, avec leur roi, et les Français opposèrent seuls quelque résistance. Un régiment de réfugiés calvinistes et le maréchal de Schomberg, qui dirigeait l'armée de Guillaume, contribuèrent surtout à la déroute. Jacques II revint en France.

Louis XIV prépara alors une descente en Angleterre même. 20 000 hommes furent rassemblés entre Cherbourg et la Hougue; 300 navires de transport furent tenus prêts à Brest: Tourville devait les escorter avec 44 vaisseaux qu'il commandait et 30 autres que d'Estrées lui amenait de Toulon. Mais le vent changea, la flotte de la Méditerranée ne put arriver à temps. Louis XIV, habitué à forcer la victoire, et comptant

qu'une partie des capitaines anglais passerait à lui, ordonna à son amiral d'aller chercher l'ennemi, fort de 99 voiles. Ce fut la bataille de la Hougue (29 mai 1692). Quoiqu'il n'y eut point de défection, Tourville tint tête victorieusement pendant dix heures aux Anglo-Hollandais qui, malgré leur nombre, furent plus maltraités que nous. Mais il n'était pas possible de renouveler le lendemain cette héroïque témérité. Tourville aurait fait du moins une glorieuse retraite s'il avait eu un port derrière lui; la digue de Cherbourg n'existait pas. Il fit signal de se retirer sur Brest et Saint-Malo; sept de ses vaisseaux gagnèrent le premier port, le reste de la flotte s'engagea dans le canal que les bas-fonds forment à l'ouest de la côte de Cotentin; 22 franchirent le raz Blanchard et entrèrent à Saint-Malo; mais la marée venant à manquer, les autres furent empêchés de suivre, et 3 s'arrêtèrent à Cherbourg, où les capitaines, ne pouvant les défendre, les brûlèrent; 12 se réfugièrent dans la rade de la Hougue, qui n'était pas mieux préparée pour offrir un abri. Tourville retira les canons, les munitions, les agrès, et, à l'approche des Anglais, fit mettre le feu aux coques de ses navires. L'ennemi ne put se vanter d'en avoir pris un seul. Ce fut le premier coup porté à la marine militaire de la France; mais il n'est pas vrai, comme on l'a dit souvent, que le désastre de la Hougue en ait été le tombeau; car l'année suivante on put opposer aux Anglais et aux Hollandais des flottes égales, sinon supérieures. Toutefois, le rétablissement des Stuarts en Angleterre devenait impossible, et la partie la plus importante du plan conçu par Louis XIV avait échoué.

Guerre défensive sur le Rhin. Incendie du Palatinat (1689). — Dès 1688, le dauphin, alors âgé de vingt-sept ans, était entré en Allemagne avec 80 000 hommes et le maréchal de Duras pour le guider. Le roi lui avait dit avant le départ : « Mon fils, en vous envoyant commander mes armées, je vous donne les occasions de faire connaître votre mérite : allez le montrer à toute l'Europe, afin que, quand je viendrai à mourir, on ne s'aperçoive pas que le roi est mort. » Philippsbourg, Manheim, Worms, Oberwesel avaient été pris en quelques semaines. Le dessein du ministre français n'était pas de les garder; le Palatinat fut de nouveau brûlé, cette fois avec férocité (1689). Spire fut complétement détruit et la ville resta dix ans un monceau de décombres.

Les Français saccagèrent le magnifique château de Heidelberg, surnommé l'Alhambra de l'Allemagne. On jeta dans le Rhin les pierres dont Manheim avait été bâtie ; 100000 habitants, chassés de leur pays par les flammes, allèrent demander vengeance à l'Allemagne. Le roi lui-même eut regret de ces horribles exécutions, et son mécontentement pouvait être le prélude d'une disgrâce, quand Louvois mourut d'une attaque d'apoplexie (juillet 1691). Il fut remplacé par son fils, Barbezieux, qui, avec beaucoup plus de défauts, n'avait aucune de ses qualités [1].

Le duc de Lorges, neveu du grand Turenne et successeur, en 1690, du maréchal de Duras, se contenta de couvrir l'Alsace contre les Impériaux qui, se trouvant comme en un désert dans le Palatinat, ne purent y subsister. La guerre resta défensive sur le Rhin, comme on l'avait voulu : les grands coups furent portés ailleurs.

Guerre en Savoie et en Piémont ; Catinat. — Catinat commandait alors en Italie. Ce général, sans naissance, ne s'était élevé qu'à force de mérite. Comme Vauban, dont il était l'ami, il joignait les vertus civiques aux qualités militaires et, par sa tactique sage et méthodique, rappelait, mais de loin, Turenne. Il avait en tête le duc de Savoie, Victor-Amédée. Pour amener son adversaire à une action décisive avant l'arrivée des troupes allemandes, il dévasta les campagnes du Piémont, fit couper les arbres, arracher les vignes, brûler les villages. Victor-Amédée ne sut pas se contenir devant ces ravages, et livra la bataille de Staffarde près de Saluces (18 août 1690) : il perdit 4000 hommes, tandis que les Français eurent à peine 500 morts. La Savoie, Nice et la plus grande partie du Piémont se trouvèrent en notre pouvoir. Mais un parent du duc, le prince Eugène, dont Louis XIV avait refusé les services et qui était allé les offrir à l'Autriche, arriva avec de

1. Le même système de guerre devait être employé en Amérique contre les colonies anglaises. *Instructions* à M. de Frontenac, gouverneur du Canada, 7 juin 1689. — Voici une autre pièce qui fera juger de la moralité politique de ce temps. Louvois écrit le 14 mars 1675 à M. Descarrières, envoyé du roi à Liége : « Voyez si vous ne pourriez pas feindre qu'on a trouvé dans les papiers du cardinal de Baden quelque lettre du ministre de l'Empereur qui pût, étant repandue dans l'Allemagne et les Pays-Bas, y décrier les affaires de Sa Majesté impériale et de son parti. Il faudrait que cette lettre fût à peu près du style de la cour de Vienne, et remplie de choses qui pourraient rendre sa conduite plus odieuse. Brûlez ceci après que vous l'aurez lu. » C'est le mensonge, la calomnie et le faux en écriture politique.

puissants renforts. Il fallut rentrer en France où les Piémontais nous suivirent : le Dauphiné souffrit de cruelles représailles de l'incendie du Palatinat et des ravages du Piémont (1692). Catinat, cependant, repassa les Alpes ; un second combat s'engagea, vers la Marsaille, à quelques lieues de Staffarde (4 octobre 1693) et fut pour Victor-Amédée aussi malheureux que le premier ; il ne lui restait plus guère que Turin : Catinat l'eût pris, si le ministère n'eût diminué ses troupes ; tout ce qu'il put faire fut de garder ses conquêtes.

Guerre dans les Pays-Bas ; Luxembourg. — Luxembourg était fils posthume de ce comte de Bouteville que Richelieu fit décapiter. Il avait servi d'abord sous le grand Condé, auquel il ressemblait par l'audace et la justesse du coup d'œil[1]. En 1690, il se trouva près de Fleurus en présence du prince de Waldeck. Par une habile et hardie manœuvre, il porte sa droite au delà du ruisseau qui couvrait l'armée ennemie. Le prince, soudainement pris en flanc et tourné, fit un mouvement en arrière ; Luxembourg en profita pour l'aborder vivement au milieu du désordre de cette marche, lui tua 6000 hommes, lui enleva 100 drapeaux, son canon, ses bagages, et 8000 prisonniers. C'est notre première victoire de Fleurus (1er juillet 1690). Maître de la campagne, il investit Mons, capitale du Hainaut. Louis XIV assista au siége. Guillaume, débarrassé de Jacques II, accourut avec 80 000 hommes ; mais ne put empêcher la capitulation de la ville, après neuf jours de tranchées (avril 1691). L'année suivante, Luxem-

1. Il était né en 1628. Sa tante, la princesse de Condé, l'avait donné pour aide de camp au duc d'Enghien, qu'il suivit devant Lérida, à Lens et dans la Fronde. Fait prisonnier au combat de Rethel, il fut emprisonné à Vincennes et n'en sortit que quand Mazarin ouvrit à Condé les portes de sa prison. Il se retira avec le prince chez les Espagnols, prit le maréchal de la Ferté devant Valenciennes, défendit Cambrai contre Turenne, mais fut pris encore à la bataille des Dunes. Rentré en France en 1659, il épousa l'héritière de la maison de Luxembourg, dont il prit le nom et les armes. Il fit la guerre de Flandre et celle de Hollande, où il se signala par une retraite fort admirée, d'Utrecht à Charleroi, du 15 novembre au 6 décembre 1673, sans éprouver aucune perte. Il n'obtint le bâton qu'en 1675, et succéda à Condé dans le commandement de l'armée des Pays-Bas. Il prit Valenciennes et gagna pour le compte du duc d'Orléans la victoire de Cassel (1677). Mais vers ce temps, Luxembourg, qui avait plus les qualités d'un héros que celles d'un sage, se brouilla avec Louvois, qui le perdit dans l'esprit du roi, l'impliqua même dans un procès de sorcellerie et d'empoisonnement, et le fit jeter dans un cachot de six pas et demi de long. Luxembourg resta dix ans en disgrâce ; ce ne fut qu'en 1690 que le roi le renvoya en Flandre en lui disant : « Je vous promets que j'aurai soin que Louvois aille droit. »

bourg assiégea Namur, la pl[illegible]'ays-Bas, au confluent de la Sambre et de[illegible]use, et la prit encore sous les yeux de Louis XIV et de l[illegible]ée ennemie (juin 1692). Ce fut un des grands sièges de [illegible]le. Vauban le conduisit, et cette opération est regardée comme un modèle. Le rival de Vauban, Cohorn, défendait la place, dont il avait élevé une partie des fortifications.

Mais Guillaume, touj[illegible]s vain[illegible]u, ne se lassait jamais : le 3 août 1692, il surprit [illegible]urg à Steinkerque, dans le Hainaut. « Un espion, que le [illegible]néral français avait auprès du roi Guillaume, est décou[illegible] On le force, avant de le faire mourir, d'écrire un faux a[illegible] au maréchal. Sur ce faux avis, Luxembourg prend avec [illegible]on des mesures qui le devaient faire battre. Son armée endormie est attaquée à la pointe du jour : une brigade [illegible]éjà mise en fuite, et le général le sait à peine. Sans un [illegible]es de diligence et de bravoure, tout était perdu. Luxem[illegible]urg était malade : le danger lui rendit ses forces; il fallait des prodiges pour n'être pas vaincu, et il en fit. Changer de terrain, donner un champ de bataille à son armée qui n[illegible]ait point, rétablir la droite tout en désordre, rallier [illegible] ses troupes, fut l'ouvrage de moins de deux heur[illegible] a[illegible] dans son armée Philippe d'Orléans, alors duc de [illegible]rtres, depuis régent du royaume, qui n'avait pas alors quinze a[illegible] Il ne pouvait être utile pour un coup décisif; mais c'était be[illegible]coup pour animer les soldats, qu'un petit-fils de France, [illegible]core enfant, chargeant avec la maison du roi, blessé dans le combat, et revenant encore à la charge malgré sa blessure. Un petit-fils et un petit-neveu du grand Condé, Louis de Bour[illegible]on et le prince de Conti, et un petit-fils de Henri IV, le duc de Vendôme, y servaient aussi. Appelés par la voix publique au commandement des armées, ils désiraient passion[illegible]nt cette gloire; mais ils n'y parvinrent jamais, parce que [illegible]s, qui connaissait leur ambition comme leur mérite, se sou[illegible]nait toujours que le prince de Condé lui avait fait la guerre.

« Il fallut que tous ces princes se missent à la tête de la maison du roi, pour chasser un corps d'Anglais qui gardait un poste avantageux, dont le succès de la bataille dépendait. Le carnage fut grand : les Fr[illegible]ais l'emportèrent enfin. Le régiment de Champagne défit les gardes du roi Guillaume; et quand les Anglais furent vaincus, il [illegible] le reste cédât. Boufflers, depuis maréchal de France, ac[illegible]rait dans ce

moment de quelques lieues du champ de bataille avec des dragons et acheva la victoire.

« Guillaume, ayant perdu environ 7000 hommes, se retira avec autant d'ordre qu'il avait attaqué. La victoire due à la valeur de tous ces jeunes princes et de la plus florissante noblesse du royaume, fit à la cour, à Paris et dans les provinces, un effet qu'aucune bataille gagnée n'avait fait encore. M. le Duc, le prince de Conti, M. de Vendôme et leurs amis trouvaient, en s'en retournant, les chemins bordés de peuple. Les acclamations et la joie allaient jusqu'à la démence. Les hommes portaient alors des cravates de dentelle, qu'on arrangeait avec assez de peine et de temps. Les princes s'étant habillés avec précipitation pour le combat, avaient passé négligemment ces cravates autour du cou : les femmes portèrent des ornements faits sur ce modèle ; on les appela des steinkerques. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*)

L'année suivante, Louis XIV eut une belle occasion de conquérir peut-être les Pays-Bas et la paix. Guillaume d'Orange s'aventura près de Louvain avec 50 000 hommes seulement. Louis était dans le voisinage avec plus de 100 000; toute l'armée comptait qu'un grand coup allait être frappé, mais on représenta au roi qu'il ne pouvait commettre sa personne aux hasards d'une bataille, et malgré Luxembourg qui se jeta, dit-on, à ses genoux, il déclara la campagne finie et retourna à Versailles. Mais de ce jour il ne parut plus aux armées. Sa réputation en souffrit beaucoup à l'étranger; de mordantes satires paraphrasèrent les vers fameux de Boileau :

> Louis les animant du feu de son courage,
> Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.

Ce n'était pourtant pas le courage personnel qui lui manquait. Sa tenue au camp était convenable : point d'élan, point non plus de timidité : il s'exposait suffisamment. Au siége de Namur, si l'on en croit Dangeau, des hommes furent blessés derrière lui.

Les victoires de Fleurus et de Steinkerque avaient livré à Luxembourg le Hainaut et la province de Namur : il pénétra dans le Brabant méridional; mais il rencontra encore devant lui Guillaume III, fortement retranché au village de Nerwinden, entre Liége et Louvain (29 juillet 1693). Peu de journées furent plus meurtrières ; Nerwinden fut emporté à deux

reprises par l'infanterie, qui, pour la première fois, chargea résolûment à la baïonnette : exemple que les régiments de Catinat suivirent deux mois après, à la Marsaille. Pendant quatre heures notre cavalerie resta sous le feu plongeant de 80 pièces de canon, et Guillaume, ne la voyant remuer que pour serrer les rangs à mesure que les files étaient emportées, s'écriait d'admiration et de dépit : « O l'insolente nation ! » Il y eut environ 20 000 morts, dont 12 000 du côté des alliés. « On pouvait peut-être, après ce succès, marcher sur Bruxelles et dicter la paix, on se contenta d'assiéger et de prendre Charleroi ; il est vrai que là nous tenions l'importante ligne de la Sambre, d'où une armée française domine les Pays-Bas et rend fort dangereuse toute tentative faite par l'ennemi contre la Flandre ou l'Artois.

La victoire de Nerwinden fut le dernier triomphe de Luxembourg, le *tapissier de Notre-Dame*, comme l'appelait le prince de Conti à cause des nombreux drapeaux dont il avait décoré cette métropole. La campagne suivante ne fut marquée par aucun incident, et il mourut au mois de janvier 1695. Son successeur, le duc de Villeroi, ne sut rien faire de considérable, avec une armée de plus de 80 000 hommes ; il n'empêcha même pas le prince d'Orange de reprendre Namur (août 1695). Mais, en Espagne, Vendôme entra dans Barcelone (août 1695) après un siége mémorable et une victoire sur l'armée de secours. L'année 1695 se passa sans événements militaires. Les alliés détruisirent nos magasins réunis à Givet, et les deux armées des Pays-Bas, tout occupées de vivre, ce qui leur était difficile, ne songèrent pas à attaquer.

Sur mer, Tourville avait vengé, en 1693, le désastre de la Hougue par une victoire dans la baie de Lagos, près du cap Saint-Vincent. Les années suivantes, les grands armements furent suspendus, parce que Seignelay était mort ; mais des corsaires dont le nom est resté populaire, Jean-Bart, Duguay-Trouin, Pointis, Nesmond, désolèrent le commerce des Anglais et des Hollandais, qui, pour se venger, tentèrent des débarquements sur nos côtes et lancèrent des machines infernales contre Saint-Malo, le Havre, Dieppe, Calais, Dunkerque [1]. Vaines et ruineuses menaces qui n'aboutirent

1. Les seuls corsaires de Dunkerque vendirent dans cette guerre pour plus de 22 millions de livres de prises faites sur les Anglais et les Hollan-

« qu'à casser des vitres avec des guinées. » Dieppe seule en souffrit. En Amérique, le comte de Frontenac défendit bravement le Canada en prenant de tous côtés l'offensive, quoique la province n'eût que onze à douze mille habitants, et que les colonies anglaises en eussent dix fois davantage. La baie d'Hudson et presque toute l'île de Terre-Neuve furent conquises.

Traité de Ryswick (1697). — Cependant la guerre languissait; tout le monde était épuisé. Une tentative d'assassinat contre Guillaume, qui devait être suivie d'une invasion française, ayant échoué, Louis proposa la paix. Charles II était près de mourir, cette fois pour tout de bon ; il ne laissait pas d'enfant, et la succession d'Espagne allait enfin s'ouvrir. Il importait au roi de dissoudre la coalition européenne avant ce grand événement. Il montra une modération inaccoutumée ; il détacha d'abord de la ligue le duc de Savoie (1696), lui rendit toutes ses villes, même Pignerol, et lui proposa le mariage de sa fille avec le jeune duc de Bourgogne, fils du grand dauphin. En échange, le duc devait assurer la neutralité de l'Italie et au besoin joindre ses forces à celles de la France. La défection de Victor-Amédée décida les autres, et la paix fut signée à Ryswick, près de la Haye (octobre 1697). Louis XIV reconnut Guillaume III pour souverain légitime d'Angleterre et d'Irlande. Il rendit ses nouvelles conquêtes, dans les Pays-Bas, dans l'Empire et en Espagne, à l'exception de Strasbourg, de Landau, de Longwy et de Sarrelouis, qu'il avait fait bâtir en 1680 pour défendre la vallée de la Sarre. Il permit aux Hollandais de tenir garnison dans les places les plus importantes de la Flandre, que les Espagnols ne semblaient pas capables de défendre contre lui. Il restitua la Lorraine, que la France occupait militairement depuis soixante années. Le tarif de 1667, si onéreux pour les Hollandais, avait été aboli au traité de Nimègue; le droit de cinquante sous par tonneau le fut en 1697 ; de sorte qu'après avoir été ruiné par les impôts durant la guerre, le pays l'était par les traités quand venait la paix ; c'était le complet abandon de la politique commerciale de Colbert. Ces concessions, dont quelques-unes coûtèrent beaucoup à l'or-

dais, et dans la suivante pour plus de 30 millions. C'est plus de 100 millions de francs d'aujourd'hui que la ville gagna, mais le double et le triple que l'ennemi perdit.

gueil du grand roi, furent vivement blâmées : mais Louis espérait réparer la perte de quelques villes par l'acquisition d'un empire. En Amérique, le traité lui laissait toute la baie d'Hudson et la moitié de Terre-Neuve.

Avénement d'un prince français au trône d'Espagne [1] (1700). — Charles II languit encore trois années. A qui allait revenir son immense héritage? Les deux maisons de France et d'Autriche, alliées depuis un siècle par des mariages à celle d'Espagne, y prétendaient l'une et l'autre[2]. Louis XIV ou Léopold régnant à Madrid, c'était une éventualité alarmante pour les puissances maritimes, la Hollande et l'Angleterre; c'était la destruction de l'équilibre européen. Alors Guillaume III proposa au cabinet de Versailles de partager à l'avance cette succession, qui n'était pas encore ouverte. Il y eut deux traités signés à la Haye. Le premier (1698) assignant la monarchie espagnole à un prince de Bavière, le Milanais à l'archiduc Charles, second fils de l'Empereur, les Deux-Siciles, quelques ports Toscans et le Guipuscoa au grand dauphin, avantages dérisoires ou dangereux. La maison royale y gagnait une couronne, mais la France eût été certainement entraînée, après cette acquisition, à courir encore les aventures au delà des monts. Un second traité, après la mort du prince électoral de Bavière, donna l'Espagne à l'archiduc, et n'augmenta la part de la France que de la Lorraine, province qui, au premier coup de canon, tombait en notre pouvoir (1700). Ce n'était pas une compensation au danger de voir un Autrichien régner à Bruxelles et à Madrid[3].

1. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne.*

2. Louis XIV et l'empereur Léopold, tous deux fils d'une infante d'Espagne, avaient tous deux aussi épousé une infante. Mais Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, entrées dans la maison de France, étaient les aînées de Marie-Anne et de Marguerite-Thérèse, entrées dans la maison d'Autriche. Les fils et les petits-fils de Louis XIV avaient donc des droits supérieurs à ceux de Léopold, fils de Marie-Anne, et à ceux du prince électoral de Bavière, Ferdinand-Joseph, petit-fils de Marguerite-Thérèse. Léopold objectait la renonciation de Marie-Thérèse. Mais les cortès espagnoles n'avaient point été appelées à la sanctionner, et elle était nulle à un autre point de vue, la dot de l'infante n'ayant pas été payée.

3. Ce qui eût rendu ces avantages moins dérisoires, c'eût été le succès des négociations entreprises à la suite de ces traités. Louis XIV demandait au duc de Lorraine d'échanger son duché contre le Milanais et au duc de Savoie, la Savoie et le Piémont contre les Deux-Siciles, Guillaume III consentait à ce que le dauphin eût la Savoie et la Sicile; le duc de Savoie, le Piémont et Milan; le duc de Lorraine, le royaume de Naples. (*Lettres of William III and Louis XIV, and of their ministers.* London, 1848, 2 vol. in-8.)

Ces traités, mauvais pour la France, n'eurent heureusement aucune suite. Le roi moribond avait été profondément irrité de ce démembrement de la monarchie proposé de son vivant et sans le consulter. Pour maintenir l'intégrité de ses États, il lui fallait tout donner à la France ou à l'Autriche. L'Autriche fut mal servie par son ambassadeur à Madrid ; la France le fut bien par le marquis d'Harcourt, son ministre



Salle du Conseil à Versailles.

auprès de Charles II ; et ce prince appela au trône, par son dernier testament, Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin ; à son défaut ou sur son refus, le duc de Berry, son frère; en dernier lieu, l'archiduc Charles (2 novembre 1700). Vingt-huit jours après il mourut. Il avait espéré sauver l'intégrité de la monarchie en intéressant Louis XIV à la défendre.

Louis XIV devait-il accepter le testament, ou s'en tenir au dernier traité de la Haye? Un conseil extraordinaire fut assemblé : quatre personnes seulement y assistèrent avec le

roi, le dauphin, le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France, le chancelier de Pontchartrain et le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères. Celui-ci était un neveu du grand Colbert, fort habile et honnête; il reste de lui un mot qui mérite d'être cité à sa louange, mais non à celle de ses contemporains : « Le meilleur moyen de tromper les cours, c'est de dire toujours la vérité. » Les avis furent partagés; mais Torcy fit remarquer avec raison que le refus de la France ferait passer cette succession à l'Autriche, que le dernier traité ne nous assurait que des avantages illusoires ou sans importance, que, d'ailleurs, l'Empereur ne l'accepterait pas, et qu'on aurait la guerre, quelque décision qu'on prît. « Mieux vaut la faire, ajouta-t-il, pour le tout que pour une partie. » Louis XIV demeura silencieux, et pendant trois jours on ignora sa résolution. Il l'annonça enfin en ces termes au duc d'Anjou : « Monsieur, le roi d'Espagne vous a fait roi. Les grands vous demandent, les peuples vous souhaitent, et moi j'y consens. Songez seulement que vous êtes prince de France. » Il le présenta ensuite à sa cour en disant : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. » (6 novembre 1700.) Quelques semaines après, Philippe V partait pour Madrid. « Ainsi, dit Saint-Simon, le dix-huitième siècle s'ouvrait, pour la maison de France, par un comble de gloire et de prospérité inouïes[1]. »

Troisième coalition contre la France (1701-1713), grande ligue de la Haye. — Alors, comme aujourd'hui, la France avait deux grands intérêts. Le premier, c'était que l'Espagne lui fût amie, afin qu'assurée de la paix sur sa frontière du sud, elle pût porter, au besoin, toutes ses forces au nord-est, où elle est plus vulnérable. Le second, c'était que la frontière du nord-est s'éloignât de Paris et que les Pays-Bas fussent au moins dans notre alliance. Le premier point semblait gagné par l'avénement au trône de Charles-Quint d'un Bourbon, que les Espagnols accueillaient avec enthousiasme et que les autres États reconnais-

1. Quant au mot : « Il n'y a plus de Pyrénées, » en voici l'histoire. L'ambassadeur d'Espagne dit ces paroles rapportées par Dangeau : « Le voyage devient aisé, et présentement les Pyrénées sont fondues, » que le *Mercure* du lendemain (nov. 1700, p. 237) traduisit en celles-ci : « Quelle joie, il n'y a plus de Pyrénées, elles sont abîmées, et nous ne sommes plus qu'un. » Du reste, ce mot exprimait bien la situation et le but de Louis XIV; s'il ne s'est pas trouvé sur les lèvres du roi, il était dans la pensée de tous.

saient. L'Empereur protestait et armait; mais seul il ne pourrait rien.

Le second but était plus difficile à atteindre, car ni l'Angleterre ni la Hollande ne voulaient voir les Français aux bouches de l'Escaut. Pour y arriver, il fallait beaucoup de ménagements et de prudence. Le roi, malheureusement, démasqua trop vite ses desseins et brava l'Europe comme à plaisir. Malgré les clauses formelles du testament de Charles II, il n'exigea pas de Philippe V une renonciation au trône de France; et, par des lettres patentes, données en décembre 1700, il lui conserva son rang d'hérédité entre le duc de Bourgogne et le duc de Berry : c'était rendre possible la réunion des deux monarchies, et montrer au monde effrayé la France et l'Espagne gouvernées un jour par le même roi, ce qui n'eût été bon ni pour l'une ni pour l'autre, et moins encore pour l'Europe. Un peu plus tard, il chassa les Hollandais des places qu'ils occupaient dans les Pays-Bas en vertu du traité de Ryswick, et les y remplaça par des garnisons françaises. Enfin, à la mort de Jacques II, il continua au prince de Galles, son fils, le titre de roi d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, malgré les avis de tous ses ministres. Cette insulte faite au peuple anglais et à Guillaume III rendit la guerre inévitable.

Une troisième coalition se forma : ce fut la *grande ligue* de la Haye (septembre 1701), où entrèrent l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, l'Empire, et un peu plus tard le Portugal, devenu l'ennemi de la France, depuis qu'un prince français était roi d'Espagne, depuis aussi que nos ports avaient été fermés à ses produits. Il ne resta d'autres alliés à Louis XIV dans toute l'Europe, que l'électeur de Bavière, à qui les Pays-Bas étaient secrètement promis, et les ducs de Modène et de Savoie, qui changeront bientôt de parti. L'Espagne était avec nous, mais, n'ayant ni soldats, ni argent, ni vaisseaux, « c'était un corps sans âme, dit Torcy, que la France devait alimenter et soutenir à ses dépens. »

Guillaume III vit à peine commencer cette guerre : il mourut au mois de mars 1702, mais sa politique lui survécut, parce qu'elle était nationale. Sous sa belle-sœur, Anne Stuart protestante, quoique fille de Jacques II, l'Angleterre continua à défendre ses libertés politiques et religieuses menacées par le roi que Louis XIV voulait lui imposer, et sa fortune com-

merciale menacée par l'empire de la maison de Bourbon sur tant d'États et sur tant de mers.

Marlborough ; le prince Eugène ; Heinsius. — Trois hommes que leur haine contre la France a rendus célèbres, Heinsius, Marlborough et le prince Eugène, remplacèrent par leur étroite union le chef que la ligue venait de perdre. Heinsius était grand pensionnaire de Hollande, et il dirigea la république avec l'autorité d'un monarque, quand le stathoudérat eut été aboli, après la mort de Guillaume. Churchill, duc de Marlborough, avait fait ses premières armes sous Turenne. Il gouvernait la reine Anne par sa femme, le parlement par ses amis, le ministère par son gendre Sunderland, secrétaire d'Etat de la guerre, et par le grand trésorier Godolphin, beau-père d'une de ses filles. Le prince Eugène, né en France vers 1663, d'un comte de Soissons et d'une nièce de Mazarin, cette Olympe Mancini que Louis XIV avait un moment distinguée, appartenait à la maison de Savoie. Destiné à la carrière ecclésiastique, il préféra le métier des armes ; et, à dix-neuf ans, demanda un régiment à Louis XIV, qui refusa de faire un colonel de l'*abbé de Savoie*. L'Autriche l'accueillit mieux et l'envoya combattre en Italie contre Catinat. Après la paix de Ryswick, il résista aux Turcs, qui avaient envahi la Hongrie, et remporta sur eux, à Zenta, une victoire signalée qui le plaça, dans l'opinion des contemporains, à côté du sauveur de Vienne, Sobieski (1697). Nommé alors président du conseil de guerre, préparant comme ministre les expéditions qu'il devait faire comme général, il eut une influence décisive sur les événements qui vont suivre. Par sa bonne entente avec Marlborough, il allait donner à la coalition européenne ce qui lui avait toujours manqué, l'union.

Situation de la France. — Pour triompher de si formidables adversaires, il eût fallu à la France les grands hommes de la génération précédente. Mais Louis les avait usés, et, dans l'atmosphère alourdie de Versailles, il n'en était pas né qui pussent les remplacer. Ainsi qu'une terre qui a trop produit, la France commençait à s'épuiser, les soldats allaient lui faire défaut, comme les généraux et les ministres. L'incapable Chamillard, créature de Mme de Maintenon, succombait sous le double fardeau des finances et de la guerre, qu'avaient eu peine à porter séparément deux hommes éminents, Colbert et Louvois. Le roi se promettait bien de le diriger

lui-même, et jamais, en effet, il ne montra plus d'activité, arrêtant les plans, et en réglant l'exécution du fond de son cabinet. Mais ce fut un autre mal. Dans cette vie retirée, il ne connaissait plus si bien les hommes et les choses. « Les généraux, dit Voltaire, furent gênés par des ordres précis, comme des ambassadeurs qui ne devaient pas s'écarter de leurs instructions. Si le général voulait faire quelque grande entreprise, il fallait qu'il en demandât la permission par un courrier qui trouvait, à son retour, ou l'occasion manquée ou le général battu. » Cependant quelques-uns des chefs que la France avait encore, Villars, Catinat, Boufflers, Vendôme, méritaient plus de confiance et plus de liberté. Il est vrai que les Villeroi, les Tallard, les Marsin, les la Feuillade, avaient besoin de conseils et de guides; mais ce ne fut pas en tenant ces généraux à la lisière qu'on les empêcha d'infliger à nos armes d'irréparables désastres.

Premières campagnes en Allemagne, en Italie et dans les Pays-Bas (1701-1704). — Dans la pensée de Louis XIV, la guerre devait être défensive sur tous les points, excepté en Allemagne où l'électeur de Bavière appelait les Français. Boufflers fut envoyé aux Pays-Bas pour tenir tête à Marlborough, qui commandait l'armée anglo-batave ; Catinat en Italie pour fermer l'entrée du Milanais au prince Eugène et aux Impériaux; Villars en Allemagne pour se joindre à l'électeur et marcher sur Vienne.

Pendant trois années (1701 à 1704) les succès se balancèrent. Cependant Marlbourough pénétra, en 1702, dans les Pays-Bas, malgré Boufflers qui, ayant affaire à deux armées, ne sut pas manœuvrer entre elles et abandonna sans combat les places de la Meuse jusqu'à Namur; du moins, il sauva Anvers l'année suivante par la victoire d'Eckeren sur les Hollandais. En 1701, le prince Eugène descendit de même dans la Lombardie malgré Catinat, qui avait des forces supérieures, mais qui, mal obéi, trahi peut-être par quelques officiers espagnols, ne l'empêcha pas de déboucher du Tyrol. Eugène menaça toute la ligne de l'Adige et franchit ce fleuve sans résistance à Castelbaldo, dans la plaine, tandis que Catinat l'attendait à Rivoli, dans les montagnes. Il força, au combat de Carpi (9 juillet), le passage du canal Blanc, où Catinat eût pu encore l'arrêter, et le maréchal, troublé par des manœuvres aussi hardies que savantes, se retira derrière le Mincio, plus loin encore derrière l'Oglio, ce qui ouvrait le

Milanais aux ennemis. La [illegible] nna son armée à Villeroi[1].

Villeroi; défaite [illegible] i (1701); surprise de Crémone (1702). — [illegible] gé de Mme de Maintenon était un bon courtisan, mais un détestable général. Dès son arrivée, il voulut prendre l'[illegible]ive. Catinat, qui avait consenti à servir sous lui, [illegible] des objections: « Je n'ai pas qualité d'être circonspect, » [illegible] dit Villeroi. Cette impertinence fut bien vite punie. Il [illegible]ssa l'Oglio, espérant surprendre Eugène à Chiari, [illegible] duc de Savoie avertissait les Impériaux de tous nos [illegible]ents. Villeroi, surpris lui-même, fut battu (septembre 1701).

Cependant l'ennemi ne pou[illegible]t s'avancer plus loin tant qu'il n'aurait pas la forte ville de Mantoue. Villeroi laissa le comte de Tessé y faire une très-belle défense, et prit ses quartiers d'hiver dans C[illegible]. Un jour qu'il y dormait en pleine sécurité, il est re[illegible] par des décharges précipitées; il se lève à la hâte, [illegible] de son logis et tombe dans un escadron d'Autrichiens. [illegible]t Eugène qui, au cœur de l'hiver, avait tenté un coup de main sur Crémone. Il aurait réussi sans un régiment qui, dès quatre heures du matin, s'était réuni pour une revue de son colonel. L'ennemi, arrivé au milieu de la ville, fut re[illegible]té hors des portes, mais il emmena le maréchal (février 1702)[2]. Vendôme le remplaça.

1. Catinat (1637-1712) était fils d'un conseiller au parlement. Il fut d'abord avocat; mais ayant perdu une cause qu'il croyait juste, il quitta le barreau pour les armes. Il se fit remarquer au siége de Lille, en 1667, et y gagna une lieutenance; mais il ne fut lieutenant général qu'en 1689, quoiqu'il se fût distingué à chaque campagne. Après Senef, où il fut grièvement blessé, Condé lui écrivit: « Personne ne prend plus que moi d'intérêt à votre blessure: il y a si peu de gens comme vous, qu'on perd trop quand on les perd. » Ce ne fut qu'après la victoire de la Marsaille qu'il obtint le bâton de maréchal. Au retour le roi l'entretint longuement et finit par lui dire: « C'est assez parler de mes affaires; comment vont les vôtres? — Fort bien, Sire, grâce aux bontés de Votre Majesté. — Voilà, reprit le roi en se tournant vers les courtisans, le seul homme de mon royaume qui m'ait tenu un pareil langage. » Catinat, calme, réfléchi et l'ami des soldats, avait reçu d'eux le surnom de *père la Pensée.* Sa réputation militaire a peut-être été surfaite, la bonté de son caractère ne l'a point été. Il consentit, après avoir perdu son commandement, à servir sous les ordres de Villeroi et écrivait à ses amis: « Je me mettrai jusqu'au cou pour l'aider. » Mme de Maintenon contribua à sa disgrâce. « Il ne servira plus, disait-elle; le roi n'aime pas à confier le soin de ses affaires à ceux qui n'aiment pas Dieu. » Catinat, en effet, n'aimait pas Dieu comme on l'aimait à Versailles. Il mourut dans une très-modeste retraite à Saint-Gratien, aux portes de Paris.

2. On chanta, à la cour, à Paris et dans l'armée:

Français, rendez grâce à Bellone;
Votre bonheur est sans égal;
Vous avez conservé Crémon
Et perdu votre général.

istoires de Vendôme à Luzzara, de Villars à dlingen et à Hœchstædt, de Tallard à Spire 2-1703). — C'était un singulier général que ce petit-le Henri IV, de mœurs plus qu'équivoques et qui ne se t souvent qu'à quatre heures de l'après-midi. Mais sur amp de bataille, il retrouvait ce coup d'œil, cette vivace feu, qui rappelaient Luxembourg et Condé : souvent ris, jamais battu, il fit pendant deux années une guerre euse contre les Impériaux. Il les força d'abord de se er derrière le Mincio, ce qui délivra Mantoue; puis, par marche rapide, il alla enlever, sur la rive droite du Pô, s magasins à Luzzara (1702) et put alors s'approcher du l. A ce moment, les sourdes trahisons du duc de Savoie angèrent en une défection ouverte, les Bourbons ayant sé, bien mal à propos, de lui céder le Milanais en échange Savoie (1703). Il fallut que Vendôme se tournât contre our assurer ses communications avec la France. Il s'empa de la plus grande partie du Piémont, et menaça Turin; il ne menaça plus l'Autriche.

me succès en Allemagne. Catinat appelé sur le Rhin avait pas rétabli sa réputation compromise en Italie. ait laissé le prince de Bade passer le fleuve, prendre au, qui avait supporté 84 jours de tranchée ouverte, embourg et Haguenau. Une diversion de l'électeur de ère rappela les Impériaux en Allemagne. Catinat, pressé s y suivre, ne l'osa; mais un de ses lieutenants, Villars, . Il attaqua la prince de Bade dans la Forêt Noire, près riedlingen, et gagna son bâton de maréchal sur le p de bataille (octobre 1702). L'an d'après, il repoussa ince de Bade sur les lignes de Stollhoffen, laissa Tallard l'y surveiller et alla rejoindre l'électeur de Bavière, enait de son côté de battre les Autrichiens (mai 1703). hemin de Vienne était ouvert; Villars voulait y courir nner la main aux Hongrois révoltés; le prince Eugène a plus tard que, si l'armée eût marché en avant, la paix faite, et glorieusement pour la France. Une autre marre, que Bonaparte et Moreau tentèrent plus tard, fut tée et faillit réussir. Les Franco-Bavarois entrèrent Inspruck, tandis que Vendôme bombardait Trente. leux armées allaient se tendre la main par-dessus les . La défection du duc de Savoie rappela Vendôme du l, et deux armées impériales menaçant Munich forcè-

rent l'électeur et Villars à [illegible] ck. Ils s'en vengèrent sur le comte [illegible] mplétement battu dans les plaines d'H[illegible] lt (septembre 1703). Deux mois plus tard, les Impériaux [illegible] ouvaient encore auprès de Spire une sanglante défaite qui [illegible] ndit Landau à la France. Le vainqueur était Tallard. Il [illegible] vit au roi : « Sire, votre armée a pris plus d'étendards et [illegible] drapeaux qu'elle n'a perdu de simples soldats. »

Les camisards. — C[illegible] vi[illegible] re fut le terme des succès de la France. Villars, [illegible] pouvant s'entendre avec l'électeur, demanda son rappel. L[illegible] XIV l'envoya contre les protestants révoltés des Cé[illegible] n [illegible] *amisards*. Ces malheureux venaient de voir le pape [illegible] IX renouveler contre eux la prédication d'une cro[illegible] e [illegible] e du 1er mai 1703). Égarés par la terreur, ils acceptèrent [illegible] secours de l'Angleterre et du duc de Savoie, qui s'empres[illegible] ent de nourrir la guerre civile au cœur de la France, et, c[illegible] me ils avaient été cruellement traités, ils se vengeaient a[illegible] eur tour par des cruautés. Villars prit à cœur de sau[illegible] a province et de ramener ces hommes exaspérés. « [illegible] t disait-il, des Français, très-braves et très-forts, [illegible] lités à considérer. » Il usa de rigueur contre ceux qui s'o[illegible] inèrent à combattre, d'indulgence pour ceux qui [illegible] à sa parole. Il gagna un de leurs chefs, Cavalier, et [illegible] c[illegible] pagne rétablit à peu près la paix dans ces provinces. [illegible] is [illegible] t mille personnes avaient péri dans [illegible] e horrible gue[illegible] et pendant ce temps Marsin perdait l'Al[illegible].

Bataille d[illegible] ou [illegible] e Blenheim ; perte de l'Allemagne (1704). — [illegible] rough et le prince Eugène avaient conçu un plan habile et hardi pour sauver l'Autriche découverte par la prise de Passau en janvier 1704. L'un avait quitté l'Italie, où le duc de Savoie occupait Vendôme ; l'autre accourut de F[illegible] andre, où Villeroi ne sut pas le retenir, et ils se réunirent en Bavière. Tallard et Marsin avaient rejoint l'électeur. Les deux maréchaux avaient 56 000 combattants contre 50 000. Ils crurent que l'ennemi reculait et l'allèrent chercher sur la rive gauche du Danube ; ils le rencontrèrent près de Hœchstædt. Leurs dispositions furent inhabiles. Ils formèrent de leurs troupes comme deux armées distinc[illegible] Marlborough perça aisément entre elles, accula au [illegible] uve l'aile droite coupée du centre et prit Tallard. [illegible] repassa en toute hâte le Da-

nube, oubliant dans le village de Blenheim un corps tout entier qui n'avait point combattu et qui fut obligé de se rendre. Ce désastre nous coûtait 12 000 morts ou blessés, 14 000 prisonniers, tout le canon, presque tous les étendards, et près de 100 lieues de pays. En moins d'un mois, la Bavière fut soumise; l'électeur qui s'était flatté d'entrer dans Vienne, s'enfuit à Bruxelles, et les Impériaux reparurent sur le Rhin. Il fallut rappeler Villars pour sauver l'Alsace. Le maréchal, qui ne regarda jamais la modestie comme une vertu nécessaire, dit au roi : « Servez-vous de moi, car je suis le seul général de l'Europe dont le bonheur à la guerre n'ait jamais été altéré. Dieu me conserve cette fortune pour le service de Votre Majesté! »

Batailles de Ramillies et de Turin (1706), perte de l'Italie et des Pays-Bas. — L'Empire était délivré; Eugène et Marlborough se séparèrent, pour retourner l'un en Italie, l'autre dans les Pays-Bas. Le plan de la coalition européenne se développait avec une suite admirable, sous la direction de ces deux grands généraux. Ils voulaient conquérir toutes les provinces extérieures de la monarchie espagnole, avant d'attaquer la France elle-même.

Marlborough fut facilement vainqueur : il avait encore à combattre l'incapable Villeroi. Il pénétra jusqu'au cœur du Brabant, et arriva près de la Méhaigne, où le maréchal avait campé son armée. Villeroi avait son centre à Ramillies, village devenu tristement fameux, et tout près d'un autre plus fameux encore, Waterloo. Il eût pu éviter la bataille; mais il avait à cœur de rétablir sa réputation, il prit toutes les dispositions nécessaires pour se faire battre. Il plaça les recrues mal exercées au centre, il laissa les bagages entre les lignes de son armée; il posta sa gauche derrière un marais, comme s'il eût voulu l'empêcher d'aller à l'ennemi. Marlborough eut vite reconnu ses fautes. Les Français ne pouvaient venir attaquer sa droite : il la dégarnit et fond sur Ramillies avec un nombre supérieur. Gassion, lieutenant général, qui voit ce mouvement, crie au maréchal « Vous êtes perdu si vous ne changez pas votre ordre de bataille. Dégarnissez votre gauche, faites rapprocher vos lignes davantage. Si vous tardez un moment, il n'y a plus de ressource. » Villeroi n'en fit rien. La maison du roi, enfoncée à notre droite, découvrit le centre qui, pris de flanc et à revers, se mit à la débandade (mai 1706). Quand Villeroi reparut à la cour, le roi se con-

tenta de lui dire : « *Monsieur le Maréchal, on n'est plus heureux à notre âge.* »

La perte de la plus grande partie des Pays-Bas fut le résultat de cette défaite qui nous coûtait 5000 morts ou blessés et 15 000 prisonniers. Marlborough entra à Anvers, à Bruxelles, à Ostende, et Louis XIV fut obligé, pour arrêter ses progrès, de rappeler le duc de Vendôme d'Italie, où, après avoir rejeté les Impériaux derrière l'Adige par les victoires de Cassano, sur l'Adda (août 1705), et de Calcinato, près de la Chiese (avril 1706), il couvrait le siége de Turin, que dirigeait le duc de la Feuillade. Celui-ci était un second Villeroi ; il n'avait d'autre mérite que d'être gendre de Chamillard. Turin pris, l'Italie était à la maison de Bourbon. On avait fait d'immenses préparatifs pour le prendre. Vauban, chargé d'années et de gloire, offrit d'aller au siége sans commandement, « en mettant son bâton de maréchal derrière la porte. » « J'espère prendre Turin à la Cohorn, » répondit la Feuillade. Cela valait l'impertinence de Villeroi et eut les mêmes suites. Pendant que Vendôme court en Flandre, Eugène, délivré de son redoutable adversaire, forme le hardi projet d'aller secourir Turin en remontant la rive droite du Pô. Il fallait qu'il traversât quinze rivières, qu'il battît ou évitât l'armée d'observation, qu'il vainquît l'armée de siége, et tout cela avec des troupes fatiguées et inférieures en nombre. S'il y avait eu un homme de tête dans le camp français, Eugène était perdu ; mais c'était Marsin, le vaincu d'Hœchstædt, qu'on avait chargé du commandement de l'armée d'Italie. Déjà Vendôme, à la veille de son départ, avait souffert par négligence que le général autrichien passât l'Adige et le Pô ; Marsin, par incapacité, lui laisse franchir la Parma, la Trebbia, la Bormida, le Tanaro, sans essayer de l'arrêter, et va se joindre à la Feuillade. Leurs lignes, devant Turin, trop étendues, sont forcées (septembre 1706), le maréchal blessé mortellement, le Piémont délivré, le Milanais perdu, et, par contre-coup, l'année suivante, le royaume de Naples.

Le prince Eugène et le duc de Savoie, étonnés des suites d'une victoire qui les amenait aux portes de la France, ne purent résister à la tentation d'y entrer. Ils envahirent la Provence par le col de Tende, et assiégèrent Toulon, soutenus par une flotte anglaise, qui était maîtresse de la mer. La ville se défendit bien ; Eugène perdit 10 000 hommes

dans l'attaque et dans la retraite (août 1707). Charles-Quint y avait déjà perdu deux armées. Toute entreprise sur cette frontière a toujours été et doit être, par la nature des lieux, fatale à ceux qui la font. Victor-Amédée l'éprouva encore l'année suivante : il entra dans le Dauphiné, qui lui convenait fort pour arrondir la Savoie, et fut contraint d'en sortir aussi vite.

Revers en Espagne (1704-1708). — L'Espagne ne perdait pas seulement ses possessions éloignées, elle semblait se perdre elle-même. En 1703, les Anglais avaient entraîné le Portugal dans la coalition, et fait de ce pays, par le traité que négocia sir Methuen, comme une de leurs provinces. En 1704, l'année même de la défaite d'Hœchstædt, ils s'étaient emparés, par un coup de main, de l'imprenable Gibraltar, que Blake, sous Cromwell, avait songé à saisir et qu'ils ont gardé; depuis ce temps-là ils ont dominé dans la Méditerranée, où jadis on connaissait à peine leur pavillon. L'archiduc Charles, le compétiteur de Philippe V, était en même temps débarqué en Catalogne avec 9000 soldats. En 1705, il prit Barcelone; l'Aragon et les provinces voisines le reconnurent. L'année suivante, il entra dans Madrid; les Anglais prirent Carthagène, les Portugais Ciudad-Rodrigo, et une armée anglo-portugaise, commandée par un protestant réfugié, le comte de Ruvigny, occupa l'Estramadure. On proposa un instant, dans les conseils de Louis XIV, de renoncer à l'Espagne et d'envoyer Philippe V régner en Amérique. Une brillante victoire du maréchal de Berwick, à Almanza, fut à peu près inutile (avril 1707); l'archiduc parut affermi sur le trône, et le pape Clément XI lui écrivit : *A notre très-cher fils, roi des Espagnes.*

Succès de Villars sur le Rhin (1705-1707). — Cependant Villars avait tenu parole. En 1705, il avait arrêté Marlborough et couvert la Lorraine. L'année suivante, il avait débloqué le Fort-Louis sur le Rhin, et, en 1707, les lignes de Stollhoffen, qui, s'étendant de Philippsbourg à la Forêt Noire, étaient regardées comme le rempart de l'Allemagne. De là il avait pu inonder de partisans la Franconie et le Wurtemberg, y lever des contributions et empêcher Marlborough d'avancer trop vite en Flandre. Ainsi la coalition, victorieuse aux deux extrémités de l'immense ligne des opérations, en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas, était battue au centre sur le Rhin, et convaincue d'impuissance, au sud,

dans ses efforts pour envahir la France par la vallée du Rhône. Elle espéra mieux réussir au nord et y porta toutes ses forces.

En ce temps-là, Charles XII était en Saxe à la tête d'une armée jusqu'alors invincible. Villars proposa d'aller le rejoindre à travers l'Empire, et Louis XIV le sollicita, en invoquant l'amitié séculaire de la France et de la Suède, de jouer le rôle de Gustave-Adolphe et de prendre la coalition à revers. Marlborough accourut auprès du héros suédois. L'Allemagne était dans une cruelle anxiété, le monde dans l'attente : l'orage alla fondre sur la Russie et s'y perdre.

Défaite d'Oudenarde (1708), la France est entamée. — Selon le plan convenu, le prince Eugène rejoignit Marlborough en Flandre. La campagne semblait devoir être décisive. Les alliés avaient 80000 hommes; la France, que l'Europe croyait épuisée, en fournit 100000. Louis XIV les donna à son petit-fils le duc de Bourgogne, à qui Vendôme servait de lieutenant. Il eût fallu le placer seul à la tête des troupes. La division du commandement amena un nouveau désastre; l'armée fut mise en déroute à Oudenarde, au passage de l'Escaut (11 juillet 1708). Ce ne fut pas une grande bataille, mais une grosse affaire d'avant-poste, qui nous coûta à peine 1500 hommes. Beaucoup de corps ne furent point engagés, et le soir rien n'était perdu. Aussi Vendôme proposait de recommencer le lendemain ; le duc de Bourgogne et ses conseillers s'y refusèrent. « Il faut donc se retirer, s'écria Vendôme avec rage, puisque vous le voulez tous. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant le petit-fils de Louis XIV, il y a longtemps, Monseigneur, que vous en avez envie. » La retraite fut désastreuse comme celle de Turin. Les régiments allaient à l'aventure, sans ordre, sans chef; l'ennemi survint, qui tua ou prit plus de 10000 hommes; Gand, Bruges se rendirent; Lille même capitula, malgré une défense héroïque de Boufflers[1] (octobre 1708), et la France fut ouverte aux alliés. Un parti de Hollandais courut jusqu'auprès de Versailles et enleva sur le pont de Sèvres le premier écuyer du roi, qu'ils prirent pour le dauphin.

1. Il tint 72 jours dans la ville, et quand il l'eut rendue, il se défendit encore 47 jours dans la citadelle. Le prince Eugène, plein d'admiration, lui laissa rédiger les articles de la capitulation tels qu'il les voulut et accepta à souper le soir même dans la citadelle. « On nous servit, dit-il, un rôti de chair de cheval. » Pendant tout le siége, on joua tous les soirs la comédie malgré les boulets et les bombes. Le directeur du théâtre fit une recette de cent mille francs.



Grande place, à Lille.

La France et l'Espagne commencent à se relever; batailles de Malplaquet (1709) et de Villaviciosa (1710). — L'hiver de 1709 accrut nos malheurs : les oliviers gelèrent dans le midi de la France, les arbres fruitiers et les blés dans le nord[1]. La famine vint à la suite. On vit les laquais du roi mendier aux portes de Versailles, et Mme de Maintenon manger du pain d'avoine. Louis XIV s'humilia et demanda la paix. Mais les *triumvirs* ne le trouvaient pas assez abaissé. Ils exigèrent qu'il rendît Strasbourg, qu'il renonçât à la souveraineté de l'Alsace; qu'il chassât lui-même son petit-fils de l'Espagne. « Puisqu'il faut faire la guerre, répondit-il, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants ; » et il écrivit aux gouverneurs, aux évêques, aux communes, une lettre où il les faisait juges entre ses ennemis et lui.

Ce noble appel au patriotisme remua toute la France; ceux qui manquaient de pain se firent soldats, et on eut encore une armée aussi forte que celle des coalisés. Villars en reçut le commandement. Desmarets trouva de l'argent « en faisant de fortes saignées aux gens de finances. » Saint-Malo, que la guerre enrichissait, prêta 30 millions. On vit bien que cette lutte était devenue nationale à la bataille de Malplaquet, près de Mons (11 septembre 1709). Les alliés avaient environ 120 000 hommes et 160 pièces de canon, le maréchal 90 000 combattants et une artillerie de 80 pièces. Quand l'action commença, les soldats qui avaient manqué de pain un jour entier venaient de le recevoir; ils le jetèrent pour courir plus légèrement au combat. La gauche des ennemis fut presque toute détruite; mais Marlborough, à la droite, faisait plier notre ligne. Villars y porta quelques réserves du centre, chargea à leur tête et fut blessé d'une balle qui lui fracassa le genou. Le centre dégarni et attaqué avec vigueur, perdit les retranchements qui le couvraient. Il fallut se retirer. Mais nous n'avions que 8000 hommes hors de combat, et les alliés 21 000. L'armée recula entre le Quesnoy et Valenciennes, emportant plusieurs drapeaux et étendards ennemis. Ces dépouilles consolèrent Louis XIV, et on compta pour une victoire l'honneur de n'avoir perdu que le champ de bataille.

1. Il y eut à Paris, du 5 au 21 janvier, jusqu'à 23°; à Montpellier 16°; le 13 mars, il y avait encore 5°,8 à Paris.

Cette glorieuse défaite annonçait le terme de nos revers. L'année suivante, les alliés essuyèrent un véritable désastre. Louis XIV envoya en Espagne le duc de Vendôme disgracié depuis la malheureuse campagne d'Oudenarde. Son nom seul valait une armée. Une foule de volontaires vinrent se ranger sous ses ordres, et Philippe V, qui n'avait encore paru sur aucun champ de bataille, se mit à la tête de ses troupes. La nation espagnole se réveilla comme la France à la voix de Louis XIV. Les habitants des campagnes commencèrent cette guerre de *guerillas* qui, sur le sol découpé de l'Espagne, a toujours été fatale aux étrangers; enfin le général de l'archiduc, le comte de Staremberg, fut complétement vaincu à Villaviciosa (9 décembre 1710). On raconte qu'après la bataille, le duc de Vendôme dit à Philippe V, accablé de fatigue : « Je vais vous faire donner le plus beau lit sur lequel jamais roi ait couché, » et il fit réunir en un monceau les étendards et les drapeaux ennemis. Cette victoire sauvait la couronne de Philippe V, et par contre-coup le Canada, alors menacé par une expédition formidable qui attendait pour agir l'armée et la flotte anglaises, que le succès de Vendôme retint sur les côtes d'Espagne.

Défection de l'Angleterre (1711); bataille de Denain (1712). — Cette vigueur inattendue de deux peuples qu'on croyait près de succomber étonna les alliés : la lassitude aussi les gagnait, surtout l'Angleterre, dont les subsides alimentaient la coalition et qui avait grevé sa dette publique de 60 millions de livres sterling. Une intrigue de cour précipita le dénoûment que l'opinion publique souveraine en un pays libre préparait déjà et que la reine elle-même souhaitait. La duchesse de Marlborough fatiguait la reine Anne de ses hauteurs; tombée en disgrâce, elle y entraîna les amis, les parents de son époux, et quelque temps après le duc lui-même. Le vicomte de Bolingbroke et le comte d'Oxford formèrent un nouveau ministère, et la majorité qu'ils obtinrent dans la chambre des communes récemment renouvelée, prouva que la nation elle-même acceptait le changement qui allait s'opérer dans la politique extérieure de l'Angleterre.

Marlborough et les whigs ses amis devaient leur influence à la guerre; les tories, nouveaux conseillers de la couronne, cherchèrent à fonder leur crédit sur la paix. Au mois de janvier 1711, un prêtre inconnu, l'abbé Gauthier, lié avec lord

Bolingbroke, se rendit chez le marquis de Torcy et lui dit sans préambule : « Voulez-vous la paix, monsieur ? Je viens vous apporter les moyens de la faire ! » — « C'était, dit Torcy, demander à un mourant s'il voulait guérir. » Des négociations secrètes commencèrent ; un événement imprévu permit de les rendre publiques. L'empereur Joseph Ier, qui avait succédé à Léopold en 1705, mourut le 17 avril 1711, sans laisser d'autre héritier que son frère l'archiduc Charles. L'Angleterre qui avait combattu pour séparer l'Espagne de la France, n'entendait pas continuer la guerre pour unir l'Espagne à l'Autriche et reconstituer de ses mains la puissance de Charles-Quint. Une suspension d'armes fut aussitôt convenue, et les préliminaires de la paix furent signés à Londres, le 8 octobre 1711. Cet exemple entraîna les alliés ; un congrès se réunit à Utrecht, le 29 janvier 1712. L'Empereur et l'Empire refusèrent d'y prendre part ; mais les forces étaient devenues inégales, et une seule campagne suffit à prouver que l'Allemagne de ce temps-là ne pouvait se passer de l'Europe pour abattre la France. Le prince Eugène se tenait entre l'Escaut et la Sambre avec 100 000 hommes. Il avait pris le Quesnoy dans l'intervalle qui sépare les deux fleuves; il occupait sur le haut Escaut, Bouchain, d'où il contenait les garnisons de Valenciennes et de Condé ; il assiégeait sur la haute Sambre, Landrecies, pour se faire de cette place une barrière contre Maubeuge et Charleroi, et il appelait très-justement ses lignes le *chemin de Paris*, car Landrecies tombé, il ne voyait plus de place forte entre Paris et son armée. S'il lui arrivait malheur sur cette route, il lui resterait toujours, pour rentrer aux Pays-Bas, la porte qu'il se serait ouverte. Déjà des détachements ennemis ravageaient la Champagne, Reims avait été insulté, et l'alarme se répandait dans tout le royaume. Le roi dit à Villars : « La confiance que j'ai en vous est bien marquée, puisque je vous remets les forces et le salut de l'État. Je connais votre zèle et la force de mes troupes ; mais enfin la fortune peut leur être contraire. Si ce malheur arrivait, je compte aller à Péronne ou à Saint-Quentin y ramasser tout ce que j'aurai de troupes, faire un dernier effort avec vous et périr ensemble ou sauver l'État. » Quels qu'aient été les fautes et l'orgueil de Louis XIV, il sera beaucoup pardonné au prince qui eut cette noble confiance en son peuple et ce culte de l'honneur national. Une imprudence d'Eugène et l'heureuse audace de Vil-

lars délivrèrent le roi et la France d'inquiétude. Les lignes des Impériaux, longues de douze à quinze lieues, étaient trop étendues et leurs corps trop éloignés les uns des autres, pour être à portée de se soutenir. Villars profite de cette faute ; il donne le change au prince Eugène par une fausse attaque du côté de Landrecies, et marche en toute hâte sur Denain, où était le comte d'Albemarle. On lui demandait des fascines pour passer le fossé du camp : « Les corps de nos gens seront nos fascines, » dit-il. Le camp est emporté et 17 bataillons détruits (24 juillet 1712). Eugène accourt ; il est repoussé ; tous les postes le long de la Scarpe sont successivement enlevés (30 juillet) ; Landrecies est délivré ; Douai, Marchiennes, Bouchain et le Quesnoy sont repris ; les frontières de la France, comme la gloire du roi, sont en sûreté (septembre et octobre).

Expéditions maritimes ; Duguay-Trouin. — La nécessité de porter toutes nos forces sur terre pour faire face à l'Europe avait fait négliger la marine. L'Angleterre en profita et prit, sans effort, possession de l'empire des mers, que la France abandonnait, et que la Hollande ne pouvait plus retenir. La dernière bataille navale livrée sous Louis XIV fut celle de Vélez-Malaga, où le comte de Toulouse, avec 49 vaisseaux contre 55, eût gagné une brillante victoire si, au lieu de rentrer à Toulon après dix heures de combat, il eût recommencé l'action contre la flotte anglo-batave, toute désemparée, et à qui les munitions manquaient (août 1704). Depuis, il n'y eut que des rencontres d'escadres, et bientôt même que la guerre de course. Nos colonies, laissées sans défense, furent dévastées ou conquises [1].

Cependant, quelques-uns de nos corsaires et de nos capitaines se firent encore un nom glorieux. Tourville, qui avait été avec Duquesne le plus grand homme de mer du règne de Louis XIV, était mort en 1701 [2]. Jean-Bart, devenu dans la

1. En 1702, combat de Vigo. Château-Renaud avait fait entrer dans ce port la flotte des Indes : mais les Anglo-Hollandais survinrent, s'emparèrent des forts qui n'étaient point gardés et prirent 20 vaisseaux ; Château-Renaud lui-même en brûla 27.

2. Anne Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, naquit à Tourville en 1642. Son père était premier gentilhomme de la chambre de Louis XIII. A quatorze ans, il fut reçu chevalier de Malte. Il s'embarqua à dix-huit ans sur une frégate de Marseille, qui, à peine sortie du port, rencontra deux corsaires algériens. Ceux-ci sautèrent à l'abordage, mais furent si rudement reçus qu'ils se hâtèrent de quitter la partie. Tourville montra dès cette première affaire une rare bravoure. « Que ferais-je de cet Adonis ? » avait dit

dernière guerre la terreur du commerce de l'Angleterre et de ses alliés, ne lui avait survécu qu'une année. Si Tourville n'eut pas de successeurs, Jean-Bart trouva des émules[1] : d'a-



Statue de Jean-Bart à Dunkerque.

bord Forbin, qui avait longtemps été le compagnon de sa vie

son capitaine, obligé de le recevoir à son bord. Il avait en effet des cheveux blonds, des traits fins et délicats, qui eussent fait merveilles à Versailles. L'Adonis avait été blessé trois fois dans ce combat, à la tête de l'équipage. Il fit pendant six années la chasse aux corsaires et en purgea l'Archipel. Il fit partie de l'expédition de Candie en 1669, servit avec une rare distinction sous d'Estrées, à Southwold (1672), et sous Duquesne à la bataille d'Agosta (1676) ; il commanda l'avant-garde de Vivonne à celle de Palerme (1677). Il dirigea ensuite avec Duquesne le bombardement d'Alger, de Tripoli et de Gênes. Nommé, en 1689, vice-amiral du Levant, il se réunit au comte de Château-Renaud, et, avec 77 vaisseaux, battit une flotte de 112 navires anglais et hollandais, à la hauteur du cap Beachy-Head, en vue de l'île de Wight (10 juillet 1689). La terreur fut un moment jusque dans Londres, et les Français, maîtres de la mer, descendirent à Tingmouth, où ils brûlèrent 12 vaisseaux anglais. La campagne de 1691, dite du *Large*, fut le chef-d'œuvre de Tourville, comme tactique navale. On a vu le récit de la glorieuse défaite de la Hougue, qui lui valut le bâton de maréchal. En 1693, dans la baie de Lagos, il prit 27 bâtiments de guerre ou de commerce, en brûla 60, et fit éprouver aux alliés une perte de 26 millions. Ce fut la dernière grande action de mer à laquelle il assista. Il avait pris part à l'organisation des *Classes*, et composé les signaux dont les flottes de France se servirent pendant plus de soixante ans.

1. Jean-Bart, né en 1651, était fils, non d'un pêcheur, mais d'un arma-

aventureuse; le Béarnais Ducasse, gouverneur de Saint-Domingue; Pointis, qui enleva Carthagène en Amérique et y fit un immense butin; Cassart, qui, tombé un jour avec un seul bâtiment au milieu de 15 navires ennemis, se bat douze heures, coule un vaisseau anglais, en démonte deux, puis s'échappe. « Je donnerais toutes les actions de ma vie, disait un de nos plus braves chefs d'escadre, pour une seule des siennes. »

C'était Duguay-Trouin qui parlait ainsi. Il était fils d'un armateur de Saint-Malo, né en 1673, et fit ses premières armes sur des vaisseaux de sa famille. A dix-huit ans on lui confia un navire de 14 canons. Depuis ce jour il marqua chaque année par des courses plus hardies, par des prises plus nombreuses; mais le temps de la grande guerre était passé quand Duguay-Trouin fut appelé dans la marine militaire; son brevet de capitaine est de 1706. Alors il n'y avait plus que des combats individuels à soutenir, des convois à enlever, les côtes ennemies à désoler. Duguay-Trouin fit cette guerre comme Jean-Bart l'avait faite dix ans auparavant. Il eût pu remplir un rôle plus important. Il en donna la preuve dans son expédition contre Rio-Janeiro, où la vigueur de l'exécution répondit à la hardiesse du plan (6 octobre 1711). Cette place, qui semblait imprenable, fut enlevée après 11 jours

teur de Dunkerque. La guerre changea l'armateur en corsaire, et le commerce anglais et hollandais eut singulièrement à souffrir, dans la mer du Nord, de ses courses hardies, qui ont fait de lui le marin le plus populaire de la France. Nul ne connaissait plus que lui les passes, les courants, l'heure des marées, et les plus braves égalaient à peine son courage. Le bruit de ses exploits étant venu jusqu'à Seignelay, il se hâta d'appeler un tel homme dans la marine militaire. En 1689, Jean-Bart et Forbin furent faits prisonniers, après un combat inégal contre deux vaisseaux anglais; mais ils s'échappèrent de prison, franchirent la Manche sur une barque et recommencèrent aussitôt leurs courses. En 1691, Louis XIV voulut voir à Versailles le brave capitaine dont tout le monde parlait, et lui annoncer lui-même qu'il le faisait chef d'escadre. « Sire, vous avez bien fait, » répondit le marin. Les courtisans rirent aux éclats de cette naïveté. Les ennemis n'en rirent pas. On armait pour Jean-Bart 7 frégates dans Dunkerque. 40 vaisseaux vinrent bloquer le port: Jean-Bart traversa la ligne de blocus, et courant toute la mer du Nord, enleva les convois, prit les navires qui leur servaient d'escorte et fit une descente sur les côtes d'Écosse. Dans cette campagne, il brûla plus de 80 navires ennemis et entra à Dunkerque avec 1 500 000 francs de prises. En 1692, il dispersa la flotte hollandaise de la Baltique, et l'année suivante aida Tourville à la journée de Lagos. En 1694, on manquait de blé, il fit entrer un convoi de grains à Dunkerque et dégagea un autre convoi, enlevé par les Hollandais, dont il prit à l'abordage le vaisseau amiral. Il montra encore en 1697 ce que la France peut faire avec la guerre de course. Une pleurésie l'enleva à cinquante ans, en 1702, au moment où il eût été le plus nécessaire à la France. Les Anglais se souvenaient de lui quand ils demandèrent la destruction de Dunkerque.

d'attaque. 60 navires marchands, 3 vaisseaux de guerre, 2 frégates et une immense quantité de marchandises furent pris ou brûlés. La ville souffrit un dommage de plus de 23 millions.

Malheureusement les exploits de ces braves marins n'eurent aucune influence sur la guerre.

Succès de Villars sur le Rhin (1711); traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bâle (1713-1714). — La victoire de Denain hâta la conclusion de la paix. Il y eut trois traités : celui d'Utrecht (11 avril 1713), entre la France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie et le Portugal; celui de Rastadt (7 mars 1714), entre la France et l'Empereur; celui de Bade (7 juin 1714), entre la France et l'Empire, Le traité de Rastadt fut retardé d'une année par l'obstination de l'empereur Charles VI, qui continua la guerre malgré l'abandon de ses alliés. Villars, envoyé sur le Rhin, où il se trouva en face d'Eugène, déconcerta encore les Impériaux par l'impétuosité de ses attaques. Il reprit Landau, escalada avec ses grenadiers, que son courage électrisait, la montagne de Roskhof, dont les lignes formidables couvraient Fribourg, et emporta cette ville. Ces succès obligèrent l'Empereur à donner enfin aux peuples le repos que, depuis longtemps, ils ne connaissaient plus.

Par ces traités, Louis XIV conservait les premières acquisitions de son règne : l'Alsace, l'Artois, le Roussillon, que la France devait à Richelieu et à Mazarin; la Flandre, où Lille lui était rendue, la Franche-Comté, Strasbourg, Sarrelouis, Landau, et aux colonies, les Antilles, Cayenne, Bourbon et le Sénégal; il acquérait la vallée de Barcelonnette, mais il abandonnait au duc de Savoie Exiles, Fénestrelles et Château-Dauphin; à l'Angleterre Terre-Neuve, c'est-à-dire la grande pêche, la baie d'Hudson, ou le grand commerce de pelleteries, l'Acadie qui, avec ses ports abordables en toute saison, est l'avant-poste du Canada, où nous allions être bloqués : il faisait démolir et combler le port de Dunkerque; il reconnaissait l'électeur protestant de Hanovre, Georges Ier, comme héritier présomptif de la reine Anne; il s'engageait à renvoyer de France le prétendant Jacques III, à ouvrir les prisons à ceux de ses sujets qui y étaient retenus pour cause de religion, et à ne se faire donner par l'Espagne aucun privilége commercial exclusif, tandis qu'il accordait lui-même à l'Angleterre pour son négoce des avantages considérables, et

lui cédait le monopole de la traite des nègres sur la côte d'Afrique pour approvisionner d'esclaves les colonies espagnoles : commerce immense et très-lucratif, un noir étant vendu à la Havane trois ou quatre fois son prix d'achat.

Philippe V gardait l'Espagne et ses immenses colonies; mais il renonçait, pour lui et ses enfants, à la couronne de France : il cédait aux Anglais Gibraltar, forteresse imprenable, et Minorque, qui a un des meilleurs ports de la Méditerranée (Port-Mahon); au duc de Savoie, la Sicile; à l'Empereur, les Pays-Bas, le Milanais, le royaume de Naples et la Sardaigne.

Le duc de Bavière, allié malheureux de Louis XIV, était rétabli dans ses États. L'électorat de Brandebourg, érigé depuis 1700 en royaume de Prusse, était agrandi de la Gueldre. Le titre de roi était aussi reconnu au chef de la maison de Savoie, qui le convoitait depuis un siècle. Enfin, la Hollande obtenait le droit de mettre garnison dans les plus importantes places des Pays-Bas autrichiens, pour s'en servir comme d'une barrière contre la France, et jusqu'en 1787, elle se fit donner annuellement 1 250 000 florins par les Flamands, pour être les maîtres chez eux.

Ces conditions étaient honorables, si l'on se rappelle les propositions humiliantes des *triumvirs* à la Haye, et surtout leurs espérances. La France, on peut le dire, s'était sauvée elle-même par sa persévérance, sa forte unité, l'énergie de son roi, et c'était elle qui avait remporté la dernière victoire : elle sortait de cette terrible épreuve, affaiblie, mais non humiliée, et avec les honneurs de la guerre.

Deux puissances avaient surtout gagné à cette guerre : l'Autriche, de magnifiques domaines en Italie et aux Pays-Bas; l'Angleterre, l'empire des mers, qu'elle avait saisi. En outre, l'une avait recouvré la Hongrie, qui lui était plus nécessaire que l'Italie; l'autre restait à Port-Mahon, d'où elle pouvait tenir Toulon en échec, et à Gibraltar, d'où elle menaçait l'Espagne et gardait l'entrée de la Méditerranée. Mais les Espagnols, en quittant les Pays-Bas, cessaient aussi d'avoir contre nous une cause permanente de guerre, et, après avoir été durant deux siècles nos ennemis, pouvaient maintenant devenir à jamais nos alliés.

Nombreuses morts dans la famille royale (1712-1714). — Les dernières années du règne de Louis XIV furent aussi tristes que les premières avaient été brillantes.

Aux malheurs nationaux vin[illegible]ur le roi de cruelles afflictions domestiques : il pe[illegible]ls unique, le grand dauphin (14 avril 1711); la seconde dauphine (le 12 février 1712), et son mari le duc de Bourgogne (le 18); leur fils aîné le duc de Brétagne (8 mars); le duc de Berry, fils du grand dauphin, en 1714. De sa nombreuse famille, il ne restait à Louis que son petit-fils, Philippe V, roi d'Espagne, et son arrière-petit-fils, le duc d'Anjou, alors âgé de 5 ans, qui fut Louis XV.

Tant de pertes arrivées coup sur coup décidèrent le roi à prendre une mesure qui était un nouvel attentat à la moralité publique et comme une réhabilitation de l'adultère : ses fils légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, nés de la marquise de Montespan, furent déclarés héritiers de la couronne à défaut de princes du sang. Il les appela, par son testament, à faire partie d'un conseil de régence, composé en majorité de leurs amis et dont le duc d'Orléans, son neveu, n'eut que la présidence ; le duc du Maine obtint en outre la tutelle et une autorité sans contrôle sur la maison militaire, avec la surintendance de l'éducation du jeune roi, dont le maréchal de Villeroi était nommé gouverneur. Ce testament était un acte malheureux[1]. Il faisait planer sur le duc d'Orléans le soupçon de vouloir supprimer l'héritier légitime pour prendre sa place et il organisait la guerre au sein même du gouvernement. Louis XIV léguait l'anarchie à la France.

Mort du roi (1715). — Louis XIV mourut le 1er septembre 1715, à l'âge de 77 ans, après en avoir régné 72. Il laissait la France dans un épuisement prodigieux. L'État était ruiné et semblait n'avoir d'autre ressource que la banqueroute. Avant la guerre de la succession, Vauban écrivait déjà : « Près de la dixième partie du peuple est réduite à mendier ; des neuf autres parties, cinq ne peuvent faire l'aumône à celle-là, dont elles ne diffèrent guère ; trois sont fort malaisées ; la dixième ne compte pas plus de 100 000 familles, dont il n'y a pas 10 000 fort à l'aise[2]. » Que fût-ce donc

1. Il le sentait confusément, mais cédait aux obsessions intéressées de Mme de Maintenon, témoin la conversation de Saint-Germain, avec la veuve de Jacques II, que Saint-Simon et Berwick rapportent dans les mêmes termes.

2. *Dîme royale*, collection des économistes, t. I, p. 34. — Fénelon écrivait au roi, en 1694 : « Vos peuples meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et les campagnes se dépeuplent, tous

en 1715, après cette terrible guerre où l'on s'était vu contraint d'emprunter à 400 pour 100[1], de créer de nouveaux impôts, de consommer à l'avance les revenus de deux années, et d'élever la dette publique à la somme de 2 milliards 400 millions, qui feraient aujourd'hui près de 8 milliards?

L'acquisition de deux provinces (Flandre, Franche-Comté) et de quelques villes (Strasbourg, Landau, Dunkerque) n'était pas une compensation à de si affreuses misères, et, en se souvenant de l'état de l'Europe en 1661, on pensera que Louis XIV n'a pas tiré de la situation tout ce qu'elle offrait d'avantageux pour la France. Mais les fils oublient bien vite les souffrances de leurs pères; les générations suivantes n'ont voulu se rappeler que tant de victoires, l'Europe bravée, la France pendant 20 années prépondérante, enfin l'éclat incomparable de cette cour de Versailles et ces merveilles des lettres et des arts qui ont fait donner au dix-septième siècle le nom de siècle de Louis XIV. C'est à l'histoire de montrer le prix dont la France a payé l'œuvre impossible de son roi : au dehors, dominer l'Europe, ce qui amena les haines, les coalitions, enfin les désastres des dernières années; au dedans, asservir les volontés et les consciences, ce qui provoqua la terrible réaction de l'âge suivant.

CHAPITRE LIII.

GOUVERNEMENT DE LOUIS XIV[2].

Affermissement de la monarchie absolue. — Si l'administration du royaume fut l'œuvre des ministres de Louis XIV,

les métiers languissent. Tout le commerce est anéanti. » (*Œuvres* de Fénelon, édit. Didot, t. III, p. 427.) Les procès-verbaux de visite constatèrent qu'en 1715, dans l'élection de Limoges, un cinquième des fermes étaient abandonnées. (Dareste, *Histoire des classes agricoles*, p. 285.)

1. Dutot.

2. Ouvrages à consulter : Saint-Simon, *Mémoires;* Boisguilbert, *Détail de la France sous le règne actuel*, Cologne, 1707; Lemontey, *Essai sur l'é-*

autant que la sienne propre, une [illegible]ient tout entière : c'est la direction générale qu'il donna au gouvernement et à la société ; c'est la manière énergique et habile dont il sut dominer tous les pouvoirs, les annuler ou les faire servir à sa grandeur ; c'est enfin cet art de régner qu'aucun prince, au jugement de Saint-Simon, ne posséda à un plus haut point. On a déjà vu ses idées sur le droit des souverains, il les avait résumées dans cette parole qu'il prononça, dit-on, jeune encore, au sortir de la Fronde : *L'État, c'est moi*[1].

Il le croyait, tout le monde le crut avec lui, et l'Église l'enseigna : Bossuet fonda le droit divin de la monarchie sur les maximes tirées de l'Écriture sainte : « O rois, vous êtes des dieux, » s'écrie le grand évêque, dans le même temps où Lebrun remplissait Versailles de l'apothéose de Louis. Tant qu'il vécut, il n'y eut dans toute la France qu'une volonté sans contrôle et sans limite, la sienne. « Dans l'État où vous devez régner après moi, disait-il à son fils, vous ne trouverez point d'autorité qui ne se fasse honneur de tenir de vous son origine et son caractère. » Comme il arrive souvent, il faisait intervenir Dieu même en sa faveur : « La volonté de Dieu, disait-il, est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement. »

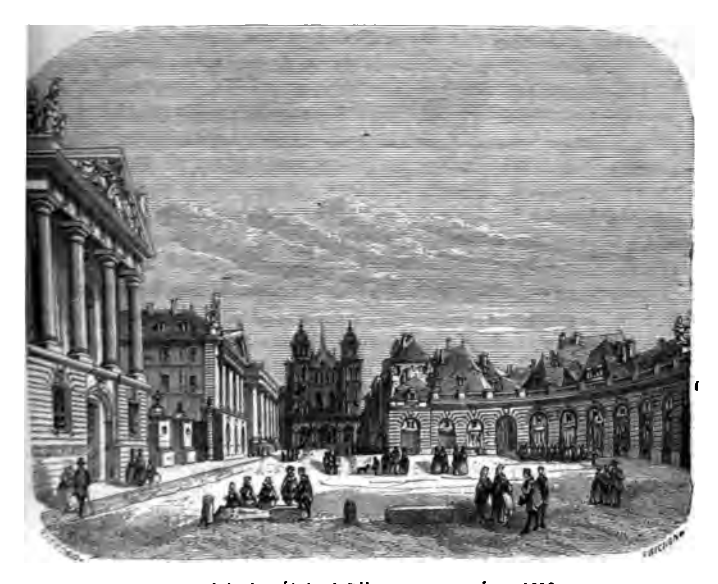
Suppression des états généraux, des états provinciaux et des mairies électives. — Les états généraux eussent rappelé d'autres droits : il ne les convoqua jamais ; il punit ceux qui en parlèrent, et quand, au traité d'Utrecht, les alliés se défiant encore de son ambition, voulurent exiger que les conditions de la paix fussent ratifiées par une assemblée nationale, il s'y refusa avec hauteur, et déclara qu'il regardait cette demande comme une insulte à la majesté du trône. La plupart des provinces avaient des états particuliers, il en supprima beaucoup[2]. Ceux qui furent conservés,

tablissement monarchique de Louis XIV : Chéruel, *De l'administration de Louis XIV* ; Depping, *Correspondance administrative entre le cabinet du roi et les secrétaires d'État*, etc., 4 vol. in-4 ; Sainte-Beuve, *Port-Royal* ; l'abbé Le Dieu, *Mémoires de Bossuet* ; *le gouvernement de Normandie au dix-septième et au dix-huitième siècle*, par Ch. Hippeau ; Boyer de la Suzanne, *les Intendants de la généralité d'Amiens* (1865).

1. Si ce mot n'est pas authentique, la pensée qui l'avait dicté l'est bien certainement. Louis XIV avait fait écrire dans un cours de droit public pour l'instruction du duc de Bourgogne : « La nation ne fait pas corps en France, elle réside tout entière dans la personne du roi. » (Lemontey, *ibid.*, p. 327.)

2. Ils furent supprimés en Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Orléa-

comme en Languedoc, Bourgogne, Provence, Bretagne, etc., ne se réunirent que pour exécuter les ordres des ministres. Ce qui restait de libertés municipales disparut, comme les libertés provinciales : le roi, battant monnaie avec de vieux droits chers aux villes, érigea les mairies en offices héréditaires et les vendit au plus offrant. Un édit de 1683 plaça les villes pour leur gestion financière sous la tutelle des intendants. Leurs finances n'en allèrent pas mieux. On



Le palais des États, à Dijon, commencé en 1686.

vit des communautés rendues responsatles du payement de la taille, comme les curiales l'étaient sous les empereurs romains. L'ancienne fiscalité avait ruiné les magistrats mu-

nais, Bourbonnais, Nivernais, Marche, Berry, Aunis et Saintonge, Angoumois, Auvergne, Quercy, Périgord et Rouergue. Sur les avantages d'administration meilleure assurée par les états, aux provinces qui en avaient encore, voy. Bailly, *Histoire financière*, t. I, p. 261. Mézerai perdit sa pension pour avoir montré la part que la nation avait eue à diverses époques dans l'établissement des impôts et le gouvernement du pays.

nicipaux ; la nouvelle les tenait pour exempts, mais ruinait les communes.

Un mot résume toute cette politique; il est malheureusement de Colbert : « Il n'est pas bon, écrivait-il à un gouverneur qu'il chargeait de faire tomber en désuétude une magistrature élective, il n'est pas bon que quelqu'un parle au nom de tous[1]. »

La vie municipale fut donc comme suspendue dans le pays, ainsi que l'était depuis longtemps la vie politique: situation fâcheuse, car l'éducation pratique des affaires manqua à la France, et le jour où elle sera forcée de reprendre le gouvernement d'elle-même des mains défaillantes de la royauté absolue, elle trouvera bien, pour la guider, de hardis et puissants logiciens, mais non de ces hommes expérimentés qui savent rattacher l'avenir au passé par de justes tempéraments. La liberté politique, pour être stable, a besoin de s'élever sur la forte base des libertés municipales. C'est ainsi qu'elle a grandi en Angleterre et qu'elle s'y maintient.

Soumission du parlement. — La royauté avait mis cinq siècles à miner le grand corps de l'aristocratie féodale, et pour mieux y réussir avait formé de ses propres mains un autre corps, celui de l'ordre judiciaire. Au seizième siècle, on appelait les parlements « les fortes et puissantes colonnes sur lesquelles était appuyée la monarchie. » Mais, au dix-septième, la nouvelle royauté ne voulait d'autre appui que son droit absolu. Cependant, grâce à la vénalité des charges qui laissait les mêmes fonctions dans les mêmes mains, grâce à la dignité de la vie des magistrats, au rôle politique qu'ils avaient joué en plusieurs circonstances, à l'esprit de corps qui s'était bien vite établi au sein des grandes compagnies judiciaires, il s'était élevé à côté de la noblesse d'épée une noblesse de robe qui paraissait aussi gênante que l'autre, parce qu'elle avait déjà des souvenirs et des regrets. Elle n'était point toujours maniable. Sans rompre en visière

1. Lettre au comte de Frontenac, gouverneur du Canada, 13 juin 1672; elle montre à nu toute cette politique. Colbert lui reproche d'avoir divisé les habitants en trois ordres ou états. « Nos rois ont estimé du bien de leur service depuis longtemps de ne point assembler les états de leur royaume, pour peut-être anéantir insensiblement cette forme ancienne; » et il l'engage à supprimer le syndic de Québec qui présentait des requêtes au nom de tous les habitants, « étant bon que chacun parle pour soi et que personne ne parle pour tous. »

au pouvoir, elle lui résistait à l'aide de ses longues procédures, de ses formes vénérables par leur ancienneté même qui arrêtaient de leurs faibles liens la volonté royale, comme le lion de la fable était arrêté par les mille lacs d'un filet invisible. Elle déjouait les attaques par cette force d'inertie propre aux assemblées de vieillards, et qu'il était difficile de briser en un temps où la tradition faisait le droit. L'esprit d'opposition, poursuivi partout, s'était réfugié là : opposition politique à peine sensible dans le parlement de Paris, opposition provinciale dans les autres, dans tous opposition religieuse sous la forme du jansénisme. On a vu que Louis XIV ne s'y trompa pas et l'on n'a pas oublié ses dures paroles de 1655. Une des pensées qu'il chercha à réaliser avec le plus de persévérance fut de transformer les parlements en simples cours d'appel ; il les soumit à son conseil d'État[1], même celui de Paris, qui avait donné la régence à son aïeule et à sa mère et qui avait fait la Fronde. Par un édit de 1667, il lui prescrivit d'enregistrer les ordonnances *dans la huitaine* et il ne souffrit aucune remontrance. L'année suivante, il fit arracher des registres de la compagnie toutes les délibérations qui dataient de la guerre civile, pour effacer jusqu'au souvenir de ses anciennes prétentions[2]. Enfin, il changea son titre de cour souveraine en celui de cour supérieure comme si le premier eût été une usurpation sur la souveraineté royale (1665).

Les magistrats, réduits à rendre des arrêts, étaient encore parfois obligés de rendre des services. D'Ormesson tomba en disgrâce pour avoir résisté aux désirs de la cour dans le procès de Fouquet, et un juge ayant refusé de condamner à mort un ancien frondeur, Fargues, qui avait eu des lettres spéciales d'abolition, fut remplacé par un autre plus complaisant qui envoya Fargues à la potence[3].

Soumission de la noblesse. — Il semblait plus difficile de réduire les nobles. Le cardinal de Richelieu avait démoli

1. Le conseil d'État, institué en 1318, avait formé le *Conseil d'État* proprement dit pour les questions politiques et religieuses, le *Conseil de direction* pour les finances, le *Grand Conseil* pour les évocations et procès réservés au conseil d'État (Chéruel, *De l'administration de Louis XIV*, p. 60).

2. Il fit la même chose, six mois après, pour les registres de l'hôtel de ville.

3. Pour cette curieuse histoire, voyez Lemontey, *Pièces justificatives*, • 11. L'affaire est de 1665.

leurs forteresses et fait tomber la tête des plus remuants. Mazarin les avait achetés ou vaincus par la ruse. Louis XIV s'en rendit maître en les attirant autour de lui par des fêtes, en les arrachant à leurs domaines, où ils se souvenaient trop de leurs aïeux et se sentaient libres encore, pour remplir ses antichambres et sa domesticité des descendants de ceux qui avaient fait trembler ses pères, et former à la royauté cet éblouissant cortége dont le représentant de Dieu sur la terre voulait être toujours environné. Les gouverneurs de provinces, dépouillés de toute autorité au profit des *intendants*, « ne pouvaient plus faire les rois. » Ils n'avaient plus le maniement des deniers, pas même le commandement des troupes, et ils n'étaient nommés que pour trois ans, sauf à obtenir, par leur assiduité à Versailles, une prolongation de ce vain honneur. Ceux des nobles qui s'obstinèrent à rester dans leurs manoirs y reçurent plus d'une fois la redoutable visite des gens du roi. Fléchier nous a conservé le souvenir des *Grands jours de Clermont*, tenus en 1665, et des exécutions faites alors sur cette noblesse de province qui voyait les parlements irrésolus ou intimidés et croyait la cour trop loin pour que le bruit des plaintes du peuple y retentît [1]. Le roi

1. « Il y a plus de soixante ans, dit-il, que le marquis de Canillac a commencé d'être méchant, et il n'a jamais cessé de l'être depuis ce temps-là. Il est chef d'une maison illustre qui se glorifie d'avoir donné deux papes à Rome et plusieurs capitaines à la France. Je ne m'arrêterai point à raconter tous les déréglements dont il est accusé; il suffit de dire qu'il a pratiqué tout ce que la tyrannie peut inventer en matière d'impositions. On levait, dans ses terres, la taille de monsieur, celle de madame et celle de tous les enfants de la maison, outre celle du roi. Pour empêcher les murmures, il entretenait dans des tours douze scélérats, qu'il appelait ses douze apôtres qui catéchisaient avec l'épée ou avec le bâton ceux qui étaient rebelles à sa loi. Il leur avait donné des noms fort peu apostoliques, appelant l'un *Sans-Fiance*, l'autre *Brise-Tout*, et ainsi du reste. Par la terreur que donnaient ces noms effroyables, il imposait des sommes assez considérables sur les viandes qu'on mange ordinairement, et, comme on pratiquait un peu trop l'abstinence, il tournait l'imposition sur ceux qui n'en mangeaient pas. Le plus grand revenu qu'il avait était celui de la justice : il faisait, pour la moindre chose, emprisonner et juger des misérables, et les obligeait à racheter leurs peines par argent. Il eût voulu que tous ses justiciables eussent été de son humeur, et les engageait souvent à de méchantes actions, pour les leur faire payer avec beaucoup de rigueur. A la nouvelle de la tenue des *Grands jours*, Canillac s'enfuit en Espagne : il fut condamné à mort; un de ses parents, le vicomte de Lamothe-Canillac, eut la tête tranchée. Un marquis de Montvallais, pour permettre à ses vassaux de se marier, prenait quelquefois la moitié de la dot de la future. Un baron de Sénégas avait presque fait mourir un homme dans un cachot pour quelque sujet de plainte qu'il avait contre lui. Le baron de Veyrac avait tué un notaire qui avait osé verbaliser contre lui; le marquis du Palais, des huissiers qui lui apportaient une assignation; le baron d'Espinchal, un de ses pages, etc. » Telle fut l'activité de la cour,

encourageait lui-même la sévérité des magistrats. « Il faut achever de bannir l'oppression et la violence des provinces de votre ressort, écrivait-il au président des *Grands jours*. Vous avez trop bien commencé pour n'en pas venir à bout; » et il fit frapper une médaille représentant un esclave qui se relève, protégé par le glaive royal, avec cette devise expressive : *Salus provinciarum repressa potentiorum audacia*. Mais, pour les nobles qui vivaient à sa cour, même pour ceux qui ne lui inspiraient qu'une médiocre estime, il les honora constamment par des marques extérieures de considération [1], afin que lui-même, le premier d'entre eux, en parût plus grand aux yeux de la foule.

S'ils avaient des titres, des honneurs, ils n'eurent dans l'État aucune influence politique. Louis XIV n'oublia pas que le vainqueur de Rocroy avait peut-être songé à fonder une nouvelle race royale, et il employa le moins qu'il put les princes du sang, même son frère, de peur qu'ils ne trouvassent l'occasion de se distinguer[2]. Il se complut à nourrir en eux des goûts frivoles qui, pour plusieurs, devinrent rapidement des goûts honteux. Son frère eût pu être un prince tout comme un autre; son neveu avait peut-être l'étoffe d'un homme supérieur; et le prince de Conti était certainement très-brave et très-capable. Ils furent réduits à laisser s'éteindre dans l'oisiveté ou la débauche des talents dont le pays

qu'elle jugea en quatre mois 4000 causes, et la terreur que sa sévérité répandit fut si grande, qu'une foule de coupables s'enfuirent. Il y eut 472 contumaces dont 273 furent condamnés à la potence, 32 à la roue, 44 à avoir la tête tranchée, 28 aux galères, 3 au fouet et au bannissement, 96 au bannissement. » On comprend la popularité que la royauté gagna à mettre un terme à ces mille tyrannies locales. Sous Louis XIV, il ne fut pas possible à un homme de se croire au-dessus de la loi et d'agir en souverain sur ses terres. Cette justice, bien entendu, n'épargna pas les petits. Des coupables de toute condition furent punis. Fléchier parle d'un curé de Saint-Babel qui fut pendu pour assassinat.

1. On voit dans Saint-Simon que le roi casse un jour sa canne sur le dos d'un valet qui avait dérobé un biscuit (ch. XXX), et que, insulté par le duc de Lauzun, il jette sa canne par la fenêtre pour ne pas *frapper un homme de qualité*. « C'est peut-être, ajoute gravement l'historien, la plus belle action de sa vie. » (Ch. DCX.) Un roturier ne pouvait se battre en duel avec un gentilhomme, mais le bourgeois offensé chargeait parfois un gentilhomme de venger son injure. Le roi publia un édit où il décréta : « que les gens d'une naissance *ignoble* assez insolents pour appeler des gentilshommes ou inviter contre ceux qu'ils auraient appelés d'autres gentilshommes, seraient, en cas de blessures ou de mort, pendus et étranglés, et leurs biens confisqués. »

2. « Les fils de France, écrit-il dans ses conseils au dauphin, ne doivent jamais, pour la sûreté de l'État, avoir d'autre retraite que la cour et le cœur de leur aîné. » (*Mémoires de Louis XIV*, t. I, année 1666.)

eût profité. « Il me semble, disait-il, qu'on m'ôte de ma gloire, lorsque, sans moi, on peut en avoir. » Dans ses conseils il n'admit, depuis la mort de Mazarin, qu'un seul homme de vieille noblesse, le duc de Beauvilliers, gouverneur des enfants de France; et il choisit tous ses ministres parmi les personnages de condition médiocre, afin de pouvoir, selon l'énergique expression de Saint-Simon, les « replonger dans la profondeur du néant d'où cette place les avait tirés[1]. » Il ne réserva aux seigneurs que le champ plus restreint de la carrière militaire; encore eut-il soin de les discipliner par la rude main de Louvois et l'*ordre* inflexible du *tableau*, et de leur ôter ou d'annuler les grandes charges que Richelieu avait laissées debout : celle de colonel général de l'infanterie fut supprimée en 1662; le colonel général de la cavalerie était neveu de Turenne; il garda son titre, mais « on le nourrit de couleuvres; » il en fut ainsi de l'amiral de France et du capitaine général des galères : les officiers de mer cessèrent d'être à leur nomination. Même pour les questions d'honneur et de dignité, que naguère ils vidaient si vite, l'épée à la main, il soumit jusqu'aux ducs et pairs au conseil de ses maréchaux, ce qui du reste était un bien et l'application d'un édit de Henri IV. La noblesse de France n'avait donc pas su comme celle d'Angleterre devenir une classe politique; elle n'était qu'une caste militaire.

Le tiers état. — Louis XIV aima mieux, suivant en cela les vieilles traditions de la monarchie (voy. le chap. XLI), se servir de la classe moyenne, plus instruite et d'ailleurs plus dévouée, parce qu'elle ne sentait pas encore les inconvénients du pouvoir absolu et qu'elle sentait depuis des siècles ceux du régime féodal. Louis XIV lui livra toutes les fonctions financières, politiques et judiciaires; il l'établit pacifiquement dans l'administration du royaume, alors que toute la vie du pays s'était retirée dans les conseils du roi et dans le cabinet des intendants; il la poussa avec énergie vers l'industrie et le commerce, deux forces des temps nouveaux; et les égards qu'il eut pour ces petites gens qui s'appelaient Boileau, Racine, Molière, annonçaient la prochaine substitution des droits de l'es-

1. Il n'était pas de mon intérêt de prendre pour ministres des hommes d'une qualité éminente. Il fallait, avant toute chose, faire connaître au public, par le rang même où je les prenais, que mon dessein n'était point de partager mon autorité avec eux. » (*Mémoires de Louis XIV dans ses œuvres*, t. I, p. 36.)

prit à ceux de la naissance. Louis XIV prépara donc, bien à son insu, la France démocratique et la Révolution. Cependant il ne faudrait pas voir en lui une espèce de roi bourgeois, un *roi des maltôtiers*, comme dit dédaigneusement Saint-Simon (chap. VI). Sa politique, la haute idée qu'il avait de sa personne, ce cérémonial rigoureux qui faisait de lui une sorte de divinité redoutable et inaccessible[1], ces carrousels, ces fêtes brillantes, tout cela ne rappelle point à notre esprit l'image modeste des monarchies constitutionnelles. Il y a plus, ces hommes de rien dont Louis faisait ses conseillers, ses ambassadeurs ou ses secrétaires d'État, quittaient leur roture avant d'entrer à la cour. Ils devenaient M. le marquis de Louvois, M. le comte de Pontchartrain, M. le marquis de Torcy. En travaillant avec des bourgeois, le petit-fils de Henri IV voulait toujours rester le roi des gentilshommes.

Le clergé; déclaration de 1682. — Louis XIV se conduisit avec le clergé comme avec la noblesse : en l'honorant, il veilla à ne lui laisser prendre aucun pouvoir. Les grands seigneurs, à peu d'exceptions près, furent écartés de l'Église, comme ils l'étaient de l'administration. Aussi l'aristocratique Saint-Simon reproche-t-il à Louis XIV « d'avoir perdu l'épiscopat, en le remplissant de cuistres de séminaires et de

1. « Si le roi n'avait eu peur du diable, dit Saint-Simon, il se serait fait adorer. » Et quelques-uns étaient tout prêts à le faire. Voyez dans les lettres de Mme de Maintenon, plusieurs billets, celui entre autres où le duc de Richelieu écrit : « Je prie le roi à genoux qu'il me permette de lui aller faire quelquefois ma cour, car j'aime autant mourir que d'être deux mois sans le voir. » Ceci n'est que de l'adulation; mais voyez dans Saint-Simon son apothéose par le duc de la Feuillade. On n'avait rien vu de pareil depuis les empereurs romains. Pour l'*étiquette*, voici ce qu'en dit Louis XIV, dans ses *Mémoires* (t. II, p. 66) : Ceux-là s'abusent lourdement qui s'imaginent que ce ne soient là que des affaires de cérémonie. Les peuples sur qui nous régnons, ne pouvant pas pénétrer le fond des choses, règlent d'ordinaire leurs jugements sur ce qu'ils voient au dehors, et c'est le plus souvent sur les préséances et sur les rangs qu'ils mesurent leur respect et leur obéissance. Comme il est important au public de n'être gouverné que par un seul, il lui est important aussi que celui qui fait cette fonction soit élevé de telle sorte au-dessus des autres qu'il n'y ait personne qu'il puisse ni confondre ni comparer avec lui ; et l'on ne peut, sans faire tort à tout le corps d'État, ôter à son chef les moindres marques de supériorité qui le distinguent des autres membres. » L'étiquette devint la vraie constitution de l'État. On peut voir, à ce sujet, dans les *Mémoires* de Saint-Simon, des détails bien curieux et bien tristes; on y verra surtout combien ce procédé est utile pour abaisser les caractères et les intelligences, en condamnant les esprits les mieux trempés à faire de vaines puérilités la grande, l'unique occupation de leur existence. Saint-Simon lui-même en fournit la preuve. Avec ce qu'il a dépensé d'activité, de passion, de génie et de persévérance à ces misères, il y aurait eu de quoi faire un homme supérieur et dix bons citoyens.

leurs élèves, sans science, sans naissance, dont l'obscurité et la grossièreté faisaient tout le mérite, » reproche étrange dans la bouche d'un homme qui avait vécu avec les Bossuet, les Fénelon, les Fléchier et les Massillon, l'éternel honneur de l'Église de France.

Le clergé fut donc, sous Louis XIV, une force de plus pour la royauté. Dans l'affaire de la *régale*, les évêques soutinrent même le roi contre Rome. On appelait ainsi le droit qu'avaient les rois de percevoir les revenus de certains bénéfices, évêchés et archevêchés, pendant la vacance du siége. En 1673, un édit déclara tous les siéges de France soumis à la régale. Deux évêques refusèrent d'obéir et furent approuvés par le pape. Louis XIV, pour terminer le différend, convoqua une assemblée du clergé français, qui adopta, en 1682, sous l'inspiration de Bossuet, quatre propositions que les tribunaux et la faculté de théologie enregistrèrent, et dont voici la substance :

1. Dieu n'a donné à saint Pierre et à ses successeurs aucune puissance ni directe ni indirecte sur les choses temporelles.

2. L'Église gallicane approuve les décrets adoptés par le concile de Constance, dans les sessions IV et V, lesquelles déclarent les conciles œcuméniques supérieurs au pape dans le spirituel.

3. Les règles, les usages reçus dans le royaume et dans l'Église gallicane doivent demeurer inébranlables.

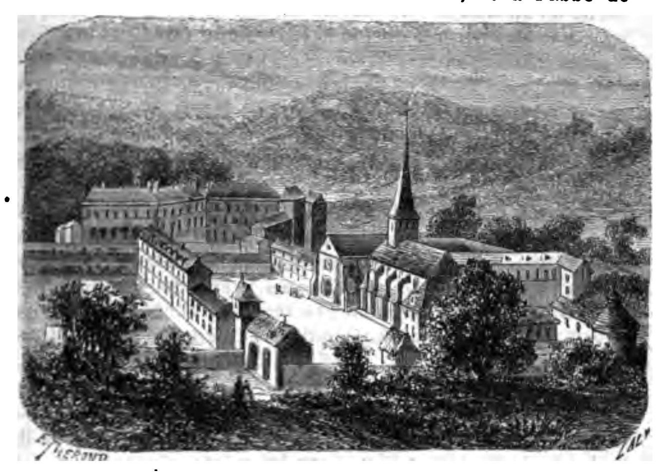
4. Les décisions du pape, en matière de doctrine, ne sont irréformables qu'après que l'Église les a acceptées [1].

Innocent XI n'approuva ni ne cassa ces résolutions, mais il refusa d'accorder les bulles d'investiture aux évêques nommés par le gouvernement qui avaient été membres de l'assemblée, de sorte qu'à sa mort il se trouvait 29 diocèses dépourvus de titulaires. Cette affaire fut terminée en 1693 par une transaction. Innocent XII accorda les bulles d'investiture, et le roi cessa d'imposer aux Facultés de

1. « Ce fut le 19 mars 1682 que l'assemblée du clergé fit cette célèbre déclaration, qui est un des beaux titres de la gloire de Bossuet et de l'Église de France. » (*Histoire de Bossuet*, par le cardinal de Bausset, livre IV, nº 14.) Le caractère légal de cette déclaration a été confirmé par des arrêts du Parlement (31 mars 1753), du conseil (23 mars 1766) et de la cour royale de Paris (3 décembre 1825), par la loi du 18 germinal an X et le décret du 25 février 1810, qui la proclame loi générale de l'Empire.

théologie l'obligation d'enseigner les quatre propositions de 1682.

Protestants, jansénistes, quiétistes [1]. — Ces débats avec la cour de Rome ne profitaient pas aux dissidents. Au moment le plus vif de la querelle, le roi révoqua l'édit de Nantes (voir p. 249). Il ne ménagea pas davantage les jansénistes, qui étaient, sur certains points, en désaccord avec l'Église romaine. Ceux-ci devaient leur doctrine à un évêque d'Ypres, nommé Jansénius, mort en 1638, et à l'abbé de



Ancienne abbaye de Port-Royal des Champs.

Saint-Cyran, lesquels avaient soutenu quelques anciennes opinions qui semblèrent nouvelles sur la grâce et la prédestination. Le jansénisme mérite un souvenir surtout à cause du caractère des hommes qui l'ont défendu. Les plus illustres d'entre eux, le grand Arnauld, Lemaistre de Sacy, Nicole, Lancelot, se retirèrent à Port-Royal des Champs, près de Versailles, où Pascal vint aussi se fixer en 1654, et là, vivant comme des solitaires, ces puritains du catholicisme donnèrent au monde l'exemple du travail assidu des mains et de l'esprit, de la piété la plus vive et d'une austérité qui

1. *Histoire ecclésiastique du dix-septième siècle*, par Élie Dupin, 4 vol. Paris, 1714.

allait jusqu'à l'ascétisme. Ils firent, le plus souvent en commun, d'excellents livres qui servent encore; ils eurent d'illustres élèves, entre autres Racine; ils gagnèrent à une partie de leur doctrine la magistrature presque entière et, sans qu'on s'en rendît compte, l'esprit d'opposition politique se cacha sous l'opposition religieuse.

Louis XIV déféra plusieurs fois leurs opinions à la cour de Rome; et, comme la secte ne se soumettait pas aux décisions de l'autorité spirituelle, il se servit contre elle, avec une sévérité qu'on trouva alors même excessive, des armes temporelles. Il fit détruire, en 1709, Port-Royal des Champs. Les malfaiteurs frappés par la loi reposent du moins dans le dernier asile : les corps de solitaires inoffensifs furent déterrés et l'on vit des chiens s'en disputer les débris. Quatre-vingts ans plus tard, c'était la tombe de Louis même qui était violée, et les restes des rois qu'on traînait sur le pavé des rues !

Ces violences, qui chargent l'avenir de tant d'expiations malheureuses, semblent d'abord réussir. Louis put croire le jansénisme anéanti avec Port-Royal. Cependant, à peu de temps de là, un livre du P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire, ranima les troubles, et les morts ressuscitèrent. Cent une de ses propositions furent condamnées à Rome par la bulle *Unigenitus* que le roi imposa, en 1712, à tout le clergé de France. Les opposants furent punis de la disgrâce, de la prison ou de l'exil. Le quiétisme eut le même sort. C'était une vieille doctrine rajeunie et répandue par une femme, Mme Guyon : « Il faut disait-elle, aimer Dieu pour lui-même, d'un amour pur et désintéressé qui ne soit inspiré ni par l'espérance des béatitudes célestes ni par la crainte des châtiments. » Fénelon, ancien précepteur du duc de Bourgogne, archevêque de Cambrai, ayant paru défendre cette opinion dans un livre intitulé les *Maximes des saints*, Bossuet dénonça l'ouvrage (1699), que le pape, après une longue hésitation, condamna. Fénelon se soumit avec l'abnégation la plus chrétienne. Il allait monter en chaire, quand il reçut le bref qui proscrivait ses doctrines; il laissa le sermon qu'il avait préparé, et prêcha sur l'obéissance qu'on doit à l'Église, en termes si touchants, si forts, que sa défaite fut plus admirée que la victoire de Bossuet.

Création de la police; nombreuse armée permanente. — Deux institutions aidèrent le roi à accomplir ce

travail d'omnipotence monarchique, la police et l'armée. La première fut de sa création. En 1667, il établit un magistrat chargé de veiller à la police de Paris, Nicolas de la Reynie, qui eut pour successeur, en 1697, le marquis d'Argenson : ce furent les deux premiers *lieutenants de police*. Ils mirent dans la ville plus d'ordre, de propreté et de sécurité. Alors commença le système de l'éclairage public; nous le trouverions bien grossier : du 1er novembre au 1er mars, on plaçait à l'entrée et au milieu de chaque rue une lanterne dans laquelle brûlait une chandelle! il y eut 5000 de ces fanaux dans Paris (les réverbères ne datent que de 1745). Le guet fut augmenté ou plutôt institué. Le corps des pompiers remplaça les capucins dans le service des incendies (1699). Les rues étroites, souvent défoncées et toujours couvertes d'immondices, furent nettoyées, élargies, pavées; les *carrosses* et les *fiacres* pour le public furent établis : Pascal imagina même les *omnibus*, qui alors ne réussirent pas; l'habitude d'aller à cheval dans Paris ne fut conservée que par quelques représentants entêtés de l'autre siècle.

Cette police servit à autre chose : elle surveilla les écrits[1]; elle arrêta à la poste et lut, dans ce qu'on appela plus tard le *cabinet noir*, les correspondances suspectes; et, pour débarrasser le gouvernement des formes trop lentes de la justice, elle multiplia les *lettres de cachet*, qui ôtèrent toute garantie à la liberté individuelle des citoyens. Ce nouveau pouvoir, chargé de surveiller les personnes et les opinions, devint donc comme l'œil toujours ouvert, toujours défiant de la royauté[2].

1. En 1694, un imprimeur et un relieur furent pendus pour un libelle, par sentence de la Reynie. Plusieurs personnes, pour la même affaire, furent mises à la question ou moururent à la Bastille. L'auteur d'un pamphlet contre l'archevêque de Reims fut enfermé dans une cage de fer au Mont-Saint-Michel, etc. (H. Martin, t. XVI, p. 227.)

2. On appelait *lettre de cachet* une lettre écrite par ordre du roi, contresignée par un secrétaire d'État et cachetée du cachet du roi, en vertu de laquelle la police enlevait un citoyen et le transportait dans une maison de force, où il était retenu sans jugement, souvent même sans qu'on pût le voir ou lui écrire, tant qu'il plaisait au gouvernement. On peut lire dans Saint-Simon l'histoire de ce pauvre prisonnier de la Bastille qui avait été arrêté le même jour qu'il arrivait à Paris de l'Italie, son pays natal. Il resta enfermé pendant trente-cinq ans, sans savoir pourquoi, sans qu'on l'eût interrogé. Quand le régent, après la mort du roi, eut ouvert les portes de la Bastille, ce prisonnier demanda tristement ce qu'on prétendait qu'il pût faire de sa liberté. « Il dit qu'il n'avait pas un sou, qu'il ne connaissait qui que ce fût à Paris, pas même une seule rue, personne en France; que ses parents d'Italie étaient apparemment morts depuis qu'il en était parti, que ses biens apparemment aussi avaient été partagés.

L'armée servit aussi à un double but : elle fit face aux ennemis du dehors ; et, au dedans, elle brisa toutes les résistances que rencontrait la volonté du souverain. On a vu que, pendant la guerre de la succession d'Espagne, elle dépassa le chiffre de 450000 hommes. C'est donc de ce règne que datent les grandes armées permanentes, écoles de discipline, de loyauté et d'honneur, mais aussi charge bien lourde pour les finances du pays. Cette nombreuse armée, qui fit longtemps triompher Louis XIV de ses ennemis, devint à l'intérieur, dit Lemontey, « un instrument souple, prompt et docile, qu'il appliqua sans trop de réserve à toutes les branches de l'administration. » Ainsi, les troupes allèrent dans les provinces protéger l'extension progressive de l'autorité des *intendants;* dans les temps ou dans les lieux difficiles, elles hâtèrent par la terreur la levée des impôts ; enfin on leur confia jusqu'à l'emploi assez extraordinaire de ramener la conscience des dissidents à l'unité de la foi[1].

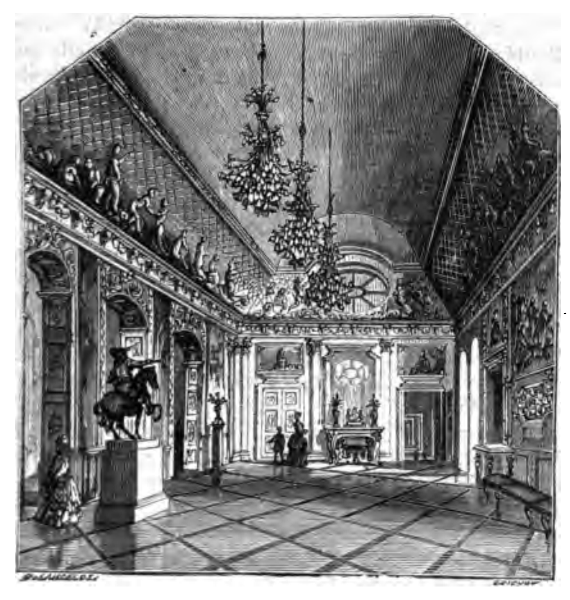
La cour. — Ainsi tous les ordres de l'État, toutes les autorités qui existaient en France, toutes les conditions, parlements, noblesse, bourgeoisie, clergé et dissidents, étaient réduits et dominés. Sous cette pression du pouvoir, les caractères s'abaissaient. Vauban, Catinat, Fénelon, résistaient à la contagion. Saint-Simon, qui s'en faisait dans le secret le juge inexorable, en restait dans le public le témoin muet et soumis; Condé lui-même, malgré son rang, ses services et sa fougue, s'était fait courtisan. Turenne seul « s'estoit maintenu en estat de faire entendre au roi bien des vérités que les autres n'osoient dire, estant rampant misérablement[2]. »

qu'il ne savait que devenir. Il demanda de rester à la Bastille le reste de ses jours, avec la nourriture et le logement. » (*Mémoires* de Saint-Simon, chap. CLXX.) Il fut fait un cruel et odieux abus de ces lettres de cachet, surtout sous Louis XV, à qui le président de la cour des aides, Malesherbes, disait, en 1770 : « Grâce à elles, aucun citoyen n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à la vengeance. »

1. Ces moyens réussirent du moins momentanément. Sauf la guerre des Cévennes, il n'y eut que de rares émeutes. Celle de Bretagne est restée célèbre grâce aux lettres de Mme de Sévigné. « On a fait une taxe de cent mille écus sur les bourgeois, et si on ne trouve pas cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée.... On a chassé et banni toute une grande rue et défendu de les recueillir sous peine de la vie; de sorte qu'on voyait tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer et pleurer, sans nourriture et sans avoir de quoi se coucher. Avant-hier on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré.... On a pris soixante bourgeois, on commence demain à pendre... » 30 octobre 1675. A la même époque, révolte aussi à Bordeaux, où l'on pendit beaucoup.

2. Paroles de Turenne lui-même à d'Ormesson. (Chéruel, *ibid.*, p. 275.)

L'asservissement général ne se montrait nulle part autant qu'à la cour, où Louis imposait à la haute noblesse une captivité dorée. Versailles avait été construit dans ce dessein et la France entière y tenait, sous l'œil et sous la main du roi. Qui ne vivait point dans cette sphère lumineuse dont Louis était le centre, n'était pas compté, ou l'était parmi les mécontents et les sots : les uns que nulle grâce n'atteignit jamais ;



Salle de l'Œil-de-Bœuf à Versailles[1].

les autres que poursuivaient les sarcasmes sur leurs façons provinciales (la comtesse d'Escarbagnas, M. de Pourceaugnac, etc.). Trois conditions furent mises à la faveur du prince : demander et obtenir un logement à Versailles[2], sui-

1. Cette salle ainsi appelée de la fenêtre ovale ou *œil-de-bœuf* pratiquée au plafond, était l'antichambre du roi. C'est là que les courtisans attendaient le lever du maître.
2. On peut voir à chaque instant dans les *Mémoires* de Dangeau et du marquis de Souches, que la première condition pour obtenir un poste im-

vre partout la cour, même malade, même mourant, et tout approuver[1]. Pendant vingt ans le duc de la Rochefoucauld ne découcha point, pour ainsi dire, du palais ; mais jusqu'à sa dernière heure, il eut l'oreille du maître. Le marquis de Dangeau resta cinquante ans auprès du roi, toujours dans la même faveur ; quel est le secret de cette longue et persistante fortune? Mme de Maintenon le dit : « M. Dangeau qui ne veut rien blâmer, » et par conséquent qui applaudit à tout. Voilà la route des grâces et des honneurs. Henri IV renvoyait ses nobles à leurs maisons des champs, son petit-fils les retenait dans ses antichambres. Plus donc de grande existence seigneuriale, plus de vie de famille, plus de rapport, plus de communion avec le pays ; mais une existence factice où certaines qualités de l'esprit se développent, où se perdent la vraie dignité et toutes les vertus qui y tiennent.

A ces fêtes splendides de Versailles, je vois bien briller, au milieu de toutes les merveilles des arts, une société incomparable pour son esprit, son élégance, ses grandes manières, mais j'y vois aussi les trop nombreuses erreurs du prince à peine couvertes d'un voile transparent. Les premiers personnages de l'État, de graves magistrats, des prélats illustres n'osaient protester, même par leur silence ou leur retraite, contre le scandale de liaisons doublement adultères. La duchesse de la Vallière se fit pardonner une fortune qui l'effrayait, par son humilité, par sa douceur, enfin par son éclatant repentir. L'adultère Montespan régna plus longtemps sur la cour, malgré les rivales que ses emportements ne suffisaient pas à écarter. Mais elle-même, à son tour, fut supplantée par la marquise de Maintenon, qu'elle avait chargée de l'éducation de ses enfants, et la veuve du cul-de-jatte Scarron devint l'épouse de Louis le Grand (1685).

Le trouble ne fut pas seulement dans la maison royale ; il menaça d'être aussi dans l'État, car Louis, violant toutes les lois civiles et religieuses, plaça à côté des princes du sang les princes *légitimés*. Il força la cour à respecter les uns à l'égal des autres ; et la moralité publique reçut un coup dont

portant, dans l'armée, l'administration, même dans l'Église, c'était d'avoir obtenu un logement à Versailles. Dans la plupart, un laquais se fût trouvé mal à l'aise ; Saint-Simon est au désespoir de perdre le sien.

1. Voyez dans Saint-Simon l'odieuse conduite du roi forçant la duchesse de Berry à le suivre étant malade, et les cruelles paroles qu'il laissa échapper, quand on lui apprit que la princesse était blessée.

elle a été bien lente à se relever. Les leçons de scandale qui tombaient du trône ne furent pas en effet perdues, et la corruption qui fermente, malgré l'apparente austérité des dernières années, éclatera, sans retenue comme sans pudeur, sous le nouveau règne. Ces ducs d'Orléans et de Vendôme livrés à de sales débauches, ce duc d'Antin surpris en flagrant délit de vol [1], et tant d'autres qui savaient corriger au jeu les chances de la fortune; ces princesses du sang qui, à



Madame de Maintenon.

Marly, à deux pas du roi et de Mme de Maintenon, envoient chercher de si étranges passe-temps [2]; cette cour enfin, qui

1. « La duchesse de la Ferté réunissait chez elle ses fournisseurs, bouchers, boulangers, etc., les mettait autour d'une grande table et jouait avec eux une espèce de lansquenet. Elle me disait à l'oreille : « Je les « triche, mais c'est qu'ils me volent. » (*Mémoires* de Mme de Staal.) Voir aussi les étranges *Mémoires* de la marquise de Courcelles, morte en 1685.

2. « Monseigneur joua tard dans le salon. En se retirant chez lui, il monta chez les princesses (les duchesses de Chartres et de Bourbon) et

selon l'expression de Saint-Simon, « suait l'hypocrisie[1], » tout montre, sous un roi qui se fait dévot, ne pouvant plus être autre chose, que la morale, la conscience et la dignité humaines ne sont jamais impunément violées. Déjà même, en plein Versailles, s'entend un cri précurseur. En face de ces vices dorés, la Bruyère écrit : « .... Les grands n'ont point d'âme; je veux être peuple[2]. » C'est à Versailles que s'est perdue la noblesse de France. L'ennui officiel y conduisit aux débauches secrètes; la dévotion de commande à l'impiété; l'habitude de tout recevoir du monarque à la croyance que tout était dû non aux services, mais à la servilité.

Symptômes d'un esprit nouveau. — Cependant des hommes qui n'étaient peut-être pas de grands esprits, mais qui étaient certainement des cœurs honnêtes et des caractères élevés, Fénelon, le duc de Beauvilliers, Saint-Simon, Catinat, voyaient poindre les nuages à l'horizon et quelques-uns hasardaient de respectueux conseils. Vauban, qui souffrait de toutes les douleurs du pays, fit des plans aussi pour les soulager; il demanda le rétablissement de l'édit de Nantes et le retour à la tolérance religieuse; il proposa de remplacer tous les impôts par un impôt unique, la *dîme royale*, que tous, nobles et prêtres, payeraient comme les roturiers. Quand il présenta, en 1707, ce livre au roi, Louis, oubliant les immenses services du maréchal, fit condamner l'ouvrage

les trouva qui fumaient avec des pipes qu'elles avaient envoyé chercher au corps de garde suisse. Monseigneur leur fit quitter cet exercice; mais la fumée les avait trahies. Le roi leur fit le lendemain une rude correction. » (Saint-Simon, chap. XXXIII, t. II, p. 123, année 1695.) Saint-Simon accuse Monsieur d'avoir perverti son fils par ses exemples, et le prince de Conti, le duc de Bourbon, d'avoir contribué à cette éducation.

1. Les *Lettres* de la mère du régent confirment en tous points ces mots de Saint-Simon. On peut voir aussi dans les *Lettres* et les *Mémoires* de la marquise de Courcelles (bibliothèque elzévirienne de Jeannet), que le grand siècle se permettait bien des choses que ne se permettrait plus celui-ci. En 1703, Mlle de Conti, princesse du sang, n'avait que dix ans et venait de faire sa première communion. Le roi l'exhortait à persévérer. « Mais, répondit-elle, il y a bien des gens à la cour qui se moquent de mes exercices de piété. » Le roi s'étonne. « Oui, dit-elle, on me raille, quand je vais à confesse. » C'est Mme de Maintenon qui rapporte ce fait dans ses lettres aux demoiselles de Saint-Cyr. Voilà où en était la cour douze ans avant la mort du roi. Et elle ajoute avec un sentiment de religieuse tristesse : « Nos jours sont longs ici (à la cour), la jeunesse meurt d'ennui. »

2. *Caractères*, chap. de l'*Homme*. Pascal, discutant les priviléges des nobles et des rois, leur avait dit en face : « Vous n'êtes que des rois de concupiscence. » *Discours sur la condition des grands*, p. 401 de l'édition de M. Havet

ri. Les vœux patriotiques d'un grand citoyen étaient :omme les idées perverses d'un rêveur sacrilége. Six es après, Vauban mourut. Le roi l'avait appelé d'un ıi doit lui servir aujourd'hui de titre d'honneur : « Un ı pour l'amour du public. »

ert, déjà, était mort désespéré; Racine était tombé en e aussi par un acte de patriotisme[1], et c'était moins nions religieuses que ses idées politiques qui avaient Fénelon cet exil d'où il ne revint pas. Autour de son .e duc de Bourgogne, s'était réveillé l'esprit aristoe qui cherchait à secouer les chaînes dorées de la noet le duc de Saint-Simon, le comte de Boulainvilliers :nt dans le silence leurs pages passionnées et fières. ette Grèce ancienne qu'il aimait tant, Fénelon avait é l'idée, qu'il transmit au dix-huitième siècle, que .vernements sont faits pour les gouvernés. Si l'on le dire tout haut au dedans, on le disait au dehors ıe hardiesse singulière. Dès l'année 1690, il s'imprii Hollande quinze mémoires sous ce titre : *Les soupirs rance esclave*, où l'on réclamait, comme de vieilles du pays, les priviléges des trois ordres et la convocas états généraux. C'étaient des signes précurseurs)rit nouveau qui allait au dix-huitième siècle agiter 3té française, après la double épreuve des courts s et des longs dangers de cette royauté absolue dont XIV venait d'être la plus éclatante personnification

rait remis à Mme de Maintenon un mémoire sur la réforme des qui irrita beaucoup le roi. Saint-Simon, si hostile lui-même au du règne, dit de Catinat : « Il déplorait les fautes commises, le ıorance, l'inquisition mise à la place de la police, et, voyant tous ı de la destruction, prédisait qu'il n'y avait qu'un comble tresx de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre dans le royaume. »

CHAPITRE LIV.

LE SIÈCLE DE LOUIS XIV[1].

Caractère littéraire du dix-septième siècle en France. — Le seizième siècle avait fait la réforme religieuse, le dix-huitième siècle fera les réformes politiques. Placé entre ces deux âges révolutionnaires, le dix-septième eut, dans les lettres, un si parfait équilibre des forces de l'esprit, une puissance d'écrire si complétement égale à la puissance de penser, qu'il est resté par excellence le siècle littéraire de la France. Les générations qui vivent dans les jours d'orage, au milieu des discussions brûlantes, vont plus haut et plus bas, mais n'arrivent jamais à cette calme et sereine beauté que la postérité ne se lasse plus de contempler.

Le siècle de Louis XIV avant Louis XIV. — Quelle part revient au roi dans cette gloire de l'esprit français? Une très-considérable, disait-on autrefois. Aujourd'hui on sait mieux qu'au moment où Louis prit en main le gouvernement, la France avait déjà recueilli la moitié de la gloire littéraire que le dix-septième siècle lui réservait. Corneille, Descartes, Pascal, avaient donné leurs chefs-d'œuvre; Mme de Sévigné, la Rochefoucauld, Molière, la Fontaine, Bossuet, étaient en pleine possession de leur talent; enfin les deux plus grands peintres du siècle, Lesueur et Poussin, étaient morts ou allaient mourir. La société française avait donc en 1661 toutes les forces de l'esprit. Une seule chose lui manquait, le goût, c'est-à-dire la juste proportion des choses. Voiture, Mlle de Scudéry, régnaient, mais les

1. Principaux ouvrages à consulter : Charles Perrault, *Mémoires*; Pellisson, *Histoire de l'Académie française*; Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chap. XXXII; Walckenaër, *Vie de Mme de Sévigné*; Nisard, *Histoire de la littérature française*; Demogeot, *id.*

Provinciales (1656) avaient porté le premier coup, *les Précieuses ridicules* (1659) le second; le troisième sera frappé par Boileau, qui venait d'écrire sa première satire.

On sait aussi, par ceux qui vinrent ensuite, qu'il n'y a pas au monde de pouvoir capable de faire un grand écrivain, quand la nature, l'éducation et les circonstances ne l'ont pas produit. Tout ce que le génie demande à la puissance, c'est de ne lui être pas contraire. Elle ne lui donne pas la voix, mais elle peut l'étouffer. Elle peut aussi le soutenir, l'exciter par des faveurs, mieux encore par des égards, et c'est ce que Louis a compris et fait admirablement. Lui dont une parole, un sourire, étaient regardés comme une précieuse récompense, même pour d'éclatants services, il comblait d'égards Racine; il se laissait battre dans une discussion littéraire par Boileau; il permettait à Mansard de lui parler à toute heure; et les grands virent peut-être un jour le fils d'un tapissier, l'auteur du *Misanthrope*, assis en face du roi à cette table où les princes du sang eux-mêmes ne venaient s'asseoir qu'aux jours les plus solennels de leur vie [1].

Au reste, les muses reconnaissantes rendirent bien plus qu'elles n'avaient reçu : elles ont consacré son nom. Nous-même, tout en croyant que les Mécènes ne font pas les Virgiles, nous conserverons le mot consacré de *siècle de Louis XIV* pour désigner cette période de notre littérature qui s'étend des commencements de Corneille à ceux de Voltaire, parce que Louis eut pour les arts et les lettres un goût et des faveurs auxquels nous ne devons assurément aucun de nos grands écrivains, mais qui, en honorant les lettres, ont préparé leur puissance.

Les académies et les pensions. — Louis XIV n'estimait pas que la littérature fût une force, et de son temps elle ne l'était pas encore; mais il la regardait comme un ornement nécessaire, comme un luxe digne d'un grand roi. Il favorisa donc les lettres, toutefois en les disciplinant, et il y eut sous lui. comme Richelieu l'avait commencé, un véritable gouvernement de la littérature : Colbert en fut le ministre. On a·

1. On a contesté l'anecdote du roi partageant avec Molière son *en-cas*, parce qu'elle n'est rappelée que dans les *Mémoires* de Mme de Campan; mais le fait de Louis XIV versant à boire à Scaramouche n'est guère contesté et permet bien d'accepter l'autre. (Despois, *Des influences royales en littérature*.)

déjà vu comment il essaya de l'organiser, en fondant ces académies, nobles asiles de l'esprit et de la science, qui devaient tracer les règles, donner le ton et, si j'ose dire, marquer la mesure. Leurs membres eurent comme des fonctions publiques dont les pensions et les jetons de présence furent le traitement. L'Académie française continua à préparer le dictionnaire de la langue, et, pour hâter son travail, Colbert détermina les heures de ses séances[1]. L'académie des inscriptions fit des devises pour les médailles et les écussons, des inscriptions pour les monuments dont l'Académie de peinture et de sculpture arrêta la décoration. La mission de l'Académie des sciences fut déterminée par cette légende de la médaille frappée pour sa fondation : *Naturæ investigandæ et perficiendis artibus.*

Les académies formaient les corps constitués de la littérature, des sciences et des arts. Leurs membres les plus éminents avaient en outre des fonctions officielles et un rang à la cour. Jules Mansard était premier architecte et surintendant des bâtiments du roi; Lebrun, son premier peintre ; Lulli, son premier musicien. Louis XIV ne fit pas de la poésie une charge de cour : il se contenta de l'enchaîner par des faveurs; mais il en fit une de l'histoire, comme pour maîtriser d'avance le jugement de la postérité. Racine et Boileau furent ses historiographes. Son valet de chambre, Molière, eut même un rôle dans la grande pièce qui se jouait si gravement à Versailles autour du roi. Louis, qui faisait monter la noblesse sur le char de triomphe de la royauté, laissa volontiers le poëte lui lancer d'en bas des sarcasmes acérés, et au besoin lui indiqua quelque fâcheux qu'il avait oublié, un marquis sur lequel l'immortel comique n'avait pas frappé[2].

1. Il lui fit donner « une pendule, avec ordre au sieur Thuret, horloger, de la conduire et de l'entretenir. » En même temps pour stimuler le zèle des académiciens, il leur accorda des jetons de présenee, et depuis cette époque, dit une méchante langue, on travailla mieux et deux fois davantage (Charles Perrault, *Mémoires*, livre III). Colbert fonda en 1666 le *Journal des savants*. La liste des pensions était dressée par Chapelain qui y était porté avec cette appréciation : « le plus grand poëte français qui ait été et du plus solide jugement. » Sur l'état de 1663 les sommes varient de 600 à 3000 livres. Chapelain y est inscrit pour la dernière, Racine pour la première. Il faut pourtant dire que la pension de Racine fut portée plus tard à 2000 fr. comme celle de Corneille. Molière en eut autant; Fléchier, « poëte français et latin, » 800; l'abbé de Pure, 1000 ; Dauvrier, « savant, » 800, et le sieur Desmarets, « l'auteur doué de la plus belle imagination qui ait jamais été, » 1200. On voit que ces pensions n'étaient pas précisément en rapport avec le mérite.

2. « A l'exception des *Femmes savantes*, où des pédants sont immolés à

Prosateurs. — « Dans l'éloquence, dit Voltaire, dans la poésie, dans la littérature, dans les livres de morale et d'agrément, les Français furent les législateurs de l'Europe. La véritable éloquence était partout ignorée, la religion enseignée ridiculement en chaire, et les causes plaidées de même dans le barreau. Les prédicateurs citaient Virgile et Ovide ; les avocats, saint Augustin et saint Jérôme. Il ne s'était point encore trouvé de génie qui eût donné à la langue française le tour, le nombre, la propriété du style et la dignité. Quelques vers de Malherbe faisaient sentir seulement qu'elle était capable de grandeur et de force ; mais c'était tout. Les mêmes génies qui avaient écrit très-bien en latin, comme un président de Thou, un chancelier de l'Hôpital, n'étaient plus les mêmes quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Les Français n'étaient encore recommandables que par une certaine naïveté qui avait fait le mérite de Joinville, d'Amyot, de Marot, de Montaigne, de Regnier, de la *Satire Ménippée*.

« Jean de Lingendes, évêque de Mâcon, fut le premier orateur qui parla dans le grand goût. Ses sermons, quoique mêlés encore de la rouille de son temps, furent le modèle des orateurs qui l'imitèrent et le surpassèrent. L'oraison funèbre de Victor-Amédée, duc de Savoie, prononcée par Lingendes

en homme de cœur, Molière a rarement ménagé la noblesse. *M. et Mme de Sottenville*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, *les Fâcheux* et le marquis du *Misanthrope* en peignent les ridicules ; le comte et la marquise du *Bourgeois gentilhomme* sont de véritables escrocs, et l'on ne saurait voir dans cette marquise et dans la femme de Georges Dandin que des libertines sans pudeur. L'athée du *Festin de pierre* est un gentilhomme ainsi que l'était le *Menteur* de Pierre Corneille. Après Molière, Regnard créa le proverbe du *Saute, marquis*. Dancourt, qui fut le poëte de la vieillesse de Louis XIV, et qui parvint souvent à l'amuser, alla plus loin que ses devanciers : on ferait grâce à ses gentilshommes et à ses capitaines de ne les envoyer qu'aux galères, témoin *les Curieux de Compiègne*, qui eurent un grand succès. » (Lemontey, *Essai sur la monarchie de Louis XIV*, p. 372.) L'histoire politique doit relever aussi dans Boileau, qui fut un parfait honnête homme et quelquefois un homme courageux, ses sarcasmes contre la noblesse et contre quelques abus d'église, ses vers sur la mort de Molière, sur la proscription d'Arnauld, et son plaidoyer pour Descartes, quand le parlement voulut interdire l'enseignement de la philosophie cartésienne. La Fontaine n'était pas non plus si simple qu'il ne vît et ne comprît bien des choses qui se passaient autour de lui ; ses fables ne sont point si candides qu'elles en ont l'air. Cizeron-Rival raconte dans ses *Récréations littéraires* (p. 2) une assez vive dispute sur le pouvoir absolu des rois entre Racine et la Fontaine, que Racine, à bout de raisons, termina, comme fit un jour le cardinal de Retz, par une citation latine de l'Écriture qu'il improvisa pour les besoins de sa cause. Le dédain de Louis XIV pour le bonhomme permettait à celui-ci d'échapper au prestige de la cour et de fixer les yeux sur des choses que Boileau ni Molière n'osaient regarder en face. Fénelon aussi les vit et les attaqua.

en 1637, était pleine de si grands traits d'éloquence que Fléchier, longtemps après, en prit l'exorde tout entier, aussi bien que le texte et plusieurs passages considérables pour en orner sa fameuse oraison du vicomte de Turenne.

« Balzac (1594-1654), en ce temps-là, donnait du nombre et de l'harmonie à la prose. Il est vrai que ses lettres étaient des harangues ampoulées; il écrivait au premier cardinal de Retz : « Vous venez de prendre le sceptre des rois et la li-« vrée des roses. » Avec tous ses défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir sur les hommes, qu'on admira Balzac pour avoir trouvé cette petite partie de l'art, ignorée et nécessaire, qui consiste dans le choix harmonieux des paroles, et même pour l'avoir employée souvent hors de sa place.

« Voiture (1598-1648) donna quelque idée des grâces légères de ce style épistolaire qui n'est pas le meilleur, puisqu'il ne consiste que dans la plaisanterie. C'est un badinage, que deux tomes de lettres dans lesquels il n'y en a pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs, les temps et les caractères des hommes ; c'est plutôt un abus qu'un usage de l'esprit. » Voltaire est ici trop sévère, il y a mieux que de l'esprit dans Voiture; il avait de la probité, du courage, le cœur haut placé, et sut forcer les grands, comme le fit Voltaire lui-même, à compter avec lui. En tant qu'écrivain il a un assez mauvais renom, et il n'importe pas de le réhabiliter à ce titre; mais trouver un honnête homme de plus dans notre histoire n'est pas indifférent, et Voiture était cet homme-là. Un juge lui fait gagner dans un procès plus qu'il ne devait lui revenir, il dédommage sa partie adverse. Un de ses amis est volé : il lui écrit : « Ces honnêtes gens ont-ils eu la courtoisie de vous laisser un peu d'argent? Dans l'appréhension que j'ai qu'ils aient manqué à cette civilité, je vous envoie cent pistoles et vous en garde deux fois autant en cas de besoin. »

« Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation, reprend Voltaire, fut le petit recueil des *Maximes* de François, duc de la Rochefoucauld (1613-1680). Quoiqu'il n'y ait presque qu'une vérité dans ce livre, qui est que l'*amour-propre est le mobile de tout*, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés, qu'elle est presque toujours piquante. C'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il

accoutuma à penser, et à renfermer ses pensées dans un tour vif, précis et délicat.

« Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose fut le recueil des *Lettres provinciales* [1], en 1657. Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées. Il n'y a pas un seul mot qui, depuis cent ans, se soit ressenti du changement qui altère



Cathédrale de Meaux.

souvent les langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'évêque de Luçon, fils du célèbre Bussy, m'a dit qu'ayant demandé à M. de Meaux quel

1. Voltaire oublie le *Discours de la méthode* de Descartes, qui parut vingt ans avant les *Provinciales* de Pascal; mais il n'aimait pas les doctrines de Descartes, ce qui l'empêchait de rendre justice à son style.

ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les siens, Bossuet lui répondit : « Les *Lettres provinciales*. »

« Un des premiers qui étala dans la chaire une raison toujours éloquente, fut le P. Bourdaloue (1632-1704), vers l'an 1668. Ce fut une lumière nouvelle. Il y a eu après lui d'autres orateurs de la chaire, comme le P. Massillon (1662-1742), évêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs discours plus de grâces, des peintures plus fines et plus pénétrantes des mœurs du siècle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans son style plus nerveux que fleuri, sans aucune imagination dans l'expression, il paraît vouloir plutôt convaincre que



Porte de l'ancien évêché de Cambrai.

toucher, et jamais il ne songe à plaire. » Après l'avoir entendu, Mme de Sévigné écrivait : « Le sermon du P. Bourdaloue était d'une force à faire trembler les courtisans.... Il frappe comme un sourd. »

« Il avait été précédé par Bossuet (1627-1704), depuis évêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un si grand homme, avait prêché assez jeune devant le roi et la reine-mère, en 1661, longtemps avant que le P. Bourdaloue fût connu. Ses discours, soutenus d'une action noble et touchante, les premiers qu'on eût encore entendus à la cour qui approchassent du sublime, eurent un si grand succès que le roi fit écrire en son nom à son père pour le féliciter d'avoir un tel fils. Cependant, quand Bourdaloue parut, Bossuet ne passa plus

pour le premier prédicateur. Il s'était déjà donné aux oraisons funèbres, genre d'éloquence qui demande de l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie. L'oraison funèbre de la reine-mère, qu'il prononça en 1667, lui valut l'évêché de Condom; mais ce discours n'était pas encore digne de lui; et il ne fut pas imprimé, non plus que ses sermons. L'éloge funèbre de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier, qu'il fit en 1669, parut presque en tout un chef-d'œuvre. L'éloge funèbre de Madame, enlevée à la fleur



Château des Rochers, à Mme de Sévigné.

de son âge et morte entre ses bras, eut le plus grand et le plus rare des succès, celui de faire verser des larmes à la cour : il fut obligé de s'arrêter après ces paroles : *O nuit désastreuse, nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! Madame est morte !* L'auditoire éclata en sanglots, et la voix de l'orateur fut interrompue par ses soupirs et par ses pleurs.

« Les Français furent les seuls qui réussirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme, quelque temps après, en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains. Il appliqua l'art oratoire à l'histoire même, qui semble l'exclure. Son *Discours sur l'histoire uni-*

verselle, composé pour l'éducation du dauphin, n'a eu ni modèle ni imitateurs. On fut étonné de cette force majestueuse dont il décrit les mœurs, le gouvernement, l'accroissement et la chute des grands empires, et de ces traits rapides d'une vérité énergique dont il peint et dont il juge toutes les nations[1].

« Presque tous les ouvrages qui honorèrent ce siècle étaient dans un genre inconnu à l'antiquité. Le *Télémaque* est de ce nombre. Fénelon (1651-1715), le disciple, l'ami de Bossuet, et depuis devenu malgré lui son rival et son ennemi, composa ce livre singulier, qui tient à la fois du roman et du poëme et qui substitue une prose cadencée à la versification. Il semble qu'il ait voulu traiter le roman comme M. de Meaux avait traité l'histoire, en lui donnant une dignité et des charmes inconnus, et surtout en tirant de ces fictions une morale utile au genre humain. Il avait composé ce livre pour servir de thèmes et d'instruction au duc de Bourgogne, dont il fut le précepteur. Plein de la lecture des anciens, et né avec une imagination vive et tendre, il s'était fait un style qui n'était qu'à lui, et qui coulait de source avec abondance. J'ai vu son manuscrit original : il n'y a pas dix ratures. On prétend qu'un domestique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer : si cela est, l'archevêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe ; mais il lui dut aussi d'être perdu pour jamais à la cour. On crut voir dans *Télémaque* une critique indirecte du gouvernement de Louis XIV. Sésostris, qui triomphait avec trop de faste, Idoménée, qui établissait le luxe dans Salente et qui oubliait le nécessaire, parurent des portraits du roi. Le marquis de Louvois semblait, aux yeux des mécontents, représenté sous le nom de Protésilas, vain, dur, hautain, ennemi des grands hommes qui servaient l'État et non le ministre.

« On peut compter parmi les productions d'un genre unique les *Caractères* de la Bruyère (1644-1696). Il n'y avait pas chez les anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage que du *Télémaque*. Un style rapide, concis, nerveux, des expressions pittoresques, un usage tout nouveau de la langue, mais qui n'en blesse pas les règles, frappèrent le public, et les allu-

1. Aux œuvres historiques de Bossuet, il faut ajouter l'*Histoire des variations des Eglises protestantes*. Son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* est un beau livre de philosophie, et son *Explication de la doctrine de l'Eglise* une grande œuvre de théologien.



Château de Grignan.

sions qu'on y trouvait en foule achevèrent le succès. Quand la Bruyère montra son ouvrage manuscrit à M. Malezieu, celui-ci lui dit : *Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs et beaucoup d'ennemis.* Ce livre baissa dans l'esprit des hommes quand une génération entière, attaquée dans l'ouvrage, fut passée. Cependant, comme il y a des choses de tous les temps et de tous les lieux, il est à croire qu'il ne sera jamais oublié[1]. »

Voltaire ne dit que deux mots de Mme de Sévigné (1636-1696). Elle mériterait mieux, car tout en causant avec sa fille, elle transporte Versailles et Paris à Grignan et elle nous en apprend plus sur l'histoire véritable du temps que de bien gros livres. Tant qu'on aimera en France l'esprit de bon aloi, le style franc et net, on ne se lassera pas de lire ces lettres si fines, parfois éloquentes, où viennent se refléter les splendeurs et les misères d'une société incomparable.

Il y a une classe particulière d'écrivains ; ceux qui racontent ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils ont vu. Grâce, peut-être, à un travers de notre esprit national, le désir d'occuper de soi, après les contemporains, la postérité, et de dicter à celle-ci son jugement, la France est le pays qui possède le plus de *Mémoires*. Cette curieuse branche de la littérature historique commença de bonne heure chez nous, avec Villehardouin et Joinville. Le dix-septième siècle en a une riche collection due à des auteurs, pour la plupart d'un esprit fin et délicat, qui nous ont révélé bien des secrets et les causes de bien des choses. Ceux de Richelieu sont une mine précieuse pour la grande histoire du temps : ceux de Mme de Motteville (1621-1689), confidente d'Anne d'Autriche, nous font vivre dans l'intimité de cette princesse. L'abbé de Choisy (1644-1714), dont la vie fut très-aventureuse et pas toujours irréprochable, rédigea des Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV. Paul de Gondi, cardinal de Retz (1614-1679), a

1. Voltaire cite encore le grammairien Vaugelas (1585-1650), l'avocat Olivier Patru qui le premier mit de l'ordre, de la clarté et de la bienséance dans les discours du barreau ; Fontenelle, neveu de Corneille (1657-1757), pour son livre des *Mondes*, où « l'art délicat de répandre des grâces jusque sur la philosophie » se montra pour la première fois ; Bayle (1646-1706), pour son *Dictionnaire historique* ; Pellisson (1624-1693), pour les trois *Mémoires* qu'il écrivit, comme défense de Fouquet ; et la *Conspiration de Venise* de Saint-Réal (1639-1692), qu'il place à côté de Salluste. Il ne parle qu'en passant de Fléchier, évêque de Nîmes (1632-1700), dont le chef-d'œuvre est l'*Oraison funèbre de Turenne*. Mascaron, évêque d'Agen (1634-1703), a écrit sur le même sujet son meilleur discours.

laissé un livre qui est un des monuments de notre langue, et qu'on lit toujours avec plaisir, alors même qu'on ne croit pas toujours l'auteur. Gourville (1625-1703), receveur général des tailles de Guyenne, que d'immenses richesses, rapidement acquises, entraînèrent dans la disgrâce de Fouquet, écrivit ses souvenirs sur les années 1624-1678; Pierre Lenet, conseiller au parlement de Dijon, donna les siens sur les guerres de la Fronde. Dans ce genre de littérature, les grands seigneurs se font volontiers auteurs. Nous avons, sur la régence d'Anne d'Autriche, les Mémoires du duc de la Rochefoucauld, qui à leur apparition causèrent plus d'un scandale, et, sur la dernière partie du règne de Louis XIV et le commencement de celui de Louis XV, les vingt volumes du duc et pair Rouvroy de Saint-Simon, qu'on a eu tort de mettre à côté de Tacite, mais qui n'en est pas moins souvent un prodigienx écrivain.

Poëtes. — Regnier et Malherbe appartiennent au siècle précédent, quoique l'un soit mort en 1613 et l'autre en 1628. Rotrou est bien du dix-septième siècle (1609-1650), mais on ne lit guère plus de lui que sa tragédie de *Wenceslas*. Sa mort, du reste, vaut mieux que ses vers, et en lui le citoyen recommande le poëte à notre estime. Avec Corneille, les chefs-d'œuvre arrivent enfin et se pressent sur notre scène, qu'il élève à la hauteur du théâtre grec. « Pierre Corneille, dit Voltaire (1606-1684), est d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très-mauvais modèles quand il commença à donner des tragédies. Ce qui devait encore lui fermer le bon chemin, c'est que ces mauvais modèles étaient estimés, et, pour comble de découragement, ils étaient favorisés par le cardinal de Richelieu, le protecteur des gens de lettres et non pas du bon goût. Corneille eut à combattre son siècle, ses rivaux et le cardinal, qui voulut rabaisser le *Cid* et désapprouva *Polyeucte*[1]. Corneille s'était formé tout seul; mais Louis XIV, Colbert, Sophocle et Euripide contribuèrent tous à former Racine (1639-1699). Une ode qu'il composa à l'âge de 20 ans, pour le mariage du roi, lui attira un présent qu'il n'attendait pas, et le détermina à la poésie. Sa réputation s'est accrue de jour en jour, et celle des ouvrages de Corneille a un peu diminué. La raison en est que Racine,

1. *Le Cid* fut joué en 1636, *Horace* et *Cinna* en 1639, *Polyeucte* en 1640, *Rodogune* en 1647.

dans tous ses ouvrages, depuis son *Alexandre*, est toujours élégant, toujours correct, toujours vrai, qu'il parle au cœur, et que l'autre manque trop souvent à tous ces devoirs. Racine passa de bien loin et les Grecs et Corneille dans l'intelligence des passions et porta la douce harmonie de la poésie, ainsi que les grâces de la parole, au plus haut point où elles puissent parvenir[1].

« Un nombreux parti se piqua toujours de ne pas lui rendre justice. Mme de Sévigné, la première personne de son siècle pour le style épistolaire, et surtout pour conter des bagatelles avec grâce, croit toujours que Racine *n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du café, dont elle dit *qu'on se désabusera bientôt*[2]. Il faut du temps pour que les réputations mûrissent.



La fontaine Molière.

« La singulière destinée de ce siècle rendit Molière (1622-1673) contemporain de Corneille et de Racine. Il n'est pas vrai que Molière, quand il parut, eût trouvé le théâtre absolument dénué de bonnes comédies. Corneille lui-même avait donné *le Menteur;* et Molière n'avait encore fait paraître que deux de ses chefs-d'œuvre, lorsque le public avait *la Mère coquette* de Quinault, pièce à la fois de caractère et d'intrigue, et même modèle d'intrigue. Elle est de 1664 ; c'est

1. Pièces de Racine : *Andromaque* (1667), *les Plaideurs* (1668), *Britannicus* (1669), *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Iphigénie* (1674), *Phèdre* (1677). Il s'arrêta alors douze ans, puis donna *Esther* (1689) et *Athalie* (1691), deux pièces bibliques, à la prière de Mme de Maintenon.

2. C'est La Harpe qui a fait de ces deux phrases le mot si connu attribué à Mme de Sévigné et qu'elle n'a jamais dit : « Racine passera comme le café. » On a aussi des lettres fort remarquables de Mme de Maintenon (publiées par Lavallée). Lorsqu'elle épousa Louis XIV, elle était veuve depuis plus de vingt ans du poëte Scarron (1610-1640), fort célèbre en son temps pour ses œuvres burlesques : l'*Enéide travestie*, le *Roman comique*. Il faut laisser de côté les romans plus volumineux qu'intéressants de Mlle de

la première comédie où l'on ait peint ceux que l'on a appelés depuis les *marquis*. La plupart des grands seigneurs de la cour de Louis XIV voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat et de dignité qu'avait leur maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; il y en avait enfin, et même en grand nombre, qui poussaient cet air avantageux et cette envie dominante de se faire valoir jusqu'au plus grand ridicule. Ce défaut dura longtemps. Molière



Maison de Boileau à Auteuil.

l'attaqua souvent, et il contribua à défaire le public de ces importuns subalternes, ainsi que de l'affectation des *précieuses*, du pédantisme des *femmes savantes*, de la robe et du latin des médecins; Molière fut, si on ose le dire, un législateur des bienséances du monde. Je ne parle ici que

Scudéry, de d'Urfé et de la Calprenède, bien que ceux de Mlle de Scudéry renferment presque tous les portraits des contemporains célèbres; mais on doit un souvenir à l'hôtel de Rambouillet, qui a exercé une influence considérable sur la société de cette époque.

de ce service rendu à son siècle : on sait assez ses autres mérites[1].

« C'était un temps digne de l'attention des temps à venir que celui où les héros de Corneille et de Racine, les personnages de Molière, les symphonies de Lulli, toutes nouvelles pour la nation, et (puisqu'il ne s'agit ici que des arts) les voix de Bossuet et de Bourdaloue, se faisaient entendre à Louis XIV, à Madame, si célèbre par son goût, à un Condé, à un Turenne, à un Colbert, et à cette foule d'hommes supérieurs qui parurent en tous genres. Ce temps ne se trouvera plus où un duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*, au sortir de la conversation d'un Pascal et d'un Arnauld, allait au théâtre de Corneille.

« Despréaux (1636-1711) s'élevait au niveau de tant de grands hommes, non point par ses premières satires, car les regards de la postérité ne s'arrêteront point sur les *Embarras de Paris*, et sur les noms des Cassagne et des Cottin, mais il instruisait cette postérité par ses belles *Épîtres*, et surtout par son *Art poétique*, où Corneille eût trouvé beaucoup à apprendre.

« La Fontaine (1621-1695), bien moins châtié dans son style, bien moins correct dans son langage, mais unique dans sa naïveté et dans les grâces qui lui sont propres, se mit, par les choses les plus simples, presque à côté de ces hommes sublimes[2]. »

Philosophie. — La philosophie venait d'être renouvelée

1. J. Poquelin de Molière (1622-1673), valet de chambre de Louis XIV, donna *l'Etourdi*, sa première pièce sérieuse, en 1653 : *le Précieuses* en 1659; *l'Ecole des femmes* en 1662; *le Festin de Pierre* en 1665; *le Misanthrope* en 1666; *le Tartufe* en 1667; *l'Avare* en 1668; *le Bourgeois gentilhomme* en 1670; *les Fourberies de Scapin* en 1671; *les Femmes savantes* en 1672; *le Malade imaginaire* en 1673. Regnard (1647-1709) est notre second poëte comique, quoique bien loin déjà de Molière : *le Joueur* (1694), *les Folies amoureuses* (1704), *le Légataire universel* (1708). Ce n'est qu'en 1844 que Paris a payé à Molière la dette de la France, en lui dressant une statue près de l'endroit où il est mort. Sur Molière, voyez Taschereau, *Vie de Molière*, et Bazin, *Les dernières années de Molière*.

2. Voltaire cite encore Quinault (1636-1688), Lamotte (1672-1731) et J. B. Rousseau (1669-1740), qu'il loue trop, le premier pour ses opéras, genre secondaire où le poëte n'est trop souvent que le serviteur du musicien; le second pour quelques belles stances qui ne lui méritaient pas cet honneur; le troisième pour ses odes, ses psaumes et ses épigrammes, où l'on trouve beaucoup d'harmonie et un grand art d'expression, mais où l'inspiration manque, comme elle manquera à tout écrivain qui mettra un aussi grand contraste entre sa conduite et sa parole. On nomme encore Racan (1589-1670), Segrais (1624-1701) et Mme Deshoulières (1638-1694) pour leurs poésies pastorales.

par Descartes (1596-1650), moins par ce qu'il avait élevé que par ce qu'il avait détruit. Son système est tombé, comme tombent successivement tous les systèmes philosophiques; sa méthode subsiste, c'est l'arme la plus redoutable pour renverser l'erreur, la plus puissante pour découvrir la vérité. Depuis Socrate, il n'y avait pas eu dans le monde de réforme philosophique plus considérable. Descartes n'acceptait pour vrai, dans l'ordre des sciences morales et physiques, que ce qui semblait évident à la raison ; et cette évidence, il la plaçait, pour les choses philosophiques, dans l'irrésistible autorité du témoignage de la conscience. C'est ainsi que, dans son *Discours de la méthode* (1637), écrit de ce style net et clair qui allait être un des caractères de la prose française au dix-septième siècle, et dans ses *Méditations* (1641), il voulut prouver, avec l'aide seul du raisonnement, l'existence de Dieu, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, la liberté, et par conséquent la responsabilité de l'homme[1]. Ses principes furent adoptés par les esprits les plus religieux du dix-septième siècle ; ils inspirèrent au père oratorien Malebranche (1683-1715), qu'on a appelé le Platon de la France[2], son admirable ouvrage de la *Recherche de la vérité*; à Bossuet, le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*; à Fénelon, l'éloquente *Démonstration de l'existence de Dieu.*

Ainsi la France fondait au dix-septième siècle la philosophie spéculative contre l'empirisme triomphant en Angleterre de Bacon et de Locke, comme au dix-huitième elle défendra l'expérience contre la métaphysique nuageuse de l'Allemagne; marchant tour à tour, guidée par son lucide génie, dans les deux voies qu'Aristote et Platon ont ouvertes au monde, et penchant, pour rétablir l'équilibre, du côté du principe que les exagérations contemporaines mettent en péril.

Pascal (1623-1662), autre grand esprit, fut aussi un grand écrivain dans ses *Lettres provinciales* (1656), contre la morale relâchée des jésuites, et dans ses *Pensées*, fragments d'un ou-

1. Un des principaux adversaires de Descartes, en son temps, fut le Provençal Gassendi (1592-1655), qui combattit le système des idées innées pour y substituer celui des idées tirant leur origine de la sensation.

2. Bouillier, *Histoire de la philosophie cartésienne* (1854). Le mot est juste peut-être pour l'imagination et le style, plus encore pour les dangers auxquels Malebranche expose ceux qui voudraient le suivre de trop près.

vrage qu'il voulait composer sur la vérité du christianisme. On verra plus loin ce que lui et Descartes firent pour les sciences; malgré ces découvertes, Pascal est moins un génie inventeur comme Descartes, qu'un génie critique de la plus redoutable puissance[1].

A Pascal il faut réunir ses amis, les pieux solitaires de Port-Royal, esprits vigoureusement trempés, mais quelque peu étroits, qui fondèrent au sein du catholicisme et de l'Eglise gallicane une secte énergique et vivace que Louis XIV persécuta, et qui ranima en plein dix-septième siècle les querelles théologiques. Les principaux docteurs du jansénisme étaient : le Maistre de Sacy (1613-1684), qui traduisit la Bible à la Bastille, où les jésuites le firent garder pendant deux ans; Antoine Arnauld (1612-1694), dit le grand Arnauld, dont la vie fut une perpétuelle discussion théologique avec les jésuites, avec les protestants, avec Malebranche; Nicole (1625-1695), connu surtout par ses *Essais de Morale;* Lancelot, par ses livres d'éducation. Bien loin de ce courant d'idées, Bayle et la Mothe le Vayer continuaient la tradition sceptique de Montaigne et de Rabelais, que Voltaire allait reprendre.

Érudition. — Il faut donner un souvenir à ces laborieux esprits qui continuaient de nous révéler l'antiquité ou qui essayaient de débrouiller le chaos de nos origines. Leur influence sur la langue est petite ou nulle, car d'ordinaire ce ne sont pas des écrivains, et beaucoup de leurs livres sont en latin, mais elle est grande sur les idées, car le passé mieux compris éclaire le présent; enfin c'était tout un ordre de vérités qu'ils poursuivaient, celles de l'histoire, et leurs travaux nous guident encore. Les plus grands de ces savants hommes furent: Casaubon, Scaliger, Saumaise, Ducange, Baluze; plusieurs bénédictins de Saint-Maur, Mabillon, Montfaucon, etc., et le protestant Bayle, dont il a été déjà parlé.

Mézeray (1610-1683), auteur d'une *Histoire de France* qui va jusqu'à Louis XIII, et qui vaut mieux pour la forme que pour le fond, chercha et réussit à se placer parmi les écrivains; le P. Daniel (1649-1728) refit l'ouvrage de Mézeray sans le faire oublier; l'abbé Fleury (1640-1723) écrivit une

1. *Pensées de Pascal*, publiées dans leur texte authentique par M. Havet, 1852. Voir Sainte-Beuve, *Histoire de Port-Royal*.

Histoire ecclésiastique estimée encore aujourd'hui, et les *Mœurs des Israélites*; le Nain de Tillemont (1637-1698) a laissé une savante *Histoire des empereurs romains*. Enfin rappelons les orientalistes Bochart, d'Herbelot, Galland, et les voyageurs en Orient : le Vaillant, Chardin, Bernier, qui révélèrent un monde oublié de l'Europe depuis les croisades.

Influence littéraire de la France. — Nulle nation en Europe ne pouvait présenter alors un aussi magnifique ensemble de productions littéraires. L'Italie, l'Allemagne, étaient en pleine décadence morale. L'Espagne, comme un riche ruiné qui n'a gardé de sa fortune perdue que quelques joyaux précieux, montrait encore des peintres éminents et de trop féconds écrivains. L'Angleterre avait eu, au commencement de ce siècle, Shakespeare, au milieu Milton, à la fin Dryden; mais cette littérature ne sortait pas encore de son île. La France, au contraire, était bien réellement à la tête de la civilisation moderne; et par la supériorité reconnue de son esprit et de son goût, elle faisait accepter de l'Europe entière le pacifique empire de ses artistes et de ses écrivains.

Sciences. — Dans les sciences, elle était au niveau du mouvement, mais non à la tête. Car, si elle avait Descartes et Pascal, à d'autres pays appartenaient Képler, Galilée, Newton et Leibnitz.

L'antiquité et le moyen âge avaient pu cultiver avec succès les sciences de raisonnement; mais l'étude du monde physique était frappée de stérilité, tant que les vraies méthodes d'expérimentation n'étaient pas trouvées. Et elles ne pouvaient l'être qu'après qu'on eut acquis la confiance que l'univers est gouverné par les lois immuables d'une sagesse éternelle, et non par les volontés arbitraires de puissances capricieuses. Alors seulement on n'accusa plus l'esprit humain de témérité sacrilége :

« Gens humana ruit per vetitum nefas, »

parce qu'il cherchait à pénétrer les secrets de la création. L'alchimie, la magie, l'astrologie, toutes ces folies du moyen âge devinrent des sciences, du moment que l'homme ne s'occupa plus de l'essence impénétrable des choses, et, au lieu de s'arrêter aux phénomènes isolés, s'efforça de saisir les lois mêmes qui les produisent. Ce temps commence avec Co-

pernic, au seizième siècle ; mais ce n'est qu'au dix-septième que la révolution est accomplie et triomphe avec Képler, Bacon et Descartes.

Descartes fit faire un pas immense à l'algèbre en inventant la notation des puissances par exposants numériques, et à la géométrie des courbes, ce qui lui permit de résoudre, comme en se jouant, des problèmes qu'on croyait insolubles. Il trouva la véritable loi de la réfraction ; il crut, avec Galilée, au mouvement de la terre autour du soleil ; et, comme les erreurs mêmes du génie sont fécondes, son chimérique système des *tourbillons*, suivant lequel le soleil et les étoiles fixes sont le centre d'autant de tourbillons de matière subtile, qui font circuler les planètes autour d'eux, a été le germe de la célèbre hypothèse newtonienne de l'attraction. Pour Descartes comme pour Newton, le problème de l'univers physique est un problème de mécanique ; et Descartes enseigna le premier, sinon la solution, du moins la vraie nature du problème. Pascal avait, à douze ans, trouvé seul et sans livres les éléments de la géométrie ; à seize ans il composa son traité *Des sections coniques*. Un peu plus tard, il créa le calcul des probabilités, démontra la pesanteur de l'air par sa fameuse expérience sur le Puy-de-Dôme, imagina le haquet et peut-être la presse hydraulique.

Au-dessous de ces deux grands hommes se presse une foule déjà nombreuse.

Pierre Fermat (1601-1665), conseiller au parlement de Toulouse, n'a rien imprimé, mais fut peut-être le plus puissant esprit mathématique de ce temps. Il partagea avec Descartes la gloire d'avoir appliqué l'algèbre à la géométrie, et imagina la méthode *de maximis et de minimis*, en même temps que Pascal créa le calcul des probabilités. L'abbé Mariotte (1620-1684) reconnut que le volume d'un gaz, à une température constante, varie en raison inverse de la pression qu'il supporte. Denis Papin, né à Blois en 1647, créa ou perfectionna plusieurs machines et pensa le premier à employer la vapeur condensée comme force motrice. Il fit, en Allemagne, sur la Fulda, des expériences avec un *bateau à vapeur*, qui remontait le courant. De stupides mariniers brisèrent la machine du grand physicien, qui mourut à Londres dans la misère (1710)[1].

1. Papin a inséré un mémoire sur ce sujet, en 1690, dans les *Actes* de l'Académie de Leipzig, et on a récemment découvert sa lettre du 15 sept.

La géographie fut réformée par Nicolas Sanson (1600-1667), et par Guillaume Delisle (1675-1726), dont les cartes sont encore estimées aujourd'hui. Tournefort (1656-1706) restaura la botanique et enrichit le Jardin du roi de plantes nouvelles, qu'il était allé recueillir dans un voyage au Levant. L'imprimerie royale égala les éditions de la Hollande par la correction et le luxe; enfin la chirurgie continua les traditions



L'Observatoire.

d'Ambroise Paré : on venait de toutes les parties du monde à Paris consulter les Félix et les Maréchal.

Trois étrangers que Colbert attira en France justifièrent par leurs travaux les faveurs du roi. Le Danois Rœmer détermina la vitesse des rayons solaires; le Hollandais Huyghens découvrit l'anneau et un des satellites de Saturne;

1707 à Leibnitz, dans laquelle il communiquait le succès des expériences faites avec son bateau. L'idée de Papin fut reprise et exposée à Nancy, au sein de l'Académie Stanislas, par le chanoine Gauthier, qui proposa, quatorze ans avant la naissance de Fulton, de substituer la force de la vapeur à l'action du vent sur les vaisseaux. (*Bulletin des sociétés savantes*, 18 mars 1854.) Mais, d'autre part, on trouve la considération de la vapeur comme force motrice dans le livre fort rare de Salomon de Caus intitulé : *Raison des forces mouvantes*, 1624. Il faut citer encore comme mathématicien, le marquis de l'Hôpital (1661-1704).

l'Italien Dominique Cassini en vit quatre autres. On doit encore à Huyghens l'invention des horloges à pendule, et à Cassini les premières opérations qui devaient servir à mesurer la terre; il les exécuta avec l'abbé Picard, professeur d'astronomie au Collége de France, et tous deux commencèrent, en 1669, la méridienne qui fut prolongée plus tard jusqu'au Roussillon. C'est d'après la mesure du degré donnée par Picard, que Newton put enfin calculer la force qui retient la lune dans son orbite. L'Observatoire avait été construit à Paris tout exprès pour les savants travaux de Cassini.

Arts; peinture. — Tout se tient dans le développement intellectuel d'un peuple: quand le temps des grands écrivains est venu, celui des grands artistes n'est pas loin. Cette sorte de contagion morale, qui gagne tous les esprits d'élite et suscite les talents supérieurs, agissait trop au dix-septième siècle, pour que les artistes manquassent au rendez-vous des savants et des poëtes. Cependant, sauf la peinture, le grand siècle des arts est en France le seizième et non le dix-septième. Il n'y avait rien parmi les monuments de Louis XIV qui valût le pavillon central des Tuileries, le vieux Louvre, une partie de Fontainebleau et les châteaux du temps de François Ier et de Henri II.

Il y eut alors quatre peintres de premier ordre : Poussin, Lesueur, Claude Lorrain et Lebrun; un admirable sculpteur, Puget; des architectes de talent, Mansard et Perrault; enfin un musicien habile, Lulli.

Poussin vécut longtemps à Rome et eut la réputation du plus grand peintre de son temps : il l'a gardée. Malgré son coloris trop sombre, il est resté le chef de l'école française pour l'élévation morale, l'intérêt dramatique, la richesse et la poésie de ses compositions, pour cette recherche enfin de l'idéal qu'il appelait lui-même « la haute délectation de l'intelligence; » nous ajouterons aussi, car cela n'est point étranger à l'art, pour la dignité de sa vie. Il méprisa la fortune, les honneurs, les avances des grands, et s'enferma avec ses nobles pensées et son art, comme il place son *Diogène* au milieu de la plus splendide nature, quand il fait rejeter dédaigneusement par le philosophe une dernière inutilité[1]. Le-

1. Ce tableau de Diogène jetant son écuelle parce qu'il voit un enfant boire au ruisseau dans sa main, est au salon Carré du Louvre. Notre musée possède trente-trois tableaux du Poussin et vingt-deux dessins. Mal-

sueur, Lebrun et Mignard peuvent être regardés comme ses élèves, car ils reçurent longtemps ses leçons ou ses conseils. Poussin était des Andelys en Normandie et mourut à soixante-douze ans (1665).

Lesueur naquit à Paris, vécut pauvre, obscur, et mourut à trente-huit ans en 1655, non pas, comme on le dit, dans le couvent des Chartreux pour lequel il avait peint sa belle suite de vingt-deux tableaux représentant la vie de saint



L'hôtel Lambert [1].

Bruno, mais près de l'hôtel Lambert qu'il décorait avec Lebrun de peintures qu'on y voit encore. C'était une âme douce et candide; ses peintures toujours gracieuses, même dans les sujets les plus sévères, par la suavité du ton et la délicatesse du pinceau, expriment admirablement les sentiments et jusqu'aux affections les plus intimes des personnages [2].

Tout autre était son émule, Lebrun, né aussi à Paris deux

heureusement le temps a encore éteint le coloris déjà sombre de ce grand maître.

1. Cet hôtel fut construit dans l'île Saint-Louis par Levau, pour le conseiller Lambert de Thorigny. Il est la résidence de la famille Czartoryska, qui l'a restauré avec beaucoup de goût.

2. Les principales toiles de Lesueur après *saint Bruno* sont : *saint Paul prêchant à Éphèse*, *la Messe de saint Martin*, *la Vision de saint Benoît* et surtout une belle *Descente de croix*.

ans plus tard (1619), et dont le talent, souvent théâtral, convenait bien mieux à Louis XIV. Ce prince le nomma son premier peintre et le chargea de décorer la grande galerie de Versailles : il y employa quatorze ans. Il fut jusqu'à la mort



Chapelle de Versailles.

de Colbert, l'arbitre et comme le dictateur des arts en France : rien ne se faisait que sur ses dessins et d'après son avis, et on retrouve son influence, quelquefois sa main, dans tous les ouvrages de ce temps. Son dessin était mou et lourd, l'expression de ses figures plutôt exagérée que vraie : il n'avait pas

l'éclatant coloris du Titien, ni le naturel et la grâce de Lesueur, ni l'élan de Rubens, ou la profondeur de pensée du Poussin. Cependant, c'est un peintre, et le premier parmi



Le Val-de-Grâce.

ceux qui se placent au second rang. Le musée du Louvre possède ses *batailles d'Alexandre*. On lui doit la fondation de l'école française à Rome, où les jeunes artistes qui ont remporté au concours annuel de Paris ce qu'on appelle le grand prix

de Rome, sont envoyés aux frais du gouvernement pour achever leurs études en face des chefs-d'œuvre de l'antiquité et des grands maîtres italiens. A côté de ces quatre maîtres, il faut une place pour Philippe de Champagne qui a laissé d'admirables portraits et un chef-d'œuvre, *l'Apparition de saint Gervais et de saint Protais*; pour Mignard (1610-1695) qui fut le rival de Lebrun pendant quelque temps à cause de sa grande fresque du Val-de-Grâce; il ne l'est pas aux yeux de la postérité, qui a donné son nom à toute affectation de délicatesse et de grâce, la mignardise.

Claude Gelée, dit le Lorrain, né en Lorraine en 1600, mort à Rome en 1682, est le meilleur paysagiste français et un des premiers paysagistes de l'Europe. C'est le peintre de la lumière. On peut admirer au Louvre la richesse de son style et la beauté de son coloris dans les paysages ou marines que notre musée possède de lui.

Il y aurait à citer encore Jouvenet de Rouen (1647-1717), élève de Lebrun (*Esther devant Assuérus, une Pêche miraculeuse*); Santerre (1652-1717), qui a peint la trop gracieuse *sainte Thérèse* de la chapelle de Versailles; de la Fosse, qui peignit le dôme des Invalides et la voûte de la chapelle de Versailles à laquelle travaillèrent aussi les deux frères Bon Boullongne et Louis Boullongne, Lemoine, l'auteur du salon d'Hercule, Rigaud, notre premier portraitiste, et Watteau, de Valenciennes (1684-1722), qui inaugura le genre maniéré, mais avec un éclatant coloris.

Sculpture et gravure. — Puget, comme Michel-Ange, dont il avait la fierté et l'énergie, fut à la fois peintre, architecte et sculpteur. Il naquit à Marseille en 1622 et mourut en 1694. Il sculpta longtemps des figures en bois pour la poupe et les galeries des vaisseaux de Toulon, bâtit plusieurs hôtels majestueux sur la Canebière, et remplit Gênes de ses chefs-d'œuvre. Louis XIV lui commanda le groupe de *Persée* et celui de *Milon de Crotone*. Ce dernier marbre, où la chair est vivante, pourrait rivaliser, par l'énergie de l'expression et la vérité du dessin, avec ce que l'antiquité nous a légué de plus magnifique, si l'on y retrouvait cette noblesse de formes que l'artiste ne doit jamais oublier, même lorsqu'il ne veut représenter que la force matérielle. Le puissant athlète, treize fois couronné par la Grèce entière, devait montrer sur ses traits contractés par la douleur le souvenir de tant de victoires. On sent que le grand artiste jouait avec le marbre;

comme il le dit lui-même : « nourri aux grands ouvrages, il nageait lorsqu'il travaillait, et le marbre tremblait devant lui, pour grosse que fût la pièce. » Puget avait le caractère trop indépendant pour réussir à Versailles. Il y vint, fut bien accueilli, mais reçut à peine, pour son *Milon*, la somme que le marbre lui avait coûté. Son bas-relief d'Alexandre et de Diogène est, malgré la science qu'il y montra, une preuve de l'impuissance de la statuaire à rivaliser avec la peinture. Combien sont lourds ces nuages et ces drapeaux de marbre qui flotteraient si bien dans l'air libre d'un tableau ! Et où est



Place des Victoires.

le principal acteur de cette scène, le rayon de soleil qu'Alexandre intercepte ?

Puget ne laissa pas d'élèves. Coysevox, les deux Coustou, Girardon, procèdent d'un autre système : ce sont plutôt les sculpteurs de la grâce, les maîtres du style brillant et facile sans élévation. Les Tuileries ont du premier *les Chevaux ailés* qui décorent l'entrée du côté de la place de la Concorde ; *le Flûteur*, *la Flore* et *l'Hamadryade* qui sont devant le château ; de Nicolas Coustou, *la Seine*, *la Marne*, un *Berger chasseur* et *Jules César ;* de Guillaume Coustou, *Hippomène* et *Atalante* ; *les Chevaux indomptés* qu'on voit à l'entrée des Champs-Élysées sont du même artiste. Girardon a peuplé

Versailles de ses ouvrages; le mausolée du cardinal de Richelieu à la Sorbonne est son chef-d'œuvre. Les estampes de Callot, Nanteuil, Audran, Édelink, ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir des tableaux.

Architecture. — François Mansard oublia l'élégance et la grâce de la Renaissance pour un style qu'il croyait majestueux, et qui était lourd. Il commença le Val-de-Grâce, bâtit le château de Maisons, près de Saint-Germain-en-Laye, et inventa les *mansardes* qui coupent quelquefois heureusement la surface trop nue des combles, mais quelquefois aussi leur ôtent de la légèreté. Son neveu, Jules Hardouin Mansard, est un génie froid, régulier, qui atteignit presque au grandiose, parce que Louis XIV ne lui ménagea ni la place ni l'argent, mais qui semble manquer d'inspiration et d'élégance, si ce n'est dans sa belle coupole des Invalides. Claude Perrault (1628-1688) fut médecin, physicien, grand architecte, et eut de la réputation malgré Boileau. Un autre artiste de génie, le Nôtre (1613-1700), créa l'art des jardins: il savait en faire la plus belle décoration des châteaux. A l'agréable l'agronome la Quintinie joignit l'utile. Louis XIV les employa tous les deux et leurs noms ont mérité d'être joints à ceux des illustres personnages de ce grand siècle.

Musique. — Le Florentin Lulli vint à treize ans à Paris, et fut, avec Quinault, le vrai fondateur de l'opéra en France. Sa musique nous paraît froide et sans caractère, même celle d'église où il excellait. Les contemporains en jugeaient autrement. « Je ne crois point, écrivait Mme de Sévigné, au sortir du service pour le chancelier Séguier, qu'il y ait une autre musique dans le ciel (6 mai 1672). »

Monuments et fondations. — Les principaux monuments du règne de Louis XIV sont: le Val-de-Grâce, dont le dôme, d'une coupe élégante, fut décoré à l'intérieur par Mignard d'une composition qui rappelle de loin les grandes peintures murales de l'Italie; l'Observatoire, élevé sur les dessins de l'astronome Picard et de Cl. Perrault (1666); les portes Saint-Denis et Saint-Martin, par Blondel et son élève Bullet; les Invalides, par Libéral Bruant (1674), avec cette église un peu étroite pour le dôme majestueux que Jules Mansard surmonta d'une flèche si hardie; la place du *Carrousel*, entre le Louvre et les Tuileries, ainsi nommée d'un carrousel magnifique qui y fut donné en 1662; la place des Victoires et la place Vendôme, créées ou agrandies pour recevoir les statues

Colonnade du Louvre.

que le maréchal de la Feuillade et l'hôtel de ville de Paris firent ériger à Louis XIV, à l'époque du traité de Nimègue.

Dès le commencement du règne on avait travaillé aux Tuileries. Levau éleva, en 1664, le dôme de l'Horloge qui complétait, en l'alourdissant, la façade de l'ouest; l'année suivante, le jardin fut réuni au château, dont une rue le séparait, et refait sur un nouveau plan par le Nôtre : il s'étendit jusqu'aux Champs-Élysées, qu'on planta d'arbres en 1670, en même temps que les boulevards du nord, emplacement des



Versailles. Cour Royale.

anciens fossés de la ville. Le collége Mazarin (aujourd'hui l'Institut) fut bâti par ce même Levau, qui fut aussi l'architecte du château de Fouquet à Vaux et de celui de l'intendant Bordier au Raincy.

Il y avait davantage à faire pour le Louvre. Sous Louis XIII, Lemercier avait terminé la façade intérieure de l'ouest par la construction du dôme de l'Horloge, que décorent les huit cariatides colossales de Sarrazin. Il s'agissait d'achever le chef-d'œuvre de Pierre Lescot. Colbert mit le projet au con-



Le palais de Versailles à vol d'oiseau.

cours; les plans du médecin Claude Perrault furent préférés à ceux de Bernin. De 1666 à 1674 fut construite la célèbre *colonnade du Louvre*, qui repose malheureusement sur un soubassement trop élevé, nu et lourd. En même temps, la façade



La colonnade (jardin de Versailles)

extérieure du sud, du côté de la Seine, et celle du nord, du côté de la rue actuelle de Rivoli, étaient commencées. Ces grands travaux furent d'abord poussés avec activité; peu à peu on les ralentit, enfin ils furent suspendus, malgré les instances de Colbert. Le roi construisait alors Versailles.

Le palais de Versailles vu du jardin

Louis XIV n'aimait point Paris qui avait fait la Fronde et dont les monuments parlaient de tant d'autres princes. Versailles, simple rendez-vous de chasse, lui parut un lieu plus sûr, qu'il remplirait de sa majesté et où la cour, perdue jusqu'alors dans l'immense capitale, reprendrait tout l'éclat de la royale domesticité en entourant d'une ville princière le palais du monarque.

Les travaux entrepris dès 1661 furent confiés en 1670 à Jules Mansard et continués sans interruption jusqu'à la fin du règne. Le Nôtre, Lebrun et Girardon embellirent cette royale demeure, trop vantée[1], qui a coûté 250 à 300 millions de notre monnaie, et où l'on ne voit nulle part la France, mais partout le roi.

L'eau manquait à Versailles : on créa à grands frais la machine de Marly, due au mécanicien liégeois Rennequin Sualem. Comme elle sembla insuffisante, le roi songea à détourner la rivière de l'Eure, pour l'amener à Versailles par-dessus les vallons et les collines. C'était une entreprise gigantesque, qui nous reporte aux inutiles constructions des pharaons. Dangeau écrivait le 8 juin 1685 : « Il y aura près de 1600 arcades aux aqueducs que l'on fait, desquelles il y en aura quelques-unes plus hautes deux fois que les tours de Notre-Dame. Outre ces 1600 arcades-là, il y en aura beaucoup de petites que l'on ne compte point. » 10 000 soldats furent occupés pendant plusieurs années à ces travaux ; mais les maladies pestilentielles et les guerres forcèrent de les suspendre ; il n'en est resté que d'immenses débris.

Le roi bâtissait en même temps le grand Trianon, et Marly (1679), qui, suivant Saint-Simon, aurait coûté aussi cher que Versailles, des *milliards*, qu'il faut réduire à 10 ou 15 millions de notre monnaie, si l'on ne compte pas l'argent épensé pour la machine : c'est déjà bien assez pour un pied-terre. Enfin, les châteaux de Saint-Germain, de Fontaiebleau, de Chambord, de Saint-Cloud, de Sceaux, étaient agrandis et restaurés par le Nôtre. On compte que 160 millions qui en vaudraient aujourd'hui deux ou trois fois autant, furent employés à ces dépenses[2].

1. Je veux parler du caractère architectural du château vu du jardin : c'est vaste, mais ce n'est point grand.

2. Sur le chiffre de ces dépenses, voy. Eckard ; *Dépenses effectives de Louis XIV*.

Vue du grand Trianon.

Nous avons parlé ailleurs des grands travaux d'utilité publique : les ports, les arsenaux, les places fortes et le canal du Midi. Il n'en reste pas moins une disproportion excessive entre les dépenses faites pour les fantaisies du roi et celles qui eurent pour objet les intérêts du pays. C'était l'inévitable conséquence d'un régime politique qui mettait à la discrétion du prince, sans discussion et sans contrôle, toute la fortune publique.

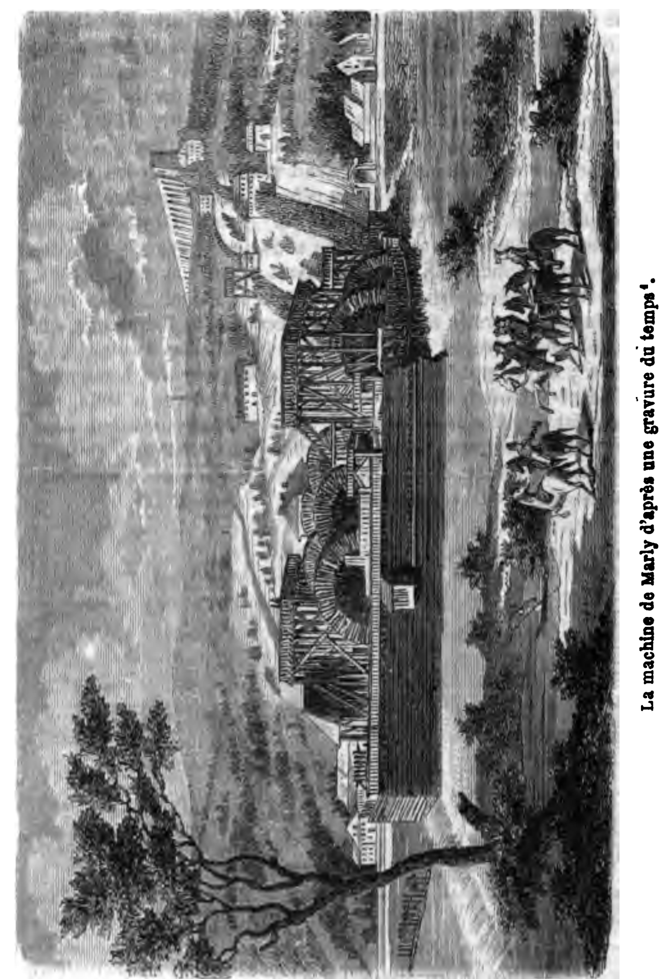
Commencement d'une littérature nouvelle. — Voltaire termine ainsi son tableau du siècle de Louis XIV : « Il ne s'éleva guère de grands génies, depuis les beaux jours de ces écrivains illustres ; et à peu près vers le temps de la mort



Le Raincy[1].

de Louis XIV, la nature sembla se reposer. » Cette fois Voltaire est trop modeste, la nature ne se reposa pas, car il parut, et avec lui, Montesquieu, Buffon et tant d'autres[2]. Mais ces nouveaux venus auront un esprit différent. Étranges ou plutôt inévitables relations des choses ! Louis XIV constitue l'autorité

1. Ce château, à 3 lieues de Paris, qui coûta, dit-on, 4 500 000 livres à son propriétaire, fut démoli pendant la Révolution.
2. En 1715, Voltaire avait vingt et un ans, Montesquieu vingt-six, Buffon huit.



La machine de Marly d'après une gravure du temps[1].

1. Cette machine, qui coûta 3 648 866 livres, élevait l'eau de la Seine de 153 mètres. Elle fut remplacée en 1826 par une machine à vapeur.

absolue des rois, mais en même temps il encourage l'industrie et la littérature, et il prépare ainsi deux forces destinées à renverser la première. L'une, en effet, allait donner au tiers état la richesse qui fera demander des garanties, et l'autre les lumières qui feront demander des droits. L'esprit critique qui au temps de la minorité de Louis XIV s'était montré avec tant de puissance dans la sphère des questions religieuses et philosophiques avait reculé devant les splendeurs du règne, et s'était tu ou réfugié dans l'humbre cellule de quelques solitaires. Il reparut quand l'enthousiasme officiel et sincère tomba épuisé sous les coups répétés des malheurs publics. Déjà Fénelon avait adressé au roi, en 1694, la lettre célèbre, qui est une critique si amère de son gouvernement; vers le même temps il écrivait le *Télémaque*, qui en est une autre, et dont il se fit en un an plus de vingt éditions[1]; Bayle publiait, en 1697, son *Dictionnaire historique*, et Saint-Simon rédigeait chaque soir, à partir de 1691, ses redoutables *Mémoires*. L'étude des lettres nous mène donc aux mêmes conséquences que celle de la politique, et nous avons à terminer ce chapitre comme le précédent par l'annonce de nouveautés menaçantes qui s'approchent.

1. L'abbé de Saint-Rémy, préface de 1701.

QUATORZIÈME PÉRIODE.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE.
DÉVELOPPEMENT DES ABUS DE LA MONARCHIE ABSOLUE PROGRÈS DE L'OPINION PUBLIQUE.

(1715-1789.)

CHAPITRE LV.

MINORITÉ DE LOUIS XV ET RÉGENCE DU DUC D'ORLÉANS (1715-1723)[1].

Régence du duc d'Orléans (1715-1723). — Le poids de l'autorité de Louis XIV avait été accablant dans les dernières années. Quand la nation le sentit enlevé, elle respira; la cour et la ville firent éclater une joie irrespectueuse; le cercueil même du grand roi fut insulté. « J'ai vu, dit Voltaire, de petites tentes dressées sur le chemin de Saint-Denis. On y buvait, on y chantait, on y riait. Le jésuite le Tellier était la principale cause de cette joie universelle. J'entendis plusieurs spectateurs dire qu'il fallait mettre le feu aux maisons des jésuites avec les flambeaux qui éclairaient la pompe fu-

1. Ouvrages à consulter ; *Correspondances* de la princesse Palatine ; *Mémoires* de Saint-Simon, de Villars, de Noailles, de Duclos, du marquis d'Argenson, du duc de Luynes, de Mme de Staal ; *Journal* du règne de Louis XV, par l'avocat Barbier, pour les années de 1718-1763, 4 vol., 1856-57 ; *Mémoires secrets et Correspondance inédite du cardinal Dubois*, publiés par de Sévelinges ; Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle ;* Lemontey, *Histoire de la Régence ;* de Tocqueville, *Histoire philosophique du règne de Louis XV* ; Villemain, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle ;* lord Mahon, *History of England, from the peace of Utrecht to the peace of Versailles ; Journal* et *Mémoires* de Mathieu Marais, avocat au parlement (1715-1737), publiés en 1865 ; *Journal* de Buvat ; *la France sous Louis XV*, par M. Jobez, *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, par Camille Rousset.

nèbre. » Ainsi s'ouvrit le dix-huitième siècle, par une protestation contre la monarchie absolue et la direction religieuse des derniers temps.

Le nouveau roi avait cinq ans. Qui allait gouverner? Louis XIV avait bien fait un testament, mais sans s'abuser sur sa valeur. « Dès que je serai mort, on n'en fera ni plus ni moins. Je sais trop bien ce qu'est devenu le testament du roi mon père ! »

Comme à la mort de Henri IV et de Louis XIII, il y eut un instant de réaction féodale; mais nous pouvons mesurer la décadence de la noblesse à l'affaiblissement successif de ses efforts. Sous Marie de Médicis, elle peut encore faire la guerre civile; sous Anne d'Autriche elle fait la Fronde; après Louis XIV elle ne fit que des mémoires. Le plus fier, le plus infatué de tous ces nobles, le duc de Saint-Simon, voulait que le premier prince du sang, Philippe d'Orléans, à qui le testament ne laissait qu'une ombre de pouvoir, demandât la régence aux ducs et pairs comme héritiers et représentants des anciens grands vassaux. Philippe d'Orléans repoussa le fragile appui qu'on lui offrait; il convoqua le parlement pour briser le despotisme posthume du vieux roi, et, dans l'assemblée solennelle qui se tint, feignit d'avoir recueilli de sa bouche, ces paroles : « Je vous recommande le dauphin; servez-le aussi fidèlement que vous m'avez servi, et travaillez à lui conserver son royaume; s'il vient à manquer, vous serez le maître et la couronne vous appartient.... J'ai fait les dispositions que j'ai cru les plus sages, mais, comme on ne saurait tout prévoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien, on le changera. » Le duc empruntant une phrase du *Télémaque*, ajoutait « qu'il réclamait une entière liberté pour le bien, et consentait à être lié pour le mal. » La régence avec le droit d'en composer le conseil comme il l'entendrait, lui fut décernée et on ôta le commandement de la maison du roi au duc du Maine, qui ne céda cette importante prérogative qu'après une altercation violente, où les deux princes parurent peu dignement. L'ambassadeur d'Angleterre assistait à la séance en signe des bonnes relations qui existaient déjà entre George Ier et le régent.

Pour récompenser les services de ses deux alliés, le duc d'Orléans appela la haute noblesse aux affaires, d'où Louis XIV l'avait tenue éloignée, en remplaçant les ministères par six conseils dont elle eut presque toutes les places, et reconnut

au parlement le droit de remontrances. Mais deux ans ne s'étaient pas écoulés que les ministères étaient rétablis, le parlement de nouveau condamné au silence et même, en 1720, exilé tout entier à Pontoise pour son opposition aux tentatives de Law. Ce n'était, en effet, ni la noblesse ni le parlement qui devaient hériter de la monarchie absolue.

État de la France. — Le régent avait le pouvoir; c'était un redoutable héritage que celui de Louis XIV! Voici ce que coûtait sa gloire : plus de 2 milliards 400 millions de dette publique, avec un encaisse de 800 000 livres; une rareté excessive de numéraire; le commerce paralysé; la noblesse accablée de dettes, dont les moins onéreuses avaient été contractées à l'intérêt de 15 et 20 pour 100; les magistrats, les rentiers depuis longtemps privés des revenus que leur devait l'État; les paysans, en certaines provinces, manquant de tout, même de paille pour se coucher; ceux des frontières passant à l'étranger; beaucoup de parties du territoire incultes et désertes. Grâce à l'épée de Villars, le grand roi avait pu mourir dans une noble et fière attitude vis-à-vis de l'Europe; mais il n'eût pas été possible de répéter cet effort; la paix à tout prix, voilà ce qu'il fallait au pays pour se refaire, au régent pour se maintenir.

Alliance avec l'Angleterre (1717). — La France n'avait point eu de plus formidable ennemie que l'Angleterre. Quelques avantages que celle-ci eût recueillis du traité d'Utrecht, les whigs trouvaient qu'on y avait encore trop épargné la France et redemandaient la guerre. De ce côté donc un danger national, au fond peu à craindre, parce que l'Europe était pour le moment lasse de guerre et que la dynastie de Hanovre, assise depuis quelques mois sur le trône d'Angleterre, devait s'y affermir avant de songer aux entreprises du dehors. Du côté de l'Espagne venait, pour le régent, un danger personnel : Philippe V, qui l'accusait d'intentions criminelles contre Louis XV, revendiquait la régence et se proposait, si le jeune roi mourait, de revendiquer la couronne, au mépris de ses renonciations antérieures. S'allier contre l'Espagne avec l'Angleterre, gardienne jalouse des renonciations de Philippe V au trône de France, et écarter une apparence de danger national par une alliance qui le fortifiait contre le danger personnel, telle fut la politique du régent, utile à lui-même, pouvant l'être à la France, selon

qu'elle serait pratiquée [1], mais qui le fut alors de manière à nous devenir fatale.

Par la triple alliance, conclue le 4 janvier 1717, entre la France, l'Angleterre et la Hollande, le régent consentit à renvoyer au delà des Alpes le prétendant Stuart, à démolir les ouvrages que Louis XIV avait commencés à Mardick pour remplacer Dunkerque et à combler le port de cette dernière ville, opération que des commissaires anglais et hollandais furent autorisés à surveiller. Le commerce, la navigation même dans la mer du Sud étaient interdits aux Français. La succession protestante était reconnue pour l'Angleterre, qui, de son côté, reconnaissait la succession au trône de France telle que le traité d'Utrecht l'avait établie, c'est-à-dire à l'exclusion de Philippe V; comme conclusion, alliance défensive entre les deux pays.

Guerre avec l'Espagne (1719-1720). — Ce traité qui nous fit courber la tête jusqu'à terre, menait à une guerre avec l'Espagne. Les plans du cardinal Albéroni firent éclater les hostilités. Ce hardi ministre de Philippe V avait entrepris de relever au dedans les finances, l'agriculture et la marine de l'Espagne; au dehors, de reprendre les anciens domaines que le traité d'Utrecht lui avait enlevés, et, pour mieux y parvenir, de mettre l'Europe en feu. Déjà l'Empereur avait fort à faire avec les Turcs; pour occuper l'Angleterre, Albéroni comptait jeter sur elle le roi de Suède, Charles XII, qui renverserait la dynastie de Hanovre au profit des Stuarts; en France, un complot opérerait la même restauration au profit de Philippe V. Tous les ennemis du régent furent sondés, réunis. L'ambassadeur espagnol Cellamare se fit l'agent de ces coupables menées; la duchesse du Maine, qui avait toute l'activité et l'ambition que son mari n'avait pas et qui tenait à Sceaux une cour rivale de celle du Palais-Royal, en était l'âme. La noblesse de Bretagne, blessée dans certains privilèges, y était presque toute affiliée ; mais le complot fut découvert et le duc de Cellamare arrêté, ainsi que le duc et la duchesse du Maine. Le régent fit le plus grand bruit possible de cette équipée, afin de couvrir d'une apparence

1. Lord Stanhope disait à Dubois, en 1717 : « La France et l'Angleterre unies ensemble n'auraient rien à craindre de toutes les autres puissances, elles pourraient maintenir la tranquillité de l'Europe et même la gouverner. » (*Mémoires et Correspondance du card. Dubois.*)

de représailles la guerre presque fratricide qu'il allait entamer.

Un nouveau traité réunit en 1718 la France, l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche. Habituée sous Louis XIV à combattre seule contre tous, la France se trouva placée à la tête d'une coalition contre l'Espagne. Les Anglais, commençant un système qu'ils n'ont que trop pratiqué dans ce siècle, attaquèrent la flotte espagnole, sans déclaration de guerre, sur



Château de Sceaux (détruit en 1798).

les côtes de Sicile, et la battirent (août 1718). Une autre flotte, qui voulait porter le prétendant en Ecosse, fut détruite par la tempête, et les Anglais prirent le port de Vigo en Galice, tandis que Berwick, précédé d'un manifeste que Fontenelle avait rédigé, pénétrait en Espagne avec l'armée française et s'emparait de Fontarabie, de Saint-Sébastien, du port du Passage, où le commissaire anglais se hâta de brûler six magnifiques vaisseaux trouvés sur les chantiers (juin 1719). Ainsi nos soldats marchaient contre ce même Philippe V qu'ils avaient assis sur le trône de Charles-Quint, et

dont les drapeaux portaient les trois fleurs de lis de France. Albéroni tomba devant tant de revers, et l'Espagne souscrivit aux conditions de la quadruple alliance. Le duc de Savoie fut contraint d'accepter la Sardaigne en échange de la Sicile, qui resta à l'Empereur avec le Milanais. Mais on accorda à l'aîné des enfants de la seconde reine d'Espagne l'expectative des duchés de Parme, de Plaisance et de Toscane (janvier 1720). Cette guerre avait donc affermi la domination de l'Autriche sur l'Italie, celle de l'Angleterre sur l'Océan. Pour nous, nous y avions dépensé des millions sans gloire, et les Anglais nous abandonnèrent quand, au traité de Nystadt (1721), nous essayâmes de faire obtenir des conditions moins dures aux Suédois, nos plus vieux alliés.

Dubois. — Qui donc servait si bien nos ennemis? Un conseiller auquel le régent se livrait entièrement, l'abbé Dubois. « Dubois, dit Saint-Simon, était un petit homme maigre, effilé, à mine de fouine. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie, combattaient en lui à qui demeurerait le maître.... Il mentait jusqu'à nier effrontément étant pris sur le fait. Il s'était accoutumé à un bégayement factice pour se donner le temps de pénétrer les autres.... Une fumée de fausseté lui sortait par tous les pores. » Ajoutez une intelligence souple et active, avec une extrême malice, mais aussi une grande puissance de travail, et vous aurez le portrait de l'ancien précepteur du duc d'Orléans, qui avait communiqué à son élève, la cour de Saint-Cloud y aidant, tout ce que la nature généreuse de celui-ci pouvait comporter de vices. Dubois avait négocié fort habilement le traité de la triple alliance. Le régent l'en récompensa en lui donnant, sur les instances du roi de la Grande-Bretagne, le ministère des affaires étrangères; aussi écrivait-il à lord Stanhope : « Je vous dois jusqu'à la place que j'occupe, dont je souhaite avec passion de faire usage selon votre cœur, c'est-à-dire pour le service de Sa Majesté Britannique, dont les intérêts me seront toujours sacrés. » Cette fois il disait vrai, car l'Angleterre, assure-t-on, le payait assez cher pour qu'il la servît bien : 50 000 écus par an, ou même un million, suivant Saint-Simon[1].

1. L'éditeur des *Mémoires* de Dubois, M. de Sévelinges, nie le fait. Le marquis d'Argenson, un des successeurs de Dubois aux affaires étran-

Il fut mieux quelque temps après : « Monseigneur, dit-il un matin au régent, j'ai rêvé que vous m'aviez fait archevêque de Cambrai. — Toi, archevêque ! » s'écria le régent, et il lui jeta quelques dures vérités ; puis il céda, selon sa coutume, finissant toujours par rire de l'impudence de cet homme qu'il méprisait, et par se servir de son esprit. Il est triste d'avoir à ajouter que Massillon et un autre évêque rendirent témoignage des bonnes mœurs du postulant, qui reçut tous les ordres en un seul jour, et profana par sa présence le siége tout récemment consacré par les vertus de Fénelon. Un peu plus tard enfin il devint cardinal, en dépensant 8 millions, et, en 1723, l'assemblée du clergé de France l'élut son président.

Le czar Pierre le Grand à Paris (1717). — Au milieu de ces petitesses et de cette corruption parut à la cour de France une figure gigantesque, et que semblait grandir encore son aspect à demi barbare : c'était Pierre le Grand, le créateur de la Russie. Il y fut reçu avec magnificence et les plus délicates attentions, mais ne se laissa point séduire par ces brillants dehors. Pierre Ier ne pouvait, on le pense bien, se plier à toutes les règles de l'étiquette. Quand on lui présenta le jeune roi, il l'enleva de terre et l'embrassa sur les deux joues à la grande stupéfaction des seigneurs. Il lui fallut de la bière dans sa loge à l'Opéra. Ce fut le régent qui lui offrit le verre et la serviette. Aux Invalides, il goûta la soupe des soldats, but à leur santé, leur frappant sur l'épaule et les appelant camarades. Il vit à la Sorbonne la statue de Richelieu sculptée par Girardon, et saisissant ce marbre dans ses bras : « Grand homme, s'écria-t-il, je t'aurais donné la moitié de mes États pour apprendre de toi à gouverner l'autre ! » Ainsi tout ce qu'il trouva à admirer ici, ce fut le passé ; le reste lui sembla si pauvre qu'il annonça la décadence et la ruine prochaine du peuple français. Il ne l'avait vu qu'à la surface, et le jugeait d'après la cour. Mais pour celle-ci il avait prédit juste, noblesse et royauté se mouraient.

Désordre des finances. — Une dette de 2 milliards 400 millions, dont un tiers presque immédiatement exigible ; un revenu brut, en 1715, de 165 millions, levés par une innom-

gères, dit dans ses *Mémoires* que la pension était de 100 000 écus, qu'elle passa après Dubois à Mme de Prie, puis à M. de Marsille, et ne cessa qu'à l'avénement de Chauvelin au ministère.

brable armée d'agents, qui ne laissaient arriver au trésor qu'un revenu net de 69 millions pour une dépense de 147, par conséquent, un déficit de 78 millions; en outre la meilleure partie des recettes de l'année suivante déjà dépensée, telle était la situation des finances à la mort de Louis XIV. Pour y porter remède, quelques-uns conseillaient la banqueroute, alléguant que les gouvernements qui se succèdent ne sont point solidaires; de ce nombre était Saint-Simon; mais il proposait de la faire décréter par les états généraux, ne les trouvant bons qu'à cela.

Le duc de Noailles, président du conseil des finances, se créa d'abord quelques ressources par une refonte de monnaies; ensuite il entreprit, d'une part, de diminuer la dette par une réduction des rentes, par une recherche exacte des fraudes et des doubles emplois; de l'autre, de ramener les dépenses à un taux plus en harmonie avec celui de la recette. Les frères Pâris, financiers distingués et probes, furent chargés d'opérer le *visa* qui réduisit de beaucoup les billets d'État en circulation. On les fit soutenir par une chambre de justice, afin de triompher de la résistance des traitants; un système de terreur et de dénonciation fut organisé contre ceux-ci; plusieurs furent ruinés, condamnés au pilori ou même exécutés; d'autres se tuèrent; mais le plus grand nombre trouva le secret d'échapper, en achetant à prix d'argent la protection des *roués* du régent, celle des femmes influentes et des membres mêmes de la chambre de justice. On avait espéré 220 millions de cette opération qui frappa 4410 individus; elle en rendit 70, dont 15 à peine arrivèrent en numéraire au trésor.

Malgré ces exécutions et quelques utiles mesures, le déficit de 1716 fut encore de 97 millions. Le remède n'était donc point trouvé. Alors se présenta un homme qui prétendit le tenir.

Révolution financière de Law (1715-1720). — L'Écossais Jean Law (Lass), fils d'un orfèvre et initié dès le jeune âge aux opérations de banque, de plus fort habitué aux combinaisons de jeu, où il avait fait sa fortune, doué enfin d'une grande puissance d'esprit et de parole, rêva de créer une puissance nouvelle, *le crédit*, en se fondant sur ce principe qui n'est vrai qu'à moitié : que l'abondance du numéraire fait la prospérité du commerce et de l'industrie, d'où il tirait cette conséquence tout à fait fausse qu'il est avantageux

de substituer au numéraire-métal, qui ne peut se créer indéfiniment, le numéraire-papier ou papier-monnaie, qui est susceptible d'une multiplication indéfinie.

Le duc de Noailles s'opposa à ce que l'expérience fût faite d'abord sur les finances de l'État, et Law dut se borner à fonder une banque particulière (mai 1716) au capital de 6 millions, représentés par 1200 actions de 5000 livres chacune payables un quart en espèces et trois quarts en billets d'État. La banque escompta à 6 pour 100 par an, et bientôt même à 4, les effets de commerce qui ne trouvaient preneurs auparavant qu'en payant un droit usuraire de 2 et demi par mois, et elle émit des billets qu'elle payait à vue, en espèces invariables de poids et de titre. Dès lors tout le monde y courut et se disputa son papier, qui facilitait singulièrement les transactions commerciales. L'activité reprit dans les affaires, et l'État mit le comble à la réputation de solvabilité de la banque, par l'ordre donné aux comptables royaux de recevoir ses effets comme argent en payement des droits et impôts (av. 1717). Le 4 décembre 1718 elle fut érigée en banque royale.

Mais déjà Law avait ajouté à la banque une compagnie qui obtint le privilége exclusif du commerce de la vallée du Missisipi. Son premier succès fit croire au second. On se promit des merveilles de l'exploitation de la Louisiane[1]. La *Compagnie d'Occident* émit des actions pour une vaste entreprise de culture et de colonisation sur les bords du Missisipi. Des bruits habilement répandus de mines d'or et d'argent découvertes dans ces parages attirèrent le public par l'espoir de riches bénéfices. Bientôt même la compagnie, absorbant celles du Sénégal et des Indes occidentales, prend le titre général de *Compagnie des Indes*, et ouvre toutes les parties du globe comme perspective aux spéculateurs. Telles furent les folles espérances placées sur cette entreprise, que des actions de 500 livres furent achetées dix, vingt, trente et quarante fois leur valeur.

Law avait promis au régent que son *système* éteindrait la dette publique : pour tenir parole, il établit que les actions

1. Un vieux militaire nommé Lamothe-Cadillac, autrefois employé dans la Louisiane, eut l'imprudence de dire que les merveilles qu'on débitait sur ce pays étaient autant de fables. La naïveté de ce bonhomme pouvait devenir gênante. On s'assura de sa discrétion en l'envoyant à la Bastille. (Cochut, *Law, son système et son époque*.)

de la compagnie, si vivement recherchées, ne pourraient s'acheter qu'un quart en espèces et trois quarts en billets d'État, c'est-à-dire en créances publiques. Dès lors le billet d'État, qui perdait naguère 70 à 80 pour 100, reprenait faveur par le besoin qu'on en avait pour se procurer des actions, et l'État payait ses dettes avec un papier qu'il pouvait multiplier à son gré sans alarmer le crédit. Cette guerre du papier et du métal une fois engagée, le gouvernement soutint le papier par tous les moyens, et frappa à coups redoublés sur son rival afin de le discréditer : tel fut l'objet des altérations réitérées que l'on fit subir à la monnaie par l'élévation et la diminution alternatives de sa valeur.

Ce fut le moment le plus brillant du système. Les actions montèrent, en octobre 1719, jusqu'à 20 000 francs. La rue Quincampoix, devenue le siége de la banque royale, regorgea d'une foule qui s'y étouffait. Paris, toute la France, les étrangers mêmes accoururent, altérés de gain. Toutes les classes se livrèrent à un agiotage effréné. Des profits énormes se faisaient en un instant. Tel valet le matin se trouvait maître le soir. Un de ces parvenus, quand on lui amena son carrosse, par habitude, monta derrière. Un peaussier de Montélimart se retira avec 70 millions, le domestique d'un banquier avec 50, un savoyard avec 40. Un petit bossu gagna 150 000 fr. à prêter son dos en guise de pupitre. Le duc de Bourbon et sa mère gagnèrent 60 millions. Cet arrière-petit-fils du grand Condé montrait un jour à un de ses favoris la magnifique opulence de son portefeuille. « Monseigneur, lui dit le courtisan, ce jour-là bien inspiré, deux actions de votre aïeul valent mieux que toutes celles-là. » Encore disait-il trop d'une. Le régent gagnait aussi, et tant qu'il voulait, mais pour ses courtisans, car il ne savait rien garder. La moralité publique tomba bien bas sous le coup de ces changements soudains de fortune et de ces gains illégitimes. Un comte de Horn assassina un courtier pour lui voler ses actions.

Cependant la banque atteignait son but : elle prêtait à l'État 1600 millions de papier-monnaie, avec lesquels celui-ci remboursait ses créanciers, et qui revenaient ensuite à la banque en échange des actions de la compagnie. Il fallait bien pourtant que la perte se retrouvât quelque part. Elle tomba sur ceux qui ne surent pas, comme les gens avisés de Genève ou de Hollande, sortir à temps du système. En vain

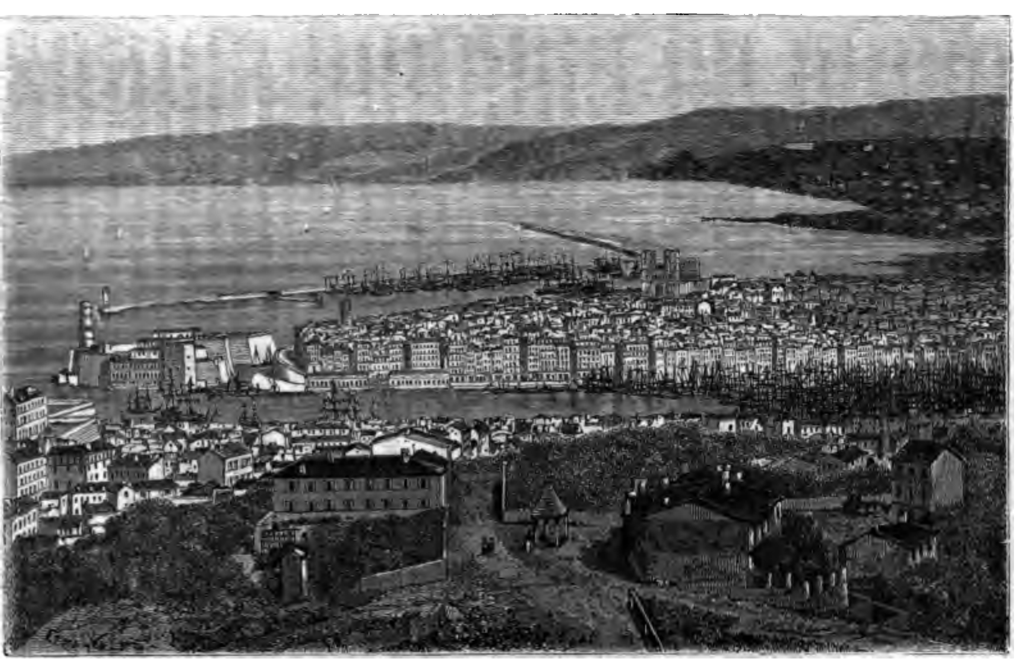
Law voulut modérer l'émission du papier, il ne le pouvait plus; pour soutenir le mouvement prodigieux des affaires et satisfaire tant d'appétits insatiables, il fallait créer, et créer encore des valeurs de papier; elles dépassèrent trois milliards, alors que le numéraire en France n'allait pas au delà de 700 millions. Cette disproportion préparait une catastrophe. Rien ne tenait que par la confiance du public, et cette confiance ne pouvait longtemps se soutenir. Pour sauver la *compagnie*, c'est-à-dire la partie aventureuse du système, Law la réunit à la banque, c'est-à-dire à la partie sérieuse et utile. Ce fut la perte de l'une et de l'autre. Dès la fin de 1719, quelques-uns se refroidissent; les plus prudents commencent à *réaliser* et se présentent à la banque pour avoir des espèces. Cet exemple gagne et alarme; les *réalisateurs* se multiplient; ils vendent leurs actions aux plus hauts cours, et, avec les billets, achètent de l'or, de l'argent, des diamants, des terres, ou, comme ce duc de la Force, infâme accapareur à qui l'on fit plus tard son procès, des suifs, des graisses, des savons, des épiceries, pour des sommes fabuleuses. Les actions cessent de monter, oscillent, puis baissent rapidement. Tout le monde prévoit le désastre et demande de l'argent. Law, devenu contrôleur général, lutte en désespéré contre les réalisateurs; les payements en espèces sont interdits; ils ne sont permis désormais que pour les petites transactions et comme appoints; défense d'avoir chez soi de l'or ou de l'argent; poursuites, visites domiciliaires, dénonciations : un fils dénonça son père. On avait créé des billets de dix livres pour mieux soutenir la concurrence contre le métal; on ouvrit des bureaux de change pour ces seuls billets, qui étaient surtout dans les mains du peuple; il y eut une telle presse que trois personnes périrent étouffées, et la foule irritée porta les trois cadavres sous les fenêtres du régent. Law faillit être mis en pièces. Alors, par un revirement soudain, l'État, qui naguère proscrivait le métal, déclara qu'il ne recevrait plus de payements en papier : c'était déclarer la mort du système. Law s'échappa de France, poursuivi par les malédictions publiques; il y était venu avec 1 600 000 francs : il n'emporta que quelques louis (décembre 1720). Restait à liquider. Les frères Pâris-Duverney conduisirent l'opération par laquelle l'État se reconnut débiteur de 1 milliard 700 millions au profit des créanciers de la compagnie. La dette publique se trouva augmentée de près

de 13 millions de rentes annuelles. Mais l'extinction d'un grand nombre d'offices et le rachat de plusieurs branches de revenus aliénés compensaient cette augmentation. L'État restait dans une position financière à peu près semblable à celle où Law l'avait trouvé.

Ébranlement des mœurs et des idées. — Telle est l'histoire de ce fameux *système.* Il montra la puissance du crédit; il donna à l'industrie, au commerce maritime, une énergique impulsion; il délivra l'agriculture de l'impôt du dixième sur les biens-fonds et de l'arriéré dû sur les tailles. le pays d'une foule d'immunités onéreuses [1]. Enfin, s'il fit des ruines douloureuses, comme celle de la veuve de Racine, dont le patrimoine, gagné par des vers immortels, passa à quelques habiles de la rue Quincampoix, il améliora la fortune publique par une réduction de 20 millions sur l'impôt, et par une répartition plus favorable pour les classes inférieures. Mais, en bouleversant les conditions et les fortunes, il accéléra aussi l'ébranlement déjà commencé des mœurs et des idées. Cette cour, d'aspect solennel et grave autour de Louis XIV, s'était dispersée. Elle ne pouvait renaître sous un roi mineur qui n'avait pas la distribution des grâces, avec un régent qui voulait bien prendre quelques instants sur ses plaisirs pour les donner aux affaires, mais qui n'entendait pas en sacrifier un seul à l'étiquette et à la représentation. A son exemple, chacun rejetait toute retenue, toute gêne, dans les grandes comme dans les petites choses. On le vit jusque dans la mode. Le sévère et le majestueux furent bannis pour le piquant et le joli. Le pinceau froidement noble de Lebrun ne déroula plus sur les murailles des palais d'immenses scènes héroïques; mais Boucher égaya les trumeaux d'élégants boudoirs par de riantes et fades bergeries, baignées de rose et de bleu de ciel.

La débauche avait jusqu'alors gardé certains voiles; le cynisme des mœurs, comme celui de la pensée, s'affiche tout haut. Le régent en donne l'exemple. Il se permet tout, n'interdit rien et brise lui-même les vieilles idoles : « Qu'importe à l'État, dit-il, que ce soit moi ou mon laquais qui soit

1. Law avait repris l'idée de Vauban, l'unité d'impôts; il fit supprimer un grand nombre de charges inutiles. L'arrêté des 15 et 19 septembre 1719, pour la suppression des offices créés sur les ports, halles, quais, etc., fit baisser de 3 à 4 pour 100 le prix des bois, charbons, grains, viandes, boissons, etc. On lui doit aussi l'établissement de l'instruction gratuite dans l'Université de Paris, arrêt du conseil du 15 mars 1720.



Vue générale de Marseille (état actuel).

en carrosse? » Jamais il ne s'était vu telle légèreté de conduite ni telle licence d'esprit que dans ces réunions folles des *roués* du duc d'Orléans. Il n'y avait guère qu'un salon en France, celui du roi; mille maintenant sont ouverts à une société qui, n'ayant plus pour occuper sa vie les préoccupations religieuses, car Bossuet et Fénelon sont morts, ni la guerre puisqu'on parle de paix perpétuelle, ni les graves futilités de l'étiquette, puisque Versailles est désert, demande du mouvement et du plaisir à ceux qui donnent tout cela, aux beaux esprits, aux gens de lettres, en laissant les coudées franches, même aux plus aventureux.

L'*Œdipe* de Voltaire et les *Lettres persanes* de Montesquieu, qui commencent le feu contre l'ancien régime, sont l'un de 1718, les autres de 1721, et il y avait trente-six ans à peine que la Bruyère se plaignait que, né chrétien et Français, les grands sujets lui fussent interdits.

Peste de Marseille (1720). — Durant ces saturnales de la cour, un terrible fléau avait désolé la Provence, où la peste enleva 85 000 personnes. L'admirable dévouement, à Marseille, de l'évêque Belzunce, du chevalier Roze et de plusieurs échevins, qui prodiguèrent mille fois leur vie pour sauver celle de leurs concitoyens, consola la France épouvantée de cette calamité. Et comme le dévouement aussi est contagieux, les fermiers généraux donnèrent trois millions pour nourrir cette malheureuse province durant la disette qui succéda à l'épidémie. Le père de Vauvenargues était alors premier consul d'Aix; il resta à son poste, s'y conduisit bien et eut en récompense sa seigneurie érigée en marquisat. Voilà un marquis qui fait passer sur bien d'autres.

Mort de Dubois et du duc d'Orléans (1723). — Le 13 février 1723, Louis XV fut déclaré majeur; il avait treize ans accomplis. Cette déclaration mettait un terme à la régence du duc d'Orléans. Mais le roi devait rester longtemps encore en tutelle; le duc, pour conserver le pouvoir après la régence, avait auparavant donné à Dubois le titre de premier ministre, qu'il prit à la mort de ce triste personnage. Il ne le garda que quatre mois, étant mort le 2 décembre 1723, d'une attaque d'apoplexie que tout le monde et lui-même voyaient venir, qu'il pouvait mais qu'il ne voulut pas retarder, en changeant les habitudes meurtrières d'une vie de débau-

ches[1]. La France avait été huit années entre ses mains; ce temps avait suffi pour que la révolution morale préparée par les dernières années de Louis XIV éclatât. Il eût fallu, pour en conjurer les conséquences politiques et sociales, un grand règne, et le nouveau prince donnera l'exemple de tous les scandales, développera tous les abus et humiliera la France devant l'étranger. L'esprit de la régence dominera la plus grande partie du siècle.

CHAPITRE LVI.

RÈGNE DE LOUIS XV DE 1723 A 1774.

Ministère du duc de Bourbon (1723-1726). — Le duc de Bourbon, devenu premier ministre à la mort de l'ancien régent, avait des mœurs à peine meilleures que son prédécesseur. Cependant il montra une grande rigueur contre les protestants et contre les jansénistes. Il renouvela, il aggrava même les sévérités de Louis XIV. Non-seulement les réformés furent obligés de se convertir, mais ceux qui simulaient une conversion étaient condamnés à mort comme relaps; le mourant qui se déclarait protestant et revenait à la santé, était banni, avec confiscation de ses biens. Enfin on renouvela la déclaration du 8 mars 1715 portant, contre tous ceux qui mouraient après refus des sacrements, que leur cadavre serait jeté à la voirie et leurs biens confisqués. L'émigration recommença, comme après la révocation de l'édit de Nantes; le sénat de Stockholm offrit la Suède pour asile aux fugitifs; et le gouvernement fut contraint, par le cri public, d'adoucir lui-même ses rigueurs.

Le ministère anglais avait continué à Mme de Prie, toute-puissante sur le duc de Bourbon, la pension qu'il faisait à

1. Une institution importante appartient au régent, la création de l'administration des ponts et chaussées en 1722. Il voulait, pour relever l'agriculture et le commerce ruinés dans les dernières années de Louis XIV, ouvrir des routes dans le royaume sur une étendue de 1200 lieues.

Dubois; le duc retenait donc la France dans l'alliance de l'Angleterre. Il scella cette amitié par une nouvelle et insultante rupture avec l'Espagne. Le régent vers la fin de sa vie, s'était rapproché du cabinet de Madrid et avait demandé pour Louis XV la main d'une infante. La jeune princesse, âgée de quatre ans, fut amenée à Paris afin d'être élevée au milieu de la cour où elle devait régner. Ce mariage était de la bonne politique pour tout le monde, mais surtout pour la maison d'Orléans, puisque ne pouvant s'accomplir que bien tard, il laissait le trône longtemps sans héritier et par conséquent ouvert au premier prince du sang. De telles combinaisons ne convenaient point au nouveau ministre. Qu'un accident livre la couronne au duc d'Orléans, et l'influence de la maison de Bourbon sera ruinée. Aussi le duc se montra-t-il très-alarmé d'une maladie que fit le jeune roi. Le prince à peine rétabli, sans tenir compte ni du mécontentement de l'Espagne ni des propositions de la czarine qui offrait sa fille avec l'utile alliance de la Russie, il voulut donner au roi une épouse qui, privée d'appui au dehors, dût tout au ministre et s'en montrât reconnaissante. La marquise de Prie songea d'abord à une sœur même du duc de Bourbon; mais la hauteur avec laquelle cette princesse la reçut, lui fit craindre pour son pouvoir. Alors vivait à Wissembourg, de quelque argent que lui faisait la France, un noble Polonais, Stanislas Leczinski, dépouillé de la couronne que Charles XII lui avait jadis donnée. Un jour il entre tout ému dans la chambre où étaient réunies sa femme et sa fille : « Mettons-nous à genoux, s'écrie-t-il, et remercions Dieu! — Seriez-vous rappelé au trône de Pologne? dit sa fille. — Bien mieux, vous êtes reine de France. » Le premier ministre avait, en effet, choisi la pieuse et douce Marie Leczinska, quoiqu'elle fût de sept ans plus âgée que le roi, très-pauvre, sans beauté et déjà sans jeunesse. Le jour de son mariage elle distribua toute sa corbeille aux dames du palais : « Voilà, dit-elle, la première fois de ma vie que j'ai pu faire des présents[1]. » L'infante d'Espagne fut renvoyée à son père; c'était, depuis dix ans, la seconde répudiation de la politique de Louis XIV.

Philippe V, indigné de cette insulte, s'empressa de conclure avec l'Autriche le traité de Vienne (1725). Charles VI

1. Lettre de Voltaire, 17 sept. 1725.

avait fondé à Ostende, pour le commerce des Indes, une compagnie rivale des compagnies anglaise et hollandaise. Le roi d'Espagne accorda aux négociants autrichiens des privilèges étendus dans tous les ports de ses domaines. L'empereur avait promulgué une pragmatique sanction par laquelle il assurait la succession à ses filles, contrairement aux coutumes des pays autrichiens; Philippe V garantit cet acte. En retour, l'Empereur s'engageait à aider l'Espagne à reprendre Gibraltar et Port-Mahon, il renouvelait les promesses faites en 1720 au sujet des duchés de Parme et de Toscane, pour l'époque présumée de l'extinction des maisons de Médicis et de Farnèse, et même il promettait deux archiduchesses aux deux infants, ce qui eût rétabli l'union de l'Espagne et de l'Autriche, que Louis XIV avait brisée par tant d'efforts. Voilà ce qu'avait fait le duc de Bourbon. Il s'empressa du moins d'opposer à cette ligue une contre-ligue de la France, de l'Angleterre et de la Prusse; mais un autre ministre eut à suivre cette affaire.

Fleury prit la place du duc de Bourbon. Ce prudent ambitieux s'était frayé sans bruit et sans précipitation le sentier du pouvoir. Il était évêque de Fréjus quand Louis XIV le nomma précepteur de son petit-fils[1]. Vieillard aimable et spirituel, il gagna toute la confiance de son élève et il eût pu être premier ministre à la mort du régent; mais il ne le voulut pas, trouvant que « de M. le duc d'Orléans à un particulier la chute était trop grande. » Le duc de Bourbon lui parut propre, par sa nullité politique, à servir de transition. Il ne négligeait rien d'ailleurs pour se rendre cher et indispensable au roi. Le duc fut jaloux et essaya d'habituer le prince à se passer de lui. Un jour Fleury attendit longtemps dans le cabinet de Louis XV qui ne vint pas; aussitôt il quitte la cour, se retire à Issy, dans la maison de la congrégation de Saint-Sulpice, et le roi, au retour de la chasse, reçoit une lettre pleine de larmes qui lui annonce la retraite de son ancien précepteur et sa résolution de vivre désormais dans l'obscurité. Louis en fut désespéré. « Eh! sire, lui dit le duc de Mortemart, n'êtes-vous pas le maître? Faites dire à M. le

1. Ce prince lui avait pourtant refusé bien longtemps un évêché, il le trouvait trop répandu dans le monde. « Il ne bougeait, dit Saint-Simon, de chez M. de Croissy, M. de Pomponne, M. de Torcy : il était sans conséquence et suppléait souvent aux sonnettes avant qu'on en eût l'invention. »

duc d'envoyer chercher à l'instant M. de Fréjus, et vous allez le revoir. » Fleury revint plus puissant qu'il ne l'avait été Le duc au contraire se discréditait. On trouva fort mauvais le rétablissement du *droit de joyeux avénement* et de la *ceinture de la reine*, vieilleries fiscales jusque-là négligées. Un projet alors impraticable pour la destruction de la mendicité, et la défense de construire dans les faubourgs de Paris, de peur de la peste qui était bien plus à craindre dans les rues étroites et sales de l'intérieur de la ville, firent murmurer. On murmura même contre la création d'une milice tirée au sort parmi les hommes des paroisses et surtout contre un impôt du cinquantième levé en nature sur tous les fruits de la terre et en argent sur les autres revenus[1]. Cette fois ce n'était pas le peuple seulement, mais les privilégiés qui étaient menacés. Ils jetèrent de si hauts cris que le ministre tomba. Un jour, le roi, partant pour Rambouillet, dit au duc d'un air gracieux : « Mon cousin, ne me faites pas attendre pour souper. » Et le même soir à sept heures, un lieutenant des gardes du corps emmenait à Chantilly ce même M. le duc. Cette disgrâce tua Mme de Prie, et rejaillit sur la reine, à qui le roi écrivit durement : « Je vous prie, madame, et s'il le faut, je vous ordonne de faire tout ce que l'évêque de Fréjus vous dira de ma part, comme si c'était moi-même. Louis. » (11 juin 1726.) Il fallut l'intervention de la police pour empêcher le peuple de Paris de faire des feux de joie.

Ministère de Fleury (1726-1743); affaires intérieures, les convulsionnaires. — Ainsi s'éleva le septuagénaire évêque de Fréjus, qui devint peu de temps après cardinal. Il refusa le titre de premier ministre, trop sonore, ne prit que celui de ministre d'État, et poussa le roi à déclarer « qu'il voulait gouverner par lui-même, et suivre en toutes choses, autant que possible, l'exemple de son bisaïeul. » Belle déclaration, mais mensongère. Quoiqu'il fût, en effet, en âge de gouverner, Louis XV se contentait de montrer au conseil sa belle et impassible figure, que rien n'anima jamais. Hors de là, lorsqu'il n'était ni au jeu ni à la chasse, il faisait de la tapisserie, tournait des tabatières en bois, ou bien lisait soit la correspondance secrète qu'il entretenait

1. Cet impôt était l'application partielle de la *dîme royale* de Vauban, Fleury essaya encore de le rétablir en 1733 et en 1741. Le clergé s'en fit dispenser moyennant un don gratuit de 12 millions en 1733 et de 31 millions en 1741.

avec ses ambassadeurs, à l'insu des ministres, soit les anecdotes scandaleuses que le lieutenant de police lui envoyait régulièrement chaque jour. C'étaient là ses passe-temps; plus tard il en eut d'autres et de pires. Fleury faisait seul la besogne du gouvernement, mais modestement et sans bruit. Devenu le premier personnage de l'État, il semblait n'être encore que l'abbé Fleury; « sa place, dit Voltaire, ne changea rien dans ses mœurs. On fut étonné que le premier ministre fût le plus aimable et le plus désintéressé des courtisans. Il laissa tranquillement la France réparer ses pertes et s'enrichir par un commerce immense, sans faire aucune innovation, traitant l'État comme un corps puissant et robuste qui se rétablit de lui-même. » D'Argenson l'entendit souvent parler de Richelieu avec dédain, de Mazarin avec admiration. Il aimait, comme celui-ci, à tourner les difficultés plutôt qu'à les heurter de front, et, s'il n'eut pas sa dextérité et ses grandes vues, il n'eut pas non plus son avidité. A sa mort, sa succession se trouva être à peine celle d'un médiocre bourgeois.

On était si las des casse-cous financiers et politiques, que ce ministère sénile, ce gouvernement qui gouverna le moins possible, et érigea l'abstention en système, fut presque populaire et dura dix-sept ans. Fleury se proposa pour objet la paix et l'économie, deux belles choses, pourvu que l'une soit honorable et que l'autre ne soit pas sordide. Il se fit bénir par l'abolition du cinquantième, par la diminution des tailles, par des remises sur les contributions arriérées et par quelques autres mesures que l'habile financier Orry lui conseilla[1]. Il releva le crédit public, rétablit pour un moment l'équilibre entre les recettes et les dépenses, construisit des routes, malheureusement à l'aide de la corvée, et rebâtit Sainte-Menehould détruite depuis sept ans par un incendie. Mais, tout en voulant fermement l'économie, il ne sut pas arrêter le gaspillage des traitants; il abandonna l'industrie et le commerce à eux-mêmes, ce qui eût été bien s'ils avaient été libres, et il laissa tomber en ruine notre marine, dont il réduisit le budget à 9 millions pour les traitements, et à 500000

1. Orry était un honnête homme. On se plaignait beaucoup à la cour de ses manières brusques : « Comment voulez-vous, disait-il, que je ne montre pas d'humeur? Sur 20 personnes qui me font des demandes, il y en a 19 qui me prennent pour une bête ou pour un fripon. » (Droz, t. I, p. 57.)

livres pour le matériel. Aussi, lorsqu'il fallut faire la guerre, au milieu de laquelle son ministère commença et finit, il la fit à demi, c'est-à-dire, mal.

Comme son prédécesseur, Fleury oublia la tolérance que deux cardinaux, deux grands ministres, Richelieu et Mazarin, avaient pratiquée. Il remit en vigueur la bulle *Unigenitus*; il fit emprisonner plusieurs ecclésiastiques, même un évêque qui refusa de la signer, destitua les professeurs jansénistes de la Sorbonne, comme Rollin l'avait été naguère, et cassa une protestation du parlement, puis, ce corps persistant, il exila 40 de ses membres, et bientôt après les rappela, par la crainte de quelque trouble (1730), de sorte que le parlement, enhardi, laissa de nouveau entrer l'esprit d'opposition dans le sanctuaire des lois. Ces violences mêlées de faiblesses poussèrent les jansénistes à essayer d'un autre moyen. Un d'eux, le diacre Pâris, de la paroisse Saint-Médard, à Paris, personnage austère et ascétique, mourut en 1727, en odeur de sainteté, au dire de ses partisans. On publia bientôt qu'il faisait des miracles et il y eut alors une de ces épidémies morales qu'on voit naître à de certaines époques et qui sont plus contagieuses que les épidémies ordinaires. Il se passa en effet des choses étranges au cimetière Saint-Médard: les personnes qui s'étendaient sur le tombeau du diacre, éprouvaient, l'imagination et une constitution particulière y aidant, des *convulsions* ou secousses nerveuses, quelquefois nuisibles, quelquefois salutaires. Il y eut des scènes extravagantes et scandaleuses. Le gouvernement eut la sagesse de ne point intervenir. Le ridicule fit justice de cette folie qui dura cinq ans. Lorsque la police ferma enfin le cimetière en 1732, un plaisant écrivit sur le mur:

De par le roi défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Affaires étrangères; réconciliation avec l'Espagne (1726-1731). — Le duc de Bourbon avait légué à son successeur une querelle avec l'Espagne alors alliée de l'Autriche, ce qui obligeait la France à persévérer dans l'alliance anglaise. Robert Walpole, principal conseiller de George II, avait besoin de la paix pour se maintenir au pouvoir; il la voulait par politique, Fleury par caractère; tous deux s'entendirent aisément et se firent de mutuels sacrifices, parce

qu'ils comptaient l'un sur l'autre. Fleury négligea la marine pour ne pas faire ombrage au peuple anglais, et Walpole, confiant dans la modération de la France, ne s'inquiéta point de nos armements sur terre, ni même de quelques victoires.



Église Saint-Médard.

La guerre entre les deux ligues n'avait eu encore d'autre effet qu'une vaine tentative des Espagnols sur Gibraltar, en 1727. Fleury l'arrêta dès cette même année par les *préliminaires* de Paris. L'année suivante, au congrès de Soissons, l'Espagne et l'Autriche se brouillèrent. Afin de rendre cette rupture définitive, la France et l'Angleterre se hâtèrent de

garantir les duchés italiens à l'Espagne (traité de Séville, 1729). Deux ans après, à la mort du dernier duc de Parme et de Plaisance, l'infant don Carlos fut mis en possession de ce domaine. L'Empereur le réclama inutilement; il ne retira son opposition que quand les puissances eurent accepté sa *Pragmatique*. A la fin de ces laborieuses négociations, la bonne intelligence se trouva rétablie entre les cours de Madrid et de Versailles, et un Bourbon avait en Italie un duché; il y aura bientôt un royaume.

Guerre de la succession de Pologne (1733-1735). — La mort d'Auguste II, roi de Pologne, troubla cette paix que la noblesse de France supportait d'ailleurs impatiemment. Sa succession fut réclamée par Stanislas Leczinski, qui avait déjà porté cette couronne, et par l'électeur de Saxe, que les Russes et les Autrichiens prirent pour candidat. Fleury eût bien voulu rester étranger à cette querelle; l'opinion publique l'obligea à soutenir le père de la reine; mais il mit tant de lenteur à se décider, qu'Auguste III, couronné à Cracovie, força Stanislas à se jeter dans la ville de Dantzick, où les Russes l'assiégèrent. Fleury envoya 1500 hommes au secours du protégé de la France. Leur chef, reconnaissant l'inutilité d'une pareille assistance, se retire à Copenhague. Il y trouve le comte de Plélo, notre ambassadeur, qui rougit pour la France, et veut couvrir au moins cette honte d'un sacrifice. « Je sais que je n'en reviendrai pas, écrit-il au ministre Maurepas; je vous recommande ma femme et mes enfants. » Le comte de Lapeyrouse, brave officier qui s'était distingué dans la guerre de la succession, s'offre à partager son sort; ils ramènent les 1500 hommes devant Dantzick et forcent trois des quartiers russes. Plélo tombe percé de coups au quatrième; Lapeyrouse, enveloppé de toutes parts, se fait jour cependant, et vient s'appuyer au fort de Weichselmund que les Polonais tenaient encore. Il y résista vingt-cinq jours à la double attaque de la flotte russe et d'une armée de 25 000 hommes. Quand il capitula, il n'avait plus que 200 hommes valides, mais il avait sauvé l'honneur de son drapeau. Stanislas fut réduit à s'enfuir déguisé en matelot. La France venait de perdre l'occasion de tirer peut-être la Pologne de l'abîme où elle se précipitait.

Il fallait faire quelque chose pour effacer cette honte. L'opinion poussait Fleury à essayer une revanche des traités d'Utrecht qui avaient mis la France si bas, l'Angleterre et

l'Autriche si haut. Il conclut avec l'Espagne et la Savoie le traité de Turin qui promettait au roi de Sardaigne le Milanais, et aux Bourbons d'Espagne le royaume de Naples pour l'infant don Carlos. En s'interdisant toute attaque contre les Pays-Bas (convention de la Haye, 24 nov. 1733), il obtint la neutralité de l'Angleterre et de la Hollande. Alors il envoya deux armées, l'une sur le Rhin, l'autre en Italie, commandées par les vieux maréchaux de Berwick et de Villars, celui-ci encore bouillant comme un jeune homme. Le premier enleva Kehl, en face de Strasbourg, malgré le prince Eugène, assiégea Philippsbourg et eut la tête emportée par un boulet. « J'avais toujours bien dit, s'écria Villars, que cet homme-là était né plus heureux que moi. » Il n'eut pas, en effet, cette mort de soldat qu'il enviait : après deux brillantes campagnes, qu'il avait très-rapidement conduites, parce qu'il était, disait-il gaiement, trop vieux pour attendre, il mourut à Turin, dans sa quatre-vingt-deuxième année (1734).

Le maréchal de Coigny, qui lui succéda, gagna les victoires de Parme (juin) et de Guastalla (septembre), qui livrèrent aux Français le Milanais ; et le comte de Montemar celle de Bitonto, qui installa l'infant sur le trône de Naples et de Sicile (mai). C'était un beau réveil de la France. La timidité du cardinal nous empêcha de recueillir les fruits de ces succès. L'Angleterre et la Hollande offraient leur médiation à l'Autriche; celle-ci les accusa presque de trahison pour ne l'avoir pas suivie sur les champs de bataille et traita directement avec la France. On pouvait, comme le voulait le garde des sceaux Chauvelin, la meilleure tête du conseil, exiger de l'Empereur une complète renonciation à l'Italie qui eût afin recouvré son indépendance, on se borna à le faire renoncer au royaume des Deux-Siciles; encore prit-on soin de le dédommager par la cession de Parme et de Plaisance pour lui-même, par celle de la Toscane donnée à son gendre en échange de la Lorraine. Le roi de Sardaigne n'eut que deux provinces milanaises, Novare et Tortone. Quant à la clause supplémentaire qui assigna à Stanislas, comme dédommagement du trône de Pologne, la Lorraine et le Barrois, pour revenir après sa mort à la France, c'est à Chauvelin qu'elle est due. L'acquisition était précieuse, mais depuis longtemps inévitable.

Ces conditions formèrent le traité de Vienne (1735-1738). Ce fut la plus belle époque du ministère de Fleury ; car la

France, dans cette guerre qui a de singuliers rapports avec celle de 1859, avait acquis encore quelque gloire et son gouvernement avait paru comme le médiateur de l'Europe, affaiblissant l'Autriche, empêchant la Russie de grandir et retenant la Turquie sur le bord de l'abîme. « Depuis la paix de Vienne, dit le grand Frédéric, la France était l'arbitre de l'Europe. Ses armées avaient triomphé en Italie, comme en Allemagne. Son ministre à Constantinople, le comte de Villeneuve, avait conclu la paix de Belgrade, le dernier traité glorieux que la Turquie ait signé et qui lui donnait la Servie, une partie de la Valachie et Belgrade. » La Russie même s'engageait comme au traité de Paris, en 1856, à n'avoir ni flotte ni arsenal militaire sur la mer d'Azoff et la mer Noire. L'Autriche reculait partout en Italie et sur le Danube, elle allait reculer encore pendant les deux guerres de Sept ans, mais cette fois en entraînant la France dans une chute profonde.

Guerre de la succession d'Autriche (1741-1748). — En 1740, l'empereur Charles VI mourut. Ce prince, pour assurer son héritage à sa fille Marie-Thérèse, n'avait reculé devant aucun sacrifice. Il avait supprimé la compagnie d'Ostende afin de complaire aux puissances maritimes, cédé la Lorraine afin de gagner la France, Naples et la Sicile pour gagner l'Espagne. Il avait obtenu de tous les États une reconnaissance solennelle de sa *Pragmatique*, et il laissait à Marie-Thérèse une ample collection de parchemins. « Mieux eût valu, dit Frédéric II, une armée de 200 000 hommes. » A peine eut-il expiré, que cinq prétendants se présentèrent. L'électeur de Bavière, descendant d'une fille de Ferdinand Ier, le roi d'Espagne, descendant par les femmes de Charles-Quint, l'électeur de Saxe, gendre de l'empereur Joseph Ier, demandaient la totalité de l'héritage par le droit du sang; le roi de Sardaigne voulait le duché de Milan; le roi de Prusse, Frédéric II, quatre duchés de Silésie; les Montmorency, le duché de Luxembourg. Tout le monde se précipitait à la curée. Frédéric II n'avait pas un grand royaume, mais son père lui avait laissé un riche trésor avec une belle armée, et la nature lui avait donné les plus rares talents. Il commença par mettre la main sur ce qu'il réclamait, sauf à négocier ensuite. La bataille de Molwitz lui livra les trois quarts de la Silésie (20 avril 1741).

Alliance avec Frédéric II. — En commençant cette

campagne, Frédéric avait dit à l'ambassadeur de France : « Je vais jouer votre jeu; si les as me viennent, nous partagerons. » Un petit-fils de Fouquet, le comte de Belle-Isle, homme à projets hardis et aventureux, proposa, dans le conseil, l'alliance de la Prusse, et un plan qui réduisait Marie-Thérèse à la Hongrie, à la basse Autriche, à la Belgique, et partageait le reste entre les prétendants : l'électeur de Bavière serait empereur. La France ne prenait rien pour elle. C'était trop de générosité, mais les grands sentiments, en politique étrangère, étaient fort en honneur à la cour de Louis XV. On voulait faire le magnanime pour avoir à agir le moins possible. On disait qu'abaisser l'Autriche c'était élever la France, et qu'en partageant l'Allemagne orientale entre quatre maisons dominantes, Prusse, Autriche, Saxe et Bavière, on se délivrait sûrement de tout souci sur le Rhin. Malgré Fleury, ce plan fut adopté, et le traité de Nymphenbourg conclu sur ces bases (18 mai 1741).

Campagne de Bohême; défection de Frédéric II; mort de Fleury (1741-1743). — La France, au lieu d'agir résolûment avec toutes ses forces, comme il faut le faire quand on tire l'épée, ne mit en mouvement qu'une armée de 40 000 hommes; et, au lieu de se porter du côté des Pays-Bas, où ses destinées l'appelaient, renouvelant en Allemagne les fautes commises tant de fois en Italie, elle envoya cette armée jusqu'au fond de la Bavière. Il est juste de dire que les puissances maritimes avaient mis à leur neutralité la même condition que dans la guerre précédente, à savoir que nous ne ferions pas entrer un soldat en Belgique. Maître de Lintz, la principale barrière de l'Autriche sur le haut Danube, l'électeur eût pu s'emparer de Vienne, il préféra conquérir la Bohême[1]. Marie-Thérèse eut le temps de soulever ses

1. Prague fut prise par un de ces officiers de fortune qui, à force de courage, parvenaient à se faire jour, Chevert, né à Verdun, de parents pauvres, et qui entra au service comme simple soldat. A l'escalade de Prague. il était lieutenant-colonel et conduisait l'attaque. Au moment où l'on allait poser la première échelle, le dialogue suivant s'engagea avec les sergents de son détachement : « Mais amis, leur dit-il, vous êtes tous braves, mais il me faut ici un brave à trois poils. Le voilà, ajouta-t-il, en s'adressant à l'un d'eux, le sergent Pascal. Tu vas monter le premier. — Oui, mon colonel. — La sentinelle criera : « Qui va là? » Ne réponds rien. — Oui, mon colonel. — Elle tirera sur toi et te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu la tueras. — Oui, mon colonel. — Et je suis là pour te soutenir. » Le sergent monte : on tire, il est manqué; la sentinelle tombe. Chevert le suit, et la ville est prise. Les soldats de la monarchie avaient déjà les qualités que montrèrent ceux de la République et de l'Em-

fidèles Hongrois; tandis que l'électeur se faisait couronner empereur à Francfort, les Autrichiens entraient à Munich (janv. 1742). Frédéric II, menaça, il est vrai, la Moravie et battit encore les Autrichiens à Czaslau en Bohême (17 mai); mais Marie-Thérèse sut faire à propos un sacrifice; elle lui laissa la Silésie. A cette condition, Frédéric II oublia la parole qu'il avait donnée à la France; nous avions d'ailleurs manqué nous-mêmes les premiers à nos engagements, en refusant de combiner nos mouvements avec ceux des troupes prussiennes.

Cette défection en entraîna d'autres. L'électeur de Saxe se retira de la guerre; le roi de Sardaigne y entra, mais pour le compte de l'Autriche qui lui faisait de belles promesses et dont il s'effrayait moins maintenant que de la maison de Bourbon maîtresse de la Sicile, de Naples, et qui comptait l'être bientôt de Parme, de Plaisance, même du Milanais. L'Angleterre qui venait de renverser du ministère le pacifique Walpole (février 1742), et d'arracher la guerre contre l'Espagne, parce qu'elle refusait de lui ouvrir ses colonies[1], la demandait à grands cris contre la France dont le commerce prenait un prodigieux essor. Elle promit à Marie-Thérèse un subside de 12 millions et partout courut sus à nos navires. La France n'avait pris les armes qu'au profit d'autrui et tout le poids de la lutte allait retomber sur elle seule.

Notre armée de Bohême fut coupée de la Bavière par la rentrée des Autrichiens dans Lintz et Budweiss; ils l'assiégèrent même dans Prague, où du moins elle se défendit bien. Fleury, qui naguère croyait la guerre finie et déjà désarmait, troublé de ces revers, écrivit au comte de Kœnigsegg, général autrichien, une lettre confidentielle et des plus hum-

pire. « Ils n'ont que quart de ration, dit Villars, et sans se plaindre. » A Malplaquet, ils n'avaient pas mangé depuis vingt-quatre heures; on leur fait une distribution de pain, mais la charge sonne; ils jettent le pain « pour courir plus légèrement au combat. » Devant Port-Mahon, beaucoup s'enivraient; le maréchal de Richelieu met à l'ordre du jour que ceux qui seront vus en cet état ne seraient pas commandés pour l'assaut. Personne ne s'enivra plus.

1. L'Angleterre avait obtenu de l'Espagne le droit d'envoyer en Amérique un vaisseau de 500 tonneaux chargé de marchandises anglaises. A la faveur de cette concession, les Anglais organisèrent, avec les colonies espagnoles, une vaste contrebande. A mesure que le *vaisseau de permission* se vidait, une foule de petits navires venaient remplacer les marchandises vendues. Le vaisseau toléré n'était plus qu'un entrepôt inépuisable. La cour de Madrid protesta. Ce fut l'origine de la guerre qui éclata en 1736 entre les deux puissances, et se fondit bientôt dans la guerre générale.

bles: Kœnigsegg la publia. Le vieillard s'en plaignit dans une seconde lettre et déclara au comte qu'*il ne lui écrirait plus ce qu'il pensait.* Celle-ci fut encore rendue publique. Fleury, deux fois joué à la face de l'Europe, mit le comble à cette risée, en désavouant ses propres lettres. Il entravait tout par sa timidité. Maillebois, fils du contrôleur Desmaret, opérait dans la Franconie, mais il avait ordre d'éviter une action décisive, car on comptait toujours que l'Autriche allait pour sûr nous offrir le Luxembourg et une partie du Brabant, comme elle avait donné la Silésie au roi de Prusse. Maillebois ne put faire autre chose pour la délivrance de Prague que de s'emparer d'Égra. C'était du moins une ligne de retraite qu'il ouvrait à Belle-Isle pour rentrer dans la vallée du Mein. Belle-Isle, en effet, sortit de Prague, avec 14000 hommes, et fit à travers la glace, la neige et les ennemis, une glorieuse mais pénible retraite: le noble et infortuné Vauvenargues y ruina sa santé. Chevert resta dans la ville avec les blessés et les malades. On le somma de se rendre à discrétion: « Dites à votre général que, s'il ne m'accorde pas les honneurs de la guerre, je mets le feu aux quatre coins de Prague et je m'ensevelis sous ses ruines. » On consentit aux conditions qu'il exigea (janvier 1743). Quelques jours après, Fleury mourut à quatre-vingt-neuf ans; il avait voulu la paix à tout prix et il laissait la France avec une grande guerre sur les bras.

Bataille de Dettingen (1743); défection de la Bavière (1745). — L'Angleterre était entrée en lice: 50000 Anglo-Allemands arrivèrent dans la vallée du Mein: le maréchal de Noailles les cerna à Dettingen, mais la folle impétuosité du duc de Gramont compromit ses habiles combinaisons, et ce ne fut qu'une sanglante affaire au lieu d'une victoire. De Broglie, qui commandait sur le Danube, ayant reculé jusqu'au Rhin devant les Autrichiens, Noailles dut suivre ce mouvement de retraite (1743). Pour relever les affaires, on crut nécessaire de mettre le roi à la tête des armées. Une nouvelle favorite, la duchesse de Châteauroux, femme énergique et ambitieuse, voulait le tirer de son indigne torpeur. Louis XV, vint donc, en 1744 se montrer aux troupes. On avait changé le plan général de la guerre. Au lieu de combattre au fond de l'Allemagne, on s'était décidé à frapper des coups plus à notre portée. Le roi entra dans les Pays-Bas et vit le maréchal de Saxe y prendre plusieurs villes. Sur la

nouvelle que les Autrichiens menaçaient l'Alsace, il y courut, emmenant avec lui Noailles et 50 000 hommes.

Une maladie fort grave l'arrêta à Metz. La mort, en s'approchant, lui inspira une bonne pensée, qui malheureusement ne tint guère, et une belle parole. Il renvoya la duchesse de Châteauroux pour se réconcilier avec la reine, et fit écrire au maréchal de Noailles: « Souvenez-vous que pendant qu'on portait Louis XIII au tombeau, le prince de Condé gagnait une bataille. » La France paya de sa reconnaissance cet effort de son roi. Tout le royaume fit éclater sa douleur. « S'il succombe, disait-on, c'est pour avoir marché à notre secours! il meurt au moment où il allait devenir un grand roi. » Un soir le bruit courut à Paris qu'il n'était plus: aussitôt la foule affligée se répandit dans les rues, dans les églises avec des pleurs et des gémissements. Quand on sut qu'il vivait, il y eut chaque jour un concours de peuple au-devant des courriers, et ceux dont les nouvelles étaient bonnes étaient portés en triomphe. Lorsqu'on apprit enfin son rétablissement, les églises retentirent d'actions de grâces pour remercier Dieu d'avoir conservé le *Bien-aimé* (1744). Que la tâche était facile à cette royauté encore si populaire!

Cependant le roi de Prusse, effrayé des progrès de l'Autriche et de son alliance avec la Russie, reprit les armes et pénétra en Bohême, même dans Prague. Cette diversion dégagea la ligne du Rhin. L'empereur Charles VII rentra dans son électorat, mais pour y mourir. Son fils traita avec Marie-Thérèse. La reine de Hongrie lui restitua ce qu'elle occupait encore de la Bavière, et Maximilien renonça à toute prétention sur la succession d'Autriche (traité de Fuessen, 1745).

Le maréchal de Saxe[1]; bataille de Fontenoy (1745). — La guerre n'avait plus d'objet pour nous; mais, comme les ennemis refusaient de traiter, il fallut conquérir la paix. La France l'alla chercher aux Pays-Bas. Le maréchal de Saxe,

1. Maurice, fils naturel de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, s'était formé sous le prince Eugène et avait pris du service en France dès l'année 1720. Élu duc de Courlande, l'inimitié des Russes l'empêcha de prendre possession de son duché; il revint dans sa patrie d'adoption, se signala dans la guerre pour la succession de la Pologne, et obtint le bâton de maréchal en 1743, après la prise de Prague et la défense de l'Alsace. L'année suivante il tint en échec dans la Flandre des ennemis trois fois plus nombreux que ses troupes, et en 1745 y commanda la grande armée que Louis XV accompagna. Le maréchal souffrait alors cruellement d'une hydropisie; Voltaire lui témoignant des inquiétudes sur sa santé : « Il ne s'agit pas de vivre, lui dit-il, mais de partir. » Louis XV lui donna, après Fontenoy, le château de Chambord et 40 000 livres de rente.

tout mourant qu'il était, se mit à la tête des troupes et investit Tournai; pour ne la point laisser prendre, 55 000 Anglo-Hollandais, sous la conduite du duc de Cumberland, s'approchèrent de la place. Le maréchal se décida à livrer une bataille défensive. Il prit une forte position à sept kilomètres sud-est de Tournai, la droite à Anthouin, le centre à Fontenoy, la gauche au bois de Barry. Les deux villages et le bois étaient garnis de 100 pièces de canon. Le feu commença à six heures du matin (11 mai 1745). Les Anglais assaillirent



Tombeau du maréchal de Saxe [1].

trois fois Fontenoy, et les Hollandais se présentèrent à deux reprises devant Anthouin. Les derniers furent si vigoureusement repoussés qu'ils ne reparurent plus.

L'attaque était manquée sur ces deux points, alors le duc de Cumberland masse son infanterie en une seule colonne pour percer le centre de la ligne française. Les Anglais mar-

1. Ce tombeau, chef-d'œuvre de Pigalle, est à Strasbourg, dans l'église Saint-Thomas. Le maréchal, entre les drapeaux triomphants de la France et l'aigle d'Autriche, le lion belge et le léopard abattus sur leurs enseignes brisées, descend d'un pas ferme vers le tombeau que la Mort lui montre et lui ouvre. La France éplorée essaye d'une main d'arrêter le maréchal et de l'autre de repousser la Mort.

chaient précédés de 6 pièces d'artillerie et en ayant 6 autres au milieu d'eux. Arrivés à 50 pas de notre ligne, les officiers saluèrent en ôtant leurs chapeaux. Les officiers des gardes leur rendirent ce salut. Milord Hay cria : « Messieurs des gardes françaises, tirez. » Le comte d'Auteroche répondit à haute voix : « Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers; tirez vous-mêmes. » Les Anglais firent un feu roulant qui coucha par terre 23 officiers et 380 soldats. Le premier rang ainsi renversé, le désordre se mit dans les autres. Les Anglais avançaient à pas lents, comme faisant l'exercice. On voyait les majors appuyer leurs cannes sur les fusils des soldats pour les faire tirer bas et droit. Ils débordèrent Fontenoy et la redoute du bois. Dix régiments se lancèrent successivement contre cette colonne longue, épaisse, inébranlable par sa masse et par son courage. Ils furent repoussés, parce qu'aucune attaque ne se fit avec concert. La bataille semblait compromise ; le maréchal, traîné dans une petite carriole d'osier, parce qu'il ne pouvait se tenir à cheval, tout en s'apprêtant à un dernier et vigoureux effort, préparait la retraite, car il avait à garder le roi et le dauphin. Cependant la colonne anglaise, étonnée de se trouver au milieu des Français sans avoir de cavalerie, sans être soutenue par les Hollandais, s'était arrêtée, immobile, incertaine, mais fière ; elle semblait maîtresse du champ de bataille. Richelieu ouvrit l'avis de foudroyer cette masse avec du canon. Quelques pièces sont mises en batterie, le maréchal de Saxe ordonne une attaque générale sur les flancs. La colonne enveloppée plie sous le choc et sous cette pluie de fer et de mitraille. Elle s'ouvre, elle s'ébranle ; dès ce moment sa force est brisée. Les débris se précipitent en fuyant vers leur réserve. Les alliés avaient perdu 12 à 14 000 hommes, les Français plus de 7000. C'était un grand succès qui eut des suites considérables. Tournai, Gand, le dépôt général des ennemis, Oudenarde, Bruges, Dendermonde et Ostende capitulèrent. Au commencement de l'année suivante les Français entrèrent à Bruxelles.

Seconde défection de la Prusse ; revers en Italie (1745-1746). Le roi de Prusse, vainqueur dans le même temps, à Friedberg en Silésie, écrivait à Louis XV : « Je viens d'acquitter la lettre de change que Votre Majesté a tirée sur moi à Fontenoy. » La victoire de Kesseldorf lui ouvrit ensuite la Saxe et Dresde ; il y signa avec Marie-Thérèse un nouveau traité qui lui confirma la cession de la Silésie. Cette

défection ne nous laissait plus un allié en Allemagne; la défaite du prétendant Charles Stuart, qui, après avoir pénétré jusqu'à trente lieues de Londres, fut vaincu à Culloden (1746), empêcha une révolution qui eût paralysé pour longtemps l'Angleterre. Marie-Thérèse et George II, libres de toute inquiétude, l'une à l'égard de la Prusse, l'autre à l'égard des jacobites, imprimèrent une nouvelle activité aux hostilités. Marie-Thérèse chercha à se dédommager en Italie de ce qu'elle avait perdu en Allemagne et de ce qu'elle pouvait perdre encore aux Pays-Bas. L'armée franco-espagnole, après une tentative inutile sur la Savoie, s'était assuré le comté de Nice par la victoire de Coni (1744), et l'Apennin piémontais par l'alliance des Génois et du duc de Modène. La bataille de Bassigano lui donna le Milanais (1745). Mais l'Espagne par ses lenteurs fit avorter un traité avec le roi de Sardaigne qui assurait à ce prince une partie du Milanais : l'impératrice porta en Italie des forces supérieures. Lichtenstein y réunit 45 000 Autrichiens auxquels Maillebois n'avait à opposer que 28 000 hommes. La journée de Plaisance (1746), et la défection de l'Espagne, donnèrent aux Impériaux tout le nord de la péninsule. De son côté, l'Angleterre qui, en 1745, avait bombardé toute la côte de Ligurie et Gênes elle-même, en 1746, essaya de s'emparer de Lorient et seconda une invasion des Austro-Sardes en Provence. Les alliés assiégèrent Antibes, et leurs coureurs allèrent jusqu'en vue de Toulon. Mais cette invasion eut le sort de toutes les autres. Les mesures énergiques du maréchal de Belle-Isle et le soulèvement de Gênes contre les Autrichiens décidèrent leur retraite.

Victoires de Raucoux et de Lawfeld (1746-1747). — Au midi, la France ne faisait donc que défendre sa frontière, et le beau plan qu'avait formé le ministre d'Argenson pour chasser les étrangers de l'Italie et réunir tous les États de la péninsule en une confédération italienne[1] était manqué,

1. Cette confédération aurait remplacé en Italie la prépondérance de l'Autriche par celle de la maison de Bourbon. Voilà pourquoi le Piémont refusa d'aider à la faire réussir. Cependant d'Argenson écrivait dans ce projet de préliminaires porté à Turin par M. de Champeaux, en 1746, que la condition de cette ligue serait qu'aucune armée étrangère n'entrerait en Italie, qu'aucun prince étranger n'y pourrait rien posséder. Dans les instructions écrites à Versailles le 19 février 1746 pour le comte de Maillebois, notre ambassadeur à Turin, il dit : « L'Italie sera ainsi délivrée du joug allemand et du despotisme autrichien, et son repos, sa sécurité solidement établis. » On voit que la politique de la France, en 1859, n'était pas une nouveauté sortie de circonstances fortuites.

au grand détriment de l'Italie elle-même et de la paix du monde. Mais au nord la France avait d'éclatants succès. La bataille de Raucoux, gagnée par le maréchal de Saxe, y signala l'année 1746. Louis ne demandait rien autre chose, après chaque victoire, que la paix, « ne voulant pas, disait-il, traiter en marchand, mais en roi. » On refusait de croire à ce désintéressement inusité, et la Hollande, effrayée de voir les Français à ses portes, rétablit, comme en 1672, le stathoudérat, sacrifiant sa liberté pour sauver son indépendance. Entraînée aussi par l'Angleterre, qui nous cherchait partout des ennemis, la czarine Élisabeth (1747) conclut un traité de subsides et mit à la disposition des ennemis de la France 50 vaisseaux russes et 37 000 hommes qui s'acheminèrent vers le Rhin. La France, seule contre tous, avança encore, aux Pays-Bas, la paix dans une main, l'épée dans l'autre. Le maréchal de Saxe gagna la bataille de Lawfeld (1747), et le comte de Lowendal prit l'imprenable Berg-op-Zoom. La Hollande était envahie. Maurice de Saxe fit, par d'habiles manœuvres, en 1748, l'investissement de Maëstricht.

Opérations navales; la Bourdonnais et Dupleix. — La déclaration de guerre de la France à l'Angleterre n'avait été faite qu'en 1744, après la brillante bataille navale de Toulon, qui fut indécise comme tant d'autres actions de mer. Mais on ne soutint pas ce beau commencement. Brest, Toulon furent bloqués par les Anglais, Antibes bombardé, et Lorient ne leur échappa que par une terreur panique qui les fit courir vers leurs vaisseaux, au lieu d'entrer dans la ville mal défendue. Nous ne pouvions pas avec 35 vaisseaux de ligne lutter contre 110. Nos chefs d'escadre firent du moins honorer leur défaite par un courage héroïque. Le 3 mai 1747, à la hauteur du cap Finistère, le marquis de la Jonquière, pour sauver un convoi destiné au Canada, lutta avec 6 navires contre 17. Il fut pris après la plus glorieuse résistance. « Je n'ai jamais vu un pareil courage, » écrivait un des vainqueurs. Il nous restait sur l'Atlantique 7 vaisseaux : on les donna à M. de l'Estanduère pour convoyer une flotte marchande de 250 voiles. Il rencontra près de Belle-Isle l'amiral Hawke avec 14 navires, et, pour sauver son convoi, il livra bataille. Elle fut acharnée. Deux navires, *le Tonnant* et *l'Intrépide*, traversèrent toute la flotte victorieuse, et rentrèrent, à Brest, monceaux flottants de ruines sanglantes. L'amiral anglais passa devant une cour martiale pour les avoir laissés échapper. « Dans

cette guerre, dit un historien Anglais, l'Angleterre n'a dû ses victoires qu'au nombre de ses vaisseaux. » En Amérique, les Anglais nous enlevèrent (1745) Louisbourg et l'île importante de Cap-Breton, qui aurait pu remplacer au débouché du golfe Saint-Laurent, l'Acadie perdue en 1713.

Aux Indes, la France avait deux hommes éminents : la Bourdonnais et Dupleix; s'ils avaient pu s'entendre et s'ils avaient été soutenus, ils nous auraient donné l'Hindoustan. Le premier avait tout créé à Bourbon et à l'île de France, dont il était gouverneur pour la Compagnie des Indes : les cultures, les arsenaux, les fortifications. Ingénieur, général, marin, rien ne l'arrêtait ; et de l'île de France, devenue avec son excellent port la clef de l'océan indien, il courut cette mer et en chassa les Anglais. Dupleix, autre homme de génie, voulait les chasser du continent asiatique. Il rêvait de grands projets. Il voulait que la Compagnie, dont il administrait tous les comptoirs dans l'Hindoustan, n'agrandit pas seulement son commerce, mais son territoire. Pour réussir, ces deux hommes eussent dû agir de concert. A la prise de Madras, ils se brouillèrent mortellement, et la Bourdonnais, rappelé en France, fut à son retour enfermé à la Bastille, sur des accusations parties de l'Inde. Dupleix racheta cette mauvaise action par la belle défense qu'il fit, en 1748, dans Pondichéry; il sauva cette ville et fit éprouver aux Anglais un échec qui retentit jusqu'en Europe. La paix était donc, pour nous, inopportune dans l'Inde comme elle l'était aux Pays-Bas; mais notre marine était réduite à 2 vaisseaux, notre dette s'était accrue de 1200 millions, et le roi, incapable de se faire plus longtemps violence, demandait qu'on le laissât à ses plaisirs. L'Angleterre, qui redoutait de voir la France s'établir à demeure aux bouches de l'Escaut se décida enfin à traiter.

Traité d'Aix-la-Chapelle (1748). — La paix signée à Aix-la-Chapelle au mois d'avril 1748, stipula que les conquêtes seraient restituées de part et d'autre. L'Angleterre recouvra pour quatre années l'*asiento* (droit d'importer des nègres) et *le vaisseau de permission* dans les colonies espagnoles ; l'Autriche céda Parme et Plaisance à l'infant don Philippe, la Silésie au roi de Prusse, et plusieurs places du Milanais au roi de Sardaigne. La France rendit Madras et rentra en possession de l'île Royale (Cap-Breton); mais elle ne garda rien aux Pays-Bas qu'elle occupait presque tout entiers, et se laissa

imposer la condition de ne fortifier Dunkerque que du côté de la terre. Des commissaires anglais, payés par nous, s'assurèrent que cette condition était exécutée ; et quand le roi George exigea l'expulsion de France du prétendant, ce fut à l'Opéra qu'on l'arrêta, comme si l'on tenait à montrer que les ministres anglais faisaient la police dans Paris même. Le maréchal de Saxe, qui pouvait attendre mieux de ses victoires, ne survécut guère à ce traité. Il mourut à l'âge de cinquante-quatre ans.

Prospérité commerciale. — Les huit années qui suivirent cette paix furent la plus belle époque du commerce français au dix-huitième siècle. Lorient, qui, en 1726, n'était qu'une bourgade, avait reçu, en 1733, pour 18 millions de marchandises. Si la Bourdonnais n'était plus à l'île de France, son souvenir, ses leçons, y vivaient; Bourbon devenait une grande colonie agricole. Dupleix cherchait à élever dans l'Inde, en s'appuyant sur les puissances indigènes, un vaste empire colonial. Aux Antilles, la Guadeloupe, la Martinique, surtout Saint-Domingue, arrivaient à une prospérité qui rejaillissait sur les villes marchandes de la métropole : sur Nantes, sur Bordeaux, qui se rappellent encore ces jours de richesse; sur Marseille, qui avait de plus pour elle tout le commerce du Levant, dans la Méditerranée, où nul ne lui faisait alors concurrence. Le sucre, le café des Antilles françaises, chassaient du marché européen les produits similaires des colonies anglaises; et la Louisiane, si longtemps languissante, trouvait, dans la liberté du commerce qui lui avait été rendue en 1731, une fortune que le monopole ne lui avait pu donner.

La dernière guerre maritime n'avait fait que suspendre ce mouvement; dès qu'elle cessa, il reprit son cours avec une énergie que le gouvernement lui-même seconda ; car, malgré l'inertie de Louis XV et la misérable influence de Mme de Pompadour, la force croissante de l'opinion publique imposait au gouvernement certains hommes et une certaine direction. C'est ainsi que le marquis d'Argenson avait été appelé, en 1744, au ministère des affaires étrangères, et que celui de la marine fut donné à Rouillé et à de Machault, qui firent de louables efforts pour rétablir la flotte. En 1754, on compta dans les ports 60 vaisseaux, 31 frégates et 21 autres bâtiments. L'Angleterre, avec ses 243 bâtiments de guerre, dont 131 vaisseaux de ligne, eût pu ne pas se montrer jalouse de cette

marine, imposante encore par le chiffre des bâtiments, mais à qui tout manquait. Elle s'effraya néanmoins de cette renaissance de notre puissance navale, surtout des progrès de notre commerce, à qui le doublement du droit de 50 sous par tonneau, décrété par Machault en 1749, donnait une énergique impulsion, et elle trouva aisément une cause de rupture.

Causes d'une nouvelle guerre. — Quand on veut faire la paix à tout prix, on la fait mal. Or Mme de Pompadour avait dit aux plénipotentiaires envoyés en 1748 à Aix-la-Chapelle : « Souvenez-vous de ne pas revenir sans la paix ; le roi la veut. » De là il était résulté qu'on avait rendu ce qu'on eût pu garder, et qu'on n'avait pas pris soin de vider tous les différends. La France avait, en Amérique, deux magnifiques possessions : le Canada et la Louisiane, c'est-à-dire le Saint-Laurent et le Mississipi, les deux plus grands fleuves de l'Amérique du Nord, qu'elle tenait ainsi par les deux bouts. Mais on n'avait point déterminé les limites de l'Acadie, ni décidé si l'Ohio appartenait à la Louisiane (France) ou à la Virginie (Angleterre). Enfin les deux pays revendiquaient Tabago, la plus orientale des Antilles. On nomma des commissaires pour résoudre ces questions. Ils ne purent s'entendre, et les colons mêlant les Indiens à leurs querelles, commencèrent les hostilités. Washington, alors bien jeune, se distingua dans ces rencontres, mais d'abord d'une manière malheureuse. Le détachement qu'il commandait, surprit et tua, avec toute son escorte[1], un officier français, Jumonville, qui portait aux Anglais une sommation d'évacuer la vallée de l'Ohio et de se retirer derrière les Alleghanys. Ce fut le premier sang versé dans cette guerre (28 mai 1754). En 1755, sans déclaration de guerre, l'amiral anglais Boscawen captura deux vaisseaux de ligne français ; le ministère protesta, mais resta six mois sans joindre les actes aux paroles ; pendant ces six mois, les Anglais nous enlevèrent plus de 300 navires marchands, chargés d'une cargaison de 30 millions de livres et montés par 10 000 matelots qu'ils enrôlèrent pour

1. 10 des soldats de Jumonville furent tués, 22 pris, un seul échappa. Cet événement eut un grand retentissement en Europe. Le gouvernement français le qualifia d'assassinat, et Thomas fit un poëme intitulé *Jumonville*. Les biographes de Washington l'ont mal disculpé. Il faut dire qu'il n'avait que vingt-deux ans et ne connaissait pas la commission de Jumonville.

la plupart dans leurs équipages. Il fallut bien pourtant reconnaître que c'était la guerre et s'y résigner.

Renversement des alliances (1756). — L'intérêt de la France était de conserver à cette guerre son caractère exclusivement maritime, et de garder toutes ses forces réunies pour son duel avec l'Angleterre; mais ce n'était pas le compte de cette puissance. Le ministère anglais, grâce à son or, déchaîna de nouveau la guerre continentale. Il offrit des subsides à qui voudrait être notre ennemi. La Prusse en accepta, se sentant menacée de quelque péril par un rapprochement inattendu de l'Autriche et de la France. Marie-Thérèse, en effet, qui ne pouvait retenir ses larmes à la vue d'un Silésien, avait contre la Prusse une implacable rancune, et elle avait fait proposer u cabinet de Versailles une alliance sur ces bases : restitution de la Silésie à l'Autriche, cession des Pays-Bas à un Bourbon de la branche d'Espagne, de Mons et de Luxembourg à la France. On dit qu'un billet de Marie-Thérèse à Mme de Pompadour, où la fière impératrice se disait « la bien bonne amie » de cette parvenue, décida le renversement de la politique deux fois séculaire de la France. Le traité de Versailles (1756), tout à l'avantage de l'Autriche, car la promesse des Pays-Bas fut retirée, réunit les deux puissances dont la rivalité avait fait couler tant de sang. La czarine Élisabeth, blessée des épigrammes de Frédéric II, la Suède qui regrettait la Poméranie, la Saxe, qui voulait s'agrandir, y accédèrent. Ainsi l'Autriche devenait l'amie de la France, l'ennemie de l'Angleterre, sa vieille alliée, et nous allions attaquer la Prusse, qui combattait naguère avec nous. C'était tout le système des alliances européennes qui changeait. Par haine du protestantisme, Louis XV consentit à ce que la France ne fût plus « qu'un corps de réserve aux ordres de l'Autriche ».

Guerre de Sept ans (1756-1763). Conquête de Minorque (1756). — La France, forcée de combattre des deux mains, frappa d'abord un coup vigoureux. A l'attentat de Boscawen, elle répondit en lançant sur Minorque, alors aux Anglais, une escadre, qui battit la flotte de Byng, et une armée, qui enleva la forteresse réputée imprenable de Port-Mahon; ce fut un des beaux faits d'armes du siècle. L'Angleterre pensa que l'incapacité dans le commandement équivalait à un crime, et Byng fut fusillé à son bord.

Difficile position du roi de Prusse. — Sur le conti-

nent, la guerre commença par une irruption en Saxe du roi de Prusse qui, comme toujours, prévint ses ennemis. Il enveloppa les Saxons dans leur camp de Pirna. Les Autrichiens s'approchant pour les dégager, il courut à leur rencontre en Bohême, les battit à Lobositz, puis revint prendre toute l'armée saxonne, qu'il incorpora dans ses troupes. La France déclara alors les traités de Westphalie violés et fit entrer deux armées en campagne ; le maréchal d'Estrées en Westphalie, Soubise vers le Mein. Attaqué par tous ses voisins, sans autre appui que l'Angleterre, Frédéric n'aurait pu, malgré son génie, se défendre contre cette coalition formidable, si les alliés eussent mis quelque concert dans leurs opérations. Il fut servi d'ailleurs par l'ineptie ou la légèreté des généraux français, Soubise et Richelieu, et par la lenteur de Daun, le généralissime autrichien. De la Saxe qu'il avait tout d'abord et hardiment occupée, il rentra en Bohême et gagna la sanglante bataille de Prague (1757). Vaincu à son tour près de cette ville, à Kollin, par Daun (1757), il fut forcé, dans la retraite, de diviser ses forces, ce qui l'exposa à de nouveaux revers. En même temps, à l'est, les Russes lui prenaient Memel et battaient un de ses lieutenants à Jægerndorf, mais sans savoir tirer parti de leurs succès ; à l'ouest, d'Estrées gagnait sur les Anglais la bataille de Hastenbeck qui nous livrait le Hanovre, et une autre armée française marchait rapidement sur Magdebourg et la Saxe. Ainsi le cercle d'ennemis dont Frédéric était enveloppé se resserrait chaque jour sur lui(1757). Il demanda la paix. On le croyait aux abois ; on la lui refusa : il se décida alors, s'il le fallait, « à mourir en roi, » comme il l'écrivit à Voltaire. L'incapacité de ses adversaires le dispensa de tenir parole.

Capitulation de Closterseven (1757). — Richelieu, qui succéda à d'Estrées dans le commandement de l'armée du Hanovre, enferma le duc de Cumberland dans une impasse, au milieu d'un pays marécageux ; mais au lieu de le faire prisonnier, il lui accorda la capitulation de Closterseven, que le gouvernement anglais, dirigé par le fameux William Pitt, désavoua. Richelieu avait commis la faute de ne point dissoudre cette armée qui se retrouvera tout entière, quand elle reprendra les armes, et le résultat de deux campagnes heureuses sera perdu. Il en commit une autre lorsqu'il donna à ses officiers et à ses soldats l'exemple d'une scandaleuse avidité. De retour à Paris, il se fit bâtir, du fruit de ses dépré-

dations, un élégant pavillon que le public nomma satiriquement *pavillon de Hanovre*. Les soldats, dont il autorisait le pillage, l'appelèrent *le bon père la Maraude*, et la discipline était ébranlée, au moment où on arrivait en présence de ces armées prussiennes, les mieux disciplinées de l'Europe.

Défaite de Rossbach (1757). — C'était à Soubise, le favori de Mme de Pompadour, qu'était échu le rôle difficile de leur tenir tête. Il s'était réuni à l'*armée d'exécution* que l'Empire avait levée pour soutenir Marie-Thérèse, et marchait sur la Saxe. Frédéric II accourut de la Silésie sur la Saale ; il n'avait que 20000 hommes contre 50 000. Il s'établit non loin des champs fameux d'Iéna et d'Auerstaedt, au village de Rossbach, sur des hauteurs, cachant sa cavalerie dans un repli de terrain, et une artillerie formidable derrière les tentes de son camp. Les alliés s'avancèrent témérairement, sans ordre, au bruit des fanfares, trompés par les apparentes hésitations du roi, et le croyant prêt à fuir. Tout à coup l'artillerie prussienne se démasque et tonne ; la cavalerie se précipite sur le flanc droit de Soubise que ce général ne croyait point menacé ; l'infanterie la suit ; les Franco-Allemands sont dispersés en quelques instants. Les Prussiens ne tuèrent que 3000 hommes, car on se battit peu ; mais ils firent 7000 prisonniers, enlevèrent 63 pièces de canon et ne perdirent que 400 soldats. Soubise manda à Louis XV : « J'écris à Votre Majesté dans l'excès de mon désespoir. La déroute de votre armée est totale ; je ne puis vous dire combien de vos officiers ont été tués, pris ou perdus. » Mais le juge le plus à redouter alors, n'était plus le roi, c'était le public, de qui tout commençait à relever, et qui punissait de ses satires mordantes l'impéritie des généraux et les fautes des ministres. Des chansons coururent :

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher où diable est mon armée.
Elle était là pourtant hier matin.
Me l'a-t-on prise ou l'aurais-je égarée ?
Ah ! je perds tout, je suis un étourdi, etc.

Défaite de Crevelt (1758). — Frédéric laissant fuir Soubise, se retourne contre les Autrichiens, les chasse de la Saxe où ils étaient rentrés, et les suit en Silésie, qu'il leur reprend à la journée de Lissa, où il renouvelle la manœuvre

de Rossbach, menaçant une aile, écrasant l'autre (1757). Pitt, plus tard lord Chatam, devenait en ce moment premier ministre et déterminait l'Angleterre à de plus grands efforts en faveur de son allié. Le roi, en échange de nombreux subsides que Pitt lui fit voter, envoya un de ses lieutenants, Ferdinand de Brunswick, prendre le commandement de l'armée hanovrienne qui, violant sa parole, rentra en campagne. Devant cet habile général, les Français reculèrent, repassant le Weser, l'Ems, le Rhin, après quoi ils furent encore battus à Crevelt (1758). Le général qui dirigeait cette retraite peu glorieuse était le comte de Clermont, de la famille de Condé, abbé de Saint-Germain des Prés. Ce titre faisait pleuvoir sur lui les railleries. Frédéric l'appelait le général des Bénédictins. A Paris on chanta :

Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi propre à l'un comme à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre,
Il sert son Dieu comme il se bat.

Désordre dans les armées françaises et l'administration. — Napoléon a dit de ces courtisans qu'un caprice de Mme de Pompadour plaçait à la tête de nos armées, que tous, généraux en chef, généraux particuliers, étaient de la plus parfaite incapacité. A quoi il faut ajouter que les querelles de cour se continuaient au camp ; et que plusieurs ont pu, non sans apparence de vérité, être accusés d'avoir, pour ruiner un rival, fait manquer des plans et perdre des batailles. Ce n'étaient pas seulement de très-mauvais tacticiens, mais de détestables administrateurs. Les armées, fort mal composées, étaient encore plus mal tenues. Quand le comte de Clermont succéda à Richelieu, il dut casser 80 officiers. On vit une fois à l'armée de Soubise, 1200 chariots de marchands et de vivandiers; le jour de la bataille, 6000 maraudeurs étaient hors des rangs. Le mal n'était pas que là. Depuis que les femmes gouvernaient, l'administration supérieure était livrée aux caprices les plus désordonnés. De 1755 à 1763, vingt-cinq ministres furent appelés ou renvoyés, « dégringolant, l'un après l'autre, écrit Voltaire (3 décembre 1759), comme les personnages de la lanterne magique. » Les plans changeaient comme les hommes, ou plutôt rien ne se faisait avec suite, et tout allait à l'aventure.

Succès et revers en Westphalie; d'Assas. — Cependant, après les honteuses défaites de Rossbach et de Crevelt, si l'on ne changea pas les généraux, on leur donna des forces tellement supérieures à celles de l'ennemi, que ce même Soubise, ce même comte de Clermont, le duc de Broglie, le maréchal de Contades, balancèrent à peu près la fortune les années suivantes avec les Prussiens, les Hessois et les Hanovriens.

Soubise était sur le Mein pendant la retraite du comte de Clermont, et menaçait la Hesse où de Broglie remporta, à Sandershausen, près de Cassel, un léger avantage; il rappela le duc Ferdinand en arrière et battit une partie de ses troupes à Lutzelberg (1758). L'année suivante, de Broglie eut un autre et plus important succès à Bergen sur la Nidda; mais, placé sous les ordres de Contades, il le servit mal, et la rivalité des deux généraux amena un nouveau désastre à Minden (août 1759). Contades en porta la peine, il fut destitué; de Broglie eut son commandement avec plus de 100 000 hommes. Il ne sut point les employer et se contenta de l'occupation de quelques villes, Cassel, Minden, et d'une rencontre heureuse que le comte de Saint-Germain eut à Corbach (1760) avec les Prussiens. Un détachement qu'il fit sur le Rhin réussit mieux encore : 20 000 Prussiens venaient de s'emparer de Clèves; de Castries les battit à Clostercamp, où se dévouèrent le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, et le sergent Dubois, dont on a injustement oublié le nom. C'est celui-ci qui, par une nuit sombre, tombant au milieu des Anglais, cria, malgré des menaces de mort : « *A nous, Auvergne, ce sont les ennemis!* » Il fut percé de coups. D'Assas, qui le suivait, commanda à ses gens de tirer, quoiqu'il se trouvât devant eux. Une de leurs balles le blessa mortellement[1]. Au lieu d'un héros, nous en avons deux.

Énergie du roi de Prusse (1758-1762). — Ainsi, dans l'ouest de l'Allemagne, la guerre n'avait d'autre résultat que la dévastation du pays où nos armées prenaient toujours leurs quartiers d'hiver. Au sud et à l'est, Frédéric lui-même tenait tête aux Russes, qui lui enlevèrent Kœnigsberg, mais qu'il battit à Zorndorf, près de Küstrin (1758), et aux Autrichiens qui, à Hochkirch, en Lusace, lui tuèrent 10 000 hom-

1. *Mémoires* de Grimm, de Rochambaut, de Lombard de Langres, ancien ambassadeur français en Hollande.

mes. Les Russes se vengèrent l'année suivante (1759), à Zullichau et à Kunersdorf, où 20 000 hommes restèrent de chaque côté sur le champ de bataille ; et Frédéric se fût trouvé dans une position critique, si ses adversaires avaient su profiter de leur victoire. Les brillants succès du prince Ferdinand à Minden (août 1759), sur le maréchal de Contades, releva ses espérances. Il saisit ce retour de fortune pour demander la paix ; ses ennemis, voyant dans cette démarche un signe de détresse, la lui refusèrent encore (1760). Il les détrompa, battit Laudon à Liegnitz, délivra sa capitale surprise par les Russes et les Autrichiens, força Daun dans une position formidable près de Torgau, et resta maître des deux tiers de la Saxe, tandis que ses lieutenants faisaient échouer au nord et à l'ouest les projets des Suédois et des Français.

Mais « ces travaux d'Hercule » avaient épuisé les forces du roi et de son peuple. Il se tint, durant toute la campagne de 1761, sur la défensive. Elle lui réussit mal ; si de Broglie fut battu à Villinghausen, parce qu'il comptait sur Soubise, qui ne le secourut pas, Frédéric II perdit Schweidnitz et Dresde, et fut privé des subsides de l'Angleterre. Heureusement, la czarine Élisabeth mourut au commencement de 1762, et Pierre III déclara aussitôt la neutralité de la Russie ; la Suède se retira en même temps de la lutte. Tranquille à l'est et au nord, Frédéric agit avec vigueur dans la Silésie qu'il recouvra, et en Saxe où le prince Henri gagna la bataille de Freyberg. La France, d'ailleurs, allait suivre l'exemple de la Russie.

Revers de la France sur mer. — Si nous avions soutenu la guerre sur le continent sans trop de désavantage, mais aussi sans beaucoup d'honneur, puisque nous combattions à trois contre un, France, Autriche et Russie contre le seul Frédéric II, sur mer nous étions aux prises avec un ennemi dont l'écrasante supériorité ne laissait à nos marins que l'espérance de quelques succès isolés. La victoire navale gagnée par la Galissonnière, en 1756, ne se renouvela pas ; cependant l'honneur du pavillon fut brillamment soutenu dans nombre de rencontres partielles ; ainsi, en cette même année, dans les parages de Rochefort, deux frégates françaises attaquèrent une frégate et un vaisseau anglais et les mirent hors de combat. L'un des capitaines français, Maureville, ayant un bras emporté, criait de l'entrepont à ses marins :

« Courage, mes amis, grand feu! je défends d'amener. » Il y eut beaucoup d'exploits semblables. Mais, tandis que l'Angleterre prodiguait toute sa sollicitude à sa marine, le gouvernement français laissait nos colonies manquer de navires, de soldats, d'argent, et de malheureuses divisions énervaient la discipline : les officiers gentilshommes, appelés officiers rouges, pleins de dédain pour les officiers bleus ou roturiers, qu'on laissait en temps de paix dans les garnisons, refusaient de leur obéir. De là des tiraillements, de la défiance, et pour résultat un mauvais service. Les Anglais bloquaient nos ports, et il n'en sortait pas un bâtiment qui ne tombât entre leurs mains : 37 vaisseaux de ligne, 56 frégates furent ainsi pris, brûlés, ou périrent sur les écueils. Des descentes opérées par les Anglais sur les côtes de Normandie et de Bretagne, à Cherbourg et à Saint-Malo, n'eurent pas de conséquences durables, mais montraient que notre territoire pouvait être impunément violé, depuis que notre flotte n'en protégeait plus les rivages. Dans une de ces tentatives sur Saint-Malo, l'ennemi perdit pourtant, à Saint-Cast, 5000 hommes que le duc d'Aiguillon et la noblesse de Bretagne, accourue en masse, lui tuèrent ou lui prirent (1758). Mais l'année suivante, l'amiral la Clue, qui n'avait que 7 vaisseaux contre 14, fut battu, au cap Sainte-Marie, et l'impéritie de Conflans amena la destruction de la flotte de Brest. En 1763, les Anglais s'emparèrent de Belle-Isle : ils eurent alors dans le golfe de Gascogne, en vue de Nantes, entre Brest et Rochefort, l'avantageuse position que Jersey leur donnait de l'autre côté de la Bretagne, en vue de Saint-Malo, entre Cherbourg et Brest. Tout notre littoral de l'Océan, depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne, se trouva comme assiégé.

Revers aux colonies. — Dupleix avait été rappelé en 1754 : si la France lui eût envoyé de l'argent et de bons soldats au lieu de ne lui expédier, comme il s'en plaignait, que *la plus vile canaille*, l'Inde serait peut-être à nous et non aux Anglais; il mourut à Paris dans la misère en 1763. Un Irlandais au service de la France, Lally, sans avoir ses grandes vues, avait du moins un courage indomptable. Mais obligé, pour trouver de l'argent, d'aller faire la guerre aux rajahs indiens, à cinquante lieues dans les terres, il ne put empêcher les Anglais commandés par l'habile lord Clive, de reprendre l'avantage. Pourtant il faillit ressaisir Madras : la brèche était ouverte, il commande l'assaut, ses soldats refusent de marcher,

parce qu'on ne les a pas payés. A son tour, il est assiégé dans Pondichéry, où, avec 700 hommes, il se défend neuf mois contre 22000. Les Anglais, maîtres enfin de la ville, en chassèrent les habitants et la rasèrent; ce fut le coup de mort pour la domination française dans l'Inde. Elle ne s'y est pas relevée.

De même au Canada, le drapeau français fut d'abord porté très-haut, puis renversé. Les marquis de Vaudreuil et de Montcalm enlevèrent les forts Oswégo et de Saint-George, sur les lacs Ontario et du Saint-Sacrement, boulevards des possessions anglaises (1756). Mais, en 1759, ils n'avaient que 5000 soldats à opposer à 40 000 hommes et la colonie manquait de vivres, de plomb, de poudre. Mme de Pompadour coûtait par an à la France 3 à 4 millions; faute d'une pareille somme, on ne put faire passer au Canada 4000 soldats qui s'offraient à y demeurer après la guerre comme colons et qui eussent changé l'issue de la lutte. L'ennemi assiégea Québec; Montcalm livra bataille pour sauver cette ville, et, blessé à mort, criait à ses soldats dont il s'était rendu l'idole par son courage chevaleresque : « En avant, et gardons le champ de bataille ! » Le général anglais Wolf, atteint de trois coups de feu et déjà dans l'agonie, entend les siens crier : « Les Français fuient ! » Il se relève un instant et retombe en disant : « Je meurs content. » Vaudreuil lutta encore quelque temps, mais le Canada était perdu. La Guadeloupe, la Dominique, la Martinique, la Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Tabago, Saint-Louis du Sénégal, l'île de Gorée, l'étaient également.

Choiseul; le pacte de famille (1761). — Un habile ministre prit alors la principale influence dans les affaires de la France, le duc de Choiseul. Mme de Pompadour l'avait rappelé de l'ambassade de Vienne pour lui donner, en 1758, le portefeuille des affaires étrangères, qu'il échangea en 1761, contre celui de la guerre. Deux ans plus tard, il eut encore la marine et fit donner les affaires étrangères à son cousin, le duc de Praslin. Choiseul conserva l'alliance autrichienne, mais il en noua une autre. Il voulut réunir comme en un faisceau toutes les branches de la maison de Bourbon, établies en France, en Espagne, dans les Deux-Siciles, à Parme et à Plaisance. C'était réaliser le vœu de Louis XIV; c'était aussi donner à la France l'utile appui de la marine espagnole. Ce traité, fameux sous le nom de *pacte de famille*,

fut signé le 15 août 1761 : les puissances contractantes se garantissaient mutuellement leurs États. L'Angleterre déclara aussitôt la guerre à l'Espagne et entraîna le Portugal dans son parti. La marine de France était tombée si bas, celle d'Espagne était si languissante, qu'il n'y avait pour le moment rien à attendre de leur union. L'Espagne, entrée trop tard dans la lice, n'y essuya que des pertes : elle se vit enlever Manille, les Philippines, la Havane, 12 vaisseaux de ligne et 100 millions de prises. Une invasion en Portugal fut sans résultat.

Traités de Paris et d'Hubertsbourg (1763). — Cependant en 1762, victorieuses ou vaincues, les puissances européennes étaient lasses d'une guerre qui les ruinait. La France y avait pour son compte dépensé 1350 millions. L'Angleterre avait atteint son but, la destruction de notre marine marchande et militaire; mais ses conquêtes l'épuisaient, sa dette publique grossissait et les recrutements devenaient difficiles ; car, pour conserver cet empire de l'Océan dont elle s'était emparée, il fallait des armements toujours plus nombreux. La Prusse, sans commerce, sans industrie, dévastée, dépeuplée, ne se tenait debout que par l'énergie de son roi. L'Autriche qui avait voulu lui arracher la Silésie désespérait d'y réussir. La France et l'Angleterre signèrent, le 13 novembre 1762, des préliminaires qui aboutirent, le 10 février 1763, au traité de Paris. A l'Angleterre étaient acquis : le Canada avec les 60 000 Français qui l'habitaient, l'Acadie, l'île du Cap-Breton, la Grenade et les Grenadilles, Saint-Vincent, la Dominique, Tabago, le Sénégal, et dans la Méditerranée, Minorque. La France conservait le droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve et dans le golfe du Saint-Laurent, avec les îlots de Saint-Pierre et Miquelon, mais sans qu'elle pût les fortifier ; elle recouvrait la Guadeloupe, Marie-Galande, la Désirade, la Martinique, et obtenait Sainte-Lucie : l'île de Gorée lui était rendue au Sénégal, celle de Belle-Isle sur la côte de Bretagne. Mais elle démolissait encore les fortifications de Dunkerque du côté de la mer, et acceptait l'insulte de la présence permanente d'un commissaire anglais dans cette ville pour empêcher qu'on ne remuât une pierre sur les quais où s'était embarqué Jean-Bart. Aux Indes orientales, Pondichéry, Mahé et trois petits comptoirs sur la côte du Bengale lui restaient, à condition qu'elle n'y enverrait point de troupes. Comme l'Espagne, tout en recou-

vrant Cuba et Manille, perdait, au profit de l'Angleterre, la Floride et la baie de Pensacola, la France l'en dédommagea par la cession de la Louisiane. « La guerre avait commencé pour deux ou trois chétives habitations ; les Anglais y gagnèrent 2000 lieues de terrain ; et l'humanité y perdit un million d'hommes [1]. » Le traité d'Hubertsbourg entre Marie-Thérèse et Frédéric II confirma à celui-ci la possession de la Silésie.

Décadence politique et militaire de la France. — La guerre de Sept ans avait été entreprise pour la ruine du roi de Prusse : il en sortait victorieux ; et un État nouveau, naguère simple électorat, prenait place parmi les grandes puissances de l'Europe. C'était un affaiblissement pour l'Autriche. C'en était un aussi pour la France. Au traité d'Aix-la-Chapelle, elle paraissait encore la première des puissances militaires, grâce aux victoires du maréchal de Saxe qui avait jeté sur elle un reflet de la gloire de Louis XIV. Mais la guerre de Sept ans avait montré l'impéritie de nos généraux, l'indiscipline de nos soldats, et, malgré quelques exceptions heureuses, l'affaiblissement des qualités militaires de notre pays. Sur mer, c'était plus qu'une décadence, la ruine était complète.

Efforts de Choiseul pour relever la marine ; acquisition de la Corse (1768) et de la Lorraine (1766). — Choiseul, ministre patriote, sinon grand ministre, avait à cœur de relever la France de l'abaissement où elle était tombée. Il essaya de réorganiser l'armée de terre en diminuant les dilapidations dont elle était victime et en constituant fortement les cadres pour qu'il lui fût aisé de passer rapidement du pied de paix au pied de guerre [2]. Il reprit l'œuvre de Machault pour la création d'une flotte [3]. La vie

1. C'est le calcul de Frédéric II, qui compte 899 000 morts, mais ne compte assurément pas tout.

2. Les capitaines chargés de la solde et de l'entretien de leurs soldats gagnaient sur leurs fournitures, et au moyen de *passe-volants* ou soldats postiches, présentaient aux inspecteurs des compagnies qui n'étaient au complet que le jour de la revue. Choiseul donna des appointements aux capitaines et établit dans chaque régiment un quartier-maître chargé de la comptabilité.

3. Machault fut contrôleur général des finances en 1745. « C'était, dit Saint-Simon, un homme intègre et capable, exact et dur, magistrat depuis les pieds jusqu'à la tête. » Il fit rendre en 1747 un édit qui interdisait au clergé de recevoir ou d'acquérir de nouvelles propriétés sans une autorisation du roi enregistrée au parlement ; il fit constater, en 1747, la valeur de ses biens. Il autorisa la libre circulation des blés dans l'inté-

revint dans nos ports, et l'Angleterre vit avec douleur renaître cette marine qu'elle croyait avoir à jamais détruite. Lorsque Choiseul quitta le ministère, nous avions 64 vaisseaux et 50 frégates ou corvettes, qui bientôt, dans la guerre d'Amérique, disputeront aux escadres anglaises l'empire de l'Océan.

Des actes, des paroles énergiques montraient que la France se redressait sous les revers. Un Anglais, surpris au moment



Place Carrière, à Nancy.

où il levait le plan des fortifications de Brest, fut mis à mort, sans que son ambassadeur osât réclamer. La Corse, soulevée contre les Génois, ses anciens maîtres, fut occupée, conquise,

rieur et leur sortie par deux ports de la Méditerranée. Il préparait de grandes et heureuses réformes financières, entre autres la création d'une caisse d'amortissement, chargée de diminuer la dette au moyen de l'affectation de ressources spéciales, idée qui, comme tant d'autres, avortant en France, passa le détroit, nous revint plus tard comme conception anglaise, et fut alors reçue avec enthousiasme. Les clameurs des privilégiés le firent reléguer, en 1754, au ministère de la marine; il y porta le même esprit d'ordre et d'activité. Mme de Pompadour le fit renvoyer en 1757.

réunie au territoire français, et l'Angleterre se contenta de faire un héros de Paoli qui avait combattu nos troupes. C'est en 1768 que l'île fut acquise à la France; c'est en 1769 que Napoléon y naquit, juste à temps pour naître Français.

Trois ans plus tôt, la mort de Stanislas avait amené la réunion de la Lorraine à la France. Ce prince s'était fait bénir par une administration paternelle, et son souvenir vit encore à Nancy, qui est fière à bon droit des monuments dont il la décora.



Place Stanislas à Nancy.

C'étaient là des acquisitions sans gloire, mais utiles et dont l'Angleterre frémissait. Choiseul ne prenait aucun souci de calmer ses inquiétudes. Des Anglais étant venus s'établir en Amérique, dans une île espagnole, en avaient été chassés; ils menacèrent l'Espagne d'une guerre : Choiseul prépara aussitôt, pour soutenir notre alliée, un formidable armement qui les fit réfléchir. En même temps il encouragea l'opposition qui se formait parmi les colons anglo-américains contre leur métropole; il détacha le Portugal et la Hollande de l'alliance anglaise et prépara cette union des marines secondaires qui devait, quelques années plus tard, devenir la ligue des neutres contre ceux qui s'appelaient les maîtres de l'Océan.

L'Autriche, qui avait eu tout le profit de la commune alliance, crut un moment que la France était tombée assez bas pour lui laisser carte blanche en Italie, et elle s'approcha de Gênes (affaire San Remo). Choiseul, tout promoteur qu'il fût de l'alliance autrichienne, parla de manière à faire aussitôt reculer cette puissance : « Il vaudrait mieux, écrivait-il au prince de Kaunitz, que la France perdît deux provinces que d'essuyer un manque de considération. »

A l'autre bout de l'Europe, Choiseul essayait de fortifier le gouvernement suédois contre les intrigues de la Russie [1] et tendait une main amie à la Pologne, qui, sous le poids des vices de sa constitution, penchait de jour en jour vers l'abîme. S'il eût réussi, une barrière restait debout contre ce colosse du Nord, qui depuis Pierre Ier ne cessait de grandir, la tête au pôle, les pieds sur le Danube, une main sur la Baltique et l'autre s'étendant déjà sur la Pologne. Cette politique extérieure n'éprouva qu'un revers, une tentative malheureuse pour coloniser la Guyane.

Suppression de l'ordre des jésuites (1762-64). — Un acte important de l'administration de Choiseul, bien qu'il ne relève pas directement de lui, fut la suppression des jésuites. Cette Société puissante s'était répandue partout. Après avoir énergiquement lutté au seizième siècle contre le protestantisme, et dirigé, dominé le monde catholique au dix-septième, elle avait laissé croître dans son sein les abus qu'une trop longue fortune développe. Pascal, sous Louis XIV, avait attaqué, dans *les Provinciales*, la morale relâchée de ses casuistes et légué aux jansénistes qui remplissaient la magistrature le soin de continuer cette guerre. Les parlements tenaient depuis longtemps pour suspecte une milice dont la France n'était plus la patrie, et les philosophes se réjouissaient de tous les coups qui lui étaient portés. Bien des haines étaient amassées contre eux dans l'Europe entière. En 1717, ils avaient été chassés de Russie, et ils venaient d'être bannis du Portugal (1759). Une banqueroute de 3 millions

1. Cette politique de Choiseul fut au moins suivie par le duc d'Aiguillon, et Gustave III reçut durant son voyage en France, en 1771, des promesses de subsides, au besoin de secours militaires, pour opérer la révolution qui, le 21 août 1772, dompta l'oligarchie et les factions au profit de la royauté et du pays. La Russie et la Prusse faisant à Gustave de sourdes menaces, des armements considérables furent préparés à Toulon et à Brest, et des troupes reunies en Flandre pour soutenir énergiquement les Suédois. Le comte de Vergennes, sous Louis XVI, pratiqua le même système.

du P. Lavalette, préfet des missions aux Antilles, qui avait mêlé le commerce aux affaires de religion, provoqua une enquête[1]. Le procès conduisit à examiner les constitutions de l'ordre : on en fit ressortir les dispositions dangereuses pour l'État, et la compagnie, condamnée par arrêt du parlement en 1762, fut supprimée, deux ans après, par édit royal. L'Espagne et Naples suivirent cet exemple (1766); Parme fit de même en 1768. En vain le pape Clément VIII protesta par une bulle qui confirmait les jésuites dans leurs priviléges. Le saint-siége dut céder aux instantes réclamations des puissances catholiques, et Clément XIV prononça solennellement, en 1773, la suppression, pour toute la chrétienté, de la Compagnie de Jésus. On comptait alors environ 20 000 jésuites, dont 4000 en France.

Disgrâce de Choiseul (1770). — Choiseul avait beaucoup d'ennemis. Les jésuites avaient laissé derrière eux un parti puissant qui ne pardonnait pas au ministre leur expulsion. Le dauphin, leur élève, lui était fort hostile. Le duc d'Aiguillon, qu'il avait fait révoquer de son gouvernement de Bretagne, le chancelier Maupeou, l'abbé Terray, contrôleur des finances, formèrent contre lui un triumvirat qui eût été impuissant, sans le honteux auxiliaire qu'ils se donnèrent. A Mme de Pompadour, morte en 1765, avait succédé la comtesse du Barry dont la seule présence était une souillure pour Versailles. Le duc de Choiseul refusa de plier devant son crédit cynique. Elle jura sa ruine et obséda le roi pour l'obtenir. Le triumvirat la poussait et lui fournissait les raisons sérieuses, quand elle avait épuisé les saillies inconvenantes : Choiseul, disait-on au roi, était le chef des philosophes, et le vicieux monarque détestait leur liberté de penser ; l'ami des parlements, et Louis s'irritait de leur intervention dans les affaires publiques ; il ne rêvait que guerre, et le roi ne rêvait que paix. Cette cabale enfin triompha, et en 1770 Choiseul fut exilé dans sa terre de Chanteloup près d'Amboise, où le suivit tout un cortége de partisans et d'amis qui ne craignirent pas, cette fois, de déserter la cour, tant les temps étaient changés ! Louis XV fit un jour de

1. Ils faisaient au Canada, en 1752, un commerce très-actif de contrebande pour les pelleteries, malgré le gouverneur de la province et les instantes réclamations des directeurs de la Compagnie des Indes contre cette violation des lois et cette atteinte au privilége de ses commettants (Garneau, *Histoire du Canada*, t. II, p. 199).

ce ministre, un éloge qui était sa propre condamnation : quand il apprit que la Russie, l'Autriche et la Prusse venaient de se partager la Pologne : « Ah ! cela ne serait pas arrivé, s'écria-t-il, si Choiseul eût encore été ici. » Il ne remonta jamais au ministère ; mais son influence auprès de Marie-Antoinette lui permit de servir encore indirectement la France en poussant le roi à prendre parti pour les Américains.

Destruction des parlements (1771). — Pendant tout ce siècle les parlements avaient montré, contre la cour, les prétentions ultramontaines et les impôts croissants, un esprit d'opposition qui n'avait pas toujours été très-digne ni très-réfléchi, surtout dans les questions religieuses, ainsi qu'il arriva au sujet de la bulle *Unigenitus*. Le gouvernement avait accepté cette bulle comme loi de l'État, mais les jansénistes la repoussaient ; ils furent soutenus par les parlementaires, animés de tout temps d'un esprit très-gallican, c'est-à-dire peu favorable à l'Église de Rome, dans les choses de discipline. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, défendit aux prêtres de son diocèse d'administrer la communion à quiconque ne serait pas muni d'un *billet de confession* attestant qu'il aurait reconnu la bulle ; et les sacrements furent refusés, en raison de ce mandement, à un conseiller du Châtelet, puis à des religieuses de Sainte-Agathe. Le parlement s'émut ; il fit brûler par la main du bourreau les mandements des évêques qui excommuniaient les non-adhérents à la bulle ; il ordonna la saisie du temporel de l'archevêque de Paris, et il envoya des recors de justice forcer les prêtres, au nom de la loi, à administrer la communion aux malades (1752). Les philosophes écoutaient ces disputes étranges et applaudissaient à ces violences qui déconsidéraient à la fois la magistrature, l'épiscopat, et atteignaient la religion même.

Les magistrats exilés une première fois (1753) montrèrent à leur retour la même audace. En vain le roi imposa un silence absolu sur les questions religieuses, le parlement supprima un bref apostolique du pape Benoît XIV qui tout en adoucissant la bulle et les rigueurs du clergé français, les autorisait pourtant. Puis il essaya de former, avec les autres parlements du royaume, un grand corps assez fort, par son union, pour jouer, en face du pouvoir royal, le rôle d'états généraux permanents. Le roi ordonna aux magistrats

de se renfermer dans leurs fonctions ordinaires; cent quatre-vingts donnèrent leur démission. L'effervescence fut extrême dans Paris. Un misérable, François Damiens, s'exalta au point d'attenter aux jours du roi (1757). Il ne le blessa que légèrement et fut écartelé. Le procès des jésuites, en 1762, raviva la querelle; un autre, en 1770, fit éclater la lutte.

Le parlement de Bretagne avait eu de longues querelles avec le duc d'Aiguillon, gouverneur de cette province. Le procureur général, le Chalotais, avait accusé hautement le duc, qui s'était débarrassé de l'accusateur en le jetant en prison. Mais d'Aiguillon fut destitué; le parlement de Rennes lui intenta aussitôt un procès, et, comme il était pair de France, le procès fut évoqué au parlement de Paris, qui allait condamner le duc, lorsque le roi, dans un lit de justice, arrêta la procédure. Alors les magistrats déclarèrent que, « dans leur douleur profonde, ils n'avaient pas l'esprit assez libre pour décider des biens, de la vie et de l'honneur des sujets du roi, » et l'administration de la justice fut suspendue. « Ils veulent mettre la couronne au greffe, » disaient Maupeou et le roi. C'est à ce moment que Choiseul fut renvoyé, et sa place donnée à d'Aiguillon. Cet exil était l'annonce de mesures sévères contre le parlement. Dans la nuit du 19 au 20 janvier 1771, 169 magistrats sont réveillés par l'arrivée de deux mousquetaires qui leur enjoignent de signer un *oui* ou un *non* à l'ordre de reprendre leurs fonctions. 38 seulement signent *oui* et se rétractent le lendemain. La nuit suivante, un huissier leur signifie la confiscation de leur charge, et des mousquetaires leur apportent des lettres de cachet qui les relèguent en divers lieux. A la fin de l'année il y avait plus de 700 magistrats en exil. Maupeou composa alors un parlement nouveau auquel on attacha son nom et que les railleries accablèrent de toutes parts. L'aventure d'un de ses membres, le fameux Goesman, que Beaumarchais, dans ses Mémoires étincelants de verve et dévorés de la foule, convainquit de s'être vendu, lui fut un coup terrible. « Sire, dit au roi le comte de Noailles, nous pouvons espérer que votre parlement réussira; il commence à *prendre.* »

Ce qui était plus grave, c'est que l'opinion publique s'était enfin sérieusement émue, que l'opposition parlait autour même du trône, que tous les princes du sang, un seul ex-

cepté, que treize pairs protestaient « contre le renversement des lois de l'État, » qu'enfin le nom redoutable des états généraux était prononcé par les parlements de Toulouse, de Besançon, de Rouen, et à Paris même, où la cour des aides, par la bouche du vertueux Lamoignon de Malesherbes, avait fait entendre les paroles suivantes : « Pour la première fois, sire, depuis l'origine de la monarchie, nous venons de voir la confiscation des biens et celle des offices prononcées sur une simple allégation et par un arrêt de votre conseil.... Le peuple avait autrefois la consolation de présenter ses doléances aux rois vos prédécesseurs ; mais, depuis un siècle et demi, les états n'ont point été convoqués. Jusqu'à ce jour au moins la réclamation des cours suppléait à celle des états, quoique imparfaitement, mais aujourd'hui l'unique ressource qu'on avait laissée au peuple lui est aussi enlevée.... La noblesse, qui approche de plus près Votre Majesté, est forcée de garder le silence, enfin l'accès du trône semble se fermer aux princes même du sang. Interrogez donc, sire, la nation elle-même, puisqu'il n'y a plus qu'elle qui puisse être écoutée de Votre Majesté [1]. » Bientôt, en effet, il faudra que la nation vienne elle-même, mais pour tout reconstruire, car tout s'ébranle et chancelle. Richelieu et Louis XIV avaient détruit l'importance politique de la noblesse. Louis XV détruisant le grand corps de la magistrature, qu'allait-il rester pour étayer le vieil édifice et couvrir le monarque ? « Depuis six mois, écrivait la comtesse d'Egmont au roi de Suède, M. le chancelier a fait apprendre l'histoire de France à bien des gens qui seraient morts sans l'avoir sue. »

Pacte de famine, lettres de cachet, banqueroute. — Et chaque jour la honte de ce monarque augmente. En 1773, c'est la Pologne, que l'Autriche, la Prusse et la Russie se partagent, sans que la France fasse rien pour empêcher cette exécution de tout un peuple,

En 1767, c'est l'association dite le *Pacte de famine*, qui renouvelle son bail pour l'accaparement des grains et qui crée les famines artificielles de 1768 et de 1769 [2]; ce sont les *let-*

1. Une autre fois, dans un mémoire au roi, il annonçait les plus grands et les plus prochains malheurs, si de considérables réformes n'étaient point faites. Cf. *Essai sur la vie, les écrits et les opinions de M. de Malesherbes*, par Boissy d'Anglas.

2. Louis XV était un des actionnaires de cette monstrueuse compagnie. Pour regagner ce que lui coûtaient ses plaisirs, il agiotait sur les blés, il spéculait sur la disette. Je ne puis, dans un livre de la nature de celui-ci,

tres de cachet, qu'on multiplie d'une effrayante manière, et par lesquelles la liberté des citoyens est livrée aux riches et aux puissants qui ont une passion à assouvir ou une vengeance à satisfaire. C'est l'abbé Terray enfin, cet homme qui regardait le peuple « comme une éponge qu'il faut pressurer, » et qui, oubliant qu'un impôt exagéré est ruineux pour le fisc même, parce qu'il empêche la formation de la matière imposable, ou qu'il la détruit quand elle est formée, remania tout le système des contributions de manière à rendre les taxes accablantes. La misère s'accrut, le revenu n'augmenta pas, et il ne trouva d'autre remède pour réduire la dette de l'État qu'une banqueroute. Aux clameurs qui s'élevaient de toutes parts, Terray répondait froidement : « Le roi est le maître ; la nécessité justifie tout. » Il n'en laissa pas moins subsister un déficit annuel de 41 millions.

Et cependant, depuis 1715, les impôts avaient plus que doublé, étant montés de 165 millions à 365. Louis XV prévoyait bien que quelque terrible expiation approchait ; mais dans son égoïsme, il s'en consolait en pensant que la catastrophe tomberait sur une autre tête : « Ceci durera bien autant que moi, disait-il, mon successeur s'en tirera comme il pourra[1]. » Et Mme de Pompadour répétait avec lui : « Après nous le déluge[2]. »

entrer dans les honteux détails auxquels il faudrait descendre pour peindre l'homme qui régnait alors sur la France. « Il avait pris des goûts ignobles, dit M. Droz, t. I, p. 10: il aimait à faire la cuisine dans ses petits appartements; il buvait avec excès, souvent jusqu'à tomber au dernier degré de l'ivresse. » Et ces vices ignobles étaient ce qu'il y avait encore de moins déplorable dans sa conduite.

1. *Remarques diverses.* — Sous ce règne : création de l'École militaire, de l'École des ponts et chaussées (1750) et de la Manufacture royale de porcelaines de Sèvres; création d'une grande quantité de belles routes par les intendants Trudaine père et fils, et sous la direction de l'ingénieur Peronnet; — construction du Panthéon, du Palais-Bourbon, du Collége de France, de l'Ecole de médecine, etc.; — première exposition de peinture et de sculpture au Louvre en 1740; premier paratonnerre établi en France, à Marly; — première fabrique d'indienne, à Mulhouse; — première fabrique de velours de coton, à Amiens; — première machine à vapeur, à Chaillot, en 1770; — établissement de reverbères, à Paris, en 1767; — importation en 1720, à la Martinique, d'un pied de café élevé en serre chaude au Jardin des Plantes. La riche culture du café aux Antilles date de là.

2. *Memoires* de Mme de Hausset, 1824, p. 19.

CHAPITRE LVII.

ÉTAT DE LA FRANCE A LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XV[1].

Esprit d'examen. — Il y a dans ce siècle un autre spectacle que le tableau des guerres malheureuses et du gouvernement honteux de la France, c'est celui du mouvement qui emportait les esprits. Jamais on ne vit une curiosité aussi vive de toutes choses, une audace aussi grande à s'aventurer hors des sentiers battus. Longtemps on s'était consolé d'un abus par une épigramme et d'une iniquité par une chanson. « Ils chantent, donc ils payeront, » disait Mazarin. Mais déjà l'on chantait moins ; l'esprit devenait plus sérieux, partant plus redoutable. En face d'une royauté qui se dégradait comme à plaisir, de nobles « qui semblaient tout au plus les mânes de leurs ancêtres [2] » et ne savaient même pas nous donner des généraux[3], d'un clergé enfin où ne se trouvaient ni des Bossuets ni des Fénelons, on interrogeait les droits, on étudiait les titres de ces puissances jadis si respectées.

1. Principaux ouvrages à consulter : Necker, *De l'administration des finances de la France*, 1784 ; Bailly, *Histoire financière de la France jusqu'à la fin de* 1786 ; Raudot, *la France avant la révolution ;* dom Beaunier, *Etats des archevéchés, évéchés, abbayes et prieurés de France ;* Guyot, *Traité des offices :* Boncerf, *les Inconvénients des droits féodaux* (surtout l'édition de 1791) ; Dareste, *Histoire des classes agricoles jusqu'à Louis XIV;* Chéruel, *de l'Administration de Louis XIV*, et *Dictionnaire des institutions et coutumes de la France* (dans la collection de l'*Histoire universelle*); Dupont, *Introduction à l'histoire de la Révolution ;* de Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution* (1856). P. Boiteau, *Etat de la France en 1789* (1861). Je demande la permission de faire remarquer que ce chapitre a été publié avec mon livre plusieurs années avant ces derniers travaux.

2. Le mot est d'un ennemi de la Révolution, de Rivarol.

3. Nos meilleurs maréchaux au dix-huitième siècle, le maréchal de Saxe et le comte de Lowendal, n'étaient pas Français ; le comte de Saint-Germain, qui servit tant à l'étranger, l'était à peine ; le duc de Broglie était d'une famille originaire du Piémont, naturalisée seulement depuis 1685. Gribeauval, le réformateur de notre artillerie, entré comme volontaire dans le Royal-artillerie, en 1732, resta dix-sept ans officier pointeur, et c'est au service de l'Autriche, dans la guerre de Sept ans, qu'il gagna sa réputation.

L'œuvre principale de la royauté, dans la société moderne, avait été de fonder l'unité de territoire et l'unité de commandement, en renversant la féodalité qui faisait de chaque fief un État et qui donnait mille chefs à chacune des nations européennes. Cette lutte, commencée en France au douzième siècle, fut achevée au dix-septième, par Richelieu et Louis XIV. Mais la féodalité vaincue laissa le sol couvert de ses débris. Partout pour les personnes et pour les choses existaient les plus choquantes inégalités, la plus étrange confusion.

I. État politique :

Pouvoirs mal définis du gouvernement. — La constitution n'étant point écrite, tout reposait sur les usages et n'avait qu'une valeur d'opinion, variable par conséquent comme l'opinion même, et qui avait sans cesse varié. La royauté était, en théorie, un pouvoir absolu [1]; elle ne l'était point toujours en fait, car des intérêts nombreux et puissants, des traditions, des précédents qu'on érigeait en lois fondamentales, lui faisaient obstacle; de sorte que le droit de personne n'étant défini et les mœurs politiques manquant plus encore que les institutions, tous s'efforçaient d'empiéter sur le domaine de chacun, et nul ne se tenait à sa place. Les ministres mettaient au besoin la main sur la justice, comme les parlements sur la loi, pour faire violence à l'une et à l'autre. Un édit royal n'était exécutoire qu'après avoir été *enregistré* aux parlements, mais le conseil d'État rendait des *arrêts en commandement* qui se passaient de cette formalité. Le clergé et la noblesse avaient des tribunaux; le tiers état des fonctions publiques, qu'il avait achetées espèces sonnantes; et, pour le plus grand nombre des charges, le roi était dépouillé d'une de ses plus importantes prérogatives, du droit d'appeler les plus capables et les meilleurs au service de l'État [2].

Mauvaise organisation administrative. — Il y avait

1. Un jour, dit Saint-Simon, le maréchal de Villeroi montrant à Louis XV, du haut de la terrasse des Tuileries, le jardin rempli d'une foule pressée, disait : « Voyez, mon maître, voyez tout ce peuple, cette affluence, tout cela est à vous. »

2. Le parlement donna, dans son arrêté du 3 mai 1788, une déclaration des principes fondamentaux de la monarchie. Il est inutile d'ajouter que cette déclaration ne répondait nullement à la réalité des choses. Lally Tollendal démontra au contraire, le 15 juin 1789, dans la chambre de la noblesse, que « la France n'avait nulle loi générale, positive, écrite.... qui définît tous les pouvoirs. »

six ministres : le chancelier chef de la justice, mais qui n'avait plus guère qu'un titre quand il n'avait pas les sceaux; le contrôleur général des finances et les quatre secrétaires d'État de la maison du roi, de la guerre, de la marine et des affaires étrangères. Ces ministères offraient le plus singulier enchevêtrement d'attributions, et ils se partageaient encore géographiquement le royaume. Ainsi les gouverneurs et lieutenants généraux des provinces ne relevaient pas du ministre de la guerre, mais les postes relevaient de lui, ainsi que le Dauphiné et tous les pays conquis depuis 1552. Le ministre de la marine était en même temps ministre du commerce maritime; il avait dans sa dépendance les consulats, la chambre de commerce de Marseille, qui, elle-même, formait comme un petit ministère pour le commerce du Levant. Le ministre des affaires étrangères réglait les pensions et administrait les provinces de Guyenne, Normandie, Champagne, Berry, etc. Le ministre de la maison du roi avait les affaires ecclésiastiques et les lettres de cachet, le Languedoc, Paris, la Provence, la Bretagne, la Navarre, etc.; on avait placé dans les attributions du contrôleur général, les ponts et chaussées, les hôpitaux, les prisons, les épidémies, le commerce de terre et l'agriculture. Cependant l'unité se trouvait un moment, tous les quinze jours, dans le *conseil des dépêches* auquel le roi, avec tous les ministres, assistait et où les décisions importantes étaient prises.

Pour les divisions administratives, il y en avait autant que d'administrations différentes. Les circonscriptions des 34 intendances, des 25 généralités, des 40 gouvernements ou provinces, des 135 archevêchés et évêchés ou diocèses, des 17 parlements et conseils souverains ou ressorts, des 22 universités, etc., ne s'accordaient nullement entre elles [1].

Un des plus déplorables principes de l'administration était de battre monnaie en créant des places inutiles qui grevaient le public. « Pontchartrain, dit Saint-Simon, fournit en huit ans 250 millions avec du parchemin et de la cire. » Il avait nommé des *jurés crieurs héréditaires d'enterrements*, des *essayeurs de bières de Paris*, des *contrôleurs des perruques*, et mille offices semblables. Cet abus avait un autre et singulier

1. Le Clermontois (Dun, Stenay, Jametz et Clermont en Argonne), donné au duc d'Enghien après Rocroy, était encore administré directement par la maison de Condé, qui en percevait elle-même les revenus.

effet : le nombre des titulaires dépassant de beaucoup les besoins du service, ces officiers ne servaient qu'à tour de rôle. Ainsi dans le grenier à sel de Paris (tribunal pour les faits de gabelle) les titulaires alternaient d'année en année ; les greffiers ne faisaient même leur office qu'un an sur trois [1].

Organisation judiciaire. — Treize parlements et quatre conseils provinciaux prononçaient souverainement au civil et au criminel ; plus de 300 bailliages ou sénéchaussées jugeaient en première instance. On avait le ministère public, que les anciens ne connaissaient pas, mais on n'avait point le juge de paix, que la Révolution a institué. Ces parlements avaient des ressorts très-inégaux. Celui du parlement de Paris couvrait les deux cinquièmes de la France. En outre, il y avait des tribunaux de l'armée et du commerce, des seigneurs et de l'Église. Ceux des villes n'avaient qu'une juridiction de police locale. Cependant le sénat de Strasbourg jugeait à mort. Quant aux juges *spirituels* des *officialités*, ils pouvaient prononcer la prison perpétuelle, et quelquefois le haut seigneur justicier, afin de prouver son droit, « faisait pendre un homme qui méritait le bannissement [2]. » Les chambres des comptes, les cours des aides et la cour des monnaies jugeaient tous les procès relatifs aux impôts, aux monnaies et aux matières d'or et d'argent. Le grand conseil, les requêtes de l'Hôtel, le tribunal de l'Université de Paris, les capitaineries royales, etc., avaient une juridiction particulière. Certaines personnes ne pouvaient être jugées que par certains tribunaux.

Rigueur du code pénal. — La loi civile consacrait bien des injustices, mais la loi pénale commandait les tortures avant le jugement, et prodiguait, avec une effrayante facilité, les mutilations, la mort et les supplices les plus atroces, sans accorder à l'accusé un défenseur qui plaidât pour lui [3],

1. Forbonnais a calculé qu'en 1666 il y avait déjà 47 780 officiers de justice et de finance, dont les places étaient estimées 420 millions, qui vaudraient aujourd'hui plus d'un milliard. (*Recherches sur les finances depuis l'année* 1596 *jusqu'en* 1721, t. I, p. 3‹9.)

2. La Bruyère, *la ville*. Dans l'Ile-de-France, et à Paris même, d'après la statistique dressée en 1698 pour le duc de Bourgogne, une multitude de fiefs avaient encore droit de justice ; à plus forte raison ces sortes de fiefs étaient-ils nombreux dans les provinces.

3 L'avocat ne pouvait que présenter des observations écrites. Loysel, dans son traité des *Justices de village*, avoue qu'il rougit pour la France de la manière dont les tribunaux de province fonctionnent ; il n'ose rapporter, dit-il, tout ce qu'il a vu d'inique et de scandaleux. L'appel existait bien, mais pour le pauvre il était illusoire, pour le riche, c'était la ruine.

sans permettre un débat contradictoire, sans même exiger du juge qu'il motivât son jugement. En 1766, un jeune homme de dix-neuf ans, le chevalier de la Barre, fut condamné, même sans preuves, à être brûlé vif, après avoir eu la langue et le poing coupés, pour une croix de bois brisée sur le pont d'Abbeville; quatre autres condamnés à la même peine échappèrent par la fuite. La procédure lente, compliquée, poursuivie dans les ténèbres et le silence, cherchait moins la vérité qu'un coupable; et considérant d'avance le prévenu comme un condamné, frappait quelquefois l'innocent. En 1770, Montbailly fut roué à Saint-Omer, pour un crime dont le conseil supérieur d'Artois et la France entière le déclarèrent trois mois après non coupable. C'était en vain que Voltaire avait fait retentir la France et l'Europe de ses éloquentes protestations contre de déplorables erreurs judiciaires; en vain que le livre de Beccaria avait montré les vrais principes de la législation criminelle, et que des arrêts de cassation chaque jour plus fréquents avertissaient les juges; le parlement repoussait toute réforme, et il fallait, en 1785, au président Dupaty, autant de persévérance que de courage, pour sauver de la roue trois hommes injustement condamnés. La magistrature probe, éclairée valait mieux que la loi; mais cette loi était telle, qu'elle exposait à l'erreur le juge le plus consciencieux et qu'elle devait faire trembler l'accusé même innocent. « Si on m'accusait d'avoir volé les tours Notre-Dame, disait un personnage du temps, je jugerais prudent d'abord de me sauver. » D'un autre côté cette société était embarrassée de tant de débris encore vivants du moyen âge, qu'on y retrouvait jusqu'à une coutume des temps mérovingiens : le droit d'asile existait à Paris même dans l'enclos du Temple [1], et en 1718 le parlement de Bordeaux avait encore condamné un homme à mort comme sorcier. Ce fut, il est vrai, le dernier.

Justice exceptionnelle. — Les grands ne conspiraient plus; on ne voyait pas comme autrefois des commissions extraordinaires enlever des accusés à leurs juges naturels. Mais le roi prononçait encore fréquemment l'emprisonne-

1. Un ami de Beaumarchais, Gudin, décrété de prise de corps par le grand conseil, pour des vers jugés injurieux, se réfugia au Temple en 1778 et y trouva nombreuse compagnie (de Loménie, *Beaumarchais et son temps*). Le père de Damiens porta la peine du crime de son fils, il fut chassé de France.

ment ou l'exil, sans jugement et quelquefois sans terme; et bien des procès étaient arrêtés par un lit de justice, ou évoqués au grand conseil, ce qui était une manière de les arrêter encore.

Justice trop chère. — Les magistrats, greffiers, officiers de justice, n'étaient pas payés par le roi ou l'étaient fort mal; aussi se faisaient-ils payer par les plaideurs, au taux qu'ils taxaient eux-mêmes; et, comme dans cette société inégale, on se heurtait à chaque pas contre un privilége, une prohibition ou d'obscurs règlements, les procès étaient innombrables, sans fin, et les plaideurs livrés à ce qu'un contemporain, un avocat du roi, ne craint pas d'appeler « le brigandage de la justice. » Ces exactions coûtaient annuellement aux justiciables, en valeur actuelle, 40 millions de francs, ou, suivant un ministre de Louis XV, près de 60. Le ressort du parlement de Paris s'étendait, dans certaines directions, jusqu'à 150 lieues de la capitale, autre cause de ruine pour les justiciables contraints d'aller chercher bien loin une justice très-lente et très-onéreuse.

Pas de crédit public. — Le crédit est une puissance qui ne se développe que dans les États où la loi est plus forte que les caprices du pouvoir. Aussi n'existait-il pas en France, et moins encore pour le gouvernement que pour les particuliers. « On était réduit, dit le comte Mollien, à calculer les chances d'un contrat fait avec les ministres comme celles d'un prêt à la grosse aventure. » Les promesses les plus solennelles ayant été cent fois violées, le trésor n'obtenait des avances qu'en donnant un gage, et même, avec cette condition honteuse, payait encore un intérêt usuraire de 20 pour 100 sur les avances de la Ferme générale [1]. Cependant, dès ce temps, le gouvernement anglais trouvait facilement de l'argent à 4 pour 100 : ce qui veut dire que la puissance financière de l'Angleterre était déjà cinq fois plus grande que la nôtre. Or, la guerre veut du courage et du talent, mais elle veut aussi beaucoup d'argent.

Mauvaise administration du trésor public. — La comptabillité était si mal tenue que les comptes n'étaient

1. Le matériel d'exploitation de la Ferme générale (bâtiments et matières premières), que l'État aurait dû racheter pour percevoir lui-même ses revenus, est évalué par le comte Mollien, pour 1774, à 93 600 000 fr. Or, les bénéfices des fermiers étant de 18 millions, l'argent que leur avait coûté ce matériel leur rapportait 20 pour 100.

établis que dix, douze et même quinze années après l'expiration de l'exercice dont ils devaient retracer les opérations; si obscure, que nul, pas même le ministre, ne savait au juste ce que l'État avait à payer, ce qu'il avait à recevoir. En 1726, Fleury abandonna aux fermiers généraux quelques reliquats de comptes que le trésor négligeait; ils en tirèrent 60 400 000 livres (plus de 100 millions d'aujourd'hui); la veille même de la révolution, de Calonne, Necker et les notables ne purent jamais s'entendre sur le chiffre réel du déficit. En outre, depuis François Ier, le trésor public était confondu avec le trésor particulier du prince, de sorte que le roi puisait à pleines mains dans la caisse commune, sans autre formalité que l'ordre donné au trésorier de payer la somme marquée sur l'*acquit de comptant*. Louis XV prit ainsi, en une seule année, 180 millions employés pour une bonne part à payer ses plaisirs ou ses courtisans [1]. En 1769, après six années de paix, les dépenses excédaient le revenu de 100 millions, et certains revenus étaient mangés dix années d'avance. Il y avait des assignations jusque sur l'année 1779.

Mauvaise perception des contributions publiques. — Les impôts présentaient la plus étrange confusion [2], et le gouvernement ne faisait pas lui-même, comme aujourd'hui, toutes ses recettes. Les impôts indirects étaient affermés à des compagnies de traitants et à 60 *fermiers généraux*, qui se disaient « les colonnes de l'État, » et l'écrasaient bien plus qu'ils ne le soutenaient. D'autre part, ils faisaient payer au trésor un intérêt usuraire; de l'autre, ils grossissaient leurs rentrées par tous les moyens possibles. Ainsi le produit du *don de joyeux avénement* levé sous Louis XV leur fut abandonné pour 23 millions [3], ils en tirèrent plus de 40. En six années, la ferme des droits sur les objets de consommation leur donna un bénéfice de 96 millions. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner de leur scandaleuse fortune. Un d'eux, Bouret, mangea 42 millions, plus de 70 d'aujourd'hui; et pourtant ils étaient forcés de partager avec les courtisans en leur assurant des *croupes*, c'est-à-dire des pensions ou des parts propor-

1. On a retrouvé l'état des dépenses faites par Mme de Pompadour et rédigé par elle ou sous ses yeux. Le chiffre total, pour ses dix-neuf ans de *règne*, dépasse 36 millions qui en feraient plus de 60 aujourd'hui.
2. Voyez, sur cette confusion, une des belles harangues de Malesherbes, celle qui a pour titre *de la Législation de l'impôt*.
3. Voltaire, édit. Beuchot, t. XXXIX, p. 109.

tionnelles à leurs bénéfices. De grands seigneurs, de grandes dames, recevaient de ces honteux présents. Louis XV lui-même tendait la main ; il était *croupier*[1].

Ces traitants avaient à leur disposition un code si compliqué que le contribuable ne le pouvait connaître, si rigoureux que, pour le seul fait de la fraude sur le sel, il y avait constamment 1700 à 1800 personnes dans les prisons et plus de 300 aux galères. Le trésor n'était pas plus indulgent : si un receveur de la taille n'y versait point sa recette, on arrêtait les quatre principaux taillables de la localité, quoiqu'ils ne dussent rien à l'État, et on les retenait en prison jusqu'à ce qu'ils eussent comblé le déficit. C'était l'odieux système de l'administration romaine sur la responsabilité des curiales.

Défauts de l'organisation militaire. — L'effectif réglementaire, en temps de paix, était de 170 000 hommes, dont 131 000 d'infanterie, 31 000 de cavalerie et 8000 pour la maison du roi ; mais l'effectif réel n'atteignait pas 140 000 hommes. Dans ce nombre sont comptés douze régiments suisses, 8 allemands, 3 irlandais, 1 suédois. 21 000 canonniers gardes-côtes ne servaient guère en temps de paix, de même que les 60 000 miliciens des régiments provinciaux. Les grades étaient multipliés outre mesure, il n'y avait pas moins de 60 000 officiers en activité ou en retraite, et d'après un règlement de 1772, un régiment de cavalerie de 482 hommes comptait 142 officiers et sous-officiers, ce qui faisait un chef pour moins de trois soldats. Les grades s'achetaient même dans les armes spéciales, et les acquéreurs pouvaient, sans avoir fait aucun service, devenir officiers généraux. Le duc de Bouillon était colonel à 11 ans, le duc de Fronsac à 7 ; son major en avait 12. Malgré les réformes de Choiseul, il y avait encore bien des dilapidations dans l'armée, et un mauvais système d'enrôlement en gâtait la composition. L'armée régulière était recrutée par des enrôlements volontaires, la milice par le sort qui désignait chaque année 10 000 hommes astreints à servir six ans. Mais le tirage au sort de la milice, qui pesait principalement sur les campagnes, était marqué

1. La liste nominative des croupes et des pensions sous le dernier bail de la ferme générale passé par l'abbé Terray, a été publiée dans un curieux pamphlet intitulé *Mémoires de l'abbé Terray*. On y trouve un grand nombre de personnes titrées : Louis XV y figure à plusieurs reprises. Les croupes et les pensions absorbaient alors un quart des bénéfices de la ferme. (*Notice sur Necker*, par le baron de Staël, p. 69.)

par les plus scandaleux abus, et si les volontaires donnaient de bons soldats, les racoleurs envoyaient souvent aux régiments la lie des grandes villes; aussi avions-nous alors annuellement 4000 désertions à l'étranger[1]. Dans la marine, le mépris des officiers rouges ou de naissance pour les officiers bleus ou les parvenus, entravait le service[2].

Administration ecclésiastique. — Le clergé se divisait en *clergé de France*, dans les anciennes provinces, et en *clergé étranger* dans les contrées conquises depuis François Ier. Cette distinction n'avait d'importance que pour les impositions. Mais les évêques de Metz, de Toul, de Verdun et de Strasbourg, suffragants de Trèves ou de Mayence, et les cinq évêques de la Corse, suffragants de Pise ou de Gênes, ne prenaient point part aux assemblées générales du clergé. Les archevêques de Besançon et de Cambrai avaient au contraire des suffragants étrangers. Les diocèses étaient fort inégaux: celui de Rouen renfermait 1388 paroisses; ceux de Toulon et d'Orange 20. Les revenus ressemblaient aux diocèses. L'évêque de Strasbourg avait 500 000 livres de rente, celui de Gap, 8000, et Fleury signait « évêque de Fréjus par l'indignation divine. » Un grand nombre d'abbés possédaient à peine 1000 livres de revenu: celui de Fécamp pouvait en dépenser 120 000; celui de Saint-Germain près de trois fois autant. Beaucoup de curés étaient fort riches, mais beaucoup de vicaires mouraient de faim. Louis XVI mérita leur reconnaissance en fixant leur portion congrue à 350 livres. On voit que les uns avaient trop, les autres pas assez. Le roi nommait à toutes les places de quelque importance dans l'Église; les évêques, les chapitres et les seigneurs laïques nommaient aux autres. En résumé, 12 000 évêques, abbés, prieurs et chanoines se partageaient près du tiers du revenu de l'Église, plus de 40 millions (valeur actuelle 66); les deux

1. Sur l'état de cette armée, on peut lire le témoignage non suspect du comte de Ségur, *Mémoires*, t. I, p. 66. C'est le père du comte de Ségur qui, ministre en 1781, abolit l'usage de faire coucher les soldats à trois dans le même lit. Voy. aussi le portait que Fléchier trace de l'armée, dans son *éloge* de Turenne, 2e partie. Un des signes de l'affaiblissement de l'esprit militaire dans la nation, c'est que le maréchal de Saxe proposait de ne faire de fortifications qu'aux lieux où il n'y aurait point de bourgeoisie, afin d'avoir des places exclusivement militaires où la garnison ne serait pas forcée par les habitants à capituler dès que l'ennemi aurait jeté quelques bombes dans les murs. Carnot, *De la défense des places*, p. 31. Sur l'état de la milice, voir la *Lettre* de Turgot *au ministre de la guerre sur la milice*, en 1771.

2. Voyez Jurien de la Gravière, *Souvenirs d'un amiral*.

tiers restant devaient suffire à huit fois autant de prêtres et de religieux[1]. Je ne parle point des *petits* abbés qui n'étaient ni du monde, ni de l'Église, et qui scandalisaient l'un et l'autre. J'ajouterai cependant qu'un prêtre ultramontain était alors aussi rare que peut l'être aujourd'hui un gallican.

Diversité dans la loi civile. — Au lieu d'une seule loi, il y avait 384 coutumes différentes, de sorte qu'il pouvait arriver que ce qui était justice dans une province fût injustice dans une autre. Chaque parlement ayant des règlements particuliers, la diversité de législation était encore accrue par la diversité de la jurisprudence[2].

Diversité dans la condition des personnes. — Les trois ordres de l'État, clergé, noblesse, roture, étaient distingués par des privilèges ou des charges qui faisaient du peuple français trois nations différentes, chacune ayant sa hiérarchie propre et ses classes distinctes. Ainsi il y avait la grande et la petite noblesse, l'une qui vivait à la cour[3] et du budget, la seconde dans la province et de ses maigres revenus ; le haut et le bas clergé, le premier très-riche, le second très-pauvre. Dans la roture, 50 000 familles possédant, à titre héréditaire, les charges de judicature, formaient une aristocratie réelle qui ne frayait point avec les financiers ; le bourgeois dédaignait l'artisan ; et le paysan, au bas de l'échelle, dans la

1. On comptait 715 abbayes *en commande*, c'est-à-dire dont le titulaire pouvait commettre un ecclésiastique à sa place pour remplir ses fonctions sans toucher ses revenus ; 703 prieurés, 19 000 religieux, 32 000 religieuses. (Celles-ci sont aujourd'hui revenues à peu près à ce nombre.) Les évêques, abbés, prieurs et chanoines étaient bien au nombre de 12 000 ; le clergé séculier dépassait 40 000. Le clergé avait donc, au total, plus de 103 000 membres, presque autant qu'il y avait de nobles. A sa sortie du ministère, Brienne, archevêque de Toulouse, avait pour 678 000 livres (près d'un million de francs) de revenus en bénéfices ecclésiastiques. Mais les couvents se dépeuplaient chaque jour, ou plutôt ne se repeuplaient pas, l'esprit du siècle n'étant pas dans cette voie. Dès 1769, une commission pour la réforme des ordres religieux dont Loménie de Brienne faisait partie, fit supprimer un grand nombre de monastères.

2. L'ordonnance civile de 1667 laissa aux coutumes locales le soin de régler la transmission de la propriété, les conditions du mariage, les successions, etc. La procédure avait du moins été rendue uniforme par les édits de Louis XIV et de Louis XV.

3. On n'était admis à la cour qu'en faisant preuve d'une noblesse remontant, du côté paternel, à l'an 1400. Les charges qui anoblissaient et qu'on appelait *savonnettes à vilain*, ne faisaient donc pas monter dans les carrosses du roi. Un édit de Louis XIV, condamnait à être pendus, en cas de blessure grave, « les gens de naissance ignoble, » c'est-à-dire les roturiers, assez insolents pour avoir appelé en duel un gentilhomme. Voyez ci-dessous p. 416 ce qui arriva à Voltaire.

misère et l'ignorance, portait avec colère tout le poids d'une société qui l'écrasait. Dans la famille même il y avait inégalité, le droit d'aînesse ne laissait aux puînés des maisons nobles que leur épée ou l'Église, à beaucoup de filles que le couvent. Au-dessous des trois ordres étaient les serfs, les protestants, qui n'avaient pas même d'état civil, et les juifs.

Diversité dans la condition des provinces. — Les unes *pays d'États*, comme le Languedoc, la Bourgogne, la Bretagne, l'Artois[1], avaient encore une ombre de liberté pour la gestion de leurs affaires et lui devaient une situation meilleure, les autres, *pays d'élection*, ne connaissaient que les ordres absolus de la cour : enfin, celles-ci payaient des impôts que celles-là ne payaient point ou payaient dans une proportion moindre. Il y en avait, comme la Lorraine, les Trois-Évêchés, l'Alsace et le pays de Labour, qui n'avaient point de douanes entre elles et l'étranger. D'autres en étaient entourées de toutes parts. En 1789 il existait encore, dans le midi de la France, 1200 lieues de lignes de douanes intérieures, et la même mesure de sel devait être achetée ici 6 livres, là 62[2]. L'impôt du vingtième était moins lourd dans la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté que dans les autres provinces ; la Lorraine n'était même pas soumise à la capitation; de sorte que la vieille France se trouvait plus chargée que la France nouvelle qu'elle avait conquise. Et je ne parle pas des priviléges des localités, des corporations, des personnes. A Paris, en 1783, l'administration des Invalides, de

1. Il faut ajouter les pays suivants : Cambrésis, Foix, Bigorre, Marsan, Quatre-Vallées, la Bresse, Soule, Labour, Béarn, basse Navarre, Nébouzan. Les états faisaient la répartition de presque tous les impôts entre les contribuables, en percevaient plusieurs qu'ils dépensaient eux-mêmes pour leurs routes, canaux, haras, etc. Dans l'intervalle de leurs sessions, des commissaires élus par eux formaient comme une administration provinciale permanente qui veillait à l'exécution des décisions prises par les états. Aussi dans ces provinces les intendants avaient une autorité beaucoup moins illimitée que dans les pays d'élection. Quand Machault proposa son impôt du vingtième des revenus de tous les citoyens, les états d'Artois, de Bretagne, de Bourgogne, de Languedoc et de Provence, lui firent une aussi vive opposition que le clergé et la noblesse.

2. Dans les *Recherches sur les finances* du baron de Cormeré, en 1789, on trouve des cartes de France où les provinces sont teintées à raison des droits de douane auxquels elles étaient soumises, et ces cartes sont des plus bigarrées. Par rapport à la *gabelle* seulement, il y avait cinq divisions : les pays exempts, rédimés, de saline, de petite gabelle, de grande gabelle, à quoi il faut ajouter une foule de priviléges locaux. Aussi le comte de Provence appela-t-il, à l'assemblée des notables en 1786, la gabelle un impôt *irréformable*, et il demanda la destruction de l'*infernale machine*.

l'École militaire, de la Bastille et diverses communautés religieuses ne payaient pas de droits d'octroi ; de là une foule d'abus, beaucoup de denrées s'introduisant sous le nom des privilégiés pour des gens qui ne l'étaient pas.

Inégalité quant aux fonctions publiques. — Deux noblesses se partageaient toutes les places. Celle d'épée avait les grades dans l'armée, les hautes dignités dans l'Église et les grandes charges de la cour et de représentation ; celle de robe toutes les charges de judicature et les places de la haute administration. Il ne restait au roturier que l'industrie, le commerce et la finance, après quoi, il est vrai, si ses affaires avaient prospéré, il pouvait acheter des lettres de noblesse et devenir marquis, sauf à encourir les sarcasmes de ceux qui ne l'étaient pas encore, et les longs dédains de ceux qui l'étaient déjà[1].

Inégalité quant à l'impôt. — La nation payait alors presque autant qu'aujourd'hui[2]. Mais trois choses rendaient cette charge bien plus lourde pour nos pères que pour nous : ils étaient beaucoup plus pauvres, près d'un tiers moins nombreux[3], et soumis à une répartition fort inégale. Ainsi le

1. Contrairement à l'usage généralement suivi par son prédécesseur, Louis XV ne donna les prélatures qu'aux cadets de bonne maison. En 1750, 22 archevêques et évêques, sur 139 ; 7 lieutenants généraux, sur 223 ; 16 maréchaux de camp sur 137, ont des noms plébéiens (*Almanach royal de 1750*). Il y avait fort peu d'officiers roturiers sur la flotte. Un édit de 1750 avait promis la noblesse à tout officier parvenu au grade de capitaine ; un autre, en 1781, exigea quatre quartiers de noblesse pour l'obtention d'un grade d'officier. L'ordonnance qui créa l'École militaire, pour l'instruction, aux frais de l'État, de 500 gentilshommes pauvres, exigea des élèves quatre générations au moins de noblesse paternelle (1751). Le chapitre de Lyon et dix autres n'admettaient que des nobles pour chanoines. La plupart des abbés étaient des cadets de bonne maison. L'ordre de Malte, qui avait en France 260 commanderies ou domaines, ne recevait au rang de chevaliers que des gentilshommes.

2. Voici ce que payait la France, en 1786, d'après M. Bailly, inspecteur général des finances :

Recettes au profit du roi, de diverses natures......	558 172 000	livres.
Recettes au profit des provinces..................	41 448 000	—
Recettes au profit des particuliers, de corps et de communautés..................................	280 395 000	—
	880 015 000	livres.

Or la livre de 1786 représentait, suivant M. Bailly, en 1830, une valeur de 1 fr. 44 c. Donc 880 millions de livres en 1786 valaient 1267 millions de francs en 1830. Il faut noter que la récapitulation de M. Bailly n'est pas complète ; il a laissé plusieurs impôts sans évaluation. Les droits seigneuriaux fixes ou casuels sur les fonds, sur les personnes et sur les travaux, qu'il n'a pas osé évaluer, peuvent être estimés à plus de 160 millions de ce temps-là, ce qui ramènerait le budget de 1786 à ce qu'était naguère notre budget de 1500 millions.

3. C'est l'évaluation de Necker, de Siéyès, de M. Moreau de Jonnès, que

clergé, qui, outre les revenus de ses immenses propriétés, recevait la dîme des biens de la terre, ne payait rien ou peu de chose, mais faisait des *dons gratuits*, et quand un ministre parlait d'établir un impôt sur ses revenus, il répondait : « Ne nous mettez pas dans la nécessité de désobéir à Dieu ou au roi, vous savez lequel des deux aurait la préférence[1]. » La noblesse et les officiers royaux, excepté dans quelques généralités, n'étaient pas astreints à la *taille* ou impôt foncier; ils devaient les autres impôts directs, la *capitation* et le *vingtième* du revenu, mais un grand nombre trouvaient moyen de s'en faire exempter en totalité ou en partie. Les roturiers, qui ne possédaient qu'une moitié du territoire de la France, devaient seuls la taille, 91 millions, la dîme, qui était ici du quarantième, là du quart du produit brut, et en somme coûtait aux agriculteurs 133 millions, les droits seigneuriaux, évalués à 35[2], et les corvées à 20. Pour les grandes routes,

tout le monde a adoptée. M. Fayet et M. Raudot ont porté, de moins de 26, à 29, même à 30 millions le chiffre de la population avant 1789.

1. C'est la réponse de l'évêque de Verdun au contrôleur général Machault, en 1749, au sujet du vingtième de tous les revenus que le ministre voulait et ne put établir. Voltaire (t. XXI, p. 342, édit. Beuchot) attribue ces paroles à l'évêque de Marseille, Belzunce. La lettre de l'évêque de Verdun se trouve dans les *Mémoires* de Richelieu, t. VIII, p. 268. Au reste, le discours du roi au président de l'assemblée du clergé en 1750 développe la même pensée. Le clergé de l'Artois, de la Flandre, du Hainaut et du Cambrésis, payait les mêmes impôts que la noblesse; celui du Dauphiné, de la Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté, des Trois-Évêchés, du Roussillon et de la principauté d'Orange payait aussi les vingtièmes et la capitation, mais en donnant une somme déterminée. Necker évalue l'ensemble des contributions du clergé à environ 11 millions (t. II, ch. IX), chiffre que M. Bailly augmente de 1 200 000 francs (t. II, p. 313); mais une partie considérable de cette somme était appliquée au remboursement de ses emprunts. Dans le détail, on ne trouve guère que 6 millions pour les dépenses publiques, dont 3 600 000 francs entraient directement dans les coffres de l'État. 15 338 moines mendiants prélevaient au moins 8 millions sur la charité publique, suivant le comité des contributions publiques de l'Assemblée constituante.

2. Il ne s'agit là que du droit à la mutation des propriétés, perçu au profit des possesseurs de seigneuries, lequel variait de 1/3 à 1/13 du prix de vente; il est impossible d'évaluer les autres : *taille seigneuriale*, que les seigneurs exigeaient pour leurs noces, pour un enfant nouveau-né, pour l'acquisition d'une terre nouvelle; droit de *fouage* et de *monnéage*, levé sur chaque feu en cas de besoin pressant; de *pulvérage*, pris sur le troupeau qui passait dans le fief, à cause de la poussière qu'il soulevait; de *banvin*, qui privait les vassaux du droit de vendre leurs denrées pendant un certain temps, pour que le seigneur pût écouler les siennes sans concurrence; de *minage*, qui obligeait de ne commercer que dans les halles du seigneur; droits pour vendre du fer, des planches, des cercles, pour aiguiser des couteaux, ramasser des chiffons destinés aux papeteries, etc., etc.; *banalité* ou droit qu'avait le seigneur de forcer ses vassaux à venir au moulin, au four, au pressoir seigneurial et d'empêcher toute construction de moulin et de four dans l'étendue du fief, enfin les *corvées* et les droits *réels* : droits exclusifs de *chasse*, de *garenne ouverte*, de co-

par exemple, dont beaucoup furent construites sous Louis XV, l'État ne faisait que les frais du tracé et les travaux d'art, les matériaux étaient fournis et leur emploi avait lieu au moyen de la *corvée*, de sorte que ces travaux, si profitables à tout le pays, étaient exécutés aux dépens et au milieu de la haine des populations riveraines[1].

Inégalité quant à la justice. — Le noble était décapité, le roturier pendu : la différence n'était que dans la forme. Mais, pour un délit commis ensemble, la marquise de Courcelles est condamnée à deux ans de clôture dans une abbaye; Rostaing, qui n'est qu'un roturier, sera pendu et étranglé (arrêt de 1669).

Servitude de l'industrie et entraves mises au commerce. — Les corporations, jurandes et maîtrises arrêtaient l'essor de l'industrie en limitant le nombre des patrons, ce qui détruisait la concurrence; et en ne permettant que l'exercice du métier dont on avait payé l'apprentissage, ce qui enfermait chacun dans son état comme dans une geôle. Ne devenait pas maître qui voulait, mais qui pouvait acheter une maîtrise trois, quatre, et quelquefois cinq mille livres, non compris le chef-d'œuvre, les cadeaux, le repas. Et, après avoir payé tout cela, on n'avait pas encore acheté le droit de perfectionner son industrie, car un perfectionnement était un

lombier, de *péage* et *ravage* sur les prés; de *parcours* et *pâturage* avant la première coupe; les justices seigneuriales avaient les droits de *déshérence*, de *bâtardise*, d'*épave*; droits de voirie, droit de planter des arbres ou de s'approprier ceux qui existaient sur les chemins, rues et places; droits sur les cours d'eau non navigables et les chemins vicinaux, etc., etc. Voyez Laferrière, *Histoire des principes, des institutions et des lois, de* 1789 *à* 1800. Il est bien entendu que quelques-uns de ces droits n'existaient que dans certaines localités. Les seigneurs prélevaient encore une partie considérable des 96 millions payés pour les péages.

1. Les *corvées* n'empêchaient pas les *réquisitions*. Quand Marie Leczinska vint à Paris, c'était au temps de la moisson; néanmoins « on fit marcher les paysans pour raccommoder les chemins par où la reine devait passer.... On commanda les chevaux à dix lieues à la ronde pour tirer les bagages. On les payait mal et on ne les nourrissait pas du tout. Quand les chevaux commandés n'arrivaient pas, on faisait doubler la traite aux chevaux du pays dont on s'était saisi.... A Sézanne, plusieurs paysans me dirent que leurs bêtes n'avaient rien mangé depuis trois jours. On en attelait dix là où on en avait commandé quatre : jugez combien il en périt. Notre subdélégué en commanda 1900 au lieu de 1500 qu'on lui demandait.... » (Mémoire du marquis d'Argenson sur les droits seigneuriaux). Le transport des troupes et de leurs bagages avait lieu encore au moyen de la corvée. La fabrication du salpêtre était un fléau pour les campagnes, les agents chargés de cette fabrication ayant le droit de pénétrer partout : il fallait les loger, leur fournir à vil prix les voitures et le bois dont ils avaient besoin. Exploitant la terreur qu'ils inspiraient, ils vendaient au plus offrant la dispense de laisser fouiller sa maison.

attentat aux droits antérieurs de la corporation. Le fabricant d'étoffes ne pouvait les teindre, le teinturier en fil n'avait pas le droit de teindre la soie ou la laine, le chapelier de vendre de la bonneterie. Enchaînés par de minutieux règlements. les manufacturiers étaient exposés à voir la police détruire leurs produits pour une inadvertance ou une modification dans le travail qui ne devaient causer aucun tort à l'acheteur. « Chaque semaine, pendant nombre d'années, dit un inspecteur des manufactures, j'ai vu brûler à Rouen, 80 ou 100 pièces d'étoffes, parce que tel règlement sur le tissage ou sur la teinture n'avait pas été de tout point observé, quoique l'étoffe fût donnée pour ce qu'elle était. » Il n'y avait plus qu'une monnaie: celle du roi, et depuis 1726 le commerce n'était plus entravé par des altérations des espèces ou de subites et officielles variations dans le prix du marc d'argent[1]; mais il l'était encore par la diversité des poids et mesures, qui changeaient de ville à ville. La Compagnie des Indes avait, jusqu'en 1770, par ses priviléges commerciaux, gêné les efforts des négociants particuliers. On venait de l'abolir[2]; mais, à l'intérieur, le négoce avait encore à combattre contre des restrictions et des monopoles funestes. Ainsi, à Rouen, une compagnie était chargée de l'approvisionnement de la ville en grains; une autre avait le privilége du transport des blés; une troisième, celui de les faire moudre dans ses moulins, au grand détriment des habitants, à qui il était interdit de se pourvoir ailleurs. Les blés ne circulaient même point d'une province à l'autre, de sorte que les agioteurs pouvaient à volonté faire la disette ou l'abondance sur certains points, c'est-à-dire y vendre très-cher ou acheter à vil prix[3]. Enfin, les douanes intérieures, qui isolaient les provinces, rendaient les relations commerciales aussi difficiles entre elles qu'avec les pays étrangers, et les péages prélevaient sur les transports 96 millions. Pour descendre la Saône et le Rhône de Gray à Arles, il fallait s'arrêter et payer 30 fois, de sorte que sur cette route, dont la nature seule

1. Le marc d'argent était à 36 livres en 1715; il fut porté, par Law, à 120. Il était retombé, quatre ans après, à 44. Fleury le fixa, en 1726 à 54, et comme il n'éprouva pas depuis de variations sensibles, les espèces frappées depuis cette époque circulèrent avec leur valeur nominale.

2. La liberté avait fait aussitôt prospérer ce commerce. Au temps du monopole, les ventes s'élevaient seulement, année moyenne, à 8 millions; après qu'on l'eut aboli, elles montèrent à 20.

3. C'est ce que Turgot avait montré dans ses lettres qui firent alors une grande sensation.

avait fait les frais, le commerce laissait aux mains des péagers 25 à 30 pour 100 de la valeur des produits transportés. Ajoutons que les pays catholiques ayant par année 50 jours de fêtes, que n'avaient point les pays protestants, ceux-ci travaillaient plus et pouvaient vendre à meilleur compte. Cependant nos colonies étaient si florissantes et l'industrie européenne si arriérée, que, malgré tout cela, notre commerce prospérait[1].

Décadence de l'agriculture. — Près d'un cinquième des terres, immobilisées aux mains du clergé, rendaient peu, parce qu'elles étaient soustraites à l'action de l'intérêt personnel; presque tout le reste, cultivé par des métayers, donnait à peine davantage[2]. La division de la propriété avait commencé depuis longtemps[3], mais la terre n'était arrivée aux mains des paysans que chargée de rentes, cachet de l'ancienne servitude. Peu de bétail, quatre fois moins qu'aujourd'hui, par conséquent appauvrissement des terres par suite d'une fumure insuffisante. Peu de grands propriétaires cultivant eux-mêmes : « On ne compterait pas, disait un écrivain du temps, 300 seigneurs vivant sur leurs terres[4]. » C'était le mal dont l'Irlande a tant souffert, qu'on

1. D'après Arnault, *Balance du commerce*, nos importations s'élevaient en 1787 à 379 915 000 livres, et nos exportations à 542 604 000 ; total pour le commerce général, 922 519 000, valeur actuelle plus de 1300 millions.

2. Le métayage, système inférieur à celui du fermage, entretenait la misère dans les campagnes. Arthur Young vit (1787-1789) dans le Berry les métayers obligés, presque tous les ans, d'emprunter leur pain aux seigneurs avant la moisson. Les provinces les moins pauvres étaient celles qui l'avaient abandonné. Selon M. Moreau de Jonnès (*Statistique de la France*, p. 30), en 1764, il fallait 64 ares de terre en céréales pour nourrir une personne : il n'en faut plus aujourd'hui que 45. Pour le bétail non-seulement le chiffre s'est accru, mais encore leur poids et le rendement de chaque tête en viande nette. En comparant les chiffres de Lavoisier et ceux de Arm. Husson (*Consommations de Paris*), on voit que cette augmentation est d'un sixieme ; celle du blé a presque doublé.

3. Championnière et de Tocqueville le prouvent. Arthur Young estimait qu'un tiers peut-être du sol appartenait aux paysans. Necker, comme Turgot, constatait qu'il y avait une immensité de petites propriétés rurales. Le marquis de Mirabeau, qui, il est vrai, exagère toujours, prétendait dans la *Philosophie rurale* que la petite culture occupait les trois quarts des terres labourables.

4. Rougier de la Bergerie, *Recherches sur les abus qui s'opposent aux progrès de l'agriculture*. « Toutes les fois, dit Arthur Young, que vous rencontrez les terres d'un grand seigneur, même quand il possède des millions, vous êtes sûr de les trouver en friche. Le prince de Soubise et le duc de Bouillon sont les deux plus grands propriétaires de France, et les seules marques que j'aie encore vues de leur grandeur sont des jachères, des landes et des déserts. Ah! si j'étais seulement pendant quelques jours dictateur en France, comme je ferais danser tous ces grands seigneurs ! »

a créé un mot pour le désigner, l'*absentéisme*. Vauban, Bois-Guilbert se plaignaient déjà du discrédit attaché à l'état de cultivateur. Il fallut, en 1720, un arrêt du Conseil d'État pour autoriser les nobles à prendre à ferme, sans déroger, les terres des princes du sang. Un écrivain disait encore, en 1788 : « L'état de laboureur est méprisé dans les provinces du centre ; il l'est moins dans la Brie, la Beauce et la Picardie. » Ce mépris venait de la misère profonde où vivait le paysan, ruiné par les impôts, les corvées, les restrictions apportées au commerce des grains, ruiné encore par des droits de garenne, de colombier et de chasse, qui étaient autant de fléaux pour le champ du pauvre, quelquefois même pour celui du riche. « Quand il plaît, dit Saint-Simon, au seigneur de Thouars, il mande à celui d'Oiron, son vassal, qu'il chassera un tel jour dans son voisinage, et qu'il ait à abattre une certaine quantité de toises des murs de son parc pour ne point trouver d'obstacles, au cas que la chasse s'adonne à y entrer. » Les belles routes construites sous Louis XV ne servaient qu'entre les grandes villes. La plupart de nos voies de communication ne remontent pas au delà de 80 ans, et dans bien des provinces, les routes non royales étaient impraticables huit mois de l'année. D'ailleurs « les terres, dit Montesquieu, rendent moins en raison de leur fertilité que de la liberté de leurs habitants. »

La liberté individuelle et la propriété mal garanties. — Les lettres de cachet mettaient l'une à la discrétion des ministres et de leurs amis [1] ; l'autre était menacée par

1. En 1655, Bartet, secrétaire du roi, ayant déplu au duc de Candale, celui-ci le fit arrêter et raser d'un côté du visage, barbe et cheveux. Ensuite il le fit exiler. (Mme de Sévigné, juin 1655 ; Mont., t. II, p. 488 ; t. III, p. 22). Saint-Simon raconte (chap. XIX) qu'un baron de Charnacé, trouvant que la maison d'un roturier nuisait à la symétrie de son parc, attira l'homme chez lui et l'y retint pendant qu'on démolissait sa maison et qu'on la transportait en un autre lieu. Le roi et la cour rirent beaucoup de l'aventure. « Si l'ancienne monarchie a péri, ce n'est pas parce qu'elle a été attaquée par des métaphysiciens politiques et des pamphlétaires ; c'est surtout parce qu'au moment de cette attaque la propriété presque tout entière s'était désintéressée de sa cause, fatiguée depuis un siècle de ce que le trésor public demandait toujours plus et restituait toujours moins..., tenue qu'elle était dans une perpétuelle inquiétude et gênée par une législation abusive. Or, il n'y avait plus alors de gouvernement en Europe qui pût résister longtemps au ressentiment de la propriété blessée. » (*Mémoires d'un ministre du trésor public* (Mollien), t. I, p. 124 et sq.) Quant aux lettres de cachet, il en a déjà été question. Rappelons seulement ici que le duc de la Vrillière en délivra, dit-on, 50 000 durant son ministère et que la marquise de Langeac, qui avait tout pouvoir sur lui, en faisait commerce. M. de Ségur raconte, dans ses *Mémoires*, l'édifiante histoire d'une femme et de son mari ; celui-ci ayant eu la même

la confiscation, par l'arbitraire dont la cour était armée pour la création d'impôts nouveaux, par une justice qui n'était pas toujours impartiale, et par ces arrêts de *surséance* qui dispensaient les grands de payer leurs dettes (par exemple pour la banqueroute du prince de Guéménée).

> Pauvre, on l'aurait frappé d'un arrêt légitime;
> Il est puissant : les rois ont ignoré son crime[1].

Malesherbes, président de la cour des aides, disait au roi, dans des remontrances restées célèbres : « Avec les lettres de cachet, sire, aucun citoyen n'est assuré de ne pas voir sa liberté sacrifiée à une vengeance, car personne n'est assez grand pour être à l'abri de la haine d'un ministre, ni assez petit pour n'être pas digne de celle d'un commis des fermes. » « Rien, a dit un publiciste, ne protégeait personne, tel est le dernier aspect de l'ancien régime; » et il cite en preuve de l'insuffisance des corps ou des positions privilégiées le général comte de Lally, le procureur général la Chalotais et toutes les victimes ecclésiastiques de la bulle *Unigenitus*.

La liberté de conscience refusée. — Les règlements les plus sévères restaient en vigueur contre les dissidents. En 1746, il y avait 200 protestants condamnés par le seul parlement de Grenoble aux galères ou à la reclusion pour des actes de leur culte; en 1762, le parlement de Toulouse fit pendre un pasteur qui avait exercé en Languedoc son ministère et décapiter trois jeunes gentilshommes qui s'étaient armés pour se défendre contre une émeute catholique. Les mêmes magistrats firent rouer le protestant Calas, accusé d'avoir tué son fils, qui voulait, disait-on, se faire catholique, et qui en réalité s'était suicidé. Sirven et sa femme n'échappèrent à un pareil sort, que par la fuite.

idée et payé la même somme, chacun des deux époux fit enfermer le même jour l'autre. Un magistrat, d'Espréménil, prétendait que les lettres de cachet étaient aussi nombreuses que tous les autres mandats d'arrestation. Marie Durand fut arrêtée à l'âge de huit ans, Marie Béraud à l'âge de *quatre ans* en 1723; sa captivité dura quarante ans, 1723-1763 (Topin, *Aigues-Mortes*, Nîmes, 1865). Charles de Craon, maréchal de Beauveau, fit vider la prison de la grosse tour; on menaça de le destituer. « Le roi, répondit Beauveau, est le maître de m'ôter le commandement qu'il m'a conféré, mais non de m'empêcher d'en remplir les devoirs selon ma conscience et mon honneur. »

1. Gilbert. *Mon apologie*. 213. 214. « Il y eut sous Louis XV, dit M. Droz (t. I, p. 10[illegible]), d'effrayants exemples d'impunité. » Il pense sans doute à ce comte de Charolais, prince du sang, qui, dit-on, prenait plaisir à tirer sur les couvreurs [illegible] les voir précipités du haut des toits.

Sévérité et faiblesse à l'égard de la presse. — La censure existait. Il y en avait même plus d'une, celle du roi, celle du parlement, celle de la Sorbonne. Mais souvent elles se contrariaient. Tel livre amnistié par l'une, était brûlé par l'autre. Il se vendait plus cher[1], et n'en circulait pas moins, quelquefois sous le couvert même des ministres[2]. La loi prononçait la peine de la marque, des galères, de la mort contre les auteurs ou colporteurs d'écrits hostiles à la religion et à l'État; quelques sots se laissaient prendre; le plus souvent, l'administration fermait les yeux, et ce mélange d'excessive sévérité et de tolérance aveugle ne faisait qu'irriter la curiosité publique. On s'informait des arrêts pour savoir quels ouvrages on devait lire. Ce siècle était bien le temps où l'abbé Galiani définissait l'éloquence « l'art de tout dire sans aller à la Bastille. » Fréret y alla pour une dissertation sur les Francs; Leprévost de Beaumont, secrétaire du clergé, y resta vingt et un ans, jusqu'en 1789, pour avoir dénoncé au parlement le *pacte de famine*.

Misère générale.— Tous les témoignages montrent l'affreuse misère du peuple, les paysans de Normandie vivaient en grande partie d'avoine et s'habillaient de peaux; dans la Beauce, le grenier de Paris, les fermiers mendiaient une partie de l'année[3]; on en vit réduits à faire du pain avec de la fougère[4]. Dans un grand nombre de provinces, l'usage de

1. *Journal* de Barbier, t. III, p. 142.
2. Malesherbes, directeur de la librairie, était à ce titre officiellement chargé de défendre les pouvoirs établis contre la presse, et sans lui, dit Grimm, l'*Encyclopédie* n'eût vraisemblablement jamais osé paraître. Il avertit Diderot qu'il allait être arrêté et ses papiers saisis : Diderot ne trouva pas d'asile plus sûr pour ses papiers que l'hôtel même de la direction de la librairie, et les y porta. *L'Esprit des lois* fut imprimé à l'étranger et sans nom d'auteur. La *Henriade*, le *Siècle de Louis XIV*, les *Éléments de la philosophie de Newton* ne circulèrent que par contrebande. En condamnant de pareils livres à n'arriver que subrepticement au public, on habituait la société à violer la loi.
3. Le marquis de Turbilly, *Mémoires sur les défrichements*, 1760.
4. En 1739, le marquis d'Argenson écrivait : « J'ai vu, depuis que j'existe, la ruine croissante de la richesse et de la population. Au moment où j'écris, en pleine paix, avec les apparences d'une récolte, sinon abondante, du moins passable, les hommes meurent tout autour de nous, comme des mouches, de pauvreté, et broutent l'herbe. Les provinces du Maine, Angoumois, Touraine, haut Poitou, Périgord, Orléans, Berry, sont les plus maltraitées. Cela gagne les environs de Versailles. Le duc d'Orléans porta dernièrement au conseil un morceau de pain de fougère. Il le posa sur la table du roi en disant : « Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent. » Duclos (*Mémoires secrets*, t. II, p. 196, édit. de 1808) affirme en 1764 qu'il y avait, d'après les calculs les plus modérés, de 28 à 30 000 mendiants dans Paris.

la viande était inconnu. La consommation ne s'élève pas, dit un écrivain vers 1760, pour les trois quarts de la population de la France, au delà d'une livre par tête et par mois. Les riches mêmes étaient pauvres ; car ces charges, qu'ils achetaient si cher, et qui stérilisaient d'énormes capitaux, étant fort mal rétribuées par l'État, ne leur rendaient pas même l'intérêt de leur argent, et leurs vastes domaines, mal cultivés, étaient improductifs[1]. Vauban n'estimait pas qu'il y eût en France plus de 10 000 familles fort à l'aise[2]. Le médecin de Louis XV, Quesnay, le *penseur*, comme le roi l'appelait, ne porte qu'à 76 millions la rente du sol, pour les propriétaires, qui en retirent aujourd'hui vingt fois davantage, 1500 millions. Le premier chiffre est sans doute trop faible, mais une chose hors de doute, c'est que depuis cent ans la population n'a pas doublé, et que l'agriculture a quadruplé ses produits[3]. Les denrées alimentaires étaient donc en quantité deux ou trois fois moindre pour nos pères que pour nous[4] ; et naguère encore des vieillards se rappelaient par quels misérables vêtements l'homme du peuple, l'ouvrier était défendu contre les intempéries des saisons[5].

« On voit, disait la Bruyère, certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne,

1. D'après les calculs de M. Passy, l'hectare, qui produit aujourd'hui 13 ou 14 hectolitres en moyenne, en donnait 8 en 1700. (*Rapport* à l'Académie des sciences morales, 1848.)

2. Aujourd'hui le nombre des chefs de famille payant au-dessus de 1000 fr. de contributions directes, est de 40 à 50 000.

3. D'après les chiffres que donne Quesnay, dans les articles *Grains* et *Fermiers*, écrits pour l'*Encyclopédie*, vers 1760, on trouve qu'aujourd'hui si la production de la France en seigle et en orge est restée la même, celle de l'avoine a quadruplé et celle du froment triplé. En outre, en 1750, il n'y avait point de pommes de terre, peu de légumes secs et peu de fourrages, par conséquent l'élève des chevaux et du gros bétail était négligée. On ne comptait en effet que 5 millions de bêtes bovines ; aujourd'hui nous en avons le double, d'un poids moyen bien supérieur, parce qu'elles sont mieux nourries, et nous en abattons dix fois davantage. Même proportion pour le nombre et la qualité des moutons. Turgot, en 1776, voulant réorganiser les postes, ne put se procurer les 6000 chevaux de trait dont il avait besoin. Beausobre estimait, en 1764, que la récolte annuelle des vins était de 13 millions d'hectolitres ; ce n'est que le tiers de ce qu'elle est aujourd'hui. En résumé, en évaluant les prix d'alors aux prix d'aujourd'hui, on trouve tout au plus une valeur de 1250 millions pour toute la production agricole, qui est maintenant de 5 à 6 milliards. (Léonce de Lavergne, *De l'Économie rurale en Angleterre*.)

4. M. Passy porte à 354 litres la production des céréales par tête en 1700, tandis qu'elle est aujourd'hui de 454, sans compter les autres aliments que nos pères ne connaissaient pas ou dont ils usaient peu. (*Rapport* à l'Académie des sciences morales, 1848.)

5. Sur les mauvaises conditions higiéniques dans les campagnes, voy. Melon, *Essai sur le commerce*, édit. Guillaumin.

noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté inconcevable. Ils ont une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre[1]. » Le moraliste est ici historien fidèle.

Insuffisance des écoles et des secours contre la misère ou la maladie. — Les riches pouvaient faire donner à leurs fils une éducation excellente : quelques enfants du peuple, comme Rollin, parvenaient aussi, grâce à leurs dispositions et aux circonstances, à se faire admettre parmi les élus. Mais, pour l'instruction des pauvres, on s'en souciait peu, et l'ignorance générale contrastait avec l'éducation raffinée de la noblesse. Les institutions hospitalières ne manquaient pas, la charité chrétienne les avait multipliées; mais, le capital national étant très-restreint, les secours étaient très-limités, et on voyait incessamment des bandes de mendiants parcourir les campagnes et effrayer les villes. La France avait alors environ 800 hôpitaux civils, dont la population s'élevait à 110 000 individus, mais la mortalité y restait effrayante : à l'Hôtel-Dieu de Paris, on comptait 2 morts sur 9 malades, le triple d'aujourd'hui. Telles étaient l'insuffisance des secours et l'ignorance des plus simples règles de l'hygiène, que, dans cet hôpital, le plus riche de France, on réunissait les malades de toute sorte, sans exclure ceux qui étaient atteints d'affections contagieuses, dans les mêmes salles, et jusqu'à 5 et 6 dans le même lit[2], car il n'y avait que 1219 lits servant quelquefois à 6000 malades. « A Bicêtre, disait Necker dans un rapport au roi, j'ai trouvé dans un même lit neuf vieillards enveloppés dans leurs linges corrompus. »

Mortalité considérable. — Aussi n'y a-t-il point à s'étonner, à raison de toutes ces causes, qu'on ait estimé la durée de la vie moyenne beaucoup moins longue alors qu'elle ne l'est aujourd'hui[3].

1. La Bruyère, *Caractères*, chap. *de l'Homme*, p. 330 de l'édit. Didot.
2. Huit quand c'étaient des enfants, les fous couchaient deux à deux. Les lits avaient 1m,4 de largeur. (*Rapport* de Bailly, Lavoisier, Laplace, etc., en 1786.)
3. M. Charles Dupin porte l'augmentation à onze ans. Duvillard, dont les tables de mortalité servent encore pour les tontines, admettait le chiffre

Des mœurs. — Il est un point de ce tableau que je suis forcé de laisser sous le voile, les mœurs et les croyances. Jamais, depuis l'empire romain, la moralité n'était tombée si bas; et cette corruption était générale. Les scandales de Trianon se renouvelaient à Windsor, à Potsdam, au palais de l'Ermitage. La noblesse et une partie de la riche bourgeoisie rivalisaient avec la cour. Pour faire comprendre le renversement des idées morales, un mot suffira. Un des hommes assurément honnêtes de ce siècle, le marquis d'Argenson, ne craignait pas d'écrire : « Le mariage, ce droit furieux et dont la mode passera. » Il souhaitait que ce droit devînt « un loyer où l'on pourrait entrer en octobre et sortir en janvier, les unions libres étant bien plus favorables à la peuplade. » Le maréchal de Saxe, le duc de Richelieu, mille autres, ou pour mieux dire, tout le monde, dans les hautes classes, pensait de même et agissait en conséquence. Aussi, lorsque durant la Terreur les nobles et les prêtres périssaient en foule, le comte de Maistre, s'appuyant sur les idées d'expiation et de châtiment providentiel, prononçait sur eux ces dures et cruelles paroles, qui ne peuvent sortir que de sa bouche : « Il y a des innocents sans doute parmi les victimes, mais il y en a bien moins qu'on ne l'imagine communément; » et encore : « Jamais un grand crime n'eut plus de complices[1]. »

Désaccord entre les idées et les institutions. — A nous en tenir aux faits indiqués plus haut, on voit que le moyen âge, tué dans l'ordre politique, vivait toujours dans l'ordre social. De là un profond désaccord entre les éléments constitutifs de la société. Par les idées, par les mœurs régnantes, on était bien au dix-huitième siècle; par les usages et par beaucoup d'institutions, on était encore au treizième.

de 28 ans et 9 mois pour la durée de la vie moyenne avant 1789; l'*Annuaire* du bureau des longitudes l'élevait à 34,4, comme M. de Montferrand, en 1835, ce qui réduirait l'augmentation à environ cinq années, chiffre encore fort significatif, puisqu'il en résulterait que depuis la Révolution la vie moyenne s'est accrue de plus d'un sixième. Mais M. Bouvard, qui refit en 1849 ces calculs, estime que la vie moyenne en France est aujourd'hui de 40 ans, 10 mois et 17 jours. M. Benoiston de Châteauneuf la portait en 1855 à 39 ans 8 mois. M. Villermé pense qu'elle était à Paris de 32 ans au dix-huitième siècle, de 26 au dix-septième, et de 19 au quatorzième. On a remarqué une progression analogue à Genève et à Stuttgard. Ulpien, au commencement du troisième siècle, la portait à 30 ans

1. Dès 1704, Leibnitz parlait de la révolution générale dont l'Europe était menacée et du châtiment inévitable de ceux qui par leurs vices la préparaient. (Œuvres de Locke et de Leibnitz, édit. Didot, 421.)

Du moment que cette différence fut sentie, une révolution fut proche, car de nouvelles idées appellent nécessairement des institutions nouvelles. Mais voilà ce dont ne voulaient ni la cour ni tous ceux qui vivaient des abus comme d'une propriété légitime. Un ministre parlait-il de réforme, il était chassé. Les écrivains essayaient-ils de percer ces ténèbres palpables amassées par le gouvernement autour de lui-même, un arrêt du conseil interdisait absolument de rien publier sur des matières d'administration publique; et en 1768, à vingt ans de Mirabeau et de la Constituante, de pauvres diables étaient envoyés aux galères pour avoir vendu quelques livres, parmi lesquels l'innocente brochure de Voltaire : *L'homme aux quarante écus*.

Vauban, Bois-Guillebert, Fénelon, d'Argenson, Machault, Choiseul. — Il faut qu'un gouvernement soit bien glorieux et bien fort pour éteindre sous ses pieds ce flambeau qu'allume l'opinion publique. Louis XIV l'avait fait alors qu'il ne jetait que de faibles lueurs. Louis XV n'y parvenait pas. Les ruineux abus dont je viens de parler, ces inégalités blessantes, cet immense désordre et ces misères avaient en effet provoqué l'examen. Vauban, Bois-Guillebert, avaient demandé des réformes au point de vue économique[1]; Fénelon[2], au point de vue politique. Durant la régence, la liberté, la licence même de l'esprit répondit à celle des mœurs. Le duc de Bourbon essaya en vain d'arrêter cette curiosité impatiente. Sous son ministère s'organisa le *club de l'entre-sol*, le premier qui ait été ouvert en France. Fleury le ferma. Mais dans le même temps un futur ministre, le marquis d'Argenson, dans ses *Considérations sur le gouvernement de la France*[3] écrites avant 1739, réclamait la décentralisation locale, des conseils municipaux et cantonaux, la

1. Pour la *dîme royale* de Vauban, voy. ci-dessus, p. 304. Bois-Guillebert, mort en 1714, était lieutenant-général au bailliage de Rouen et parent de Vauban; il a laissé un beau livre intitulé : *Détail de la France sous Louis XIV*, 1707. qui fut même réimprimé sous le titre de *Testament politique de M. de Vauban*.

2. Le *Télémaque* n'était qu'un livre d'éducation pour le duc de Bourgogne. C'est dans les *Mémoires* et dans les *Lettres* de Fénelon adressées aux ducs de Beauvilliers et de Chevreuse qu'on voit l'archevêque de Cambrai demander d'importantes réformes dans le gouvernement. Il indique de mauvais remèdes, mais voit bien le mal.

3. Un autre ministre, le marquis de Chauvelin, dans le même temps, jouait le rôle que remplit plus tard Malesherbes. « Il combat tous les jours pour la liberté contre M. le cardinal de Fleury et contre M. le garde des sceaux. » (Voltaire, *Lettre* du 8 sept. 1731.)

liberté du commerce au dedans et au dehors, l'application du scrutin au choix des officiers royaux. Et ce marquis, ce ministre, ne craint pas d'écrire : « On dira que les principes du présent traité, favorables à la démocratie, vont à la destruction de la noblesse : on ne se trompera pas.... Je ne demande que de mettre à part le plus stupide préjugé, pour convenir que deux choses seraient principalement à souhaiter pour le bien de l'État : l'une, que tous les citoyens fussent égaux entre eux ; l'autre, que chacun fût le fils de ses œuvres. Les nobles ressemblent à ce que sont les frelons aux ruches. » Voilà déjà tout énoncé un des articles de foi de la Révolution[1]. Un autre ministre, Machault, proposa de remplacer la taille que payaient les seuls roturiers par un impôt territorial auquel les privilégiés, nobles et prêtres, seraient soumis. Choiseul parlait, lui aussi, de réformes ; les couvents lui semblaient, comme à Colbert, trop nombreux, et il estimait, comme les états de Pontoise, en 1561, que la suppression de l'immunité d'impôt accordée à l'Église pour ses immenses domaines aiderait singulièrement à rétablir les finances délabrées de l'État.

Agitation croissante des esprits. — Si de telles pensées fermentaient dans la tête des hommes publics, que ne disaient pas ceux qui s'étaient donné la charge d'examiner toutes les questions sociales, politiques et religieuses ? La littérature n'était pas, comme au siècle précédent, renfermée dans le domaine de l'art ; elle avait tout envahi et prétendait tout régler. Les forces les plus viriles de l'esprit français semblaient tournées à la recherche du bien public. On ne travaillait pas à faire de beaux vers, mais à lancer de belles maximes. On ne peignait plus les travers de la société pour en rire, mais pour changer la société même. La littérature devenait une arme que tous, les imprudents comme les habiles, voulaient manier, et qui, frappant sans relâche, faisait de terribles et irremédiables blessures. Par une étrange inconséquence, ceux qui avaient le plus à souffrir de cette invasion des gens de lettres dans la politique, étaient ceux

1. Dans son *Plan de gouvernement proposé pour la France*, et qui fut imprimé en 1765 à la suite de l'ouvrage cité dans le texte, il demandait encore, p. 196-208, la division du royaume en départements, et celle des départements en cantons ; dans chaque département il plaçait un intendant, etc. ; c'est tout notre système préfectoral demandé cinquante ans avant la constitution de l'an VIII.

qui y applaudissaient le plus[1]. Cette société du dix-huitième siècle, frivole, sensuelle, égoïste, avait du moins, au milieu de ses vices, le culte des choses de l'esprit. « Qui n'a pas vécu, disait Talleyrand, dans les années voisines de 1789, ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre. » Jamais les salons ne furent aussi animés, la politesse aussi exquise, la conversation aussi brillante. Le talent y tenait presque lieu de naissance, et la noblesse, avec une témérité chevaleresque qui rappelle celle de Fontenoy, essuyait, le sourire aux lèvres, le feu de cette polémique ardente que des fils de bourgeois dirigeaient contre elle. « Alors, dit Malesherbes, un noble enthousiasme s'était emparé de tous les esprits[2]. »

Voltaire, Montesquieu et Rousseau. — Trois hommes sont à la tête du mouvement : Voltaire, Montesquieu et Rousseau. Le premier, dont le vrai nom était Arouet, naquit à Paris en 1694, d'un père ancien notaire et originaire du Poitou. Il ne vit que les années malheureuses du grand roi, et fut un des plus ardents dans la réaction qui éclata contre les habitudes religieuses du dernier règne. A vingt et un ans, il fut mis à la Bastille pour une satire de Louis XIV qu'il n'avait point faite : il payait déjà pour sa réputation d'esprit et de malice. Entré dans la carrière avec sa tragédie d'*Œdipe*, pleine de vers menaçants (1718), et *la Henriade*, apologie de la tolérance religieuse (1723), il arriva promptement à la renommée et fut recherché partout. Un jour, cependant, il sentit les inconvénients de cette haute société aristocratique au milieu de laquelle il avait été introduit dès son jeune âge, et dont s'accommodaient son esprit brillant et léger, son tempérament fin et délicat. Un chevalier de Rohan-Chabot ayant parlé de lui avec impertinence, en avait été aussitôt châtié par une de ces paroles acérées que Voltaire décochait si bien. Il se vengea en grand seigneur lâche et brutal par la main de ses laquais. Voltaire, qui n'avait pas de

1. Même les querelles de ménage des gens de lettres devenaient des événements publics ; ainsi la rupture de Diderot et de Rousseau : « Mon Dieu, disait un jour le duc de Castries à Champfort, partout où je vais, je n'entends parler que de ce Rousseau et de ce Diderot ! Conçoit-on cela ? des gens de rien, des gens qui n'ont pas de maison, qui sont logés au troisième étage ! En vérité on ne peut se faire à ces choses-là ! » On s'y faisait cependant ; et c'était un signe des temps qui arrivaient, que la plus haute société s'occupât de ces choses-là. (M. Saint-Marc Girardin, *Etude sur Rousseau*.)
2. *Discours* de réception de l'Académie française.

laquais, demanda une réparation. Le gentilhomme, par une seconde lâcheté, obtint du ministre qu'on enfermât à la Bastille l'impertinent roturier qui osait appeler un grand seigneur[1]. Bientôt relâché, mais à condition de passer à l'étran-



Statue de Voltaire au Théâtre-Français.

ger, Voltaire se rendit en Angleterre « pour apprendre à penser. » Il y resta trois ans, et en rapporta Locke, Newton, Shakespeare, avec un culte ardent pour la liberté de l'esprit

1. Sur Voltaire, Montesquieu et Rousseau et sur toute la littérature du dix-huitième siècle, dont nous ne pouvons indiquer ici que l'influence sociale, voyez les leçons de M. Villemain, les *Histoires de la littérature française*, par MM. Demogeot et Nisard, et l'*Histoire de la littérature française à l'étranger*, par M. Sayous.

et de la parole, bien plus que pour la liberté politique. A son retour, ses pièces de théâtre, *Brutus*, *la Mort de César*, mirent sur notre scène un reflet du grand tragique anglais, et ses *Lettres anglaises* popularisèrent les idées du sage philosophe et du grand astronome. Ce ne fut pas sans persécutions. Le dernier ouvrage fut brûlé par la main du bourreau.

Voltaire, qui devait au sentiment chrétien deux de ses chefs-d'œuvre, *Zaïre* et *Tancrède*, attaquait l'Église avec acharnement, et ses premiers, ses plus constants efforts furent dirigés contre le pouvoir spirituel qui empêchait de penser, bien plus que contre l'autorité civile qui n'empêchait que d'agir[1]. Pour cette guerre, il fit alliance avec les souverains et se couvrit de leur protection. Il fut en correspondance avec la grande Catherine de Russie et avec beaucoup de princes allemands; il séjourna à la cour de Frédéric II, prince sceptique et lettré, dont il corrigeait les vers français. Il finit par s'établir à l'extrémité de la France, sur la frontière même, pour la pouvoir passer au moindre indice de péril, à Ferney près de Genève. De là s'échappaient, emportés par tous les vents, poésies légères, épîtres, tragédies, romans, ouvrages d'histoire, de science, de philosophie, qui en quelques jours faisaient le tour de l'Europe.

En bien, en mal, Voltaire représentait son siècle. Ainsi le désordre des mœurs lui était indifférent, et, si de brillants dehors le couvraient, il était bien près de l'estimer une élégance de plus. Mais, en vieillissant avec le siècle, il prit, comme lui, des pensées plus sérieuses. Le mal social devint son ennemi personnel et l'amour de la justice sa plus ardente passion. Il secourut, il défendit les victimes de déplorables erreurs judiciaires; il dénonça sans relâche les nombreux défauts de la législation, de la jurisprudence, de l'administration publique; et toutes les réformes qu'il sollicita dans l'ordre civil ont été accomplies après lui. Il eut en quelque sorte, pendant cinquante années, le gouvernement intellectuel de l'Europe, et il a justement mérité la haine de ceux qui croient que le monde doit rester immobile, l'admiration de ceux qui regardent la société comme obligée de travailler sans cesse à son amélioration matérielle et morale. Le cardinal de

1. Il écrit en 1774 : « le 24 août, anniversaire de la Saint-Barthélemy, jour où j'ai toujours la fièvre. » (*Lettres inédites de Voltaire*, recueillies par M. de Cayrol, n° 888.)

Bernis l'appelait en 1775, « le grand homme du siècle, » et ce cardinal avait raison.

Le président de Montesquieu (1689-1755), esprit plus calme, plus grave quoiqu'il eût écrit les *Lettres persanes*, moquerie profonde et redoutable tout en paraissant légère (1721), passa vingt années à composer un seul livre, *l'Esprit des Lois*, mais c'était un monument immortel qu'il élevait. « Le genre humain avait perdu ses titres, dit Voltaire, M. de Montesquieu vient de les retrouver. » Montesquieu cherche et donne la raison des lois civiles et des lois politiques; il expose la nature des gouvernements; et s'il n'en condamne aucun, si les changements l'inquiètent peu, ses préférences sont bien claires pourtant, c'est la liberté anglaise qu'il offre à l'admiration de la France. Quand il visita la Grande-Bretagne en 1729, il écrivit: « A Londres, liberté et égalité. » Il se trompait de moitié pour l'Angleterre; mais soixante ans avant 1789 il donnait la devise de la Révolution.

Rousseau, fils d'un horloger de Genève (1712-1778), ne commença d'écrire qu'au milieu d'une vie déjà longue, toute remplie de fautes, de misères et de contradictions. A trente-huit ans, il composa son premier *Discours contre les sciences et les arts*. C'était une déclaration de guerre à la civilisation; son second livre sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes* en fut une autre à l'ordre social tout entier. Dans l'*Émile*, il traça un plan chimérique d'éducation; dans le *Contrat social*, il proclama le principe de la souveraineté nationale et du suffrage universel, plaçant à côté de grandes vérités de grandes erreurs, mais exprimant toujours les unes et les autres avec une singulière éloquence.

Le dix-huitième siècle, à la fois si vieux et si jeune, avait bien des sentiments de convention; il ne connaissait du cœur humain que les relations de plaisir; de la nature que les décorations d'opéra ou de boudoir et les ifs de Versailles. Rousseau donna à cette société frivole une secousse vigoureuse qui la ramena aux sentiments naturels; dans sa *Nouvelle Héloïse*, il lui ouvrit les yeux sur la nature réelle et les passions véritables; il créa la poésie dont le dix-neuvième siècle a vécu.

A ne s'attacher qu'au point de vue politique, on peut dire que l'influence de ces trois hommes allait se retrouver aux trois grandes époques de la Révolution: celle de Voltaire dans l'élan universel de 1789, celle de Montesquieu dans les

efforts des constitutionnels de l'Assemblée nationale, celle de Rousseau dans la pensée, sinon dans les actes des rêveurs farouches de la Convention.

Près de ces grands écrivains, dans une région moins agitée, mais quelquefois plus haute, se tenait Buffon[1], sereine et majestueuse intelligence, comme la nature même dont il se fit le peintre inimitable.

Derrière les chefs étaient les soldats; Diderot, écrivain fougueux et inégal, d'Alembert, grand géomètre, essayaient



Le vieux château de Montbard.

d'organiser l'armée des philosophes. Ils fondaient l'*Encyclopédie*, dont le premier volume parut en 1751, immense revue de toutes les connaissances humaines, qui y étaient toutes exposées d'une manière nouvelle, souvent menaçante pour l'ordre social, toujours hostile à la religion. De redoutables déclamateurs allaient plus loin encore : Helvétius, dans son livre de l'*Esprit*, le baron d'Holbach, dans son *Système de la nature*, Lamettrie, dans son *Homme-Machine*, l'abbé Raynal, dans son *Histoire philosophique des deux Indes*.

Mais il faut une place à part pour le chancelier d'Agues-

1. Buffon est né à Montbard, dont il possédait le château (1707); il y passa presque toute sa vie et on y a élevé sa statue en 1865.



Château de la Brède [1].

1. Charles de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, est né dans ce château, situé à 16 kil. de Bordeaux, et y a composé la plus grande partie de *l'Esprit des lois*.

seau, dont les belles ordonnances de réformation composent le code Louis XV ; pour le moraliste Vauvenargues, qui a écrit cette ligne : « Les grandes pensées viennent du cœur » ; pour l'abbé de Condillac, puissant analyste ; pour son frère, l'abbé de Mably, publiciste hardi ; enfin pour le marquis de Condorcet qui, condamné plus tard avec les Girondins,



composa, en attendant la mort, une *Esquisse des progrès de l'esprit humain*, où il suivait l'humanité, cette voyageuse infatigable qui s'avance chaque siècle plus forte, plus heureuse et plus libre sur la route que Dieu lui a montrée.

Les économistes. — Les philosophes s'attaquaient à tout ; les économistes ne prétendaient toucher qu'aux intérêts matériels. Au dix-septième siècle, on croyait une na-



Le Panthéon.

tion d'autant plus riche qu'elle achetait moins et vendait davantage. Quesnay montra que les métaux précieux sont le signe de la richesse, non la richesse même, et il mit celle-ci dans l'agriculture. Gournay réclama pour l'industrie. La théorie de l'Écossais Adam Smith, qui vécut longtemps en France, fut plus générale; pour lui la richesse était dans le travail, et le travail avait trois modes d'application : l'agriculture, l'industrie et le commerce; ses élèves en reconnurent un quatrième : le travail intellectuel, je veux dire les arts, les lettres et les sciences.



L'École militaire.

Ainsi la pensée de l'homme, longtemps renfermée dans les spéculations purement métaphysiques, ou bornée au culte désintéressé des Muses, prétendait aborder maintenant les plus difficiles problèmes qui intéressent la société humaine. Et tous, philosophes comme économistes, cherchaient la solution du côté de la liberté. De l'école de Quesnay était sorti l'axiome célèbre : « Laissez faire, laissez passer, » qui fut un moment appliqué, quand les édits de 1754 et de 1764 reconnurent la liberté du commerce des grains, que Turgot va de nouveau proclamer. Le marquis



Saint-Sulpice.

d'Argenson avait dit la même chose sous une autre forme : « Pas trop gouverner. »

Arts. — Il y a deux parts à faire dans la littérature du dix-huitième siècle : l'une sérieuse, l'autre frivole. Les arts n'ont que celle-ci. La recherche exclusive de la grâce fait oublier la beauté des lignes et des types. On produit de charmants ouvrages, on décore avec esprit et une coquette élégance les hôtels des riches : on ne fait ni une grande statue ni un grand tableau. Et comme on déserte Versailles pour vivre dans les boudoirs, les architectes réduisent leurs plans aux proportions modestes d'une société qui ne sait plus avoir le grand air de l'âge précédent.

Cependant Ange Gabriel (1782[1]) éleva les deux charmantes colonnades de la place de la Concorde, en s'inspirant de la colonnade du Louvre; l'École militaire, jolie construction que l'immensité du champ de Mars écrase; la salle d'opéra de Versailles et le château de Compiègne; Robert de Cotte (1735), la colonnade de Trianon; Soufflot (1780), le Panthéon; Servandoni (1766), le portail de Saint-Sulpice, trop vanté et n'ayant pas la simple grandeur de celui du Panthéon; Antoine, le pesant édifice appelé l'hôtel des Monnaies.

Les sculpteurs ont moins laissé; ce sont : G. Coustou (1745), Pigalle (1785), la statue de Voltaire à l'Institut et le tombeau du maréchal de Saxe, à Strasbourg; Bouchardon (1762), plusieurs statues à Saint-Sulpice et la lourde fontaine de la rue de Grenelle.

Les peintres ont plus de valeur, surtout Watteau (1721), bien qu'il ne représente qu'un art conventionnel avec ses bergères d'opéra; Carle Vanloo (1765), dont on vante l'*Énée portant Anchise*, et J. Vernet (1707), célèbre par ses marines. Mais Boucher (1760), que ses contemporains osaient appeler le Raphaël français, est justement à demi oublié, ainsi que ses figures « nourries de roses. »

Sciences. — Les sciences plus austères préparent leur avénement et leur empire en commençant, pour le monde physique, cet immense travail d'investigation que les lettres avaient entrepris pour le monde moral. Mais les grandes découvertes et les grands hommes, sauf Buffon, n'appartiennent point au règne de Louis XV. Il eut Réaumur, qui

1. Les dates sont celles de la mort.

construisit le *thermomètre* de son nom ; Clairaut et d'Alembert, qui développèrent l'analyse mathématique ; les botanistes Adanson et Bernard de Jussieu ; Lacaille, qui alla en 1750 au cap de Bonne-Espérance dresser la carte du ciel austral ; Bouguer et la Condamine, qui se rendirent en 1736 sous l'équateur, tandis que Clairaut et Maupertuis étaient au pôle nord pour déterminer la mesure d'un degré et la figure de la terre. Le Piémontais Lagrange, né de parents français, était alors retenu à Berlin, par les bienfaits de Frédéric II, et Lavoisier n'était point maître encore des idées qui allaient renouveler la chimie.

Pouvoir croissant et exigences de l'opinion publique. — Tout ce travail des esprits avait réussi à créer en France une puissance nouvelle : l'opinion publique, dont le gouvernement commençait à subir l'influence. La nation, longtemps spectatrice indifférente de ces longs efforts, avait fini par y prendre intérêt, par s'inquiéter de réformes, par désirer un changement.

On voulait que l'administration ne fût plus un affreux dédale où le plus habile se perdait, et que les finances publiques cessassent d'être au pillage, que chacun eût sécurité pour sa liberté personnelle et pour sa fortune, que le code criminel fût moins sanguinaire, le code civil plus équitable. On demandait la tolérance religieuse, au lieu du dogme imposé sous peine de la vie ; la loi fondée sur les principes du droit naturel et rationnel, au lieu de l'arbitraire, de l'inégalité et de la confusion de nos 384 coutumes provinciales ; l'unité de poids et mesures, au lieu de la plus extrême confusion ; l'impôt payé par tous, au lieu de la misère taxée et de la richesse affranchie ; l'émancipation du travail et la libre admissibilité aux charges publiques, au lieu du privilége de la naissance et de la fortune ; la plus active sollicitude, au lieu de l'indifférence pour tous les intérêts populaires. En un mot, l'égalité devant la loi et la liberté réglee suivant le droit.

Ces réclamations étaient si vives, si générale, que la nécessité d'y faire droit frappait tous les yeux clairvoyants. Jamais plus terrible mouvement n'a eu plus de prophètes sonnant l'alarme. Catinat, Vauban, Saint-Simon, même Leibnitz, du vivant de Louis XIV, s'effrayaient de l'avenir. « Catinat, dit Saint-Simon, déplorait les fautes commises, le vice, l'ignorance, l'inquisition mise à la place de la police, et

voyant tous les signes de destruction, prédisait qu'il n'y avait qu'un comble très-dangereux de désordre qui pût enfin rappeler l'ordre dans le royaume. » Dès l'année 1707, un magistrat, Bois-Guillebert, disait : « Le procès va rouler maintenant entre ceux qui payent et ceux qui n'ont fonction que de recevoir » ; et Fénelon en 1710 : « C'est une vieille machine délabrée qui va encore de l'ancien branle qu'on lui a donné et qui achèvera de se briser au premier choc. » La seule femme qui ait voulu tirer Louis XV de sa torpeur, la duchesse de Châteauroux, « voyait venir un grand bouleversement si l'on n'y portait remède. » La Pompadour, qui lui succéda, même le roi, ne se faisaient pas davantage illusion, mais s'étourdissaient en disant : « Après nous le déluge. » Au dedans, au dehors, on pensait de même : lord Chesterfield, comme le philosophe allemand Kant, un homme de bien, Malesherbes, comme l'ambassadeur d'Angleterre[1]. « Tout ce que j'ai jamais rencontré dans l'histoire de symptômes avant-coureurs des grandes révolutions, disait le premier existe actuellement en France et s'augmente de jour en jour. Avant la fin de ce siècle le métier de roi et de prêtre déchoira de plus de moitié. »

A mesure, en effet, que le siècle avance et que la honte augmente, qu'après Rossbach on a le Parc aux Cerfs et le pacte de famine, les voix, moqueuses d'abord, deviennent sévères, redoutables. Ce règne, qui avait commencé par les *Lettres persanes*, finit par le *Contrat social*. Les uns espèrent, les autres s'épouvantent. Rousseau était consulté, en 1761, par un conseiller au parlement de Paris, sur le choix d'un asile en Suisse, et il ajoute : « Cette lettre ne me surprit pas absolument, parce que je pensais comme lui et comme beaucoup d'autres que la constitution déclinante menaçait la France d'un prochain délabrement. » Deux ans après, le parlement de Rouen disait au roi lui-même : « Les maux sont à leur comble et présagent l'avenir le plus effrayant. » Enfin Voltaire écrivait le 2 avril 1764, au marquis de Chauvelin : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir

1. C'est lui qui écrivait le 21 février 1765, à son gouvernement : « On ne peut qu'être frappé ici du désordre visible des affaires publiques et du déclin de l'autorité royale. » Je ne parle pas de Cazotte : sa fameuse scène prophétique n'est qu'un jeu d'esprit; mais le duc de Modène, à force de peur, avait prédit juste.

d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche qu'on éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux ; ils verront de belles choses[1]. »

Ces belles choses furent malheureusement mêlées à d'affreuses catastrophes, qu'on eût pu prévenir en cédant plus tôt à des vœux légitimes. Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle tous les gouvernements réveillés, excités par les idées françaises, reconnurent la nécessité d'opérer de nombreuses réformes. Rois et ministres se mirent à l'œuvre : Pombal en Portugal; Ferdinand IV, Charles III et Aranda en Espagne ; Tanucci à Naples ; le grand-duc Léopold en Toscane ; Joseph II en Autriche ; Frédéric II en Prusse, réformèrent les lois, détruisirent des priviléges, des abus, et exigèrent de la noblesse, du clergé, d'importants sacrifices, tout en augmentant eux-mêmes leur pouvoir[2]. Ils creusèrent des canaux, multiplièrent des routes, encouragèrent l'industrie, le commerce, l'agriculture ; ils cherchèrent et quelques-uns réussirent à augmenter la richesse nationale, le bien-être de leurs peuples, pour accroître leurs propres revenus. Partout même on parla de justice, de tolérance, et la philanthropie devint une mode ; ce qui n'empêchait pas au besoin la diplomatie de recourir aux procédés les plus machiavéliques. Les gouvernements, en un mot, faisaient des réformes, mais sans songer à se réformer eux-mêmes. Ainsi le landgrave de Hesse-Cassel écrivait un fort beau traité de morale : *Pensées diverses sur les princes*, l'envoyait à Voltaire, recevait du prince des philosophes les plus gracieux éloges, et dans le même temps il vendait à l'Angleterre 12 000 de ses sujets[3].

1. Autre lettre du 24 nov. 1759 : « M. de Choiseul m'a mandé que feu M. de Meuse avait une terre sur la porte de laquelle était gravé : « A force « d'aller mal, tout va bien. » Le marquis de Mirabeau annonçait « la culbute générale. » (Rivarol, dans sa lettre à M. Necker.)

2. La réforme tentée par les princes au dix-huitième siècle a pour effet et souvent pour but de fortifier le despotisme monarchique. C'est là ce qui explique l'accord de tous les princes catholiques à chasser les jésuites, c'est-à-dire à détruire dans leurs États ce qu'on a appelé l'influence ultramontaine et à y diminuer le pouvoir spirituel. Dans le même temps, les czars se faisaient chefs de la religion dans leur empire. Quant aux pays protestants, ils avaient depuis longtemps remis la suprématie religieuse aux mains du pouvoir civil. Révolutions royalistes en Suède, en Hollande, etc.

3. *Corresp. de Voltaire avec le prince de Prusse*, nos 81 et 82. Frédéric II, n'étant que prince royal, écrivait l'*Anti-Machiavel*, et, devenu roi, faisait soigneusement détruire l'édition.

En France aussi, dans la première partie du règne de Louis XVI, des tentatives de réformes eurent lieu, et ce ne fut qu'après leur avortement que la révolution éclata.

CHAPITRE LVIII.

RÈGNE DE LOUIS XVI JUSQU'A LA RÉVOLUTION (1774-1789)[1].

Louis XVI. — Le nouveau roi, petit-fils de Louis XV, n'était âgé que de vingt ans. C'était un prince de mœurs pures, d'un esprit peu étendu, d'une timidité extrême de caractère et de parole; aimant le bien, le voulant; malheureusement trop faible pour savoir imposer sa volonté à son entourage. Lorsqu'il était encore dauphin, il avait dit un jour aux courtisans qui lui reprochaient son humeur morose au milieu de la folle cour de son aïeul : « Je veux être appelé Louis le Sévère. » Et l'histoire, lui cherchant un surnom, ne trouve que celui qu'elle a donné au successeur de Charlemagne.

D'abord il remit au peuple le don de joyeux avénement; il réforma la loi qui rendait les taillables solidaires du payement de l'impôt; et, pour donner une première satisfaction à l'opinion publique, il rappela le parlement. S'il laissa paraître sa faiblesse en faisant rentrer au ministère le vieux et futile Maurepas, il montra son amour du bien en éloignant Maupeou et Terray, qu'il remplaça par Malesherbes et Turgot. Plus tard, il donna le ministère de la guerre à un autre honnête homme, le comte de Saint-Germain, qui voulait réorganiser les finances et l'administration, mais qui touchant,

1. Droz, *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution française*; Malouet, *Mémoires*; Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*; *Mémoires de Louis XVI* récemment publiés : *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*; *Marie-Antoinette, Joseph II et Léopold*; recueils de lettres authentiques tirées des archives de Vienne, publiées par M. d'Arneth (1865-1866).

à la hâte, à beaucoup de choses, avec de bonnes idées et une mauvaise exécution, nuisit, en somme, à la cause générale de la réforme.

Malesherbes et Turgot (1774-1776). — Lamoignon de Malesherbes, un des hommes les plus honnêtes du dix-huitième siècle, était depuis 1750 président de la cour des aides et directeur de la librairie. Dans la première de ces places, il n'avait jamais perdu une occasion de rappeler au gouvernement qu'il devait au pays une gestion économe de la fortune publique; dans la seconde, il favorisa l'esprit de réforme et d'innovation dont toute la littérature était animée. Cette conduite lui avait valu une grande popularité parmi les gens de lettres, lorsque le roi l'appela au poste de ministre de sa maison, auquel la police du royaume était attachée. Dès le commencement de 1771, il avait demandé la convocation des états généraux; longtemps après, en 1787, il fit rendre leur état civil aux protestants.

Turgot, esprit supérieur, avait autant de vertu que de science : il était de ceux qui croient que la liberté est une leçon continuelle de morale publique, et en même temps une source de richesses parce qu'elle est un mobile puissant de travail. Intendant de Limoges, depuis 1761, il avait supprimé les corvées, ouvert des routes, popularisé l'usage de la pomme de terre; et, par de sages et généreuses mesures : création d'ateliers de charité, vente libre de grains, sacrifice de sa propre fortune, il avait empêché cette pauvre province de s'apercevoir d'une disette. Dès son entrée au ministère (20 juillet 1774), il repoussa les conseils funestes que les consciences sans scrupules donnaient au roi, et lui dit : « Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôt, point d'emprunt. » Sans recourir à ces expédients très-usités, il trouva moyen, en 20 mois, de rembourser plus de 100 millions de dettes. Pour aider et éclairer le gouvernement, il voulait faire élire, parmi les propriétaires des villes et des provinces rurales, des municipalités chargées de répartir l'impôt, de pourvoir aux travaux publics de la communauté, à la subsistance de ses pauvres, et de transmettre aux ministres ses désirs sur tous les intérêts locaux. Au-dessus de ces municipalités de commune, il eût bientôt érigé des municipalités d'arrondissement tirées des premières par l'élection, et, enfin, plus tard, quand la nation eût été habituée, dans une petite sphère, à administrer ses propres intérêts,

il eût créé des municipalités de province et une municipalité de royaume.

C'étaient là de bien grandes nouveautés ; Turgot en projetait d'autres plus redoutables : abolition des corvées, qui pesaient sur le pauvre ; établissement sur la noblesse et le clergé d'un impôt territorial ; mais amélioration du sort des curés et des vicaires, qui n'avaient que la plus petite portion des revenus de l'Église, et suppression de la plupart des monastères ; égale répartition de l'impôt par la création d'un cadastre ; liberté de conscience et rappel des protestants ; rachat de rentes féodales ; un seul code ; un même système de poids et mesures pour tout le royaume ; suppression des jurandes et maîtrises, qui enchaînaient l'industrie ; la pensée aussi libre que l'industrie et le commerce ; enfin, comme Turgot s'occupait des besoins moraux aussi bien que des besoins matériels, un vaste plan d'instruction publique pour répandre partout les lumières.

Réformes de Turgot, opposition des privilégiés. — Ces réformes n'étaient rien moins qu'une révolution. Aussi les intérêts menacés firent-ils une rude guerre au ministre ; il ne put procéder que lentement et partiellement. Il alla d'abord au plus pressé. Les grains ne sortaient pas de la province où ils avaient été récoltés ; même dans l'intérieur de chaque province, ce commerce était chargé d'entraves ; Turgot détruisit ces monopoles désastreux en autorisant la libre circulation des grains et farines par tout le royaume. Ses ennemis se hâtèrent de dire que l'exportation allait être permise ; quelques-uns, qu'elle l'était déjà. On émut le peuple, en lui montrant les blés passant à l'étranger ; on lui fit craindre la famine : c'est le plus sûr moyen de la produire. Des soulèvements eurent lieu dans les campagnes ; des troupes de brigands qu'on croyait avoir été soudoyés, mais sans savoir qui payait, osèrent se présenter même à Versailles, et pillèrent à Paris, des boutiques de boulanger. Il fallut user de la force (mai 1775).

Une explosion plus violente eut lieu contre Turgot lorsqu'il eut fait adopter au roi le projet de remplacer la corvée par un impôt que payeraient les propriétaires. L'édit atteignait les magistrats ; l'intérêt leur fit oublier la justice, et le parlement, qui avait tant de fois parlé du bien public, entra en lutte, pour la défense d'un abus odieux, contre le ministre réformateur. Il n'enregistra l'édit qu'en un lit de jus-

tice, après avoir soutenu que « le peuple est taillable et corvéable à volonté, et que c'est une partie de la constitution que le roi est dans l'impuissance de changer. » Les nobles disaient : « Si le roi peut nous obliger à contribuer pour la corvée, il peut donc aussi la rétablir en nature et nous forcer à travailler sur les grandes routes? » Et le roi : « Je vois bien qu'il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple » (mars 1776). L'abolition des jurandes et des maîtrises, c'est-à-dire la liberté entrant dans l'industrie, comme il avait voulu la mettre dans le commerce, accrut encore le nombre de ses ennemis.

Faiblesse du roi. — Le principal ministre, Maurepas, minait sourdement son crédit auprès du roi ; la reine attaquait un contrôleur général qui ne parlait que d'économie ; Louis XVI, malgré ses excellentes intentions, commençait à se lasser des rudes épreuves auxquelles Turgot mettait son esprit par l'exposé de vastes desseins qui en dépassaient la portée. Un jour, le ministre entrant dans son cabinet : « Voyez, lui dit-il, je travaille aussi. » Il composait un mémoire pour la destruction des lapins dans les campagnes voisines des capitaineries. Aux autres moments, il faisait de la serrurerie, dessinait des cartes de géographie, ou passait des jours entiers à la chasse [1]. C'étaient là les occupations du roi de France à la veille de la Révolution ! Lorsqu'en 1777 l'empereur Joseph II vint en France, où il étudia de si près, et non sans une secrète envie, notre industrie et nos arts, il apprit avec stupeur que son beau-frère, loin d'avoir visité ses villes et ses provinces, n'avait même jamais vu ni les Invalides ni l'École militaire. Henri IV était le plus brave soldat de son armée; son fils se battait encore bien. Louis XIV et Louis XV assistèrent à des actions de guerre. Leur successeur fut toujours inconnu de l'armée. Ainsi cette royauté s'était peu à peu retirée du milieu de la vie nationale et s'étiolait dans la solennelle oisiveté de Versailles [2]. Le phénomène

1. Voir *Journal et comptes de Louis XVI*, publiés dans la *Revue rétrospective*, t. V.

2. Un bel esprit, le marquis de Pezay, était chargé de fabriquer des mots pour le roi. Le prince de Ligne a conservé une de ces leçons soufflées, c'est une lettre que Pezay écrivait au roi. « Votre Majesté va bientôt à une course de chevaux : elle trouvera un notaire qui écrira les paris de M. le comte d'Artois et de M. le duc d'Orléans. Dites, Sire, en le voyant : « Pourquoi cet homme? Faut-il écrire entre gentilshommes? La parole « suffit. » Cela arriva, dit le prince de Ligne, j'y étais. On s'écria : quelle

constaté trois fois déjà dans notre histoire, sous les derniers Valois et sous les rois fainéants qui avaient laissé choir de leur front la couronne de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, apparaissait donc encore. Les races royales s'épuisent dans l'atmosphère des cours comme les grands arbres à qui la sève venant à manquer, se flétrissent et meurent misérablement.

Renvoi de Turgot (1776); suppression de ses réformes. — L'intègre Malesherbes, l'ami, le collègue de Turgot, et, comme lui, poursuivi par la colère des privilégiés, faiblit le premier; il donna sa démission. Turgot, d'une trempe plus forte, attendit la sienne; il ne voulut point abandonner le poste où il pouvait faire le bien, qu'il n'en eût été chassé. Le 12 mai 1776 il reçut l'ordre de quitter le ministère et écrivit au roi : « Tout mon désir est que vous puissiez toujours croire que j'avais mal vu et que je vous montrais des dangers chimériques. Je souhaite que le temps ne me justifie pas, et que votre règne soit aussi heureux, aussi tranquille que vos peuples se le sont promis, d'après vos principes de justice et de bienfaisance. » Il n'y eut que ceux dont l'œil exercé voyait venir la révolution qui s'affligèrent de la chute de Turgot. Voltaire lui adressa l'*Épître à un homme*, et André Chénier le célébra dans son *Hymne à la France*.

Quatre mois étaient à peine écoulés que le roi cédait aux privilégiés le rétablissement de la corvée et celui des maîtrises. A Turgot, à Malesherbes succédèrent des hommes nuls, Amelot, Clugny, Taboureau des Réaux. Le vieux Maurepas, vieillard frivole de soixante-quinze ans, qui gouvernait avec des épigrammes, redoutait les hommes qui troublaient sa quiétude en lui montrant l'abîme et en voulant le combler. « Du moins ne m'accusera-t-on pas, disait-il en appelant Amelot au ministère, d'avoir choisi celui-là pour son esprit. »

Necker (1776-1781). — Cependant la guerre d'Amérique allait commencer. Une ordonnance du 10 juin 1776 prescrivit l'armement de 20 vaisseaux de ligne. Pour faire face aux dépenses nouvelles, avec un budget en déficit, il fallait un habile homme. On recourut à un banquier genevois, Necker, qui avait une grande réputation comme financier.

justesse et quel grand mot du roi! Voilà son genre. » (*OEuvres choisies*, t. II, p. 288.) Voy. aussi, touchant Pezay, les *Mémoires* de Bezenval, t. I, p. 2

Ses opérations de banque étaient déjà considérables sous Louis XV, et plus d'une fois alors il avait reçu du contrôleur général des billets conçus en ce style de débiteur aux abois : « Nous vous supplions de nous secourir dans la journée.... Nous avons recours à votre amour pour la réputation du trésor royal. » Il fut appelé à administrer ce trésor dont le désordre lui avait été ainsi révélé. Comme il était protestant et étranger, il n'eut que le titre de directeur des finances (octobre 1776). Son esprit n'avait pas l'étendue et la force de celui de Turgot ; il projetait aussi une organisation d'assemblées provinciales, mais dans un simple but d'administration financière : il n'en faisait pas une grande conception politique. En certaines choses il manquait de lumière et d'opinions arrêtées ; il croyait qu'on pouvait guérir le mal dont se mourait la France par des expédients et des réformes partielles. Du reste les plus généreux sentiments l'animaient ; il voulait fermement le bien public, et souhaitait d'arriver par ce chemin à la gloire. Pendant cinq années il se tira avec honneur d'une situation que rendaient bien difficile le caractère mesquin et jaloux de Maurepas, l'indolence du roi, l'avidité des courtisans. Il lui fallait diminuer le déficit que Turgot n'avait eu ni le temps ni les moyens de faire disparaître, pourvoir aux frais de la guerre d'Amérique et aux dépenses énormes d'une cour encombrée d'un peuple d'officiers de tout nom et de valets de toutes sortes. Il y réussit sans augmenter les impôts, sans économiser beaucoup sur la cour, mais par une réduction dans les frais de perception[1] par mille petites réformes utiles et par 490 millions d'emprunts qui furent constitués, pour la plupart, en rentes viagères. C'était bien d'en appeler au crédit public : mais emprunter à titre onéreux, c'était reculer la difficulté, non la résoudre, et, sous cette administration honnête d'un habile banquier, non d'un grand ministre, le gouffre continuait à se creuser. Necker, pour le combler, comptait sur la paix, sur l'avenir ; mais qui est le maître de l'avenir ?

Necker tomba deux ans avant la conclusion de la paix. L'occasion de sa chute fut son fameux *Compte rendu de l'état des finances* publié en 1781, qui fit tant de bruit et qui était pourtant bien incomplet, car il ne montrait que les recettes et les dépenses normales. On n'y parlait ni des emprunts ni

1. Il détacha en 1778, de la ferme générale, la perception des droits d'aides et des droits domaniaux (80 millions), et les mit en régie publi-

des dépenses pour la guerre. La recette y apparaissait supérieure de 10 millions à la dépense. Le public, charmé qu'on levât à ses yeux ne fût-ce qu'un coin du voile épais qui cachait les finances, reçut cette publication avec d'immenses applaudissements. Les capitalistes prêtèrent au ministre 236 millions[1]. Mais la cour s'irrita de cet appel à l'esprit public. Si le jour entrait dans l'administration financière, que deviendraient les pensions et le pillage habituel? Maurepas donna le signal des attaques. Le *Compte rendu* avait paru brochée avec une couverture bleue : « Avez-vous lu le conte bleu ? » demanda-t-il à quelqu'un ; le mot fit fortune, et la guerre qui avait si bien réussi contre Turgot recommença contre son successeur. Le parlement se sentait menacé dans son rôle politique et l'était, car Necker aurait voulu le réduire à ses fonctions judiciaires : il se cabra contre l'édit pour le rétablissement des assemblées provinciales; les courtisans jouèrent de la langue pour décrier le ministre qui les ruinait en mettant de l'ordre dans les finances, qui retranchait jusqu'à leurs petits bénéfices, qui supprimait de la maison du roi les *coureurs de vin*, les *hâteurs du rôt*, les *galopins*, mille autres offices de ce genre que le roi donnait aux gentilshommes, et que ceux-ci vendaient fort cher parce que l'acheteur y trouvait l'occasion de maint profit secret. Devant ces clameurs de la cour, Louis XVI céda encore; et quand Necker, à bout de patience, lui offrit sa démission, il l'accepta (21 mai 1781). Ce fut pour le vrai public une calamité : il n'était question partout que de la retraite de Necker; on saisissait au théâtre toutes les allusions à sa disgrâce; les plus grands seigneurs l'allèrent voir dans sa terre de Saint-Ouen; Joseph II et l'impératrice de Russie lui écrivirent.

que, de sorte que tout le produit, sauf les frais de perception, fut versé au trésor; il réduisit les fermiers généraux à 40, etc. Mais il combattit les idées de Turgot en faveur de la liberté commerciale et soutint le système des maîtrises.

1. Le chiffre des pensions s'élevait à 28 millions en 1780, à 32 un peu plus tard. « Je doute, dit Necker dans son *Compte rendu*, si tous les souverains de l'Europe ensemble payent en pension plus de moitié de pareille somme. » Le chiffre des personnes attachées par leur service à la maison du roi était de 1400 au moins. La reine, les princes, avaient leur *maison* composée à l'instar de celle du roi, et seulement moins nombreuse. Les sommes fournies par le trésor pour les dépenses de la famille royale s'élevaient à 40 millions, qui en vaudraient 60 aujourd'hui, sans compter les revenus des apanages, les dépenses de la maison militaire, les traitements des grands officiers de la maison royale, ni l'entretien des châteaux royaux, ni les frais de voyage, etc.

Outre ses réformes financières, quelques actes honorables avaient signalé son administration : il avait fait affranchir les serfs du domaine royal, détruire le *droit de suite*, qui livrait au seigneur tous les biens acquis en pays étranger par son serf fugitif, et abolir la *question préparatoire*. Quelques seigneurs qui avaient encore des serfs suivirent l'exemple du roi : le chapitre de Saint-Claude exigea, pour affranchir les siens, une indemnité de 25 000 écus.

Guerre d'Amérique (1778-1783). La Fayette. — La guerre de Sept ans, si favorable, politiquement, à l'Angleterre, avait ruiné ses finances en portant sa dette à la somme de deux milliards et demi, qui exigeaient un intérêt annuel de 88 millions de francs. La métropole pensa à se décharger sur ses colonies d'une partie de ce pesant fardeau. Elle mit un impôt sur le papier timbré, plus tard sur le verre, le papier et le thé. Des émeutes forcèrent de supprimer ces taxes : on ne garda que la dernière. Mais les habitants de Boston, invoquant le grand principe de la constitution anglaise que nul n'est tenu de se soumettre aux impôts qui n'ont pas été votés par ses représentants, jetèrent à la mer une cargaison de thé venue de Londres, plutôt que de payer le droit, et la guerre éclata (1775). L'insurrection gagna toutes les provinces ; l'année suivante, leurs députés, réunis en congrès général à Philadelphie, publièrent la déclaration d'indépendance où se remarquaient les principes suivants, qui semblaient sortir du sein de la philosophie française : « Tous les hommes ont été créés égaux ; ils ont été doués, par le Créateur, de certains droits inaliénables ; pour s'assurer la jouissance de ces droits, les hommes ont établi parmi eux des gouvernements dont la juste autorité émane du consentement des gouvernés ; toutes les fois qu'une forme de gouvernement quelconque devient destructive des fins pour lesquelles elle a été établie, le peuple a le droit de la changer et de l'abolir. »

La France accueillit avec enthousiasme une révolution où elle se reconnaissait. Les trois députés américains, Arthur Lee, Silas Deane, surtout le vieux Franklin[1], si célèbre déjà comme physicien, furent, pendant leur séjour à Paris, l'objet d'une ovation perpétuelle. La jeune noblesse, exaltée par les idées philosophiques, et tout ardente du désir d'effacer

1. Voy. *Mémoires et papiers* de Franklin.

la honte de la guerre de Sept ans, de combattre l'odieuse rivale, demandait à partir en foule pour l'Amérique. Le marquis de la Fayette, à peine âgé de vingt ans, quitta sa jeune femme enceinte et fréta lui-même un vaisseau qu'il chargea d'armes[1]. Le gouvernement redoutait cependant une rupture avec l'Angleterre. Turgot avait demandé qu'on restât neutre, prévoyant que l'Angleterre gagnerait plus à reconnaître l'indépendance de ses colonies qu'à les tenir frémissantes sous le joug. De Vergennes se contenta d'envoyer d'abord des secours indirects en armes, argent et munitions, que Beaumarchais se chargea de faire arriver. Louis XVI n'aimait pas la guerre; il ne voulait point surtout passer pour l'agresseur, et peut-être se faisait-il à lui-même, au fond de l'âme, les mêmes raisonnements que lui adressa une brochure anglaise : « Vous armez, monarque imprudent..., vous armez pour soutenir l'indépendance de l'Amérique et les maximes du congrès. Il est une puissance qui s'élève aujourd'hui au-dessus des lois, c'est celle des raisonnements ambitieux; elle conduit une révolution en Amérique, peut-être elle en prépare une en France. Les législateurs de l'Amérique s'annoncent en disciples des philosophes français; ils exécutent ce que ceux-ci ont rêvé. Les philosophes français n'aspirent-ils point à être législateurs dans leur propre pays?... Quel danger n'y a-t-il point à mettre l'élite de vos officiers en communication avec des hommes enthousiastes de liberté ? Vous vous inquiéterez, mais trop tard, quand vous entendrez répéter dans votre cour des axiomes vagues et spécieux qu'ils auront médités dans les forêts d'Amérique. Comment après avoir versé leur sang pour une cause qu'on nomme celle de la liberté, feront-ils respecter vos ordres absolus? D'où vous vient cette sécurité quand on brise en Amérique la statue du roi de la Grande-Bretagne, quand on voue son nom à l'outrage? L'Angleterre ne sera que trop vengée de vos desseins hostiles, quand votre gouvernement sera examiné, jugé, condamné, d'après les principes qu'on professe à Philadelphie, et qu'on applaudit dans votre capitale. »

1. Parmi les officiers français qui servirent en Amérique sous Rochambeau se trouvaient le prince de Broglie, le baron de Vioménil, le chevalier de Chastellux, les ducs de Laval-Montmorency, de Castries, de Lauzun, les comtes de Saint-Mesmes, de Custines, de Ségur, les vicomtes de Rochambeau et de Noailles, etc.

Prophétiques avertissements ! Pourtant Louis XVI se laissa entraîner, et, le 6 février 1778, il signa avec les États-Unis un traité de commerce, corroboré d'une alliance offensive et défensive, si l'Angleterre déclarait la guerre à la France. L'ambassadeur anglais fut aussitôt rappelé.

D'Orvilliers, d'Estaing et de Guichen. — La France, heureusement, avait passé par les mains de Choiseul qui avait relevé sa marine. Une flotte de 12 vaisseaux et de 4 frégates partit de Toulon pour l'Amérique (1778) sous le comte d'Estaing; un autre se forma à Brest pour combattre dans les mers d'Europe; enfin une armée se prépara à faire une descente en Angleterre. Le combat de la frégate *la Belle-Poule*, qui démâta une frégate anglaise, ouvrit glorieusement les hostilités; et le comte d'Orvilliers, sorti de Brest avec 32 vaisseaux, tint la fortune indécise, dans la bataille d'Ouessant, contre l'amiral Keppel (27 juillet). L'Angleterre fut effrayée de voir la France reparaître sur mer à armes égales, et traduisit son amiral devant un conseil de guerre. N'avoir pas saisi la victoire, c'était pour elle avoir été vaincue. Le comte d'Estaing aurait pu remporter quelque brillant succès sur l'amiral Howe, inférieur en forces; mais sa flotte fut dispersée par une tempête, et il échoua dans une tentative sur Sainte-Lucie, dont les Anglais s'étaient emparés; Bouillé prit du moins la Dominique.

On recueillit alors les fruits de la politique du duc de Choiseul qui avait renoué l'alliance de la France avec l'Espagne. Cette puissance offrit sa médiation que l'Angleterre rejeta. Poussée par le comte de Vergennes qui lui montrait Gibraltar, Minorque et les Florides à reconquérir, elle déclara la guerre à l'Angleterre et réunit sa marine à celle de la France (1779). Le comte d'Orvilliers, avec 66 vaisseaux de ligne, cingla sur Plymouth; une tempête qui dispersa sa flotte épargna à l'Angleterre quelque désastre ! La France se consola d'avoir perdu le fruit de ce grand armement par la prise de la Grenade, que d'Estaing enleva, en sautant le premier dans les retranchements ennemis. Cet événement eut à Paris un retentissement considérable. L'amiral Rodney s'y trouvait alors, retenu pour des dettes qu'il ne pouvait solder. Un jour qu'il dînait chez le maréchal de Biron, il traita avec dédain les succès des marins français, disant que, s'il était libre, il en aurait bientôt raison. Le maréchal paya aussitôt ses dettes : « Partez, monsieur, lui dit-il; allez essayer

de remplir vos promesses; les Français ne veulent pas se prévaloir des obstacles qui vous empêchent de les accomplir. »

Cette générosité chevaleresque nous coûta cher; Rodney faillit tenir parole. Il battit une flotte espagnole, ravitailla Gibraltar, qu'une armée franco-espagnole assiégeait, et alla livrer aux Antilles trois combats au comte de Guichen. Mais ce dernier retint la victoire indécise et enleva, à son tour, en Europe, un convoi anglais de 60 bâtiments, avec un butin de 50 millions.

La neutralité armée. — Un échec du comte d'Estaing devant Savannah, dont il voulut s'emparer avant que la brèche fût ouverte, compromit un moment la cause américaine. Mais une vaste coalition se formait contre le despotisme maritime de l'Angleterre. Pour empêcher la France et l'Espagne de recevoir des régions du Nord les munitions navales nécessaires à leurs arsenaux, les Anglais arrêtaient et visitaient les bâtiments neutres. De là mille vexations, des abus, et la ruine du commerce des neutres. Catherine II, la première, proclama (août 1780) la franchise des pavillons, à la condition qu'ils ne couvriraient pas la contrebande de guerre, poudre, boulets, canons, etc.; et pour soutenir ce principe, elle proposa un plan de neutralité armée qui fut successivement accepté par la Suède et le Danemark, la Prusse et l'Autriche, le Portugal, les Deux-Siciles et la Hollande[1]. L'Angleterre, vivement irritée, déclara aussitôt la guerre à la Hollande, la plus faible et la plus vulnérable des puissances neutres. Rodney se jeta sur Saint-Eustache, une de ses colonies, où il fit une prise de 16 millions, que le brave Lamothe-Piquet ravit en vue des côtes d'Angleterre.

Succès du comte de Grasse et du bailli de Suffren. — L'année 1781 fut la plus heureuse de cette guerre pour la France. Le comte de Grasse remporta une série de brillants succès. « Il a six pieds, disaient de lui nos marins, et six pieds un pouce les jours de bataille. » Ses victoires con-

1. La ligue se proposait de défendre les principes dont la France a obtenu la reconnaissance par l'Angleterre (1854); le pavillon couvre la marchandise, par conséquent liberté absolue du commerce des neutres, excepté pour la *contrebande de guerre* qui servirait à l'ennemi; le neutre peut aller partout, excepté dans les ports bloqués par une force effective; le neutre doit subir la *visite*, s'il n'est pas convoyé par un bâtiment de guerre; mais le visiteur doit se tenir à portée de canon, et n'envoyer qu'un canot monté par trois hommes.

tribuèrent à celles que Washington, Rochambeau et la Fayette remportèrent sur le continent américain. Le 11 octobre 1781, ils forcèrent le général Cornwallis à capituler dans York-Town, avec 7000 hommes, 6 vaisseaux de guerre et 50 bâtiments marchands. Ce fait d'armes fut décisif pour l'indépendance américaine. Les Anglais, qui occupaient encore New-Yorn, Savannah, Charlestown, ne firent plus que s'y défendre. En même temps le marquis de Bouillé leur enlevait Saint-Eustache; le duc de Crillon, Minorque; et Suffren, un de nos plus grands hommes de mer, envoyé aux Indes orientales pour sauver les colonies hollandaises, y gagnait quatre victoires navales (févr.-sept. 1782). Déjà il formait avec Haïder-Ali, sultan de Mysore, de vastes plans pour la destruction de la domination anglaise dans ce continent, quand la paix vint l'arrêter.

Bataille des Saintes. — Dans les Antilles, les Anglais ne conservaient d'autre île importante que la Jamaïque; de Grasse voulut la leur enlever en 1782; mais, attaqué par des forces supérieures que commandait Rodney, il fut battu et pris : à son bord il n'y avait que trois hommes qui ne fussent point blessés. Cette bataille des Saintes, qui fut sans résultats fâcheux, eut une grande importance dans l'opinion. On oublia que c'était la première, dans cette guerre, que nous perdions[1].

Siége de Gibraltar. — L'habile défense de Gibraltar contre les forces réunies de la France et de l'Espagne fut un autre échec. Ce siége avait attiré l'attention universelle. Un frère de Louis XVI, le comte d'Artois, avait obtenu du roi la permission de s'y rendre. 20000 hommes et 40 vaisseaux bloquaient la place, 200 bouches à feu, du côté de la terre, et 10 batteries flottantes, ouvrirent, le 12 septembre, un feu épouvantable contre ce rocher que défendaient sa redoutable position et le courage du gouverneur anglais Elliot[2].

1. La guerre d'escadres nous a été moins funeste qu'on ne le dit. De 1676 à 1782, la marine française a livré vingt et une batailles rangées et n'en a perdu que trois. Tourville, vaincu à la Hougue (1692), avait 2114 canons contre 6994; Conflans, dans la baie de Quiberon (1759), lutta avec 21 vaisseaux contre 37; le comte de Grasse, à la bataille des Saintes (1782), n'avait que 30 vaisseaux contre 37. La conséquence, c'est que, en cas de conflit nouveau, la France ne devrait pas se résigner, comme beaucoup de gens le lui conseillent, à la guerre de course, qui doit amener à la longue la destruction inévitable de la marine qui la fait.

2. Ces batteries, inventées par le colonel d'Arçon, étaient formées par des vaisseaux rasés, recouverts d'un triple toit à l'épreuve de la bombe et garnis d'un bordage épais. Une humidité constamment entretenue préve-

La place, attaquée comme nulle autre ne l'avait encore été, se trouva bientôt aux abois. Elle avait vainement lancé 600 boulets rouges contre les batteries flottantes, lorsqu'un de ces derniers projectiles entra sans qu'on s'en aperçût dans le bordage de *la Tailla Pedra*, où toutes les précautions recommandées par l'inventeur n'avaient pas été prises. Il y chemina silencieusement, arriva aux poudres et fit sauter le



Gibraltar.

navire. L'incendie gagna les deux batteries voisines, et les Espagnols, sous prétexte d'empêcher les Anglais de s'emparer des autres, y mirent le feu. 12 000 hommes périrent à ce siége, et Gibraltar resta aux Anglais.

nait le danger des projectiles incendiaires. Mais le prince de Nassau négligea, sur *la Tailla Pedra*, les précautions recommandées par d'Arçon. L'idée du colonel d'Arçon a été reprise de nos jours et avec succès, seulement le développement de notre industrie a permis de substituer le fer au bois, c'est-à-dire de rendre ces terribles machines presque invulnérables.

Traité de Versailles (1783). — Cependant l'Angleterre avait perdu son renom d'invincible sur les mers, prodigieusement souffert dans son commerce, accru sa dette de 2 milliards et demi. Lord North, chef du parti de la guerre, quitta le ministère et fut remplacé par les whigs (1782), qui firent porter au cabinet de Versailles des propositions de paix. La France, de son côté, avait dépensé 1400 millions; du moins elle avait obtenu un grand et noble résultat : l'indépendance des États-Unis. La paix fut signée le 3 septembre 1783. Elle était honorable pour la France, qui tout d'abord effaçait le honteux article du traité d'Utrecht, relatif à Dunkerque ; faisait rendre Minorque à l'Espagne, et obtenait pour elle-même la restitution de Chandernagor, Pondichéry, Karikal, Mahé et Surate, aux Indes ; Tabago et Sainte-Lucie, aux Antilles ; les îlots de Saint-Pierre et de Miquelon, avec le droit de pêche à Terre-Neuve ; enfin, Gorée et le Sénégal, en Afrique. Cette guerre fut le dernier triomphe de l'ancienne monarchie. « Quel empire ! s'écriait Joseph II à la vue d'une flotte sortant de Brest, quel empire ! La terre et la mer ! »

Le traité de Versailles annonçait sous deux ans un traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Il fut signé en 1786, et substitua, à la prohibition qui existait, un droit proportionnel à la valeur des objets sur les marchandises communes aux deux pays. Ce traité était le premier pas fait par l'Angleterre dans la voie d'une politique commerciale nouvelle, celle qui a substitué le régime de la liberté à celui de la prohibition. Un autre traité de commerce avec la Russie, en 1787, nous ouvrit ce pays que jusqu'alors les marchands hollandais et anglais avaient seuls exploité.

La France venait d'aider un peuple nouveau à monter au rang des nations ; ses subsides à la Suède, sa volonté hautement déclarée de soutenir Gustave III, avaient tenu en bride l'ambition éhontée de la Prusse et de la Russie, et elle avait contribué à sauver la Bavière des attaques de l'Autriche, l'Empire d'une guerre entre les deux grandes puissances allemandes, en faisant accepter sa médiation et celle de la Russie à l'Autriche et à la Prusse (traité de Teschen, 1779). Sa diplomatie était donc aussi heureuse que ses armes.

Progrès des sciences. — Cependant le mouvement qui emportait le siècle, continuait son cours et même entraînait les arts : Greuze et Vien régénéraient la peinture, Grétry, la

musique[1]. Les travaux publics étaient remarquables : le canal de Bourgogne, entre la Seine et la Saône; celui du Centre, entre la Saône et la Loire; et la digue de Cherbourg, le plus grand travail accompli par la main des hommes, étaient commencés. Les esprits étaient à la fois et plus graves et plus enthousiastes. Des sciences étaient créées; toutes se développaient et cherchaient à devenir populaires. Lavoisier décomposait l'eau, et par ce seul fait, transformait la chimie et avec elle l'industrie moderne (*Théorie de la calcination des métaux*, 1775). L'abbé de l'Épée fondait son *Institution des sourds-muets*, qui réparait une des erreurs de la nature (1778); Valentin Haüy l'*Institut des aveugles*, qui en diminuait une autre (1784), tandis que Pinel montrait que les fous n'étaient point des êtres dangereux qu'il fallait enchaîner, mais des malades qu'on pouvait guérir. Turgot créait une chaire d'hydrodynamique, afin de répandre les connaissances nécessaires aux grands travaux hydrauliques qu'il méditait. En 1778, érection d'une chaire de minéralogie pour une autre science dont l'abbé Haüy donnait en ce moment les lois et fondation de la Société royale de médecine; en 1780, établissement de l'École vétérinaire d'Alfort, et en 1788 de l'École des mines; en 1787, création au sein de l'Académie des sciences, des sections d'histoire naturelle, d'agriculture, de minéralogie et de physique: c'était comme l'avénement de ces sciences à la popularité[2]. Sept ans plus tôt, l'Anglais Jenner avait découvert la vaccine par laquelle on put combattre un fléau qui décimait l'humanité; et l'agriculture s'enrichissait des deux plus grandes conquêtes qu'elle eût faites depuis l'introduction du maïs et du ver à soie: Parmentier augmentait les ressources alimentaires du peuple en popularisant l'usage de la pomme de terre (1779)[3],

1. Greuze (1726-1805) mérite, en effet, une place à part pour la simple et gracieuse naïveté de sa peinture. Quelques-uns de ses tableaux seront dans tous les temps des chefs-d'œuvre : *l'Accordée de village*, *le Père paralytique*, *la Bonne Mère*, *la Petite Fille au chien*. Rameau, mort en 1764, avait fait une révolution dans la musique. Vien fut le maître de David.

2. En 1787, on commença aussi la publication régulière des Manuscrits de la Société royale d'agriculture qui, fondée en 1764, avait jusque-là langui.

3. La pomme de terre, transportée du Pérou dès le seizième siècle, était accusée de donner la lèpre ou tout au moins des fièvres. Parmentier en fit l'analyse chimique en 1778, et obtint d'ensemencer 34 arpents de la plaine des Sablons, jusque-là d'une stérilité absolue. On le traitait de fou; mais la plante poussa, les fleurs parurent; il en fit un bouquet qu'il présenta au roi, et Louis XVI mit une de ces fleurs à sa boutonnière. La cause de la pomme de terre était gagnée.

et Daubenton introduisait en France la race espagnole des moutons mérinos. Quatre ans après, le marquis de Jouffroy faisait le premier essai de la navigation à vapeur : tentative qui resta malheureusement alors sans résultats. Mais Galvani, de Bologne, allait constater (1791) les singuliers phénomènes d'électricité auxquels on a donné son nom, et Volta, de Côme, inventer (1794) la pile qui a ouvert à la chimie une carrière nouvelle. Enfin, l'année même où se réunissaient les états généraux, Laurent de Jussieu, précisant les idées de son oncle Bernard, proclamait, pour la classification botanique, le principe de la *subordination des caractères*, qui, généralisé par Cuvier, a renouvelé les sciences naturelles [1].

En même temps de hardis et savants navigateurs, les Anglais Wallis et Cook, les Français Bougainville et la Pérouse, complétant l'œuvre de Christophe Colomb et de Vasco de Gama, achevaient la reconnaissance du globe, et au prix de mille dangers, au prix de leur vie, ouvraient des voies sûres au commerce [2]. Ainsi, les sciences proprement dites tournaient à l'utile, à l'application, comme les sciences morales tendaient aux réformes politiques. Cet accord involontaire annonçait l'approche des temps nouveaux.

Mort de Voltaire et de Rousseau (1778). — La presse devenait plus active et plus audacieuse. Un ami de Turgot écrivit un ouvrage sur les *inconvénients des droits féodaux*, que le parlement fit brûler ; le 1er janvier 1777 parut le premier numéro du *Journal de Paris*, qui se fit quotidien pour répondre à l'inquiète curiosité de l'opinion publique. Enfin, ceux qui étaient à la tête de la pensée du siècle recevaient de derniers et enthousiastes hommages. Voltaire, alors âgé de quatre-vingt-quatre ans, rentra à Paris et des-

1. *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*. Livre admirable, dit Cuvier, qui fait dans les sciences d'observation une époque peut-être aussi importante que la chimie de Lavoisier dans les sciences d'expérience. — Scheele de Stralsund, mort en 1786, découvre le chlore, le Suédois Bergmann, mort en 1784, l'acide carbonique. Les Français Berthollet et Guyton de Morveau aidèrent Lavoisier à établir en 1787 la nomenclature chimique. Lagrange, attiré à Paris par les offres de Louis XVI après la mort de Frédéric II, commença en 1787 la publication de la *Mécanique analytique*. Laplace ne donna qu'en 1796 son *Exposition du système du monde*.

2. Le voyage de circumnavigation de Bougainville eut lieu de 1766 à 1769 La Pérouse partit en 1785. On cessa d'avoir de ses nouvelles en 1788. Le capitaine anglais Dillon trouva en 1827 les preuves du naufrage de ses vaisseaux près des îles Vanikoro, et Dumont d'Urville, qui visita ces îles l'année suivante, rapporta en France quelques-uns de ces débris qui sont maintenant au Louvre.

cendit dans l'hôtel du marquis de Villette, au coin de la rue de Beaune et du quai des Théatins, qui, depuis, s'est appelé le *quai Voltaire*. Sous les fenêtres, dans les salons, se pressait une foule immense. Franklin lui amena son petit-fils pour le bénir; le patriarche de Ferney étendit les mains sur la tête de l'enfant : « Dieu et liberté, dit-il, voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin. » Il se rendit à l'Académie française, qui vint au-devant de lui, ce qu'elle ne faisait pas, même pour les souverains. Puis il alla à la Comédie-Française, « presque



Ermitage de Rousseau à Montmorency.

porté dans les bras de la France entière. » Quand il parut dans la loge des gentilshommes de la chambre, toute la salle éclata en applaudissements; lui, se penchant hors de sa loge. s'écriait : « Français, vous me ferez mourir de plaisir. » On lui mit sur la tête une couronne, qu'il ôta pour la donner à Mme de Villette, mais que le prince de Beauveau replaça sur son front. Les acteurs eurent peine à commencer la représentation : c'était la première d'*Irène*. Cette pièce finie, la toile se releva; on vit le buste de Voltaire au milieu du théâtre, et tous les comédiens à l'entour, une couronne à la main. Le buste fut couvert de fleurs et demeura ainsi pen-

dant la pièce suivante, qui était encore de lui (*Nanine*, la meilleure de ses comédies). Il ne survécut que deux mois à ce triomphe, étant mort le 30 mai 1778 ; son corps, enseveli d'abord à l'abbaye de Sellières, fut, en 1791, transporté au Panthéon.

Rousseau, son émule en gloire et en influence, le suivit de près (3 juillet), et mourut solitaire, comme il avait vécu,



Tombeau de Rousseau à Ermenonville.

dans la retraite que le marquis de Girardin lui avait fait accepter à Ermenonville. Une petite île reçut sa tombe modeste, entourée de peupliers, et devint comme un lieu de pèlerinage pour ceux qui admiraient son génie. Montesquieu était mort en 1755. Des quatre grands écrivains du siècle, Buffon survivait seul ; il ne s'éteindra qu'en 1788, à quatre-vingt-un ans ; il venait de donner encore (1778) un magnifique ouvrage, ses *Époques de la nature*, un des livres qui ont

le plus frappé l'imagination des hommes de ce temps. Bien loin de Voltaire et de Rousseau se tenaient deux héritiers d'une partie de leur esprit. Beaumarchais, l'auteur du *Mariage de Figaro* (1784), continuait la guerre aux préjugés de naissance, et Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Études* (1784), surtout dans *Paul et Virginie*, essayait de ranimer le goût de la nature, des mœurs simples et des sentiments vrais.

Découverte des aérostats (1783). — L'ardeur de connaître et de se frayer des routes nouvelles était si grande, qu'il semblait que l'horizon de la science humaine n'eût plus de bornes. Franklin venait « d'arracher le tonnerre aux nuages, » et Pilâtre de Rozier, d'Arlande, faisaient, au château de la Muette, l'année même du traité de Versailles (1783), la première ascension dans une montgolfière. Ainsi l'homme, maître déjà de la terre et de l'Océan, voulait prendre aussi possession de l'air, de cet air que Lavoisier venait récemment de décomposer, par l'oxydation du mercure, en des gaz distincts. Charles et Robert renouvelèrent l'expérience aérostatique aux Tuileries, au milieu d'un concours immense, et deux ans après, Blanchard passait en ballon de Douvres à Calais; mais Pilâtre de Rozier et Romain, qui voulurent faire la même traversée, avec un nouveau système, furent précipités sur les rochers de la côte.

Le magnétisme. — A côté des aérostats, les mystères, les mensonges du magnétisme : Cagliostro et Mesmer; l'un, aventurier italien qui se faisait appeler comte, vivait dans l'opulence, et prétendait tenir les véritables secrets de la chimie, tels que les avaient découverts les prêtres de l'Égypte et de l'Inde; l'autre, aventurier allemand qui, ayant échoué à Vienne, vint à Paris donner ses fameuses séances (1779). Dans un appartement riche, embaumé de parfums, faiblement éclairé, plein de douces harmonies musicales, disposé enfin pour agir sur l'imagination et les sens, les malades ou les curieux se réunissaient autour du *baquet magnétique;* quelques-uns bientôt tombaient en convulsions, la contagion gagnait les autres. C'était le remède à tous les maux. « Il n'y a, disait-il, qu'une nature, une maladie, un remède. » Une commission nommée par le gouvernement, et composée de Lavoisier, Franklin et Bailly, fut chargée d'examiner les expériences magnétiques : elle déclara que les magnétiseurs opéraient des effets singuliers, non, il est vrai, par un fluide, comme ils le prétendaient, mais par la surexcitation de l'ima-

gination. Un magistrat fameux, d'Espréménil, prit chaudement la défense de Cagliostro et de Mesmer.

L'illuminisme. — Certains esprits perdaient terre en quelque sorte. Saint-Martin publiait les incompréhensibles rêveries du *Philosophe inconnu;* on introduisait, on dévorait le livre extraordinaire de Swedenborg, intitulé : *les Merveilles du ciel et de l'enfer, et des terres planétaires et australes, d'après le témoignage de ses yeux et de ses oreilles.*

Francs-maçons. — Au-dessous de la politique et de la science, dans l'ombre et le silence, travaillaient les francs-



Château de la Muette au dix-huitième siècle.

maçons : vaste et vieille association d'hommes de tout rang et de tout pays qui, parmi ses initiés, comptait des princes [1] et qui, sous des rites bizarres, quelque peu puériles, cachait et propageait des idées libérales.

La reine Marie-Antoinette. — En présence de toutes ces choses merveilleuses qui attestaient la force, mais quel-

1. Beaucoup de princes allemands, le prince de Galles, le grand-duc de Toscane, même Frédéric II, y étaient initiés. Le comte de Clermont fut grand maître jusqu'à sa mort, en 1771. (*Geschichte der Freimaurerein in Frankreich*, von G. Klos, 1853.)

quefois aussi le délire de la raison, l'opinion devenait la reine du monde, et les puissances les plus respectées devaient maintenant compter avec elle. Jadis la cour donnait le ton et la mesure à la société française; ce n'était pas Louis XVI qui pouvait continuer la tradition de Louis XIV, et la belle et gracieuse Marie-Antoinette s'était fait de nombreux ennemis à la cour par ses amitiés trop exclusives, dans le public par un dédain trop grand des règles de l'étiquette et des convenances royales. Elle délaissait Versailles pour Trianon[1], et croyait qu'une reine de France pouvait alors vivre pour elle-même. C'étaient les habitudes de la maison d'Autriche, mais ce n'étaient pas celles de la maison de Bourbon. Un soir, son carrosse s'étant brisé, elle se rendit dans un fiacre au bal de l'Opéra; le lendemain, tout Paris commentait cette imprudence. Ainsi commençaient les médisances qui plus tard se changeront en colères, et éclateront d'une si terrible manière contre celle qu'on n'appellera plus que l'Autrichienne[2].

1. Le grand Trianon, bâti par Mansard en 1676, est une fantaisie de Louis XIV, ennuyé de la solennité froide et incommode de Versailles; le petit, construit par Gabriel pour Louis XV, en 1766, fut donné par Louis XVI à Marie-Antoinette, qui fit dessiner un jardin *à l'anglaise*, avec lac, rivières, maisons rustiques. « Une robe de percale blanche, un fichu de gaze, un chapeau de paille étaient la seule parure des princesses. Le plaisir de voir traire les vaches, de pêcher dans le lac, enchantait la reine. On y jouait la comédie; *le Devin du village* de Rousseau, *le Barbier de Séville* de Beaumarchais, y furent représentés. La reine remplissait le rôle de Rosine. » (*Mémoires* de Mme Campan.)

2. Les ennemis de Marie-Antoinette furent d'abord et seulement à Versailles. « Sa légèreté blessait des personnes qui ne la lui pardonnaient point: ainsi le jour des révérences de deuil (après la mort de Louis XV), elle fut accusée d'avoir ri de la figure de quelques douairières; et le lendemain une chanson d'une insolence extrême circula dans Versailles:

Petite reine de vingt ans,
Vous qui traitez si mal les gens,
Vous repasserez la barrière..., » etc.

(Droz, t. I, p. 133.) Ce fut dès les premiers jours du nouveau règne que les adversaires de l'alliance autrichienne, les courtisans exclus de cette société intime où se plaisait la reine, commencèrent la sourde guerre qui mina peu à peu la popularité que lui avaient value sa grâce, sa jeunesse et sa beauté. Et parmi ses ennemis, il y en avait de très-haut placés. Voy. la *Correspondance du comte de la Marck*, plus tard prince d'Aremberg, ami très-dévoué de la reine et du roi. Le comte de Provence lui disait un jour, en parlant du roi son frère : « Sa faiblesse et son indécision sont au delà de tout ce qu'on peut dire. Pour vous faire une idée de son caractère, imaginez des boules d'ivoire huilées que vous vous efforceriez vainement de retenir ensemble. » (T. I, p. 125.) La Marck écrivait lui-même à M. de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche : « Il faut trancher le mot, le roi est incapable de régner. » — Voir Feuillet de Conches, *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, lettres et documents inédits dont l'authenticité a été contestée. Le chevalier d'Arneth a publié sous le titre de *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette* un recueil de lettres tirées des archives de Vienne et plus dignes de foi.

Village suisse du petit Trianon.

Un événement malheureux montra, dès l'année 1784, les dispositions du public à son égard. Le cardinal de Rohan était alors le scandale de l'Église. Ambassadeur à Vienne, il y avait compromis son caractère de prêtre et de représentant de la France par une conduite légère et d'effroyables dépenses. Il disait qu'il était impossible à un gentilhomme de vivre avec 1 200 000 livres de rente. Son parent, le prince de Rohan-Guéménée, ayant fait une banqueroute de 30 millions qui ruina une foule de gens, le cardinal en était tout fier: « Il n'y a, disait-il, qu'un souverain ou un Rohan qui puisse faire une pareille banqueroute. » Méprisé du roi, surtout de la reine, il était en complète disgrâce. Une intrigante, la comtesse de Lamotte, lui fit croire qu'elle était la confidente de Marie-Antoinette et que cette princesse était disposée à lui rendre sa faveur; elle appuyait ses insinuations par de fausses lettres où l'écriture de la reine était imitée à s'y méprendre. Elle alla jusqu'à lui promettre une entrevue, le soir, dans les jardins de Versailles, avec sa souveraine. Une fille qui ressemblait beaucoup à la reine joua le rôle que la comtesse lui avait appris, et le cardinal crut que rien ne serait plus refusé à son ambition. Or, quelque temps auparavant, deux joailliers avaient proposé à Marie-Antoinette un collier de la valeur de 1 600 000 livres qu'elle avait refusé, en ajoutant, avec le roi, que deux vaisseaux de guerre étaient plus utiles à la France que ce joyau. La comtesse persuada au cardinal que la reine avait grande envie du collier et qu'elle le chargeait de l'acheter secrètement pour elle! Il alla trouver les marchands, leur montra les lettres et se fit livrer le bijou, dont la comtesse fit aussitôt son profit. A quelque temps de là, les joailliers, inquiets de n'être pas payés, écrivent à la reine. Aussitôt tout se découvre. Le cardinal, arrêté à Versailles même, dans ses habits pontificaux, est envoyé à la Bastille. Le parlement, saisi de l'affaire, rend un arrêt qui le délivre, comme simple dupe, et condamne la comtesse à la marque et à la reclusion. Cette affaire fit le plus grand bruit, et quoique la reine y fût complétement étrangère, sa réputation souffrit beaucoup d'avoir été mêlée à ce scandale.

Louis XVI ne lui avait d'abord montré qu'une extrême froideur. Plus tard elle prit sur lui un très-grand empire. Ce fut après la retraite de Necker qu'elle commença à se mêler activement du gouvernement. Mais n'ayant pas le génie ad-

ministratif de sa mère Marie-Thérèse, si elle voulait de l'influence, elle ne voulait pas du souci des affaires ; et comme elle ne prêtait à celles-ci qu'une attention distraite, elle ne pouvait donner à son influence une direction éclairée. Ce fut elle qui fit appeler de Calonne, en 1783, au contrôle général.

Calonne (1783-1787). — Calonne avait des connaissances en administration, une grande facilité de travail, mais c'était un dissipateur[1]. A peine nommé il vint trouver le roi : « Sire, j'ai 200 000 livres de dettes ; un autre vous les cacherait et prendrait sur les fonds de son ministère : j'aime mieux vous le déclarer. » Le roi, étonné, va à son secrétaire, sans mot dire, et lui donne la somme en actions d'une compagnie; Calonne garda les actions, ses dettes se payèrent autrement. Ses principes financiers étaient ceux-ci : « Un homme qui veut emprunter a besoin de paraître riche, et pour paraître riche il faut éblouir par ses dépenses. L'économie est doublement funeste : elle avertit les capitalistes de ne pas prêter au trésor obéré ; elle fait languir les arts que la prodigalité vivifie. » Théorie agréable à tous ceux pour qui les approches du trésor sont faciles. Les courtisans, les femmes, étaient enchantés de ce ministre aimable, qui ne portait pas sur son front, comme Turgot et Necker, les soucis du pouvoir consciencieusement exercé, et qui prévenait une demande de la reine en lui disant : « Si c'est possible, madame, c'est fait ; si ce n'est pas possible, cela se fera. » Un prince racontait plus tard : « Quand je vis que tout le monde tendait la main, je tendis mon chapeau. » Le roi, dans son indolence, s'accommodait d'un personnage que rien n'embarrassait. Ces beaux dehors cachèrent 500 millions d'emprunts en trois ans et en temps de paix.

Le moment vint cependant de tout dévoiler au roi. Alors le prodigue se fit réformateur. Calonne imagina un plan où se mêlaient les idées de tous ses devanciers. Soumettre les privilégiés à l'impôt et à une subvention territoriale ; établir des assemblées provinciales ; diminuer la taille ; décréter la liberté du commerce des grains, etc. « Mais c'est du Necker que vous me donnez là, s'écria le roi ; c'est du Necker tout pur. — Sire, répondit l'ennemi de Necker, dans l'état des choses, on ne peut rien vous offrir de mieux. »

1. L'abbé d'Espagnac, un des agents de Calonne, gagna en jouant sur les fonds publics 18 millions en six mois et les perdit en six jours.

Les notables (1787). — Ainsi le mot fatal revenait toujours, les *priviléges!* les *abus!* Le gouvernement, n'ayant pas l'appui du parlement, avait besoin, pour ces réformes, de recourir à la nation. Mais les états généraux effrayaient; on n'osa pas aller plus loin qu'une assemblée de notables. Bien des gens encore s'en alarmèrent: « Le roi donne sa démission, » dit le vicomte de Ségur; et le vieux maréchal de Richelieu demanda quelle peine Louis XIV eût infligée au ministre qui lui eût proposé pareille chose. Les notables se réunirent le 12 février 1787. Ils comptaient 144 membres, dont 27 étaient censés représenter le tiers état; en réalité, il n'y avait que 6 ou 7 roturiers. Calonne y développa ses plans, qui furent accueillis avec une bonne volonté assez générale. Les notables furent moins faciles à l'égard de la subvention territoriale. Il demandèrent l'état des recettes et des dépenses. Calonne présenta des comptes si obscurs qu'on ne put rien vérifier[1]. Les uns y trouvaient 100 millions de déficit, les autres 200. Mais les notables étaient moins occupés de voir clair dans les finances que d'éviter la subvention territoriale. La querelle se ralluma et devint fort vive. Calonne se fâcha; le roi fit de même; il fut ordonné aux notables de délibérer sur la forme et non sur le fond de l'impôt. Sur quoi ce pamphlet d'un cuisinier parlant à ses poulets : « A quelle sauce voulez-vous qu'on vous mange? — Mais nous ne voulons pas qu'on nous mange. — Vous changez l'état de la question; on vous demande à quelle sauce vous voulez être mangés. » Les ennemis de Calonne l'emportèrent enfin, et peu de jours après que Louis XVI avait dit très-haut : « Je veux que tout le monde sache que je suis content de mon contrôleur général », il l'exila en Lorraine[2].

1. Bailly, qui a retrouvé aux archives du ministère des finances, l'*État au vrai* de l'exercice 1786, estime (t. II, p. 294) que le déficit pour 1787 était d'environ 200 millions de livres qui feraient aujourd'hui 288 millions de francs. Quant au chiffre de la dette publique, il est impossible de le déterminer en capital. D'après Bailly, sur les 510 millions de livres perçus par le trésor au nom du roi, il y avait à prélever pour rentes, gages, intérêts de cautionnements et autres créances privilégiées, 224 millions, 27 pour les pensions et 76 pour les frais de recouvrement, de sorte qu'il ne restait pas à l'État, pour toutes ses dépenses, 200 millions, sur lesquels la liste civile prenait 40 millions, les acquits de comptant 136. On n'arrivait donc à couvrir le déficit que par des *emprunts* que la ruine du crédit de l'État rendait bien difficiles et très-onéreux à 10 pour 100 au plus bas taux, ou par des anticipations qui ne faisaient que reculer la difficulté et la rendre plus grave. Voy. pour les évaluations faites en 1790 à l'Assemblée constituante, p. 483, note 2.

2. De Calonne, malgré tous ses efforts, ne put reparaître en scène. Il se

Ministère de Brienne (1787-1788). — Un des plus actifs contre Calonne avait été Brienne, archevêque de Toulouse, brillant ambitieux, mais prélat sans mœurs et peut-être sans croyances, que le pieux Louis XVI repoussa longtemps du ministère. Il l'y appela enfin; Brienne se mit en crédit auprès des notables par des plans d'économie. Cette assemblée, au reste, ne tarda pas à se dissoudre (25 mai). Les gentilshommes en avaient assez; le comte d'Artois s'y ennuyait; le duc d'Orléans et le prince de Conti partaient au milieu des séances pour la chasse. Ainsi les notables ne firent rien ; mais dans leur sein avait été prononcé le mot d'*états généraux*, même d'*assemblée nationale*. « Il faut, avait dit la Fayette, une assemblée nationale. — Vous voulez dire des états généraux, reprit le comte d'Artois. — Oui, monseigneur, et même quelque chose de mieux, si c'est possible. »

Brienne, débarrassé des notables, se retrouva en face du parlement, plus difficile encore à aborder. L'édit qui concernait les assemblées provinciales fut enregistré sans difficulté ; mais la lutte s'engagea vivement à propos de l'impôt du timbre et de la subvention territoriale. Le roi tint un lit de justice et fit enregistrer les deux derniers édits. Le parlement protesta; les meneurs étaient Duport, Robert de Saint-Vincent, Fréteau de Saint-Just, surtout d'Espréménil, dont l'ardente éloquence dominait alors cette assemblée, et que la foule, au sortir des séances, portait en triomphe jusqu'à sa voiture. Le roi exila le parlement à Troyes. Il y eut peu d'hommes plus impopulaires alors que Brienne : d'abord on le savait d'accord avec la reine, à laquelle il devait sa place et son crédit sur le roi. Or la reine était déjà vivement attaquée dans les pamphlets; on l'appelait *Mme Déficit*. Elle fut insultée dans le parc de Saint-Cloud, et, à la prière du lieutenant de police, le roi l'engagea à ne se point montrer dans Paris. Brienne n'avait pas même l'appui de son ordre. L'assemblée du clergé lui refusa un misérable subside de 1 800 000 livres. Tout le monde mettait alors des bâtons dans les roues, et quand dans trois ans le char se brisera, ils crieront à la violence.

Au dehors le ministère n'était pas plus heureux. Il laissa, en Hollande, les intrigues de l'Angleterre et les armes du roi

retira à Londres et se jeta avec ardeur dans le parti de l'émigration. Il rentra en France en 1802 et mourut six semaines après, à Paris.

de Prusse renverser le gouvernement républicain de ce pays qui nous tendait les bras, disant qu'au milieu de l'effervescence intérieure, il était dangereux de soutenir la liberté au dehors. C'était marcher au rebours de tous les sentiments de l'époque[1].

Cependant un rapprochement se fit entre le gouvernement et le parlement. Cette compagnie rentra au milieu de l'ivresse générale; le mannequin de *Calonne* fut brûlé sur la place Dauphine, et l'audace croissait si vite qu'on voulait brûler aussi l'effigie d'une personne auguste. Pourquoi le parlement était-il si populaire, lui qui défendait la cause des privilégiés? C'est que, d'un autre côté, il soutenait contre la cour ce principe que les états généraux seuls ont le droit de changer la base de l'impôt. Cependant Brienne, qui connaissait l'intrigue, avait gagné la majorité des membres. Il apporta un édit pour un emprunt de 420 millions à réaliser en cinq ans. Il voulait d'un seul coup se pourvoir pour longtemps et n'avoir plus à marchander des emprunts partiels. Il promettait, en échange, la convocation des états généraux avant la fin de cette période, bien résolu d'avance à ne pas tenir sa promesse. Il y eut d'énergiques protestations : « Si un fils de famille faisait de semblables actes, dit Robert de Saint-Vincent, en parlant du taux usuraire des emprunts, il n'y a pas de tribunal qui hésitât à les annuler. » Louis XVI fit enregistrer l'édit d'autorité. Sabatier et Fréteau, qui avaient été très-vifs, furent arrêtés. Le duc d'Orléans, qui avait prononcé le mot d'illégalité, fut exilé à Villers-Cotterets. « *C'est légal*, avait répondu le roi, *c'est légal parce que je le veux.* » Le parlement s'émut de l'atteinte portée, en deux de ses membres, à la liberté individuelle. D'Espréménil rédigea, au nom du parlement, un acte où était résumé ce qu'on appela les lois fondamentales de la monarchie : un jeune conseiller, Goislard de Montsabert, proposa de mettre obstacle à la perception de l'impôt du vingtième : ordre du roi de les saisir tous les deux. Le parlement était en permanence. Le marquis d'Agout, aide-major des gardes françaises, s'y présenta de nuit et demanda qu'on remît entre ses mains les deux ma-

1. En 1785, la France s'était interposée comme médiatrice entre la Hollande et l'Empereur. Celui-ci, exigeant une indemnité de 9 500 000 florins, et la Hollande ne voulant payer que 5 millions, la France donna la différence, et en même temps signa un traité d'alliance avec la Hollande. On accusa la reine de sacrifier les trésors de la France aux intérêts de l'Autriche.

gistrats; les conseillers des requêtes se levèrent : « Nous sommes tous, s'écrièrent-ils, d'Espréménil et Montsabert. » Ceux-ci pourtant se livrèrent en protestant, et furent envoyés, l'un à Pierre-Encise, l'autre à l'île Sainte-Marguerite.

Le gouvernement profita de ce coup : le parlement, mandé à Versailles, le 8 mai, dut vérifier plusieurs édits qui lui enlevaient l'enregistrement pour le transférer à une *cour plénière*, sorte de conseil d'État composé à la dévotion du roi,



Château de Vizille (Isère)[1].

et qui prescrivaient l'érection de 47 grands bailliages pour juger les procès civils de moins de 20 000 livres. Ainsi Brienne livrait, comme Maupeou, un nouveau combat à la puissance des parlements. La résistance s'organisa partout et des mouvements eurent lieu en Bretagne, dans le Béarn, en dix au-

1. C'est dans le château de Vizille que les députés des municipalités dauphinoises se réunirent le 21 juillet 1788 et préludèrent à la révolution en réclamant la convocation des états généraux. Ce vaste château avait dû sa splendeur à Lesdiguières, qui, en 1623, y reçut Louis XIII avec toute sa cour.

tres provinces ; une insurrection à Grenoble. « J'ai tout prévu, disait-il d'un air profond, même la guerre civile. » Il avait seulement oublié que le trésor était vide. Pour trouver quelques ressources, il s'empara de la caisse des invalides et du produit de plusieurs loteries de bienfaisance. Ces honteux moyens le firent vivre quelques jours; mais le 16 août 1788, il fut obligé de déclarer, par un arrêt du conseil, que les payements de l'État auraient lieu partie en argent, partie en billets du trésor. Tout le monde fut saisi d'effroi, croyant voir revenir le papier-monnaie, la banqueroute. Ce fut le coup fatal pour Brienne ; il implora le secours de Necker, qui répondit : « L'année précédente, j'étais prêt à partager ses travaux ; je ne veux pas partager maintenant son discrédit. » Il fallut céder la place à l'habile financier qui était en ce moment l'homme le plus populaire (25 août)[1].

Second ministère de Necker (1788-1789). — Le retour de Necker provoqua des acclamations de joie, le départ de Brienne, des scènes de désordre qui malheureusement furent sanglantes ; des attroupements brûlèrent son effigie et persistèrent avec assez d'opiniâtreté pour que la troupe tirât sur eux. Ce premier sang versé dans Paris fit une grande impression ; le parlement procéda. Cependant la confiance renaquit, grâce à Necker. En un jour les effets publics gagnèrent 30 pour 100. Mais il n'avait trouvé dans le trésor que 500 000 livres : les besoins étaient urgents et considérables. « Que ne m'a-t-on donné, disait Necker, ces quinze mois de l'archevêque de Sens ! » A présent, en effet, il était trop tard pour sauver le pays avec de petits moyens. Les choses ne pouvaient plus marcher, à moins d'en appeler à la nation. Brienne, dans un moment d'exaspération, avait jeté la promesse de convoquer les États généraux en 1789 ; Necker reprit cet engagement.

Convocation des états généraux. — La réunion des états devint l'unique pensée de la France. En quelle forme se réuniraient-ils ? Le tiers y occuperait-il le même rang qu'en

1. Brienne fut comblé de grâces ; en sortant du ministère, il eut nombre d'abbayes et le chapeau de cardinal que le roi obtint pour lui du pape. Il prêta serment à la constitution civile du clergé, mais refusa de donner l'institution canonique à deux évêques constitutionnels, ce qui mit contre lui tous les partis. Le pape l'amena à se désister du cardinalat et le suspendit de ses fonctions religieuses. Arrêté une première fois à Sens, le 9 novembre 1792, et emprisonné, il le fut une seconde fois, le 17 février 1794, et dans la nuit, dit-on, mourut d'une attaque d'apoplexie.

1614, lorsqu'il fut tant humilié, ou, au contraire, y serait-il rendu dominant? Depuis deux siècles les choses avaient bien marché. Le tiers état était devenu un ordre considérable, par sa richesse, son savoir, son activité et les hautes fonctions que ses chefs remplissaient dans le gouvernement et l'administration du pays. Le respect pour la noblesse était singulièrement ébranlé, et tout le monde, même les nobles, avait applaudi sur la scène, en 1784, les hardies épigrammes du Figaro de Beaumarchais : « Parce que vous êtes un grand seigneur vous vous croyez un grand génie ! Vous vous êtes donné la peine de naître, rien de plus. » Or, pour que le tiers état occupât la place qu'il méritait, il fallait, au moins, doubler le nombre de ses membres et établir le vote par tête au lieu du vote par ordre. Ce parti était soutenu par Necker et par tous les hommes libéraux[1]. Mais la noblesse résistait; celle de Bretagne surtout se montra si obstinée qu'il y eut à Rennes plusieurs combats sanglants entre les jeunes bourgeois et les gentilshommes. Necker voulut faire résoudre la question par une assemblée de notables, qui refusa tout changement à l'ancienne forme. Il se décida à trancher lui-même une partie de la difficulté, et fit rendre un arrêt du conseil qui établissait la double représentation, sans rien décider quant au vote par tête, et qui convoquait les états à Versailles pour le 1er mai 1789.

1. Le *doublement* du tiers existait déjà dans les états du Languedoc. En général, les rois avaient combattu dans les états provinciaux l'influence aristocratique en s'y appuyant sur le tiers. Aux états généraux d'Orléans, de 1560, il y avait 393 députés, dont 98 pour le clergé, 76 pour la noblesse et 219 pour le tiers; en 1576, aux états de Blois, 329 députés, dont 134 pour le clergé, 75 de la noblesse, 150 du tiers; en 1588, aux seconds états de Blois, 505 députés, dont 134 du clergé, 180 de la noblesse et 191 du tiers. Aux états de la Ligue, il n'y avait qu'environ 138 députés, la plupart du tiers; enfin en 1614, aux états de Paris, 464 députés, dont 140 du clergé, 132 de la noblesse et 192 du tiers. Dans les quatre assemblées provinciales, projetées ou instituées par Necker, dans le Berry, la haute Guyenne, le Dauphiné et le Bourbonnais, les députés du tiers avaient la moitié des voix. Les deux premières de ces assemblées restèrent debout jusqu'en 1789; 22 autres furent instituées, en 1787, par Calonne, toujours d'après le même principe.

QUINZIÈME PÉRIODE.

LA FRANCE CONSTITUTIONNELLE.

(DEPUIS 1789.)

CHAPITRE LIX.

L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE (1789-1791)[1].

Nécessité d'une constitution. — L'ancien axiome du droit public de la France était que le tiers payait de ses biens, la noblesse de son sang, le clergé de ses prières. Or le clergé de cour et de salon ne priait guère, la noblesse ne formait plus seule l'armée royale; mais le tiers était resté fidèle à ses fonctions dans l'État; il payait toujours, et chaque année davantage. Puisque sa bourse était le trésor commun, il était inévitable que plus la monarchie deviendrait dépensière, plus elle se mettrait dans sa dépendance, et qu'un moment arriverait où, lassé de payer, il demanderait des comptes. Ce jour-là s'appelle la révolution de 1789.

Dans une brochure célèbre, l'abbé Siéyès, examinant les questions que tout le monde se faisait alors, disait : « Qu'est-ce que le tiers état? — La nation. — Qu'est-il? — Rien[2]. — Que

1. Principaux ouvrages à consulter : le *Moniteur universel; Histoire parlementaire de la Révolution française*, par Buchez et Roux ; les histoires de la Révolution de MM. Thiers, de Barante, Mignet, etc.; pour les guerres, l'*Histoire militaire de la France*, de P. Giguet.

2. Siéyès disait : « Dans la province où il y a le plus de nobles, en Bretagne, on compte 1800 familles nobles. Prenons 2000, et estimant chaque famille à 5 personnes, nous aurons 10 000 nobles de tout âge et de tout sexe. La population totale est de 2 300 000 individus ou 1/11 de la population de la France entière. Il s'agit donc de multiplier 10 000 par 11, et on aura 130 000 têtes nobles au plus pour la totalité du royaume. » Lavoisier ne portait ce chiffre qu'à 83 000, ce qui donne environ 20 000 chefs de famille. Quant au nombre des ecclésiastiques, l'abbé Maury, dans la discussion sur les biens du clergé, le portait à 150 000.

doit-il être? — Tout. » Ainsi, au mot de Louis XIV : « l'État, c'est moi, » Siéyès répondait : « l'État, c'est nous. » Il évaluait, en effet, le nombre des nobles de tout âge et de tout sexe, à moins de 110 000, et le clergé n'était pas plus nombreux.

La cour, surtout la reine, le comte d'Artois, les princes de Condé et de Conti, les Polignac, eussent voulu que les états généraux s'occupassent seulement d'affaires de finances, et que le déficit comblé, les dettes payées, on renvoyât les députés chez eux. Mais des réformes politiques étaient la meilleure précaution à prendre contre le retour du déficit. La nation le comprit et le voulut.

La France, en effet, souffrait de deux maux qui venaient l'un de l'autre : un mal financier et un mal politique, le déficit et les abus. Pour guérir le premier, il fallait trois choses : des économies, une perception moins coûteuse, une répartition de l'impôt plus équitable ; pour guérir le second, il fallait une nouvelle organisation du pouvoir. La royauté, qui s'était déjà transformée tant de fois depuis les empereurs romains, en passant par la royauté barbare de Clovis et par la royauté féodale de Philippe Auguste, devait subir une transformation nouvelle ; car dans sa forme dernière, celle de la royauté absolue et de droit divin, elle avait donné tout ce que le pays pouvait attendre d'elle, l'unité de territoire et l'unité de commandement. Elle avait constitué la France, mais, avec les immenses développements de l'industrie, du commerce, de la science, de l'esprit public et de la richesse mobilière, cette France avait maintenant des intérêts trop complexes, des besoins trop nombreux pour qu'elle pût s'en remettre à l'omnipotence d'un seul homme, sans garantie aucune contre les hasards malheureux des naissances royales ou la légèreté de ministres insuffisants. La nation était mûre pour s'occuper elle-même de ses propres affaires, et rompre l'enveloppe à demi brisée qui enchaînait encore ses mouvements. Malheureusement, les peuples ne se séparent jamais de leur passé que par de cruels déchirements.

Les élections [1] ; Mirabeau. — A la nouvelle de la con-

1. Les élections étaient à deux degrés. Des assemblées primaires nommaient les électeurs et ceux-ci choisissaient les députés. Tout contribuable, quelle que fût la quotité de sa contribution, était électeur primaire et pouvait être élu.

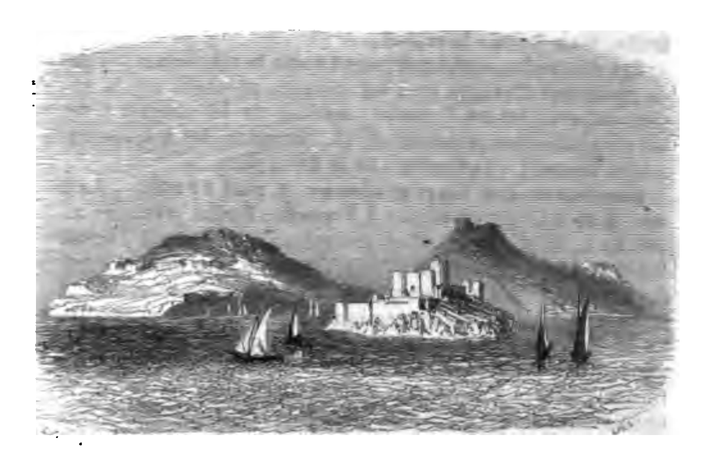
vocation des états généraux, l'agitation qui déjà régnait en France redoubla. Partout s'organisèrent des réunions, ou, comme on les appela d'après un mot anglais, des *clubs*, entre autres le *club Breton*, d'où sortira la société sinistre des Jacobins. Ces réunions ne furent pas toutes pacifiques et révélèrent les divisions qui existaient au sein même des ordres privilégiés. Le clergé avait sa démocratie, les curés de campagne; la noblesse avait la sienne dans la gentilhommerie de province; mais celle-ci était, en général, contraire à la révolution, et en voyant de ce côté une partie des grands seigneurs, la Fayette, la Rochefoucauld-Liancourt, les comtes de Montmorency et de Lally-Tollendal, le vicomte de Noailles, etc., elle disait fièrement : « Ils trafiqueront encore de nos privilèges. » En Bretagne, la noblesse et les évêques aimèrent mieux ne pas nommer de députés que d'admettre la double représentation du tiers; mais les curés bretons firent scission et commencèrent la division du clergé.

En Provence, les nobles protestèrent contre la décision du conseil du roi. Un illustre transfuge, le comte de Mirabeau, attaqua vivement cette protestation. Repoussé par les nobles, qui ne voulurent point le laisser siéger parmi eux, il leur lança ces menaçantes paroles : « Dans tous les pays, dans tous les âges, les aristocrates ont implacablement poursuivi les amis du peuple; et si, je ne sais par quelle combinaison de la fortune, il s'en est élevé quelqu'un dans leur sein, c'est celui-là surtout qu'ils ont frappé, avides qu'ils étaient d'inspirer la terreur par le choix de la victime. Ainsi périt le dernier des Gracques de la main des patriciens : mais, atteint du coup mortel, il lança de la poussière contre le ciel, en attestant les dieux vengeurs; et de cette poussière naquit Marius, Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cimbres, que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la noblesse. » Il parcourut la province, au milieu des populations éblouies par les premiers éclats de cette éloquence qu'attendait un plus grand théâtre, et il calma par son ascendant des mouvements qui avaient éclaté à Aix et à Marseille, où il fut reçu au bruit du canon, au son des cloches. Sa jeunesse avait été pleine de désordres; mais il avait beaucoup souffert des injustes rigueurs de son père et de celles du gouvernement, qui avait donné contre lui dix-sept lettres de cachet. Il fut emprisonné dans l'île de Ré, puis au château d'If, au fort de Joux, à Vincennes, et condamné à mort pour une séduction.

A vingt ans, il avait écrit un *Essai sur le despotisme*, avec cette épigraphe de Tacite : *Dedimus profecto grande patientiæ documentum*. Plus tard, pour vivre, il trafiqua de sa plume. C'était un nom souillé, mais un esprit supérieur. Sa voix allait devenir la voix même de la Révolution.

Demandes des cahiers. — Voici les demandes qui, se retrouvant dans presque tous les cahiers, n'étaient l'objet d'aucune contestation.

1° Dans l'ordre politique : la souveraineté émane du peuple et ne peut s'exercer que par l'accord de la représentation na-



Le château d'If.

tionale avec le chef héréditaire de l'État ; urgence de donner une constitution à la France ; droit exclusif pour les états généraux de faire la loi qui, avant d'être promulguée, devra obtenir la sanction royale, de contrôler les dépenses publiques, de voter l'impôt ; abolition des immunités financières et des privilèges personnels du clergé et de la noblesse ; suppression des derniers restes du servage ; admissibilité de tous les citoyens aux emplois publics ; responsabilité des agents du pouvoir exécutif.

2° Dans l'ordre moral : la liberté du culte et de la presse ; éducation par l'État des enfants pauvres et abandonnés.

3° Dans l'ordre judiciaire : unité de la législation et de la jurisprudence ; suppression des juridictions exceptionnelles ; publicité des débats ; adoucissement des lois pénales ; réforme des lois de procédure.

4° Dans l'ordre administratif : création d'assemblées provinciales pour contrôler la gestion de tous les délégués de l'autorité royale ; unité de poids et mesures ; nouvelle division du royaume d'après la population et le revenu.

5° Dans l'ordre économique : liberté de l'industrie ; suppression des douanes intérieures ; remplacement des divers impôts par un impôt territorial et mobilier qui atteindrait les fruits, mais jamais le capital.

Ces demandes, qui contenaient toute la révolution, et qui en marquent d'avance tous les travaux, prouvent que la nation qui avait su les formuler, méritait de les obtenir [1]. On les a appelées les principes de 89. Napoléon les a nommées mieux encore : « Les vérités de la Révolution. »

Ouverture des états généraux (5 mai 1789). — Le 2 mai, tous les députés réunis à Versailles furent présentés au roi. Le 4, ils se rendirent en procession solennelle à l'église Saint-Louis [2]. Tout Paris était à Versailles. Au milieu d'une foule immense, le cortége parut, le tiers état en tête, comme il est d'usage dans les processions que les moindres personnages ouvrent la marche. L'étiquette, réglée d'avance, avait assigné aux députés du tiers un modeste vêtement noir ; ils furent couverts d'applaudissements. Les habits brodés de la noblesse passèrent au milieu du silence, sauf quelques hommes populaires qu'on applaudit ; même silence pour le clergé, qui venait ensuite. L'enthousiasme ne se ralluma que pour le roi, qui fermait la marche.

Le 5 mai, les états s'ouvrirent dans la salle des *Menus*, qu'on désigna sous le nom de *salle des Trois Ordres*. Le roi était sur son trône, entouré des princes du sang ; sur les degrés se tenait la cour. Le reste de la salle était occupé par

1. On peut, en comparant ci-dessus les demandes des états de 1484, 1560, 1561, 1576, 1588, 1614, suivre la tradition nationale, et l'on verra que ce qu'il y a de plus vieux en France est de prévenir les révolutions en faisant des réformes. Quand de Calonne fut devenu réformateur, il se souvint de ces demandes répétées ; dans l'exposé des motifs d'un de ses projets il disait : « C'est la réponse aux états de 1614. »

2. L'évêque de Nancy termina le sermon du jour par ces mots : « Sire, le peuple sur lequel vous régnez a donné des preuves non équivoques de patience.... C'est un peuple martyr, à qui la vie semble n'avoir été laissée que pour le faire souffrir plus longtemps. »

les trois ordres : à droite du trône, le clergé, qui comptait 291 membres, dont 48 archevêques ou évêques, 35 abbés ou chanoines, 204 curés et 3 moines; à gauche, la noblesse, comprenant 270 membres, à savoir : 1 prince du sang, le duc d'Orléans, 240 gentilshommes et 28 magistrats des cours supérieures; enfin, au fond, sur des siéges inférieurs, le tiers état, composé de 584 membres, dont 12 gentilshommes, 2 prêtres, 18 maires ou consuls de grandes villes, 162 magistrats de bailliages ou sénéchaussées, 212 avocats, 16 médecins, 162 négociants ou propriétaires et cultivateurs.

Le roi exprima en quelques nobles paroles ses vœux pour le bonheur de la nation, convia les états à y travailler, en leur recommandant surtout la question financière et en les engageant à remédier aux maux, sans se laisser entraîner au désir exagéré d'innovation « qui s'est emparé des esprits. »

Le garde des sceaux Barentin développa le discours royal, en paraissant réduire les attributions des états au vote de l'impôt, à la discussion d'une loi contre la presse et à la réforme de la législation civile et criminelle. Puis la parole fut donnée au directeur général des finances, Necker, qui fatigua par ses longueurs. Deux passages de son discours excitèrent cependant une vive attention : celui où il faisait l'aveu d'un déficit annuel de 56 millions et de 260 millions d'anticipations, et celui où il déclarait que le roi demandait aux états de l'aider à fonder la prospérité du royaume sur des bases solides. « Cherchez-les, disait-il, indiquez-les à votre souverain, et vous trouverez de sa part la plus généreuse assistance. » Ainsi, il y avait anarchie dans le conseil. Le garde des sceaux, organe de la cour, considérait la crise présente plutôt comme financière que comme politique et sociale, et le directeur des finances semblait donner toute latitude aux états généraux.

Les députés du tiers se déclarent assemblée nationale constituante (17 juin-9 juillet 1789). — Établir l'unité politique et sociale de la nation par l'égalité devant la loi et la garantir par la liberté, c'était bien là, en deux mots, tout l'esprit de 1789. Trois sociétés existaient : il fallait qu'il n'y en eût plus qu'une. Dans la première question à résoudre, la vérification des pouvoirs des députés le tiers état se prononça pour que cette vérification se fît en commun, le clergé et la noblesse pour que chaque ordre vérifiât à part les pouvoirs de ses membres. De la manière dont

on délibérerait sur ce point dépendait le mode de délibération qui serait adopté pour le reste, et le vote par ordre ou par tête. Or toute la révolution était là. Car si l'on votait par ordre, la majorité était assurée d'avance au clergé et à la noblesse ; si l'on votait par tête, elle était acquise aux députés du tiers, plus nombreux que ceux des autres ordres, 584 contre 561.

Pendant cinq semaines, les députés du tiers, maîtres de la salle commune, employèrent tous les moyens pour engager les deux premiers ordres à la réunion; ils y invitaient le clergé « au nom du Dieu de paix et de l'intérêt public. » Le clergé était dans une situation douloureuse : ses doctrines le tiraient d'un côté, ses intérêts de l'autre ; corps privilégié, il était hostile à la révolution; interprète de l'Évangile, il y était favorable. Ceux de ses membres qui profitaient le moins des priviléges, commencèrent la défection. Le 13 juin, trois curés du Poitou vinrent prendre séance au milieu du tiers; les jours suivants, un grand nombre d'autres les imitèrent. Enfin, le 17 juin, sur la motion de l'abbé Siéyès, les communes s'érigèrent en Assemblée nationale, attendu « que cette assemblée est déjà composée des représentants envoyés directement par les 96 centièmes au moins de la nation, et qu'une telle masse de députation ne saurait rester inactive par l'absence des députés de quelques bailliages ou de quelques classes de citoyens » (17 juin). Trois semaines après, pour mieux indiquer son mandat, elle ajouta à son titre l mot de constituante (9 juillet).

Serment du Jeu de Paume (20 Juin). — Cette déclaration, qui ouvrait la révolution, jeta la terreur à la cour et dans les deux premiers ordres. Pourtant le clergé, malgré les brillants efforts de l'abbé Maury, se décida pour la réunion, à une majorité de quelques voix formée par les curés (19 juin). La cour n'en fut que plus irritée et poussa le roi aux mesures violentes. On l'engageait à prononcer la dissolution des états. Il ne le voulut pas; mais annonçant une séance royale pour le 22 juin, il fit garder par des soldats la salle des séances, sous prétexte de préparatifs à faire; c'était un moyen d'empêcher le clergé d'opérer la réunion. Le 20 juin, Bailly, président du tiers, trouve la porte fermée Les députés s'assemblent par groupes ; les uns veulent délibérer en plein air, sur la place d'armes, à la façon des anciens champs de mai; d'autres sous les fenêtres mêmes du

roi. Enfin, Bailly se rend dans une salle de jeu de paume et les y convoque. Là, entre des murs sombres et nus, sans appareil, sans siéges, les députés font le serment solennel de ne point se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France (20 juin). Le lendemain, cette salle à son tour est fermée : le comte d'Artois l'a retenue pour y jouer avec ses courtisans. Mais la majorité du clergé s'étant réunie au tiers état, fait ouvrir l'église Saint-Louis, et l'assemblée, déjà en partie victorieuse sur la question de la réunion des ordres, y commence ses délibérations. Dès lors les événements se précipitent.

Fusion des trois ordres (27 juin). — La séance royale se tint donc après un double échec du gouvernement. Elle commença la rupture avec le roi. Louis XVI, qui avait fait environner la salle de troupes nombreuses, prononça des paroles menaçantes : il excepta des affaires à traiter en commun celles qui regardaient les droits antiques et constitutionnels des trois ordres : « Si vous m'abandonnez, ajoutait-il, seul, je ferai le bien de mes peuples, seul je me considérerai comme leur véritable représentant. » Il sortit en commandant aux ordres de se retirer dans leurs salles respectives. Les deux premiers obéirent, sauf quelques membres du clergé ; le tiers resta. Le marquis de Brézé, grand maître des cérémonies, rentra et dit : « Vous avez entendu, messieurs, les ordres du roi. » Mirabeau se leva et répondit : « Nous avons entendu, monsieur, les intentions qu'on a suggérées au roi ; mais vous qui ne sauriez être son organe auprès de l'Assemblée nationale, vous qui n'avez ici ni place, ni voix, ni droit de parler, vous n'êtes pas fait pour nous rappeler son discours.... Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes[1]. » A quoi Siéyès, s'adressant aux députés, ajouta ces simples et fortes paroles : « Vous êtes aujourd'hui ce que vous étiez hier, délibérez. » L'Assemblée délibéra, et ce fut pour proclamer aussitôt l'inviolabilité de ses membres (23 juin). Le lendemain la majorité du clergé, et le surlendemain 47 membres de la noblesse, le duc d'Orléans en tête, vinrent se réunir au tiers.

1. On a contesté quelques expressions, non le sens de cette réponse fameuse. L'ancien *Moniteur* la contenait.

Aux sortir de la séance royale, Louis XVI était rentré au château, au milieu de la foule, pour la première fois silencieuse. Il se promenait sans parler dans son appartement, lorsque Brézé vint lui annoncer le refus du tiers état de quitter la salle : « Eh bien! dit-il comme importuné, s'ils ne veulent pas la quitter, qu'on les y laisse. » Le roi cédait; Necker, un instant éloigné, était rappelé par effroi. Il conseilla au roi d'inviter lui-même les deux premiers ordres à se joindre au troisième. Ils obéirent le 27 juin et furent reçus avec une noble courtoisie, comme si leur venue était le gage durable d'une union fraternelle. « Il nous manquait des frères, dit Bailly, la famille est complète; » et l'Assemblée s'organisant, en trente bureaux, pour donner au grand travail de la constitution l'activité nécessaire, les députés du tiers choisirent tous les présidents parmi les ecclésiastiques et les nobles.

Prise de la Bastille (14 juillet). — Mais la cour rêvait à des projets violents. Des troupes étaient appelées de toutes parts et concentrées autour de Paris et de Versailles pour protéger l'Assemblée, disait-on, et maintenir l'ordre. Elles montaient à plus de 30 000 hommes; le commandement en fut donné au vieux maréchal de Broglie, qui les mit sur le pied de guerre. On put se croire en pays ennemi. Dans le nombre se trouvaient des régiments étrangers, les Suisses, le Royal-Allemand, fort en faveur, parce que leur fidélité n'était pas douteuse. Les régiments français avaient, en effet, subi l'influence des idées qui circulaient alors, d'autant plus que l'armée, elle aussi, fléchissait sous le poids de nombreux abus. Il ne faut pas oublier que les régiments s'achetaient comme toute autre propriété; que les grades supérieurs étaient réservés aux nobles à quatre quartiers; que dans le budget, les officiers figuraient pour 46 millions, les soldats seulement pour 44, sans compter les retenues de solde; que Marceau était simple soldat; que Hoche, sergent aux gardes, était réduit à broder des gilets d'officiers qu'il vendait dans les cafés pour s'acheter des livres.

La présence des régiments étrangers était une menace trop claire. Paris s'inquiéta de cet appareil militaire. Tout ce qui se passait à Versailles y retentissait sur-le-champ. Le foyer de l'agitation était le jardin du Palais-Royal. Une table servait de tribune. On y commentait tous les actes de l'As-

semblée et de la cour. Les soldats des gardes françaises, habitués par un long séjour dans cette ville à partager les sentiments du peuple, s'associèrent aux manifestations de la joie publique, après les succès de l'Assemblée. Leur colonel fit emprisonner onze d'entre eux; le peuple se porta à l'Abbaye et les délivra. L'Assemblée nationale, instruite de cette violation de la discipline et de la loi, s'interposa, pour sauver l'une et l'autre; elle obtint du roi la grâce des gardes françaises délivrés, à condition qu'ils rentreraient un ins-



La Bastille.

tant dans leur prison, et elle demanda le renvoi des troupes, dont la présence irritait les esprits : « Ont-ils observé, s'était écrié Mirabeau, en parlant des conseillers imprudents du roi, par quel funeste enchaînement de circonstances les esprits les plus sages sont jetés hors des limites de la modération, et par quelle impulsion terrible un peuple enivré se précipite vers des excès dont la première idée l'eût fait frémir? »

Louis XVI entrait dans cette voie funeste; au lieu de l'éloignement des troupes, on apprend tout à coup le renvoi

et l'exil de Necker (11 juillet). Le lendemain, Paris s'enflamme comme un volcan; le Palais-Royal retentit d'ardentes colères; un jeune homme, bouillant d'éloquence et d'indignation, Camille Desmoulins s'élance sur une table, un pistolet à la main : « Citoyens, s'écrie-t-il, le renvoi de Necker est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes! Ce soir même tous les bataillons suisses et allemands sortiront du champ de Mars pour nous égorger! Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes. » Les feuilles des marronniers du jardin sont prises pour cocarde; la foule se précipite chez le sculpteur Curtius, enlève les bustes de Necker et du duc d'Orléans, les promène en triomphe et rencontre sur la place Vendôme un poste militaire qui arrête le cortége et tue un garde française. Dans le même temps, le prince de Lambesc, colonel du Royal-Allemand, fait une charge jusque dans le jardin des Tuileries, pour disperser le peuple qui attaque ses soldats à coups de pierres. Un vieillard est foulé aux pieds des chevaux Aussitôt le bruit se répand dans la ville qu'on égorge les citoyens. Le régiment des gardes françaises sort en armes de la caserne où il est consigné, tire sur un détachement du Royal-Allemand, et prend position sur la place Louis XV. Le baron de Bezenval, qui avait des forces supérieures aux Champs-Élysées, pouvait les accabler; il était sans ordre : il n'osa agir et se replia sur la route de Versailles.

Pendant ces mouvements tumultueux, l'Assemblée faisait, pour le rappel de Necker, des efforts que Louis XVI repoussa. Le comte de Virieu demanda qu'en ce moment de grave péril les députés renouvelassent leur serment du 20 juin; et quelques nobles hésitant : « L'adhésion est unanime, » s'écria Mathieu de Montmorency. « La constitution sera, dit le comte de Clermont-Tonnerre, où nous ne serons plus. » Et en même temps, ils envoyaient une adresse au roi pour demander l'éloignement des troupes. Cette fermeté calme honorait l'Assemblée. A Paris on allait plus vite et plus loin. Il y avait alors comme une municipalité nouvelle, formée par des électeurs, qui remplaçaient l'ancienne dans la confiance populaire. Ces électeurs étaient des citoyens, quelques-uns fort considérables, qui, l'élection pour la députation de Paris terminée, avaient continué de se réunir pour achever la rédaction de leurs cahiers et avaient même

obtenu une salle commune à l'hôtel de ville. Là, sans mandat, sans titre, mais avec une autorité à laquelle la ville entière obéissait, ils se constituèrent, le 13 juillet, en corps administratif. Le peuple demandait à grands cris des armes, afin de pouvoir se défendre contre l'attaque probable des troupes. Les électeurs décrétèrent qu'il serait formé une garde bourgeoise, d'abord de 200 et bientôt de 400 hommes par chacun des 60 districts. Mais il fallait des armes. Toute la journée du 14 se passa à en demander au prévôt des marchands, Flesselles, qui, pour gagner du temps, deux fois en promit et n'en donna point, amassant ainsi sur sa tête de redoutables colères. On fabriqua 50 000 piques en 36 heures, on enleva de l'hôtel des Invalides 30 000 fusils, des sabres, des canons. Dès le 12, les troupes qui occupaient les Champs-Élysées, menacées d'une attaque, s'étaient repliées, et les Parisiens étaient maîtres de la ville où s'élevait la sombre forteresse tant de fois maudite. *A la Bastille!* devint le cri général. On y court de tous les quartiers. D'anciens militaires, Élie, Hullin, dirigent le peuple; mais un petit nombre ont des armes et peuvent prendre part à l'action. Le gouverneur, de Launay, n'avait pour garnison que 200 Suisses ou invalides; cependant le château était si fort, surtout contre un assaut de ce genre, qu'il fallut aux assaillants une lutte meurtrière de plusieurs heures pour s'en emparer. Enfin ils y pénétrèrent après avoir perdu près du tiers d'entre eux, 171 morts ou blessés[1].

1. La haine contre les prisons d'État était si vive qu'après la publication du livre de Mirabeau contre les lettres de cachet, où il faisait une peinture affreuse des prisons de Vincennes, le ministre Breteuil, un des protégés de la reine, afin de gagner un peu de popularité, avait, en 1785, transformé le donjon de Vincennes en un grenier d'abondance. Mais il admit auparavant les curieux à le visiter, visite dangereuse, car le peuple, effrayé de ce qu'il avait vu, tint moins de compte d'une prison fermée que de celles qu'on laissait debout. Il s'en souvint en 1789. Le dernier article du cahier des députés du tiers, à Paris, portait : « Sur le sol de la Bastille détruite et rasée, on établira une place publique au milieu de laquelle s'élèvera une colonne avec cette inscription : *A Louis XVI, Restaurateur de la liberté publique.* » La Bastille était menacée, condamnée, longtemps avant d'être attaquée. Sa chute retentit au loin. « Quoique la Bastille ne fût assurément menaçante pour personne à Saint-Pétersbourg, dit dans ses *Mémoires* M. de Ségur, alors notre ambassadeur dans cette ville, je ne saurais exprimer l'enthousiasme qu'excitèrent parmi les négociants, les marchands, les bourgeois et quelques jeunes gens d'une classe plus élevée, la chute de cette prison d'État et le premier triomphe d'une liberté orageuse. Français, Russes, Anglais, Danois, Allemands, Hollandais, tous, dans les rues, se félicitaient, s'embrassaient comme si on les eût délivrés d'une chaîne trop lourde qui pesait sur eux. » Pour que le peuple

Les hommes qui se battent bravement et en face ne tuent pas après la victoire. Mais derrière ceux qu'on appela les vainqueurs de la Bastille, il y avait des bandits qui, les jours précédents, avaient déjà pillé dans la ville, et qui ce jour-là égorgèrent. Hélie, Hulin s'épuisèrent en vains efforts pour sauver les prisonniers. De Launay fut massacré. Le prévôt des marchands Flesselles, le major de Salbray et plusieurs soldats eurent le même sort. Leurs têtes, mises sur des piques, furent promenées dans la ville; la populace commençait à goûter au sang, et la révolution avait sa première *journée*.

La garde nationale, la cocarde tricolore. — Quand le duc de Liancourt apprit au roi la prise de la Bastille : « Mais c'est donc une révolte? dit-il. — Non, sire, c'est une révolution. » La veille son armée avait été impuissante ; aujourd'hui on jetait bas sa forteresse. Les temps étaient accomplis. Le petit-fils de Louis XIV se rendit à l'Assemblée où déjà aussi éclataient des colères. Mirabeau s'adressant aux députés qu'on envoyait en ce moment même au roi, s'était écrié : « Dites-lui bien, dites-lui que les hordes étrangères dont nous sommes investis, ont reçu hier la visite des princes, des princesses, des favoris, des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents ; dites-lui que toute la nuit, ces satellites étrangers, gorgés d'or et de vin, ont prédit dans leurs chants impies l'asservissement de la France, et que leurs vœux brutaux invoquaient la destruction de l'Assemblée nationale; dites-lui que dans son palais même des courtisans ont mêlé leurs danses au son de cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemy! » Quand on annonça l'arrivée du roi : « Le silence du peuple est la leçon des rois, » dit l'évêque de Chartres, et il demanda que le prince fût reçu de l'Assemblée avec un front sévère. Pourtant, lorsque Louis XVI parut sans gardes et déclara qu'il ne faisait qu'un avec la nation, qu'il se fiait à l'Assemblée nationale, qu'il consentait au renvoi des troupes allemandes, et qu'il rappelait Necker au ministère, on l'applaudit avec transport, et une foule immense le suivit sur la route de Paris. Il y entra au milieu d'une multitude innombrable armée de fusils, de piques, de haches, de

continuât de fouler aux pieds l'antique forteresse, on voulut que ses pierres servissent à construire le pont de la Concorde et sur son emplacement on éleva, après 1830, la colonne de Juillet.

faux, et traînant quelques pièces d'artillerie ; mais pour déguiser la menace tout en montrant sa force, le peuple avait caché sous des fleurs la bouche et la lumière de ses canons. Bailly, qui venait d'être nommé maire de Paris, reçut le roi aux portes et lui remit les clefs de la ville. « Ce sont les mêmes, dit-il, qui furent présentées à Henri IV. Il avait reconquis son peuple, sire, c'est le peuple qui a reconquis son roi. » Louis aurait pu ce jour-là encore regagner les cœurs : mais il n'était point l'homme qu'il fallait pour de pareils temps. La révolution continua en sa présence. La Fayette, nommé général de la milice bourgeoise, se hâta de l'organiser. Il lui donna un nom que Siéyès avait trouvé, celui de garde nationale, et pour cocarde les deux vieilles couleurs de Paris, le bleu et le rouge, entre lesquelles il plaça le blanc, couleur de la royauté et de la France. « Prenez-la, disait-il en la donnant; voilà une cocarde qui fera le tour du monde. »

Abolition des priviléges (4 août). — L'agitation qui de Paris s'était répandue de proche en proche dans tout le pays commençait à produire des violences. En beaucoup de lieux, les paysans brûlaient les couvents, les châteaux, pour détruire les anciens titres et les chartes féodales. Dès les premiers mois de 1789, l'insurrection avait commencé en Provence. Le Dauphiné, le Beaujolais, le Mâconnais, la Bourgogne, étaient maintenant parcourus par des bandes armées, et le désordre s'étendait à d'autres provinces. Il devenait urgent de prévenir une jacquerie par de grandes réformes. Des nobles donnèrent l'exemple : le duc d'Aiguillon, le vicomte de Noailles, Mathieu de Montmorency, proposent le rachat de leurs droits ; bientôt l'émulation gagnant, tous les priviléges tombent : droits seigneuriaux, droits de juridiction, dîmes ecclésiastiques, priviléges des personnes, des provinces ou des villes, etc. On stipulait, il est vrai, le rachat de tous ces droits, sauf de ceux qui blessaient la liberté personnelle ; mais cette nuit n'en est pas moins mémorable, elle vit naître l'égalité. L'Assemblée ordonna qu'un *Te Deum* solennel serait célébré dans toutes les églises en actions de grâces de la destruction du régime féodal, et le roi ayant accepté le sacrifice des privilégiés, elle lui décerna le titre de Restaurateur de la liberté française.

Opposition de la cour ; journées des 5 et 6 octobre 1789. — Un des premiers soins de l'Assemblée fut de rédiger,

à l'exemple du congrès américain, une déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ou l'exposé des principes d'après lesquels serait établie la constitution. En septembre, les principales dispositions de cet acte étaient déjà votées. Ceux qui avaient voulu diviser le pouvoir législatif entre deux chambres, comme en Angleterre, et donner au roi le véto illimité, avaient été vaincus. Mounier, Clermont-Tonnerre, Lally-Tollendal, se retirèrent du comité de constitu-



Salle de spectacle du château de Versailles.

tion. C'était comme l'abdication des membres les plus modérés de l'Assemblée; de part et d'autre l'influence allait passer aux hommes qui étaient décidés à aller jusqu'au bout dans l'attaque comme dans la résistance. Autour du roi, et malgré lui-même, on reprenait l'idée de recourir à la force. Le régiment de Flandre fut rappelé à Versailles. Breteuil avait même proposé, vers la fin d'août, que la cour se réfugiât à Metz, au milieu de l'armée de Bouillé. Louis XVI se refusait à un acte qui eût commencé la guerre civile, mais

les imprudents amenèrent d'une autre façon la catastrophe.

On prêta la grande salle de spectacle du château aux gardes du corps, pour un repas qu'ils voulaient donner aux officiers du régiment de Flandre, et auquel furent représentés les autres régiments, même les régiments étrangers et la garde nationale. Au milieu du festin, le roi paraît, suivi de la reine, tenant le dauphin dans ses bras. La musique joue l'air : *O Richard, ô mon roi, l'univers t'abandonne !* puis les airs étrangers, la marche des Uhlans ; les vins coulent, les têtes se perdent, les dames distribuent des cocardes blanches, et la cocarde tricolore est, dit-on, foulée aux pieds (1er octobre).

Cependant Paris mourait de faim. Un ouragan de grêle, tel qu'on n'en avait pas vu d'exemple, avait, le 13 juillet de l'année précédente, haché une partie de la moisson depuis les bords de la Charente jusqu'à ceux de l'Escaut. Puis était survenu un hiver d'une rigueur inouïe : du 25 novembre 1788 au 13 janvier 1789, il avait gelé sans interruption. Dans plusieurs provinces la disette était réelle ; l'agitation, l'inquiétude, la changèrent en famine. Pendant trois mois, Paris vécut au jour le jour, recevant la veille la farine pour le pain du lendemain. Quand la nouvelle de l'orgie de Versailles tomba au milieu de la foule affamée, cette provocation téméraire fit éclater l'insurrection. Une armée de femmes criant : *Du pain !* se réunit et marche sur Versailles, s'imaginant que l'on aurait l'abondance, si l'on amenait le roi à Paris. Les hommes suivent ; la Fayette, qui s'était vainement opposé au départ, est lui-même entraîné par l'armée parisienne. Cette multitude arrive devant la cour du château ; une rixe s'engage avec les gardes du corps, dès le soir, et recommence le lendemain matin. La reine, contre laquelle des furieux vocifèrent des paroles de mort, n'est sauvée que par le dévouement de quelques-uns de ses gardes, qui se font tuer en défendant sa porte. La Fayette, accablé de fatigues après une journée et une nuit d'angoisses, avait sur le matin quitté le château. C'est en son absence qu'il fut forcé et que sept gardes périrent ; cinq hommes du peuple ou gardes nationaux de Versailles furent tués. La Fayette accourut à temps pour sauver dix-sept gardes qu'on voulait fusiller, et fit évacuer l'intérieur des appartements. Mais il fallut que le roi se montrât et promît d'aller à Paris. La reine voulut l'y suivre.

Le voyage n'était pas sans danger pour elle. La Fayette la conduisit sur un balcon, et ne pouvant se faire entendre de tous, il lui baisa respectueusement la main, en signe de réconciliation entre la royauté et la révolution; la foule applaudit; des cris de *Vive la reine!* se firent même entendre. Quelques moments après, la famille royale partit au milieu de cette cohue qui la ramenait comme prisonnière dans sa capitale (5 et 6 octobre). L'Assemblée commit l'impardonnable faute de suivre le prince à Paris et s'installa dans la chapelle de l'archevêché, ensuite dans le manége, près des Tuileries. Depuis ce moment, elle se trouva, comme lui, sous la main de la populace pour qui le succès de l'expédition sur Versailles avait été la fatale révélation qu'on pouvait remplacer la discussion par la force et tout dominer, Assemblée ou gouvernement, par une *journée*.

Les excès populaires et l'émigration. — Déjà de bien coupables excès avaient eu lieu. On avait vu apparaître ces hommes de sang et de destruction qui se montrent toujours dans les émotions populaires et qui font tant redouter aux sages les révolutions même les plus légitimes. Depuis l'hiver, des bandes nombreuses, menaçantes, erraient dans les campagnes, encombraient les villes. A Paris, la municipalité avait été forcée d'organiser un atelier à Montmartre pour 20 000 hommes. C'était une armée toute prête pour la démagogie. Il fallut la surveiller avec du canon chargé à mitraille. Mais comment empêcher ces malheureux de descendre un à un dans la ville. On les y trouvait mêlés à la populace sur la place de Grève, autour du Palais-Royal. C'était de cette foule que partaient les cris de mort; de là que sortaient les porteurs de tête. Avant même la réunion des états généraux, le 28 avril, la fabrique de Réveillon, au faubourg Saint-Antoine, avait été pillée; après la prise de la Bastille, de Launay et Flesselles avaient été égorgés, puis le ministre Foulon et l'intendant Berthier; puis les gardes du roi. Dans les provinces, les paysans ne se contentaient pas toujours de déchirer les titres féodaux, d'abattre les tours et les ponts-levis, ils abattaient quelquefois le seigneur : violences à jamais déplorables, qui ont fait un mal immense à la cause des libertés publiques. La terreur gagna la cour et les châteaux. Les conseillers les plus imprudents du roi, le comte d'Artois, son frère, les princes de Condé et de Conti, les ducs de Bourbon et d'Enghien, les Polignac, etc., s'étaient enfuis les pre-

miers, dès le lendemain de la prise de la Bastille; beaucoup d'autres les imitèrent. Ils laissaient le roi seul au milieu du peuple dont ils allaient irriter la colère, en dirigeant contre la patrie les armes de l'étranger.

Cependant, s'il y a des actes coupables, il y en aussi d'héroïques. Un électeur, Larivière, pour protéger l'intendant Berthier, qui venait d'être arrêté, monte avec lui dans le cabriolet qui l'amène à Paris. Maintes fois des fusils, des épées, des sabres, sont dirigés contre le captif; Larivière le couvre de son corps. A Paris, la fureur de la foule est au comble; mais nul dans ce peuple ne connaît l'intendant. On crie que Berthier ôte son chapeau, et vingt fusils sont braqués sur la voiture; Larivière aussitôt se découvre. Un autre jour, un garde française sauve son colonel, le duc du Châtelet, que la populace voulait égorger. « Quel est ton nom ? demanda le duc. — Mon nom, c'est celui de tous mes camarades. » Et parmi ces gentilshommes qui, pour obéir à un sentiment mal compris de loyauté, quittaient la France, combien, comme Chateaubriand, qui sentaient tout ce qu'il y a d'amer dans le pain de l'étranger et qui emportaient avec eux le cher souvenir de la terre natale, l'amour et l'orgueil du pays! Un officier français suivait l'empereur François II à une revue des troupes autrichiennes. Le prince, fier de leur belle tenue, se retourne et lui dit : « Voilà de quoi bien battre les sans-culottes. — C'est ce qu'il faudra voir, » répondit l'émigré.

Double mouvement qui précipite la révolution. — Du 6 octobre 1789 jusqu'au 30 septembre 1791, jour où l'Assemblée nationale se sépara, la France fut entraînée par deux mouvements contraires. D'une part, la révolution commencée par tout le monde ou à peu près, puis quelque temps dirigée par les élèves de Montesquieu, qui ne demandaient pour la France qu'une constitution calquée sur celle de l'Angleterre, tendait à passer aux mains des tribuns populaires et se faisait chaque jour plus démocratique. D'autre part, la cour cachait ses regrets sous une feinte docilité, et par les soupçons, par les craintes qu'inspirait sa conduite, précipitait la marche de la révolution qui allait devenir implacable.

Travaux de l'Assemblée; réformes politiques et civiles. — Entre ces deux tendances opposées, l'Assemblée nationale poursuivait le cours de ses importants travaux, abattant d'une main, édifiant de l'autre, avec une ardeur quelquefois téméraire, plus souvent bien inspirée. Par l'énu-

mération des principaux décrets, on verra combien dans l'ordre civil, la France a gardé de ses réformes.

Après avoir dépouillé la monarchie absolue du droit de faire la loi, d'établir l'impôt, de décider de la paix et de la guerre, elle réduisait le monarque à n'être que le premier des fonctionnaires de l'État, en lui votant une liste civile de 25 millions.

Les cultes dissidents, la presse, l'industrie, le commerce, étaient délivrés de toute entrave[1].

Le droit d'aînesse, les substitutions, étaient supprimés[2]; le partage égal des biens entre tous les enfants rendu obligatoire; la confiscation abolie en vertu de ce principe que l'expiation doit être personnelle comme la faute. Les protestants, les juifs, étaient admis à jouir de tous les droits civiques et civils[3]; et les premiers recouvraient ceux de leurs biens qui avaient été incorporés au domaine de l'État; les mulâtres des colonies obtenaient les droits civils.

Enfin l'Assemblée abolissait tous les titres, détruisait la noblesse et le clergé comme ordres, réduisait les nobles à la condition de citoyens, les prêtres à celle de fonctionnaires publics; elle établissait l'égalité des peines et diminuait le nombre des cas entraînant la peine de mort[4]; elle déclarait tous les Français admissibles aux emplois publics et aux grades militaires, quelles que fussent leur religion et leur naissance, tous contribuables en proportion de leurs facultés; et elle remplaçait les vieilles démarcations provinciales par la division en départements. « Le territoire de la France, disait la loi du 28 septembre 1791, est libre dans toute son étendue, comme les personnes qui l'habitent. »

1. La Constituante, préoccupée de l'idée d'assurer à l'individu la plus grande liberté possible, tomba dans un excès opposé à celui du régime des corporations. Le décret du 17 juin 1791 interdit aux personnes d'une même industrie d'avoir des intérêts communs. C'était proscrire l'esprit d'association.

2. On appelait *terres substituées* celles qui ne pouvaient jamais être aliénées

3. Le mariage, avant 1789, était exclusivement un sacrement. Il en résultait que les non-catholiques n'avaient pas d'état civil. La Constituante fit du mariage un contrat purement civil, effectué par un officier public, et après lequel seulement l'Église donnait la consécration religieuse.

4. Après 1830, suppression de la marque, nouvelle diminution du nombre des cas entraînant peine de mort, et création du système des circonstances atténuantes; après 1848, suppression de l'exposition, de la peine de mort en matière politique, des bagnes, et, dans la marine, de la cale humide, de la cale sèche, des coups de garcette. En 1857, nouveau code militaire adoucissant beaucoup les peines.

Création des départements (15 janvier 1790).—Il y en eut d'abord 83, à peu près égaux en étendue, et dont la circonscription et les dénominations n'étaient empruntées à aucun des anciens souvenirs, mais à la configuration du sol, aux rivières et aux montagnes[1]. Chaque département fut divisé en districts, les districts en cantons, les cantons en communes ou en municipalités, au nombre de 44 828. Cette division du territoire à laquelle devait se conformer toute la nouvelle organisation administrative, amenait enfin l'Assemblée au moment critique de trancher dans le vif les priviléges du clergé et de la noblesse, que l'on n'avait jusque-là abolis qu'en paroles. Alors commencèrent les résistances, les déchirements, bientôt la guerre civile.

Les biens nationaux, les assignats.— On n'avait point encore remédié aux besoins croissants du trésor[2]. Mirabeau, en montrant aux portes la *hideuse banqueroute*, avait fait voter d'acclamation, sur la proposition de Necker, un sacrifice patriotique d'un quart de revenu par tous les citoyens. Ressource passagère. Il fallait davantage. Dans la fameuse nuit du 4 août, l'évêque d'Uzès avait dit : « Je voudrais avoir une terre, il me serait doux de la remettre entre les mains des laboureurs. Mais nous ne sommes que *dépositaires*.... » L'Assemblée, considérant en effet les biens du clergé comme un simple dépôt, décida que ces biens retourneraient à la nation, qui jadis avait fait le dépôt. Alors le clergé se prétendit propriétaire, au nom de la prescription, de l'intérêt du culte, des hôpitaux et des pauvres. « Que sont devenues, s'écria l'archevêque d'Aix, les promesses que vous nous avez faites que nos *propriétés* seraient inviolables et sacrées? » Mais le clergé, cessant d'être une corporation, perdait la qualité de propriétaire; l'État alors prenait les biens par droit de des-

1. Les habitants du comtat d'Avignon, sujets du pape, ayant demandé, le 11 juin 1790, leur union à la France, ce pays fut déclaré, le 28 septembre 1791, partie intégrante du royaume, et forma le 84e département, celui de Vaucluse. Les departements du Rhône et de la Loire n'en formaient qu'un à l'origine. Quand ils eurent été séparés, et qu'on eut formé, en 1808, celui de Tarn-et-Garonne, le chiffre de 86 fut atteint. L'annexion de Nice et de la Savoie l'avait porté à 89 (1860). Les pertes douloureuses de 1871 l'ont ramené à 86.

2. La dette constituée s'élevait en rentes perpétuelles et en rentes viagères à 167 737 810 livres, au capital de 2 422 084 791 livres pour les rentes perpetuelles. La dette non constituée ou flottante surchargée par l'énorme liquidation des offices supprimés, pour lesquels on avait promis une indemnité, était évaluée à 2 milliards 200 millions. (Rapport de M. de Montesquiou sur les finances, 27 avril 1790). Les biens nationaux étaient estimes alors valoir 2 milliards 450 millions.

hérence. C'est ce qui fut décidé le 2 novembre 1789, malgré les efforts de Maury et de Cazalès; les domaines de l'Église furent mis à la *disposition de la nation*, et le ministre fut autorisé à en vendre jusqu'à concurrence de 400 millions, à la condition que l'État pourvoirait d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. Les terres de la couronne, les propriétés des émigrés, dont on ordonna plus tard la confiscation (27 juillet 1792), furent aussi déclarés *biens nationaux*, et ces biens nationaux devinrent, suivant une énergique expression du temps, la dot de la constitution.

Vendre tous ces biens, les morceler, les distribuer à la nation, était un puissant moyen d'attacher fortement le peuple des campagnes à la révolution. Pour créer, comme disait Mirabeau, l'armée des intérêts révolutionnaires, il fut décidé que l'État émettrait un papier-monnaie ayant cours forcé, et qui serait reçu de préférence pour l'acquisition des biens nationaux. Ces assignats seraient détruits au fur et à mesure de leur rentrée dans les mains de l'État. Ainsi, ne pouvant faire circuler en nature des arpents de terre, on en faisait circuler le signe. Tel est l'origine des assignats, qui ne devinrent funestes que par l'abus qu'on en fit (17 déc.). Le clergé, dépouillé de ses biens, fut indemnisé par un traitement accordé à tous ses membres, et par des pensions attribuées aux religieux dont les couvents furent supprimés. 77 millions furent inscrits au budget pour les dépenses du culte et du personnel de l'Église.

Réformes judiciaires. — L'Assemblée avait détruit les parlements par un simple décret qui les mettait en vacances indéfinies, les justices seigneuriales, les prévôtés royales, les bailliages, les sénéchaussées, et, ce qui était une faute, la cour des comptes. Mais elle posa le principe fécond de la séparation des pouvoirs administratif et judiciaire, et elle institua, pour tout le royaume : un *tribunal de cassation* qui, jugeant les appels en dernier ressort, eut mission de maintenir l'unité de la législation et de la jurisprudence; par département, un *tribunal criminel* qui fut assisté d'un *jury;* par district, un *tribunal civil*; par canton, un *juge de paix* et un *bureau de conciliation;* dans les principales villes, des *tribunaux consulaires*; enfin, pour frapper les délits des grands fonctionnaires publics et pour les crimes contre la sûreté de l'État, une *haute cour de justice* (mai 1791). Voulant que la

justice découlât toujours de la raison et de la conscience des magistrats, elle exigea que les jugements fussent motivés; et, pour mettre un terme au chaos de nos 400 coutumes, elle écrivit dans la constitution qu'il serait fait « un code de lois civiles communes à tout le royaume. » Les magistrats ne furent plus nommés à vie, mais élus pour dix ans : mauvaise mesure qui mettait les juges dans la dépendance des justiciables.

Réformes financières. — L'Assemblée avait aboli les impôts si multipliés et si vexatoires de l'ancien régime, tailles, vingtièmes, capitation, dîmes, aides sur les boissons, droits d'entrée et de circulation, gabelle, etc. Mais elle déclara que chaque citoyen devait contribuer aux dépenses publiques en proportion de ses facultés, et elle décréta l'impôt des patentes pour imposer la richesse née de l'industrie et du commerce; la contribution mobilière, pour atteindre les revenus mobiliers, la contribution foncière, pour prélever une part des fruits. Elle conserva, en les simplifiant, les droits d'enregistrement, de timbre et d'hypothèque, toujours faciles à payer et d'ailleurs fondés en droit. Elle renversa les douanes intérieures, mais conserva celles de la frontière; et, afin d'encourager l'industrie en même temps qu'elle la protégeait, elle laissa entrer en franchise dans le royaume les matières premières et les subsistances. Enfin, dans le but de faciliter les transactions, elle décréta un système uniforme de poids et mesures que les académiciens français durent arrêter, en s'entendant avec la Société royale de Londres.

La fédération (14 juillet 1790). — Ainsi se réalisaient les vœux pour la rénovation politique et sociale de la France. Malheureusement la terreur des uns, l'impatience des autres, les crimes de quelques-uns, firent dépasser le but, et le bel édifice que les travaux de tout un siècle avaient préparé, s'écroula, pour ne se relever que mutilé après d'horribles convulsions.

Au milieu de l'année 1790, bien des nuages déjà avaient passé, et quelques-uns sanglants, à l'horizon, mais on croyait encore au succès politique de cette œuvre immense, et il y eut un moment d'universelle confiance et d'immense espoir à la fête de la Fédération, offerte par les Parisiens dans le champ de Mars, aplani à cet effet, aux députés de l'armée et des départements. Depuis novembre de l'année précédente,

dans les villages, dans les villes, les habitants, en armes, avaient fraternisé avec les hommes de la ville, des villages voisins, tous s'unissant, pour la défense commune, dans la joie de la patrie retrouvée. Les fédérations locales se rattachèrent les unes aux autres, et finirent par former la grande fédération française, qui envoya le 14 juillet 1790, à Paris, 100 000 représentants. Au milieu du champ de Mars était dressé l'*autel de la patrie*; une foule immense roulait ses flots dans cette vaste plaine; la Fayette, nommé commandant de toutes les gardes nationales du royaume, prêta, le premier, le serment de fidélité à la constitution, que des milliers de voix répétèrent. Le roi le prononça à son tour, d'une voix forte : « Moi, roi des Français, dit-il, je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'État, à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par moi, et à faire exécuter les lois. » La reine était placée dans une tribune de l'École militaire; entraînée par l'enthousiasme général, elle prit le dauphin dans ses bras et le présenta au peuple, comme pour l'associer au serment de son père. A ce moment, la pluie, qui n'avait cessé de tomber tout le jour, s'arrêta, et, par un hasard que les anciens eussent regardé comme un signe de l'intervention des dieux, le soleil perça les nuages et inonda de sa lumière l'immense autel où le *Te Deum* était chanté. D'unanimes et sincères acclamations frappaient le ciel. Ce fut le plus beau jour de la révolution; l'esprit de concorde et de fraternel dévouement remplissait tous les cœurs; le soir, on dansa sur l'emplacement de la Bastille. Mais cette grande fête n'eut point de lendemain [1].

Les clubs : Jacobins, Cordeliers, etc. — La révolution avait fait de si prodigieux progrès, que partout se formaient pour la discussion des idées nouvelles, des sociétés, des clubs, qui s'efforçaient, chacun, de pousser l'opinion publique dans leur sens, et dont quelques-uns commençaient à montrer beaucoup de violence contre le clergé, contre la cour, contre l'Assemblée même. La plus active de ces sociétés était le club Breton, qui avait quitté Versailles en même

1. M. de Villette avait fait, le 17 juin, la motion au club de 1789, que le roi fût salué, le jour de la fédération, du titre d'empereur. « Effaçons, dit-il, le nom de roi, de royaume et de sujet, qui ne s'uniront jamais bien avec le mot de liberté. Le prince est le chef, non le maître; *imperat, non regit.* »

temps que le gouvernement, et avait choisi pour lieu de ses séances le couvent des Jacobins, dont il prit le nom. Il était encore sous l'influence d'hommes ardents, mais modérés dans leurs vues, les deux Lameth, Duport, Barnave; plus tard Robespierre y régna. Le *club* de 89 servait de point de ralliement aux hommes du début de la révolution, Siéyès, la Fayette. Mais déjà aussi s'ouvrait, au couvent des *Cordeliers*, le club terrible que Danton dirigeait. La presse excitait l'incendie : Camille Desmoulins dans son journal : *les Révolutions de Brabant et de Flandre*; le hideux Marat dans *l'Ami du peuple*, où il ne demandait encore que 800 têtes. La province était aussi agitée que Paris; des troubles avaient eu lieu, surtout dans le Midi, plus volcanique, à Marseille, à Valence, à Nîmes, à Montauban, à Toulouse. L'insurrection gagnait l'armée : M. de Bouillé livra un combat sanglant pour ramener à l'obéissance des soldats révoltés dans Nancy contre leurs officiers (août 1790). Necker voyant son impuissance donna sa démission (septembre 1790).

Mort de Mirabeau (2 avril 1791). — L'Assemblée nationale, quoique le maintien de l'ordre public appartînt, par la constitution, au pouvoir exécutif, se sentait moralement obligée d'interposer son autorité plus respectée que celle du roi, pour faire cesser l'anarchie. Mirabeau, qui prenait sur elle un ascendant chaque jour plus grand, commençait aussi, avec une audace et une franchise qui eussent ébranlé toute autre popularité, à réclamer la répression des factions. « Je ne voudrais pas, écrivait-il au comte de la Marche, avoir travaillé seulement à une grande destruction. » Il se rapprochait même de la cour et traitait avec le roi et la reine, non pour anéantir mais pour arrêter et consolider la révolution. Il se croyait seul assez fort, s'il eût été appelé au ministère, pour retenir à la fois deux torrents, celui des passions populaires et celui des passions aristocratiques. La mort a épargné cette épreuve à sa gloire. Usé avant l'âge par tous les excès, il ne cessait de parler, d'écrire, d'agir, lorsque tout à coup ses forces l'abandonnèrent. Dès qu'on sut qu'un mal très-grave menaçait sa vie, la rue de la Chaussée-d'Antin, qu'il habitait, fut encombrée d'une multitude inquiète qui semblait sous le coup d'une calamité publique. On s'arrachait les bulletins que le médecin donnait d'heure en heure; il fallut les imprimer à mesure pour satisfaire la foule. Le roi envoyait tous les jours savoir de ses nouvelles.

La veille de sa mort, le malade entendit un coup de canon : « Sont-ce déjà les funérailles d'Achille qui commencent? » Après une nuit alarmante, dès que le jour parut : « Mon ami, dit-il à Cabanis, je mourrai aujourd'hui. Quand on en est là, il ne reste plus qu'une chose à faire, c'est de se parfumer, de se couronner de fleurs et de s'environner de musique, afin d'entrer agréablement dans le sommeil dont on ne se réveille plus. » Puis il fit approcher son lit de la fenêtre, contempla avec ravissement l'éclat d'un soleil printanier et la fraîcheur renaissante de son jardin. Il expira le 2 avril 1791, à moins de quarante-deux ans. Une de ses dernières paroles avait été : « J'emporte dans mon cœur le deuil de la monarchie dont les débris vont être la proie des factieux. » Toute l'Assemblée nationale, tout Paris, escortèrent son cercueil jusqu'au Panthéon, où il fut déposé et qui fut alors consacré *aux grands hommes* par *la patrie reconnaissante.*

La constitution civile du clergé. — Mirabeau mort, Louis XVI n'entendit plus de conseils modérés et d'avis en faveur du régime constitutionnel, qui, du reste, répugnait à toutes ses habitudes, et qui était en horreur à la reine. Il n'était pas blessé seulement comme prince dans son autorité, il l'était comme homme, dans ses affections, par les dispositions comminatoires contre les émigrés, et comme chrétien, dans sa conscience, par les mesures que l'assemblée avait prises relativement au clergé.

Déjà le clergé avait cessé d'être propriétaire et de former un ordre à part dans l'État; le nombre des couvents avait été restreint à un seul du même ordre dans chaque municipalité; l'émission des vœux monastiques avait été suspendue et la sanction légale refusée aux vœux antérieurement émis, de sorte que le lien religieux n'était plus qu'un lien de conscience et de foi. L'Assemblée alla plus loin encore, elle réduisit nos 135 archevêchés ou évêchés à 83, un par département, et, comme elle mettait l'élection dans tout, elle résolut de la mettre aussi dans l'Église où elle était à l'origine, où elle se trouvait encore, dans une certaine mesure, avant le concordat de 1516; elle décréta que les électeurs qui nommaient les administrateurs du département et les députés de l'Assemblée nationale nommeraient aussi les évêques et les curés (12 juillet 1791[1]).

1. Depuis le concordat de 1516, l'ordonnance d'Orléans avait établi, en

Cette *constitution civile du clergé*, à laquelle tous les prêtres furent contraints de prêter serment, troublait la hiérarchie ecclésiastique établie. Elle rendait les évêques presque indépendants du pape, car elle substituait l'institution canonique donnée par le métropolitain à l'institution canonique donnée par le saint-père. Le comité ecclésiastique qui proposait cette réforme, tout en voulant fermement que la France restât catholique, empiétait donc sur les attributions que la catholicité entière reconnaissait au souverain pontife. Il y avait dans cette mesure, au point de vue religieux, une contradiction, puisqu'on allait être catholique en France autrement qu'on ne l'était à Rome, sinon pour le dogme, du moins pour la discipline, l'institution canonique et la juridiction spirituelle ; et il y avait, au point de vue politique, une grave imprudence, puisqu'on allait permettre aux adversaires du nouvel ordre social « de faire lutter l'enthousiasme de la religion contre l'enthousiasme de la liberté. »

Une partie des provinces se tourna en effet contre la révolution, quand le pape eut défendu le serment (10 mars et 13 avril 1791). La très-grande majorité des évêques le refusa ; ceux qui le donnèrent formèrent, sous le titre de *prêtres assermentés* ou *constitutionnels*, le clergé reconnu par l'État. L'exercice du sacerdoce fut interdit aux autres. Il y eut alors deux cultes : l'un public, dans les églises désertées des fidèles; l'autre clandestin, dans les lieux écartés, au fond des bois, où la foule accourait, et d'autant plus puissant sur les âmes. Le schisme entra dans l'Église; à sa suite vont arriver les persécutions et la guerre.

En vain un éloquent curé du Poitou fit appel à l'esprit de l'Évangile : « Si, comme l'enseigne l'Apôtre, disait-il avec saint Bernard, toute personne doit être soumise aux puissances, il n'y a pas d'exception pour nous. Qui vous autorise à en faire? Chercher à en établir, c'est chercher à tromper.... Qu'ils invoquent d'autres lois que les lois du christianisme, ceux qui aiment mieux se révolter que de souffrir. Le vrai chrétien n'a qu'un Évangile; il n'y a qu'un Christ. Ceux qui tiennent un autre langage changent leur foi en conspiration factieuse et fondent sur la crédulité des peuples leur orgueil et leur domination. »

1561, un système d'élection mitigée, que l'ordonnance de Blois renversa en 1579, et dont le tiers état demanda, en 1614, le rétablissement. Voy. ci-dessus, à ces dates.

Mais ces sages conseils ne furent pas entendus ; la révolution avait déjà les nobles pour ennemis ; les prêtres vont maintenant la combattre, et une guerre civile effroyable couvrira la France de sang, de crimes et de terreur.

Opposition du roi. — En même temps que le pape ordonnait la résistance, le roi opposait son véto ; il ne le leva qu'au bout de cinq mois (26 décembre 1790). A ses yeux, comme à ceux de la cour et de l'Europe, il n'était plus libre, et toute force lui manquait. Représentant d'un passé chaque jour battu en brèche, quel point d'appui assuré pouvait-il trouver au milieu de ces ruines croulantes, puisqu'il n'en voulait pas sincèrement chercher au sein de l'ordre nouveau? La cour comptait cependant encore sur la fidélité de l'armée et sur les souverains étrangers qu'épouvantait le spectacle de cette révolution prodigieuse qui jetait au monde entier de si brûlantes paroles et de si redoutables exemples. On revint donc à l'idée d'une fuite et de l'appel aux rois. Dès le mois de décembre 1790, le roi adressait des lettres secrètes à plusieurs puissances.

Fuite du roi (20 juin 1791). — Le comte d'Artois et le prince de Condé, chefs de l'émigration, s'occupaient au dehors des moyens de délivrer Louis XVI ; le premier entretenait avec l'empereur Léopold, de l'aveu du roi, des négociations qui aboutirent à une convention secrète. Les souverains d'Autriche, de Prusse, de Piémont, d'Espagne, la Suisse même, s'engagèrent à faire avancer sur les frontières du royaume, pour y entrer à un signal donné, différents corps d'armée montant à 100 000 hommes (conférence de Mantoue, mai 1791).

Ainsi Louis XVI autorisait le blocus et l'invasion de la France : mais auparavant il voulait être libre. Les projets d'évasion transpiraient dans le peuple, fort irrité du départ récent des tantes du roi pour l'Italie, et qui ne permettait pas que le prince s'éloignât un instant de Paris, même pour aller à Saint-Cloud. Il quitta les Tuileries dans la nuit du 20 juin avec la reine, le dauphin, Mme Royale sa fille, sa sœur Mme Élisabeth, et la gouvernante de ses enfants, Mme de Tourzel. Un vaste carrosse, tenu prêt d'avance à Bondy, emporta toute la famille sur la route de Montmédy, le long de laquelle Bouillé avait reçu l'ordre de disposer des détachements. Mais à Sainte-Menehould, le roi est reconnu par le maître de poste Drouet ; à Varennes, il est arrêté par

le procureur de la Commune; le peuple des campagnes accourt au bruit du tocsin, et le roi est ramené sous la surveillance de commissaires envoyés de Paris, où l'on avait appris son évasion quelques heures après son départ. Parmi ces commissaires était Barnave, qui, depuis ce jour, essaya de reprendre le rôle de Mirabeau et de sauver le roi, en défendant la constitution à la cour, et la cour à l'Assemblée.

Louis XVI rentra dans la capitale au milieu d'une foule immense et silencieuse. On avait placardé dans beaucoup de lieux cette affiche : « Celui qui applaudira le roi sera battu, celui qui insultera le roi sera pendu. » Tandis que Louis XVI était sur la route de Varennes, l'Assemblée, sans se troubler, avait déclaré que le gouvernement n'était pas interrompu, que le pouvoir exécutif demeurait aux mains des ministres, sous la direction de l'Assemblée, que les relations avec les puissances étrangères étaient continuées; enfin que 300 000 gardes nationaux se lèveraient par toute la France pour défendre le territoire contre les armées ennemies. Et, ces décrets rendus en quelques heures, elle avait stoïquement repris son ordre du jour, une discussion sur le Code pénal.

Affaire du champ de Mars (7 juillet 1791). — Le roi fut d'abord suspendu de ses pouvoirs et placé sous la surveillance d'une garde; mais, quand on discuta, dans l'Assemblée, sa mise en jugement ou sa déchéance, les constitutionnels, qui y dominaient encore, et qui, au dehors, s'étaient séparés des Jacobins pour former le club modéré des *Feuillants*, firent déclarer seulement que, s'il rétractait à l'avenir son serment de fidélité à la constitution et se mettait à la tête d'une armée pour faire la guerre à la nation, il serait considéré comme ayant abdiqué. Ce n'était déjà plus assez pour ceux qui, en apprenant la fuite du roi, avaient dit : « Voilà notre grand embarras parti, » ou bien encore : « Si le roi nous a quittés, la nation reste; » et de ce jour l'idée républicaine avait osé se produire ouvertement. Une pétition, rédigée en termes violents par les Cordeliers et les Jacobins, et qui sommait l'Assemblée de prononcer la déchéance de Louis, fut portée sur l'autel de la patrie, au champ de Mars, pour y recevoir des signatures. Le dimanche 17 juillet, une foule considérable accourut de Paris et des environs. Les clubs s'agitaient; Santerre ameutait les hommes des faubourgs. L'Assemblée, inquiète de cette manifestation qui allait lui imposer des ordres, enjoignit au commandant géné-

ral des gardes nationales et au maire de Paris de pourvoir à sa sûreté et de dissiper le rassemblement. La Fayette fit entrer ses troupes au champ de Mars et les rangea au pied de l'École militaire; Bailly amena les siennes par l'autre bout, du côté de Chaillot : on les reçut à coups de pierres. Un homme tira sur la Fayette, un autre sur Bailly. Le maire déploya le drapeau rouge et proclama la loi martiale. Une première décharge à poudre étant restée sans résultat, une seconde à balles jeta par terre des morts et des blessés. Les énergumènes se souviendront de ce premier sang versé pour le maintien de l'ordre public, et Bailly payera de sa tête cet acte de fermeté, légal et nécessaire.

Le roi rétabli dans ses fonctions (14 septembre). — L'Assemblée, fatiguée par ses longs travaux, soupirait après sa retraite, que des voix impérieuses réclamaient déjà au dehors. Elle s'empressa d'achever la constitution. Le 14 septembre, le roi, jusqu'alors retenu aux Tuileries comme prisonnier, l'accepta et en jura solennellement l'observation. L'Assemblée lui rendit ses pouvoirs; mais pouvait-elle lui rendre l'autorité morale qu'il avait perdue, et lui-même pouvait-il imposer à son entourage sa volonté de vivre loyalement avec les nouvelles lois.

Constitution de 1791. — Elle donnait le pouvoir législatif à une Assemblée unique et permanente que le roi n'avait pas le droit de dissoudre et que des élections générales renouvelaient tous les deux ans. Elle avait seule l'initiative des lois et laissait au monarque, avec le pouvoir exécutif, la faculté de suspendre pendant quatre ans les volontés nationales, excepté dans les questions de finances (droit de véto). Le corps électoral était divisé en assemblées primaires, qui, réunies aux chefs-lieux de canton, nommaient les électeurs, et en assemblées électorales qui nommaient les *députés* à l'Assemblée nationale, les *administrateurs* du département, ceux du district, et les *juges* des tribunaux. Les premières comprenaient les citoyens actifs, c'est-à-dire les citoyens âgés de vingt-cinq ans au moins, inscrits sur les rôles de la garde nationale, domiciliés de fait depuis un an dans le canton, et payant une contribution directe égale à la valeur locale de trois journées de travail. Les secondes étaient formées des citoyens propriétaires, usufruitiers ou locataires d'un bien donnant un revenu égal à la valeur locale de cent cinquante à deux cents journées de travail. Tous les citoyens

actifs étaient éligibles. Les domestiques étaient exclus des assemblées primaires.

La constitution de 1791, qui conservait plus de deux millions d'électeurs, était odieuse à la cour et à l'Europe comme trop révolutionnaire; mais elle l'était aussi aux doctrinaires républicains, surtout depuis le 17 juillet, comme trop aristocratique. Les uns lui reprochaient d'avoir ruiné tous les abus; les autres d'avoir marqué une limite, quelque bas qu'elle l'eût placée, à l'exercice des droits politiques.

Clôture de la Constituante (30 septembre 1791). — La Constituante finit dignement par des paroles de liberté et de concorde. Elle proclama une amnistie générale, supprima les entraves mises à la circulation, et effaça, pour rappeler les émigrés à la patrie, toutes les lois d'exception; mais ils ne l'entendirent pas.

La Constituante n'avait pas compté avec le temps, ce grand maître des choses humaines; elle a droit pourtant, malgré ses erreurs, à notre reconnaissance, car, si ses réformes politiques ont péri presque toutes, ses réformes civiles ont survécu consacrées par le Code Napoléon, dont les auteurs ont suivi les grands principes qu'elle avait posés.

Parmi ses membres s'étaient particulièrement signalés: Siéyès, Mounier, Malouet, Cazalès, Maury, Barnave, les deux Lameth, Lally, Duport et surtout Mirabeau qui, s'il eût vécu, eût peut-être réconcilié la royauté et la révolution. Elle est de Mirabeau, cette belle formule de l'ère nouvelle qui semblait s'ouvrir pour les peuples: « Le droit est le souverain du monde. »

La Constituante avait interdit la réélection de ses membres, désintéressement imprudent qui allait priver l'Assemblée nouvelle des lumières et de l'expérience si chèrement acquises par les vétérans de la révolution.

CHAPITRE LX.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1791-1792).

L'Assemblée législative (1er octobre 1791-21 septembre 1792). — L'Assemblée législative, si pâle entre ses deux grandes et terribles sœurs, la Constituante et la Convention, commença ses séances le 1er octobre 1791, et les termina le 21 septembre 1792. Elle fut une transition entre la monarchie limitée des Constitutionnels et la dictature des *Montagnards*. Ses meneurs, les *Girondins* [1], Brissot, Pétion, Vergniaud, Guadet, Gensonné, Ducos, Isnard, Valazé, travaillèrent en effet à renverser la royauté, mais en laissant aux partis extrêmes l'initiative de la république, que ceux-ci firent sanglante, et qu'eux peut-être ils auraient faite modérée.

Mesures plus sévères contre les prêtres non assermentés et les émigrés. — L'esprit de l'Assemblée nouvelle se révéla dès le début par la discussion qui s'éleva pour savoir si les noms de *sire* et de *majesté* continueraient d'être donnés au roi. Mais bientôt de plus graves objets l'occupèrent ; trois grands dangers menaçaient la révolution : les prêtres non assermentés qui, par leur refus de prêter le serment civique, devenaient des causes de troubles dans les provinces ; les émigrés, qui avaient fait de Bruxelles, de Worms et de Coblentz, des foyers d'intrigues contre le pays ; enfin les puissances étrangères, qui, sans cesse obsédées par eux, dévoilèrent hautement leur intention de rétablir Louis XVI dans ses droits par la fameuse *déclaration de*

1. Les Girondins étaient ainsi nommés, parce que dans leurs rangs se distinguaient par leur brillante éloquence les députés de la Gironde Vergniaud, Guadet et Gensonné. Les républicains exaltés étaient appelés Montagnards, parce qu'ils siégeaient à l'Assemblée sur les bancs supérieurs du côté gauche. Les Feuillants, ou royalistes constitutionnels, siégeaient à droite.

Pilnitz, signée du roi de Prusse et de l'empereur Léopold (27 août 1791.) La Constituante comprenant combien il était difficile que l'esprit de sacrifice qui avait rendu immortelle la nuit du 4 août, devînt une règle de conduite pour tous ceux que la révolution blessait, avait refusé d'entrer dans la voie des lois exceptionnelles. Elle avait menacé, mais sans frapper. La Législative frappa. Tout prêtre non assermenté sera privé de son traitement; les émigrés qui ne rentreront pas dans un délai fixé seront déclarés conspirateurs, et les revenus de leurs biens seront perçus au profit de la nation, « sans préjudice toutefois des droits de leurs femmes, de leurs enfants et de leurs légitimes créanciers[1]. »

Déclaration aux puissances étrangères. — Quant aux puissances, voici en quels termes l'Assemblée convia le roi à leur répondre : « Dites-leur que partout où l'on souffre des préparatifs contre la France, la France ne peut voir que des ennemis; que nous garderons religieusement le serment de ne faire aucune conquête; que nous leur offrons le bon voisinage, l'amitié inviolable d'un pays libre et puissant; que nous respecterons leurs lois, leurs usages, leurs constitutions, mais que nous voulons que la nôtre soit respectée. Dites-leur enfin que si des princes d'Allemagne continuent de favoriser des préparatifs dirigés contre les Français, les Français porteront chez eux, non pas le fer et la flamme, mais la liberté! C'est à eux de calculer quelles peuvent être les suites de ce réveil des nations. » (29 novembre 1791.) Le roi transmit aux puissances étrangères les invitations de retirer leurs troupes des frontières françaises; mais elles déclarèrent, par l'organe de M. de Kaunitz, « la légitimité de la ligue des souverains réunis pour la sûreté et l'honneur des couronnes. » Ainsi, il n'y avait plus à en douter, les rois se coalisaient contre la France et allaient commencer cette épouvantable guerre de vingt-trois années, qui ne fut pour eux, si ce n'est au dernier jour, qu'une longue suite de désastres, mais qui fit dévier la révolution de ses voies pacifiques, qui exalta les

1. Ces lois contre les émigrés étaient renouvelées de l'ancien régime. Le cardinal de Lorraine, après l'édit de Châteaubriant, de 1551, avait fait prononcer la confiscation des biens contre ceux qui sortaient du royaume pour cause de religion. Même chose en 1685. On se rendait bien compte de ce que faisait l'Assemblée. « Ce n'est pas une loi, disait Mallet-Dupan, à propos de la loi du 23 mars 1792 contre les émigrés, c'est une batterie de canons qu'elle a déchargée sur ses ennemis. » La lutte à mort commençait.

passions en même temps que l'héroïsme, qui couvrit la France de sang autant que de gloire.

Ministère girondin (mars 1792). — A l'approche de la guerre, Louis XVI fut obligé d'appeler les Girondins au ministère ; Servan fut mis à la guerre, Dumouriez aux affaires étrangères. Le dernier était un très-habile homme, plein de ressources, mais qui avait malheureusement vécu cinquante ans au milieu des intrigues des cours, et qui manquait de principes ; en ce moment il était Girondin. Le portefeuille de l'intérieur fut remis à l'intègre Roland, dont la femme a mérité une place parmi les grands noms de la évolution. Quand Roland vint la première fois à la cour, il s'y présenta en chapeau rond avec des cordons aux souliers. Le maître des cérémonies crut rêver, il ne voulait pas le laisser entrer ; il fallut pourtant bien laisser passer un ministre. Se tournant vers Dumouriez : « Eh ! monsieur, point de boucles à ses souliers ! s'écria au désespoir le gardien de l'étiquette. — Ah ! monsieur, tout est perdu, » répondit gravement Dumouriez.

Premiers revers ; journée du 20 juin 1792. — La guerre fut déclarée[1] solennellement le 20 avril 1792 par Louis XVI à l'empereur. Dumouriez voulait prendre l'offensive. Il comptait enlever aisément les Pays-Bas, récemment révoltés contre la maison d'Autriche. Mais le début fut mal heureux ; car il n'y avait nulle confiance entre les soldats et les officiers, les premiers croyant toujours à la trahison des seconds. Deux corps d'armée prirent la fuite ; un d'eux égorgea son général, Dillon. Grand effroi à Paris ; l'Assemblée déclare que la patrie est en danger, vote la formation d'un camp de 20 000 hommes sous la capitale et prononce la peine de la déportation contre les prêtres non assermentés. Le roi refuse de sanctionner cette dernière mesure, et congédie ses ministres girondins. Aussitôt Vergniaud l'attaque à la tribune, en donnant à entendre qu'il favorise les progrès des Autrichiens, et l'Assemblée envoie aux quatre-vingt-trois départements une lettre de Roland au roi, lettre dure, et qui montrait nettement que tout le mal de la situation était dans les défiances réciproques du prince et de l'Assemblée. Ce

1. Le prétexte des armements de l'empereur avait été son devoir de défendre les droits des princes allemands possessionnés en France, dans l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, et dont les priviléges féodaux avaient été abolis comme ceux de toute la noblesse.

moment fut, en effet, le dernier où Louis aurait pu encore sauver sa couronne, en se mettant résolûment à la tête de la révolution. Loin de là, il expédiait alors un agent secret, Mallet-Dupan, aux coalisés. On ignorait cette mission ; mais nul ne doutait que « le comité autrichien » formé autour de la reine ne correspondît avec les ennemis. Pétion était maire de Paris. Républicain, il laissa partir de l'hôtel de ville les plus violentes motions contre la royauté. Ces motions, grossies encore dans les clubs, étaient de là répandues dans le peuple par les mille voix de la presse, surtout par le journal de Marat, qui commençait sa sanguinaire dictature et désorganisait tout, en semant partout le soupçon. La foule ne résista pas longtemps à cet appel, que semblaient justifier et les menaces des émigrés et l'insuffisance des mesures prises pour la défense du territoire.

Le 20 juin, la populace, armée de piques, s'assemble sous prétexte de fêter l'anniversaire du serment du Jeu de Paume, et, conduite par le brasseur Santerre, s'avance vers l'Assemblée, qui commet la faute de lui ouvrir ses portes et la laisse défiler devant elle en chantant le fameux *Ça ira*, aux cris de *Vive la nation !* De là cette cohue marche aux Tuileries, y pénètre violemment, et somme Louis XVI de sanctionner les décrets. Le roi, pressé dans une embrasure de fenêtre, presque étouffé, monte sur une table et se laisse coiffer du bonnet rouge, que les Jacobins avaient adopté. Le peuple, satisfait, se retire sans avoir pourtant arraché la sanction des décrets. Louis avait montré dans cette fatale journée, qui inaugurait le règne de la force, une noble fermeté. La Fayette, commandant une des armées à la frontière, demanda en vain justice pour cette violation de la demeure royale. Proscrit lui-même deux mois après, il fut forcé de quitter son armée et la France. Il avait été la dernière espérance des constitutionnels : sa fuite annonçait le triomphe des républicains.

Manifeste du duc de Brunswick ; journée du 10 août 1792. — Cependant toute la France était émue ; les fédérés des départements accouraient pour former le camp sous Paris ; les plus exaltés, les Marseillais, s'arrêtèrent dans la capitale, où ils apportèrent le chant fameux qui a pris leur nom [1]. Les chefs des Cordeliers et des Jacobins, Danton, Marat, Robespierre, profitèrent de leur présence pour livrer

1. La Marseillaise avait été composée à Strasbourg le 25 avril 1792, par le Franc-Comtois Rouget de l'Isle, capitaine du génie.

à la royauté un dernier combat. Une nouvelle imprudence des alliés vint les servir à point. Le 26 juillet 1792, le duc de Brunswick, général de l'armée prussienne, avait publié un manifeste pour annoncer qu'il venait, au nom des rois, rendre à Louis XVI son autorité. Il menaçait de traiter comme rebelles les villes qui oseraient se défendre, de faire fusiller les habitants pris les armes à la main, et, si les Tuileries étaient insultées, de livrer Paris à une exécution militaire. Le défi fut accepté, une pétition signée par les sections (9 août) demanda la déchéance du roi, et la déchéance avant la fin du jour, ou bien on attaquerait le château. A minuit le tocsin sonne et on tire le canon d'alarme; le peuple des quartiers Saint-Marceau et Saint-Antoine s'assemble, et le matin, bien pourvu de canons, de fusils et de cartouches, avec plusieurs sections de la garde nationale, il enveloppe les Tuileries[1]. Louis XVI, entouré des Suisses, de quelques nobles et gardes nationaux, pouvait se défendre ; mais les derniers passent au peuple, l'assassinat de l'énergique commandant Mandat désorganise la résistance, et le roi se décide avant que l'attaque commence (7 heures du matin) à se réfugier au sein de l'Assemblée. Il s'y rend avec toute sa famille, non sans péril ; et comme l'Assemblée ne pouvait légalement délibérer, le roi étant dans son sein, on lui donna asile dans la loge du *logographe*, où il resta deux jours. Cependant des ordres contradictoires paralysent l'ardeur des Suisses et des nobles demeurés dans le château, qui après un combat court et sanglant est envahi et saccagé. Ses défenseurs furent égorgés dans les appartements, dans le jardin, dans les rues voisines : 2000 personnes périrent. Les vainqueurs vinrent défiler en triomphe devant l'Assemblée, en lui dictant deux ordres : déchéance du roi, convocation d'une Convention nationale. Elle obéit au second, non au premier, laissant cette lourde responsabilité à ses successeurs, et se contenta de suspendre le pouvoir exécutif. L'émeute comptait donc une nouvelle victoire, et le peuple s'habituait à substituer les coups de main au jeu régulier des institutions, habitude qui nous a valu vingt révolutions en 80 ans. L'Angleterre a

1. La grande cour des Tuileries était alors séparée de la place du Carrousel par un mur au milieu duquel il y avait une porte cochère, et divisée par d'autres murs intérieurs en trois parties avec communication au pied du château : au midi, la cour de Flore; au centre, la cour royale; au nord, la cour de Marsan.

procédé autrement. Depuis 1688, elle n'a eu, au lieu d'insurrections sanglantes, que des changements de ministres: chacun en haut, comme en bas, y a pratiqué le respect de la loi et on y a tout attendu de la discussion, rien de la force.

Louis XVI sortit de l'Assemblée pour être conduit à la prison du Temple. Un parti sans scrupule, celui de la Commune[1], devenait le maître; il avait à sa tête Danton, ministre de la justice, le Mirabeau de la populace. Les dangers du dehors changèrent son énergie en fureur.

Prise de Longwy et de Verdun; massacres de septembre (1792). — Les Prussiens venaient de prendre Longwy, le bruit se répand qu'ils sont dans Verdun, qu'ils franchissent la Meuse, qu'ils s'ouvrent la Champagne. On propose dans l'Assemblée de se retirer au delà de la Loire. Danton démontre que livrer Paris, c'est livrer la France. Comme on tirait le canon, il s'écrie: « Le canon que vous entendez n'est pas le canon d'alarme, c'est le pas de charge sur les ennemis de la patrie. Pour les vaincre, pour les atterrer, que faut-il? de l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'audace. » Mais Danton poussait l'audace jusqu'au crime. Il crut qu'avant d'aller vaincre les ennemis du dehors il fallait exterminer ceux du dedans, au moins *faire peur aux royalistes*. C'est alors qu'il ordonna ou laissa ordonner par le comité de surveillance, dont Marat était membre, ces affreux massacres des 2, 3, 4, 5 et 6 septembre, qui ensanglantèrent toutes les prisons de Paris. Une bande de quatre à cinq cents égorgeurs, soudoyés par la Commune, s'empara des prisons. Les uns se constituèrent en tribunal, les autres servirent de bourreaux. On appelait les prisonniers, suivant l'ordre du registre d'écrou, et, après quelques questions, ils étaient mis en liberté au cri de: « Vive la nation! » ou conduits dans la cour de la prison et dépêchés à coups de sabre, de pique, de hache et de massue. Il n'y eut point de pitié pour les prêtres non assermentés, les Suisses, les gardes du corps, les royalistes avoués. La princesse de Lamballe, l'amie de la reine, fut déchirée en lambeaux, et sa tête promenée dans les rues, jusque sous les fenêtres de la prison du Temple. Après

1. C'est-à-dire celui dont les chefs avaient su se faire élire à toutes les charges municipales de Paris, et qui, par conséquent, avait les moyens de soulever à son gré le peuple et de le jeter sur le château, comme au 10 août, ou sur l'Assemblée, comme il arriva plus tard aux 31 mai et 2 juin 1793.

avoir égorgé les prisonniers politiques, ils égorgèrent les prisonniers de toute classe; à la Salpêtrière, des femmes; à Bicêtre, des pauvres, des fous, des enfants. Le chiffre des morts s'éleva à 966. A Reims, à Meaux, à Lyon, à Orléans il y eut aussi des victimes; à Versailles, 46. L'Assemblée, terrifiée et impuissante, n'avait rien su arrêter. La révolution, commencée au nom des principes de justice et de fraternité, venait de se laisser marquer d'une tache de sang ineffaçable.

Victoire de Valmy (20 septembre 1792). — Mais le courage de nos soldats permet de détourner les yeux de ces abominables scènes pour contempler une des plus heureuses victoires de nos longues guerres. Quelques jours après les massacres, Dumouriez, à la tête de la jeune armée française gagnait la victoire de Valmy. 160 000 Prussiens et Impériaux étaient partis de Coblentz le 10 juillet, divisés en plusieurs corps. La France n'avait à leur opposer que 96 000 hommes sans discipline, sans confiance en eux-mêmes ni en leurs chefs, et qui, il faut bien le dire, car les armées fermes et solides ne s'improvisent point, n'eussent pu empêcher l'ennemi d'arriver jusqu'à Paris, si l'ennemi eût été habile et la marche prompte. Le 22 août il n'était encore qu'à Longwy, dont il s'empara : Verdun ouvrit ensuite ses portes. Le commandant Beaurepaire voulait se défendre. Le conseil municipal s'y opposa : « J'ai juré, s'écria Beaurepaire de sauver la place ou de périr, je tiendrai mon serment; » et tirant un pistolet, il se fit sauter la cervelle dans la salle même du conseil (2 sept.). Un soldat refusa aussi de capituler. A l'approche des Prussiens, il déchargea sur eux son fusil. Saisi aussitôt, il fut laissé libre, quoique gardé à vue, en attendant qu'on décidât de son sort. C'était un beau jeune homme au regard assuré, à la contenance calme et fière. Près du poste où on le gardait était un pont de la Meuse, il gravit le parapet, reste un instant immobile, puis se précipite dans le gouffre et y meurt. Voilà où les âmes étaient alors montées.

Cet acte d'héroïque énergie fit-il réfléchir Brunswick? Il ne trouvait pas la France telle que les émigrés la représentaient; et, quoiqu'il n'y eût pas une seule place forte entre son armée et Paris, il hésitait à s'enfoncer au milieu de ce peuple irrité. Il s'étendit lentement derrière la Meuse; Dumouriez eut le temps d'accourir, et montrant à ses lieutenants les défilés de l'Argonne : « Voilà les Thermopyles de la

France, » dit-il. Il les occupa, forma en arrière deux camps retranchés sous Reims et Châlons, un autre à Meaux, où on recevait les soldats qui accouraient de tous côtés. Deux mille volontaires sortaient chaque jour de Paris.

Cependant un des défilés fut forcé; la route de Châlons était libre. Dumouriez, au lieu de se réfugier sous cette ville, persiste à rester dans l'Argonne, pays de facile défense, et à s'établir au besoin sur les derrières des Prussiens. Ceux-ci s'arrêtent pour le combattre. Kellermann venait de le rejoindre. L'effort principal porta sur la butte de Valmy, où Kellermann avait pris position avec ses conscrits, que les émigrés appelaient des tailleurs et des cordonniers; mais il se trouva que ces courtauds de boutique respiraient, comme de vieux soldats, l'odeur de la poudre. Ces conscrits supportèrent le feu avec un sang-froid sur lequel l'ennemi ne comptait pas. L'action ne fut guère qu'une canonnade de plusieurs heures. Les obus ayant mis le feu à quelques caissons des batteries françaises, l'explosion blessa ou tua beaucoup de monde, et il y eut un moment de désordre. Brunswick en profita pour lancer son infanterie en colonnes d'attaque. Kellermann les laisse avancer sans tirer un coup de feu, puis se met au premier rang, et, au cri de *Vive la nation!* que toute la ligne répète, s'apprête à charger l'ennemi à la baïonnette. Ce cri immense qui se prolonge durant plusieurs minutes, cette fière attitude, arrêtent les Prussiens; le canon de Dumouriez laboure le flanc de leur colonne; ils redescendent à la hâte et Brunswick fait cesser l'action.

Le lendemain de Valmy, la Convention se réunissait et proclamait la république. Sa première réponse aux négociations proposées par Brunswick fut digne du vieux Sénat de Rome: « La république française ne peut entendre aucune proposition avant que les troupes prussiennes aient entièrement évacué le territoire français. » Les Prussiens, cruellement décimés par la disette et les maladies, commencèrent le 1er octobre leur mouvement pour sortir de France.

Défense de Lille : victoire de Jemmapes. — Pendant que Dumouriez arrêtait à Valmy l'armée d'invasion, mais la poussait mollement dans la retraite, Custine, le long du Rhin, avait pris l'offensive, enlevé Spire, Worms, même la grande ville de Mayence. Sur les Alpes, Montesquiou conquit la Savoie, et Anselme le comté de Nice. Aux Pays-Bas, les Autrichiens avaient attaqué Lille avec une barbarie sau-

vage; ils y avaient lancé six jours durant des bombes et des boulets rouges, qui y brulèrent quatre cent cinquante maisons, en endommagèrent sept à huit cents, mais ne purent vaincre la constance de cette patriotique cité (20 sept.-7 oct.) On vint dire sur le rempart à un canonnier que sa maison brûlait : « Mon poste est ici, dit-il, feu pour feu; » et il continua de servir sa pièce. Dumouriez arrivait avec l'armée de Valmy pour venger cette cruauté inutile. Il gagna la bataille de Jemmapes (6 novembre), qui nous donna les Pays-Bas. Le 13 novembre il entrait à Bruxelles. Un de ses lieutenants à Valmy et à Jemmapes avait été le fils du duc d'Orléans, plus tard le roi Louis-Philippe.

Ainsi, dès la première campagne, la France nouvelle, formant sous le feu ses jeunes soldats, repoussait l'attaque des rois et mettait la main sur les terres à demi françaises que Louis XIV lui-même n'avait pu saisir.

A Valmy, le grand poëte de l'Allemagne, Gœthe, se trouvait dans l'armée prussienne, non comme soldat, mais en curieux, car c'était moins une guerre que les coalisés croyaient faire qu'un voyage à Paris, une course rapide et au bout une entrée triomphale. Il partageait leur confiance présomptueuse; le canon de Valmy dissipa cette fumée. Le soir, au bivac, on demandait au poëte de chasser avec sa verve ordinaire les sinistres pressentiments qui déjà s'éveillaient. Mais ils l'avaient saisi lui-même ; il resta longtemps silencieux. Lorsqu'il parla enfin, sa voix était grave, solennelle, et il ne dit que ces mots : « En ce lieu et dans ce jour, commence une nouvelle époque pour l'histoire du monde. »

CHAPITRE LXI.

LA CONVENTION (1792-1795).

Convention nationale. — La royauté avait succombé le 10 août. La Convention n'avait plus qu'à écrire dans la loi ce qui existait déjà dans les faits : son premier acte fut de pro-

clamer la république. Mais les vainqueurs se divisèrent; deux grands partis se disputaient la direction de l'Assemblée; les *Girondins*, qui avaient eu la prépondérance dans la Législative; les *Montagnards*, qui vont dominer dans la Convention. Les premiers l'emportaient par l'éloquence et le savoir ; les seconds avaient plus de passion et d'audace. Nourris des idées de Jean-Jacques Rousseau, ils rêvaient pour la France du dix-huitième siècle les rudes vertus des beaux temps de Rome et de Sparte; et, dût la société périr dans cette épreuve, ils voulaient lui appliquer leurs théories. Entre les Girondins et les Montagnards, qui représentaient plus particulièrement les intérêts et les passions de la bourgeoisie et du peuple, était la *Plaine*, composée d'hommes modérés et faibles, qui formaient l'appoint de la majorité. Dans les tempêtes publiques, c'est malheureusement le lot de la modération timide.

Mort de Louis XVI (21 janvier 1793). — Après la journée du 10 août, la famille royale avait été enfermée au Temple, sombre forteresse dont la grande tour lui servit de prison. Le roi occupait un étage ; la reine, Madame Élisabeth, le jeune dauphin et sa sœur en occupaient un autre. Ils se réunissaient pendant le jour. A neuf heures, on déjeunait dans la chambre du roi. A dix, le roi travaillait avec son fils, la reine avec sa fille. A une heure, si le temps le permettait, toute la famille descendait au jardin. La promenade finissait à deux heures. Alors le dîner était servi. Le roi prenait ensuite quelque repos. Après son sommeil, on faisait une lecture en commun. Enfin, venait le souper, puis la séparation, toujours douloureuse, parce que l'adieu de chaque soir pouvait être le dernier. Toute relation avec le dehors était sévèrement interdite. Un seul domestique, Cléry, faisait le service de l'intérieur de la prison, sans en sortir jamais; et les prisonniers ne pouvaient apprendre que ce qu'il leur était douloureux de connaître, comme la mort de leurs plus fidèles serviteurs ou les victoires de la république, qui leur ôtaient toute espérance. Telle fut, durant cinq mois, sous une surveillance pénible, souvent outrageante, l'existence de la famille royale au Temple. Louis XVI, plus fait pour la vie privée que pour le trône, montra, dans cette captivité un calme et des vertus qui souvent attendrirent les plus farouches geôliers.

La constitution déclarait le roi inviolable et n'autorisait d'autre peine contre lui que la déchéance. Or la déchéance

était déjà prononcée; le droit légal était donc épuisé contre Louis. Mais la situation était extrême: l'Angleterre menaçait; les Autrichiens allaient faire de plus grands efforts, et une coalition de l'Europe entière était imminente. Il y a aussi comme une ivresse du péril; les esprits qu'une moralité inflexible ne retient pas s'exaltent et se perdent en face du danger. Danton prononça dans l'Assemblée ces sinistres paroles: « Jetons-leur en défi une tête de roi, » et la Convention, se faisant accusatrice et juge, cita le roi à comparaître par-devant elle (3 décembre). Le vénérable Malesherbes, pour couronner une belle vie par une belle action, demanda et obtint l'honneur de défendre son ancien maître[1]. Un jeune avocat, de Sèze, porta la parole. « Je cherche en vous des juges, s'écria-t-il, et je ne vois que des accusateurs. » Saint-Just et Robespierre acceptaient la question ainsi posée. Ils ne s'inquiétaient pas de savoir si les accusations contre le roi étaient fausses ou vraies; ils demandaient tout haut sa mort comme une mesure de salut public. Les Girondins ne firent que de timides efforts pour le sauver.

Quatre questions avaient été successivement soumises au vote : 1° Louis est-il coupable de conspiration contre la liberté publique et d'attentat contre la sûreté générale? Oui, à l'unanimité; 2° Y aura-il appel au peuple? 276 oui sur 745 votants; 3° Quelle peine sera infligée? 387 voix pour la mort sans condition, 338 pour la détention ou la mort avec condition, 28 absents ou non votants; 4° Y aura-t-il sursis à l'exécution? 310 oui contre 380 non. La Convention ordonna l'exécution dans les vingt-quatre heures; et le 21 janvier 1793, Louis XVI, avec un courage et une résignation chrétienne que la postérité admire, monta sur l'échafaud. Il voulut adresser quelques mots à la foule: un roulement de tambours étouffa sa voix[2]!

Ainsi un des princes qui ont sincèrement souhaité le bon-

1. « Malesherbes avait présenté au roi, en 1787, un mémoire montrant l'urgence des réformes, si l'on voulait conjurer des catastrophes prochaines. Il n'avait pas été écouté; mais en 1793, un jour qu'il vint au Temple, le roi se rappela ses paroles et voulut les relire. Malesherbes s'y refusa longtemps, sachant bien quels regrets inutiles elles soulèveraient. Louis insistant, il lui apporta ce travail. Quand il revint le lendemain, le roi se jeta en pleurant dans ses bras. » (Saint-Marc Girardin, *Études sur Rousseau.*)

2. La belle parole attribuée à l'abbé Edgeworth : « Fils de saint Louis, montez au ciel, » fut faite le jour de l'exécution par le journaliste Charles His. Voy. *Souvenirs diplomatiques*, de lord Holland, qui interrogea à ce sujet l'abbé lui-même.

heur du peuple, mourait de la main du peuple, victime de haines d'autant plus implacables qu'elles se croyaient légitimes. On avait pensé que cette tête royale creuserait en tombant un abîme infranchissable entre l'ancienne France et la France nouvelle ; et c'était moins le roi que la royauté qu'on décapitait. En signant l'arrêt de Louis, Carnot avait pleuré ! La fatale doctrine du salut public comptait, dans l'histoire, un crime de plus, car on venait d'oublier encore une fois que le vrai salut vient des grands cœurs, non du bourreau. Cet échafaud dressé pour Louis ne sera pas de longtemps abattu. Combien de ses juges vont y monter, et, derrière le char qui emporte le corps du roi, quelle large traînée de sang ! Un terroriste disait : « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas. » Il se trompait, et le meilleur moyen de les faire revenir, c'est de leur mettre au front une auréole de martyr.

Première coalition (1793-1797). — La mort de Louis XVI arma contre la France les États qui hésitaient encore. Tous les souverains se sentirent blessés du même coup, car ils étaient menacés par les doctrines de propagande révolutionnaire que pratiquait maintenant la Convention. Sur la proposition de Danton, elle avait décrété que la France accorderait secours et fraternité à tous les peuples qui voudraient recouvrer leur liberté (19 nov. 1792). Le peuple anglais s'était d'abord montré sympathique pour une révolution qui semblait l'image de la sienne, quoiqu'elle en fût profondément différente : Pitt l'entraîna dans la coalition, et l'Angleterre offrit à nos ennemis ses flottes et ses subsides. La France menacée sur toutes ses frontières, ne recula pas. Le 1er février 1793, elle envoya sa déclaration de guerre à l'Angleterre ; le 9 mars, à la Hollande et à l'Espagne ; le 22, elle recevait celle de l'Empire. Le Danemark et la Suède seuls restèrent dans la neutralité. C'était comme une croisade de toutes les royautés et aristocraties européennes, non pour venger Louis XVI, mais pour étouffer les principes du nouvel ordre social jetés dans le monde par la révolution.

Dangers extrêmes ; mesures révolutionnaires ; la Terreur. — Dans les provinces de l'Ouest, où régnait sans partage l'influence des deux ordres dont la révolution avait détruit les privilèges, l'agitation avait commencé de bonne heure. Elle gagna de proche en proche le Maine, l'Anjou et la Bretagne, où les insurgés furent désignés sous le nom de

chouans[1]. Dès octobre 1791, il fallut envoyer des troupes contre eux. Mais les paysans vendéens ne commencèrent la guerre civile au nom du trône et de l'autel qu'après la mort du roi et quand la Convention eut décrété une levée de 300 000 hommes, en mars 1793. En même temps que ce danger se montrait à l'intérieur, les revers commençaient au dehors. Les Anglais s'étaient jetés sur nos colonies, et nous enlevaient Tabago et Pondichéry. Dumouriez, vaincu à Neerwinden, après une invasion manquée en Hollande, évacuait la Belgique et se déclarait contre la Convention. Ses soldats refusèrent de le suivre; il fut réduit à fuir dans le camp autrichien (3 avril). La république n'en avait pas moins perdu son meilleur général. C'était le second qui abandonnait ses troupes. Déjà presque tous les officiers nobles avaient émigré. Les soldats reprirent leurs premières défiances contre les chefs; l'armée se désorganisa encore une fois, et la frontière du Nord fut compromise.

La Convention fit tête partout. Contre les ennemis de l'intérieur, on créa un comité de sûreté générale pour rechercher non-seulement les coupables, mais les suspects, et un tribunal révolutionnaire pour les punir. Un comité de salut public, sorte de dictature à neuf têtes, disposa souverainement de l'autorité publique, afin de donner à la défense nationale la plus énergique activité (6 avril); et, de peur que l'inviolabilité des membres de l'Assemblée ne gênât cette justice nouvelle, la Convention renonça à ce privilége. Depuis la défection de Dumouriez, le soupçon était partout: Robespierre croyait fermement que les Girondins voulaient démembrer la France et l'ouvrir aux étrangers; les Girondins, que Marat, Robespierre et Danton voulaient faire roi le duc d'Orléans, ensuite l'assassiner et fonder un triumvirat, d'où Danton aurait précipité ses deux collègues pour régner seul. Chacun prêtait de bonne foi à ses adversaires des plans absurdes. De là ces défiances, la peur, cette terrible conseillère, et la hache suspendue et tombant sur toutes les têtes. Ce système a un nom, la *Terreur*: terreur parmi les bourreaux comme au milieu des victimes, d'autant plus impitoyable[2]

1. Les chouans étaient ainsi appelés de leur premier chef, Jean Cottereau, dit le Chouan, ou Chat-Huant, ancien contrebandier qui avait adopté pour signe de ralliement le cri du chat-huant.

2. « Sous le règne d'Hébert et de Danton, dit Saint-Just, tout le monde était furieux et farouche de peur. »

Proscription des Girondins (2 juin 1793); soulèvement dans les provinces. — Le décret qui effaçait l'inviolabilité des députés fut bientôt mis à exécution. Depuis le procès du roi, les Girondins et les Montagnards se livraient, dans la Convention, un combat acharné: les uns voulant arrêter la révolution, les autres en précipiter le cours, dût-elle ne plus marcher que par des voies sanglantes. Le plus atroce des énergumènes était le hideux Marat, qui raisonnait ainsi: Le salut public est la loi suprême; or 270 000 nobles et prêtres avec leurs partisans mettent l'État en danger; donc il faut faire tomber ces 270 000 têtes; et chaque matin il les demandait. Portant le cynisme de sa pensée dans son costume, il venait siéger à la Convention en sabots, le bonnet rouge sur la tête et vêtu de la carmagnole. Les Girondins, qu'il accusait du crime de *modérantisme*, l'attaquèrent. Ils obtinrent sa mise en accusation et son renvoi devant le tribunal révolutionnaire. Ce tribunal, qui jugeait sans appel et qui punissait de mort pour une parole, pour un regret, pour le nom seul qu'on portait, renvoya Marat absous. La populace le ramena en triomphe à la Convention.

Cette attaque était une double imprudence, car elle était une première atteinte à l'inviolabilité des députés et elle montrait la faiblesse des Girondins. Danton eût pu les sauver et le souhaitait; mais il avait le sang du 2 septembre sur les mains; ils refusèrent son alliance, et, à son tour, il les attaqua le 31 mai, et surtout le 2 juin 1793. La Montagne, maîtresse des sections de Paris par la Commune et les Jacobins, les arma contre la Convention. Entourée, épouvantée, celle-ci vota, sous la pression de l'émeute, l'arrestation de trente et un Girondins. Les uns, comme Vergniaud, Gensonné, attendirent leur jugement; les autres, comme Pétion et Barbaroux, échappés aux persécuteurs, tentèrent de soulever les départements. Alors Caen, Bordeaux, Lyon, Marseille et la plupart des villes du Midi se déclarèrent contre la Convention; les paysans des Cévennes arborèrent le drapeau blanc, comme ceux de la Vendée; Toulon fut livré aux Anglais avec toute la flotte de la Méditerranée (27 août); Paoli voulait leur livrer la Corse; Condé, Valenciennes, furent pris par les Autrichiens (juillet); Mayence, occupée par nos troupes, capitula (25 juillet), et au sud les Espagnols envahirent le Roussillon. En même temps un autre ennemi, une disette affreuse, provoquait la désorganisation intérieure.

— I[illegible]se de la révolution sem[illegible] perdue ; la Conv[illegible]tion [illegible]n déployant une énergie [illegible]. Contre la di[illegible]sette elle décréta le *maximum*, c'est-à-dire un tarif pour toutes les denrées (septembre). On porta les lois les plus sév[illegible]res contre les accapareurs et les agioteurs : les marchands étaient obligés de s'approvisionner et de vendre, qu'ils fissent des profits ou des pertes. Le 1er août 1793, on défendit l'entrée de toute marchandise anglaise. Ainsi plus de liberté commerciale, et depuis la proclamation de la république il n'y avait plus de liberté politique ni de li[illegible]té individuelle. Le pays entier mis en état de siége [illegible]ssait la dictature du *Comité de salut public* [1]. Merlin rédigea la loi des suspects, qui jeta plus de 300 000 indivi[illegible] dans les prisons, et Barrère vint dire, au nom du Comité de salut public : « La république n'est plus qu'une grande ville assiégée ; il faut que la France ne soit plus qu'un vaste camp. Tous les âges sont appelés par la patrie à défendre la liberté ; les jeunes gens combattront ; les hommes mariés forgeront les armes ; les femmes feront les habits et les tentes des soldats ; les enfants mettront le vieux linge en charpie, et les vieillards se feront porter sur les places publiques pour enflammer tous les courages. » 1 200 000 hommes furent mis sur pied. En quelques mois, Carnot organisa quatorze armées. La poudre, l'acier manquaient, les chimistes en firent. On n'avait point de canons, Fourcroy fondit les cloches et y trouva le bronze nécessaire. Bordeaux et Lyon rentrèrent dans le devoir, cette dernière ville après une résistance de 63 jours. Bonaparte, alors capitaine d'artillerie, reprit Toulon (19 décembre) ; les Vendéens furent chassés des portes de Nantes (29 juin), et Jourdan, mis à la tête de la principale armée, contint les coalisés. (Voyez, ci-dessous, p. 619.)

Permanence de la guillotine. — Mais quels terribles déchirements à l'intérieur ! Les nobles, les prêtres, proscrits sous le nom de suspects, périssaient en foule sur les échafauds dressés dans toutes les villes ; une armée révolution-

1. Il fut composé de douze membres, réduits à neuf par les [illegible], et renouvelable par quart tous les mois. Pendant une année la Convention réélut les mêmes membres, ils formaient trois groupes : les *révolutionnaires* : Barrère, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois ; les *gens de [illegible] main* : Robespierre, Couthon et Saint-Just ; les *travailleurs* : Carnot, Prieur et Lindet.

naire, traînant la guillotine après elle, parcourait les départements. Carrier, l'exécrable inventeur des noyades de Nantes ; Collot-d'Herbois, Couthon, Fouché, qui firent mitrailler Lyon ; Barras et Fréron, à Toulon, Lebon, à Arras, dépassaient les horreurs des plus sanglantes proscriptions dont l'histoire ait gardé le souvenir. Une héroïque jeune fille, Charlotte Corday, crut qu'en tuant Marat elle allait tuer la Terreur (13 juillet). Ce meurtre la rendit plus implacable.



La barrière du Trône.

La reine Marie-Antoinette [1] (16 octobre), sa sœur, la pieuse Madame Élisabeth ; Bailly même, exécuté au champ de Mars avec des raffinements de cruauté ; les Girondins (31 octobre) et le duc d'Orléans ; les généraux Custine, Biron, Houchard ; Mme Roland, le grand chimiste Lavoisier, Malesherbes, mille autres têtes illustres tombèrent. Des charrettes de victimes. sans distinction d'âge, de condition, se succédaient tous les jours au pied des échafauds établis à la place de la Concorde, à la porte Saint-Antoine et au rond-point de la barrière du Trône.

1. *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, par Émile Campardon.

Exécution des Hébertistes et des Dantonistes (mars et avril 1794). — Les Montagnards en vinrent à se déchirer entre eux. Les plus violents, les Hébertistes, tout-puissants à la Commune, avaient pour organe le journal appelé *le Père Duchène*. Ils prétendaient faire de la Terreur le gouvernement régulier de la France, professaient l'athéisme et firent placer la déesse *Raison* sur l'autel de Notre-Dame. Les Dantonistes n'étaient déjà plus que des *indulgents*. Leurs chefs, Danton et Camille Desmoulins, le rédacteur du *Vieux Cordelier*, attaquaient à la fois les anarchistes du parti d'Hébert et le Comité de salut public, auquel ils reprochaient sa tyrannie avec une véritable éloquence. Robespierre, qui, avec Couthon et Saint-Just, avait la haute main dans le comité, dénonça d'abord les Hébertistes, qu'il accusait de corrompre la nation en propageant l'athéisme, et de conspirer avec l'étranger. Ils furent exécutés (24 mars 1794); douze jours après, Danton, Desmoulins et ceux qu'on appelait maintenant les modérés, subirent le même sort, sous la prévention d'orléanisme (5 avril 1794).

Le 9 thermidor. — Cependant Robespierre songeait à son tour à arrêter la révolution, pour construire sur les ruines sanglantes du passé une société selon ses vues. Il fit rappeler Carrier, menaça quelques-uns des hommes les plus compromis par leurs excès sanguinaires, et couvrit de sa protection les membres de la droite, ainsi que quelques prêtres et nobles. Les comités virent avec effroi la dictature qui se préparait. Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes s'unirent avec Tallien, Bourdon de l'Oise, Barras, Fouché, et engagèrent indirectement la lutte au sujet de la fête de l'Être suprême, célébrée par Robespierre avec un éclat théâtral et une pompe où le maître s'était affiché trop ouvertement. Robespierre alors fit proposer par Couthon, sur l'organisation du tribunal révolutionnaire, une loi qui, pour accélérer les meurtres juridiques, effaçait jusqu'à l'ombre des formes légales et plaçait la Convention sous le couteau. Il croyait par là tenir ses adversaires. Cette loi atroce, dite du 22 prairial, fut adoptée, mais avec des modifications qui faisaient échouer le plan de son auteur. Sa force était immense; on ne pouvait attaquer sa probité, on n'osait articuler encore le mot de tyran; on espéra l'atteindre par le ridicule. Le Comité de sûreté générale dirigea des poursuites contre une secte fanatique qui révérait en lui une sorte de Messie. Alors il s'isola

du gouvernement et se retira au club des Jacobins, attendant l'occasion de frapper un coup décisif. Cependant les effets de la loi de prairial se faisaient sentir : la Terreur redoublait. En 47 jours, du 10 juin au 27 juillet, 1400 personnes périrent, et parmi elles tout le parlement de Toulouse, les maréchaux de Noailles et de Mouchy, les poëtes André Chénier et Roucher, le général Beauharnais, des femmes, un enfant de seize ans.

Une si horrible situation ne pouvait durer. Le cri de la pitié publique s'éleva contre les auteurs de ces abominations et surtout contre Robespierre, qui menait tout encore, quoiqu'il s'abstînt de paraître au Comité de salut public Ses ennemis exploitèrent ce mouvement de l'opinion ; ils l'accusèrent d'aspirer à la dictature, de méditer contre l'Assemblée un nouveau 31 mai, et ils firent circuler d'immenses listes de proscription dressées, disait-on, par lui. Le 8 thermidor, la lutte s'engagea dans la Convention. Robespierre fatigua l'Assemblée par une interminable apologie et l'irrita par des menaces. Il demanda que tout le gouvernement fût reconstitué et qu'on punît les traîtres. Il désignait ainsi la plupart des membres des comités, même Carnot et Cambon, qui alors sauvaient la république en organisant les finances et la guerre. Le débat fut orageux et longtemps indécis. La défection de Barrère, « cet homme qui venait toujours au secours du plus fort, » entraîna celle de la Plaine : l'Assemblée refusa de voter l'impression du discours de Robespierre. Il courut alors aux Jacobins, qui jurèrent de le défendre, et la Commune prépara pour le lendemain une insurrection. Le 9, la lutte recommença au sein de la Convention. Robespierre y fut enfin décrété d'accusation avec Couthon et Saint-Just. Son frère et Lebas voulurent être associés à son sort. Ils furent arrêtés et dirigés sur diverses prisons. Mais la Commune fit sonner le tocsin dans les faubourgs, délivra les prisonniers et les amena en triomphe à l'Hôtel de ville.

La guerre ouverte éclatait donc entre les deux pouvoirs rivaux, les représentants de Paris et ceux de la France. La Convention agit cette fois avec résolution et vigueur. Elle mit Robespierre et tous les siens hors la loi, elle appela les sections de la garde nationale à la défendre, et fit marcher sur l'Hôtel de ville des forces imposantes qui ressaisirent les condamnés. Lebas se brûla la cervelle. Robespierre le jeune se jeta par une fenêtre sans se tuer. Son frère eut la mâchoire

brisée d'un coup de pistolet que lui tira un gendarme. Tous furent conduits à l'échafaud, à travers les outrages d'une foule qui voyait dans leur supplice la fin d'un épouvantable régime (9 et 10 thermidor, 27 et 28 juillet 1794). Henriot, Coffinhal, 20 représentants, furent sans discussion, sans jugement, envoyés au supplice, le même jour ou le lendemain. C'était une digne fin de la Terreur. Dans les 420 jours qu'elle avait duré, 2669 condamnations avaient été prononcées par le tribunal révolutionnaire et exécutées. Mais comment compter les victimes de Couthon et de Collot-d'Herbois à Lyon, de Lebon à Arras, de Carrier à Nantes, de Fréron à Toulon et à Marseille, de Tallien à Bordeaux ?

Abolition des lois révolutionnaires. — Quelques-uns des hommes qui avaient renversé Robespierre étaient eux-mêmes qui avaient poussé la Terreur aux dernières limites. Mais telle était la force de l'opinion publique, qu'ils furent contraints de paraître n'avoir vaincu que pour la modération. « Toute la nation cria que la journée était contre la tyrannie, et cette croyance la fit finir. » La chute de Robespierre devint ainsi le signal d'une réaction qui, malgré ses excès, laissa respirer la France. La guillotine cessa d'être le grand moyen de gouvernement ; et, si les partis continuèrent encore longtemps à se proscrire, du moins le peuple ne fut plus appelé au hideux spectacle de trente ou quarante têtes tombant chaque jour sous le couteau.

Tous les ressorts du gouvernement se détendirent. L'importance des Comités de salut public et de sûreté générale fut considérablement amoindrie ; la loi de prairial fut rapportée; les prisons s'ouvrirent ; à Paris seulement, 10 000 captifs en sortirent. La Convention s'attribua les pouvoirs de la Commune de Paris, qui avait si longtemps neutralisé ou dominé l'Assemblée ; et le club des Jacobins, dernier asile du parti vaincu, fut fermé, aux applaudissements de toute la France. Carrier et d'autres massacreurs furent envoyés au supplice. Lebon, Fouquier-Tinville, l'accusateur public, ne périrent que l'année suivante. Collot-d'Herbois, Barrère, Billaud-Varennes, Vadier, furent déportés à Cayenne, après un dernier effort du parti jacobin, à la journée du 1er prairial (20 mai 1795). Dans cette journée le peuple ayant envahi la salle de la Convention, le député Féraud fut tué. Boissy d'Anglas présidait. On lui présente au bout d'une pique la tête de Féraud. Il se découvre, s'incline, et, par son sang-froid



Grande place à Valenciennes.

et sa dignité, impose à ces furieux[1]. On désarma alors le faubourg Saint-Antoine.

Glorieuse campagne de 1793. — La gloire des armes avait heureusement consolé la France dans son deuil. Du Comité de salut public, Carnot, organisant la victoire, avait envoyé aux armées des plans que nos soldats accomplirent. Les stratégistes de la coalition n'avaient su imaginer autre chose que d'envelopper la France d'armées nombreuses, mais divisées en une foule de petits corps, et, s'ils avançaient d'un pas sur nous, c'était après s'être bien assurés qu'ils ne laissaient aucune place sur leurs derrières. A ces opérations lentes et méthodiques, à cette guerre de siéges et de positions, Carnot substitua la guerre par grandes masses. Au lieu de savantes manœuvres que nos généraux improvisés ne connaissaient pas encore et que nos conscrits ne comprenaient point, il demanda qu'on frappât des coups rapides, marchant droit devant soi, à la baïonnette, sans compter l'ennemi; qu'on menât enfin la guerre et la victoire au pas de charge. Cette tactique, qui convenait fort à l'inexpérience et à l'enthousiasme de nos jeunes armées, était aussi la meilleure pour couper l'immense et mince cordon que la coalition serrait autour de nous: elle réussit. A la fin d'août 1793, la France était envahie par toutes ses frontières et on pouvait désespérer d'elle; à la fin de décembre, elle était presque partout victorieuse.

Perte de Condé, de Valenciennes et de Mayence (mai-août). — Après la défection de Dumouriez, les coalisés, au lieu de marcher tous ensemble sur Paris pour y étouffer la révolution, seul but, disaient-ils, qu'ils poursuivaient, n'avaient songé qu'à leurs intérêts particuliers : les Anglais, à mettre enfin la main sur Dunkerque, objet pour eux d'une longue convoitise : les Autrichiens, à réunir nos places fortes de l'Escaut à leurs provinces belges. Dampierre, qui s'était réfugié sous Valenciennes, dans le camp de Famars, fut tué le 9 mai, en essayant de débloquer Condé; le 23, les Autrichiens forcèrent le camp de Famars, et l'armée se retira sous Bouchain, au camp de César. Condé et Valenciennes se trouvèrent investis. Dès le mois d'avril, Custine, reculant jusque sous le canon de Wissembourg, comme il avait avancé jus-

1. Six semaines plus tôt, le 12 germinal (1er avril), les Jacobins avaient fait une autre tentative contre la Convention, en soulevant les faubourgs.

qu'à Francfort, étourdiment, avait laissé les Prussiens envelopper Mayence. 20 000 de nos meilleurs soldats y étaient et avec eux Kléber et deux représentants d'un courage indomptable, Rewbel et Merlin de Thionville. Beauharnais, successeur de Custine, ne fit pas mieux pour sauver Mayence. Les coalisés dépensèrent trois mois, mai, juin et juillet, à ces trois siéges. Ils en vinrent à bout[1]. Mais pendant ces trois mois, la France entière s'était levée, et l'énergie des moyens de défense s'était proportionnée au péril.

Les coalisés perdirent un mois encore à préparer de nou-



Mayence.

velles opérations. Sur le Rhin, ils remontèrent de Mayence vers les lignes de la Lauter et de la Sarre, qui couvraient l'Alsace et la Lorraine. Au nord, ils se séparèrent; les Anglais marchèrent sur Dunkerque et les Autrichiens entreprirent un nouveau siége, celui du Quesnoy. Houchard, chargé d'opérer contre les premiers, reçut de Carnot un bon plan. Il devait, tandis que Souham et Hoche défendaient énergi-

1. L'investissement de Mayence eut lieu dans les premiers jours d'avril; la première parallèle fut tracée le 16 juin, les Mayençais sortirent de la place le 25 juillet. Depuis longtemps la disette était extrême dans la ville. Un chat se vendait 6 fr., une livre de chair de cheval mort, 2 fr. 25 c.; le général Dubayet, donnant un dîner à son état-major, fit servir un chat flanqué de douze souris. Condé fut pris de même par famine. Valenciennes se rendit le 28 juillet, après avoir reçu, pendant 41 jours de bombardement, 84 000 boulets, 48 000 bombes et 20 000 obus.

quement Dunkerque, se porter en masse entre l'armée qui faisait le siége et celle qui la couvrait, pour les écraser l'une après l'autre. Il battit en effet les Anglais à Hondschoote (8 sept.). Mais ce ne fut qu'un demi-succès, parce qu'il n'o-



Cathédrale de Mayence.

béit qu'à demi aux ordres du Comité. Il avait conduit sa marche et son attaque de telle sorte, qu'il avait rejeté le corps d'observation sur le corps de siége, au lieu de les séparer. Cinq jours après, il battit encore les Hollandais et les chassa de Menin ; mais une panique ramena son armée en désordre



Église et tour Saint-Éloi, à Dunkerque.

sous Lille. Il fut destitué et monta, comme Custine, sur l'échafaud.

Les coalisés avaient échoué à leur extrême droite, vers Dunkerque ; ils avaient réussi à leur gauche, où ils avaient pris le Quesnoy. Maîtres de l'Escaut par Condé et Valenciennes, de l'intervalle entre l'Escaut et la Sambre par le Quesnoy et Mons, ils voulurent prendre Maubeuge pour s'assurer aussi de la haute Sambre. C'était presque la position du prince Eugène en 1712. Le péril pour la France semblait aussi grand ; il fut aussi heureusement conjuré. Au lieu d'agir



Maubeuge.

à gauche, comme Villars, le long de la Scarpe, Carnot fit agir par la droite, le long de la Sambre. Jourdan, simple chef de bataillon au commencement de la campagne, avait été promu au commandement de l'armée du Nord ; il vainquit le prince de Cobourg à Watignies, en avant de Maubeuge, et débloqua cette ville (15 et 16 octobre). Ainsi de ce côté nous n'avancions pas, mais deux places importantes étaient sauvées.

Dans les Vosges, les armées du Rhin et de la Moselle perdirent d'abord la bataille de Pirmasens (14 sept.) et les lignes de Wissembourg, que Wurmser força (13 oct.) ; Landau fut bombardé. Mais Hoche, qui venait de se distinguer à la défense de Dunkerque, fut mis à la tête de l'armée de la Moselle, Pichegru à la tête de l'armée du Rhin, et les repré-

sentants Saint-Just et Lebas vinrent animer de leur énergie les troupes et les populations. Carnot avait arrêté que l'armée de la Moselle essayerait de reprendre la chaîne des Vosges, pour être maîtresse des passages sur les deux versants, et libre de se réunir à l'armée du Rhin. Brunswick aida au succès de ce plan, en reculant, après une vaine tentative sur Bitche, jusqu'à Kaiserslautern, à la hauteur de Manheim, tandis que Wurmser, de l'autre côté des Vosges, restait presque en vue de Strasbourg. Hoche échoua d'abord à Kaiserslautern contre les Prussiens (17 nov.); mais, se rejetant tout à coup, à travers les Vosges, sur le flanc droit des Autrichiens, que Pichegru attaquait de front, il leur reprit les lignes de Wissembourg (27 déc.), et les obligea de repasser le Rhin, tandis que les Prussiens, découverts sur leur gauche, reculaient jusque sous le canon de Mayence. Hoche hiverna en pays ennemi, dans le Palatinat.

En Italie, Français et Piémontais se disputaient la chaîne des Alpes; les premiers étaient à Nice, les seconds à Saorgio, et nous avions été battus en voulant enlever cette position. Vers les Pyrénées, les Espagnols, sous Ricardos, gardaient aussi l'offensive; l'armée républicaine, après plusieurs rencontres où le succès fut souvent balancé, se retira sous Perpignan (décembre).

Succès et défaite des Vendéens (1793). — Mais à ce moment la guerre civile finissait. Les républicains avaient repris Lyon (9 oct.) et Toulon (19 déc.) : l'un à demi ruiné, l'autre pillé par les Anglais, qui mirent le feu à l'arsenal, aux chantiers et aux vaisseaux qu'ils ne purent emmener. La Vendée résista plus longtemps. En Bretagne et dans le Maine, les chouans ne faisaient qu'une guerre de partisans et d'embuscades; les paysans du bas Poitou firent la grande guerre. Le mouvement commença à Saint-Florent, petite ville au bord de la Loire, sur la rive gauche de ce fleuve, au-dessous d'Angers. Le 10 mars 1793, les jeunes gens de ce canton y furent appelés pour satisfaire à la loi qui exigeait une levée de 300 000 hommes. Ils vinrent, mais décidés à ne pas obéir, se mutinèrent, chassèrent les gendarmes et pillèrent l'hôtel de ville. Le coup fait, ils retournaient tranquillement chez eux, quand un voiturier, Cathelineau, leur représenta que la Convention tirerait d'eux une éclatante vengeance. Il les décide à le suivre, court de village en village, sonne le tocsin, ramasse les hommes de bonne volonté,

et à leur tête enlève quelques postes, des armes, du canon, même la petite ville de Chemillé. Un garde-chasse du comte de Maulevrier, Stofflet, qui a fait comme lui, vient le rejoindre avec ceux qui le suivent, et tous deux s'emparent de Chollet. Ce n'est plus une bande de paysans soulevés, c'est une armée; les gentilshommes accourent à sa tête. Guidés par Lescure, Bonchamps, d'Elbée, la Rochejaquelein et Charette, qui ne dédaignent pas de s'associer les deux chefs populaires, les



Saint-Florent.

Vendéens prennent encore Saumur (29 juin), et pour se faire jour par deux points, vers la mer, c'est-à-dire vers l'émigration et les Anglais, ils attaquent les Sables et Nantes. Boulard sauve la première, Canclaux la seconde, et Cathelineau est tué dans cette dernière attaque (9 juin); mais les Vendéens restent maîtres de leur pays et en chassent les républicains par deux victoires : au sud, celle de Châtillon (3 juillet), remportée sur Westermann, qui, sorti de Parthenay, s'était trop aventuré au milieu de l'insurrection;

au nord, celle de Vihiers (18 juillet), sur l'armée partie d'Angers.

La colonne de l'ouest restait seule menaçante ; 40 000 Vendéens marchent sur Luçon, où le général Tuncq n'avait que 6000 hommes. Mais les Vendéens acceptent la bataille en plaine et sont complétement défaits (14 août). Le 5 septembre, ils prennent leur revanche à Chantonnay, malgré le courage de Marceau. Alors, les *Mayençais*, qui d'un an ne pouvaient servir contre la coalition, arrivent en Vendée, et avec eux Kléber, qui à lui seul valait une armée. Les forces républicaines sont divisées en 4 corps, et on décide de partir le même jour de Saumur, de Nantes, des Sables et de Niort, pour séparer les Vendéens de la mer, où venait de se montrer une flotte anglaise, et pour les rejeter du Marais sur le Bocage. Mais la division du commandement entre Canclaux (armée de Brest) et Rossignol (armée de la Rochelle) empêche l'unité de direction; des contre-ordres imprudemment donnés suspendent la marche de trois divisions et laissent quelque temps celle de Canclaux exposée seule aux coups de l'ennemi. 20 000 Vendéens attaquent son avant-garde à Torfou. C'étaient 2000 Mayençais et Kléber; ils plient d'abord sous la supériorité du nombre et reculent. Kléber, pour arrêter l'ennemi au passage d'un pont, y place un officier et quelques soldats auxquels il dit : « Mes amis, vous vous ferez tuer ici, » et la consigne est exécutée. Le même jour, la colonne d'Angers avait perdu les Ponts-de-Cé ; la veille, Santerre, avec la colonne de Saumur, avait été battu à Coron. Autre revers en même temps à Montaigu, qui oblige Canclaux à se replier sur Nantes.

Mais la Convention ordonne à ses généraux de terminer la guerre avant le 20 octobre. En onze jours, les Vendéens éprouvent quatre échecs : à Saint-Symphorien, le 6 octobre, par les Mayençais; à Châtillon, le 9, par Westermann ; à Mortagne, où Lescure fut mortellement blessé, et à Saint-Christophe, le 15, par Marceau et Kléber. Enfin Kléber les écrase en avant de Chollet (17 oct.). D'Elbé, Bonchamp, sont frappés à mort; le dernier avant d'expirer, obtient la grâce de 4000 prisonniers républicains que les siens voulaient fusiller. Acculés à la Loire par ce grand désastre, 80 000 Vendéens, hommes, femmes, enfants, vieillards, passent ce fleuve, à Varades, pour soulever l'Anjou, le Maine et la Bretagne ; ils battent les *bleus* près de Laval (27 oct.) et pénè-

trent jusqu'à Granville, d'où ils espèrent tendre la main aux Anglais. Mais Granville les repousse; ils retournent alors sur Angers (3 déc.), pour rentrer dans le Bocage vendéen. Cette fois la Loire est bien gardée : ils sont rejetés sur le Mans, écrasés dans cette ville (13 déc.), achevés dans Savenay (25 déc.). Ce fut la fin de la grande guerre. Les *colonnes infernales* n'eurent plus que quelques combats isolés à livrer dans la Vendée, où Charette, la Rochequelein et Stofflet tenaient encore[1].

Campagne d'été de 1794; Fleurus. — L'honneur des succès remportés en Alsace, à la fin de 1793, revenait à Hoche; Pichegru se les attribua et le persuada à Saint-Just qui fit jeter Hoche en prison, et donner à Pichegru le commandement de l'armée du Nord. Ce général perdit deux mois en efforts infructueux et sanglants sur l'Escaut et la Sambre, et ne sut pas tirer parti de deux victoires (Moucroën 29 avril et Turcoing 18 mai), gagnées par l'impétueux élan de nos jeunes réquisitionnaires, bien plus que par l'habileté de leur chef. Heureusement Carnot renonça à temps à l'idée d'attaquer de front l'ennemi, qui nous avait pris Landrecies, et imagina de menacer sa communication et sa ligne de retraite en amenant Jourdan, avec 45 000 hommes, de la Moselle sur la Sambre. Quatre fois les représentants Saint-Just et Lebas franchirent la Sambre à la tête des colonnes républicaines; quatre fois ils furent repoussés. Cependant il fallait à tout prix emporter Charleroi. Ils décidèrent Jourdan à tenter un cinquième passage. Celui-là réussit; Charleroi capitula, et le prince de Cobourg, accouru trop tard au secours de la place, perdit la bataille de Fleurus (28 juin), qui rouvrit les Pays-Bas aux Français. Pichegru poussa les Anglais vers la Hollande, Jourdan, les Autrichiens jusque derrière la Meuse. Dugommier, aussi habile que brave, força, dans les Pyrénées, le formidable camp du Boulou, sur le Tech, près de Céret, où il prit 140 canons (1er mai); et Dumerbion, dirigé par Bonaparte, qui commandait l'artillerie de l'armée des Alpes, fit tomber le camp des Piémontais, à Saorgio, en avant du col de Tende (28 avril). Les portes

1. Mort de la Rochejaquelein (4 mars 1794). — Incendie de Chollet par Stofflet (10 mars). — Traité de la Jaulnais avec Charette (19 février 1795). — Soumission de Stofflet à Saint-Florentin (2 mai). — L'année suivante, l'un et l'autre, soulevés de nouveau, furent pris et fusillés.

de l'Italie et de l'Espagne étaient ouvertes comme les Pays-Bas.

Campagne d'hiver de 1794 à 1795; conquête des Pays-Bas; invasion de l'Espagne. — L'hiver n'arrêta ni les opérations de nos armées ni nos succès. Jourdan battit les Autrichiens sur l'Ourthe, il les battit encore sur la Roër et les rejeta derrière le Rhin (5 oct.), où les Prussiens qui opéraient dans le Palatinat, découverts par cette retraite, durent les suivre. Alors les quatre armées françaises du Nord, de Sambre-et-Meuse, de la Moselle et du Rhin bordèrent le grand fleuve. L'hiver était venu et terrible. Le froid descendit jusqu'à dix-sept degrés au-dessous de zéro. Les soldats, vêtus de haillons, sans paye, mais soutenus contre toutes le misères par leur énergie morale, au lieu de s'établir dans des cantonnements, marchèrent en avant, franchissant les canaux, les fleuves, poussant devant eux Anglais, Hollandais, et, le 20 janvier 1795, entraient dans Amsterdam. « Cette cité fameuse par ses richesses vit, avec une juste admiration, dix bataillons de ces braves sans souliers, sans bas, privés même des vêtements les plus indispensables, et forcés de couvrir leur nudité avec des tresses de paille, entrer triomphants dans ses murs au son d'une musique guerrière, placer leurs armes en faisceaux et bivaquer plusieurs heures sur la place publique, au milieu de la glace et de la neige, attendant avec résignation et sans murmure qu'on pourvût à leurs besoins et à leur casernement. » Des escadrons de hussards coururent au Texel prendre la flotte hollandaise, retenue dans les glaces. Pichegru constitua la Hollande en république batave. De là il pouvait tourner les défenses de la Prusse sur le Rhin : l'Allemagne du Nord était ouverte à nos soldats comme à nos idées[1].

Dugommier, dans les Pyrénées-Orientales, prit Bellegarde, à

1. Un des généraux de division qui commandaient sous Pichegru était Moreau. Né à Morlaix en 1763, il fut d'abord destiné au barreau, mais s'engagea, malgré sa famille, dans un régiment; son père ayant acheté son congé, il reprit à Rennes ses études, tout en gardant ses goûts militaires, et acquit un grand ascendant sur les étudiants de cette ville. Il figura comme le *général du parlement* dans les troubles qui précédèrent à Rennes la révolution. Après la création de la garde nationale, il organisa à Rennes une compagnie de canonniers, dont il fut le capitaine jusqu'en 1792. Parti alors comme volontaire, il fit sa première campagne sous Dumouriez, avec le grade de chef de bataillon, devint en 1793 général de brigade, et en 1794 général de division. Il commanda l'aile droite de Pichegru dans l'invasion de la Hollande, et remplaça ce général à l'armée du Nord, plus tard, à celle de Rhin-et-Moselle, avec laquelle il fit sa belle campagne

notre extrême frontière, et força le passage des montagnes, que défendait une ligne de 77 redoutes (bataille de la Mouga, 18 nov.); mais il périt au sein de la victoire. A la suite de ce succès, une des plus fortes places de l'Europe, Figuières, ouvrit ses portes. Moncey, à l'autre extrémité de la chaîne pyrénéenne, faisait en même temps la conquête du Guipuscoa: l'Espagne était envahie de deux côtés. La seule armée d'Italie n'avançait pas.

Paix avec la Prusse et l'Espagne 1795; Quiberon. — Deux puissances étaient effrayées de leurs défaites; la Prusse, qui voyait déjà les Français sur les rives de l'Ems; l'Espagne, qui redoutait de les voir bientôt sur celles de l'Èbre; l'une, d'ailleurs, était en ce moment fort occupée du dernier partage de la Pologne, qui lui valut Varsovie (24 oct.); et l'autre était livrée à une cour honteuse que tout bruit d'armes épouvantait. Elles demandèrent la paix (traité de Bâle, 5 avril et 28 juillet), la Prusse céda ses provinces sur la rive gauche du Rhin, l'Espagne, la partie espagnole de Saint-Domingue. Cette paix était la reconnaissance de la république et de la révolution par deux grands États de l'Europe. Le grand-duc de Toscane avait traité dans le mois de février.

L'Angleterre, l'Autriche, la Sardaigne et l'Empire restaient en ligne. La première, pour relever dans nos provinces de l'ouest les forces du parti royaliste, qu'affaiblissait la rivalité de Charette et de Stofflet, débarqua en Bretagne, dans la presqu'île de Quiberon, deux divisions d'émigrés. Hoche, qui

de 1796. Un autre Moreau fut en 1794 général en chef de l'armée de la Moselle et mourut au siége de Luxembourg en 1795.

Il est bon de savoir ce qu'étaient en 1789 les généraux qui venaient, dans ces premières campagnes, de commencer leur illustration. En 1789, Kellermann était maréchal de camp; Berthier, colonel; Serrurier, major; Moncey, capitaine; Brueys, Bruix, Decrès et Gantheaume, lieutenants de vaisseau; Davout, Desaix, Marmont et Macdonald, sous-lieutenants; Pérignon, officier démissionnaire; Bernadotte, sergent-major; Hoche, Marceau, Lefebvre, Pichegru, Ney, Masséna, Murat, Soult, sous-officiers; Augereau, maître d'armes; Victor, soldat; Lannes était teinturier; Gouvion Saint-Cyr, dessinateur et comédien; Jourdan, mercier-colporteur; Bessière, perruquier; Brune, typographe; Joubert, Junot, étaient étudiants en droit; Kléber architecte; Mortier partit comme volontaire en 1791. Hoche était fils d'un garde de chenil à Versailles; Marceau d'un procureur; Masséna d'un marchand de vin; Murat d'un aubergiste; Augereau d'un ouvrier maçon; Lefebvre d'un meunier; Ney d'un tonnelier. En voyant ces grands hommes de guerre, dont ils connaissaient l'origine, devenir généraux, ducs et princes, nos soldats diront que tout conscrit peut ramasser sur un champ de bataille un bâton de maréchal de France, et tous l'y chercheront. (Voyez plus loin les paroles d'un officier prussien, après Iéna.)

avait été appelé de l'armée du Rhin pour pacifier la Vendée, les détruisit (21 juillet 1795).

Revers sur mer; le Vengeur. — La révolution avait improvisé des généraux comme des armées. Mais si le génie de la guerre de terre tient de l'inspiration, la guerre de mer exige de la science et une longue pratique. Or ce brillant état-major naval qui avait vaincu l'Angleterre dans la guerre d'Amérique avait émigré; dès l'année 1790, le tiers des officiers était parti, de sorte que la belle flotte organisée dans les vingt-cinq dernières années de la monarchie[1] restait sans chefs : de là notre infériorité dans les combats d'escadre. Le 1er juin 1794, l'amiral Villaret-Joyeuse, naguère simple capitaine, attaqua, avec 25 vaisseaux montés par des paysans, une flotte anglaise de 38 voiles, pour protéger l'arrivée d'un immense convoi de blé. Le convoi passa, et une partie de nos départements fut sauvée de la famine; mais la flotte fut battue, et perdit six vaisseaux. Un d'eux, *le Vengeur*, plutôt que d'amener son pavillon, s'engloutit dans les flots au chant de la *Marseillaise*. La Martinique, la Guadeloupe, la Corse même, furent enlevées par les Anglais. Nos corsaires nous vengeaient. A la fin de 1793, ils avaient pris aux Anglais 410 bâtiments; notre marine marchande n'en avait perdu que 316.

Constitution de l'an III (1795). — Cependant la Convention, sortie victorieuse des émeutes qui suivirent le 9 thermidor, abolit la constitution démocratique de 1793, qui n'avait pas encore été mise en pratique, et attribua le pouvoir législatif à deux conseils, celui des Cinq-Cents, chargé de proposer la loi, et celui des Anciens, chargé de l'examiner et de l'accepter. Le pouvoir exécutif fut donné à un *Directoire* de cinq membres, renouvelé tous les ans par cinquième, nommé par le pouvoir législatif, et responsable. La Convention avait tout réuni; on divisait tout. Le pouvoir législatif allait avoir deux têtes, le pouvoir exécutif en aura cinq. On espérait échapper ainsi à la dictature et faire une république modérée; la constitution de l'an III ne fera qu'une république faible et anarchique.

Journée du 13 vendémiaire (5 octobre 1795). — Depuis le 9 thermidor, la révolution avait si bien remonté la pente qu'elle avait descendue, que les royalistes espéraient

1. En octobre 1790, la France avait 70 vaisseaux de ligne et 65 frégates à flot, 12 vaisseaux et 16 frégates sur chantier. (*Moniteur* du 26 octobre 1790.)

une restauration prochaine. Ils comptaient de nombreux partisans dans plusieurs sections de la garde nationale de Paris, et ils venaient de gagner Pichegru par la promesse d'un million comptant et de 200 000 livres de rentes. Ils croyaient que les prochaines élections leur donneraient la majorité et qu'ils pourraient ainsi faire légalement une contre-révolution. Mais la Convention décida que les membres du nouveau corps législatif seraient pris, pour les deux tiers parmi les



Église de Saint-Roch.

conventionnels, de sorte que les royalistes ne pouvaient plus y faire entrer qu'une minorité impuissante. Ils soulevèrent alors les sections de la garde nationale, et, au nombre de 40000, marchèrent sur les Tuileries, où la Convention siégeait. Barras, chargé de la défendre, prit pour lieutenant un jeune général que ses services devant Toulon avaient mis en lumière, mais qui, après le 9 thermidor, avait été destitué, Napoléon Bonaparte. On n'avait que 6 à 7000 soldats. En quelques heures Bonaparte fit des Tuileries un camp retranché; les sectionnaires, reçus par un feu violent de mitraille sur le pont Royal et dans la rue Saint-

Honoré, devant l'église Saint-Roch, furent, en un instant rompus, mis en fuite, laissant 500 des leurs sur le carreau; le reste fut, les jours suivants, désarmé. Le 4 brumaire (26 octobre 1795), la Convention déclara sa mission terminée.

Résumé des principales créations de la Convention. — Les impérieuses nécessités de la lutte n'avaient pas permis à nos assemblées de réaliser toutes les réformes; elles avaient du moins préparé d'immenses matériaux que la génération suivante utilisa. Cependant, au milieu de ses déchirements et de ses victoires, la Convention avait, pour fortifier l'unité de la France, préparé un code uniforme, décrété une instruction nationale et la création de l'École normale, des Écoles centrales (Lycées) et primaires, des Écoles de médecine, du Conservatoire des arts et métiers, des chaires de langues vivantes, du Bureau des longitudes, du Conservatoire de musique, de l'Institut, du Muséum d'histoire naturelle, enfin établi l'unité des poids et mesures (système métrique)[1].

Par l'émission désordonnée des assignats (44 milliards), elle avait bouleversé toutes les fortunes, et, par la loi du *maximum*, elle avait ruiné le commerce[2]; mais, par la vente des biens nationaux, qui formaient un tiers du territoire, elle avait livré au travail fécond des nouveaux propriétaires d'immenses domaines jusqu'alors peu productifs; et, par la création du grand-livre de la dette publique, elle avait préparé, pour des jours meilleurs, la confiance au crédit de l'État. L'invention du télégraphe aérien permit de porter rapidement jusqu'aux frontières les ordres du gouvernement central, et l'établissement des musées ranima le goût des arts. La Convention voulait encore que l'infirme, l'enfant abandonné, fussent recueillis, secourus par la patrie; et le dernier décret

1. La Convention avait remplacé le calendrier grégorien par le calendrier républicain. L'ère nouvelle commençait au 22 septembre 1792; elle cessa le 9 septembre 1805. Les douze mois étaient: vendémiaire, brumaire, frimaire, pour l'automne; nivôse, pluviôse, ventôse, pour l'hiver; germinal, floréal, prairial, pour le printemps; messidor, thermidor, fructidor, pour l'été. Ainsi on disait le 14 thermidor an x, au lieu du 2 août 1802, etc.

2. Voici un compte de ménage de la sœur de Beaumarchais, en décembre 1794, trouvé par M. de Loménie dans les papiers de l'auteur du *Mariage de Figaro* : une voie de bois, 1460 francs; la chandelle, le sucre, l'huile, 100 francs la livre; le boisseau de pommes de terre, 200 francs, une livre de viande, 30 francs; une livre de pain, 45 francs; le tout, il est vrai, payé en assignats.

de ces législateurs terribles portait que la peine de mort serait abolie après la pacification générale.

CHAPITRE LXII.

LE DIRECTOIRE (27 OCTOBRE 1795-9 NOVEMBRE 1799).

Situation de la république à la fin de 1795. — Le conseil des Anciens et celui des Cinq-Cents, composés, pour les deux tiers, de conventionnels, et, pour l'autre tiers, de députés nouvellement élus, se constituèrent le 27 octobre; et quelques jours après, ils élurent pour directeurs cinq régicides, la Réveillère-Lépeaux, Rewbel, Letourneur, Carnot, Barras : les trois premiers, hommes probes et laborieux, mais bien au-dessous de leur tâche; le quatrième, homme supérieur. Le nouveau gouvernement vint s'établir au palais du Luxembourg[1]. La situation était difficile; les conseils électifs, qui devaient *administrer* les départements, les cantons et les communes ne faisaient rien ou faisaient mal, et par cette paralysie de l'autorité, tous les intérêts du pays étaient en souffrance. Le trésor était vide, les assignats tombés dans le plus complet discrédit[2]. Le commerce et l'industrie n'existaient plus; nos armées manquaient de vivres, de vêtements, même de munitions. Mais trois années d'une telle guerre avaient formé des soldats et des généraux; Moreau commandait l'armée du Rhin; Jourdan, celle de Sambre-et-Meuse; Hoche veillait sur les côtes de l'Océan pour les défendre contre les Anglais et pacifier la Bretagne et la Vendée. Enfin, celui qui devait les éclipser tous, Bonaparte, alors âgé de vingt-sept ans, venait de gagner, au 13 vendémiaire, le commandement

1. Ce palais, création de Marie de Médicis (1615-1620), et œuvre remarquable de l'architecte Jacques Desbrosses, avait été, sous la révolution, transformé en prison. David, prisonnier au Luxembourg après le 9 thermidor, y fit la première esquisse de son tableau des *Sabines*.

2. Le louis d'or coûtait, le 1er décembre 1795, en assignats, 3500 francs; le 1er janvier suivant, 4500 ; le 1er mars, 7200.



Palais du Luxembourg.

de l'armée de l'intérieur, qu'il échangea bientôt après contre celui de l'armée d'Italie.

Napoléon Bonaparte. — Napoléon Bonaparte était né à Ajaccio, le 15 août 1769, de Charles Bonaparte, noble de Corse, dont la famille était originaire d'Italie, et de Letizia Ramolino[1]. Son père, juge à Ajaccio et député de la noblesse de Corse en 1779, mourut en 1785; sa mère est morte à Rome en 1839. Ils avaient eu huit enfants; Napoléon était le second[2]. Admis à l'École militaire de Brienne en 1779, il passa, cinq ans après, à l'École militaire de Paris, sur la recommandation de ses professeurs, dont un, son maître d'histoire, avait donné sur lui cette note : « Il ira loin si les circonstances le favorisent. » Il obtint l'année suivante, un grade de lieutenant dans le régiment d'artillerie de la Fère. Sa première garnison fut Grenoble, puis Valence. Il se montra d'abord très-partisan de la révolution, et quand Paoli voulut donner la Corse aux Anglais en 1793, le jeune Bonaparte fit partie de l'expédition dirigée contre ce vieil ami de sa famille. Elle ne réussit pas; obligé de fuir avec tous les siens, il se réfugia à Marseille où sa mère et ses sœurs vécurent dans une gêne extrême. A l'époque du mouvement fédéraliste de Marseille, qu'il combattit, il fut fait capitaine. Quand l'armée de la Convention attaqua Toulon, livré à la flotte anglo-espagnole, les représentants du peuple le firent chef de bataillon et le chargèrent de diriger l'artillerie du siége. Son général, Cartaux, très-brave, mais très-incapable, ne lui demandait que de faire une brèche où il pût passer avec ses grenadiers. Bonaparte soutint qu'il ne fallait pas s'occuper de la place, mais des vaisseaux; qu'en menaçant ceux-ci de leur couper la retraite, on les obligerait

1. Les Bonaparte de Pérouse s'éteignirent en 1397; ceux de San-Miniato à la fin du seizième siècle. On en trouve aussi à Florence. La branche de Corse résidait primitivement à Sarsana, dans le territoire de Gênes, et passa en 1610 en Corse, où elle resta obscure jusqu'à Napoléon. Voyez, dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, au mardi 15 août 1815, le gai récit de Napoléon sur les généalogies qu'on lui fit après son couronnement, et sur les instances d'un vieux parent, abbé de San-Miniato, au sujet d'un P. Bonaventure Buonaparte, capucin de Bologne, et depuis longtemps béatifié, mais que l'on n'avait pu faire canoniser à cause des frais énormes que cela eût coûtés. « Le pape ne vous le refusora pas, disait le bon abbé, si vous le lui demandez; et s'il faut payer, aujourd'hui ce doit être peu de chose pour vous. » Napoléon signa Buonaparte jusqu'au jour où il prit le commandement de l'armée d'Italie.

2. Cinq fils : Joseph, Napoléon, Lucien, Louis, Jérôme; et trois filles : Élisa, Pauline, Caroline.

à fuir. Il montra au général et aux représentants un point, à l'extrémité méridionale de la rade, d'où l'on pouvait foudroyer la flotte. « C'est là qu'est Toulon, » dit-il. Dugommier avait remplacé Cartaux. Il comprit le plan de Bonaparte et l'approuva. Le fort de l'Éguillette fut enlevé, et les Anglais se hâtèrent d'abandonner Toulon, qu'ils n'avaient pas su sauver, et qu'ils incendièrent. Bonaparte, nommé en récompense général de brigade, alla commander l'artillerie de l'armée d'Italie. La journée du 9 thermidor arrêta sa fortune. Il fut mis en disponibilité; le 13 vendémiaire l'en fit sortir avec éclat. Carnot lui donna le commandement de l'armée des Alpes, avec laquelle Schérer, ou plutôt Masséna, avait gagné la glorieuse mais stérile victoire de Loano (23 et 24 novembre 1795). Il n'avait pas vingt-sept ans.

Campagne de Bonaparte en Italie (1796-1797). — Le plan de Carnot, pour la campagne de 1796, était hardi et savant. Deux généraux déjà célèbres, Jourdan et Moreau, ayant chacun de 70 à 80 000 hommes, devaient pénétrer en Allemagne, le premier, par la vallée du Mein ; le second, par celle du Necker, pour atteindre le bassin du Danube, et descendre de là sur les États héréditaires, que les 38 000 hommes de Bonaparte menaceraient par l'Italie. Ainsi, Moreau, au centre, Jourdan et Bonaparte aux deux ailes, allaient opérer un mouvement en avant, faire vivre nos armées en pays ennemi, et converger, s'il était possible, sur la route de Vienne. Mais nos trois armées étaient séparées ; Bonaparte de Moreau, par le massif des Alpes italiennes ; Moreau de Jourdan, par les Alpes de la Franconie. Ce plan très-heureux en cas de succès, pouvait avoir de fâcheuses conséquences en cas de revers.

Quand Bonaparte arriva à l'armée des Alpes, les généraux Masséna, Augereau, Serrurier, Labarpe, Berthier, déjà illustrés par d'importants services, accueillirent mal le nouveau venu. Il les réunit, leur dévoila ses plans, et, en sortant du conseil, Masséna dit à Augereau : « Nous avons trouvé notre maître. » Aux soldats, Bonaparte jeta une de ces magnifiques proclamations qui électrisaient les âmes : « Soldats, dit-il, vous êtes mal nourris et presque nus ; le gouvernement vous doit beaucoup, mais ne peut rien pour vous ; votre patience, votre courage, vous honorent, mais ne vous procurent ni gloire ni avantage ; je vais vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde ; vous y trouverez de grandes villes,

de riches provinces; vous y trouverez honneur, gloire et richesses. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage? »

L'armée était cantonnée sur le revers méridional des Alpes et de l'Apennin, où elle luttait péniblement depuis quatre années contre les troupes sardes et autrichiennes. Les premiers se trouvaient à Céva; les seconds, plus à l'est, étaient à cheval sur l'Apennin, dans la vallée de la Bormida et la rivière de Gênes, vers Voltri. Beaulieu les commandait et parlait d'aller vite en besogne. Il voulait, disait-il au roi de Sardaigne, ne se débotter qu'à Lyon. Bonaparte avait 38 000 hommes contre 60 000. Il se résout pourtant à prendre l'offensive, et il la fait très-hardie pour qu'elle rapporte davantage. Au lieu d'user ses forces au milieu de rochers stériles, où il n'y avait pas de grands coups à frapper, il reprend, en la développant, la manœuvre qui avait fait tomber le camp de Saorgio en 1794, et qui, suivie par Masséna en 1795, avait encore valu à Schérer la victoire de Loano. Il tourne les Alpes pour franchir les montagnes au point le plus bas de la chaîne, vers les sources de la Bormida, au col de Montenotte, tandis que Beaulieu l'attend sur le bord de la mer, du côté de Voltri, et il se place, par cet habile mouvement, en face du point le plus faible des Austro-Piémontais. Il perce leur centre à Montenotte (11 et 12 avril), s'établit entre eux, et, pour les mieux séparer, les bat successivement : les Piémontais dans les gorges de Millesimo (13 et 14), les Autrichiens à Dego (14 et 15). Il est maître alors de la route de Turin, sur laquelle les Piémontais reculent, et de celle de Milan par où les Autrichiens se retirent. Mais il ne s'arrête point : il pousse l'armée sarde l'épée dans les reins, l'écrase à Mondovi (22), et l'oblige à poser les armes par l'armistice de Cherasco, qu'il signe à dix lieues de Turin (28 avril) et qui, changé le 3 juin en un traité de paix, donne à la France la Savoie avec les comtés de Nice et de Tende, et ouvre à Bonaparte les trois places fortes de Coni, Tortone et Alexandrie, sur lesquelles il s'appuiera pour la marche offensive qu'il médite.

Délivré d'un ennemi, il se retourne contre l'autre. En vain Beaulieu, effrayé de ces coups rapides, se replie en toute hâte; Bonaparte le suit, l'atteint. Les Autrichiens s'étaient un moment arrêtés pour reprendre haleine au confluent du Tessin et du Pô, et s'y couvraient de retranchements; il passe le Pô derrière eux, à Plaisance (9 mai), y bat une de leurs

divisions, et remontant l'Adda jusqu'à Lodi, y trouve les Autrichiens réfugiés sur la rive gauche de ce fleuve, dans une position formidable. Trente pièces de canon couvrent de mitraille le pont de Lodi, long de cent toises; 12000 hommes en gardent le débouché. Bonaparte forme, à l'abri des maisons de la ville, une colonne de 6000 grenadiers et la lance sur le pont avec Masséna. Ils le franchissent au pas de course, tuent les canonniers sur leurs pièces et culbutent l'infanterie qui accourait pour défendre ses canons (11 mai). L'Oglio fut franchi sans combat. Mais Beaulieu, appuyé à droite sur Peschiera, à gauche sur Mantoue, essaye encore de garder la ligne du Mincio. Bonaparte le trompe sur le vrai point d'attaque, force le passage à Borghetto (30 mai) et rejette enfin dans le Tyrol cette armée qui naguère menaçait nos frontières.

En même temps qu'il combat, il négocie. Il accorde un armistice au duc de Parme moyennant 2 millions, des munitions et 20 tableaux. Mêmes conditions avec le duc de Modène. Le pape promet 21 millions, 100 tableaux, 500 manuscrits. Sur la Lombardie, il lève une contribution de guerre de 20 millions, en envoie dix au Directoire qui n'avait pu lui remettre que 2000 louis pour entrer en campagne; un à Moreau pour l'aider à achever ses préparatifs sur le Rhin. Il nourrit son armée, son gouvernement, ses collègues.

Il avait atteint l'Adige, où il occupe la ville vénitienne de Vérone, pour punir Venise d'avoir violé sa neutralité en laissant entrer les Autrichiens dans Peschiera. Il s'arrête derrière cette excellente ligne de défense, qui, courant des montagnes à la mer, couvre la Lombardie; et il assiége Mantoue, une des plus fortes places de l'Europe (3 juin).

Cependant à Beaulieu succède Wurmser, le meilleur général de l'Autriche; à la première armée une seconde plus nombreuse et plus aguerrie. Wurmser a 60000 hommes contre 30000, mais il partage ses forces. Quasdanowich descend par la route de Trente, à droite du lac de Garde, et Wurmser arrive de l'autre côté par les deux rives de l'Adige. Bonaparte comprend qu'il peut battre l'une après l'autre ces deux armées, imprudemment divisées. Il lève le siége de Mantoue pour avoir toutes ses forces réunies, se concentre derrière le Mincio, et, en portant successivement toutes ses forces de sa droite à sa gauche et de sa gauche à sa droite, il arrête Quasdanowich à Salo; il l'accable à Lonato (3 août), et

Wurmser à Castiglione (5). Le vieux maréchal, menacé d'être coupé de la route du Tyrol, n'a que le temps de s'y jeter. Il y reçoit des renforts qui lui refont une armée de 50 000 hommes et il commence une seconde campagne. Pendant qu'il descend par la vallée de la Brenta, Bonaparte, qui veut le prévenir, remonte la vallée de l'Adige, culbute à Roveredo les Autrichiens laissés à la garde du Tyrol (4 septembre), et, arrivé à Trente, apprend la marche offensive de Wurmser. Au lieu de rebrousser chemin pour venir l'attendre derrière sa ligne de l'Adige, il tourne à droite, se jette lui-même dans la vallée de la Brenta, à la suite de Wurmser, l'atteint, le bat à Bassano (8), l'enveloppe entre son armée et le fleuve, et allait le prendre, si un pont oublié n'avait donné au vieux maréchal le moyen d'éviter la honte d'une capitulation, en lui permettant de se faire jour jusqu'à Mantoue. La bataille de Saint-Georges l'y enferma (15).

Trois armées avaient déjà disparu; une quatrième arrive. L'Autriche, délivrée d'inquiétudes sur le Danube par une défaite de Jourdan et la retraite de Moreau (voy. p. 530), reporte de grandes forces sur l'Italie; Alvinzi réunit encore 60 000 hommes. L'armée d'Italie semblait perdue : toute la péninsule derrière elle était soulevée, et, cette fois, l'ennemi n'avançait qu'avec prudence. 40 000 hommes vinrent occuper, en face de Vérone, la forte position du Caldiero; 20 000 autres, avec Davidovich, descendaient par Rivoli pour se joindre aux premiers sous Vérone. Bonaparte fait un effort désespéré contre Caldiero; il est repoussé. Alors il rentre dans Vérone; il prend la route de Milan, c'est la route de France, la route de la retraite. Bonaparte abandonne donc la partie, voilà ce que se disent les habitants et les soldats. Mais tout à coup il tourne à gauche, longe l'Adige, descend jusqu'à Ronco, y passe le fleuve et s'établit au milieu de marais que coupent d'étroites chaussées. Les soldats battent des mains; ils ont compris le plan de leur général : il a tourné par la droite la position du Caldiero qu'il avait vainement abordée de front, fait tomber les formidables défenses de l'ennemi, enfin trouvé un champ de bataille où la supériorité du nombre est inutile. Pendant trois jours on se bat sur ces chaussées étroites (15-17 nov.). Augereau, Masséna sont à la tête des colonnes : Bonaparte s'élance lui-même, un drapeau à la main, sur le pont d'Arcole, que ses grenadiers hésitent à franchir sous le feu de la mitraille. Il est repoussé, précipité

dans le marais ; il va être pris ; mais ses soldats viennent à temps pour le dégager. Tout en gardant le terrain conquis dans la journée, chaque soir il replie le gros de ses forces derrière l'Adige, pour être prêt à courir contre Davidovich, s'il débouche des montagnes. Le troisième jour enfin, il s'engage à fond, et Alvinzi se met en retraite, laissant derrière lui 10 000 morts et 6000 prisonniers. L'armée française rentra à Vérone par la porte de Vicence, opposée à celle par où elle était sortie (15, 16, 17 nov.).

Six semaines après (janvier 1797), Alvinzi, renforcé, reparaît encore avec 60 000 hommes. Cette fois, l'attaque principale des Autrichiens a lieu par les montagnes qui bordent le haut Adige, et l'attaque secondaire par le bas du fleuve. Bonaparte découvre le seul point où les colonnes de l'armée principale, circulant avec lenteur et difficulté dans un pays de montagnes, peuvent se réunir : c'est le plateau de Rivoli. Une longue colonne d'infanterie, sans chevaux ni canons, y arrive par les sentiers ; la cavalerie, l'artillerie et les bagages s'en approchent par le grand chemin. Bonaparte veut empêcher à tout prix la jonction de ces deux corps incomplets, l'un et l'autre, qui, réunis, composeraient une armée formidable. Il n'a que 16 000 hommes contre 40 000 ; mais en s'établissant au point de jonction des Autrichiens, il les empêche d'agir avec ensemble : au moment où ils débouchent, il lance sur eux Joubert, puis Masséna. Les deux colonnes, foudroyées, reculent dans une inexprimable confusion. Bonaparte va les poursuivre et les achever ; à ce moment il apprend que Proverà, avec 20 000 hommes, a passé l'Adige, et cherche à dégager Wurmser. Il laisse Joubert pousser l'épée dans les reins et rejeter dans le Tyrol l'armée à demi détruite d'Alvinzi, et court à Provera avec la division Masséna, qui s'était battue le 13 devant Vérone, qui avait marché toute cette nuit-là au secours de Joubert, venait de se battre toute la journée du 14 à Rivoli, et allait marcher toute la nuit et la journée du 15 pour se battre encore le 16 devant Mantoue. Les soldats les plus vantés n'avaient jamais rien accompli de pareil.

Provera, cerné, battu à Saint-Georges (15), à la Favorite (16), fut contraint de mettre bas les armes. Wurmser, réduit aux dernières extrémités, sa garnison ayant mangé jusqu'à son dernier cheval, livra Mantoue (2 février). « Ainsi, en dix mois, outre l'armée piémontaise, trois armées formidables, trois

fois renforcées, avaient été détruites par une armée qui, forte de trente et quelques mille hommes à l'entrée de la campagne, n'en avait guère reçu que vingt pour réparer ses pertes. Ainsi, 55 000 Français avaient battu plus de 200 000 Autrichiens, en avaient pris plus de 80 000, tué ou blessé plus de 20 000; ils avaient livré douze batailles rangées, plus de soixante combats, passé plusieurs fleuves, en bravant les flots et les feux ennemis. » La guerre, ainsi faite et pour une grande cause, devient un magnifique spectacle.

Pendant la lutte contre Wurmser, la régence de Modène avait montré sa sympathie pour les Autrichiens, et, à l'approche d'Alvinzi, les troupes pontificales s'étaient mises en mouvement. Bonaparte, même avant Arcole, prononça la déchéance du duc, dont les États furent érigés en république Cispadane, et, après Rivoli, marcha sur Rome. Pie VI, tremblant, signa la paix de Tolentino; elle lui coûta 30 millions, la Romagne (Ravenne, Rimini, etc.), qui fut réunie, avec les légations de Ferrare et de Bologne, à la république Cispadane, et Ancône qui fut occupée jusqu'à la paix par une garnison française (10 février 1797). Au mois d'octobre précédent, une expédition qu'il avait fait partir de Livourne avait chassé les Anglais de la Corse.

Retraite de Moreau (octobre 1796). — Les armées d'Allemagne n'avaient été ni si habilement conduites ni si heureuses. Jourdan et Moreau refoulèrent bien d'abord les Autrichiens devant eux : Moreau les battit même à Rastadt (5 juillet), à Ettlingen (le 9), ce qui lui livra les passages des montagnes; mais Carnot, au lieu de prescrire aux deux généraux de réunir leurs 120 000 hommes dans la vallée du Danube, les faisait agir séparément, et les éloignait encore l'un de l'autre en leur commandant de déborder les ailes de l'ennemi. L'archiduc Charles, au contraire, se concentra entre Ulm et Ratisbonne, puis essaya de faire reculer Moreau en l'attaquant à Neresheim (10 août). Repoussé, il eut la pensée hardie de se dérober à Moreau, avec une partie de ses forces, pour se jeter de la vallée du Danube dans celle du Mein, s'y réunir à Wartensleben, qui reculait devant Jourdan, et accabler celui-ci, qui fut, en effet, arrêté à Neumark, à Amberg, vaincu à Wurtzbourg (3 septembre), et rejeté jusque derrière la Lahn (10 septembre)[1]. C'était la même manœuvre qui ve-

1. C'est dans cette retraite de Jourdan qu'un jeune et brillant général

nait de si bien réussir à Bonaparte au début de la campagne d'Italie. Elle eut le même succès, mais non les mêmes consé-



Le val d'Enfer.

quences, car Moreau n'était pas Beaulieu, et l'archiduc n'était pas Bonaparte. Il perdit un temps précieux au lieu de reve-

de 27 ans, Marceau, qui donnait les plus belles espérances, fut tué au combat d'Altenkirchen. A 24 ans, il était déjà général en chef de l'armée de l'ouest et vainquit les Vendéens au Mans (13 décembre 1793). Il avait contribué pour beaucoup au gain de la bataille de Fleurus.

nir sur notre seconde armée qui était déjà au milieu de la Bavière; Moreau recula lentement, s'arrêtant chaque fois qu'il était trop pressé, pour infliger quelque leçon sévère aux Autrichiens qui le suivaient (victoire de Biberach, 2 octobre), traversa la Forêt Noire par le val d'Enfer[1], et, sans avoir laissé derrière lui ni un caisson ni un homme, dans cette glorieuse retraite de vingt-six jours, il rentra en Alsace, quand et comment il voulut, par Brisach et Huningue, le 18 octobre.

Dernières victoires de Bonaparte en Italie; préliminaires de Leoben (1797). — Heureusement, les merveilleuses victoires de l'armée d'Italie compensaient ce revers. Cette armée n'avait pas encore rempli toute sa tâche; l'archiduc Charles, le vainqueur de Jourdan, arrivait à son tour avec une quatrième armée qui borda les Alpes Carniques et Juliennes, depuis le haut Adige jusqu'à l'embouchure du Tagliamento. Bonaparte le prévint; il se proposa de couper ce demi-cercle sur trois points. A gauche, il dirigea Joubert, par le Tyrol, sur le Brenner; au centre, il fit marcher Masséna sur le col de Tarwis, où passe la grande route de Vérone à Vienne, et lui-même se porta contre l'archiduc, qui gardait derrière le Tagliamento les approches de Trieste. Le passage du fleuve fut forcé le 16 mars; le 19, un combat furieux donna à Masséna le col de Tarwis, et Joubert, à la suite de plusieurs coups de vigueur sur le haut Adige, toucha au Brenner. Toute la chaîne des Alpes était conquise. Nous n'avions plus qu'à descendre leur revers septentrional. Tandis que Joubert se jette dans le Putersthal pour tendre la main à Masséna, Bonaparte arrive le 31 mars à Klagenfurt, sur la Drave. L'archiduc veut l'empêcher de pénétrer dans le bassin de la Mühr; mais Bonaparte force la gorge de Newmark (1er avril); il entre, le 7, à Leoben et pousse son avant-garde sur la cime du Sœmmering, d'où l'on peut apercevoir, à 25 lieues dans le nord, les collines de Vienne.

A ce moment, Hoche et Moreau entraient en opérations. Le premier, à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, passa le Rhin en face de l'ennemi; en quatre jours il fit 35 lieues, gagna trois batailles (Neuwied 17 avril, Ukerath, Altenkirchen), et livra cinq combats. Il allait envelopper l'armée

1. Cette vallée, longue de 2 lieues, commence à 3 ou 4 lieues de Fribourg par le *Himmelreich* ou royaume du ciel, et, malgré son nom de *Hollenthal*, val d'enfer, n'est vraiment difficile, même pour une armée, que sur un seul point.

autrichienne de Kray, quand la nouvelle de l'armistice imposé par Bonaparte à l'archiduc Charles arrêta sa marche triomphante. Desaix, lieutenant de Moreau, franchit le fleuve aussi heureusement et replia l'ennemi dans les montagnes Noires. Si Bonaparte avait connu ces succès, il se serait refusé à toute négociation; mais la cour de Vienne, épouvantée, se hâta de signer les préliminaires de Leoben (18 avril) sur cette base que la France aurait la Belgique, et l'Autriche une indemnité dans les provinces de terre ferme de Venise, comme dédommagement de la perte du Milanais.

Venise avait profité de l'absence de Bonaparte pour massacrer nos malades, nos blessés et essayer de faire sur nos derrières une Vendée italienne; elle expia la lâcheté de son sénat. 4000 hommes pénétrèrent dans cette ville, et y établirent une république provisoire. Le sénat de Gênes fut renversé comme celui de Venise, pour des outrages à la France; mais la république ligurienne garda sa liberté avec notre alliance. L'Angleterre, consternée des échecs multipliés de son alliée, offrit elle-même de négocier, et des conférences pour la paix s'ouvrirent à Lille.

Anarchie intérieure. — Tandis qu'au dehors la république était victorieuse, au dedans la situation empirait sous un gouvernement divisé, par conséquent mal obéi, qui était incapable de maîtriser les éléments contraires. Au commencement, il s'était pourtant trouvé assez fort pour déjouer deux tentatives des partis extrêmes. La première, préparée dans la Vendée par Charette, avec l'appui de l'Angleterre, avait échoué, grâce à l'activité du général Hoche. Charette et Stofflet, livrés aux républicains, avaient été fusillés (février et mars 1796). La seconde, celle de Babœuf qui proposait le partage égal des terres et des fortunes entre tous les citoyens, avait eu à peine un commencement d'exécution (mai 1796); elle se termina par le supplice des deux principaux chefs du complot, mais nous a légué les folies sanglantes des communistes. Une conspiration des Jacobins pour enlever de nuit le camp de Grenelle fut aussi infructueuse (9 septembre 1796).

Le Directoire avait donc eu raison des partis violents; mais il s'affaissait sur lui-même et le désordre était partout. Les mandats territoriaux, qui avaient remplacé les assignats (mars 1796), étaient tombés dans le même dis-

crédit. La crise financière, devenue effrayante, jetait le gouvernement dans une voie d'expédients funestes, et l'on imputait des malversations au Directoire tout entier, bien que Barras en fût seul coupable. Le pays allait, comme son gouvernement, à l'aventure. Un immense besoin de jouir avait saisi cette société à peine échappée de la Terreur. On se précipitait avec fureur dans le plaisir; on courait au gain par toutes les voies; la dissolution des mœurs était effrénée comme l'agiotage, et la police ne se faisant plus, les bandes de brigands pullulaient. Les *compagnons de Jéhu*, les *enfants du Soleil* désolaient le Midi; les *chauffeurs* épouvantaient l'Ouest. Il semblait que l'État allait tomber en dissolution.

Progrès des royalistes. — Les royalistes crurent qu'il serait facile de jeter à terre ce gouvernement chancelant. Les émigrés rentraient en foule. Ils inquiétaient déjà les acquéreurs des biens nationaux et, dans la *Société de Clichy*, poussaient ouvertement à une contre-révolution. Enhardis par leurs succès dans les élections de l'an V pour le renouvellement des Conseils, ils portèrent à la présidence des Cinq-Cents le général Pichegru, à celle des Anciens Barbé-Marbois, et remplacèrent Letourneur, membre sortant du Directoire, par Barthélemy, un de leurs partisans. Une restauration monarchique au profit des Bourbons semblait imminente. Le prétendant Louis XVIII, frère de Louis XVI [1], se croyait sur le point d'être rappelé et faisait déjà ses conditions. Mais il fallait d'autres malheurs pour décider si vite le pays à relever ce qu'il avait naguère abattu. Les armées surtout étaient républicaines et, des bords de l'Adige, Bonaparte promettait son concours contre les royalistes.

Ainsi l'idée du respect de la loi et des réformes pacifiques était si bien perdue, que partout on voulait recourir à la force. Les membres de la majorité, dans les deux conseils, conspiraient le renversement de la constitution en vertu de laquelle ils existaient, et le Directoire allait la défendre en la violant. Au coup d'État parlementaire qui se préparait, il répondit par un coup d'État du gouvernement et de l'armée.

Le 18 fructidor an V (4 sept. 1797). — Dans la nuit

1. Le fils de Louis XVI, que les emigrés avaient nommé Louis XVII, était mort au Temple, de misère et des mauvais traitements de son ignoble gardien, en 1795.

du 18 fructidor, Augereau introduisit dans Paris 12 000 hommes, qui cernèrent le lieu des séances des Conseils. Les deux minorités, sur l'invitation du Directoire, se déclarèrent en permanence, annulèrent les mandats de leurs collègues, dont les siéges restèrent vacants, rétablirent toutes les lois révolutionnaires abrogées depuis peu, et condamnèrent à la déportation cinquante-trois députés, dont Pichegru, Barbé-Marbois, Boissy d'Anglas, Portalis et Camille Jordan; en outre deux directeurs : Carnot, qui ne voulait pas qu'on recourût à la violence contre les royalistes, et Barthélemy, qui les favorisait. On remplaça les directeurs



Tombeau de Hoche [1]

proscrits par Merlin de Douai et François de Neufchâteau. Un grand nombre de royalistes furent ajoutés à la liste de déportation et conduits, les uns à Cayenne, les autres à Oléron.

Mort de Hoche (1797). — Moreau possédait depuis plusieurs mois les preuves de la trahison de Pichegru, il les envoya en ce moment; le retard qu'il avait mis à cette révélation

1. Ce cenotaphe est placé au-dessus du village de Weissenthurm près d'Andernach. Il porte cette inscription : « L'armée de Sambre-et-Meuse à son général en chef Hoche. »

le rendit lui-même suspect, et on le destitua; les deux armées du Rhin furent confiées à Hoche qu'on regardait comme un autre Bonaparte, et en qui les républicains espéraient. Peu de jours après avoir reçu ce grand commandement, il mourait, laissant à vingt-neuf ans, une des plus grandes et des plus pures renommées de la révolution.

Traité de Campo-Formio (1797). — Le Directoire raffermi se proposait de continuer la guerre et rompit les négociations entamées avec l'Angleterre. Mais Bonaparte voulait la paix, pour qu'à la gloire éclatante du général s'ajoutât celle du pacificateur. Malgré le gouvernement, qui refusait justement d'abandonner les Vénitiens à l'Autriche, il signa le traité de Campo-Formio, le plus glorieux que la France ait jamais conclu (17 octobre 1797). L'Empereur cédait la Belgique, reconnaissait à la France la possession de la rive gauche du Rhin et des îles Ioniennes; il acceptait l'établissement de la république cisalpine (Milan, Modène, Bologne); en dédommagement, on lui donnait, outre Venise, que l'Autriche a perdue, l'Istrie, le Frioul et la Dalmatie, qu'elle garde encore, tandis qu'il ne nous est rien resté de ce qui nous fut alors abandonné.

Bonaparte avait bien calculé; son nom grandit par cette paix plus qu'il n'eût fait par de nouvelles victoires. On le nomma général de l'armée d'Angleterre et plénipotentiaire au congrès de Rastadt. Après avoir réglé les affaires d'Italie, il se rendit dans cette ville; mais, impatienté des lenteurs de la diplomatie allemande, il vint à Paris, où le gouvernement et la population lui firent une réception triomphale. L'armée d'Italie fut associée aux honneurs qu'on décernait à son général. Le Directoire lui donna un drapeau sur lequel il avait fait écrire ces mots: « Elle a fait 150 000 prisonniers, pris 170 drapeaux, 540 pièces d'artillerie de siége, 600 pièces de campagne, 5 équipages de pont, 9 vaisseaux, 12 frégates, 12 corvettes, 18 galères, donné la liberté aux peuples du nord de l'Italie, de Corcyre, de la mer Egée et d'Ithaque, envoyé à Paris les chefs-d'œuvre de Michel-Ange, du Guerchin, du Titien, de Paul Véronèse, du Corrége, de l'Albane, des Carrache, de Raphaël, etc.; triomphé en 18 batailles rangées, Montenotte, Millesimo, Mondovi, Lodi, Borghetto, Lonato, Castiglione, Roveredo, Bassano, Saint-Georges, Fonta-Niva, Caldiero, Arcole, Rivoli, la Favorite, le Tagliamento, Tarwis, Newmark, et livré 67 combats. »

Expédition d'Égypte (mai 1798-août 1799). — L'Autriche avait posé les armes; mais les Anglais, inattaquables dans leur île, ne pouvaient consentir à laisser à la France tant de conquêtes. La guerre continua contre eux. Hoche, Truguet voulaient se prendre corps à corps avec l'Angleterre: c'était la vraie politique. On prépara une armée; Bonaparte en eut le commandement, et visita les ports pour les apprêts de la descente; mais il trouva les moyens si peu en rapport avec le but, qu'il fit renoncer le Directoire à l'entreprise. Il était pourtant bien résolu à tenir l'opinion publique en haleine et à ne pas lui laisser le temps d'oublier. Il proposa une expédition à laquelle il avait beaucoup songé en Italie, la conquête de l'Égypte. « On ne fait rien de grand, disait-il, que dans l'Orient. » Des bords du Nil, il espérait atteindre l'Angleterre dans l'Inde, et la frapper au cœur en y détruisant son commerce et son empire. Le grand Leibnitz avait, en 1672, proposé le même plan à Louis XIV. Alors il était exécutable; en 1798, il ne menait à rien qu'à nous donner un ennemi de plus, la Turquie, notre vieille alliée. Pour risquer si loin 40 000 de nos meilleurs soldats, il eût fallu être maître de la mer, et les Anglais la couvraient de leurs flottes. C'était donc jouer bien gros jeu, mais c'est ainsi souvent qu'on fascine, qu'on maîtrise l'esprit populaire. L'expédition, préparée dans le plus grand secret, fut cachée sous le nom d'aile gauche de l'armée d'Angleterre. L'escadre, composée de 14 vaisseaux de ligne et d'un grand nombre de transports, quitta Toulon le 10 mai; Brueys la commandait. Elle portait 36 000 hommes, presque tous anciens soldats d'Arcole et de Rivoli. Des savants, des artistes, des ingénieurs et jusqu'à des laboureurs furent adjoints à l'armée. Après la conquête, dans le plan de Bonaparte, devait venir la colonisation.

Tout réussit d'abord: on enleva Malte en passant; les chevaliers ne se défendirent même pas (12 juin). En examinant les fortifications de ce rocher imprenable, Caffarelli s'écria : « Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes. » Mais les Français en y entrant autorisèrent les Anglais à s'en saisir, et eux, ils ont su la garder. L'amiral anglais Nelson, qui courait d'un bout à l'autre de la Méditerranée, cherchant la flotte pour la combattre, la manqua de quelques jours. Le débarquement s'effectua sans obstacle, le 1er juillet, à quatre lieues d'A-

lexandrie, et cette place fut en quelques heures enlevée d'assaut.

Bonaparte marcha aussitôt sur le Caire, où la redoutable milice des mamelucks, les vrais maîtres du pays bien plus que la Porte, avait concentré ses principales forces sous le commandement de Mourad-Bey. La route fut longue et pénible, surtout pour traverser le désert de Damanhour. Il y eut des privations de toutes sortes. Les soldats se contentaient de plaindre leur général, qui s'était laissé déporter « comme un bon enfant, » ou bien se consolaient par des plaisanteries : « Il se moque de ça, disaient-ils, en montrant Caffarelli, qui avait perdu une jambe sur le Rhin : il a toujours un pied en France. » On arriva à Chébreiss ; les mamelucks, repoussés dans un premier engagement, se replièrent sur le Caire et s'y disposèrent à une bataille générale. L'armée française les y suivit, et le 21 juillet s'arrêta, saisie d'admiration, en face des pyramides qui s'élèvent au voisinage de cette ville. « Soldats, s'écria Bonaparte, du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent ! » Il fallait un nouveau système de guerre contre cette innombrable et vaillante cavalerie, au milieu du désert. Bonaparte le trouva. Il forma ses divisions en carrés et les disposa de manière que ces carrés se protégeassent mutuellement par leur feu, comme autant de citadelles vivantes. En vain les mamelucks s'élancèrent avec le plus brillant courage, ils ne purent entamer ces lignes de fer et de feu. Un grand nombre vinrent expirer sur la pointe des baïonnettes. Mourad-Bey se retira blessé dans la haute Égypte : l'autre bey, Ibrahim, s'enfuit vers la Syrie. L'occupation du Caire et la soumission de la basse Égypte furent le prix de cette victoire (21 juillet).

Bonaparte se hâta d'organiser le pays ; il respecta les croyances, les mœurs des habitants qui l'appelaient le favori du grand Allah ; il assista à la fête du Nil (18 août) et à la fête du prophète ; mais il s'occupa aussi d'assurer le bien-être de ses soldats, et il établit dans un des plus vaste palais du Caire cet institut d'Égypte, dont les membres, Monge, Berthollet, Fourier, Dolomieu, Larrey, Geoffroy Saint-Hilaire, etc., commencèrent à conquérir à la science cette contrée mystérieuse qui n'a revélé ses secrets que depuis le jour où le génie de la France y a passé.

La nouvelle du désastre de la flotte vint surprendre Bona-

parte au milieu de ces travaux. Il avait recommandé à Brueys de quitter la rade d'Aboukir. Un funeste retard permit aux Anglais d'arriver. La ligne d'embossage n'avait pas été formée assez près du rivage[1], la moitié de la flotte anglaise pouvait passer entre elle et la terre, tandis que l'autre moitié passerait entre elle et le large. C'est la manœuvre audacieuse que Nelson tenta. Elle réussit. Chacun de nos vaisseaux de l'aile gauche, immobile sur ses ancres, eut à soutenir des deux côtés le feu de toute la flotte ennemie, qui s'avançait lentement, détruisant un à un nos navires. Le commandant de l'aile droite, Villeneuve, eût pu imiter ce mouvement et replier son escadre sur l'aile gauche de Nelson pour mettre celle-ci entre deux feux, comme l'était la tête de notre ligne. Le signal lui en fut donné; mais la fumée l'empêcha de l'apercevoir ou le vent de l'exécuter, et quand il vit *l'Orient*, de 120 canons, prendre feu et sauter, deux autres de nos bâtiments couler bas, il s'éloigna avec deux vaisseaux et deux frégates et se réfugia à Malte. L'amiral Brueys, grièvement blessé, avait refusé de descendre dans l'entre-pont, disant qu'un amiral devait mourir sur son banc de quart. Il fut emporté par un boulet. La flotte française, à l'exception des navires de Villeneuve, était anéantie (1er août). L'expédition d'Égypte, qui devait nous donner l'empire de la Méditerranée, où nous avions maintenant quatre des positions les plus importantes de cette mer, Toulon, Malte, Corfou et Alexandrie, n'était plus qu'une aventure, au lieu d'être le commencement d'une grande chose.

Nous étions emprisonnés dans notre conquête, et la Porte se déclarait contre nous. Bonaparte dit à ses soldats : « Eh bien! il faut mourir ici ou en sortir grands comme les anciens; » et il écrivit à Kléber, qu'il avait laissé à Alexandrie : « Ceci nous obligera à faire de plus grandes choses que nous n'en voulions faire. Il faut nous tenir prêts. » Kléber répondit : « Oui, il faut faire de grandes choses; je prépare mes facultés. » Bonaparte commença par achever l'occupation de tout le pays. Une révolte ayant éclaté au Caire (oct.), il la comprima avec rigueur. Desaix, *le sultan juste*, comme l'appelaient les Arabes, lancé à la poursuite de Mourad-Bey, s'était déjà emparé de la Thébaïde, et nos régiments campaient près

1. Le contre-amiral Linois choisit en 1801, dans la rade d'Algésiras, une si bonne ligne d'embossage appuyée par des batteries de côte, qu'il resista avec 3 vaisseaux à 6 anglais, en démâta deux et en prit un.

des cataractes de Syène, aux dernières limites de l'ancien monde romain.

Sûr alors de sa conquête, il s'avança vers la Syrie, d'où il eût pu couvrir l'Égypte et menacer à son gré Constantinople ou l'Inde (fév. 1799). Il réussit d'abord, s'empara de Gaza et de Jaffa, où nos soldats prirent les germes de la peste, et dispersa, à la bataille du mont Thabor, une grande armée turque (16 avril). Mais au siége de Saint-Jean d'Acre tout son génie échoua, faute de moyens matériels, contre le courage des Turcs et la tenacité de l'amiral anglais Sidney-Smith, le même dont il a dit souvent plus tard : « Cet homme m'a fait manquer ma fortune. » N'ayant ni munitions ni grosse artillerie, il ne put ouvrir de brèches praticables; après soixante jours de tranchées et huit assauts meurtriers, il ramena en Égypte son armée épuisée de fatigue et décimée par la peste (20 mai). Un imposteur, qui s'appelait El Mody, tâchait de soulever le Delta, il en eut bien vite raison. Une flotte anglaise avait débarqué à Aboukir 18 000 janissaires; il les jeta à la mer (24 juillet). C'est après cette brillante action que Kléber s'écria, dans un élan d'enthousiasme : « Général, vous êtes grand comme le monde. » L'armée d'Égypte n'avait plus rien à craindre, mais aussi elle n'avait plus rien à faire et cette inaction pesait à Bonaparte. Quand il apprit qu'une seconde coalition s'était formée, que l'Italie était perdue, que la France allait être envahie, il remit le commandement à Kléber, et, montant sur une frégate, franchit audacieusement toute la Méditerranée, au milieu des croisières anglaises. Le 8 octobre, il débarquait à Fréjus.

Mauvaise administration du Directoire. Journée du 22 floréal (11 mai 1798). — Le Directoire, tour à tour faible et violent à l'intérieur, avait perdu au dehors la magnifique position que lui avait faite le traité de Campo-Formio. Au 18 fructidor, il avait frappé un coup sur les royalistes; au 22 floréal (11 mai 1798), il frappa les députés qu'on appelait *patriotes*, en cassant leur élection. Ainsi le Directoire semblait ne vouloir gouverner qu'avec des coups d'État, ce qui prouvait sa faiblesse, un gouvernement fort n'en ayant pas besoin. Quelques mois auparavant, il avait fait une véritable banqueroute. L'intérêt de la dette était de 258 millions; il en remboursa les deux tiers avec des bons de biens nationaux qui perdaient les cinq sixièmes de leur valeur nominale, l'autre tiers fut *consolidé* et inscrit sur le grand-livre

de la dette publique. Il porta l'irritation au comble par deux mesures tyranniques : un emprunt forcé et progressif de 100 millions, et la loi des otages contre les parents des émigrés et des ci-devant nobles; celle-ci détruisait la sécurité de 150000 familles. Au dehors il provoquait l'Europe par des imprudences. Il renversait le pouvoir temporel du pape et l'aristocratie bernoise; il mécontentait les trois républiques batave, cisalpine et ligurienne, nées de la nôtre, en les laissant piller par des agents infidèles, et il ne savait pas se faire obéir de ses généraux; Championnet à Naples, Brune en Lombardie, emprisonnaient ses représentants.

Seconde coalition (mars 1799-mars 1802). — Le spectacle de la désorganisation intérieure, l'éloignement de Bonaparte et de notre meilleure armée, qu'on regardait comme perdus dans les sables de l'Égypte, décidèrent les puissances du continent à prêter l'oreille aux paroles de Pitt. Cette fois l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, une partie de l'Allemagne, Naples, le Piémont, la Turquie, et jusqu'aux États barbaresques, se réunirent contre nous. La France, sans argent, sans commerce, ayant perdu le grand élan républicain de 93, et n'ayant pas encore l'enthousiasme militaire et la forte organisation de l'Empire, se trouvait exposée aux plus sérieux dangers.

Les Conseils, pour faire face aux attaques de l'Europe, décrétèrent la loi de la conscription, qui astreignait au service militaire tous les citoyens de vingt à vingt-cinq ans, et ordonnèrent une levée de 200 000 hommes. Le roi de Naples, par une attaque imprudente, nous valut cependant un triomphe. Il crut pouvoir à lui seul délivrer l'Italie et envahit le territoire de la république romaine. Championnet y commandait 25000 hommes; il laissa les Napolitains s'avancer jusqu'à Rome, puis tomba sur eux à coups redoublés, les poussa l'épée dans les reins jusque sous les murs de Naples, que les lazzaroni défendirent trois jours de rue en rue. La *république parthénopéenne* fut aussitôt proclamée (23 janvier 1799). Joubert avait en même temps, et avec une égale facilité, chassé le roi de Sardaigne du Piémont (9 décembre 1798).

Revers en Italie et en Allemagne; défaites de Stokach, Magnano; Cassano, la Trebbia (1799).— Mais la coalition avait mis sur pied 360000 hommes; le Directoire n'en avait que 170000, divisés en cinq armées : Macdonald,

le successeur de Championnet[1], et Brune étaient aux deux extrémités, à Naples et en Hollande; Jourdan et Schérer aux ailes, en Allemagne et en Italie; Masséna au centre, en Suisse Depuis la dernière guerre, une révolution avait eu lieu dans ce pays. La Suisse s'était donné une constitution nouvelle, fondée sur des bases plus équitables, et avait signé avec la France un traité d'alliance qui nous permettait d'occuper militairement le pays. C'était un avantage considérable, parce que la Suisse formait sur la ligne de nos frontières un saillant qui pénétrait profondément dans le continent, entre l'Italie et l'Allemagne, et que le Rhin couvrait. Masséna s'avança jusqu'à cette limite, tandis que Schérer, en Italie, s'approchait de l'Adige, que le traité de Campo-Formio avait donné aux Autrichiens, avec Vérone et Legnago.

Le 1er mars, Jourdan franchit le Rhin, quand les Autrichiens étaient encore derrière le Lech, et s'avança entre le Danube et le lac de Constance pour se tenir à la hauteur de Masséna, comme celui-ci dépassait la ligne du Rhin et envoyait sa cavalerie légère jusque dans la haute vallée de l'Inn, pour donner la main à Schérer à travers le Tyrol. Mais l'archiduc Charles arrêta Jourdan à Stokach, point de jonction des routes de Souabe et de Suisse, avec des forces supérieures, et l'obligea de reculer jusqu'aux défilés de la Forêt Noire, plus tard même jusque sur le Rhin (22 mars).

En Italie, Schérer se trouvait sur le théâtre des magnifiques opérations de 1796 à 1797; il ne sut pas mettre à profit les leçons que Bonaparte y avait données; il voulut forcer le passage de l'Adige par les montagnes, puis par le bas du fleuve. Une suite de mouvements mal calculés fatigua les troupes et les amena sans ensemble à la bataille de Magnano, auprès de Vérone, que Kray gagna (5 avril). Schérer perdit la tête, et, abandonnant sans lutte nouvelle les lignes du Mincio et de l'Oglio, comme après un désastre, il ne s'arrêta que derrière l'Adda. Masséna dut suivre ce mouvement de retraite; il renonça à garder la ligne du Rhin, du Saint-Gothard à Constance, et vint prendre position derrière celle que forment la Linth, le lac de Zurich et la Limmat. Ayant ce grand fossé devant lui et fortement établi, en arrière, sur

1. Championnet, qui avait conquis le royaume de Naples, mourut si pauvre, en 1800, que ses officiers furent obligés de se cotiser pour subvenir aux frais de ses funérailles. (*Mémoires de Masséna*, IV, p. 28)

l'Albis, il couvrait le reste de la Suisse et tenait en échec les armées d'Allemagne et d'Italie.

La dernière cependant avançait. 30 000 Russes avaient rejoint les 60 000 Autrichiens de Mélas, et Souwaroff, qu'on appelait l'*Invincible*, commandait l'armée combinée. Le 27 avril cette armée força le passage de l'Adda, au moment où Schérer remettait à Moreau le commandement, c'est-à-dire le soin de tirer l'armée d'une défaite inévitable. Moreau n'eut pas le temps, en effet, de réparer les mauvaises dispositions de son prédécesseur : il fut battu à Cassano (28 avril). Ce même jour, la cour de Vienne se souillait d'un infâme guet-apens : les ministres de France au congrès de Rastadt, où se traitait encore la paix avec l'empire, furent assassinés par des hussards autrichiens.

La défaite de Cassano ne porta pas atteinte à la réputation de Moreau, car elle ne pouvait lui être imputée, et il fit de l'Adda sur Turin, puis sur Gênes, une retraite moins connue, mais plus admirable que sa retraite fameuse de 1796. Macdonald allait se trouver compromis au fond de la péninsule. Il revint de Naples en toute hâte, et c'était pour lui permettre de déboucher dans le flanc des coalisés que Moreau les avait entraînés à sa suite jusqu'à Turin. A l'approche de Macdonald il se jeta dans l'Apennin, afin d'être en mesure d'opérer sa jonction avec lui dans la plaine de Plaisance. Mais quelques jours perdus par l'armée de Naples en Toscane, pour se reposer et se réorganiser, permirent à Souwaroff de se porter sur la Trebbia, entre les deux généraux. Macdonald ne serrant pas d'assez près les montagnes, et se laissant entraîner au nord par un succès sur Hohenzollern, ne put percer, dans une bataille de trois jours dite de la Trebbia, la ligne ennemie (17-19 juin). Il perdit 15 000 hommes et fut forcé de se jeter dans les sentiers affreux de l'Apennin pour regagner Gênes et l'armée de Moreau. Tous deux furent destitués et remplacés par Joubert : Moreau consentit généreusement à le diriger de ses conseils. Une nouvelle et sanglante action, à Novi, où Joubert fut tué, consomma la perte de l'Italie pour la France (15 août).

Victoires de Brune à Bergen (19 septembre 1799) et de Masséna à Zurich (25-26 septembre 1799). — Le territoire même de la république était menacé; deux victoires, gagnées à six jours d'intervalle, le sauvèrent. Brune battit à Bergen (19 septembre) une armée de 40 000 Anglo-

Russes débarqués en Hollande, et les força de chercher un refuge sur leurs vaisseaux; Masséna gagna l'immortelle victoire de Zurich. Souwaroff ne s'occupait point de faire en Italie les affaires de l'Autriche : il avait écrit au roi de Sardaigne pour l'inviter à rentrer dans ses États. Ce n'était pas le compte de la cour de Vienne, qui trouvait, après Venise et Milan, Turin, même la Savoie, fort à sa convenance. Afin de mettre un terme à ses inquiétudes, le conseil aulique, où était la direction suprême, imagina de porter Souwaroff en Suisse, sous prétexte que les Russes trouveraient là un climat qui leur convenait mieux, et de faire descendre l'archiduc sur le Rhin : de la sorte, il n'y aurait que des Autrichiens en Italie, sous Mélas, et en Allemagne, sous l'archiduc, et que des Russes en Suisse. Si ce changement était très-politique, il était fort peu militaire, car il nécessitait de Turin à Strasbourg une marche de flanc en face et à portée de Masséna, qui trouverait sans doute quelque occasion de punir cette témérité. Il surprit en effet les coalisés au milieu de leur manœuvre, lorsque l'archiduc avait déjà quitté la Suisse et que Souwaroff n'y était pas encore entré. Se jetant avec un admirable à-propos sur la ville de Zurich, qu'il enveloppe, il y écrase un corps d'armée russe, met en déroute un autre corps qui gardait la Linth, et quand Souwaroff arrive du Saint-Gothard, après d'immenses fatigues et de grandes pertes, croyant tomber dans le flanc droit de l'armée française, ébranlée par une vive attaque de front, il se heurte contre des troupes victorieuses qui le rejettent dans les gorges affreuses d'où il ne se retire qu'en y laissant la moitié de ses gens. Ce bel ensemble de manœuvres, appelé la bataille de Zurich (25 et 26 septembre), coûta aux coalisés 30 000 hommes et la défection des Russes. Ceux-ci, reprochant aux Autrichiens une trahison, quand il n'y avait à leur reprocher qu'un mauvais plan de campagne, se retirèrent de la coalition. Bonaparte n'a pas de plus glorieuse bataille, car les victoires qui assurent le salut du pays valent mieux que celles qui n'ajoutent qu'à sa puissance, ou à la gloire de ses chefs.

Journée du 30 prairial. (18 juin 1799). — La France, en effet, était sauvée; le pays n'en accusait pas moins son gouvernement de l'avoir exposé à de si grands périls, et les Conseils avaient pu prendre sur le Directoire la revanche des journées du 18 fructidor et du 22 floréal, en forçant Treilhard, la Réveillère et Merlin de Douai à donner leur dé-

mission (30 prairial, 18 juin 1799). Mais il importait peu de changer les hommes, puisque la cause du mal était dans les institutions mêmes. L'anarchie continua. Ce ne furent plus les royalistes, comme avant le 18 fructidor, qui essayèrent d'en profiter, mais les restes du jacobinisme. Le club du Manége, qui comptait parmi ses membres Jourdan, Augereau et Bernadotte, alors ministre de la guerre, se répandit en motions violentes contre le Directoire, ainsi qu'avait fait autrefois la société royaliste de Clichy. Le gouvernement triompha sans peine de ce parti en réveillant les souvenirs de 93 et en excitant les alarmes des modérés. On destitua Bernadotte, on ferma le club du Manége, et le Directoire continua d'être méprisé (août et septembre 1799).

C'est à ce moment que Bonaparte abordait à Fréjus.

Journée du 18 brumaire (9 novembre 1799). — Son retour fut accueilli par des transports qui lui montrèrent qu'il était maître de la situation. Aussitôt, en effet, les partis l'entourent et lui proposent le pouvoir. Il se montre réservé, impénétrable. Il s'enferme dans sa petite maison de la rue Chantereine, qu'on appelle à cause de lui rue de la Victoire, et il semble ne vivre que pour sa sœur, pour sa femme Joséphine Beauharnais, qu'il avait épousée après le 13 vendémiaire, pour ses collègues de l'Institut, dont il porte le costume lorsqu'il lui faut paraître dans quelque cérémonie publique. Cependant il observe et calcule.

Le pays repousse les royalistes, parce qu'il ne veut pas retourner à l'ancien régime ; il repousse les Jacobins, parce qu'il ne veut pas retourner à 93. Il est bien décidé à garder la révolution. Mais la révolution est double : elle est sociale et politique : elle a été faite pour obtenir l'égalité et la liberté. Or l'anarchie compromet ces deux biens : pour sauver l'un, la France ajourne l'autre; elle se jette dans les bras de Bonaparte ; elle lui demande de garantir les conquêtes sociales de la révolution en assurant l'ordre, le premier besoin d'une société ; la liberté reviendra plus tard. Et Bonaparte accepte.

Tout le monde conspirait : Siéyès dans la Directoire, Fouché et Talleyrand dans le ministère, cent autres dans les Conseils. « Il faut, disait Siéyès, pour sauver la France, une tête et une épée. » Il réservait à Bonaparte le rôle de l'épée.

Le 18 brumaire, la majorité du conseil des Anciens décrète la translation des deux Conseils à Saint-Cloud, et confie l'exé-

cution du décret à Bonaparte, qui reçoit le commandement de toutes les troupes. Trois membres du Directoire, Siéyès, Roger-Ducos et Barras, donnent leur démission; Moulins et Gohier, qui refusent la leur, sont mis en surveillance au Luxembourg. En même temps, Paris se couvre de troupes. Le lendemain, Bonaparte se rend à Saint-Cloud. Il va d'abord aux Anciens : « La patrie, dit-il, n'a pas de plus zélé défenseur que moi; mais c'est sur vous seuls que repose son salut. Il n'y a plus de gouvernement, les dangers sont pressants. Évi-



Château de Saint-Cloud.

tons de perdre deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices : la liberté et l'égalité... — Et la constitution? lui crie-t-on. — La constitution, vous l'avez violée vous-mêmes au 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial.... Je ne parle pas ainsi pour m'emparer du pouvoir. Le pouvoir, on me l'a offert depuis mon retour à Paris. Les différentes factions sont venues sonner à ma porte; je ne les ai pas écoutées, parce que je ne suis d'aucune coterie, parce que je ne suis que du grand parti du peuple français.... » Aux Cinq-Cents des cris furieux l'accueillirent : « A bas le dictateur! A bas les baïonnettes! » crie-t-on de toutes parts lors-

qu'il entre dans la salle, suivi de quelques grenadiers. Il est entouré, pressé, menacé; il faut que ses grenadiers l'arrachent du milieu des groupes. Les députés demandent sa mise hors la loi. Lucien son frère, qui préside le conseil, essaye en vain de le justifier. Ne pouvant se faire entendre, il dépose ses insignes, sort de la salle et harangue les troupes : « La majorité du conseil, dit-il, est opprimée par une poignée de factieux. » Au nom du peuple, il somme les soldats d'expulser ces agitateurs. Alors, sur l'ordre de Bonaparte, le général Leclerc envahit l'Assemblée; le tambour couvre la voix des députés qui protestent, et la salle est évacuée sans effusion de sang. Le conseil des Anciens, resté seul en séance, défère le pouvoir exécutif à trois consuls provisoires, Bonaparte, Siéyès et Roger-Ducos, et charge deux commissions, de 25 membres chacune, de reviser la constitution (9 et 10 novembre 1799).

C'était la révolution qui abdiquait aux mains du pouvoir militaire et allait entrer avec lui dans une phase nouvelle. Au dedans, grâce à l'ordre qui va régner, elle s'enracinera dans le pays de manière à n'en pouvoir plus être arrachée; au dehors, grâce aux conquêtes de nos soldats, ses principes se répandront sur l'Europe comme nos victoires. Mais, après avoir plané sur presque toutes les capitales du continent, notre drapeau tombera abattu sous les pieds d'un million de soldats, et la France échappera mutilée, sanglante, aux mains redoutables du puissant génie qui vient de la saisir. Le 18 brumaire commence cette longue chaîne de prospérité, de gloire, de puissance inouïe, mais aussi de fautes et de revers lamentables, qui forme l'histoire du Consulat et de l'Empire[1].

Et puis c'était encore une *journée*, c'est-à-dire un coup de force. Quelles leçons données aux peuples par ces perpétuelles insurrections de la Commune, de la Convention, du Directoire, des Conseils, des royalistes comme des républicains, enfin de l'armée! Et comment pouvait-il se former des citoyens respectueux de la loi, préoccupés de la modifier avec sagesse, au lieu de la déchirer avec colère, lorsque, depuis dix ans, rien ne marchait que par soubresauts violents?

1. Un juge non prévenu, le duc V. de Broglie dit dans ses *Notes biographiques* : « Le 18 brumaire fut une délivrance et les quatre années qui le suivirent furent une série de triomphes, au dehors sur les ennemis, au dedans sur les principes de désordre et sur l'anarchie. Ces quatre années sont avec les dix années du règne de Henri IV, la meilleure, la plus noble partie de l'histoire de France. »

Fin du dix-huitième siècle. — Quelques jours après cette révolution militaire expirait ce dix-huitième siècle, objet de tant de débats passionnés, qui fut à la fois sceptique et crédule, doux et terrible, de mœurs légères et d'esprit souvent frivole, mais qui mit au monde la grande pensée que la société, comme l'homme, doit s'améliorer sans cesse, et qui a tendu la main à tous les parias de la loi et de l'État, même de la nature. Serfs, nègres, hérétiques, aliénés, infirmes, ont été par lui relevés et secourus. Notre sollicitude pour eux n'est qu'un héritage qu'il nous a légué. Quelles qu'aient été ses fautes, il sera beaucoup pardonné à ce siècle « qui, dans l'ordre matériel, créa les sciences à l'aide desquelles l'homme a saisi sur la nature une domination inattendue et singulièrement accru son bien-être; qui, dans l'ordre moral, a conquis la tolérance, recherché la justice, proclamé le droit, revendiqué l'égalité civile, recommandé la fraternité humaine, banni la cruauté des institutions pénales, repoussé l'arbitraire de l'administration publique, voulu faire de la raison le guide des intelligences, de la liberté le guide des gouvernements, du progrès l'ambition des peuples, de la loi la souveraine de tout le monde[1]. »

CHAPITRE LXIII.

LE CONSULAT (10 NOVEMBRE 1799-18 MAI 1804)[2].

Constitution de l'an VIII. — Siéyès, qui avait fait, avec Bonaparte, le 18 brumaire, tenait une constitution toute

1. Mignet, Éloge de M. Gérando. — *Remarques diverses.*— Sous le Directoire, secte nouvelle, les théophilanthropes, dont la Réveillère-Lépeaux est le chef; établissement à Paris du Conservatoire des arts et métiers en 1798; première exposition des produits de l'industrie, 210 exposants (septembre 1798); organisation de l'École polytechnique (1797) · rétablissement de l'impôt du sel à raison d'un sou par livre (1799).

2. Principaux ouvrages à consulter : *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; *id.*, par Lacretelle; *Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte, de* 1797 *à* 1815, par Thibaudeau; *Histoire de France depuis le*

prête; il la proposa. Elle était fort habilement calculée pour concilier la république et la monarchie, de manière à n'avoir ni les agitations de l'une ni le despotisme de l'autre. Mais ses rouages trop compliqués ne convenaient ni à la société de ce temps-là, pressée de se sentir gouverner, ni au général Bonaparte, qui avait le génie et la force nécessaires pour tirer la France du chaos. Le plan de Siéyès fut donc abandonné, du moins en ce qui regardait l'organisation du pouvoir exécutif, qui était le point capital, et le 15 décembre 1799 la constitution de l'an VIII fut promulguée.

La mode des choses romaines durait encore. On eut des consuls, des sénateurs, des tribuns, des préfets, et bientôt on aura un empereur. Les consuls étaient au nombre de trois, élus pour dix ans et rééligibles, mais le premier avait seul toutes les prérogatives du pouvoir, les deux autres n'avaient que voix consultative. Ces trois consuls furent Bonaparte, Cambacérès et Lebrun.

Conseil d'État, Tribunat, Corps législatif. — Dans les trois constitutions de la Constituante et de la Convention, le pouvoir exécutif avait été subordonné au pouvoir législatif. Cette fois le contraire arrivait. Les lois, préparées, sur l'ordre des consuls, par un *Conseil d'État*, dont les membres, nommés par les consuls, pouvaient être révoqués par eux, étaient discutées par le *Tribunat*, composé de 100 membres, votées ou rejetées par le *Corps législatif*, qui comptait 300 députés. Le Tribunat exprimait sur les lois faites ou à faire, sur les abus à corriger, les améliorations à introduire, etc., des vœux que le gouvernement prenait ou ne prenait point en considération. Quand une loi, après l'examen des tribuns, était portée au Corps législatif, où trois conseillers d'État, orateurs du gouvernement, devaient la défendre, trois orateurs du Tribunat venaient ou la soutenir ou la combattre. Aucun membre du Corps législatif n'avait le droit d'intervenir au débat. Ils votaient en silence, comme un grand jury national, sur une cause contradictoirement débattue.

Ainsi, par défiance du pouvoir exécutif, la Convention l'avait divisé en créant cinq directeurs, par défiance du pouvoir

18 *brumaire*, par M. Bignon; *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre; le *Mémorial de Saint-Hélène*, et les *Œuvres* de Napoléon; les *Mémoires et la correspondance du roi Joseph*; *Correspondance de Napoléon*; *Napoléon* ou *Recueil par ordre chronologique de ses Lettres, Discours*, etc., par Kermoysan.

législatif, la constitution de l'an VIII le divisait, en donnant l'initiative des lois au gouvernement, la discussion aux tribuns, le vote aux législateurs.

Le Sénat conservateur. — Un corps fut placé entre les deux pouvoirs législatif et exécutif, le Sénat *conservateur* composé de 80 membres nommés à vie. Il veillait au maintien de la constitution, jugeait tous les actes contraires à la loi organique, et choisissait sur la liste nationale les membres du Tribunat et du Corps législatif.

Le pouvoir électoral subsistait, mais transformé. Tous les Français âgés de vingt et un ans accomplis et inscrits sur les registres publics étaient électeurs ; les électeurs de chaque arrondissement communal choisissaient un dixième d'entre eux pour dresser une liste de notabilités communales, et c'est dans cette liste que le premier consul prenait les fonctionnaires publics de l'arrondissement. Les citoyens portés sur la liste communale nommaient un dixième d'entre eux pour former la liste départementale, dans laquelle le premier consul choisissait les fonctionnaires du département. Les élus de la liste départementale formaient d'un dixième d'entre eux la liste nationale. Tous ceux qui y étaient compris pouvaient être élevés aux fonctions publiques nationales. C'était dans cette troisième liste de notabilités que le Sénat allait prendre les membres du Tribunat et du Corps législatif. Les assemblées, qui discutaient et votaient les lois, étaient donc le produit d'une élection à quatre degrés. On n'avait qu'un simulacre de gouvernement représentatif, et les moins clairvoyants pouvaient reconnaître la dictature derrière cette ombre transparente de la liberté.

Les sénateurs avaient 25 000 francs de dotation annuelle, les tribuns, 15 000 ; les législateurs, 10 000.

Soumise à l'approbation du peuple, la constitution de l'an VIII fut acceptée par 3 011 107 suffrages contre 1567.

Réorganisation administrative. — Pour achever l'œuvre de la constitution, de nombreuses lois organiques étaient nécessaires ; le premier consul se hâta de les proposer au Tribunat et au Corps législatif. Une des plus importantes fut celle qui constitua le département à l'image de l'État lui-même. Les départements étaient administrés par des directoires électifs, sur lesquels le pouvoir central avait peu d'action et qui eux-mêmes n'agissaient point ou agissaient mal ; il fit revivre les intendants sous le nom romain de préfet,

et concentra dans les mains de ce fonctionnaire qui releva directement du ministère de l'intérieur, toute l'autorité exécutive. A côté de lui il plaça, dans le *conseil de préfecture*, une sorte de conseil d'État départemental, et dans le *conseil général*, une sorte de corps législatif qui, s'il ne faisait pas de loi, exprimait au moins le vœu du département. Le *sous-préfet* eut aussi un *conseil d'arrondissement;* le *maire* de chaque commune, un *conseil municipal.* Ainsi l'action était réservée à un seul, la délibération à plusieurs : c'était juste et bon.

Chaque arrondissement ou sous-préfecture eut un tribunal civil, et, pour les finances, un receveur particulier; chaque département, un tribunal criminel et un receveur général; 27 tribunaux d'appel furent répandus sur la surface du territoire, et une Cour de cassation maintint l'uniformité de la jurisprudence. Cette organisation administrative de la France était l'achèvement de l'œuvre de Louis XIV par la centralisation poussée à ses dernières limites; elle a, dans ses traits généraux, survécu à toutes nos révolutions : dix gouvernements sont tombés, mais la notion de l'État souverain s'est dégagée de toutes les ruines, et quelque nom qu'aient porté ceux qui ont eu le pouvoir, toujours les libertés locales ont été étouffées ou maintenues sans force. Cette centralisation excessive résulta d'abord du besoin de fonder notre unité nationale; elle parut ensuite une nécessité, quand la France, à raison de sa position géographique et des haines de l'étranger, fut obligée de prendre une position de combat. Mais la liberté y périt et beaucoup de nos malheurs en sortirent, parce que Paris où se concentra la vie politique put imposer sa volonté, ses caprices et ses révolutions au pays tout entier.

Efforts pour réconcilier et éteindre les partis. — En sortant du premier conseil tenu après le 18 brumaire Siéyès avait dit : « Messieurs, nous avons un maître. » Mais si l'on excepte ceux en petit nombre qui, comme lui, voyaient déjà le dictateur dans la toge du consul; si l'on excepte encore les royalistes et les Jacobins, qui rêvaient deux choses impossibles, la France entière accueillit avec satisfaction la nouvelle du coup d'État et ces paroles de Bonaparte : « Qu'il n'y ait plus ni Jacobins, ni modérés, ni royalistes, mais partout des Français. » Les consuls provisoires montrèrent, par leurs premières mesures, un grand esprit de conciliation.

Les proscrits[1] de fructidor, Carnot, Portalis, Siméon, etc., les conventionnels, Barrère, Vadier, furent rappelés, la loi des otages et celle qui établissait l'impôt forcé progressif[2] rapportées, les prêtres détenus pour refus de serment élargis. Une tempête avait jeté les émigrés sur la côte de Calais, et la loi condamnait à mort tout émigré trouvé sur le sol de la république. Bonaparte leur rendit la liberté. Il fit plus, il ferma la liste de l'émigration et déclara les ci-devant nobles admissibles aux emplois publics, mais en garantissant leurs propriétés aux acquéreurs des biens nationaux. En même temps, au nom de la liberté des cultes, il rouvrit les églises.

A l'étonnement des incrédules, ce puissant homme de guerre se montrait un administrateur consommé. En quelques jours il avait touché à tout, et à tout il avait imprimé une vie nouvelle. Aussi ce gouvernement provisoire, où tout le monde avait vu d'ailleurs un gouvernement définitif, avait inspiré assez vite la confiance au commerce pour que les banquiers de Paris lui prêtassent les premiers fonds dont il avait eu besoin[3]. Alors les armées, dont la misère était extrême, avaient reçu quelque soulagement. Les campagnes avaient été purgées des bandits qui les infestaient, et les agitations révolutionnaires du Midi avaient été apaisées. Les royalistes, qui avaient cru, malgré les souvenirs du 13 vendémiaire et du 18 fructidor, que Bonaparte travaillait pour Louis XVIII, et que l'épée de connétable suffirait à son ambition, trompés dans leurs espérances, avaient relevé dans l'ouest le drapeau de l'insurrection. Il étouffa par d'énergiques mesures cette nouvelle guerre civile. D'Autichamp, Susanet, firent leur soumission (17 janvier 1800). Georges Cadoudal capitula et passa en Angleterre. Mais, se défiant de la presse, qui avec de bonnes lois et la résolution de les exécuter n'est pas un danger, et qui souvent est un secours ou un conseil, il supprima une foule de journaux. Treize seulement, à Paris, eurent la permission de paraître et furent avertis qu'ils auraient au premier écart le sort des autres.

1. Suivant le rapport du ministre de la police de l'an VIII il y avait alors 145 000 émigrés. (*Œuvres* de Napoléon III, t. I, p. 46.)

2. Elle fut remplacée par une subvention extraordinaire additionnelle aux contributions. Il abolit en même temps les réquisitions en nature.

3. Le 5 pour cent était coté, le 8 brumaire, à 11 francs 50 centimes; le 30 brumaire, il monta à 22 francs. Le 20 brumaire, Gaudin, ministre des finances, trouva dans le trésor 67 000 francs, restes d'une avance de 300 000 obtenue la veille.

Les armées, en souvenir même de ce qu'elles avaient souffert et de ce qu'elles avaient accompli pour la république, renfermaient beaucoup de républicains; mais elles avaient eu tant à se plaindre, soldats et généraux, de l'incurie du Directoire, que le coup de main qui les débarrassait des « avocats et des bavards » y fut bien accueilli. Bonaparte s'occupa d'ailleurs activement de les réorganiser et de soulager l'affreuse misère qui les décimait. Moreau, qui avait accepté le singulier rôle de garder les directeurs prisonniers au Luxembourg, tandis que Bonaparte allait à Saint-Cloud terminer la révolution, reçut en récompense le commandement des armées réunies du Rhin et de l'Helvétie. Masséna semblait moins sûr; on le tira du théâtre de sa gloire récente, et il fut relégué à l'armée d'Italie dont le dénûment passait toute idée.

Marengo (14 juin 1800). — Le lendemain du jour où la constitution de l'an VIII avait été mise en action, le premier consul, rompant avec tous les usages de la diplomatie, afin de frapper davantage l'esprit public, avait écrit au roi d'Angleterre la lettre suivante :

« Appelé, sire, par le vœu de la nation française à occuper la première magistrature de la république, je crois convenable, en entrant en charge d'en faire part directement à Votre Majesté.

« La guerre, qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? N'est-il donc aucun moyen de s'entendre?

« Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires? »

Cette lettre était très-digne et très-habile. Bonaparte en écrivit une semblable à l'empereur d'Allemagne : mais l'Autriche, qui tenait toute l'Italie et comptait la garder, l'Angleterre, qui ne voulait à aucun prix laisser Malte et l'Égypte à la France, rejetèrent ces ouvertures, la première en termes modérés, la seconde avec une violence de paroles qui montrait toute la haine de son premier ministre, William Pitt, pour la France[1].

1. Cette réponse de Pitt amena une réplique de Bonaparte, dans laquelle

Il fallait donc faire la guerre. Bonaparte, content d'avoir mis, par sa modération, l'opinion publique de son côté, se prépara à la faire glorieuse et décisive. En Italie, Masséna n'avait que 36 000 hommes contre les 120 000 Autrichiens du baron Mélas ; il fut écrasé par des forces supérieures, et une partie de son armée fut rejetée sur le Var ; avec le reste, 15 à 18 000 hommes, il s'enferma dans Gênes et y soutint ce siége mémorable qui est, après Zurich, le plus beau fleuron de sa couronne militaire. Pendant qu'il y retenait près de deux mois, jusqu'au 4 juin, l'armée autrichienne, lui prenant ou tuant plus de soldats qu'il n'en avait lui-même, de grands événements rendus possibles par cette héroïque défense s'accomplissaient derrière lui[1]. La ligne d'opération des Autrichiens s'étendait de Strasbourg à Nice ; mais la Suisse restée entre nos mains, s'enfonçait comme un coin dans cette ligne et l'ouvrait à nos coups. En trompant l'ennemi sur nos mouvements, nous pouvions déboucher par le Rhin supérieur, derrière le maréchal de Kray, ou par les Alpes, derrière le baron de Mélas. Bonaparte conçut ce double dessein, mais Moreau, pour ce qui le concernait, ne l'exécuta qu'à demi. Pourtant il réussit à franchir le Rhin et à concentrer ses forces vers Schaffouse, battit à Stokach, à Engen et à Mœsskirch les Autrichiens de Kray (3-5 mai), et les rejeta dans le camp retranché d'Ulm. Tandis qu'il les y tenait enfermés, Bonaparte, par une des plus grandes combinaisons de guerre qui eussent encore été exécutées, franchissait lui-même les Alpes.

Pour arrêter Mélas, qui menaçait le Var, et Kray, qui menaçait le Rhin, le Premier Consul avait annoncé à grand bruit la formation d'une armée de réserve de 60 000 hommes à Dijon. Les espions des puissances coururent dans cette ville, ils y virent quelques invalides qui instruisaient quelques conscrits, et écrivirent partout que l'armée de réserve

le Premier Consul repoussa l'éternelle accusation lancée contre la France d'avoir attaqué la première, et prouva, ce qui ne fait plus de doute maintenant pour personne, que la France avait pris les armes en 1792 uniquement pour résister à une conspiration européenne tramée contre sa sûreté. Il est juste d'ajouter qu'il était impossible que cette coalition des intérêts du passé contre les intérêts nouveaux ne se formât pas.

1. Dans le dernier mois du siége on n'avait plus de viande. Après s'être nourri de cheval et des animaux les plus immondes, on fut réduit au pain d'avoine, puis à un aliment sans nom, formé d'amidon et de graine de lin. « Avant de se rendre, disaient les soldats, il nous fera manger jusqu'à nos bottes. » On en fut bien près.

était une ruse de guerre pour effrayer les généraux autrichiens et ralentir leurs progrès. Cependant l'armée de réserve existait ; elle se formait sur tous les chemins de France, avec des corps isolés partis de la Vendée, de Toulon, de Marseille, de Paris, qui recevaient en route munitions, chevaux, fusils, vêtements, et s'acheminaient lentement, sans bruit, vers Genève et Lausanne. Au commencement de mai tous ces corps étaient en Suisse, et Bonaparte, suivant des Tuileries les mouvements de Mélas, qui s'enfonçait de plus en plus dans la Ligurie, voyait se réaliser l'événement qu'il avait prévu. Un jour, avant de partir, couché sur des cartes, il y posait des signes de différentes couleurs pour figurer la position des corps français et autrichiens, et disait devant son secrétaire étonné : « Ce pauvre M. de Mélas passera par Turin, se repliera vers Alexandrie.... Je passerai le Pô, je le joindrai sur la route de Plaisance, dans les plaines de la Scrivia, et je le battrai là.... » Et en prononçant ces mots, il posait un des signes à San-Giuliano[1]. C'était toute la campagne prophétisée d'avance.

Il quitta Paris le 6 mai, se montra à Dijon et courut vers Genève. Le général du génie Marescot avait été chargé de faire la reconnaissance des Alpes. Il se prononçait pour le grand Saint-Bernard, mais il considérait l'opération comme très-difficile. « Difficile, soit, répondit le Premier Consul, mais est-elle possible ? — Je le crois, à condition d'efforts extraordinaires. — Eh bien ! partons. » On démonta les canons qui furent placés sur des traîneaux à roulettes ; on divisa les affûts, les munitions, pour les faire transporter à dos de mulets, car il y avait dix lieues de route impraticable aux voitures.

Le passage commença dans la nuit du 14 au 15 mai. Une avant-garde de six beaux régiments, commandés par Lannes, partit à minuit. On devançait le lever du soleil pour n'avoir pas à craindre les avalanches, plus fréquentes après la chaleur du jour. Il fallait huit heures pour arriver au couvent du Saint-Bernard. Les troupes y trouvèrent des provisions que le Premier Consul y avait fait porter d'avance et que les religieux leur distribuèrent. Après quelques instants de

1. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. I, p. 357. Ce grand ouvrage, à raison des sources consultées par l'auteur et qui n'ont été accessibles qu'à lui, tient lieu bien souvent de documents originaux.

repos, on descendit en deux heures au village de Saint-Remi, où la route commençait. Les jours suivants, les divisions, les affûts, les munitions passèrent. Les pièces, surtout celles de douze, et les obusiers offrirent de grandes difficultés. Des troncs de sapins creusés les reçurent ; cent hommes s'attelaient à chacun de ces traîneaux ; la musique jouait dans les passages difficiles ou bien on battait la charge ; tout passa. Mais un obstacle imprévu arrêta l'armée. Lannes marchait sur Ivrée, il trouva la route fermée par un fort inexpugnable, celui de Bard. Tous les efforts tentés pour le prendre furent inutiles : le Premier Consul accourut lui-même, reconnut l'impossibilité d'enlever ce roc, mais le fit tourner par un sentier de chèvres que l'infanterie et la cavalerie suivirent. Quant à l'artillerie, il n'y avait pour elle d'autre route qu'au pied même du fort. Aussi le commandant de Bard écrivait à Mélas qu'il ne laisserait point passer un canon. On couvrit la route de paille et de fumier, on entoura les pièces d'étoupes, les canonniers les traînèrent, et on traversa la nuit, sous les projectiles ennemis, ce dangereux défilé. 40 000 hommes étaient en Italie, 20 000, qui arrivaient par d'autres passages, allaient les rejoindre. En 1796, Bonaparte avait tourné les Alpes, en 1800 il les franchissait, et cette fois avec des espérances plus grandes d'un immense et prompt succès, car il s'établissait par cette manœuvre sur les derrières de Mélas ; il le coupait de l'Autriche ; il l'épouvantait de son audace ; il l'avait vaincu avant même de l'avoir rencontré.

Mélas était dans la plus profonde ignorance de tous ces mouvements, et refusa longtemps d'y croire. Lorsque enfin il n'en put douter, lorsqu'il sut que Bonaparte était entré à Milan, au milieu des transports de l'admiration et de l'enthousiasme, il concentra rapidement tous ses corps pour se faire jour avant d'être enveloppé. Le 9 juin il se heurta contre Lannes à Montebello, et ne put passer. Trois tentatives sur Plaisance, pour s'emparer du pont de cette ville sur le Pô, avaient également échoué. Enfermé entre ce fleuve, l'Apennin et l'armée française, il se décida à livrer une grande bataille. Elle eut lieu non loin d'Alexandrie, près de ce village de San-Giuliano que Bonaparte désignait aux Tuileries comme le théâtre de la victoire, et près de celui de Marengo, dont elle a rendu le nom immortel.

Le choc fut terrible, désespéré. Bonaparte n'avait point

toutes ses forces sous la main, car, pour empêcher Mélas de lui échapper, il avait dû répandre autour de lui ses troupes comme un vaste réseau, et il en avait derrière le Tessin, vers l'Apennin et à Plaisance. Il y eut trois batailles dans cette journée. La première, livrée de quatre à dix heures du matin, par Lannes et Victor, avec 15 000 hommes contre 36 000, fut perdue. Les Français, pliant sous la mitraille de 200 bouches à feu, et la pression d'une immense cavalerie, abandonnèrent le village de Marengo. A ce moment, Bonaparte arrive avec la garde consulaire ; il place au milieu de la plaine 800 grenadiers d'élite, formés en carré, comme une citadelle vivante. Par leur feu meurtrier, ils arrêtent quelque temps la cavalerie lancée contre eux. Mais il faut reculer pour se concentrer. Lannes met deux heures à faire trois quarts de lieue ; la garde consulaire elle-même recule. Mélas croit tenir la victoire ; il rentre dans Alexandrie, laissant son chef d'état-major achever l'ennemi, et envoie à tous les cabinets de l'Europe des courriers porteurs de la bonne nouvelle.

Il était trois heures de l'après-midi et la seconde bataille était encore perdue. Mais Desaix, détaché la veille vers Novi, pour y chercher l'ennemi qu'on ne savait pas être à Marengo, avait entendu l'épouvantable canonnade ; il s'était arrêté, puis comprenant bien vite que le devoir du lieutenant est de courir au feu du général, il revenait et parut avec sa division, sur le champ de bataille, au moment où les Autrichiens, formés en colonne serrée, s'efforçaient de gagner la route de Plaisance, leur seule voie de salut. Bonaparte commence alors une troisième action. « Mes amis, dit-il aux soldats, c'est assez reculer ; vous savez que j'ai l'habitude de coucher sur le champ de bataille. » Et il lance Desaix avec ses 6000 hommes de troupes fraîches sur le front de la colonne autrichienne, pendant que tout le reste de l'armée fond sur ses flancs. Desaix, perte à jamais regrettable, tombe dès les premiers coups, frappé d'une balle dans la poitrine [1]. Mais ses soldats se précipitent avec fureur sur les Autrichiens pour le venger. Kellermann charge au galop avec ses escadrons. Marmont démasque à l'improviste une batterie de 12 pièces. La colonne autrichienne, ébranlée en tête, est cou-

1. Il fut tué roide et ne put prononcer les belles paroles qu'on lui a prêtées. (*Mémoires* de Marmont.)

pée en deux tronçons. L'un d'eux est pris, l'autre est en désordre. La panique gagne la cavalerie autrichienne ; bientôt tout fuit et Mélas est réduit à capituler. L'Italie est reconquise (4 juin 1800).

Hohenlinden (3 décembre 1800). — Si en Allemagne Moreau n'avait pas eu d'aussi brillauts succès, il gardait pourtant l'offensive, forçait les Autrichiens à quitter leur camp retranché d'Ulm, en menaçant par la victoire d'Hochstedt, leur ligne de retraite, et pénétrait jusqu'à Munich, de sorte que l'Autriche, qui n'avait plus d'armée en Italie, était encore en Allemagne impuissante à arrêter les Français. Elle se décida à traiter; mais l'Angleterre survint avec ses subsides, et le cabinet de Vienne, traînant en longueur les conférences du Lunéville, Bonaparte résolut de conquérir la paix par une campagne d'hiver. Moreau reçut l'ordre de recommencer le 28 novembre les hostilités et de franchir l'Inn pour marcher sur Vienne pendant que Macdonald déboucherait du pays des Grisons dans le Tyrol, et que Brune forcerait le Mincio et l'Adige. Tout réussit à souhait.

En Italie, Brune força les Autrichiens à repasser l'Adige ; et Macdonald, descendant sur leurs derrières par le Splügen, menaça leurs communications. Pendant ces opérations, 6000 Français ou Cisalpins s'emparaient de la Toscane, où régnait un prince autrichien, et Murat chassait les Napolitains des États pontificaux.

Mais ce fut en Allemagne que se portèrent les grands coups. Moreau commandait une magnifique armée de 100 000 hommes, parfaitement organisée. Il était à Munich, tenant la ligne de l'Isar, et les Autrichiens à Braunau, tenant celle de l'Inn. Entre les deux fleuves s'étend une grande forêt dont le village de Hohenlinden, au milieu d'une éclaircie, occupe le centre. Ces plateaux boisés s'inclinent au nord et descendent au Danube par terrasses successives qui finissent en un sol bas et marécageux. Les deux généraux prirent en même temps l'offensive, et tous deux par leur droite : Moreau dirigeant Richepanse sur Wasserbourg, où il devait passer l'Inn, et l'archiduc se proposant de tourner la ligne française en surprenant le passage du bas Isar. Les Autrichiens n'avaient pas prévu les difficultés de leur plan ; ils y trouvèrent tant d'obstacles, qu'au milieu de l'exécution ils s'arrêtèrent et résolurent d'aborder de front les hautes terrasses dont on vient de parler, tandis que la masse principale de leur

armée marcherait directement sur Hohenlinden au travers de la forêt.

Si Moreau eût tenu, comme Bonaparte savait si bien le faire, sous sa main ou à sa portée, toutes ses forces, il lui eût été facile de détruire ses adversaires; mais il ne sut amener que 50 000 hommes contre 70 000. Du moins il les battit, grâce à d'habiles combinaisons de détail, qui attirèrent l'ennemi dans un labyrinthe, surtout à l'audace de Richepanse,



Lunéville.

qui se jeta intrépidement sur le centre ennemi entassé dans la forêt en longues colonnes, le coupa, s'établit dans la trouée qu'il avait faite, arrêtant l'ennemi d'un côté, et de l'autre le poussant sur Ney, qui l'attaquait en tête. 8000 tués ou blessés, 12 000 prisonniers, 87 pièces de canon furent les résultats de cette brillante victoire. Six jours après, Moreau franchissait l'Inn, puis la Salza, la Traun, et s'emparait de Lintz sur le Danube, de Steyer sur l'Enns. Il était aux portes de

Vienne. L'Autriche l'arrêta en promettant d'accepter les conditions de la France.

Paix de Lunéville (février 1801). — Deux mois après la bataille de Hohenlinden, la paix fut signée à Lunéville. L'Empereur acceptait les bases du traité de Campo-Formio, qui donnait la rive gauche du Rhin à la France, et rejetait l'Autriche derrière l'Adige. Il reconnaissait les républiques batave, helvétique, ligurienne et cisalpine, cette dernière possédant toute la vallée du Pô, depuis la Sésia et le Tanaro jusqu'à l'Adriatique, et le nouveau royaume d'Étrurie, formé pour la branche espagnole de Parme, aux dépens du grand-duc de Toscane, frère de l'Empereur (9 février 1801).

La cour de Naples, menacée par une armée que Murat conduisait, se hâta de promettre qu'elle fermerait ses ports aux Anglais, et reçut garnison française dans Otrante, Tarente et Brindes. Nous avions déjà des troupes à Livourne et à Ancône; l'Italie était donc tout entière à notre discrétion. L'Espagne s'engageait à forcer le Portugal, par une invasion, à déserter l'alliance anglaise. Le czar, saisi d'admiration pour le Premier Consul, lui offrait son amitié. Ainsi, en quinze mois, la France, réorganisée à l'intérieur, avait brisé la seconde coalition et imposé la paix au continent.

Malheureusement les nouveaux États italiens étaient sans force par eux-mêmes. Pour les soutenir et les défendre contre l'Autriche restée à Vérone et à Venise, il faudra la main de la France. Forcé d'intervenir sans cesse au delà des Alpes, le Premier Consul finira par trouver plus simple de faire de l'Italie une autre France, et ces empiétements amèneront une guerre nouvelle. Pouvait-il agir autrement? Sans doute, car soixante-dix ans plus tôt, Chauvelin montrait que la solution de ce difficile problème se trouvait là où nous l'avons mise, dans la grandeur de la maison de Savoie; et un des historiens de la diplomatie impériale a pu appeler le traité de Lunéville « l'origine de tous nos malheurs aussi bien que de toutes nos gloires. »

Continuation des hostilités avec l'Angleterre. — L'Angleterre seule s'obstinait dans sa haine. Abandonnée de l'Autriche, elle luttait encore, se croyant insaisissable. Mais les yeux commençaient à s'ouvrir; on comprenait pourquoi cette puissance, qui gagnait à la guerre quand tous les autres y perdaient, se refusait à poser les armes. Les idées

qui vingt ans auparavant avaient armé contre elle les États du Nord, reparaissait dans les conseils des rois. Le czar Paul Ier, gagné par d'adroites flatteries du Premier Consul, qui, au moment où les Anglais prenaient l'île de Malte, la lui avait cédée; le roi de Prusse, à qui Bonaparte avait envoyé le lendemain du 18 brumaire, son aide de camp Duroc avec des paroles pleines des prévenance; les rois de Suède et de Danemark, dont l'Angleterre molestait le commerce, dont elle insultait le pavillon, avaient renouvelé la ligue armée des neutres (16 décembre 1800). L'Angleterre y répondit en mettant l'embargo sur tous les navires des puissances alliées qui se trouvaient dans ses ports, et le 21 mars 1801 les amiraux Nelson et Parker, forçant le passage du Sund, vinrent livrer, sous les murs de Copenhague, une bataille bravement soutenue par les Danois. Pour épargner à leur capitale l'horreur d'un bombardemeut, ils signèrent une suspension d'armes. Cette exécution audacieuse et la mort du czar Paul Ier, assassiné dans son palais par ses courtisans, mirent fin à la ligue des neutres. Alexandre, fils et successeur de Paul Ier, abandonna sa politique, et la France se retrouva seule à défendre la liberté des mers. Mais les Anglais, avec leurs 195 vaisseaux de ligne et leurs 250 frégates, avaient sur mer une telle supériorité de forces, que, loin d'être en état de lutter contre eux, nous ne pouvions même envoyer des secours à Malte, qu'ils bloquaient, à l'armée d'Égypte, qu'ils menaçaient.

Perte de l'Égypte. — Kléber, à qui Bonaparte avait, en partant, confié le gouvernement de sa conquête et l'armée, était un excellent général; mais esprit frondeur, chagrin, il n'était grand qu'au milieu du danger. La perspective de rester abandonné en Égypte l'irrita profondément, et, après le tort de se laisser aller au découragement, il eut celui de répandre le même esprit dans l'armée. On ne parla bientôt que de sortir d'Égypte à tout prix, et une armée turque de 80 000 hommes survenant, il signa avec le commodore Sidney-Smith la convention d'El-Arish, par laquelle les troupes devaient être ramenées en France sur des vaisseaux anglais. Le cabinet britannique, trompé par ce découragement, désavoua son représentant, et exigea que l'armée se rendit à discrétion Kléber retrouve alors son énergie : il culbute les Turcs à la sanglante journée d'Héliopolis (20 mars 1800), reprend le Caire, qui s'était

soulevé derrière lui, et rétablit par ces coups de vigueur la domination française en Égypte. Mais il tomba sous le poignard d'un assassin, le même jour où Desaix mourait à Marengo (14 juin).

Le commandement passa aux mains du général Menou, administrateur habile et général incapable. Il laissa les Anglais débarquer dans la presqu'île d'Aboukir, au nombre de 10 000, les attaqua trop tard et avec des forces trop inférieures (21 mars 1801). La défaite de Canope (9 avril) le contraignit de céder le Caire et Alexandrie. Nous occupions l'Égypte depuis trois ans, quand cette convention malheureuse nous força de l'évacuer (2 septembre 1801).

Paix d'Amiens (mars 1802). — C'était pour les Anglais un grand succès : un autre l'avait précédé, la capitulation de Malte, après un blocus de vingt-six mois. Mais l'Angleterre fléchissait sous le poids d'une dette de 12 milliards et des immenses misères auxquelles ses classes laborieuses étaient condamnées par la cherté des vivres; au dehors elle voyait avec effroi la marine de la France renaître sous la puissante impulsion du Premier Consul. Gantheaume avait deux fois, avec une escadre, couru impunément toute la Méditerranée. Le contre-amiral Linois venait de livrer, en vue même de Gibraltar, le beau combat d'Algésiras, où avec trois vaisseaux, il en avait battu six et détruit deux. Enfin, et cela était plus grave, Bonaparte préparait à Boulogne une immense quantité de chaloupes canonnières pour une descente en Angleterre (voyez p. 583), et le vainqueur d'Aboukir, chargé de brûler « ces coquilles de noix, » avait éprouvé un échec. La crainte fit taire pour un moment les rancunes implacables de l'aristocratie anglaise, et, le 25 mars 1802, la paix d'Amiens fut signée. Toutes les acquisitions continentales de la France, toutes les républiques fondées par ses armes étaient reconnues. L'Angleterre restituait les colonies françaises, rendait Malte aux chevaliers de Saint-Jean, le Cap aux Hollandais, elle ne gardait que l'île espagnole de la Trinité et Ceylan.

La nouvelle du traité d'Amiens fut accueillie en France et en Angleterre avec une joie sans mélange. La paix avec le continent n'avait jamais été qu'une trêve : la paix véritable était celle qui amenait l'Angleterre à reconnaître la grandeur de la France; Bonaparte avait dit, après le 18 brumaire: « La révolution est finie. » Maintenant, c'était des guerres de la révolution qu'on disait : « Elles sont terminées! » Le Pre-

mier Consul le pensait lui-même. « A Amiens, a-t-il dit plus tard, je croyais de très-bonne foi le sort de la France, celui de l'Europe et le mien fixés; la guerre finie, j'allais me donner uniquement à l'administration de la France, et je crois que j'eusse enfanté des prodiges. »

Glorieuse administration de Bonaparte. Le Concordat (1801). — Déjà ces prodiges commençaient : Bonaparte était au comble de la gloire. Pour la seconde fois il venait de donner à la France une paix glorieuse. L'Égypte était perdue, Malte aussi, et une expédition pour faire reconnaître aux noirs de Saint-Domingue l'autorité de la métropole allait échouer. Mais ces lointains désastres éveillaient à peine un écho en France. On les oubliait en voyant, sous la main habile et ferme du Premier Consul, les partis se calmer, et partout l'ordre renaître. Il renouvelait pour l'industrie la puissante impulsion de Colbert, en s'efforçant d'habituer la France à fabriquer elle-même les produits qu'elle ne pouvait plus acheter aux Anglais. Le morcellement des grands domaines vendus comme biens nationaux avait fait arriver un morceau de terre à beaucoup de mains qui n'en avaient jamais eu, et l'agriculture doublait ses produits. Le commerce était encouragé, malgré l'extension donnée chaque jour au système protecteur par l'aggravation des tarifs de douane[1]; les finances étaient réorganisées, la Banque de France établie, le budget, pour la première fois depuis un siècle, mis en équilibre, et les routes, les ponts, réparés, les arsenaux remplis. A Paris, trois ponts étaient jetés sur la Seine : celui des Arts, et ceux qui prirent plus tard les noms immortels d'Austerlitz et d'Iéna. Entre les vallées de la Somme et de l'Oise, il faisait creuser le canal de Saint-Quentin; entre la France et l'Italie, il traçait la magnifique route du Simplon; il faisait étudier celles du mont Cenis et du mont Genèvre, et il fondait des hospices sur la cime des Alpes. Le Code civil se discutait sous ses yeux, et il élaborait le projet d'une puissante organisation de l'instruction publique, l'Université, celui d'une grande institution de récompenses nationales, la Légion d'honneur.

1. Importations en l'an VIII, 325 millions; exportations, 271; importations en l'an IX (1801), 417 millions; exportations, 305. Le recensement de l'an IX donna, pour soixante-sept départements, 22 297 413 habitants. Ces mêmes départements n'avaient, en 1789, que 21 176 413 habitants. Augmentation : 1 100 000 âmes ou 1 sur 19.

Une merveilleuse activité, une puissance de travail inouïe, lui faisaient tout voir, tout comprendre, tout faire. Les arts, les lettres, recevaient de lui de précieux encouragements. Etranger aux rancunes des dix dernières années, il rappelait les émigrés par une amnistie, mais en donnant une consécration nouvelle aux ventes faites par l'État des biens nationaux; il rappelait les prêtres, il relevait les autels et signait avec le cardinal Consalvi, légat de Pie VII (15 juillet 1801), le Concordat par lequel il crut fonder la paix religieuse[1]. D'après cet acte célèbre, la France devait être divisée en 10 archevêchés et 50 évêchés; un traitement payé par l'État était substitué à l'ancienne dotation territoriale du clergé. Le gouvernement avait la police du culte, la nomination des évêques et archevêques; mais au pape seul appartenait le droit de leur donner l'institution canonique. Bonaparte inaugura la paix religieuse (le 18 avril 1802) avec une grande pompe, dans l'église Notre-Dame. Chateaubriand, dans le *Génie du Christianisme*, avait préparé, avec un magnifique langage, cette restauration du culte catholique.

Ainsi le Premier Consul essayait d'effacer les haines et de rallier tous les partis dans un seul sentiment, celui de la grandeur de la France. D'ailleurs, tout en enchaînant la révolution à son char, il en conservait les principes dans son Code civil, c'est-à-dire qu'il la rendait impérissable. Malheureusement, de jour en jour le maître se montrait davantage et supportait moins la contradiction. A l'aide du Sénat, transformé en une sorte de pouvoir supérieur à la constitution, il brisait l'opposition du Corps législatif et du Tribunat, en éliminant ceux de leurs membres qui se montraient contraires à son gouvernement, Chénier, Daunou, Benjamin Constant, etc.; ce qui voulait dire que les autres ne devaient plus avoir d'autre opinion que celle du chef de l'État. En vertu d'un sénatus-consulte, il déportait sans jugement des malheureux, restes impurs, pour la plupart de la révolution, mais innocents du crime dont on les accusait; ce qui signifiait que la justice ne serait pas plus respectée que la liberté, quand le Premier Consul penserait avoir intérêt à la violer.

1. Le Concordat rencontra une opposition très-vive au sein du Tribunat, qui fut privé des membres les moins dociles au pouvoir par le nouveau coup d'État du 12 mars 1801. Cependant il fut adopté, avec les *articles organiques* qui le complétaient, par les tribuns, aussi bien que par le Corps législatif (8 avril 1802).



Pont des Arts.

Quelques hommes, comme Siéyès, de Tracy, Garat, Cabanis, avaient gardé du dernier siècle et de la Constituante l'habitude de remonter, en toutes choses, aux principes : il livrait leur métaphysique aux sarcasmes, les poursuivait du nom d'*idéologues* et réservait la fortune, les honneurs à ceux qui le servaient bien et ne discutaient pas. Mais il faut aussi le reconnaître, ces injustices commises en vue de la paix publique et les vives allures du Premier Consul, ses déterminations promptes, sa puissante initiative qui montraient toute la vie du gouvernement concentrée en lui seul, blessaient peu de monde et, comme on avait l'ordre avec la gloire, loin de s'irriter de la liberté ajournée, on répétait avec lui que « la France était soustraite à l'esclavage de l'anarchie, » et on se félicitait de ce qu'elle eût trouvé un génie supérieur pour conduire ses destinées.

La machine infernale (déc. 1800). — Ces sentiments de gratitude et de confiance éclatèrent quand les incorrigibles des partis extrêmes, n'espérant plus le vaincre autrement, recoururent à l'odieuse et lâche ressource de l'assassinat. Le complot républicain d'Aréna et de Céracchi, auquel la police se mêla trop, fut prévenu (octobre 1800). Mais Bonaparte faillit périr par la machine infernale qui éclata sur son passage, dans la rue Saint-Nicaise, comme il se rendait à l'Opéra (24 décembre 1800). Cinquante-deux personnes furent tuées ou blessées. C'était l'œuvre de quelques royalistes. Le gouvernement l'attribua aux Jacobins, et 130 individus furent déportés ; les auteurs véritables connus plus tard, furent punis de mort.

Le consulat à vie (2 août 1802). — Des tentatives de cette sorte ont pour effet d'affermir ce qu'elles veulent renverser. Tout le monde se dit qu'il fallait que la France prolongeât le pouvoir de celui que les partis menaçaient, et que le pacificateur du continent méritait une récompense nationale, la plus belle qu'on pût lui décerner, la plus utile au pays, celle qui lui permettrait de mûrir de longs projets. Peu de temps après la paix d'Amiens, les sénateurs ayant proposé de proroger de dix ans ses pouvoirs consulaires, le peuple lui donna le consulat à vie, avec le droit de se choisir un successeur (2 août 1802).

Pour mettre les institutions en harmonie avec les nouveaux droits accordés au Premier Consul, la Constitution de l'an VIII fut remaniée. Les listes de notabilités furent supprimées

et remplacées par des colléges électoraux à vie, ce qui ne valait pas mieux. Le Sénat, investi du pouvoir constituant, obtint le droit de régler par des sénatus-consultes tout ce qui n'aurait pas été prévu par les lois organiques, le droit de suspendre le jury, de dissoudre le Corps législatif et le Tribunat, de mettre les départements hors de la constitution. Un conseil privé, composé de consuls, de ministres, de deux sénateurs, de deux conseillers d'État et de deux grands officiers de la Légion d'honneur, dut être consulté sur la ratification des traités, et eut mission de rédiger les sénatus-consultes organiques. Le Tribunat, réduit à 50 membres, ne fut plus, à vrai dire, qu'une section du Conseil d'État. Nous avons oublié, comme tout le monde les oubliait déjà, les deux autres consuls, témoins silencieux du gouvernement de leur collègue. Ils furent comme lui nommés à vie et n'en restèrent pas moins obscurs. 3 577 259 suffrages sur 4 568 885 adoptèrent le sénatus-consulte organique de la Constitution de l'an X. Dans le petit nombre des votes négatifs se trouvait celui de Masséna.

Politique extérieure du Premier Consul ; changements en Italie (1802). — Les républiques nées de la nôtre modifièrent, à l'exemple de la France, leurs constitutions. Les Cisalpins avaient déjà donné à Bonaparte la présidence de leur gouvernement (janv. 1802) ; la république ligurienne lui demanda de choisir son doge. Cette influence du Premier Consul en Italie était acceptée des puissances étrangères, comme une conséquence de nos victoires. La réunion à la France du Piémont, qui forma sept départements nouveaux (sept. 1802), l'occupation du duché de Parme et de l'île d'Elbe étaient prévues et furent effectuées sans opposition, mais non sans exciter de sourdes colères. C'était l'inauguration d'une politique absolument contraire à celle de nos premières assemblées et qui allait devenir fatale à la France.

Médiation en Suisse (1802). — La Suisse était livrée à de déplorables agitations. Bonaparte, invoqué comme médiateur par le gouvernement de ce pays, lui envoya 20 000 hommes qui rétablirent l'ordre matériel, et lui donna une constitution dont l'Europe put admirer la sagesse (9 février 1803). Notre antique alliance avec les cantons fut renouvelée, et 16 000 Suisses entrèrent au service de la France. Malheureusement, il ajouta à cette médiation modérée des paroles altières et menaçantes pour l'Angleterre.

Intervention en Allemagne. — Son intervention dans les affaires bien autrement compliquées de l'Allemagne fut aussi vive et, pour nous, encore plus malheureuse. La diplomatie allemande fut, il est vrai, contrainte de renoncer à ses lenteurs proverbiales pour marcher du même pas que le jeune conquérant, qui menait les négociations comme les batailles. Des indemnités avaient été promises aux princes allemands qui avaient perdu leurs domaines sur la rive gauche du Rhin. Le clergé les fournit. On sécularisa les trois électorats ecclésiastiques, et ces puissants évêchés, ces riches abbayes, débris du moyen âge, qui valaient des principautés, on les donna aux princes dépossédés. Des villes impériales perdirent aussi leurs anciens priviléges pour passer sous l'autorité d'un prince. Le chaos de l'Allemagne fut simplifié; il le sera bien plus encore après Austerlitz et Iéna. Mais l'Allemagne verra plus clair alors dans ses intérêts et se trouvera avoir été mise par la main de la France sur la voie de cette unité, cause de tous nos malheurs.

Expédition de Saint-Domingue. — Le Premier Consul s'était promis de relever notre marine et notre commerce, il était donc naturellement conduit à la pensée de relever aussi notre empire colonial. Il fit d'abord un sacrifice habile: il vendit la Louisiane aux Américains pour 60 millions et il justifia cet acte, qu'on lui reprochait, par des paroles profondes : « Il faut, pour l'intérêt de la France, que l'Amérique soit grande et forte. Je lis plus loin que vous dans l'avenir; je me prépare des vengeurs. » Et les Américains l'auraient été, si en 1812 il les avait attendus (voy. ci-dessous).

Saint-Domingue, la reine des Antilles, qui, avant 1789, exportait pour 160 millions de produits, n'était plus entre nos mains. Les doctrines libérales de la Constituante, jetées sans précaution au milieu de cette colonie florissante, y avaient causé d'incalculables malheurs : les noirs y avaient massacré les blancs, et cette terre, couverte de sang et de ruines, était retournée à la barbarie.

Le Premier Consul voulait recouvrer le plus riche joyau de notre ancien empire colonial. Il envoya, sous les ordres du général Leclerc, son beau-frère, des forces considérables contre le noir Toussaint Louverture, qui, nommé par lui gouverneur de Saint-Domingue, après sa victoire sur les mulâtres, s'était déclaré indépendant et s'appelait le Bonaparte des noirs. La capture de cet homme remarquable fut le

seul succès d'une expédition inopportune qui irrita profondément l'Angleterre et que la fièvre jaune décima. Christophe et Dessalines, successeurs de Toussaint, favorisés par la rupture entre l'Angleterre et la France, chassèrent les Français de l'île, et fondèrent la république d'Haïti (1804).

Rupture de la paix d'Amiens (mai 1803). — L'Angleterre avait fait la paix pour arrêter l'accroissement de la France, et la France grandissait plus dans la paix que dans la guerre. Son commerce, son industrie, prenaient un immense essor ; son pavillon reparaissait sur toutes les mers et il allait faire une concurrence redoutable à ceux qui s'appelaient les maîtres de l'Océan. De plus, elle intervenait avec autorité en Allemagne et en Suisse. La Hollande était sous sa direction. Le Piémont était devenu une de ses provinces, et il semblait que la haute Italie allait en former une autre. Ainsi, disait-on, l'ambition française ne se contente plus de ce qu'on appelait naguère les frontières naturelles de la France. Elle franchit les Alpes, elle déborde sur l'Italie; bientôt elle franchira le Rhin et ses autres barrières. L'Angleterre récriminait contre chacun de ces faits de politique extérieure, qui étaient accomplis ou prévus quand elle avait signé la paix d'Amiens; elle s'en faisait un prétexte pour ne pas restituer Malte, la clef de la Méditerranée. Bonaparte exigea cette restitution, condition principale du traité. Le ministère anglais lui répondit par une de ces indignes violations du droit des gens, qu'on ne retrouve que trop dans l'histoire de l'Angleterre : il fit saisir, sans déclaration de guerre, sur toutes les mers, 1200 navires français et bataves (13 mai 1803).

Ainsi les hostilités recommençaient. Rupture fatale qui força Bonaparte à abandonner la paix pour la guerre, qui le mena, et avec lui la France, à travers tant de gloire, à tant de misères [1] !

Complot de Cadoudal et de Pichegru ; mort du duc d'Enghien. — Les deux ennemis ne pouvant s'atteindre, il fallut se contenter d'abord de représailles. Bonaparte fit ar-

1. Bonaparte comprit dès le premier moment que cette guerre allait changer tout le système politique de l'Europe et sa situation à lui-même. Dans les négociations qui précédèrent la rupture, il ecrivait à son ministre à Londres : « .... L'Angleterre nous obligera de conquérir l'Europe. Le Premier Consul n'a que trente-trois ans, il n'a encore détruit que des États de second ordre ; qui sait ce qu'il faudra de temps pour ressusciter l'empire d'Occident ? »

rêter tous les Anglais voyageant en France, interdit dans tous nos ports l'entrée des marchandises anglaises, envoya des garnisons dans les places maritimes du royaume de Naples, et mit la main sur le Hanovre, possession continentale du roi d'Angleterre, puis il revint, et cette fois avec la pensée sérieuse de l'entreprendre, au projet de franchir le Pas de Calais et d'aller conquérir la paix dans Londres même. L'Angleterre remua tout le continent pour nous trouver des ennemis. Elle ébranla la Russie, l'Autriche, la Suède, chercha à entraîner la Prusse, depuis huit ans notre alliée, et, joignant à la guerre légitime la guerre de guet-apens[1], elle soudoya la conspiration de Georges Cadoudal et de Pichegru, dans laquelle Moreau se laissa impliquer. Cadoudal vint à Paris avec quelques-uns de ses chouans pour assassiner le Premier Consul et rétablir les Bourbons. La police les prévint, et on vit le vainqueur de Hohenlinden forcé, la rougeur au front, de s'asseoir, comme complice, à côté d'un chef de chouans. Pichegru s'étrangla dans son cachot; Moreau fut condamné à deux ans de prison. Cadoudal, les comtes de Rivière, de Polignac, et dix-sept autres furent condamnés à mort ; deux seulement furent exécutés avec Georges. Joséphine et Murat arrachèrent la grâce de MM. de Rivière et de Polignac. Moreau eut remise de sa peine. Il s'exila aux États-Unis et n'en revint qu'en 1813 pour diriger la dernière coalition.

Une autre tragédie précéda celle-là. Le duc d'Enghien, le dernier des Condé, fut enlevé du château d'Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, conduit à Vincennes, livré à une commission militaire, et la même nuit, condamné et fusillé dans les fossés de la place. Le duc nia qu'il eût connu les projets de Georges, mais il ne se tenait évidemment à quatre lieues de la frontière française que pour profiter d'un mouvement préparé à Paris, dont il est possible qu'on lui eût laissé ignorer le caractère. Il avoua être venu plusieurs fois à Strasbourg, et on lui appliqua la loi touchant les émigrés qui

1. On saisit des lettres de deux ministres anglais à Munich et à Stuttgardt, qui prouvaient que ces agents soudoyaient des assassins contre le Premier Consul, et payaient, non-seulement pour allumer la guerre civile, mais pour faire sauter les magasins à poudre, etc. Le ministère anglais avoua publiquement ses agents. Constant affirme dans ses *Mémoires*, qu'on trouva un jour à la Malmaison, sur une table de travail du Premier Consul, une tabatière en tout semblable à celle dont il se servait, et dont le tabac était empoisonné.

avaient porté les armes contre la France (20 mars 1804). Il était couvert par le droit des gens, car il n'avait pas été pris dans une action de guerre ni sur notre territoire. Sa mort fut un acte mauvais de représailles. Le Premier Consul, entouré d'assassins partis de Londres, voulut « renvoyer aux Bourbons la terreur jusque dans Londres même. » — « En une circonstance semblable, a-t-il écrit dans son testament, j'agirais encore ainsi. » Il se trompait lui-même, ou plutôt voulait tromper la postérité, car il savait bien que cette condamnation avait eu de déplorables conséquences. La violation du droit ôte plus de force qu'elle ne paraît d'abord en donner. La Prusse prête à entrer dans notre alliance se rejeta vers la Russie, et de ce jour la coalition renoua ses liens deux fois brisés.

FAITS DIVERS. — Importation du métier appelé la Mull-Jenny (1800); Chateaubriand publie le *Génie du Christianisme* (1802); création de l'École spéciale militaire (1803); essai du bateau à vapeur de l'Américain Fulton sur la Seine, à Paris (1803).

CHAPITRE LXIV.

RÈGNE DE NAPOLÉON Ier JUSQU'A TILSITT (1804-1807).

Proclamation de l'Empire (18 mai 1804). — Le glorieux soldat d'Arcole et de Rivoli, devenu le premier général de la république, avait aspiré à gouverner la France, que le Directoire ne gouvernait pas ou qu'il gouvernait mal, et il avait fait le 18 brumaire. Nommé premier consul pour dix ans, il avait gagné par d'éclatants services la reconnaissance du pays, et, quand les factions dirigèrent contre lui la machine infernale ou le poignard des assassins, la France protesta contre ces criminels attentats en lui continuant à vie ses fonctions décennales. Ce pouvoir qui ne devait plus sortir de ses mains, il voulut qu'il ne sortît plus de sa famille. La France n'était pas disposée à marchander un titre de plus à qui lui donnait tant de gloire et de sécurité, et, quand

l'attentat de Georges Cadoudal l'eut encore une fois épouvantée, elle répondit aux complots des royalistes en lui offrant l'empire. Le Tribunat presque tout entier, moins Carnot et quelques autres, émit le vœu que Bonaparte fût nommé empereur héréditaire : le Sénat le proclama sous le nom de Napoléon Ier, et le peuple ratifia, par 3 572 329 suffrages contre 2 569, l'établissement d'une dynastie nouvelle qui, née de la révolution, devait en conserver les principes. « Mon esprit, dit Napoléon, en prenant le titre d'empereur héréditaire, mon esprit ne serait plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation. »

Sénatus-consulte organique de l'an XII. — Un sénatus-consulte modifia la constitution consulaire. L'hérédité fut établie au profit de la descendance de Napoléon, de mâle en mâle, ou de ses fils adoptifs. S'il n'avait point de descendance naturelle ou adoptive, la couronne devait passer dans la ligne de Joseph, et à son défaut, dans celle de Louis, deux des frères du nouvel empereur. Une autorité absolue était attribuée à l'empereur sur la famille impériale. Ses frères et sœurs devenaient princes et princesses. La liste civile fut fixée à 25 millions ; la dotation pour chaque prince à un million.

Pour donner au trône qu'on relevait, l'éclat des vieilles cours, on l'entoura d'une aristocratie nouvelle, richement dotée et portant de grands titres. On voulait placer entre le monarque et la foule cette hiérarchie réglée, ces corps intermédiaires, comme Napoléon les appelait, qui paraissent indispensables à l'institution monarchique. Il y eut d'abord les grands dignitaires de l'empire, qui furent le grand électeur (Joseph Bonaparte), chargé de convoquer le Corps législatif, le Sénat, les colléges électoraux, etc. ; l'archichancelier d'empire (Cambacérès), qui eut un droit de surveillance générale sur l'ordre judiciaire ; l'archichancelier d'État, avec un rôle semblable pour la diplomatie ; l'architrésorier (Lebrun), pour les finances ; le connétable (Louis-Bonaparte), pour l'armée ; et le grand amiral pour la flotte. Les grands dignitaires, en cas de minorité, formaient le conseil de régence ; en cas d'extinction de la dynastie, élisaient l'Empereur.

Au-dessous des six grands dignitaires, dont quatre seulement furent immédiatement nommés, afin de laisser deux

places vacantes pour deux frères de Napoléon, alors en disgrâce, vinrent quarante ou cinquante grands officiers inamovibles comme les grands dignitaires.

D'abord seize maréchaux d'empire, dont quatorze furent aussitôt désignés : Jourdan, pour sa victoire de Fleurus; Masséna, pour Rivoli, Zurich et Gênes ; Augereau, pour Castiglione; Brune, pour Bergen ; Berthier, pour ses services éminents à la tête de l'état-major général ; Lannes, Ney, pour une longue suite d'actions héroïques; Murat, pour sa vaillance exceptionnelle à la tête de la cavalerie française; Bessière, pour le commandement de la garde, qu'il avait depuis Marengo; Moncey, Mortier, pour leurs vertus guerrières; Soult, pour les services rendus en Suisse, à Gênes, au camp de Boulogne; Davout, pour sa conduite en Égypte ; enfin Bernadotte, pour un certain renom militaire, pour sa parenté surtout[1]. Il y eut en outre quatre maréchaux honoraires, qui, étant sénateurs, n'avaient plus de service actif : Kellermann, pour Valmy; Lefebvre, pour son dévouement au 18 brumaire; Pérignon et Serrurier, pour le respect qu'ils inspiraient justement à l'armée.

Songis et Marescot, inspecteurs généraux de l'artillerie et du génie ; Gouvion Saint-Cyr, colonel général des cuirassiers; Junot, des hussards; Marmont, des chasseurs; Baraguey d'Hilliers, des dragons; enfin l'amiral Bruix, inspecteur général des côtes de l'Océan, et le vice-amiral Decrès, inspecteur général des côtes de la Méditerranée, fermèrent la liste des grands officiers militaires. Celle des grands officiers civils comprit le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, grand aumônier ; Talleyrand, grand chambellan; Berthier, grand veneur ; Caulaincourt, grand écuyer; Duroc, grand maréchal du palais. Un grand maître des cérémonies, le comte de Ségur, fut chargé d'apprendre à la nouvelle cour l'usage de l'ancienne.

Le Sénat, composé de quatre-vingts membres élus par le Sénat lui-même, des six grands dignitaires, des princes français qui pouvaient y siéger après leur dix-huitième année; enfin des citoyens que l'Empereur y appelaient, conserva les prérogatives que la constitution de l'an X lui avait conférées. Le Corps législatif votait auparavant les lois sans les discu-

1. Bernadotte avait épousé Eugénie Clary, fille d'un négociant de Marseille et sœur de la femme de Joseph Bonaparte.

ter; la parole lui fut rendue, mais à la condition de n'en user que dans les comités secrets. Le Tribunat devint de plus en plus une sorte de conseil d'État. Aussi, n'ayant plus de raison d'être, il sera supprimé en 1807.

Une haute cour impériale fut instituée pour connaître des complots ourdis contre la sûreté de l'État ou la personne de l'Empereur, et des délits commis par les ministres ou leurs agents, les membres de la famille impériale et tous les grands personnages de l'État. Elle était composée de soixante sénateurs, de vingt conseillers d'État, des grands officiers de l'Empire, etc.

La nouvelle constitution, si l'on s'arrête à ses formes extérieures, était représentative, puisqu'il y avait des élections et que les députés du pays vôtaient l'impôt, faisaient les lois; si l'on regarde au fond, elle était absolue, car ce ne sont pas les rouages qui font la force d'une machine, c'est la puissance que la volonté humaine leur imprime. Or, en 1804, la volonté de la France était avec Napoléon; elle abdiquait entre les mains d'un génie extraordinaire qui n'avait jusqu'alors signalé son pouvoir que par des services, et qui pouvait en rendre encore en défendant la révolution contre les implacables rancunes de l'Angleterre et des vieilles monarchies du continent. Mais, si l'entraînement de la France était naturel, n'était-ce pas au chef de l'État à le contenir, à le modérer? Ne lui eût-il pas été utile de conserver un peu de cette liberté politique dont on avait abusé, mais dont le désir et le besoin étaient restés au fond de bien des cœurs? Napoléon ne trouvera, dans le Sénat, dans le Corps législatif, dans l'aristocratie dont il s'entoure, pas un contradicteur durant la prospérité; y trouvera-t-il un appui dans les jours de malheur?

Couronnement (2 décembre 1804). — Napoléon, habitué à frapper les esprits par de grands spectacles, avait résolu d'étonner la France et le monde par une cérémonie imposante. Il obtint du pape ce que ni roi ni empereur n'avait encore obtenu, qu'il vînt lui-même à Paris sacrer le nouveau Charlemagne (2 décembre 1804). Pie VII fit l'onction sainte au front, sur les bras, sur les mains de l'Empereur; mais quand il voulut prendre la couronne pour la lui poser sur la tête, Napoléon la saisit, se couronna lui-même, et, prenant ensuite celle de l'impératrice, la déposa sur son front. Joséphine fondait en larmes, troublée par cette triomphante fortune que son époux portait si fièrement.

Légion d'honneur. — Du jour où Napoléon remplaça la république par la monarchie, il songea à reconstituer la noblesse; mais il n'exécuta ce projet qu'après les grands triomphes d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland. Depuis deux ans, il avait décrété l'institution de la Légion d'honneur, système de récompenses nationales que l'esprit d'égalité pouvait avouer, car il ne créait point de priviléges héréditaires tout en signalant à l'estime publique le savant, l'industriel et le soldat qui avaient bien mérité du pays par leurs travaux, leur activité



Palais de la Légion d'honneur.

et leur courage[1]. Le 14 juillet 1804, jour anniversaire de la prise de la Bastille, Napoléon distribua, dans l'hôtel des In-

1. Sous l'ancienne monarchie il y avait la croix de Saint-Louis pour récompenser les services militaires, le cordon de Saint-Michel (cordon noir) pour les services civils, l'ordre du Saint-Esprit (cordon bleu) ne comptait que 100 chevaliers, de vieille noblesse. La Légion d'honneur, à son origine, dut être composée de 15 cohortes : chaque cohorte avait 7 grands officiers, 20 commandeurs, 30 officiers et 350 simples légionnaires; en tout 6000 membres. Les grands officiers avaient 5000 fr. de traitement, les commandeurs 2000, les officiers 1000, les légionnaires 250. Le Corps législatif ne vota la loi qu'à une assez faible majorité. Ducis et Delille refusèrent la croix. (Cf. Mazas, *la Légion d'honneur, son institution, sa splendeur, ses curiosités*, 1854.) Les filles pauvres ou orphelines des membres de la Légion sont gratuitement élevées à la maison d'éducation de Saint-Denis, qui a pour succursale les *Loges*, ancien couvent établi au milieu de la forêt de Saint-Germain.

validides, les grandes décorations de l'ordre aux principaux personnages de l'Empire. Le 16 août, il donna lui-même aux soldats du camp de Boulogne la croix qui devait remplacer les armes d'honneur que la république décernait auparavant aux plus braves. Ce fut une fête militaire grandiose, telle que le monde n'en a jamais vu. Cent mille hommes, héros de vingt batailles se rangèrent, au pied du trône impérial, qui s'élevait sur un tertre naturel descendant en pente douce jusqu'au rivage. De là on découvrait l'Océan, la flotte anglaise qui barrait le canal, et au loin, cachée dans la brume, cette Angleterre où tous brûlaient de descendre, où un bon vent et six heures de fortune pouvaient les conduire[1]. Une division de la flottille partie du Havre entrait en ce moment au port; les Anglais, pour troubler sa marche, engagèrent avec elle une vive canonnade, et ce fut au bruit aimé du canon ennemi, se mêlant aux fanfares guerrières, qu'officiers et soldats, nobles de vieille souche ou fils de paysans, vinrent recevoir cette croix achetée au prix de leur sang.

Napoléon, roi d'Italie. — La république italienne constituée à l'image de la république française, en suivit jusqu'au bout les vicissitudes. L'Italie, énervée par une servitude séculaire, par des divisions qui dataient de la chute de l'empire romain, ne pouvait alors, livrée à elle-même, ni se défendre ni s'unir. Que la main de la France, qui depuis huit ans la protége, se retire un moment, et l'Autriche la ressaisit; que la main de Napoléon, qui la tient réunie, s'ouvre et s'éloigne, et elle retombe dans ses éternelles rivalités. « Vous n'avez que des lois locales, disait-il aux députés de la république cisalpine, il vous faut des lois générales. » Il voulait dire que l'Italie n'était qu'un assemblage incohérent de municipalités envieuses, ennemies les unes des autres; que Gênes étant jalouse de Turin, Venise de Milan, Bologne de Florence, que chaque grande ville s'obstinant à avoir une vie propre, indépendante, il en résultait qu'il n'y avait pas de vie commune, nationale; point d'unité, point d'État. Cette unité, que l'Italie connaît maintenant, elle pouvait s'y préparer sous la tutelle amie et éclairée de la France. Beaucoup d'Italiens le

1. Napoléon écrivait, le 10 novembre 1803 : « J'ai vu des hauteurs d'Ambleteuse les côtes d'Angleterre; on distinguait les maisons, le mouvement. C'est un fossé qui sera franchi lorsqu'on aura l'audace de le tenter. »

comprenaient, et quand l'empire eut été proclamé à Paris, la royauté le fut à Milan (18 mars 1805).

Les Italiens acceptaient bien d'être défendus par la France[1], mais ils désiraient qu'on leur sauvât l'apparence de la sujétion. Napoléon entra dans leurs vues et offrit la couronne du royaume d'Italie à son frère Joseph, qui la refusa. Il la prit alors lui-même; mais, pour ne pas trop blesser les puissances qui s'alarmaient de cette réunion de l'Italie à la France, il déclara qu'à la paix générale il donnerait cette royauté à un prince français; Eugène Beauharnais, fils de l'impératrice Joséphine, fut envoyé comme vice-roi à Milan.

Ainsi, Napoléon était empereur et roi d'Italie : comme médiateur de la Confédération helvétique, il avait déjà la Suisse sous son influence et des régiments suisses dans son armée. Austerlitz le fera protecteur de la Confédération du Rhin. Il sera bien près alors d'avoir reconstitué l'empire de Charlemagne, et ses généraux lui demanderont s'il ne veut pas être salué du titre d'Empereur d'Occident : grandeur qui le perdit et faillit, avec lui, perdre la France.

Camp de Boulogne. — Le continent se taisait en face de cette révolution qui mettait déjà deux couronnes sur la tête d'un soldat. L'Angleterre seule bravait sa colère, derrière son infranchissable fossé de la Manche; mais Napoléon, n'ayant plus qu'elle pour ennemie, pouvait appliquer au projet de descente ses immenses ressources et son génie. Quelques jours ne s'étaient pas écoulés depuis la rupture de la paix d'Amiens, qu'il régnait dans tous nos ports une activité depuis longtemps inconnue. Il ne s'agissait pas de construire des vaisseaux de haut bord; des chaloupes canonnières, des bateaux plats, des péniches, allant tous à la voile et à la rame, suffisaient pour porter l'expédition. Aussi travailla-t-on non-seulement dans les ports, mais sur toutes les rivières d'où l'on pouvait descendre à la mer. A Paris, 80 chaloupes canonnières furent mises en chantier au bord de la Seine, lancées et conduites au Havre, où réunies à d'autres divisions, elles furent équipées, armées et dirigées, le long des côtes, vers le Pas-de-Calais. Des escadrons de cavalerie et de l'artillerie légère suivait sur le rivage tous leurs mouvements, prêts à les protéger contre une attaque ennemie.

1. L'Italie ne payait à la France qu'un subside de 22 millions, et la France entretenait en Italie, pour la défendre, 60 000 soldats.

De la Loire, de la Gironde, de la Charente, de l'Adour et de tous les ports de la côte sortirent de semblables flottilles. 1200 à 1300 bâtiments ainsi rassemblés devaient être concentrés à Boulogne et dans les ports du voisinage, à Étaples, à Wimereux, à Ambleteuse, que Napoléon fit approfondir. 150 000 hommes se rangèrent à proximité de ces ports, et, comme les légions romaines, quittant les armes pour la pioche, travaillèrent eux-mêmes à les creuser. Pour qu'ils ne fussent pas troublés dans leurs travaux, Napoléon imagina divers moyens de tenir l'ennemi à distance. Il établit plusieurs lignes de batteries sous-marines armées de gros canons que la marée haute recouvrait et que la mer basse découvrait; de sorte que les feux semblaient avancer et reculer avec la mer même. 500 bouches à feu du plus fort calibre furent mises en batteries sur les falaises que les Anglais appelèrent la côte de fer, et des forts construits en pleine mer achevèrent d'interdire à l'ennemi l'approche du port. Plusieurs de ces batteries lançaient des projectiles creux, dont un seul éclatant sur le corps d'un navire y faisait d'irréparables ravages. Dès l'hiver de 1803, les préparatifs étaient assez avancés, les matelots et les soldats assez exercés, pour que Napoléon pût fixer à cette époque la descente. La conspiration de Georges et de Moreau, la proclamation de l'empire détournèrent un instant son attention du camp de Boulogne; mais il l'y ramena avec une nouvelle énergie, dès que les questions soulevées par ce grand changement eurent été résolues.

Il y avait plusieurs chances pour franchir le détroit : par un calme qui tiendrait la flotte anglaise immobile, ou après une tempête qui l'aurait chassée du détroit; à la faveur de la nuit et des brumes épaisses de l'hiver, ou grâce à une combinaison qui amènerait dans le canal, ne fût-ce que pour quelques heures, une flotte française supérieure [1]. Cette dernière chance eût été la meilleure. Napoléon la prépara avec un secret profond et une merveilleuse habileté. L'amiral Villeneuve, sorti de Toulon avec toutes les forces de ce port, devait rallier en passant l'escadre espagnole de l'amiral Gravina à Cadix, aller aux Antilles, faire beaucoup de bruit de

1. Il y avait un autre moyen de passer avec des bateaux à vapeur, que Fulton, après Papin et le marquis de Jouffroy, venait d'inventer; mais le projet parut alors inexécutable.

ce côté, y attirer Nelson qui gardait la Méditerranée, et, avant d'en être atteint, remonter vers l'Europe quand on l'aurait cru parti peut-être pour frapper un grand coup sur l'Inde anglaise, débloquer l'escadre du Ferrol, celle de Brest, enfin, entrer dans la Manche avec 50 vaisseaux, qui fussent restés maîtres du détroit, jusqu'au moment où l'amirauté anglaise eût pu réunir ses flottes éparses sur toutes les mers. Mais, avant ce moment, la flottille passait, et avec elle 150 000 soldats et le sort du monde.



Colonne de Boulogne [1].

D'abord tout réussit à souhait : Nelson qui surveillait Toulon fut trompé. Tandis qu'après avoir perdu du temps à chercher où la flotte française était passée, il courait après elle, au fond du golfe du Mexique, Villeneuve revenait en Eu-

1. La première pierre de cette colonne fut posée trois mois après par le maréchal Soult. La colonne a 50 mètres de haut, 4 de diamètre et porte une statue de bronze de Napoleon, en manteau impérial. L'inauguration eut lieu en 1811.

rope; mais il se laissa arrêter à la hauteur du cap Finistère, en Galice, par une bataille avec l'amiral Calder. L'issue en fut incertaine, et plutôt à l'avantage de l'amiral français, qui n'avait perdu que deux mauvais vaisseaux espagnols. Il pouvait continuer sa route et accomplir le plan de Napoléon. Il n'en eut pas le courage et revint réparer ses avaries à Cadix, où il fut bientôt bloqué.

Au moment où ce plan magnifique échouait, Napoléon apprit que l'or anglais avait formé une coalition nouvelle. Il quitta, en frémissant, la mer pour la terre et commença l'immortelle campagne de 1805.

Campagne de 1805; capitulation d'Ulm (19 octobre). — Quatre attaques étaient préparées contre l'Empire: les Suédois et les Russes devaient s'avancer par le Hanovre; les Russes et les Autrichiens, par la vallée du Danube; les Autrichiens seuls, par la Lombardie; les Russes, les Anglais et les Napolitains, par le midi de l'Italie. De ces quatre armées, Napoléon en néglige deux, celles qui sont placées aux deux extrémités; il en contient une troisième en chargeant son plus habile lieutenant d'arrêter avec 50 000 vieux soldats les 80 000 Autrichiens que l'archiduc Charles pousse sur l'Adige et réserve tous ses coups pour la quatrième, 80 000 hommes, que le général Mack, précédant la grande armée russe et les réserves autrichiennes, conduit, à travers la Bavière et la Souabe, vers les défilés de la Forêt Noire et les bords du Rhin. Mack comptait voir les Français déboucher, suivant la coutume, par ces défilés fameux, Napoléon le trompe: au lieu de franchir la Forêt Noire, il la tourne, et, renouvelant la merveille de Marengo, il tombe, par la Franconie, sur les derrières de Mack, le coupe de Vienne, l'enveloppe, refoule ses détachements à Wertingen, à Gunzbourg, à Elchingen, où Ney se battit comme un grenadier, et l'investit dans Ulm. C'était le 25 septembre que la grande armée était entrée en Allemagne, le 6 octobre qu'elle avait passé le Danube; le 19, l'armée autrichienne, enfermée, dans un cercle de fer et de feu, capitulait. En trois semaines, une armée de 80 000 hommes avait disparu. Quelques milliers fuyaient vers le Tyrol et la Bohême; mais 50 000 avaient été pris ou tués; 200 canons, 80 drapeaux étaient entre nos mains. Et ce qui rendait plus glorieux encore ces magnifiques résultats, c'est qu'ils avaient été assurés par les combinaisons du génie, et presque sans perte. « L'Empereur, disaient

les soldats, ne fait plus la guerre avec nos bras, mais avec nos jambes. »

Trafalgar (21 octobre). — La nouvelle d'un grand revers maritime vint attrister l'Empereur. Le jour même où Mack sortait d'Ulm, l'amiral Villeneuve perdait contre Nelson la sanglante bataille de Trafalgar, qui coûta à l'escadre combinée de France et d'Espagne 18 vaisseaux et 7000 hommes. Les Anglais eurent 3000 morts, dont Nelson, à lui seul, aussi regrettable pour eux qu'une armée. Cette défaite fut l'irrévocable condamnation de la marine impériale. Napoléon ne compta plus sur elle; et, désespérant de pouvoir se prendre corps à corps avec l'Angleterre, il fut poussé plus avant dans la pensée, qui était déjà dans son esprit, de ruiner son insaisissable ennemie, en lui fermant le continent.

Bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805). — Cependant Napoléon précipitait sa marche sur Vienne, maintenant découverte. Il y entra le 13 novembre, et s'y trouva encore entre deux armées : à droite celle du Tyrol et d'Italie, que Ney et Masséna poussaient devant eux et qui venait de s'arrêter, sous l'archiduc Charles, derrière la ligne du Raab; à gauche, la grande armée austro-russe, avec les deux empereurs, qui occupait la Moravie. Il courut à celle-ci, franchit le Danube, et arriva à Brünn, le 20 novembre, avec 65 000 hommes. En trois mois, ses soldats avaient fait cinq cents lieues.

90 000 Austro-Russes étaient rangés sur les hauteurs d'Austerlitz. Leurs chefs avaient conçu un plan magnifique : tourner l'aile droite des Français, les couper de la route de Vienne et de leurs réserves, les accabler ensuite, tout au moins les jeter en Bohême, où il serait facile de les achever, aidé qu'on serait par la Prusse, qui armait et n'attendait qu'un succès pour accourir avec 60 000 hommes à la curée du lion. Mais Napoléon avait deviné leurs desseins, comme s'il eût assisté à leurs conseils, et il parut s'y prêter. Il ne mit que des forces insuffisantes, une seule division du corps de Davout, à son aile droite, vers les villages de Telnitz et de Sokolnitz, pour attirer l'ennemi de ce côté en lui offrant la tentation de s'emparer de la route de Vienne qui passe derrière ces hameaux. Mais il établit fortement sa gauche, à cheval sur la route d'Olmütz, l'appuyant au mont Bosenitz et au mamelon du Santon qu'il couvrit d'artillerie et que garda un régiment

[illegible]que. Il avait fait jurer de défendre cette position jusqu'à la mort. Lannes y commandait. Au centre, derrière le Goldbach, en face du plateau de Pratzen, il mit Soult avec trois divisions, et en arrière, mais dans la même direction, une réserve [illegible] de 2[illegible] 000 hommes. Les Russes étaient massés sur le plateau de Pratzen, développant à droite dans la plaine le corps de Bagration et une immense cavalerie qui se promettait de fouler Lannes et nos régiments sous les pieds de ses chevaux. Le château d'Austerlitz, quartier des deux



Colonne de la Grande armée.

empereurs, n'était couvert que par une réserve de 10 000 hommes.

L'ennemi donna tête baissée dans le piége. Trois divisions russes descendirent des hauteurs et vinrent livrer un combat inégal, mais furieux, vers Telnitz et Sokolnitz, que défendaient un seul régiment et un bataillon, la division Friant étant encore à ce moment fort loin en arrière, vers Gross-Raigern, quoiqu'elle eût fait 36 lieues en deux jours. Quand ils se furent engagés à fond de ce côté et que, maîtres des villages,

ils croyaient avoir décidé du sort de la journée, Napoléon, qui jusqu'alors avait contenu à grand'peine l'impatience de ses soldats, lança 25 000 hommes sur le plateau de Pratzen, clef de toute la position, culbuta la garde impériale russe qui la défendait, coupa en deux l'armée ennemie, et, se rabattant sur les trois divisions envoyées pour tourner notre droite, tandis que les soldats de Davout les poussaient de front, les accabla de mitraille, les jeta sur les étangs glacés qui bordaient la plaine et rompit la glace à coups de boulets, sous les pas de milliers de Russes qui y périrent engloutis. Lannes, dans le même temps, avait livré à gauche une vraie bataille et bravé tous les efforts de la cavalerie ennemie qui, décimée par son feu, ne put supporter le choc des escadrons de Murat, et fut rejetée en désordre, avec les débris de Bagration, sur Austerlitz (2 décembre 1805). « Soldats, dit Napoléon dans une de ses proclamations qui étaient toujours l'annonce ou la récompense d'une victoire, soldats, je suis content de vous, vous avez décoré vos aigles d'une gloire immortelle.... Rentrés dans vos foyers, il vous suffira de dire : j'étais à Austerlitz pour qu'on vous réponde : voilà un brave. »

15 000 morts, 10 000 prisonniers, 280 bouches à feu, telles étaient les pertes de l'ennemi. Les deux empereurs fuyaient; celui d'Autriche fit demander une entrevue à Napoléon aux avant-postes : on convint d'un armistice. La Prusse, effrayée, se hâta de démentir les intentions qu'elle avait eues, et traita avec Napoléon. Pour lui rendre un retour vers l'Angleterre impossible, il lui offrit le Hanovre en échange du duché de Clèves, de la forte place de Wesel sur le Rhin et de la principauté de Neuchâtel en Suisse.

Traité de Presbourg (26 décembre); Confédération du Rhin. — L'Autriche ne signa la paix que le 26 décembre à Presbourg. Elle abandonnait les États vénitiens avec l'Istrie et la Dalmatie, que Napoléon réunit au royaume d'Italie, le Tyrol et la Souabe autrichienne dont il se servit pour agrandir les domaines des ducs de Bavière et de Wurtemberg, qui prirent le titre de roi, et ceux du duc de Bade qui prit celui de grand-duc. L'Autriche perdit 4 millions de sujets sur 24, un revenu de 15 millions de florins sur 103, et, par la cession de Venise, toute action sur l'Italie, par celle du Tyrol, toute influence sur la Suisse. Les arsenaux de Vienne avaient livré à l'armée française 100 000 fusils et

2000 pièces de canon. Du bronze pris à l'ennemi dans cette campagne, on fit la colonne de la Grande armée, élevée, à Paris, sur la place Vendôme.

Le traité de Presbourg, après Austerlitz, consacrait l'Empire comme la paix de Lunéville, après Marengo, avait consacré le consulat. Il donnait à la France la plus magnifique position. La Prusse était éloignée du Rhin; l'Autriche était rejetée hors de l'Italie. Les princes allemands qui nous séparaient de l'Autriche, recevaient de nos mains de riches domaines et des titres qu'ils n'avaient même jamais rêvés; enfin Napoléon, achevant dans la paix l'œuvre de la guerre, constituait, quelques mois après Austerlitz, la Confédération du Rhin. Le vieil empire germanique, créé par Charlemagne, fut dissous après dix siècles d'existence. François II abdiqua le titre d'empereur d'Allemagne (6 août); il avait déjà pris, pour ne pas déchoir, celui d'empereur d'Autriche. Alors un très-grand nombre des 370 États qui se partageaient le sol allemand et y entretenaient une anarchie permanente, furent supprimés au profit des princes les plus puissants de l'Allemagne occidentale et centrale. Ceux-ci se réunirent, sous la protection de la France, en un nouvel État fédératif qui fut nommé la Confédération du Rhin. La Prusse et l'Autriche, puissances à moitié slaves, en furent exclus. C'était un bienfait pour l'Allemagne et c'était une pensée heureuse pour l'Europe, que de placer entre trois grands États militaires cette Confédération qui empêchait leurs frontières de se toucher. Nous devons éternellement regretter que l'Empereur ne se soit pas tenu à ce traité de Presbourg, si bien conçu pour le repos de l'Italie et de l'Allemagne, et pour la grandeur de la France.

Royautés vassales; grands fiefs militaires; nouvelle noblesse. — Mais déjà Napoléon était à d'autres pensées, et ce sceptre de Charlemagne qu'il venait d'arracher des mains de la nation germanique, il voulait le garder pour lui-même, quand l'intérêt de l'Europe et celui de la France eussent demandé qu'il fût à jamais brisé. A peine avait-il fait suspendre aux voûtes de Notre-Dame, de l'hôtel de ville et du palais du Sénat, les 120 drapeaux conquis dans cette guerre de trois mois, qu'il chassait les Bourbons de Naples, et complétait le système de l'empire en l'entourant de monarchies vassales et de principautés feudataires. Joseph Bonaparte fut créé roi de Naples et de Sicile; Louis, roi de

Hollande; Élisa, sœur de Napoléon, devint duchesse de Lucques; la belle Pauline Borghèse, son autre sœur, fut duchesse de Guastalla; Murat, époux de Caroline Bonaparte, eut le grand-duché de Berg; Berthier, la principauté souveraine de Neuchâtel; Talleyrand, celle de Bénévent; Bernadotte, beau-frère de Joseph, celle de Ponte-Corvo.

Il se réserva dans les États vénitiens douze duchés, quatre dans le royaume de Naples, deux dans les duchés de Parme et de Plaisance; un dans celui de Lucques, et il les distribua successivement à ses compagnons d'armes ou à ses plus dévoués serviteurs. Les deux anciens consuls Lebrun et Cambacérès devinrent ainsi ducs de Plaisance et de Parme; les ministres Gaudin, Fouché, Champagny, Maret, ducs de Gaëte, d'Otrante, de Cadore et de Bassano; le grand juge Regnier, duc de Massa; le grand maréchal Duroc, duc de Frioul; les maréchaux Soult, Bessières, Victor, Moncey, Mortier, Macdonald, Oudinot, ducs de Dalmatie, d'Istrie, de Bellune, de Conegliano, de Trévise, de Tarente et de Reggio; les généraux Caulaincourt, Clarke, Savary, Arrighi, ducs de Vicence, de Feltre, de Rovigo et de Padoue, etc. Dans ces duchés, tous constitués hors de France pour ne pas blesser l'esprit d'égalité de la nation, une part des revenus publics était assurée au titulaire, mais sans aucun pouvoir politique; ce n'était donc pas un retour complet à la féodalité.

Afin d'avoir des récompenses pour tous les grades, il retint 34 millions de biens nationaux, de 2 400 000 francs de rente dans les divers États d'Italie; après les campagnes de Prusse et de Pologne, 20 millions de domaines en Pologne, 30 en Hanovre, 5 à 6 millions de revenus en Westphalie. Il avait donc de quoi distribuer de riches dotations à ses généraux, à ses ministres, à ses soldats[1]. Tout général de division eut en perspective, comme récompense de ses services, une dotation et un titre de baron. Les colonels espérèrent l'une ou l'autre[2], et une nouvelle noblesse d'origine toute plébéienne, mais qui avait trouvé ses parchemins sur les champs de ba-

1. Davout reçut 416 000 francs de revenu et 300 000 francs en argent; Lannes, 328 000 francs de revenu et un million en argent; les autres à proportion. Après Tilsitt, il donna aux officiers de la grande armée 6 millions, aux soldats 12. Un blessé avait triple part; un amputé avait une donation de 500 à 10 000 francs

2. Les ministres, les sénateurs, les conseillers d'État, les archevêques furent de droit comtes. Les premiers présidents, les procureurs généraux, les évêques et les maires des trente-sept bonnes villes de l'empire furent barons. Les membres de la Légion d'honneur furent chevaliers.

taille, se forma auprès du soldat couronné, qui cherchait à reconstituer un corps aristocratique, pour le placer autour du trône où il était assis. C'était là une déviation au principe de l'égalité : du moins Napoléon n'attribua à cette nouvelle noblesse aucun privilége. Elle n'eut d'autre avantage sur le reste des citoyens que ses titres et ses honneurs. Pour la rendre durable, cependant, et maintenir son éclat, il créa des majorats[1]; mais l'esprit du pays n'était pas dans cette voie; et, en dehors des majorats constitués par l'Empereur, il n'y en eut que 212 constitués par des particuliers, lesquels ne représentèrent pas un revenu de deux millions.

Campagne de Prusse (1806). — La journée d'Austerlitz avait tué William Pitt, notre implacable ennemi, et Fox, esprit libre, cœur élevé, lui avait succédé au ministère. Napoléon, à cette nouvelle, espéra ramener l'Angleterre à la paix. Malheureusement Fox mourut, et le pouvoir revint aux élèves de Pitt, aux partisans de la guerre à outrance. Un traité venait d'être signé par l'ambassadeur russe en France, il fut désavoué; un négociateur anglais était à Paris, on fit traîner les conférences en longueur, et des bruits perfidement semés sur la restitution à l'Angleterre du Hanovre, que Napoléon avait récemment promis à la Prusse, jetèrent la cour de Berlin dans des anxiétés qui amenèrent les plus folles résolutions[2].

Il fallait à Napoléon une grande alliance continentale. L'Autriche avait été trop profondément humiliée depuis dix ans pour qu'on pût compter sur elle; la Russie, contrainte après Austerlitz, à ramener chez elle par journées d'étapes ses armées vaincues, demandait trop pour prix de son alliance et ne se livrait qu'à demi : c'est à la Prusse que Napoléon eût voulu lier sa fortune; mais depuis la campagne de 1805, cette cour vacillante, qui se croyait encore la cour du grand Fré-

1. C'est-à-dire qu'une partie des biens des nouveaux nobles, déclarée inaliénable et insaisissable, fut réservée à perpétuité à l'aîné de la maison. Une loi de 1835 a interdit pour l'avenir toute institution de majorat.

2. Depuis la paix de Bâle, la Prusse s'était tenue à l'écart des grands conflits européens. Cependant M. d'Haugwitz l'avait fait entrer énergiquement, en mars 1800, dans la ligue des neutres, et elle avait alors occupé momentanément le Hanovre. La paix de Luvénille (1801) lui avait ôté ses possesions à la gauche du Rhin, mais lui avait valu de belles indemnités en Westphalie. En 1805 et 1806, la cour de Berlin montra la plus grande versatilité. Les négociations qui se croisèrent pendant 14 mois avec la France, la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre offrent le triste spectacle de beaucoup de duplicité, de faiblesse et de convoitise.

déric, quand elle n'avait qu'un roi faible et une reine imprudente, n'inspirait à Napoléon ni estime ni confiance. La veille d'Austerlitz, elle préparait ses armées sur nos derrières ; le lendemain, elle nous tendait la main. L'Empereur pénétra bien ses intentions hostiles. Recevant au bivac d'Austerlitz les félicitations de l'ambassadeur prussien : « Voilà, dit-il à ses officiers, un compliment dont la fortune a changé l'adresse. » Pourtant lorsqu'il créa la Confédération du Rhin, dans le sud-ouest de l'Allemagne, il engagea encore la Prusse à former dans le nord une confédération semblable, placée sous son patronage ; mais la Prusse, qui l'avait trompé, se crut trompée à son tour. Elle pensa que la paix avec l'Angleterre ne se ferait qu'à ses dépens, et pour prévenir un tort qu'elle n'avait pas encore à craindre, elle se jeta avec une inconcevable légèreté dans le péril le plus redoutable. On ne parlait à Berlin qu'avec dédain de l'armée autrichienne ; on se disait qu'on était toujours les soldats de Rossbach et que les succès de Napoléon sur des généraux incapables trouveraient leur terme devant le vieux duc de Brunswick, l'élève du grand Frédéric. La reine, belle, romanesque, se montrait à cheval au milieu des troupes, excitant les courages, entraînant la cour et son époux à l'abîme. « Il semble voir, disait durement le *Moniteur* de France, Armide qui incendie elle-même son palais. » Une nouvelle coalition était formée. La Russie promettait deux armées qui étaient à trois mois de marche en arrière, l'Angleterre des subsides, la Suède son fragile appui. Napoléon partit de Paris le 26 septembre. La grande armée, 130 000 soldats incomparables, était encore cantonnée en Allemagne. En quelques jours il la concentra à Bamberg, et le 8 octobre elle était en mouvement. Deux armées prussiennes, au lieu de garder fortement la ligne de l'Elbe, avaient franchi ce fleuve et manœuvraient avec une parfaite régularité, en suivant toute la tactique des livres, derrière la forêt de Thuringe. Napoléon renouvela contre elle la manœuvre de Marengo et d'Ulm ; il tourna la gauche des Prussiens comme il avait tourné la droite des Autrichiens l'année précédente, se plaça au milieu de leurs communications, entre leurs armées et l'Elbe, qui était leur ligne de retraite, puis frappa, le même jour, deux coups terribles à Iéna et Auerstaedt (14 octobre).

Iéna et Auerstaedt (14 octobre 1806). — Il y eut quelques combats préliminaires : à Schleitz, le 6 ; à Saalfed,

le 10. Dans la dernière de ces rencontres, le prince Louis de Prusse, un des auteurs de la guerre, fut tué par un hussard. Déjà la plus grande confusion régnait dans l'armée prussienne. Le souvenir de la capitulation d'Ulm troublait les esprits. Le vieux duc de Brunswick s'épouvantait à l'idée de terminer comme Mack sa carrière militaire. Quand Napoléon menaça de franchir la Saale à Iéna, à Dornbourg et à Naumbourg, près d'Auerstaedt, le duc, au lieu d'accepter une bataille sur un terrain qui lui était très-favorable, songea à faire retraite sur Magdebourg et l'Elbe inférieur. Il donna l'ordre au prince de Hohenlohe, qui avait 70 000 hommes sous la main, de ne point accepter le combat; mais il était trop tard: si près de Napoléon, on ne lui échappait pas. Le prince de Hohenlohe, attaqué à l'improviste à Iéna, quand il attendait les Français du côté opposé, vers la forêt du Thuringe, perdit en quelques heures 12 000 morts ou blessés, 15 000 prisonniers, 200 pièces de canon.

Pendant que Napoléon gagnait cette victoire préparée par une si habile stratégie, un combat mémorable était livré, à quatre lieues de là, à Auërsteadt, par le maréchal Davout. Ce grand homme de guerre n'avait que 26 000 hommes à Naumbourg pour garder un des principaux débouchés de la Saale et avait ordre de tenir dans ce poste jusqu'à la dernière extrémité. Le duc de Brunswick arrivait avec 60 000 Prussiens pour y passer. Davout, abandonné de Bernadotte qui, par jalousie, refusa de le soutenir, barra audacieusement la route aux Prussiens, résolu à se faire tuer avec le dernier homme de son corps, plutôt que d'ouvrir ce passage. Ce fut une bataille d'Égypte. Les Prussiens avaient une cavalerie de 15 000 chevaux, réputée la meilleure de l'Europe. Vingt fois elle s'élança sur nos carrés, pas un ne se laissa enfoncer, et les carrés se déployant à leur tour en colonnes d'attaque, entamèrent l'infanterie ennemie, y jetèrent le désordre et décidèrent sa retraite. Le duc de Brunswick, le maréchal de Mollendorf, le général Schmettau étaient atteints mortellement, 10 000 hommes tués ou blessés couvraient le champ de bataille; 115 pièces de canon restaient aux mains de Davout, qui n'en avait lui-même que 44. « S'il ne fallait, écrivait un officier prussien, que se servir de nos bras contre les Français, nous serions bientôt vainqueurs. Ils sont petits, chétifs; un seul de nos Allemands en battrait quatre; mais ils deviennent au feu des êtres surnaturels. Ils sont emportés par

une ardeur inexprimable, dont on ne voit aucune trace dans nos soldats.... Que voulez-vous faire avec des paysans menés au feu par des nobles dont ils partagent les dangers, sans partager jamais leurs passions ni leurs récompenses? » Ainsi se trouvait dans la bouche des vaincus, avec la glorification de notre bravoure, celle aussi de la révolution[1].

Les deux armées prussiennes fuyaient dans un désordre inexprimable. Si le terrain eût ressemblé à celui où Mack avait combattu, elles étaient prises; mais, dans les grandes plaines de l'Allemagne du nord, il n'était pas possible de manœuvrer comme dans la vallée du Danube. Cependant les corps français, surtout la cavalerie de Murat, lancés à leur poursuite, franchirent l'Elbe et coururent à l'Oder pour y prévenir les Prussiens. Le prince de Hohenlohe, atteint à Prenslow, est forcé de mettre bas les armes; Blücher a le même sort à Lübeck. Des 160 0000 hommes qui marchaient naguère à notre rencontre, 25 000 étaient tués ou blessés, 100 000 pris, 35 000 dispersés, sans qu'un seul eût repassé l'Oder. Magdebourg, Spandau, Custrin, Stettin, toutes les places fortes de l'Elbe et de l'Oder, étaient occupées par nous. En un mois (8 oct.-8 nov.), la monarchie prussienne avait cessé d'exister. Napoléon était entré à Potsdam, où il avait pris pour sa part de butin l'épée du grand Frédéric, déposée sur son cercueil, et à Berlin, où il s'honora par un acte de clémence. Dans une lettre qui fut interceptée, le prince de Hatzfeld, laissé comme gouverneur civil de la place, révélait à Blücher la position de nos troupes. C'était une trahison que les lois de la guerre punissaient de mort; Napoléon ordonna qu'il fût livré à un conseil de guerre. Rapp, Caulaincourt, Savary, cachèrent le prince dans le palais même: et la princesse, avertie par eux, accourut se jeter aux pieds de l'Empereur. — « Reconnaissez-vous l'écriture de votre mari? » Éperdue, elle ne savait que répondre. « Eh bien, madame, jetez au feu cette pièce, et la commission militaire, n'ayant pas de preuves, ne pourra condamner. »

Le blocus continental (1806). — Du jour où Napoléon avait été contraint de lever le camp de Boulogne, il avait pensé à vaincre la mer par la terre. Austerlitz lui avait livré toute l'Italie et l'Adriatique, c'est-à-dire la moitié des rivages européens de la Méditerranée; l'Espagne et la Turquie

1. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VII, p. 210.

placées dans son alliance lui donnaient le reste. Iéna lui assurait les côtes de la mer du Nord et une portion de celles de la Baltique; en avançant d'un pas encore il fermait le continent tout entier au commerce anglais et faisait périr de pléthore, au milieu des denrées du monde amoncelées dans leurs ports, ces insulaires qu'il ne pouvait atteindre. Ce pas, Napoléon se décida à le faire : il se résolut à marcher de l'Oder sur la Vistule, pour occuper les embouchures de tous les grands fleuves européens. Et comme l'Angleterre avait, par une monstrueuse extension du droit de la guerre, dénoncé le blocus de toutes les côtes de Brest à Hambourg, ce qui en interdisait l'approche aux bâtiments des puissances neutres, Napoléon promulgua, le 21 novembre 1806, le fameux décret de Berlin, qui déclara les îles Britanniques elles-mêmes en état de blocus. En conséquence, tout commerce avec ces îles était formellement interdit; les marchandises anglaises, en quelque endroit qu'elles fussent trouvées, étaient confisquées ; tout Anglais arrêté sur le continent devenait prisonnier de guerre; toute lettre venant d'Angleterre, ou y allant était détruite. Ainsi la tyrannie de l'Angleterre sur l'Océan conduisait l'Empereur à établir la même tyrannie sur le continent. Dans cette lutte de géants, les intérêts des petits disparaissaient, et le droit des gens était des deux côtés foulé aux pieds.

Mais, pour que ce système réussît, pour qu'il atteignît l'Angleterre au cœur et l'obligeât à demander merci, il était nécessaire que pas une porte du continent ne restât ouverte. Après avoir fermé celles de la Prusse, il fallait donc fermer celles de la Russie, c'est-à-dire se rendre à peu près le maître partout. Le blocus continental était une gigantesque machine de guerre qui devait sûrement frapper à mort un des deux adversaires : c'est Napoléon qu'elle a tué.

Eylau (8 fév. 1807).— Dans un de ces magnifiques dialogues que Napoléon avait avec ses soldats, et qu'on appelait les *Bulletins de la grande armée*, il leur dit: « Soldats, une des premières puissances de l'Europe, qui osa naguère nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts et les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en quelques jours, nous avons précédé à Berlin la renommée de nos victoires. Les Russes se vantent de venir à nous, nous leur épargnerons la moitié du chemin.

Eux et nous, ne sommes-nous pas les soldats d'Austerlitz! »

Le 28 novembre, Murat entrait dans Varsovie : Napoléon y arriva le 15 décembre, attendant un soulèvement général de la Pologne pour proclamer le rétablissement de ce royaume, si imprudemment détruit en 1773. Les Polonais, de leur côté, attendaient pour se lever qu'il s'engageât à fond avec eux. Mais l'Empereur hésitait; si loin du Rhin, sa base d'opération, il craignait que l'Autriche ne se jetât dans son flanc. Cette grande question resta donc en suspens, et Napoléon ne compta que sur lui-même. Déjà 120 000 Russes étaient sur la Narew, affluent oriental de la Vistule. Pour les couper de la mer par où arrivaient les secours anglais, et des Prussiens qui gardaient Dantzig et Kœnigsberg, Napoléon livra aux Russes, vers la fin de décembre, à Czarnovo, à Golymin, à Soldau, à Pultusk, une suite de combats qui, surtout le dernier, très-chaude affaire, leur coûtèrent 20 000 hommes et 80 pièces de canon. Mais sur ce sol argileux, coupé de bois et de marais, qu'un dégel inattendu avait changé en une boue liquide, les mouvements étaient difficiles et lents; Napoléon ne put poursuivre ses avantages. Il fallut s'arrêter et prendre des quartiers d'hiver qui furent admirablement disposés en avant de la Vistule, entre le Bug, la Narew, l'Orezyc et l'Ukra, comme en un immense camp retranché.

En se plaçant si loin de Dantzig dont il voulait faire le siége durant l'hiver, Napoléon s'était proposé d'offrir aux Russes la tentation de passer la Vistule au-dessous de ses cantonnements, afin de trouver lui-même une occasion de les attirer à sa portée et de les jeter à la mer. Le généralissime russe Benningsen conçut en effet cette pensée et crut nous surprendre en plein hiver. Il se porta avec toutes ses forces sur la gauche de nos cantonnements. Mais Ney était là. Averti par ses coureurs qu'il envoyait fort loin, jusqu'en vue de Kœnigsberg, le maréchal donna l'éveil à tous les corps. Bernadotte arrêta Benningsen à Mohrungen; l'Empereur manœuvrait déjà pour le couper, lorsque les dépêches qui contenaient les ordres de marche, et qui furent enlevées, révélèrent à temps à Benningsen le péril dont il était menacé. Il put se retirer. Mais Napoléon le poursuivit à outrance, battit quelques-uns de ses corps à Wallersdorf, à Hoff, à Heilsberg, et l'obligea de s'arrêter à Eylau pour y recevoir une grande bataille.

Les Russes y avaient 72 000 hommes, l'Empereur n'avait pu en réunir sous sa main que 54 000, harassés de fatigue et tourmentés par la faim. C'était un jour d'hiver, le 8 février; une neige épaisse couvrait le sol, des rafales de vent et des tourbillons de neige venaient fouetter le visage de nos soldats. La journée commença par une épouvantable canonnade. Du côté des Français 200 bouches à feu, du côté des Russes plus de 300, vomirent longtemps sur les deux armées la mitraille et la mort. Napoléon attendait au pied d'un arbre, dans le cimetière d'Eylau, sous une pluie de fer qui passait au-dessus de sa tête, que Davout, qu'il avait appelé à lui, tombât dans le flanc gauche des Russes. Quand il entendit son canon, du côté de Sarpellen, il lança le corps d'Augereau sur le centre ennemi. Mais les Russes démasquent une batterie de 72 pièces qui en quelques instants jettent à terre 4000 Français. Ce corps est ramené sur Eylau, l'ennemi le suit; il touche presque au cimetière, clef de la position française, et où Napoléon n'a que 6 bataillons de sa garde. Sur un ordre, Murat accourt. « Nous laisseras-tu dévorer par ces gens-là ! » lui dit l'Empereur. Murat réunit 80 escadrons, part au galop, perce la première ligne ennemie, la sabre et se jette sur la seconde; celle-ci, appuyée à un bois, démasque encore une batterie formidable et tire sur tout ce qui est devant elle, amis et ennemis. Un biscaïen frappe mortellement le général d'Hautpoul; quelque désordre se met dans ses cuirassiers. A cette vue, le général Lepic charge à la tête des grenadiers de la garde, et, courant la plaine dans tous les sens, achève la destruction de la première ligne russe qui se reformait. Une portion de cette ligne, 4000 grenadiers s'avancent encore une fois jusqu'au cimetière, un bataillon de la garde en sort sans brûler une amorce, les aborde à la baïonnette et les couche sur le terrain. Cependant l'attaque de Davout faisait des progrès; Ney approchait sur l'aile opposée avec son corps d'armée : Benningsen, réduit à 40 000 hommes, se décida à la retraite. Il avait perdu 30 000 hommes tués, grièvement blessés, ou pris, 24 canons, 16 drapeaux; nous avions de notre côté 3000 morts et 7000 blessés.

Cette affreuse boucherie n'était pas une victoire comme Napoléon avait l'habitude de les gagner; on l'estima presque une défaite; et Benningsen, tout en fuyant, se vantait de nous avoir battus. La solidité de l'infanterie russe, la disproportion du nombre, le dérangement causé aux plans de Na-

poléon par la soudaine agression des Russes expliquent le peu de résultats de cette sanglante affaire.

Friedland (14 juin 1807). — La grande armée, un instant troublée dans son repos, y rentra après avoir donné cette leçon à l'ennemi, mais rapprocha ses nouveaux cantonnements de Dantzig pour couvrir le siége de cette forte place, que le général du génie Chasseloup, sous les ordres du maréchal Lefebvre, réduisit à capituler le 26 mai. Plus en arrière encore, Vandamme et Jérôme Bonaparte achevaient la conquête de la Silésie.

La campagne d'été fut courte et décisive. L'armée sortit le 1er juin de ses cantonnements pour camper en divisions. Le 5, le généralissime russe croyant encore surprendre et enlever le corps de Ney à notre extrême droite, l'attaqua. Mais tout était prévu; une fière retraite de ce lieutenant de Napoléon et la rapide concentration de toute l'armée déjouèrent les plans de l'ennemi. Contraint à son tour de reculer, il se vit poussé, l'épée dans les reins, le long de l'Alle, battu à Heilsberg et prévenu à Friedland sur la route de Kœnigsberg, grande cité qu'il voulait couvrir. Lannes, avec 26 000 hommes seulement, contre 82 000, lui barra le passage et le contint de trois heures du matin jusqu'à midi, en défendant avec acharnement le bois de Sortlack, le plateau de Posthenen et le village de Heinrichsdorf par où la route passait. Enfin l'Empereur arriva avec le reste de l'armée. C'était l'anniversaire de Marengo; le visage de Napoléon était rayonnant d'espérance et de génie, car il trouvait les Russes dans une situation que ses manœuvres avaient amenée, et où il pouvait leur infliger un épouvantable désastre. L'Alle coupait en deux leur armée; ils y avaient jeté quatre ponts et occupaient, en avant de cette rivière, la petite ville de Friedland qui les couvrait. L'Empereur, simulant un combat sur toute la ligne, mais ne le rendant sérieux qu'à la droite, lance Ney sur Friedland : « Cet homme est un lion, » s'écrie-t-il en voyant l'intrépide soldat marcher sous une pluie de mitraille, enlever la ville, couper ou brûler les ponts. Alors le centre et la gauche s'engagent, refoulent les Russes sur l'Alle et les y précipitent; il était dix heures et demie du soir, et Lannes avait commencé le feu à trois heures du matin; 80 bouches à feu restaient entre nos mains, 25 000 Russes étaient tués, blessés ou noyés; le reste fuyait dans le plus grand désordre. Kœnigsberg, la dernière ville du roi de Prusse, se ren-

dit ; on y trouva d'immenses approvisionnements, 100 000 fusils envoyés par l'Angleterre, qui donnait bien des armes et de l'argent, mais n'osait pas encore mettre à terre un seul de ses régiments.

Paix de Tilsitt (8 juillet 1807). — Cependant cette politique astucieuse commençait à tourner contre ceux qui la pratiquaient avec tant de profit et si peu de péril. Tandis que l'Autriche, la Prusse et la Russie, soudoyées par l'Angleterre, perdaient leurs provinces, leurs armées, leur honneur, elle écumait les mers, elle enlevait les colonies de la Hollande et de l'Espagne : les misères du continent faisaient sa fortune. « Je hais les Anglais autant que vous, » fut une des premières paroles d'Alexandre à l'entrevue de Tilsitt, sur le radeau du Niémen. « En ce cas, répondit Napoléon, la paix est faite. » Après de longues et intimes conférences entre les deux souverains, le traité de Tilsitt fut signé le 8 juillet 1807. L'Empereur rendit au roi de Prusse la Poméranie, le Brandebourg, la vieille Prusse et la Silésie, moins Dantzig, qui fut déclarée ville libre; moins la grande forteresse de Magdebourg, sur l'Elbe, qui resta entre ses mains. De la Hesse-Cassel et des possessions prussiennes à l'ouest de l'Elbe, il composa, pour son frère Jérôme, le royaume de Westphalie ; des provinces polonaises de la Prusse il forma le grand-duché de Varsovie, qu'il donna au roi de Saxe. Les deux nouveaux États entraient dans la Confédération du Rhin.

Ce n'était là que des demi-mesures. La Prusse, réduite de moitié, à 5 millions d'âmes, était ou trop affaiblie ou pas assez. Elle ne pouvait plus être une alliée utile pour la France. Elle restait au fond une ennemie implacable. La Pologne n'était pas reconstituée. La Saxe, réunie au grand-duché de Varsovie, ne formait pas un État viable, car cet État, la Silésie le coupait en deux, et le grand-duché de Varsovie ne comprenait que deux millions d'âmes. Le nouveau royaume de Westphalie était une conception meilleure, parce qu'il devenait, dans le nord de l'Allemagne, le pendant du royaume de Bavière dans le sud; mais ses provinces pauvres, sa population clair-semée, lui donnaient peu d'importance. On ne s'appuie pas sur des débris, et du Rhin au Niémen Napoléon ne semait que des débris d'États. Le politique n'était pas au niveau du général.

C'est que l'Allemagne n'était plus maintenant qu'un point secondaire dans ses combinaisons gigantesques et que l'i-

vresse du succès commençait à éblouir ce ferme esprit. L'Autriche, la Prusse, lui avaient refusé leur alliance, et il les avait brisées; il essaya de gagner celle de la Russie, en offrant à Alexandre de partager le monde avec lui. Il lui abondonna la Finlande, ce qui était une faute, parce qu'ainsi il affaiblissait la Suède, alors notre ennemie, mais pendant des siècles notre alliée et la gardienne de la Baltique contre les Moscovites; il lui fit espérer l'abandon des provinces turques du Danube, ce qui en était une autre, car ces provinces conduisaient à Constantinople, la légitime ambition des Russes; à Constantinople, où Napoléon était fermement décidé à ne les jamais laisser entrer, et dont il ne fallait point, par conséquent, leur ouvrir la route. En retour de ces sacrifices, il obtenait les bouches de Cattaro et les îles Ioniennes; il recevait la promesse d'une rigoureuse application du blocus continental de la part de la Prusse et de la Russie; enfin, il faisait accepter d'avance tous les changements qu'il lui conviendrait de faire dans l'Occident.

Apogée de la grandeur de Napoléon; le Code civil, l'Université.— Cette année 1807 fut l'époque la plus brillante de l'Empire. Jamais tant de gloire n'avait été répandue par un homme sur un peuple. La France avait un nouveau Charlemagne, plus grand que l'ancien, et devant lui le continent s'inclinait en silence. La mer lui manquait, mais il avait la terre; et tandis que son épée y gagnait des batailles, sa main y jetait des institutions durables.

J'ai parlé du concordat, essai de paix religieuse, de la Légion d'honneur, vaste système de récompenses nationales : Napoléon avait fait de plus grandes choses encore : il avait publié le *Code civil*.

A son retour de Marengo, le Premier Consul avait chargé une commission de quatre jurisconsultes, Tronchet, Portalis, Bigot de Préameneu et Maleville, de rédiger un projet de Code civil dont les assemblées précédentes avaient préparé les matériaux. Ce grand travail fut achevé en quatre mois. Bonaparte en ordonna l'envoi à toutes les cours judiciaires et nombre d'observations précieuses furent recueillies. La section de législation du conseil d'État les examina, puis arrêta les projets de loi qui furent communiqués au Tribunat et revinrent au conseil amendés, épurés, mais devant l'être encore. Alors, en effet, commencèrent, sous la présidence du Premier Consul, ces discussions admirables auxquelles il

prit une part glorieuse. Il anima tout de son ardeur ; il étonna ces vieux jurisconsultes par la profondeur de ses vues, surtout par cet exquis bon sens qui, pour faire une bonne loi, vaut mieux que toute la science des légistes. Ainsi fut élaborée cette charte de la famille et de la propriété que le Corps législatif adopta dans sa session de 1804, et qui reçut trois ans plus tard le nom qu'elle mérite de *Code Napoléon*[1].

Avant Napoléon, l'anarchie était dans l'éducation comme dans le reste. Il voulut y mettre l'ordre, et, pensant avec raison que l'Etat a le droit de veiller sur l'éducation donnée aux jeunes générations, pour qu'elle ne soit pas dirigée contre lui, il créa 29 lycées où l'instruction serait à la fois littéraire, scientifique et morale. 6400 bourses gratuites, représentant une dépense annuelle de 5 à 6 millions, devaient assurer à ces maisons une population scolaire que la confiance des familles ne manquerait pas d'accroître. Les pensionnats privés furent en outre contraints d'envoyer leurs élèves aux cours de ces lycées. Ainsi l'État reprenait la direction de l'enseignement secondaire. Pour l'enseignement primaire, par malheur, on fit peu; on n'établit d'instituteurs que dans les communes qui purent ou voulurent les payer. Quant à l'enseignement supérieur et spécial, Napoléon créa dix écoles de droit et six de médecine. L'École polytechnique existait déjà ; le Premier Consul y ajouta l'École des ponts et chaussées, pour former des ingénieurs, et celle de Fontainebleau, pour former des officiers.

C'était en 1802 que Bonaparte organisait ainsi l'instruction publique. « Ce n'est là qu'un commencement, disait-il ; plus tard nous ferons mieux. » Plus tard, en effet, il institua un grand corps laïque dont la vie studieuse, régulière et modeste offrirait, pour une bonne éducation, les avantages des corporations religieuses, et qui, n'étant pas comme celles-ci séparé du siècle, élèverait les enfants en vue de la société où ils devaient entrer un jour (décret du 17 mars 1804). Ce corps, où l'on n'était reçu qu'après des épreuves répétées, d'où l'on ne sortait que par un jugement de ses pairs, c'est l'Université, qui, comme toutes les grandes insti-

1. Ce Code fut successivement complété : en 1806, l'adoption du Code de procédure civile ; en 1807, du Code de commerce ; en 1810, du Code de procédure criminelle et du Code pénal, qui, revenant sur la législation pénale de 1791, rétablit la marque, la mutilation, la confiscation générale, le carcan et multiplia la peine de mort.

tutions, a eu ses détracteurs; qu'on a pu modifier, mais qu'on n'a pu abattre, parce qu'avec ses membres, fonctionnaires publics et pères de famille, elle est à la fois l'État et la société enseignant.

« La société, répétait souvent Napoléon, est en poussière; » et il jetait au milieu du désordre des éléments, ces grandes institutions comme des blocs de granit, qui devaient servir de bases assurées à la société nouvelle.

Travaux publics. — En même temps une gestion sévère et habile des deniers publics[1] lui permettait d'entreprendre d'immenses travaux sur tous les points du territoire. Le canal de l'Ourcq donna de l'eau à beaucoup de quartiers de Paris qui n'en avaient pas. Le canal de Nantes à Brest assura, malgré les croisières anglaises, l'approvisionnement de notre grand port militaire; celui du Rhin au Rhône créa une très-importante ligne de navigation intérieure. A Cherbourg, il jetait une montagne dans la mer pour avoir un port immense et sûr dans cette Manche où nos vaisseaux ne trouvaient pas un point de refuge[2]. A Anvers, il construisait des quais, un arsenal, des bassins qui pouvaient contenir toute une grande flotte de guerre. Il sillonnait la Vendée de routes qui ouvraient au commerce, aux idées, ce pays jadis impénétrable, et dont, en quelques années, l'esprit fut comme transformé. Les belles routes du Simplon, du mont Cenis, du mont Genèvre, de Tarare, de Metz à Mayence étaient achevées. Des monuments glorieux ou utiles décoraient les grandes cités : à Paris, la Madeleine, l'arc de l'Étoile, le plus colossal qui existe au monde, le gracieux arc de triomphe du Carrousel, la colonne de la place Vendôme que les *communards* de 1871 ont eu l'infamie d'abattre; à Lyon, la place Bellecour; à Bordeaux, le plus beau pont de France; à Milan, l'arc de la Paix,

1. Les dépenses de 1806 furent de 770 millions; celles de 1807 de 788; et, sans emprunt, il y avait équilibre entre les recettes et les dépenses. Mais il avait fallu rétablir l'impôt sur le sel et les droits réunis ou contributions indirectes. Il faut aussi se souvenir que 800 millions en 1806 sont bien près d'équivaloir à 12 ou 15 cents millions d'aujourd'hui.

2. La digue de Cherbourg, commencée en 1783, ne fut terminée qu'en 1853; au 1er janvier 1854, elle a passé à l'état d'entretien. Établie à 4000 mètres de l'entrée du port de commerce, elle est longue de 4700 mètres (le *breakwater* de Plymouth n'en a que 1800), et présente un relief de plus de 10 mètres au-dessus du fond de la mer. Une muraille en maçonnerie de 20m,50 de hauteur au-dessus du niveau des basses mers la recouvre. Toute la construction a coûté 67 300 000 francs (*Moniteur* du 31 décembre 1853). La nouvelle artillerie à longue portée a, malheureusement, diminué beaucoup sa valeur comme protection pour le port militaire.

etc. Il achevait le Panthéon ou Sainte-Geneviève, le palais du Corps législatif, le Louvre, qu'il voulait réunir aux Tuileries par le nord, comme Louis XIV l'avait réuni par le midi; il réparait Saint-Denis, projetait la Bourse, construisait les



Arc de triomphe de l'Étoile.

abattoirs, le grenier d'abondance, afin que Paris eût toujours un approvisionnement de farine pour quarante-deux jours, etc.

Industrie et commerce. — L'industrie recevait les plus énergiques encouragements; il promettait de magnifiques récompenses aux inventeurs qui doteraient le travail national



La Madeleine.

d'un secret enlevé à l'industrie étrangère. Il assurait un million à celui qui trouverait une machine à filer le lin. Il en promettait un autre au savant qui remplacerait le sucre de canne par le sucre de betterave; il pensionnait Jacquart, l'inventeur du métier à tisser la soie qui porte son nom; il décorait de sa main Richard Lenoir pour ses métiers à filer et à tisser le coton, Oberkampf pour ses toiles peintes; enfin il créait une école d'arts et métiers à Compiègne. Il n'y avait eu que 310 exposants à l'exposition de 1798. Il y en eut 1422 à celle de 1806, et l'on eût pu répéter alors avec plus de vérité les paroles du ministre à l'ouverture de l'exposition de



Arc de triomphe du Carrousel.

1798 : « C'est une première campagne contre l'Angleterre. Nos manufactures sont les arsenaux d'où doivent sortir les armes les plus funestes à la puissance britannique. »

Le commerce par mer était nul, mais le commerce par terre était immense. Nos soieries sans rivales, nos draps qui ne redoutaient nulle concurrence depuis que les laines d'Espagne nous arrivaient, au lieu de passer en Angleterre, nos fers qui se perfectionnaient, nos toiles, nos linons, et jusqu'à quelques cotonnades, trouvaient des débouchés sur tout le continent. Napoléon promulgua en 1808 le Code de commerce. Il y attachait tant d'importance qu'au retour de Til-



Corps Législatif.

sitt, le lendemain de son arrivée, le 28 juillet 1807, il était venu prendre part à la discussion du *Titre des faillites*.

Lettres et arts. — La gloire des lettres ne manquait pas à ce grand règne; mais les principaux écrivains étaient dans l'opposition : Chateaubriand, Mme de Staël, Cabanis, Maine de Biran, Chénier, Ducis, Bernardin de Saint-Pierre, de Maistre, de Bonald, Destutt de Tracy, même Delisle, même



Pont de Bordeaux.

Fontanes, l'orateur officiel de l'empire, mais celui-là avec la prudente réserve du silence public[1].

Les arts jetaient un vif éclat. David leur avait donné une violente secousse pour les tirer des fadeurs énervantes du dix-huitième siècle. Il avait ramené l'école française à l'étude féconde de l'antique. Si ses élèves, en exagérant les défauts du maître, peignaient comme ils auraient sculpté et donnaient à leurs figures, à leurs draperies, la roideur du costume militaire, quelques-uns, Gros en tête, commençaient à

1. Voyez ses Odes sur la mort du duc d'Enghien et l'enlèvement du pape.



Port de Bordeaux.

réagir contre cette peinture académique et froide, en unissant le culte de la nature à celui des règles. *Les Pestiférés de Jaffa* parurent à l'exposition de 1806. Guérin, Gérard, Girodet, Prudhon étaient, après David et Gros, les peintres les plus célèbres de ce temps; Greuze était mort en 1805. Les sciences, avec Laplace, Lagrange, Monge, Haüy, Fourcroy, Berthollet, Georges Cuvier, Bichat, Cabanis, Geoffroy Saint-Hilaire, Gay-Lussac, Al. Brongniart, Thénard, etc., prenaient le merveilleux essort qui leur a fait accomplir, depuis 80 ans, tant de prodiges[1]. Cette époque est leur siècle de Louis XIV, mais Napoléon, qui garda sur le trône son titre de membre de l'Institut, traitait mieux les savants que le grand roi ne traitait les poëtes. Il fut vraiment l'ami de quelques-uns. Apprenant un jour que Berthollet était embarrassé dans ses affaires : « J'ai toujours, dit-il, cent mille francs au service de mes amis. »

1. Voici le titre et la date des principaux ouvrages des écrivains : Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, 1802; *les Martyrs*, 1809; Mme de Staël, *Delphine*, 1802; *Corinne*, 1805; *l'Allemagne* 1813; Marie-Joseph Chénier et Ducis avaient donné avant 1800 leurs principales tragédies et n'écrivaient plus guère pour le public; de Maistre, *Considérations sur la France*, 1799; *le Pape*, 1809; de Bonald, *Législation primitive*, 1802; Destutt de Tracy, *Idéologie*, 1801; Cabanis, *Rapports du physique et du moral*, 1802; Maine de Biran, *Mémoires sur l'influence de l'habitude*, 1802; *Décomposition de la pensée*, 1805.

Pour les sciences : Laplace publie en 1796 son *Exposition du système du monde*, et sa *Mécanique céleste*, de 1795 à 1825; Lagrange, *Mécanique analytique*, 1787-1811; Monge, *Géométrie descriptive*, 1795 et 1813; Haüy, *Traité de minéralogie*, 1801; Bichat, *Recherches philosophiques sur la vie et la mort*, 1800; Georges Cuvier, *Leçons d'anatomie comparée*, 1799-1805; Delambre, *Base du système métrique*, 1810; *Traité d'astronomie*, 1814; Fourcroy, *Philosophie chimique*, 1792 et 1806; *Système des connaissances chimiques*, 1801; Berthollet, *Statique chimique*, 1804; Gay-Lussac, *Recherches physico-chimiques*, 1811; Cuvier, *Anatomie comparée*, 1800 et, avec Brongniart, *Géographie minéralogique des environs de Paris*, 1812; Carnot, *Géométrie de position*, 1803.

Les principales toiles de David sont *les Horaces*, *l'Enlèvement des Sabines*, *le Serment du Jeu de Paume*, *la Mort de Marat*, *la Mort de Socrate*, *le Couronnement de l'Empereur*; Gros a donné : *les Batailles d'Aboukir et d'Eylau*, *François Ier et Charles-Quint à Saint-Denis*, et, sous la Restauration, a peint la coupole du Panthéon; Guérin, *Phèdre et Hippolyte*, *Énée et Didon*, *Agamemnon et Clytemnestre*; Gérard : *Bélisaire*, *Psyché et l'Amour*, *la Bataille d'Austerlitz*, *Ossian*, et plus tard, *l'Entrée d'Henri IV à Paris*, *Corinne au cap Misène*; Girodet : *Endymion*, *Hippocrate refusant les présents d'Artaxercès*, *une Scène du Déluge*, *les funérailles d'Atala*, *la Révolte du Caire*; Prudhon : *le Crime poursuivi par la Justice et la Vengeance céleste.*

CHAPITRE LXV.

L'EMPIRE DE 1807 A 1812.

Royaumes feudataires. — On a vu déjà que l'Empereur avait voulu se créer des appuis en entourant l'empire de royaumes feudataires. Le royaume de Naples, entre les mains de Joseph, et celui d'Italie, qui avait pour vice-roi Eugène Beauharnais, couvraient la France au sud-est; la Confédération helvétique, dont Napoléon était médiateur, la Confédération du Rhin, dont il était protecteur, la couvraient à l'est; le royaume de Hollande, entre les mains de Louis Bonaparte, en défendait les approches au nord-est. De ce côté, Napoléon venait de créer encore, pour son quatrième frère Jérôme, le royaume de Westphalie. Le temps n'avait pas donné à ces établissements nouveaux la force qu'il assure aux institutions humaines qui vont dans le sens du siècle, ni scellé l'alliance de ces rois parvenus avec leurs peuples, mais nul ne dispose du temps; il fallait attendre que ces jeunes dynasties, si elles le pouvaient, poussassent des racines dans le sol nouveau qui les portait. Ainsi, tout le long des frontières orientales de son empire, des précautions étaient prises; au sud, Napoléon n'avait rien sur quoi il pût compter. Une branche dégénérée de la maison de Bourbon régnait à Madrid sous la direction d'un favori, Godoï, prince de la Paix. Avant Iéna, il armait contre nous; la monarchie prussienne brisée, il déclara ces préparatifs faits pour la France. Napoléon ne se trompa point sur ses intentions réelles; il revint de Tilsitt avec la pensée d'enchaîner, d'une manière ou d'une autre, la péninsule à sa politique.

Conquête du Portugal (novembre 1807); armements maritimes. — Il résolut d'abord de chasser les Anglais du Portugal, et offrit à la cour de Madrid de partager avec elle ce royaume. Une armée, commandée par Junot, traversa

l'Espagne et entra dans Lisbonne sans coup férir. Dans le même temps, les Russes conquéraient la Finlande, et l'Angleterre excitait contre elle l'indignation de l'Europe par une nouvelle violation du droit des gens, l'attaque contre Copenhague, qu'elle bombarda trois jours durant, pour enlever au Danemark sa flotte et dépouiller son arsenal, réputé très-riche. Cet acte odieux fit entrer dans le blocus continental le Danemark, même l'Autriche; le Portugal y était déjà. Du fond de la Baltique jusqu'au détroit de Gibraltar, tous les ports du continent furent fermés aux Anglais. En même temps, au Texel, à Brest, à Lorient, à Rochefort, à Cadix, à Toulon, d'immenses armements se préparèrent : la flottille de Boulogne fut réorganisée, et une nouvelle menace fut suspendue sur la tête de l'Angleterre. Cette fois le continent tout entier marchait avec la France. L'Angleterre ne pouvait tenir longtemps. Elle fut sauvée par une faute de Napoléon, son intervention en Espagne, qui eut lieu en même temps que sa rupture avec le pape.

Rupture avec le pape (2 avril 1808). — C'est sur la question du blocus continental que les démêlés avec Pie VII commencèrent. Le pape entendait rester neutre; mais, comme prince temporel, il ne pouvait se soustraire aux mesures imposées à tous les États du continent. Il le voulut pourtant; de plus, il refusait de reconnaître Joseph comme roi de Naples, et il contrariait sans cesse la politique de la France en Italie. Napoléon ne s'était point attendu à cette résistance; fatigué d'une guerre de notes, menacé d'une excommunication, il fit occuper Rome le 2 avril 1808. Mais cette capitale, qu'il était si aisé de prendre, ne pouvait être gardée qu'au prix de grands embarras; et ce vieillard qui n'avait ni un soldat ni un canon était plus difficile à vaincre que les troupes innombrables de l'Autriche. L'épée du conquérant devait s'ébrécher contre ce pouvoir insaisissable, qui ne commandait point aux armées, mais aux consciences. Napoléon eut beau, après Wagram, déclarer la domination temporelle du pape supprimée, faire de Rome et de son territoire deux départements français, et retenir le pontife dans une respectueuse captivité à Savone, il se trouva affaibli par ces mesures mêmes, car une redoutable opposition se forma dès lors contre lui, au sein du clergé et des catholiques français. On oublia les grands services qu'il avait rendus à l'Église, les autels relevés, le culte restauré, la France ramenée par

Château de Compiègne.

lui dans l'unité catholique; on ne vit plus dans l'auteur du Concordat que le persécuteur du souverain pontife. En signant cet acte fameux, le Premier Consul avait dit : « Le clergé est une force; je veux m'en saisir. » Il ne savait pas que cette force ne se laisse jamais prendre. Au bout de quelques années, elle s'était tournée contre lui.

Invasion de l'Espagne (1808). — L'intervention de l'Empereur en Espagne eut des suites bien plus graves. La cour de Madrid était profondément divisée. Godoï dominait le roi et la reine, mais était odieux au prince des Asturies et à la nation tout entière. Il avait pensé à se relever de ce mépris, avant Iéna, par une attaque contre le midi de la France, combinée avec une armée anglo-portugaise; après, en sollicitant bassement la faveur de Napoléon. Une maladie du roi Charles IV décida la reine et Godoï à chercher les moyens de priver du trône l'héritier présomptif, qui se défendit contre cette intrigue en implorant, lui aussi, l'appui de Napoléon. Mais, à ces prières adressées au puissant maître de l'Occident, il ajouta un complot pour renverser le favori. Ses papiers furent saisis; on l'arrêta, et un procès criminel fut commencé contre lui. Telle était la famille qui régnait sur l'Espagne, et qui laissait ce beau pays dans la plus honteuse torpeur.

Napoléon, sentant bien qu'il n'y avait rien à faire avec de tels princes, eût voulu les amener à fuir en Amérique, comme la maison de Bragance venait de fuir au Brésil; et il chercha à les épouvanter, en accumulant de grandes forces derrière les Pyrénées. Un nouveau scandale fit avorter ce plan. Un soulèvement qui éclata à Aranjuez, força Charles IV à abdiquer en faveur de son fils Ferdinand VII. Godoï courut risque de la vie et fut blessé. Mais Murat était déjà avec une armée près de Madrid; il y entra, refusa de reconnaître la révolution d'Aranjuez et persuada au vieux roi de se rendre à Bayonne, auprès de Napoléon. Ferdinand prit le même chemin pour plaider sa cause auprès de ce redoutable arbitre. Les princes aveugles qui s'étaient laissé prendre à ce piége n'en sortirent pas; intimidés ou séduits, ils abdiquèrent entre les mains de l'Empereur. Charles IV alla vivre à Compiègne, dans un des châteaux impériaux; Ferdinand VII à Valençay, dans une demi-captivité. Joseph abandonna à Murat sa couronne de Naples, qui lui plaisait, pour prendre celle d'Espagne, bien autrement lourde et qu'il n'était pas

Château de Compiègne (côté des jardins).

capable de porter. Une junte des principaux personnages de l'Espagne, convoquée à Bayonne, le reconnut roi, et promulgua en même temps une constitution nouvelle pour le royaume.

Dans toute cette affaire, Napoléon avait joué un rôle qui n'allait ni à son caractère, ni à sa force, ni à sa gloire[1]. Il voulait le faire oublier par les grands services qu'il comptait rendre à l'Espagne en la régénérant. Mais un peuple fier repousse même les bienfaits, quand c'est une main étrangère et ennemie qui les impose. Pendant que l'Espagne officielle courait au-devant du nouveau roi, le peuple se leva. L'insurrection éclata partout à la fois avec une patriotique fureur. Les passions religieuses s'unirent aux passions politiques pour attiser l'incendie. Les moines prêchèrent la guerre comme une croisade.

Le mouvement devint en peu de temps formidable ; toutes les provinces se soulevèrent : nos malades, nos blessés, nos courriers furent égorgés. Bessières eut beau gagner, à Rio-Seco (14 juillet), une victoire qui ouvrit à Joseph les portes de Madrid : à Saragosse, à Valence, nos troupes furent repoussées ; et dans l'Andalousie, un des plus brillants généraux de la grande armée, Dupont, cerné à Baylen, signa une capitulation qui fut indignement violée (20 juillet) : 18000 Français, qui devaient rentrer en France, furent jetés sur le rocher aride de Cabrera, une des Baléares, où on les laissa périr de misère et de faim.

C'était le premier revers que Napoléon essuyait. Sa douleur fut aussi amère que la joie des ennemis fut grande. Aussitôt les Anglais accoururent, et le général Wellesley gagna sur Junot la bataille de Vimeiro, qui nous fit perdre le Portugal (capitulation de Cintra, 30 août). Au mois de septembre 1808,

1. Napoléon à Saint-Hélène a condamné lui-même cette entreprise. « Cette malheureuse guerre m'a perdu, dit-il, elle a divisé mes forces, ouvert une aile aux soldats anglais, attaqué ma moralité en Europe. J'embarquai fort mal l'affaire. L'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique, et l'attentat ne se présente plus que dans sa hideuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon intention. Le plan le plus sûr, le plus digne, eût été une médiation à la manière de la Suisse, et j'aurais dû m'arranger avec Ferdinand. » Ce fut un intérêt, non de nation, mais de famille qui détermina cette politique. Le duc d'Istrie dit le mot de la situation en sortant un jour du cabinet de l'Empereur : « Les Bourbons ne peuvent subsister en Europe avec un Bonaparte. » (*Etudes sur Napoléon*, par le lieutenant-colonel Baudus, ancien aide de camp de Bessières et de Soult.)

nous ne possédions plus, dans toute la péninsule, que les provinces au nord de l'Èbre.

L'Empereur se proposait bien de réparer les revers de ses lieutenants; mais la grande armée était en Allemagne, où l'Autriche dissimulait mal sa haine et ses armements. Pour la braver, il fallait être sûr de la Russie; Napoléon eut à Erfurt, avec Alexandre, une entrevue qui parut consolider l'alliance nouée à Tilsitt. Il avait déjà cédé sur la Finlande, il céda encore sur la Moldavie et la Valachie, et la Russie reconnut Joseph pour roi d'Espagne (12 octobre 1808). Nos fautes dans l'Ouest valaient un agrandissement à la Russie dans l'Est.

Napoléon était libre alors de courir en Espagne. Il y avait déjà 100 000 hommes, il enleva encore à la grande armée 150 000 de ses valeureux soldats et arriva avec eux au delà des monts. Rien ne put tenir devant lui : à Burgos (10 nov.), à Espinosa (12), à Tudela (23), le centre de l'ennemi fut enfoncé; plus loin les chevaux légers polonais enlevèrent au galop le défilé fameux de Somo Sierra (13), et l'armée entra dans Madrid, où Napoléon décréta l'abolition de l'Inquisition, des deux tiers des couvents, des droits féodaux, des douanes intérieures (4 décembre). A l'aile gauche, Saint-Cyr faisait à lui tout seul une fort belle campagne. Après avoir pris Roses, il traversa sans un canon la Catalogne, pour débloquer Barcelone, et battit deux fois l'armée ennemie à Cardeleu et à Molins del Rey. A l'aile droite, Soult poussa 30 000 Anglais, l'épée dans les reins, jusqu'à la Corogne, et les força de chercher un asile sur leur vaisseaux. Une tempête, qui surprit nos troupes dans la chaîne du Guadarrama, avait retardé leur marche de quarante-huit heures et sauvé l'armée anglaise.

Batailles d'Abensberg et d'Eckmühl (21 et 22 avril 1809). — Mais déjà Napoléon était appelé ailleurs, et le danger de cette nouvelle entreprise éclatait. L'Autriche, en le voyant s'enfoncer dans la péninsule ibérique et se mettre sur les bras, au sud-ouest de son empire, une guerre terrible, crut le moment venu de venger ses longs désastres. L'Angleterre lui offrit 100 millions: l'enthousiasme d'Alexandre pour Napoléon semblait se refroidir; l'Allemagne, surchargée de contributions et travaillée par les sociétés secrètes, se montrait hostile; enfin, la grande armée, affaiblie de 150 000 hommes, était disséminée de Hambourg à Na-

ples. Une offensive hardie promettait des succès, et des succès promettaient un soulèvement général. « Secouez le joug, disait l'archiduc Jean aux Italiens, afin que l'Italie reprenne parmi les grandes puissances le rang qu'elle a eu autrefois et qu'elle aura certainement un jour. » 175 000 Autrichiens, sous l'archiduc Charles, se dirigèrent sur la Bavière. Ils auraient pu y entrer dès le mois de mars : l'Inn ne fut franchi que le 10 avril, et ils mirent six jours à faire vingt lieues ; c'était une première faute. Napoléon, averti en quarante-huit heures par le télégraphe, quitta Paris le 13 et arriva le 17 sur le théâtre des opérations; il était temps, car son armée surprise n'avait pas encore opéré sa concentration. Masséna était à Augsbourg avec 60 000 hommes, et Davout, à vingt-cinq lieues de là, à Ratisbonne, avec 50 000. Déjà l'archiduc manœuvrait pour se jeter dans le large espace laissé vide entre les deux maréchaux, et ensuite accabler l'un d'eux. Napoléon eut bien vite découvert le remède à une situation si périlleuse; il se porta avec 40 000 hommes sur l'Abensberg, excellente position défensive, entre Ratisbonne et Augsbourg, et de là il appela à lui ses deux lieutenants.

Davout eut fort à faire pour s'ouvrir un passage à travers les masses autrichiennes qui commençaient à l'envelopper. Le brillant combat de Tengen lui permit cependant d'exécuter son mouvement; alors la position des deux armées se trouva inverse de ce qu'elle était quelques jours plus tôt. Les Français s'étaient concentrés, et les Autrichiens, par le mouvement offensif de l'archiduc contre Davout, s'étaient étendus sur une ligne de 30 lieues, de Munich à Ratisbonne. Napoléon saisit ce moment; il se jette sur le centre ennemi, le coupe par la bataille d'Abensberg, le 20, et par la prise de Landshut, le 21; se rabat le jour suivant sur la droite des Autrichiens, les écrase à Eckmühl, les accule au Danube, et les eût pris si Ratisbonne, défendue par un seul régiment, n'avait été enlevée quelques jours auparavant. De grands résultats n'en étaient pas moins acquis. Par cinq jours de combats, Napoléon avait pris 60 000 hommes, 100 pièces de canon, un immense matériel, coupé en deux l'armée autrichienne rejeté l'aile droite en Bohême, l'aile gauche sur l'Inn, et conquis la route de Vienne. Le 10 mai, un mois après l'ouverture des hostilités, il était devant cette capitale, qui, après un bombardement de quelques heures, lui ouvrit ses portes.

Essling (21 et 22 mai 1809). — Il restait deux armées à l'Autriche : celle d'Italie sous l'archiduc Jean, qui, après avoir battu Eugène à Sacile et menacé la ligne de l'Adige, avait, à la nouvelle des succès de Napoléon, reculé en toute hâte sur la Piave, puis sur la Hongrie; et celle de l'archiduc Charles, qui se trouvait encore à la tête de 100 000 hommes en face de Vienne, mais de l'autre côté du Danube. Napoléon se tourna contre ce dernier. Le passage d'un grand fleuve en présence d'une puissante armée ennemie est une opération difficile[1]. Napoléon le tenta et réussit d'abord. Déjà 30 000 hommes avaient débouché de l'île Lobau sur la rive gauche, en face des villages d'Essling et d'Aspern, quand une crue subite du fleuve, qui monta de sept pieds, emporta les ponts. On parvint à les rétablir, et 30 000 hommes passèrent encore; mais les eaux montèrent toujours; les ponts furent une seconde fois brisés, avant que les corps engagés eussent reçu toute leur artillerie et leurs munitions. Pendant 30 heures l'archiduc fit de vains efforts pour jeter les Français dans le Danube; les jardins, les maisons, les clôtures d'Aspern furent pris et repris quatorze fois. L'archiduc s'arrêta le premier, et nos soldats rentrèrent, quand ils voulurent et comme ils voulurent dans l'île Lobau, Masséna restant le dernier sur la rive.

Des deux côtés l'opération était manquée, et il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus. Mais plus de 40 000 hommes, dont 27 000 Autrichiens, avaient été tués ou blessés. C'était encore la population d'une grande ville immolée en quelques heures et sans résultats. Eylau et Friedland avaient commencé ces affreux massacres que nous verrons s'accroître jusqu'aux derniers jours de l'Empire; car des deux côtés on opérait chaque année avec des armées plus considérables, et, à force de battre nos ennemis, nous leur apprenions à nous résister.

A Ratisbonne, Napoléon avait été blessé d'une balle morte au cou-de-pied[2]; à Essling, deux de ses plus braves lieute-

1. Au point où le passage s'effectua, le Danube est séparé par trois îles en quatre bras. Le 1er a 240 toises de largeur; le 2e, où se trouve le grand courant, en a 170; le 3e, seulement 15; le 4e, de 50 à 70. Les trois îles ont: la 1re, 120 toises; la 2e, 300; la 3e, ou île Lobau, en a 2400 de l'E. à l'O.; 2000 du S. O. au N. E., et 8000 de tour. (*Campagne de* 1809, t. III, p. 260, par le général Pelet.)

2. On a souvent dit que c'était la seule blessure qu'il eût reçue. A Sainte-Hélène, il racontait à Las Cases que devant Toulon, un coup de baïonnette

nants, le général Saint-Hilaire et le maréchal Lannes, avaient été tués.

Wagram (6 juillet 1809). — Rentré dans l'île Lobau, Napoléon y exécuta des travaux formidables pour en faire une sorte de forteresse, d'où il pût déboucher à son gré sur l'une ou l'autre rive. Il avait, en effet, à craindre que l'archiduc Jean, repoussé d'Italie et battu par Eugène sous les murs de Raab, ne vînt rejoindre l'archiduc Charles, qui pourrait être tenté de passer le Danube à son tour, pour nous enfermer entre ses troupes et Vienne soulevée. Le Tyrol tout entier était en insurrection; sur l'Elbe, des partisans prussiens couraient la campagne: dans la Souabe, les populations s'agitaient; dans la Franconie et la Saxe, le fils du duc de Brunswick avait réuni jusqu'à 8000 hommes; la nationalité allemande foulée aux pieds commençait à se réveiller, et de longs frémissements couraient d'un bout à l'autre du sol germanique.

Il ne fallait qu'un revers pour qu'une explosion éclatât. Mais Napoléon avait appelé à lui son armée d'Italie, et il était en mesure de n'en pas redouter. Le 5 juillet, il déboucha de l'île Lobau avec 150 000 hommes et 550 pièces de canon, sans que l'ennemi, aussi fort que lui, pût rien tenter contre cette magnifique opération, unique dans les fastes militaires, et que le fleuve, cette fois, ne contraria pas. Au lever du jour, l'armée française se trouvait établie sur la gauche de l'ennemi, ayant tourné et rendu inutiles les immenses ouvrages qu'il avait contruits à Aspern, Essling et Enzersdorf pour empêcher le passage. Les Autrichiens se replièrent sur les hauteurs de Wagram. Le lendemain l'archiduc essaya de tourner la gauche de la ligne française, qui avait trois lieues d'étendue, afin de la couper du Danube. Mais de ce côté était Masséna, et il ne fallait pas espérer de lui passer aisément sur le corps. Pendant que l'intrépide maréchal, tout meurtri d'une chute récente et porté dans une calèche découverte, arrêtait à la gauche les colonnes ennemies, l'Empereur commandait à Drouot de porter au galop 100 bouches à feu en avant de sa ligne de bataille pour cribler de boulets le centre

avait failli lui couper la cuisse et avait laissé une cicatrice profonde; qu'à Essling ou à Wagram une balle lui avait déchiré la botte, le bas et la peau de la jambe, et que maintes fois il avait eu des chevaux tués sous lui, mais que ces accidents étaient toujours cachés avec le plus grand soin. (*Mémorial*, 25 décembre 1815.)

ennemi. Macdonald ensuite se précipite; l'attaque, le fait reculer. En même temps Davout et Oudinot, à la droite, enlèvent les hauteurs de Wagram. L'archiduc Charles fait sonner la retraite. Il avait perdu 24 000 morts ou blessés, 12 000 prisonniers et 20 pièces de canon. Nous avions de notre côté 7000 morts et 11 000 blessés. Ce n'était pas là un de ces coups fameux comme ceux d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna; mais Napoléon n'avait plus les mêmes troupes. Beaucoup de jeunes soldats, beaucoup d'étrangers avaient comblé les vides laissés dans la grande armée par les corps envoyés en Espagne; et, avec ces troupes inexpérimentées, les coups d'audace eussent fait courir de trop grands risques. S'il avait eu à Wagram les soldats d'Austerlitz, une manœuvre qu'il n'osa faire eût amené certainement pour l'armée autrichienne un immense désastre. Celle-ci n'en fuyait pas moins, vaincue, incapable de se rallier et de tenir tête. Un armistice fut d'abord signé à Znaïm le 11 juillet: le traité de Vienne ne le fut que le 14 octobre. L'Autriche y perdit 3 400 000 âmes que Napoléon, la Bavière, la Saxe, le grand-duché de Varsovie et la Russie se partagèrent, le plus gros lot restant, bien entendu, à l'Empire français, qui s'agrandit inutilement des provinces illyriennes jusqu'à la rive droite de la Save.

Événements en Espagne; Flessingue (1809). — Pendant la campagne d'Autriche la guerre avait continué en Espagne, s'y éparpillant dans toutes les provinces, comme l'insurrection elle-même, de sorte qu'il y avait un nombre infini de combats et pas une seule bataille. Cependant 300 000 Français étaient en Espagne; mais Napoléon n'y était pas : la division de ses maréchaux empêchait tout concert. Se jalousant les uns les autres, ils tiraient chacun de leur côté, les vivres, l'argent, les troupes, et plus d'un se consolait de la défaite d'un collègue, en songeant que c'était l'échec d'un rival. L'unité du plan était ainsi constamment sacrifiée à l'intérêt particulier des généraux, et on s'arrangeait de manière à tirer le meilleur parti de son commandement bien plus qu'à être une pièce utile dans le grand échiquier de guerre où Napoléon les dirigeait de si loin. L'action la plus retentissante fut le siége mémorable de Saragosse. Cette ville ne fut prise qu'après 8 mois d'attaque, 28 jours de tranchée ouverte et 23 jours de combats dans les rues, les couvents et les églises (21 février 1809). On profita mal de ce succès. Une expédition de Soult en Portugal échoua com-

plètement, quoique ce maréchal fût entré dans Oporto; Ney évacua la Galice, et la bataille de Talaveyra, livrée par Joseph à sir Wellesley le 26 juillet 1809, eût été presque une défaite, si l'approche de Soult avec son corps d'armée n'eût contraint les Anglo-Espagnols à reculer dans l'Andalousie. Malgré cette retraite, la campagne était encore perdue.

Les Anglais avaient aussi menacé nos établissements maritimes. A l'île d'Aix, ils lancèrent 30 brûlots contre une de nos escadres et incendièrent 4 vaisseaux; aux bouches de l'Escaut, ils s'emparèrent de Flessingue (15 août 1809) et menaçèrent le grand arsenal d'Anvers, où Napoléon disait qu'il avait un pistolet chargé au cœur de l'Angleterre. Les gardes nationales des départements voisins se jetèrent dans la place; les fièvres décimèrent les 45 000 hommes que la flotte anglaise avait débarqués dans l'île de Walcheren. Il fallut abandonner Flessingue, et du plus grand armement maritime de ce siècle il ne resta que le ridicule d'un immense effort n'aboutissant pas au plus mince résultat.

Effet produit sur les esprits par les derniers événements. — Jusqu'à Tilsitt, Napoléon n'avait fait que monter en gloire et en puissance. En face de cet homme dont le génie comme la fortune semblaient passer la mesure humaine, il n'y avait eu place ni pour la critique ni pour la crainte. Cependant, en 1807, l'admiration, sans se lasser, la confiance, sans se restreindre, demandaient que le vol glorieux des aigles impériales s'arrêtât, pour que la France jouît en paix et sans mélange de sa merveilleuse grandeur. La spoliation des Bourbons d'Espagne, la captivité du saint-père éveillèrent les premières inquiétudes; la guerre d'Espagne, celle d'Autriche, les accrurent malgré les trophées de Burgos et d'Abensberg, parce que, derrière les armées régulières et les vieux gouvernements que nous avions seuls combattus depuis 1792, on vit, pour la première fois, les peuples se lever contre nous. En Espagne, l'insurrection, jadis notre auxiliaire, venait de paralyser des forces immenses; dans l'Allemagne, contenue encore, elle avait éclaté sur vingt points; et à Schœnbrunn, au milieu de son armée, Napoléon avait failli être assassiné par un membre du *Tugend-Bund*[1], l'étudiant Staaps. La bataille d'Essling donna des alarmes qui durèrent

1. *Tugend-Bund*, association de la Vertu, société secrète qui s'efforçait de réveiller le patriotisme allemand et d'amener un soulèvement général.

dans l'esprit de plusieurs, même après Wagram et le traité de Vienne.

Ces symptômes n'échappaient point sans doute à l'œil clairvoyant de Napoléon. Mais, habitué au succès, il ne mesurait plus les obstacles et ne croyait pas qu'il y en eût qui pussent tenir contre lui. Au retour de Wagram, il parut à un de ses amis préoccupé comme il ne l'avait jamais été de sa grandeur personnelle : « Il avait l'air, dit Cambacérès dans ses *Mémoires*, de marcher au milieu de sa gloire. » Pour rassurer l'opinion publique ébranlée, il voulut la maîtriser encore, comme il savait si bien le faire, par quelque chose d'inattendu, et il annonça son union avec une archiduchesse.

Mariage de Napoléon avec Marie-Louise (1er avril 1810). — Le mariage de Napoléon avec Joséphine était resté stérile ; malgré son affection pour Eugène Beauharnais, fils de sa femme, et qu'il avait adopté, l'Empereur désirait vivement avoir un héritier de son sang. Il se résolut donc à contracter une nouvelle union, et, renouvelant l'usage établi par les princes absolus de ne s'unir qu'entre eux, le glorieux parvenu de la révolution, le chef élu d'un grand peuple, demanda à entrer dans la famille des rois. La Russie lui avait été, dans la dernière guerre, une alliée infidèle ; il crut enchaîner l'Autriche à sa fortune par un mariage, et il demanda à l'orgueilleuse race des Habsbourg la main d'une de ses filles, l'archiduchesse Marie-Louise (1er avril 1810). Union malheureuse, car en France la nouvelle impératrice ne fut jamais populaire, tandis que les siens la regardèrent comme une victime offerte en holocauste pour le rachat de la maison d'Autriche. Aux yeux de beaucoup de personnes, le divorce de Napoléon avec Joséphine de Beauharnais, la compagne gracieuse et dévouée de ses premières années, fut un divorce avec son bonheur.

Naissance du roi de Rome (20 mars 1811). — Les nuages qui avaient passé à l'horizon de l'empire en 1809 se dispersèrent dans l'éclat des fêtes, et la plupart oublièrent les pressentiments funestes. L'année 1810 s'écoula sans autre guerre que celle d'Espagne, qu'on s'était habitué à voir marcher lentement. Le 20 mars 1811 il lui naquit un fils qui fut proclamé à son berceau roi de Rome. Alors on se reprit à croire à l'éternité de l'Empire ; on se dit que les puissances, qui depuis 1792 combattaient la révolution, étaient résignées

la souffrir ou affectaient de ne la point reconnaître dans son plus illustre représentant, puisqu'un descendant des Habsbourg en devenait l'héritier. On se dit que Napoléon, arrivé à l'âge mûr et ayant à veiller à l'héritage d'un fils, s'appliquerait maintenant à lui aplanir les voies, et qu'il gouvernerait en père, au lieu de gouverner à coups de génie.

Cependant il ne manquait pas de gens qui, au milieu de cette grandeur, voyaient les causes de ruine fermenter et grossir. Un de ceux qui devaient la faire, cette ruine, Wellington, l'annonçait aux ministres anglais lassés de la lutte et effrayés de leur isolement. Après Wagram, même après le mariage autrichien, il les rassurait et les poussait à continuer le combat, en leur montrant tout ce qu'il y avait d'argile à la base du colosse.

L'année 1811 en effet n'était pas écoulée que Napoléon commençait les préparatifs de la plus téméraire de ses entreprises, l'expédition de Russie [1].

1. *Étendue de l'Empire français en* 1810.— Outre les 86 départements qui ont formé la France jusqu'en 1860, l'Empire comprenait les départements suivants : 3 le long des Alpes : *Léman* (Genève), *Mont-Blanc* (Chambéry), *Alpes-Maritimes* (Nice); 15 au nord et à l'est, jusqu'au Rhin : *Sarre* (Trèves), *Mont-Tonnerre* (Mayence), *Rhin-et-Moselle* (Coblentz), *Roër* (Aix-la-Chapelle), *Forest* (Luxembourg), *Sambre-et-Meuse* (Namur), *Ourthe* (Liége), *Meuse-Inférieure* (Maestricht), *Jemmapes* (Mons), *Lys* (Bruges), *Escaut* (Gand), *Dyle* (Bruxelles), *Deux-Nèthes* (Anvers), *Bouches-de-l'Escaut* (Middelbourg), *Bouches-du-Rhin* (Bois-le-Duc); 17 au delà du Rhin : *Bouches-de-la-Meuse* (la Haye), *Zuydersée* (Amsterdam), *Yssel-Supérieur* (Arnheim); *Bouches-de-l'Yssel* (Zwoll), *Frise* (Leuwarden), *Ems-Occidental* (Groningue), *Ems-Oriental* (Aurich), *Lippe* (Munster), *Ems-Supérieur* (Osnabruck), *Bouches-du-Weser* (Brême), *Bouches-de-l'Elbe* (Hambourg); 15 au delà des Alpes : *Simplon* (Sion), *Doire* (Ivrée), *Sesia* (Verceil), *Pô* (Turin), *Marengo* (Alexandrie), *Stura* (Coni), *Montenotte* (Savone), *Gênes* (Gênes), *Apennins* (Chiavari), *Taro* (Parme), *Arno* (Florence), *Méditerranée* (Livourne), *Ombronne* (Sienne), *Trasimène* (Spolète), *Rome* (Rome); enfin 7 provinces illyriennes : *Carinthie*, *Carniole*, *Istrie*, *Dalmatie*, *Raguse* et *Cattaro*, *Croatie civile*, *Croatie militaire*. Le royaume d'Italie comptait 24 départements, mais n'était pas réuni à la France, et devait, après la mort de Napoléon, former un État séparé. Les sept provinces illyriennes n'avaient pas été non plus réunies par un sénatus-consulte, au territoire de l'Empire. Elles formaient un gouvernement général provisoire.

CHAPITRE LXVI.

L'EMPIRE DE 1812 A 1814.

État de l'Europe en 1810. — Jamais une même génération d'hommes n'avait vu ce que venaient de voir les hommes qui avaient vécu de 1789 à 1811 : des idées nouvelles qui avaient remué le monde; des misères et des grandeurs inouïes; un peuple qui s'était fait soldat; des armées qui valaient mieux que les légions romaines; la guerre arrivée à des combinaisons et à des résultats incomparables; enfin, pour appliquer ces idées, pour maîtriser l'élan, pour diriger ces forces redoutables, un homme doué d'un des plus puissants génies que la nature ait jamais formés. Aussi, en vingt années, la vieille Europe avait été bouleversée jusque dans ses fondements. La dynastie de Bourbon, assise naguère sur quatre trônes, n'en gardait plus qu'un, chancelant et menacé, en Sicile; celle de Bragance était exilée au Brésil; celle de Savoie reléguée en Sardaigne; celles d'Orange, de Hesse, de Brunswick et vingt autres, dépouillées. Il n'y avait plus de duchés de Parme, de Modène et de Toscane; plus de république de Venise, de Gênes et de Hollande; plus d'États de l'Église; plus d'empire germanique. La monarchie du grand Frédéric avait été brisée; il n'en subsistait qu'un lambeau; celle de Marie-Thérèse, humiliée par vingt défaites, était coupée de l'Italie et de la mer.

Si des trônes s'étaient écroulés, d'autres s'étaient élevés. On voyait maintenant des rois d'Italie, de Hollande, de Westphalie, de Wurtemberg et de Saxe; une confédération du Rhin qui essayait de faire équilibre à ce qui restait de la Prusse et de l'Autriche; une confédération suisse établie sur des bases meilleures que l'ancienne; un grand-duché de Varsovie, qui était une réparation, mais à demi, de la faute politique de 1773.

Dans ces nouveaux États, la régénération sociale s'était opérée comme la régénération politique, Naples, Milan et Varsovie, la Hollande, la Westphalie et la Bavière avaient des constitutions françaises, nos codes, notre système d'administration. La Suède nous demandait un roi [1]. Sur les pas de nos soldats, nos idées avaient germé partout. L'Espagne, qui ne voulait rien recevoir de notre main, prenait d'elle-même nos principes de 1789, pour en faire sa constitution de 1812. L'Autriche, la Prusse, cherchaient des armes pour nous combattre, et allaient les prendre là où nous avions trouvé les nôtres, dans le droit et la liberté. La première accordait à ses peuples des franchises locales; la seconde abolissait la servitude de la glèbe, admettait l'égalité civile et n'exigeait plus de noblesse pour donner des grades d'officier. L'Angleterre elle-même subissait cette contagion morale. En Sicile, elle forçait le roi Ferdinand à renoncer au pouvoir absolu; chez elle, elle commençait à réparer ses longues injustices envers l'Irlande et entrait dans cette voie de réformes progressives qui l'ont empêchée de ressentir les commotions de l'Europe.

Ainsi la révolution française, c'est-à-dire un nouvel ordre social fondé sur la justice et non sur le privilége, commençait son tour du monde. Mais de tels changements ne s'opèrent pas sans causer de terribles déchirements. C'est la loi de l'humanité que tout naisse dans la douleur. Ces dynasties déchues, ces aristocraties dépouillées, toutes ces puissances du passé foulées aux pieds de la révolution victorieuse, ne se résignaient pas à leur défaite. Tant que la France ne sembla vaincre que pour donner aux pays vaincus des lois plus justes et une administration meilleure, les peuples furent avec elle. De quelles acclamations n'avaient-ils pas salué, sur le Rhin et l'Adige, le drapeau tricolore! Mais, quand l'Angleterre, invulnérable dans son île, offrit aux implacables rancunes des rois et des nobles les moyens de se satisfaire, la lutte entre les deux principes, l'organisation des temps passés et l'organisation des temps nouveaux, prit de telles proportions, que tout fut sacrifié, la liberté comme la justice, au besoin d'en sortir victorieux. Les Anglais, les premiers, supprimèrent la liberté de l'Océan; Napoléon, à son

1. Le maréchal Bernadotte fut adopté par Charles XIII, qui n'avait pas d'enfant, et les États le proclamèrent prince royal le 21 août 1810.

tour, supprima l'indépendance du continent : et, par le blocus continental, par l'interruption du commerce, par la privation des denrées coloniales, dont l'Europe s'était fait une nécessité, il imposa aux peuples des sacrifices qui furent ressentis jusqu'au fond des chaumières. Son système politique prenait leur liberté ; son système économique changeait leurs habitudes : c'était trop à la fois. En vain leur prodigua-t-il les bienfaits, débarrassant l'Allemagne d'une foule de souverainetés indigentes qui constituaient ce pays en état d'anarchie perpétuelle, et l'Italie de ses jalousies municipales qui la livraient sans défense à l'étranger ; en vain voulait-il tirer l'Espagne de son engourdissement séculaire, les peuples cédés, repris, divisés comme des troupeaux, se sentirent blessés dans un orgueil légitime et dans de très-réels intérêts. Les maux présents firent méconnaître le bien à venir et les germes de prospérité et de grandeur que le conquérant avait jetés partout où la victoire l'avait conduit. Les Espagnols reçurent à coups de fusil ses réformes salutaires. Les libéraux italiens vont bientôt tendre la main à leur vieille, à leur mortelle ennemie, l'Autriche, et déjà l'Allemagne lève sur lui le poignard (attentat de Staaps à Schœnbrünn).

Si les peuples s'éloignent, les rois ne se rapprochent pas. Aux yeux des vieilles cours, Napoléon n'est toujours qu'un parvenu, et son empire qu'un empire plébéien. Les rois le flattent et l'obsèdent de leurs témoignages de dévouement, mais, au premier revers, il pourra reconnaître leur sincérité. Aussi la France a beau compter Rome et Hambourg parmi ses chefs-lieux de préfecture, elle est maintenant isolée au milieu des nations ; Napoléon a beau être le protecteur des rois et le gendre du successeur de Charles-Quint, il est isolé au milieu des souverains. C'est pour cela qu'après avoir tant vaincu, il voulut vaincre encore ; qu'après être entré à Madrid, à Naples, à Vienne, à Berlin, il voulut encore entrer à Moscou. C'était la route de Londres, de cette capitale, la seule qui n'eut pas encore vu ses aigles victorieuses, la seule qui, les voyant, pouvait arrêter leur vol glorieux, donner la paix au monde et assurer à la France une grandeur incomparable.

État de la France. — Notre pays avait alors assez de gloire militaire, assez de conquêtes ; la paix eût été, pour lui aussi, la bienvenue ; toute victorieuse qu'était la France, elle souffrait cruellement de cette guerre sans relâche qui

ôtait tant de bras à l'industrie et à l'agriculture[1], qui développait les instincts militaires au détriment des instincts pacifiques et tendait à faire pénétrer le régime des camps dans la société civile. L'ordre était partout rétabli; plus d'émeutes retentissantes[2], plus de complots, plus même de discussions brûlantes à la tribune ou dans la presse, car le Corps législatif et le Sénat n'élevaient jamais une contradiction, et les journaux, étroitement surveillés par la censure, avaient perdu tout caractère politique[3]. Aussi, au milieu du calme profond qui régnait, commençait-on à demander à ce gouvernement si fort de compter davantage sur sa force en redoutant moins quelques écrivains comme Mme de Staël, qu'il exilait, comme Chateaubriand, qu'il empêchait d'entrer à l'Académie, et d'étudier, au contraire, le flot montant de l'opinion publique, pour chercher s'il n'y trouverait pas des désirs légitimes[4].

Dix ans auparavant la France avait oublié, ou plutôt elle ne savait pas encore que la liberté politique est la sauvegarde nécessaire des libertés civiles, que celles-ci, timides et craintives, sont désarmées et peuvent être aisément compromises et perdues, si les premières ne sont pas debout pour veiller sur elles et les défendre. Mais ces pensées se faisaient jour maintenant dans bien des esprits. C'était pour sauver ses intérêts matériels, mis en péril par un gouvernement trop faible, que la France avait applaudi au coup d'État du 18 brumaire : c'était pour les sauver encore, pour relever le commerce maritime ruiné et l'industrie ralentie, pour mettre un terme au deuil des familles décimées par la guerre, aux

1. A l'occasion du mariage de l'Empereur, Ferrère proposa, à Bordeaux, une adresse où il était parlé de paix, de commerce, de bonheur public. L'adresse fut supprimée. (Chauvot, *le Barreau de Bordeaux*, de 1775 à 1815.)

2 Il y eut cependant des désordres dans beaucoup de villes, à propos de la formation des cohortes du premier ban de la garde nationale, même à Paris. On comptait aussi en 1811, de 40 à 50000 réfractaires. La conscription, odieuse dans tous les pays réunis, et dans les pays alliés, causait des émeutes fréquentes, mais aussitôt et sévèrement réprimées.

3. Un décret de 1810 avait organisé la censure préalable de tous les manuscrits, et même après cette mesure le ministre de la police conservait le droit du supprimer un ouvrage dont les censeurs avait autorisé la publication. (*Collection générale des lois et décrets*, t. XII, p. 170.)

4. Les appréhensions de la police allaient jusqu'à la puérilité. Lamartine raconte dans ses *Entretiens littéraires* qu'étant fort jeune encore il vit dans la maison de son père un officier anglais, prisonnier à Dijon. Il lui demanda des leçons d'anglais et commençait à lire lord Byron avec lui, quand le préfet apporta à son père l'ordre ministériel de faire cesser à l'instant ces leçons.

craintes des citoyens, qui ne se sentaient plus sous la protection absolue de la loi, qu'une opposition faible encore, mais destinée à grandir, se formait contre ce gouvernement qui s'était fait absolu. Déjà même dans Paris, cependant plus ménagé, la foule avait moins d'enthousiasme; durant la disette de 1811, elle laissa échapper assez de murmures pour que Napoléon évitât de se montrer, afin de ne les point entendre.

Avec la paix, le canon se taisant et la fumée des champs de bataille dissipée, Napoléon eût reconnu sans doute les besoins nouveaux qui s'élevaient. Avec la paix aussi les travaux féconds eussent changé la face du territoire. Si, au milieu de tant de guerres, l'Empereur avait pu mener à bonne fin tant d'entreprises gigantesques, et, malgré ses dépenses militaires, consacrer chaque année à des ouvrages d'utilité publique plus qu'on ne donnait autrefois dans tout un règne[1], que n'eût-il pas fait, en devenant libre de diminuer son budget de la guerre au profit du budget des travaux publics, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des arts? Les hommes supérieurs, qui ont porté des couronnes, ont surtout aimé la guerre. Quel magnifique spectacle eussent donné Napoléon et son empire, le génie personnifié des batailles, devenu un héros pacifique, la France, forte, glorieuse et libre!

Rupture entre la France et la Russie (1812). — A Tilsitt, Napoléon avait cru trouver dans la Russie l'alliée dont il avait besoin sur le continent; mais Alexandre, dans la guerre de 1809, ne lui donna pas les secours promis, et, quand Napoléon lui demanda une de ses sœurs, il montra si peu d'empressement à répondre, que l'Empereur se retourna du côté de l'Autriche et épousa Marie-Louise. Le czar éprouva un profond dépit de cette union qu'il eût pu empêcher; il en avait éprouvé un autre de l'agrandissement assuré, par le traité de Vienne, au grand-duché de Varsovie, et il voulut obtenir de la France la déclaration que le royaume de Pologne, dont il retenait la meilleure part, ne serait jamais rétabli. Napoléon ne consentit pas « à flétrir sa mémoire en mettant le sceau à un acte machiavélique. » L'amitié des deux monarques était déjà bien ébranlée : l'extension donnée à

1. Suivant l'exposé de la situation de l'Empire, présenté au Corps législatif au commencement de 1813, Napoléon avait, en douze années, dépensé 955 millions en travaux d'utilité publique.

l'Empire français et les mesures prises pour mieux assurer l'exécution du blocus continental portèrent les derniers coups.

En réponse au décret de Berlin (voy. p. 588), l'Angleterre avait menacé de confiscation les bâtiments qui se rendraient en France ou dans les pays alliés de la France (7 janvier 1807). Napoléon, à son tour, déclara dénationalisé tout bâtiment qui aurait abordé en Angleterre ou dans ses colonies (décret de Milan, 17 déc. 1807), et ordonna de brûler toute marchandise anglaise trouvée en France ou dans les États alliés. Ces décrets tuaient bien le commerce régulier, mais ils ne pouvaient tuer la contrebande, qui se faisait sur une grande échelle, surtout depuis Anvers jusqu'à Hambourg. Les Hollandais, jadis les rouliers des mers, se voyant ruinés par ces interdictions, ne les observaient pas, et leur pays devenait un entrepôt de l'Angleterre. Leur roi, Louis Bonaparte, fermait les yeux, malgré les ordres sévères et répétés de son frère. La position de ce prince, entre ses sujets qui voulaient une chose et l'Empereur qui en voulait une autre, était intolérable. Le 3 juillet 1810, il abdiqua, plutôt que de rester, sous le titre de roi, un préfet de Napoléon à Amsterdam. La Hollande fut aussitôt réunie à l'Empire (9 juillet). L'Escaut, la Meuse, le Rhin et l'Ems se trouvèrent alors fermés à la contrebande anglaise; mais le Weser et l'Elbe lui restaient ouverts. Un décret annonça encore la réunion des villes hanséatiques, Brême, Hambourg et Lübeck (13 déc. 1810). Ainsi, la France, s'étendant tout le long de la mer du Nord, touchait maintenant à la Baltique, et présentait l'étrange spectacle d'un empire qui faisait couler sous les mêmes lois le Tibre et l'Elbe. Cependant, dans ce système, il fallait aller encore plus loin et fermer les ports de Dantzig, de Kœnigsberg et de Saint-Pétersbourg, comme on avait fermé ceux de Lübeck à Cadix, de Cadix à Venise et de Venise à Corfou. Dantzig avait déjà une garnison française qui, sans bruit, s'augmentait tous les jours.

Le duché d'Oldenbourg se trouvant entre l'Ems et le Weser, sur la ligne de ces acquisitions nouvelles, Napoléon l'avait pris (13 décembre). Le czar, neveu du prince dépossédé, réclama sans succès contre cette décision offensante. Loin de faire droit à de justes susceptibilités, Napoléon se montra plus exigeant encore au sujet du blocus continen-

tal[1]. Les Russes demandaient que les navires américains pussent au moins leur apporter les denrées coloniales, il exigea qu'Alexandre confisquât tous les bâtiments neutres entrés dans ses ports, comme suspects d'avoir contrevenu aux décrets de Berlin et de Milan. Autant valait demander la ruine dernière du commerce russe, au moment où, par le système des *licences*, Napoléon lui-même autorisait certains échanges de la France avec l'Angleterre. C'était, de plus, placer la Russie dans une sorte de dépendance que de l'obliger à soumettre sa police intérieure à des ordres partis de Paris. Mais cette dépendance, Napoléon la voulait. Dans une dépêche de mars 1812 au comte de Lauriston, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le duc de Bassano disait : « Il faut revenir sincèrement au système qui fut établi à Tilsitt et que la Russie se replace dans l'état d'infériorité où elle était alors.

En outre l'Empire français devenait, territorialement bien dangereux pour la Russie, qu'il touchait presque au nord par la Baltique, qu'il menaçait au centre par le grand-duché de Varsovie, et au sud par les provinces illyriennes d'où nous pouvions tendre la main au sultan. Toutefois le czar hésitait, effrayé d'une pareille lutte ; Bernadotte, par une trahison envers la France, par une faute envers la Suède, le décida, et le 8 avril 1812 Alexandre demanda l'évacuation de la vieille Prusse, du duché de Varsovie et de la Poméranie suédoise, un équivalent pour l'Oldenbourg et quelques adoucissements aux mesures prises contre le commerce des neutres.

Cependant il était de l'intérêt de Napoléon de ne rien précipiter. L'Angleterre, sans se trouver à bout de forces, semblait prête à mourir de pléthore. Les ouvriers y restaient sans travail, les pauvres sans pain, le commerce sans vie. La Tamise s'encombrait de navires changés en magasins ; le sucre qui se payait à Paris 6 francs, se vendait à Londres 6 sols, et le papier-monnaie perdait 18 pour 100. Enfin une rupture avec l'Amérique était imminente. Que la France se

1. Le débat commença à la fin de 1810. Un ukase de décembre 1810 avait interdit dans l'intérêt de l'industrie russe, sous peine d'être confisqués ou brûles, tous les produits manufacturés de l'Angleterre, plusieurs de ceux d'Allemagne et quelques-uns de France, notamment les draps et les soieries. En apprenant cette nouvelle, Napoléon avait dit : « J'aimerais mieux recevoir un soufflet sur la joue que de voir brûler les produits de l'industrie et du travail de mes sujets. » Il faut dire que lui même agissait ainsi pour quelques-uns des produits de la Suisse, son alliée, et de l'Italie, son domaine.

garde de toute impatience ; qu'elle calme, qu'elle endorme les craintes de l'Europe, et la victoire est à elle, car elle sera à celui des deux rivaux qui supportera le plus longtemps ce terrible régime. De plus, la guerre d'Espagne n'était point finie ; Masséna, Soult, Ney, nos plus habiles généraux, échouaient contre un chef patient qui ne livrait rien au hasard, Wellington, et contre une insurrection universelle qu'on frappait, mais qu'on n'étouffait pas. Napoléon ne devait se lancer dans aucune entreprise, avant d'avoir fermé cette plaie toujours saignante au flanc de son empire. Par une imprudence, qu'autrefois il n'eût pas commise, il laissa derrière lui cette lutte inachevée, qui occupait ses meilleurs soldats, et il alla rejoindre la grande armée. « Après cette guerre, disait-il, le système européen sera fondé, la cause du siècle gagnée, la révolution accomplie. » La Russie était, en effet, sur le continent, le dernier asile de toutes les idées que, depuis vingt ans, la révolution avait combattues. Cependant, dans les gigantesques projets qu'agitait Napoléon, Moscou ne devait être encore qu'une étape ; il voulait reprendre, dans de colossales proportions, son expédition des Indes, qu'il avait manquée après Aboukir. Un agent secret parcourant les pays entre la mer Rouge et l'Indus réunissait tous les chefs arabes pour une commune entreprise contre l'Inde anglaise ; la Perse était sondée et gagnée ; le czar vaincu aurait fourni des auxiliaires, et une armée russo-française serait partie de Tiflis, entraînant sur son passage les nomades de ces régions qu'elle eût précipités jusque sur les bords du Gange !

En passant à Dresde, Napoléon trouva l'empereur d'Autriche, les rois de Prusse, de Bavière, de Saxe, et une foule de princes qui venaient l'assurer de leur dévouement. « Je vous avais promis de vous donner un parterre de rois, dit-il à Talma, je vous tiens parole. »

Contre la Russie, la France devait compter sur la Turquie et sur la Suède ; mais Napoléon avait blessé la première par l'abandon aux Russes de la Valachie et de la Moldavie ; la seconde, par celui de la Finlande. Bernadotte oublia qu'il était Français [1]. Il se laissa gagner par l'offre de la Norvége, que

1. Bernadotte ne porta en Suède que ses rancunes contre Napoléon. Dès les premiers jours de son arrivée à Stockholm (nov. 1810), il agit contre la politique française, et, le 18 décembre, recevait un agent secret de la Prusse. Pendant la première moitié de 1811, il négocia encore avec tout

lui fit l'Angleterre, et ménagea entre le divan et le czar la paix de Buckarest (28 mai 1812). C'étaient deux fautes que la Suède et la Turquie auraient déjà payées cher si elles n'avaient retrouvé naguère l'assistance du peuple qu'alors elles abandonnaient. Toutes deux aussi perdaient l'occasion d'éloigner d'elles l'empire qui les étreint. L'expédition de Russie, fatale pour la France, ne pouvait être qu'heureuse pour elles, et avec leur assistance eût réussi. Si Bernadotte se jetait sur la Finlande et menaçait Saint-Pétersbourg, Napoléon trouvait la paix à Moscou et le fils de Bernadotte n'aurait pas vu si longtemps, des fenêtres de son palais de Stockholm, la gueule des canons russes [1]. La Russie, rassurée sur sa droite et sa gauche, put alors disposer de toutes ses forces au centre, par où arrivait Napoléon. L'armée française comptait avec ses auxiliaires, qui formaient le tiers des forces, 640 000 hommes, plus de 60 000 chevaux et 1200 canons. Les Russes étaient moins nombreux, mais ils combattaient dans leur propre pays, pour une cause nationale, et ils étaient résolus « à faire une guerre espagnole [2]. »

Campagne de Russie (1812). — Le ministre russe qui commandait lui-même la principale armée, Barclay de Tolly, se proposait de couvrir, avec 130 000 hommes, en s'appuyant sur la Dwina, la route de Saint-Pétersbourg, tandis que le prince Bagration couvrirait, en s'adossant au Dnieper, celle de Moscou. Entre les sources des deux fleuves se trouvent les faibles ondulations de terrain qui séparent le versant de la Baltique et celui de la mer Noire. C'est par là, dans cet espace large de 80 kilomètres, entre Witepsk et

le monde, prêt à se donner au plus offrant; au mois d'août sa décision était prise, et le 8 février 1812, il envoyait un ambassadeur au czar pour lui proposer une alliance offensive et défensive qui fut signée le 24 mars. Bernadotte promettait 40 000 Suédois pour descendre en Allemagne sur nos derrières, quand nous marcherions au delà du Niémen. L'offre de Bernadotte décida Alexandre à la guerre. Pour en venir là, Bernadotte dut faire violence à tous les sentiments de la Suède et égarer l'opinion publique en bâillonnant la presse. Il correspondait avec les insurgés d'Espagne et de Portugal, avec Moreau, avec les émigrés et les royalistes de France. Il fut bien réellement l'auteur de la nouvelle coalition. (Cf. Geoffroy, *Bernadotte et la politique suédoise en 1812.*)

1. Il les a vus jusqu'en 1854. L'armée anglo-française a détruit Bomarsund et le congrès de Paris (1856) a interdit aux Russes de fortifier les îles d'Aland, les éloignant ainsi de la Suède, en même temps qu'il les éloignait de la Turquie par la ruine de Sébastopol, et du Danube par l'abandon imposé aux Russes d'une partie de la Bessarabie.

2. De Maistre. Il attribue à un officier prussien, Pruhl, le plan de harasser et d'affamer les Français sans leur livrer bataille.

Smolensk, que Napoléon se proposa de passer. Il franchit le Niémen à Kowno, le 24 juin [1], six jours après que le congrès de Washington eut déclaré la guerre à l'Angleterre ! Il refoula les Russes devant lui, ce qui est d'abord aisé à une armée qui prend l'offensive, et le 28 il entra dans Wilna, où les Lithuaniens l'accueillirent avec des transports de joie. On le suppliait de rétablir l'ancien royaume de Pologne : génie d'ordre et de gouvernement, il ne connaissait pas les forces populaires et demandait des régiments quand on lui offrait une insurrection. Il craignait d'ailleurs de mécontenter l'Autriche qui avait eu une part de la Pologne, et qui n'eût pu la garder si la Pologne était sortie du tombeau.

Il s'arrêta à Wilna dix-sept jours, au lieu d'accabler les Russes, que l'habileté de ses premiers mouvements avait mis en désarroi. Mais il voulait faire de cette ville le centre de ses approvisionnements, et il éprouvait, dès le premier pas, la difficulté et le péril d'agir à une telle distance de sa véritable frontière.

Après cette halte funeste, il prit la route de Moscou pour séparer les deux principales armées russes, battit à Ostrowno (25 juillet) l'arrière-garde de Barclay, et occupa Witepsk (28). Mais Bagration, entamé par Davout à Mohilew, derrière le Dnieper (23), joignit Barklay près de Smolensk. Cette ville défendue par 80 000 Russes, fut prise après un combat acharné. L'ennemi y mit le feu en se retirant le 17 août.

Les Russes reculaient donc toujours, dévastant le pays, incendiant les villes et les bourgs, détruisant les blés et les fruits. Napoléon avait besoin d'une grande victoire ; il en manqua l'occasion à Valoutina, par une faute de Junot. L'armée de Barclay était très-compromise, et ce ne fut qu'une affaire d'arrière-garde.

Heureusement le czar, cédant à l'opinion déchaînée contre Barclay, le remplaça par le vieux Kutusof, qui se décida à livrer bataille pour sauver Moscou. L'action s'engagea près de la Moskowa, à Borodino. Elle fut terrible, car 270 000 hommes, résolus des deux côtés à vaincre, s'y heurtèrent avec acharnement [2]. Le front des Russes était protégé à leur

1. Le Niémen, à l'endroit du passage, n'a que 60 à 80 toises de largeur.
2. Le 7 septembre, nous avions présents sous les armes 127 000 hommes avec 580 canons, les Russes 140 000 hommes.

gauche par les ruines d'un village et trois redans que Bagration était chargé de défendre, à leur droite par une grande redoute où Barclay commandait ; celle-ci fut prise et reprise ; Caulaincourt l'enleva une dernière fois avec une division de cuirassiers ; 1000 pièces de canon échangeaient leur feu. Les Russes, après une lutte furieuse, cédèrent enfin. Pour changer leur défaite en déroute, il eût fallu faire donner la garde ; tous les maréchaux le voulaient, mais Napoléon sentait que cette guerre, dans l'état de l'Europe, était un excès de témérité, et cette témérité même lui fit commettre dans l'exécution des excès de prudence. Ainsi il s'était arrêté à Wilna au lieu de précipiter ses coups ; à Borodino, il n'osa pas aventurer sa réserve : le champ de bataille nous resta, mais l'armée russe ne fut pas détruite. Près de 60 000 hommes étaient tombés dans ses rangs (7 sept.). Nous avions fait aussi des pertes énormes : 10 000 morts et 20 000 blessés; 47 généraux avaient été frappés, 2 mortellement : Montbrun et A. Caulaincourt ; 15 autres grièvement, et parmi ceux-là Davout ; Ney et Murat, restés tout le jour au milieu du feu le plus épouvantable, ne furent pas atteints : le premier faisait parfois coucher ses hommes à terre pour laisser passer l'ouragan de mitraille, et demeurait seul debout.

L'armée française entra à Moscou ; mais le gouverneur Rostopchine [1] en avait fait sortir presque toute la population, et l'armée russe avait épuisé les ressources des magasins publics. Le feu acheva le reste. Les flammes allumées sur divers points se propagèrent avec la rapidité de la poudre au milieu d'une ville en bois. L'incendie dura cinq jours. On ne put sauver que des églises, le Kremlin et un cinquième des maisons (16-20 septembre). 15 000 blessés que l'armée russe avait laissés dans Moscou périrent au milieu des flammes.

Cette guerre d'extermination devenait effrayante. C'était une nouvelle Espagne que nous trouvions sous le pôle. Na-

1. Rostopchine s'est défendu d'avoir fait allumer l'incendie par des forçats. (*Histoire inédite de la campagne de Russie*, par l'amiral Tchitchagoff.) L'aveu des incendiaires pris sur le fait serait peut-être insuffisant pour rendre à Rostopchine la responsabilité qu'il répudia plus tard, mais la précaution prise par lui d'emmener les pompes doit lever toute espèce de doute. Le colonel Wolzogen le rencontrant aux portes de Moscou avec ce convoi, lui demanda pourquoi il les emmenait : « J'ai mes raisons, » répondit-il, et il ajouta : « Pour moi, je n'emporte de la ville que le vêtement qui me couvre. » (Thiers, t. XIV, p. 366.) On trouva cependant beaucoup de vivres dans les caves; de quoi nourrir l'armée pendant six mois, suivant Larrey.

poléon eut alors la pensée de se rapprocher de la Pologne et de ses magasins, tout en menaçant Saint-Pétersbourg, de faire, en un mot, une retraite offensive par le nord-ouest; ses généraux l'en dissuadèrent en lui conseillant d'attendre à Moscou les propositions du czar. Elles ne vinrent pas; les ouvertures que l'Empereur fit lui-même furent dédaigneusement repoussées. Tandis qu'il perdait un temps précieux les Russes recomposaient leurs armées, et l'hiver parut. Le 13 octobre, une première gelée avertit qu'il fallait, malgré la sérénité continue d'un automne magnifique, songer à la retraite que l'ennemi, déjà sur notre flanc, menaçait de nous couper. Napoléon, pour ne pas avouer au monde qu'il reculait, laissa Mortier avec 10 000 hommes dans le Kremlin, et marcha droit sur Kutusof par la route de Kalouga.

L'armée quitta Moscou le 19 octobre, 35 jours après y être entrée. Elle comptait encore 80 000 combattants et 600 canons; mais elle traînait à sa suite 50 000 employés, femmes, enfants, gens de toute sorte, et une multitude de voitures. La marche en fut ralentie au point que Kutusof arriva le premier à Malo-Jaroslavetz. Un combat violent s'y engagea le 24, avec notre avant-garde, qu'Eugène commandait. La ville fut prise et reprise sept fois. A la fin, elle nous resta. Il était donc facile de forcer le passage; mais on quitta la route de Kalouga, qui traversait un pays abondant et peuplé, pour prendre la route ruinée de Mojaïsk, par où l'on était venu. Il fallut se faire jour à travers des masses considérables; puis le froid s'accrut; la neige couvrit les chemins, et le désordre dans le service des vivres augmenta. Quand on atteignit Smolensk, il n'y avait plus que 50 000 hommes dans les rangs (9 novembre)[1].

Napoléon avait pris de minutieuses précautions pour préparer des secours et des forces le long de sa ligne de retraite; l'incurie des subalternes et la difficulté d'être obéi à de telles distances et dans un tel pays, rendirent sa prévoyance inutile. A Smolensk, où il espérait trouver des vivres et des ressources, tout avait été gaspillé. Cependant, il n'y avait pas un moment à perdre : Wittgenstein, avec l'armée du Nord,

1. Avant même la bataille de la Moskowa, l'armée perdait tous les jours par les maraudeurs que les Cosaques enlevaient ou qui ne rejoignaient pas les corps plus de monde que si on eût donné bataille. (Lettre de Napoléon du 3 sept., au major général.)

arrivait sur notre droite, après avoir forcé, malgré sa défaite à Polotz, Saint-Cyr et Victor à reculer, et s'emparait de Witepsk, sur la Dwina. Tchitchagoff, grâce à une retraite de l'Autrichien Schwartzenberg, qui était déjà une trahison, occupait Minsk, derrière la Bérésina, avec l'armée venue des bords du Danube. Kutusof se portait sur Orcha et Borisow, pour donner la main à ses deux lieutenants. Les trois armées russes allaient se réunir et barrer la Bérésina, que nous devions traverser.

Les Français se remirent en marche; mais le 14, le 15 et le 16 novembre, le froid descendit subitement à 16 et jusqu'à 18 degrés; toute verdure ayant disparu, on ne put nourrir les chevaux, qui périrent par milliers. La cavalerie se trouva à pied et il fallut abandonner ou détruire une bonne partie des pièces et des munitions. L'ennemi, qui voyait sur les chemins les traces de nos misères, enveloppa nos colonnes d'une nuée de Cosaques qui enlevaient, comme les Arabes dans le désert, tout ce qui s'écartait. Les jours suivants, la température se radoucit. Alors ce fut un autre fléau, la boue qui empêchait d'avancer, et toujours la famine.

Cette retraite, déjà si cruellement rude par l'intempérie du climat et plus encore par le manque de vivres, ne fut d'ailleurs qu'un long combat. Il fallut, pour dégager Davout, entouré par toute l'armée russe, que Napoléon, à Krasnoë, chargeât lui-même avec sa garde. Ils étaient 10 000; ils passèrent au milieu de 60 000 ennemis, et donnèrent la main au maréchal; mais toute l'armée russe se resserra contre Ney, qui était réduit à 6000 hommes. Trois fois cet héroïque soldat, « dont l'âme, disait Napoléon, était trempée d'acier, » se fit jour à travers les masses qui l'enveloppaient, trois fois elles se refermèrent sur lui. Les Russes croyaient le tenir enfin, *le brave des braves*; il leur échappa, et la grande armée se trouva encore une fois réunie à Orcha (19 novembre). Avec les corps d'Oudinot, de Victor et de Dombrowski, elle était forte de 40 000 combattants, dont le tiers polonais. Napoléon comptait passer la Bérésina sur le pont de Borisow; mais les Russes l'avaient brûlé, et Tchitchagoff coupait, sur l'autre rive, la route de Minsk, par laquelle il supposait que nous voulions passer. Un gué fut heureusement découvert au nord de Borisow, à Studzianka. La rivière, large de 40 toises, charriait des glaçons énormes; le général Éblé et ses

pontonniers, plongés dans l'eau jusqu'aux épaules, établirent deux ponts de 54 toises avec les poutres des maisons de Studzianka, qu'on démolit (26). Plusieurs fois rompus, il fallut les reconstruire. Presque tous les pontonniers ou périrent de froid, ou se noyèrent. Alors, tandis que, à la droite du fleuve, Ney et Oudinot contiennent l'armée de Tchitchagoff, et Victor, à gauche, celle de Wittgenstein, la garde, avec Napoléon, puis Eugène et Davout, passent. Victor, qui n'a que 15 000 hommes à opposer aux 46 000 Russes de Wittgenstein, et une position mauvaise, l'arrête pourtant, le contient, lui tue ou blesse 10 000 hommes, et franchit les ponts durant la nuit. Le 29, il ne restait sur la rive gauche qu'une arrière-garde et une foule de traînards qui, ayant trouvé à Studzianka du bois et des vivres, refusaient d'en sortir. Quand, au matin, ils virent l'arrière-garde se disposer à passer les ponts, ils s'y précipitèrent. Il y eut alors une énorme confusion de cavaliers, fantassins, caissons, fuyards. Les Russes survinrent et firent pleuvoir des obus sur cette foule amassée. Cette scène affreuse est restée tristement célèbre sous le nom de *Passage de la Bérésina*, Le gouverneur de Minsk fit ramasser et brûler 24 000 cadavres.

Napoléon dirigea sa retraite sur Wilna, où nous avions de grands magasins. A Smorgoni, il quitta l'armée pour se rendre en toute hâte à Paris, où venait d'éclater la conspiration de Malet[1], prévenir le désastreux effet des dernières nouvelles, et refaire une nouvelle armée. Murat, à qui il avait laissé le commandement, n'avait ni l'autorité ni l'énergie que réclamaient de pareilles circonstances. D'ailleurs le froid arriva jusqu'à 20 degrés, et 20 000 hommes périrent en trois jours. L'ennemi, qui ne pouvait marcher lui-même que lentement, nous atteignit à Wilna. Ney le tint longtemps en échec à la tête d'une poignée de braves; il défendit encore le pont de Kowno, se battant comme un grena-

1. Malet, général républicain, qui, à cause de ses opinions, fut emprisonné en 1808, voulut profiter de l'éloignement de Napoléon pour renverser son gouvernement, s'échappa dans la nuit du 23 au 24 octobre entraîna quelques soldats en leur annonçant la mort de l'Empereur, s'empara du trésor, de l'hôtel de ville, mit en prison le ministre et le préfet de police, Savary et Pasquier, mais fut arrêté à l'état-major de la place, jugé le 29 et fusillé le lendemain avec onze de ses complices. Le président du conseil de guerre lui ayant demandé s'il avait des complices: « La France répondit-il, l'Europe, et vous-même, si j'avais réussi. » Napoléon fut effrayé de cet audacieux coup de main qui montrait que tout l'édifice de l'empire reposait sur lui seul. « Un homme est-il donc tout ici, s'écria-t-il; les institutions, les serments, rien? »

dier, un fusil à la main : il ne repassa le Niémen que le dernier (20 décembre). Là finirent la retraite et cette fatale campagne. Derrière le fleuve nous laissions, morts ou captifs, 300000 soldats. Et pourtant nous n'avions pas été une seule fois vaincus ! C'est l'hiver et la faim, non l'ennemi, qui avaient tué la grande armée. Les Russes eux-mêmes, tout habitués qu'ils fussent à leur terrible climat, souffraient horriblement : en trois semaines, Kutusof avait perdu les trois quarts de son effectif.

Les armées françaises n'étaient pas plus heureuses en Espagne. Depuis le départ de l'Empereur, la division du commandement et la faiblesse de Joseph avaient tout paralysé. La campagne de 1810 fut marquée par une double tentative de Soult contre Cadix, au bout de l'Andalousie et de Masséna contre les lignes inexpugnables de Torrès-Vedras, que Wellington s'était habilement préparées à l'extrémité du Portugal; celle de 1811 par la bataille indécise de Fuentès d'Onoro, entre Masséna et Wellington. En 1812, ce général prit Ciudad-Rodrigo et Badajoz, et battit Marmont aux Arapiles, près de Salamanque. Ces revers enlevèrent toute importance aux victoires que Suchet gagna dans l'est de la péninsule.

Campagne d'Allemagne (1813). — La retraite de Moscou porta un coup mortel à la puissance de Napoléon. Le roi de Prusse s'unit au czar, et notre malheureuse armée dut reculer du Niémen sur la Vistule, de la Vistule sur l'Oder, de l'Oder sur l'Elbe. Une sixième coalition se forma. Elle se composait de l'Angleterre, de la Russie, de la Prusse, de la Suède et de l'Espagne; l'Autriche arma secrètement pour s'y joindre. Ce qui aggravait le péril, c'est que les souverains alliés faisaient appel à la plus énergique des passions populaires, le sentiment national. « Allemands, disait Wittgenstein, nous vous ouvrons les rangs prussiens; vous y trouverez le fils du laboureur à côté du fils du prince. Toute distinction de rang est effacée par ces grandes idées : le roi, la liberté, l'honneur, la patrie. » Et l'Allemagne, piétinée depuis six ans par nos soldats, écoutait, avec une résolution farouche, la voix de ses princes et de ses poëtes. Les vers d'Uhland, du professeur Arndt, de Kœrner étaient chantés dans les châteaux et dans les chaumières. Déjà même, il ne semblait pas que ce fut assez d'affranchir l'Allemagne; on parlait de nous reprendre l'Alsace et la Lorraine, qu'ils ap-

relaient des terres allemandes. Ainsi, par nos fautes, se retournait contre nous ce grand mouvement de patriotisme qui, en 1792, avait sauvé la France.

Cependant Napoléon déployait son activité ordinaire, et quoiqu'il n'y eut pas une famille qui ne pleurât une victime de ces longues guerres, la France silencieuse et morne lui livra encore ses enfants. « Les nouvelles levées, dit un ministre de ce temps, n'offrirent ni retard ni résistance. » Napoléon refit une armée de 200000 hommes, et se trouva prêt avant les coalisés. Il les rejeta au delà de l'Elbe par sa belle victoire de Lützen. « Depuis vingt ans que je commande les armées françaises, s'écria-t-il, je n'ai jamais vu plus de bravoure et de dévouement. Mes jeunes soldats! l'honneur et le courage leur sortaient par tous les pores ! » (2 mai.) Mais la cavalerie était restée dans les steppes glacées de la Russie : Napoléon ne put poursuivre les vaincus, et Lützen fut une victoire stérile. L'ennemi fut encore battu à Bautzen, la Saxe délivrée, la Silésie à moitié conquise. A ce moment, Napoléon s'arrêta et accorda malheureusement aux alliés l'armistice de Pleiswitz (3 juin), dans l'espoir que deux mois de repos doubleraient ses forces. La coalition respira et reprit confiance.

En Espagne, Wellington, rendu plus hardi depuis sa victoire aux Arapiles, prenait l'offensive et battit Joseph à Vittoria. Cette défaite qui fut notre bataille de Leipzig au midi amena la perte de l'Espagne. Suchet se trouva découvert par la retraite des armées de Portugal et de Castille sur les Pyrénées ; il évacua Valence, Barcelone, et se retira à Figuières où il s'adossa aux Pyrénées. Soult prit position derrière la Nive, mais les Anglais n'en étaient pas moins sur la Bidassoa et le sol français allait être entamé. Cet événement fit une sensation profonde. Napoléon n'en fut pas ébranlé. L'Autriche lui demandait, pour que la coalition posât les armes, l'abandon du grand-duché de Varsovie, de l'Illyrie, des villes hanséatiques et du protectorat de la Confédération du Rhin. Ces concessions n'ôtaient rien à la grandeur de la France, qui gardait la ligne du Rhin et des Alpes, et, au delà de cette barrière, la Hollande, l'Italie, avec les deux couronnes, de Murat et de Jérôme. Pour notre malheur et pour le sien, Napoléon repoussa ces demandes. L'Autriche avait cependant déclaré qu'en cas de refus elle joindrait ses 300000 hommes aux armées alliées. Elle tint parole. Le 16 août, les

hostilités commencèrent et le canon tonna sur une ligne de 150 lieues, depuis la Bohême et les bords de la Katzbach jusqu'à Hambourg.

La coalition avait en face de Napoléon 500000 soldats, traînant avec eux 1500 canons, et une réserve, toute prête à entrer en ligne, de 250000 hommes. Deux Français étaient dans ses rangs : le prince royal de Suède, Bernadotte, et le vainqueur de Hohenlinden, Moreau, qui, à la prière d'Alexandre, était revenu d'Amérique pour diriger contre sa patrie le coup mortel. Napoléon a dit de Bernadotte, qui devait à la France la couronne de Suède : « Pour prendre femme, on ne renonce pas à sa mère ; encore moins est-on tenu à lui percer le sein et à lui déchirer les entrailles. » L'histoire n'a point à parler autrement. Les alliés, toujours vaincus, malgré leur nombre, avait adopté la tactique de refuser la bataille à leur indomptable adversaire et de l'accepter de ses lieutenants.

L'Empereur n'avait sur l'Elbe et sous sa main que 360000 hommes ; présumant trop encore de ses forces, malgré l'inégalité du nombre, il voulut menacer à la fois Berlin, Breslau et Prague, ce qui l'affaiblit au centre, à Dresde, où il frappa pourtant le 26 et le 27 août un coup terrible sur les coalisés. A cette bataille, un transfuge, au moins, fut puni : Moreau indiquait à Alexandre une manœuvre à faire, quand un boulet de la garde lui fracassa les deux cuisses ; il mourut quatre jours après. Mais, pendant que la grande armée de Bohême fuyait en désordre à travers les montagnes d'où elle était descendue, Napoléon apprenait que Macdonald venait d'essuyer un désastre sur la Katzbach (26-29 août) et que Oudinot avait été battu, le 23, à Gross-Beeren, sur la route de Berlin. Ces fâcheuses nouvelles l'empêchèrent de diriger lui-même la poursuite de l'armée vaincue et de l'accabler. Vandamme, lancé en Bohême et qu'on n'y soutint pas, fut pris à Kulm (30 août), ce qui annulait la victoire de Dresde en laissant aux Autrichiens l'appui des montagnes de la Bohême, avec la facilité d'en sortir à volonté pour tourner notre droite. La défaite de Macdonald avait fait perdre la Silésie et amené Blücher en Saxe ; celle d'Oudinot, et une autre que Ney essuya à Dennewitz (6 sept.) en voulant rouvrir la route de Berlin, permirent à Bernadotte d'arriver à Wittenberg, d'où il tendit la main à Blücher. Davout qui était déjà au milieu du Mecklenbourg, où il avait pris Wis-

mar, dut suivre notre mouvement général de retraite derrière l'Elbe. Alors de Wittenberg à Tœplitz, les coalisés formèrent devant nous un arc de cercle de 300 000 sabres ou baïonnettes qui nous menaçait de front, tandis que ses extrémités faisaient effort pour se rejoindre sur nos derrières et nous fermer la route de France, en donnant la main à l'Allemagne qui se soulevait, à la Bavière qui entrait dans la coalition, à Bade et au Wurtemberg qui allaient l'y suivre. Napoléon essaya encore une fois de couper ce cercle; il concentra ses forces à Leipzig et y engagea une action générale. Cette journée, que les Allemands ont appelée la *bataille des nations*, fut la lutte la plus meurtrière de l'histoire moderne, 190 000 Français soutinrent, pendant trois jours, l'attaque furieuse de 333 000 hommes. Les Saxons et la cavalerie wurtembergeoise passèrent à l'ennemi, sur le champ de bataille, et tirèrent sur nos soldats leurs canons encore chargés de boulets français. Cependant, nous n'avions perdu aucune de nos positions; mais les réserves de l'artillerie étaient épuisées: à la fin de la troisième journée, il ne restait plus de munitions que pour 15 000 coups, c'est-à-dire à peine pour deux heures de combat, et le nombre des ennemis s'accroissait sans cesse. Comme en 1812, il fallut reculer sans avoir été vaincu, et, comme en 1812 aussi, cette retraite volontaire devint un désastre. Napoléon, pour ne pas révéler trop tôt ses intentions, n'avait pas fait jeter de ponts sur l'Elster et la Pleisse; un seul, étroit et long, avait été établi sur les bras divisés des deux rivières. De là un immense encombrement, des retards, puis une erreur fatale : un mineur fit sauter le pont de l'Elster avant que la dernière partie de l'armée, avec deux maréchaux et les chefs de corps, l'eussent franchi. Le vaillant Poniatowski se noya dans le fleuve, Macdonald le passa à la nage : Lauriston et Reynier furent pris. 120 000 hommes, dont 50 000 Français, restèrent couchés sur ces plaines funèbres (16-19 octobre)[1].

1. Journée du 16, trois batailles, à Leipzig, Lindenau et Mockern; 115 000 hommes contre 200 000; elle nous coûte 20 000 hommes, aux coalisés, 40 000. Nous gardons le champ de bataille et empêchons la jonction des deux masses ennemies; mais, la victoire n'étant pas éclatante, le danger augmente, car nous ne pouvons accroître nos forces que de 25 000 hommes, et il en arrivait 110 000 aux alliés. Journée du 18, pour préparer et assurer la retraite : morts ou blessés 20 000 Français, 30 000 coalisés, furieux combats à Dolitz et Probsteyda. Dans la nuit du 18 au 19, retraite par l'unique pont de Lindenau. Journée du 19, dans les faubourgs de la ville de Leipzig, pour couvrir la retraite.

L'armée trouva encore la route barrée, à Hanau, par 60 000 Austro-Bavarois; l'artillerie de Drouot et la garde y firent une trouée sanglante, par où l'armée passa. « Nos canons, dit un témoin oculaire, roulaient dans une boue de chair humaine. » Hanau fut notre dernière victoire au delà du Rhin (30 octobre). Le cinquième seulement de nos troupes rentra en France, et 120 000 soldats restèrent inutiles dans les places de l'Elbe, de l'Oder et de la Vistule, où ils furent assiégés. Rapp se défendit héroïquement une année entière à Dantzig; Davout sortit de Hambourg quand et comme il voulut, après l'abdication de Napoléon. Du Tailly, à Torgau, n'ouvrit ses portes qu'après avoir mangé son dernier cheval. Il faut citer encore les belles défenses de Lapoype à Wittenberg, de Lemarois à Magdebourg, de Grandeau à Stettin, de Ravier à Damm, de Fornier d'Albe à Custrin, de Laplane à Glogau. L'histoire doit un souvenir à ces braves gens qui, loin de la France et de tout secours, tenaient aussi fièrement notre drapeau qu'au temps de nos victoires.

Campagne de France (1814). — Pour sauver la France, il eût fallu un réveil unanime de l'esprit national; mais le ressort était brisé; les sources mêmes de la population virile tarissaient. D'ailleurs le peuple des villes et des campagnes était désarmé; ce ne fut que le 5 mars, cinq mois après l'entrée de Wellington en France, que Napoléon proclama, trop tard, la levée en masse, l'insurrection nationale. La bourgeoisie, qui avait salué sa dictature, quand cette dictature sauvait le pays du désordre, la repoussait aujourd'hui qu'elle menait le pays aux abîmes; et, au moment où il eût fallu que la nation entière se serrât autour de Napoléon, les libéraux donnaient le signal d'une opposition intempestive et malheureuse. Les ennemis profitèrent habilement de ces premiers symptômes de lassitude et de défection prochaine. Ils publièrent la fameuse déclaration de Francfort, dans laquelle ils protestaient « qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, mais à la prépondérance que Napoléon avait trop longtemps exercée hors des limites de son empire. » Et ils offrirent la paix, à condition que la France rentrât dans ses limites naturelles. Par ces propositions les alliés cherchaient à séparer l'Empereur de la nation. Ils y réussirent : le Corps législatif, à qui Napoléon demanda un concours énergique, répondit en se plaignant du des-

potisme et de la guerre. « Est-ce le moment de parler des abus, s'écria l'Empereur, quand 200 000 Cosaques franchissent nos frontières? Il ne s'agit pas de liberté et de sûreté individuelle, il s'agit de l'indépendance nationale. » Et il avait raison; s'il n'eût pas eu la dictature, c'est alors qu'il eût fallu la lui donner. Le Corps législatif fut ajourné pour un temps indéfini. Napoléon régla seul le budget, renvoya le pape en Italie, Ferdinand VII en Espagne, et se prépara à une lutte suprême.

Il n'avait plus que 60 000 soldats contre les 360 000 qui s'avançaient, partagés en deux grandes armées : celle de Silésie, sous Blücher; celle de Bohême, sous Schwartzenberg. La première passa sans résistance le Rhin, la Moselle et la Meuse; la deuxième, violant la neutralité suisse, déboucha par la trouée de Béfort et le Jura. Elles devaient lier leurs communications par le plateau de Langres. Au sud, 160 000 Anglo-Espagnols, sous Wellington, franchissaient les Pyrénées; au sud-est, 80 000 Autrichiens s'approchaient des Alpes; au nord-est, 80 000 Suédois, Prussiens et Russes, sous Bernadotte, menaçaient la Belgique; et comme si ce n'était pas assez de ces forces immenses, 400 000 soldats se levaient encore en arrière des armées actives. Ainsi plus d'un million d'hommes armés allaient se précipiter sur la France.

Napoléon accourut, le 26 janvier 1814, à Vitry-le-François. Pour séparer les armées de Silésie et de Bohême, il attaqua et battit Blücher à Saint-Dizier (27), puis à Brienne (29), sans pouvoir empêcher la réunion; et un échec essuyé à la Rothière (1er février) le contraignit à se replier sur Troyes. Quelques jours après (8 février), il recevait un dernier ultimatum des alliés; cette fois, ils n'accordaient plus les limites naturelles du Rhin et des Alpes, mais voulaient que la France rentrât dans ses frontières de 1789. On conseillait à l'Empereur d'accepter : « Que j'abandonne les conquêtes qui ont été faites avant moi, s'écria-t-il; que je laisse la France plus petite que je l'ai trouvée? Jamais! »

Mais les alliés se séparent pour marcher à la fois sur Paris, par la vallée de la Seine et par celle de la Marne. Napoléon qui, dans ces plaines nues de la Champagne, connaît jusqu'au dernier repli de terrain, suit de l'œil tous les mouvements de ses adversaires et profite de la moindre imprudence. 120 000 Prussiens s'étendaient de Châlons à la Ferté-sous-

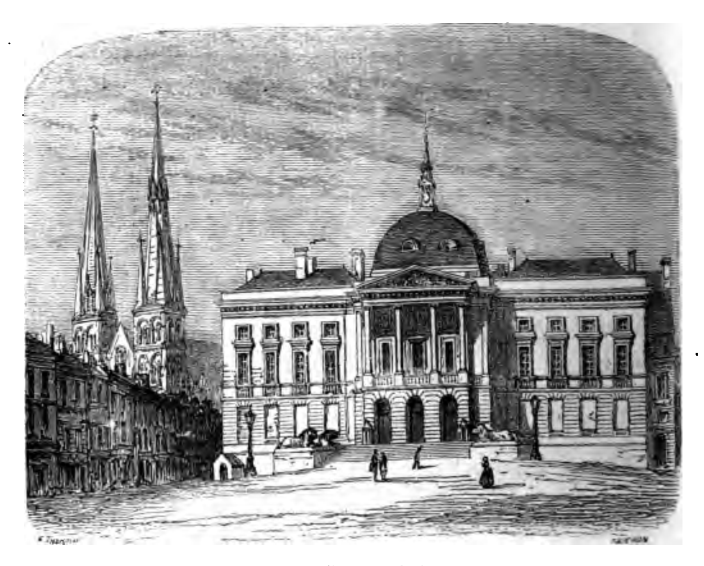
Jouarre : il coupe cette longue colonne à Champaubert (10 fév.), et sépare Sacken de Blücher; le 11, il bat le premier à Montmirail, le poursuit jusqu'à Château-Thierry, où il le bat encore le 13, puis le laissant fuir au Nord, il se retourne contre le second, et, par une attaque impétueuse à Vauchamps (14), le refoule sur Châlons. C'étaient quatre victoires en cinq jours. Mais tandis qu'il est sur les bords de la Marne, Schwartzenberg s'avance par la vallée de la Seine;



Château-Thierry.

son avant-garde a déjà dépassé Melun, L'armée française fait 30 lieues en 36 heures et le 16 février elle heurte et chasse devant elle les Autrichiens à Mormant, le 17 à Nangis et à Donnemarie. Un corps de 30000 hommes s'était aventuré jusqu'à Fontainebleau. Une faute du maréchal Victor, qui tarda de quelques heures à s'emparer de Montereau, lui permet d'échapper. Son arrière-garde seulement est détruite dans cette ville le 18, un autre échec à Méry-sur-Seine, le 22, précipite leur retraite. En huit jours les Autrichiens avaient perdu 50 lieues de terrain, et l'armée française rentra dans Troyes en triomphe.

Malheureusement cette poursuite des Autrichiens sur la haute Seine laisse libres les approches de Paris du côté du nord-est; Blücher, qui a raffermi son armée, y marche une seconde fois par la Marne, Napoléon court à lui et le jette en désordre sur Soissons. Blücher semblait perdu : Soissons lui ouvre ses portes et le sauve. La ville venait d'être prise par l'armée du Nord : les Prussiens y trouvent un refuge et y doublent leurs forces. Ils n'en sont pas moins battus à



Place de l'Hôtel-de-Ville de Châlons-sur-Marne.

Craonne; mais ils se concentrent près de Laon au nombre de 100 000, et se maintiennent dans cette forte position, malgré les efforts de l'Empereur pour les en déloger (10 mars). Napoléon se retourne alors contre les Russes et les chasse de Reims (13 mars). Schwartzenberg, qui pendant l'absence de la petite armée française s'était avancé jusqu'à Provins, à deux journées de marche de Paris, s'effraye de la voir revenir sur son flanc; il s'arrête, recule; les abords de Paris sont encore une fois dégagés.

Ainsi, en un mois, Napoléon avait livré quatorze batailles,

remporté douze victoires et défendu les approches de sa capitale contre les trois grandes armées ennemies. Les alliés, un moment inquiets, avaient accepté l'ouverture d'un congrès à Châtillon, sans désir sérieux d'y terminer la grande querelle. Pour Napoléon, il avait déjà dit : « J'ai juré de maintenir l'intégrité du territoire de la république ; si les alliés persistent à vouloir démembrer la France, je ne vois que trois partis : vaincre, mourir ou abdiquer. » Le congrès fut rompu (10 mars).

La lutte devenait de plus en plus inégale. La défection de Murat, qui crut ainsi sauver sa couronne, livra l'Italie aux Autrichiens. Augereau, après un simulacre de bataille, leur ouvrit les portes de Lyon, la seconde ville de France ; le général Maison évacuait la Belgique ; enfin, les Anglais de Wellington, que Soult n'avait pu arrêter, entraient à Bordeaux, où Louis XVIII fut proclamé roi (12 mars) ; et dans l'intérieur les royalistes s'agitaient. « Vous pouvez tout et vous n'osez rien, écrivait Talleyrand aux souverains alliés ; osez donc encore une fois. »

Le czar veut en finir avec cette lutte qui étonne le monde et qui est un dernier affront pour les coalisés. Il ordonne à Blücher et à Schwartzenberg de réunir leurs forces pour marcher ensemble sur Paris, Napoléon essaye vainement d'empêcher cette jonction : la sanglante bataille d'Arcis-sur-Aube reste indécise (20 et 21 mars). Alors il prend la résolution hardie de laisser libre la route de Paris, mais de se porter avec 50 000 hommes à Saint-Dizier, sur les derrières des alliés. Là il coupera leurs communications, excitera encore le courage de ces patriotiques provinces, qui n'ont point attendu le tardif décret du 5 mars pour se lever en masse, grossira son armée d'une partie des garnisons des places de la Moselle et des forces de l'insurrection, pour revenir sur l'ennemi épouvanté frapper quelque coup terrible. Que Paris seulement se défende, et pas un étranger ne repassera le Rhin. « Je suis plus près de Munich, disait Napoléon, qu'ils ne sont près de Paris. »

Mais Paris ne se défendit pas. En utilisant toutes les ressources qu'il offrait, on pouvait réunir et armer 70 000 combattants. On avait 8000 hommes des dépôts de la garde et de la ligne, plus de 20 000 conscrits ou soldats de dépôts casernés dans les environs, 2000 officiers sans emploi, 12 000 gardes nationaux ; enfin Marmont et Mortier étaient sous les

murs avec 13000 hommes de l'armée active. 20000 ouvriers, la plupart anciens soldats, se pressaient aux portes des mairies demandant des armes ; on les repoussa. Il y avait dans les arsenaux 400 canons, 20000 fusils neufs, 5 millions de cartouches ; à Grenelle seulement, 300 milliers de poudre, et la manutention militaire fabriquait chaque jour 60000 rations. On les laissa prendre à l'ennemi, et les Français manquèrent de munitions, manquèrent de pain. On mit quatre canons sur les buttes Chaumont, six sur Montmartre, et 22000 hommes seulement prirent part à la bataille de Paris, aux villages de Pantin, la Villette, Belleville et Romainville, à la barrière Clichy, contre les 80000 Autrichiens de Schwartzenberg, contre les 100 000 Prussiens de Blücher (30 mars)! La résistance fut aussi héroïque qu'inutile. « Ils sont trop! » disaient nos soldats en tombant. Les alliés perdirent 18000 hommes, presque autant que nous en avions en ligne ; le maréchal Marmont signa une suspension d'armes et une capitulation pour épargner à la ville les horreurs d'une prise d'assaut (31 mars).

Abdication de l'Empereur (6 avril 1814). — Étonnés d'une telle victoire, les étrangers n'entrèrent dans la grande cité qu'avec une sorte de crainte respectueuse. Ils montrèrent la plus grande modération. Le czar protesta que la nation n'avait qu'à manifester son vœu, qu'il était prêt à le soutenir. Le peuple témoignait une sombre résignation ; mais le Sénat, convoqué et dirigé par Talleyrand, nomma, le 1er avril, un gouvernement provisoire ; le 3, il prononça la déchéance de Napoléon ; le 6, il adopta une constitution nouvelle et appela au trône un prince que la nation ne connaissait plus, et auquel les souverains alliés n'avaient songé que dans les derniers jours, un frère de Louis XVI, Louis XVIII.

Napoléon avait encore à Fontainebleau des forces imposantes : avec les armées d'Eugène, de Suchet et celle de Soult, qui venait de livrer à Wellington l'héroïque bataille de Toulouse, il pouvait réunir 140 000 soldats éprouvés derrière la Loire. Il eût un instant la pensée de combattre ; mais ses généraux étaient las de la guerre : Marmont le trahit par la capitulation d'Essonne ; Ney, Berthier même, le quittèrent. Alors il abdiqua ! Neuf jours après il fit à sa vieille garde, dans la cour dite du *Cheval-Blanc*, des adieux devenus célèbres, et partit pour l'île d'Elbe (20 avril). Un îlot de quelques kilomètres carrés était maintenant tout l'empire de l'homme



Cour des Adieux ou du Cheval-Blanc, au château de Fontainebleau.

qui, pendant quinze ans, avait régné sur la moitié de l'Europe. Un petit nombre de serviteurs le suivirent dans son exil: Bertrand, Drouot, Cambronne, et environ 400 hommes de la vieille garde.

Ainsi le duel à mort que l'Angleterre avait entrepris contre la France était fini; l'or anglais avait vaincu.

Napoléon avait cru l'Europe complice de sa haine contre l'aristocratie britannique, et il avait pris l'empire de la terre pour combattre les maîtres de l'Océan. Au milieu de cette lutte gigantesque disparut la question des libertés publiques de la France, du droit des souverains et de l'indépendance des nations.

Durant dix années, Napoléon alla de victoire en victoire, à Milan, à Vienne, à Berlin, à Madrid, à Lisbonne; et toujours l'insaisissable ennemi échappait. Il eut la folle pensée d'aller encore jusqu'à Moscou, quand ses meilleurs soldats étaient au fond de l'Espagne et que le sol allemand sourdement miné, tremblait déjà sous ses pas. Au retour, l'hiver tua la grande armée; alors les peuples que nous foulions se soulevèrent et, en France, les libéraux refusèrent leur concours. Le colosse tomba; dans sa chute, il semblait entraîner la patrie elle-même. Elle lui a pourtant pardonné, car elle lui doit une gloire incomparable.

Des victoires gagnées par la supériorité du génie et non par celle du nombre, d'immenses travaux accomplis, l'industrie éveillée, l'agriculture encouragée par la sécurité donnée aux acquéreurs des biens nationaux, une administration éclairée, vigilante et rapide, l'unité du pays consolidée et sa grandeur dépassant tous les rêves, voilà ce qui plaidera toujours pour lui dans la postérité et au cœur de la France.

D'ailleurs, malgré sa cour de rois, sa noblesse, et, à certains égards, malgré lui-même, Napoléon resta, pour nous, le représentant, et, pour l'Europe, le soldat-armé de la révolution. Il en conserva les institutions civiles, « grand résultat social, disait-il, pour lequel il avait valu la peine de souffrir ce qu'on avait souffert » et qui devaient ramener un jour la liberté écartée par lui de sa route. Il en porta même l'esprit partout où il arrêta ses armées. En couronnant des parvenus, en forçant des rois de vieille souche, des empereurs, à devenir les courtisans de sa fortune roturière, il détruisit le vieux prestige de la royauté de droit divin.

L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, sortirent frémissantes de ses mains; et pour le renverser les rois furent contraints de proclamer les droits des peuples. Lui-même reconnut toujours sa véritable origine aux grands moments de sa destinée. « On veut, disait-il un jour, au sujet d'un attentat des royalistes, on veut détruire la révolution en s'attaquant à ma personne; je la défendrai, car je suis, moi, la révolution. » Au milieu des splendeurs inouïes de Dresde et d'Erfurt, les rois, les princes, l'entendirent, surpris et embarrassés, raconter ses souvenirs de sous-lieutenant d'artillerie; et, lorsqu'en 1814 les députés, se trompant d'heure, marchandaient l'autorité à celui qui seul pouvait sauver la France, il invoquait encore pour lui le droit de représenter le peuple, c'est-à-dire de le défendre. Aussi, conduit par son instinct, le peuple ne s'y trompa jamais : lui qui avait payé de son sang toutes les victoires de l'Empereur, il aimait, il regretta Napoléon.

Cependant ce puissant homme de guerre et d'administration qui restera la plus grande figure de l'histoire militaire a laissé la France plus petite qu'il ne l'avait reçue, épuisée de sang et d'or, privée de dix-huit départements que la république lui avait donnés et qu'elle possédait encore le 18 brumaire, à l'abri des victoires de Zurich et de Bergen. Les fautes du politique avaient perdu le général invincible. Aussi se demandera-t-on si la France n'a point payé trop cher cette puissance éphémère? Et peut-être, dans cette épopée merveilleuse et terrible, l'histoire trouvera-t-elle un des plus mémorables exemples de l'expiation qui suit toujours les grandes fautes. Les désastres firent alors deux victimes; mais il y avait aussi deux coupables : l'Empereur et la France : l'un qui, à dix ans de la révolution, refaisait sous des formes nouvelles l'ancien régime, et qui s'était précipité dans l'abîme pour n'avoir voulu mettre de frein ni à son ambition ni à son génie; l'autre, qui avait mérité ses malheurs en se jetant, comme une enfant éperdue, dans les bras d'un jeune et glorieux général, et qui, pour échapper à l'ennui de se gouverner elle-même, avait laissé relever ce qu'elle venait d'abattre. Nos pères ont leur part de responsabilité dans les malheurs de la patrie, car, en donnant à Napoléon la toute-puissance, ils lui ont aussi donné la dangereuse ivresse du pouvoir absolu.

CHAPITRE LXVII.

LA PREMIÈRE RESTAURATION ET LES CENT-JOURS (1814-1815)[1].

La première Restauration (6 avril 1814-26 mars 1815). — Pendant que le grand exilé traversait la France, exposé à une tentative d'assassinat et dans le Midi, à des insultes, Talleyrand, le vrai chef du gouvernement provisoire, signait le 23 avril, une convention désastreuse qui réduisait la France à ses frontières du 1er janvier 1792, et livrait aux alliés 58 places fortes, 12 000 bouches à feu, 30 vaisseaux et 12 frégates[2].

Le jour même où Napoléon sortait de Fontainebleau, Louis XVIII quittait sa résidence de Hartwell, près de Londres et, le 24 avril, il débarquait à Calais. Le mot prêté au comte d'Artois : « Messieurs, il n'y a en France qu'un Français de plus, » aurait dû être celui de tous les Bourbons; car il fallait à tout prix attirer quelque popularité sur ces princes depuis vingt-quatre ans étrangers au pays, qui devaient leur fortune à nos désastres et tenaient leur pouvoir de nos ennemis. Mais le nouveau monarque qui s'intitulait « roi par la grâce de Dieu » sans faire mention de la volonté nationale, qui déchirait le drapeau tricolore pour le remplacer par le drapeau blanc que nos soldats ne connaissaient plus; qui enfin datait son avénement de la mort de son neveu Louis XVII, et appelait 1814 la dix-neuvième année de son règne, était peu disposé à faire des concessions. L'empereur Alexandre n'aimait pas les Bourbons, et comprenait alors que les révolutions de la France ne seraient finies, la paix de l'Europe assurée, que

1. *Histoires des deux Restaurations*, par M. de Vaulabelle; *Histoire de la campagne de Waterloo*, par le colonel Charras (1857); *id.*, par Edg. Quinet (1862); *Histoire de la Restauration*, par M. de Viel-Castel. M. de Lamartine et M. A. Nettement ont aussi écrit l'histoire de cette époque; *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, par M. Duvergier de Hauranne.

2. La valeur du matériel abandonné dépassait 1 milliard et demi.

par des institutions libérales et fortes qui rendissent le retour de l'ancien régime impossible. Il soutint les propositions constitutionnelles rédigées par M. de Talleyrand et une commission de sénateurs et de députés. Le roi fut obligé de faire, le 2 mai, avant d'entrer dans Paris, la déclaration de Saint-Ouen, qui promettait un gouvernement représentatif et le maintien des premières conquêtes de la révolution. Cette déclaration fut remplacée par la Charte constitutionnelle, arrêtée le 27 mai et *octroyée* le 4 juin. En voici les principes :

Une royauté héréditaire ;

Deux chambres : l'une élue, l'autre, celle des pairs, composée par le roi ; toutes deux ayant le vote do l'impôt et la discussion des lois ;

La liberté publique et individuelle, la liberté de la presse et des cultes ;

L'inviolabilité des propriétés, même celle des biens nationaux vendus ;

La responsabilité des ministres ;

L'inamovibilité des juges ;

La garantie de la dette publique ; le maintien des pensions, grades, honneurs militaires de l'ancienne et de la nouvelle noblesse et celui de la Légion d'honneur, dont la croix portera l'effigie de Henri IV, au lieu de celle de Napoléon ;

La libre admissibilité de tous les Français à tous les emplois civils et militaires ;

Le maintien des grandes institutions de l'Empire : le Conseil d'État, la Cour de cassation, la Cour des comptes, l'Université.

L'empereur Alexandre n'avait pas voulu s'éloigner que l'acte constitutionnel ne fût rédigé. Quand il le sut adopté, lui et ses alliés signèrent la paix, sur les bases acceptées par Talleyrand le 23 avril, et l'évacuation de la France par les troupes ennemies commença (30 mai).

La Charte satisfaisait la classe moyenne. Puisque l'Empire était tombé, on se consolait de la gloire et de la puissance perdues par l'espoir d'avoir au moins trouvé du repos et de la liberté ; mais avec les Bourbons étaient revenus les émigrés, qui menacèrent les intérêts nouveaux créés par la révolution. On inquiéta les possesseurs de biens nationaux ; on ne respecta ni la liberté des cultes, ni la tolérance religieuse ; on prit pour ministre de la guerre le général Dupont, dont le

nom se rattachait à notre premier revers, la capitulation de Baylen; on rendit des honneurs publics à la mémoire de Georges Cadoudal et de Moreau, notoirement coupables, l'un d'une tentative d'assassinat, l'autre de trahison. Le roi signait ses ordonnances de la vieille formule de Louis XIV : « Car tel est notre bon plaisir. » Les grades, les honneurs étaient prodigués aux émigrés, tandis que 14000 officiers, qui avaient gagné leurs épaulettes en face de l'ennemi, étaient renvoyés en demi-solde. Les soldats de l'armée de Condé, des hommes même qui n'avaient jamais porté l'épée, devenaient généraux. Les officiers de marine rentraient avec le grade immédiatement supérieur à celui qu'ils avaient le jour de l'émigration; ceux qui avaient servi sur la flotte britannique conservaient le rang que l'amirauté anglaise leur avait donné. Les campagnes de guerre faites contre la France leur comptaient pour la retraite (ordonnance du 25 mai). En dix mois, le gouvernement de Louis XVIII s'était usé.

Retour de l'île d'Elbe (20 mars 1815). — Cependant de l'île d'Elbe Napoléon écoutait tous les bruits qui lui arrivaient de France. Il voyait les Bourbons accumuler les fautes, et leur impopularité grandir. Menacé d'être enlevé dans son île pour être jeté sur quelque rocher plus solitaire, il préféra tenter encore une fois la fortune. Il s'embarque avec quelques centaines d'hommes et aborde au golfe Juan[1], près de Cannes, dans le département du Var (1er mars). « Français, dit-il dans une proclamation, élevé au trône par votre choix, tout ce qui a été fait sans vous est illégitime. Soldats, tous ceux que nous avons vus depuis vingt-cinq ans parcourir l'Europe pour nous susciter des ennemis, qui ont passé leur vie à combattre contre nous dans les rangs des armées étrangères, prétendraient-ils enchaîner nos aigles. Venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef; son existence ne se compose que de la vôtre; ses droits ne sont que ceux du peuple et les vôtres; son intérêt, son honneur et sa gloire ne sont autres que votre intérêt, votre honneur et votre gloire. La victoire marchera au pas de charge, l'aigle avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux tours Notre-Dame. »

De Cannes à Grenoble, la petite troupe ne rencontra pas un obstacle. « Citoyens, disait l'Empereur aux paysans, je

1. Un petit monument indique la place où Napoléon passa la nuit.

compte sur le peuple, parce que je suis l'homme du peuple. » Il avouait franchement qu'il s'était trompé en voulant donner à la France l'empire du monde, ne parlait que de paix et de liberté, promettait une constitution et des garanties. Près de Grenoble il rencontra les premières troupes envoyées contre lui. Il s'avança seul et dit : « Y a-t-il quelqu'un d'entre vous qui veuille tuer son Empereur ? » Les armes tombèrent des mains des soldats, qui répondirent par un immense cri de *Vive l'Empereur* ! Labédoyère lui amena le 7e de ligne ; chaque soldat avait repris sa cocarde tricolore, religieusement gardée depuis dix mois au fond des sacs. Dès lors la route ne fut qu'un triomphe : à Grenoble, les habitants enfoncèrent eux-mêmes les portes de leur ville pour le laisser entrer ; à Lyon, où il arriva le 10, accueil aussi enthousiaste. Il n'y resta que jusqu'au 13 et y reprit l'exercice du pouvoir souverain ; Ney, parti de Paris tout dévoué au roi, vit ses régiments céder à l'entraînement universel et vint lui-même rejoindre à Auxerre son ancien chef. Le 20 mars, Napoléon rentrait aux Tuileries, que Louis XVIII avait quittées la veille. Pas un coup de fusil n'était parti pour défendre les Bourbons, pas une goutte de sang n'avait été versée pour le rétablissement de l'Empire ; c'est que cette révolution inouïe ne sortait pas d'un complot, mais d'une conspiration universelle.

Les Cent-Jours (20 mars-22 juin). — Les événements accomplis depuis une année avaient appris à Napoléon qu'il avait laissé en dehors de son gouvernement une des forces vives de la France, l'esprit de liberté. Cette force, il voulut la ressaisir, et, pour donner un gage aux libéraux, il confia le ministère de l'intérieur à Carnot, républicain intègre. En même temps, il supprimait les titres de noblesse féodale, brisait les entraves de la presse, rendait la nomination des maires à l'élection ; il disait à Benjamin Constant : « Je ne suis pas seulement, comme on l'a dit, l'Empereur des soldats, je suis celui des paysans, des plébéiens, de la France. Aussi, malgré tout le passé, vous voyez le peuple revenir à moi. Il y a sympathie entre nous, parce que je suis sorti de ses rangs ; ce n'est pas comme avec les privilégiés.... Mais je ne veux pas être le roi d'une jacquerie. S'il y a des moyens de gouverner avec une constitution, à la bonne heure !... Voyez donc ce qui vous semble possible ; apportez-moi vos idées. Des discussions publiques, des élections libres, des

ministres responsables, la liberté de la presse, je veux tout cela ... Je ne hais point la liberté. Je l'ai écartée lorsqu'elle obstruait ma route ; mais j'ai été nourri dans ses pensées ; je vieillis ; on n'est plus à quarante-cinq ans ce qu'on était à trente, le repos d'un roi constitutionnel peut me convenir. Il conviendra plus sûrement encore à mon fils[1]. »

L'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, qui renferme les principales dispositions de la Charte : deux Cham-



Monument du golfe Juan.

bres, l'une héréditaire, l'autre élective, la liberté de la presse, etc., fut promulgué dans l'assemblée solennelle du Champ de Mai (26) mai. Soumis à la sanction du peuple, il avait réuni 1 500 000 oui contre 4206 non.

Cependant on allait avoir l'Europe entière à combattre, et,

1. Benjamin Constant, *Mémoires sur les Cent-Jours.* Cette conversation en rappelle une autre du commencement de 1813, entre l'Empereur et le comte de Narbonne, où quelques-unes de ces pensées, surtout la dernière, se retrouvent. (*Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, de M emain, p. 287.)



Cannes.

outre la guerre étrangère, la guerre civile; les royalistes prenaient les armes dans la Vendée. Les souverains alliés, réunis alors en congrès à Vienne pour se partager les peuples, déclarèrent que « Napoléon s'était placé hors des relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et pertubateur du repos du monde, il était livré à la vindicte publique. » Ainsi, on mettait l'Empereur hors la loi, et non-seulement l'Empereur, mais la France. « Marchons, disaient-ils, pour partager cette terre impie. Il faut exterminer cette bande de brigands qu'on appelle l'armée française. Le monde ne peut demeurer en repos tant qu'il restera un peuple français. Qu'on le change en peuples de Bourgogne, de Neustrie, d'Aquitaine, etc., ils se déchireront entre eux, mais le monde sera tranquille pour des siècles. » Et Blücher promettait aux étudiants prussiens de faire pendre Napoléon.

C'étaient les paroles de Brunswick lors de la première coalition; et elles excitèrent dans nos provinces de l'est un élan presque égal à celui de 1792. Bourgeois, ouvriers, paysans, offrirent leurs bras. Des fédérations eurent lieu dans plusieurs provinces. La Bretagne en donna le signal. Les fédérés se mettaient à la disposition du gouvernement; mais Napoléon, génie d'ordre, n'aimait pas les forces révolutionnaires. Ceux qui voulurent entrer dans les régiments et se placer sous la loi militaire furent acceptés; le reste ne reçut que peu d'armes : il y avait d'ailleurs dans une partie du pays une lassitude extrême, et dans les régions officielles bien des défiances. La Chambre des représentants montrait une opposition qui blessait Napoléon. « On veut, disait-il, enchaîner le vieux bras de l'Empereur; on me pousse dans une voie qui n'est pas la mienne. » Il sentait en lui-même un abattement d'esprit; il ne croyait plus à sa fortune : « J'avais, dit-il, l'instinct d'une issue malheureuse. » Il n'en déployait pas moins toute son activité; il travaillait seize heures sur vingt-quatre. En cinquante jours, une armée de ligne de 182 000 hommes fut organisée. Une autre de 200 000 gardes nationaux mobiles fut préparée pour la défense des places, et la réserve de l'armée active.

Les alliés n'avaient pas eu besoin de tant d'efforts : leurs troupes étaient prêtes à entrer en campagne. L'Autriche dirigea vers le Rhin et les Alpes 300 000 Allemands; 170 000 Russes devaient être rendus à Nuremberg vers la mi-juin, à Mayence le 1er juillet. Déjà se trouvaient en Belgique 95 000



Vue de Grenoble.

Anglo-Hollandais[1], sous Wellington, général méthodique à qui les grandes inspirations manquaient, mais qui ne livrait rien au hasard, et 124 000 Prussiens, sous Blücher, impétueux vieillard que ses soldats appelaient le Maréchal-en-Avant (*Marschall Vorwærts*). Il avait dû le plus souvent les mener en arrière; mais il venait de les conduire de l'Oder sur la Seine, et il allait les y ramener. On attendait l'arrivée des Russes en ligne pour commencer les opérations.

Bataille de Waterloo (18 juin 1815).— L'Empereur se décida à prévenir l'ennemi, l'offensive lui paraissant plus conforme au génie de notre nation : surtout il lui répugnait de livrer aux ravages les provinces de l'est et du nord, qui se montraient si dévouées à sa cause, si ardentes de patriotisme. D'ailleurs une grande victoire en Belgique pouvait changer bien des choses. « Soldats ! dit-il en terminant sa proclamation aux troupes, pour tout Français qui a du cœur, le moment est venu de vaincre ou de périr; et il franchit la Sambre avec 124 000 hommes et 350 pièces de canon (15 juin). Il comptait surprendre les Prussiens; mais le lieutenant général Bourmont passa à l'ennemi, et Blücher, averti du péril, eut le temps de concentrer ses forces à Ligny. Les Français s'avançaient divisés en trois corps : l'aile droite, 48 000 hommes, sous le maréchal Grouchy; le centre, 28 000 hommes, sous les ordres directs de Napoléon; la gauche, 48 000 hommes, sous le maréchal Ney. La droite et le centre allaient rencontrer le front des Prussiens; la gauche aurait dû s'emparer des Quatre-Bras, afin d'arrêter les Anglais qui ne pouvaient déboucher que par là, puis se rabattre sur les Prussiens pour achever leur déroute. Mais les ordres ayant été donnés trop tard, ce plan ne fut exécuté qu'à demi; les Anglais eurent le temps de s'établir en force aux Quatre-Bras, et si Ney, avec son indomptable énergie, parvint à les y contenir, sans laisser un seul d'entre eux venir en aide à Blücher, il ne put coopérer à l'attaque contre les Prussiens. L'Empereur avait engagé contre ceux-ci une action terrible : Ligny fut deux fois pris et repris. Un des lieutenants de Grouchy, le général Gérard, s'y maintint pourtant, et l'ennemi se mit en retraite, après avoir fait des pertes considérables, mais sans avoir été détruit comme il aurait pu l'être, si le comte d'Erlon, qui commandait sous Ney, trompé par

1. Il n'y avait dans cette armée que 32 700 Anglais.



Les Tuileries.

des ordres contraires, n'avait promené ses 20000 hommes entre les Quatre-Bras et Ligny, également inutiles aux deux batailles, 16 juin.

Les Prussiens semblaient pour le moment rejetés sur Namur; il fallait songer aux Anglais. Napoléon marcha à eux le 17. Wellington, surpris le 16 au milieu d'un bal par la nouvelle de notre approche, avait conservé un grand sang-froid et réparé son imprévoyance à force d'activité. Dans la journée du 16, il avait réuni 32000 hommes aux Quatre-Bras; en quelques heures, le 17, il en assembla 70000 en avant du village de Waterloo, sur le plateau du Mont-Saint-Jean. Il avait longuement étudié cette position. Il la signalait un an auparavant dans ses dépêches, comme excellente pour couvrir Bruxelles du côté de la Sambre, parce que les deux routes de Nivelle et de Charleroi se réunissent au pied de ce plateau; et il était décidé à s'y défendre à outrance.

Napoléon laissa à Grouchy 34000 hommes avec ordre de suivre les Prussiens du côté de Namur. Lui-même, avec le reste de ses forces, se joint à Ney pour attaquer les Anglais. L'armée française ne comptait que 72000 combattants, mais pleins d'enthousiasme. Wellington, adossé à la forêt de Soignes, n'ayant qu'une seule route de retraite, était perdu s'il n'était vainqueur. Il avait été convenu entre Blücher et lui que celui des deux qui se trouverait attaqué ferait une résistance désespérée afin que l'autre pût venir à son aide. Wellington n'avait tenu sa parole qu'à moitié le jour de Ligny; Blücher tint malheureusement la sienne le jour de Waterloo. Le général anglais lui fit demander deux de ses corps; il répondit qu'il viendrait avec tous. Wellington comptait donc sur les Prussiens; mais Napoléon comptait aussi que les Prussiens, poussés vers la Meuse ou contenus par Grouchy, n'arriveraient pas.

La pluie qui tomba par torrents dans la journée du 17 et pendant la nuit, avait fait du terrain un bourbier. On pouvait à peine manœuvrer l'artillerie. Enfin, le 18, vers onze heures, le soleil parut à travers les nuages, et la bataille commença. Napoléon attaque d'abord le château de Goumont, où s'appuyait la droite de Wellington, pour attirer de ce côté les principales forces de l'ennemi et l'amener à dégarnir son centre; alors il percerait ce centre, au plateau du Mont-Saint-Jean, principal débouché de la forêt de Soignes, pour couper les Anglais de Bruxelles, et rejetterait leur droite brisée vers

un pays sans route qui les mènerait dans les Flandres, loin des Prussiens et loin d'Anvers, leur base d'opérations. Wellington, en effet, porte l'élite de ses troupes à la défense de Goumont, et une lutte affreuse s'y engage quatre heures durant ; la position reste aux Anglais.

Pendant cette fausse attaque, Napoléon réunissait une puissante batterie de 78 pièces et dirigeait un feu épouvantable sur le Mont-Saint-Jean, puis lançait Ney sur la Haie-Sainte, hameau qui s'élève au pied du coteau. Ce mouvement réussit d'abord. La grosse artillerie du maréchal fit d'affreux ravages dans les rangs anglais. L'ennemi même s'ébranla un moment, quelques-uns s'enfuirent ; il fallut que Wellington courût à eux pour les ramener au combat. A ce moment, Ney veut profiter de la panique qu'il découvre sur certains points de l'armée anglaise. Il enlève une partie de ses pièces pour les porter sur les positions mêmes de l'ennemi, qui, le feu cessant, raffermit ses lignes. Il y avait un ravin à traverser, les lourdes pièces de douze s'y engagent et gravissent avec peine la pente opposée; un régiment accourt pour les protéger ; mais avant qu'il ait le temps de se former, Wellington lance deux régiments de dragons à fond de train dans le vallon. Ils coupent les traits, tuent les chevaux, sabrent les artilleurs. Ils furent à leur tour chargés et sabrés par la cavalerie française ; mais un fâcheux désordre avait été produit.

Cependant Ney, qui avance toujours, aborde enfin la Haie-Sainte et s'en empare. Le désordre se met une seconde fois dans l'armée anglaise; les fuyards portent jusqu'à Bruxelles le bruit de la défaite de Wellington. Pour changer ce désordre en déroute, Napoléon allait lancer la garde. Soudain le canon gronde derrière nos lignes. « Est-ce Grouchy ? » crie-t-on de toutes parts.

C'était Bulow qui débouchait sur la droite de l'armée française avec 30000 Prussiens venus par Wavres quand on le croyait vers Namur, et qui envoyait ses boulets jusqu'au pied du tertre où se tenait Napoléon. L'Empereur est forcé de diriger contre lui le corps de Lobau et la garde qu'il destinait à soutenir Ney. Wellington a reconnu le secours promis; il prend l'offensive du côté de la Haie-Sainte, mais notre infanterie repousse ses colonnes, nos cuirassiers les sabrent, franchissent un talus rapide et arrivent jusqu'au centre de la position anglaise. A cette vue, Ney ne peut résister à l'ardeur

des siens. Toute notre cavalerie s'ébranle, même la réserve gravit le plateau fatal et va hacher la cavalerie ennemie. Celle-ci, se repliant à droite et à gauche, démasque 20 pièces de canon qui vomissent la mort, et toute l'infanterie de Wellington formée en carrés. Nos cavaliers s'élancent sur les lignes anglaises ; onze fois ils les chargent et les sabrent; plusieurs sont rompues, mais se reforment. Si notre infanterie de réserve eût été alors disponible, c'en était fait de l'armée anglaise ; malheureusement cette infanterie était avec Lobau pour contenir Bulow. A sept heures, nos cavaliers sont rejetés du plateau ; ils y étaient restés deux heures.

A ce moment, Napoléon peut former une colonne de quatre bataillons de la garde ; mais il est trop tard : l'artillerie anglaise a reparu sur la crête du plateau et bat la colonne en brèche à coups de canon. Les Français s'avancent calmes, l'arme au bras, sans tirer un seul coup. Deux fois l'artillerie anglaise tonne, deux fois les rangs se reforment, et la colonne continue sa marche. A la troisième seulement elle se replie : deux bataillons avaient été entièrement détruits par la mitraille. Napoléon alors appelle à lui les troupes qui occupent Goumont, les joint à celles de Ney, les enflamme par quelques paroles, et ordonne une attaque générale. Il était huit heures du soir. Nos soldats abordent l'ennemi avec un élan admirable : plusieurs carrés anglais sont entamés, anéantis. Wellington était au plus épais du feu. « Qu'ordonnez-vous? lui demanda-t-on. — Rien. — Mais vous pouvez être tué, et il est important que celui qui vous remplacera connaisse votre pensée. — Ma pensée ! je n'en ai pas d'autre que de tenir ici tant que je pourrai. » Si Wellington ne fut pas ce jour-là un grand tacticien, il mérita du moins son surnom de l'*Iron duke*, le duc de fer.

Tout à coup une vive canonnade éclate à l'extrême droite de notre armée, « C'est Grouchy ! » s'écrient encore les soldats ; « ce ne peut être que Grouchy, » pense Napoléon. C'était un troisième ennemi, c'était Blücher qui, à la tête de 36 000 Prussiens, débouchait après Bulow dans notre flanc droit. Alors nos soldats se croient trahis. Quelques-uns poussent le cri de : « Sauve qui peut ! et la dernière armée de la France, pressée de front par ce qui restait des 90 000 hommes de Wellington, à droite par les 66 000 Prussiens de Blücher et de Bulow, tourbillonne sur elle-même,

les rangs se mêlent, et bientôt il n'y a plus plus qu'une horrible confusion.

Napoléon, désespéré, tire son épée pour s'élancer au milieu des ennemis; il veut périr avec sa fortune; ses généraux l'entourent et l'entraînent sur la route de Genappe. Ney, les habits troués de balles, criait aux fuyards : « Arrêtez : suivez-moi, que je vous montre comment meurt un maréchal de France! » Mais, excepté dans cet héroïque soldat, qui devait mourir autrement, les forces humaines étaient épuisées.

Il est plus de neuf heures; la nuit est descendue sur ce terrible champ de bataille, et on lutte encore. La vieille garde forme six carrés, cinq sont successivement détruits par un ennemi trente fois plus nombreux; un seul reste quelque temps encore debout, c'est celui de Cambronne à la hauteur de la maison d'Écosse. Ces braves refusent de mettre bas les armes; leur chef répond à une sommation par une énergique parole qui est devenu le mot fameux : « La garde meurt et ne se rend pas, » et, seuls contre toute l'armée ennemie, ils la chargent à la baïonnette, pour donner à leur chef aimé le temps d'échapper. Leur sacrifice réussit, et leur a valu une gloire immortelle.

D'autres bataillons de la garde, avec Lobau, arrêtèrent devant Planchenoit la moitié de l'armée prussienne durant une heure et demie, jusqu'à ce que l'immènse cohue abritée par leur sacrifice se fût écoulée sur la route de Charleroi. Lobau fut pris et subit d'indignes outrages; Duhesme fut peut-être assassiné; d'autres furent égorgés en rendant leurs armes. Odieuses et lâches vengeances des Prussiens que n'excusent pas le ressentiment de longs revers et l'orgie d'une victoire inespérée.

La bataille de Waterloo avait duré dix heures : « une journée de géants, » qui nous coûta 30 000 hommes tués, blessés ou pris, et 22 000 aux vainqueurs. 72 000 Français y avaient lutté contre 115 000 ennemis, et virent deux fois la victoire s'échapper de leurs mains.

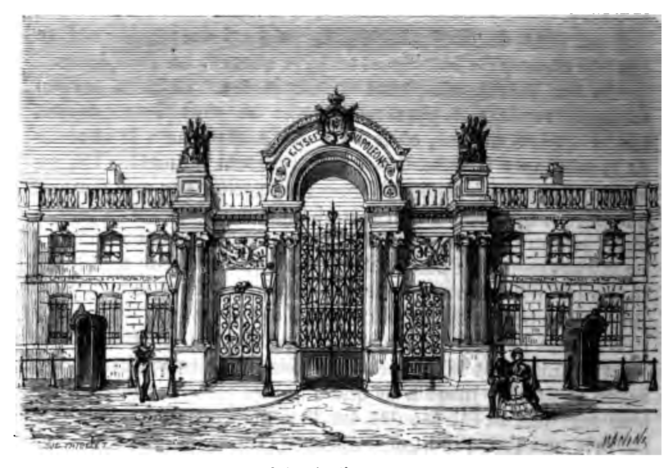
Telle fut cette campagne de quatre jours.

Sans les retards du 15 et les désertions qui donnèrent l'éveil à Blücher, les alliés éprouvaient un irremédiable désastre.

Si, le 16, le corps de d'Erlon avait pu agir, les Prussiens étaient écrasés à Ligny, ou les Anglais aux Quatre-Bras.

Si Grouchy avait empêché les Prussiens de se réunir, le 18, à Wellington, les Anglais étaient écrasés à Waterloo.

Seconde abdication de l'Empereur (23 juin 1815). — La retraite fut désastreuse comme celle de Leipzig et de Moscou ; rien n'avait été préparé pour un revers : tout le matériel fut perdu. De Laon où l'armée commença à se rallier, Napoléon partit pour Paris. Il entra dans la capitale à minuit, et s'établit à l'Élysée. Il comptait sur le patriotisme des



Palais de l'Élysée.

Chambres. « Qu'on me seconde, disait-il, et rien n'est perdu. » Mais Fouché, ministre de la police, fit courir le bruit que l'Empereur méditait un 18 brumaire, et la Chambre des représentants, sur la motion de la Fayette, proclama la patrie en danger, appela la garde nationale à sa défense, et déclara coupable de trahison quiconque tenterait de la dissoudre.

Napoléon, stupéfait de cette attaque, essaya de rassurer les députés et fit appel à la concorde. « Je ne vois qu'un homme entre la paix et nous, dit la Fayette, nous avons assez fait pour lui : notre devoir est de sauver la patrie. » Un message fut envoyé à l'Empereur pour lui demander son abdication. Napoléon s'y résigna. « Français, dit-il, je m'offre en sacri-

fice à la haine des ennemis de la France; ma vie politique est terminée : je proclame mon fils, Napoléon II, Empereur des Français. »

L'assemblée accepta cette déclaration, sans toutefois prononcer le nom de Napoléon II qui était alors entre les mains des Autrichiens. On nomma un gouvernement provisoire, et une commission spéciale fut chargée de négocier avec les alliés. Mais ceux-ci refusèrent toute offre de paix. Wellington et Blücher marchaient précipitamment sur Paris. Cette



L'Élysée (Jardin).

pointe était fort imprudente : les débris de Waterloo, le corps intact de Grouchy s'étaient concentrés près de la capitale, où, rejoints par de nombreux renforts, ils formaient une armée de 100000 hommes. Plus de 60 000 gardes nationaux et ouvriers défendaient la ville, qu'on avait fortifiée du côté du nord. L'armée ennemie se trouvait moins nombreuse que la nôtre; mais le président du gouvernement provisoire, Fouché, voulait porter au trône la branche cadette des Bourbons, ou, s'il n'y pouvait réussir, revenir à la branche aînée.

Quand Napoléon offrit de se mettre à la tête des troupes en montrant combien il était facile d'écraser au moins ce

premier ennemi, non-seulement Fouché répondit par un refus, mais il força l'Empereur à quitter la Malmaison où il s'était retiré[1].

Sainte-Hélène. — Menacé d'être livré à l'ennemi, Napoléon partit pour Rochefort, pensant chercher un asile aux États-Unis. Mais tous les passages étaient gardés; après de longues incertitudes, il se rendit à bord du vaisseau anglais *le Bellérophon*, et écrivit au régent d'Angleterre cette lettre admirable : « Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale, comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. » Le gouvernement anglais traita en prisonnier de guerre l'homme qui venait si noblement réclamer son hospitalité. L'Empereur fut conduit dans l'île Sainte-Hélène, au milieu de l'Atlantique, sous un ciel brûlant, à 500 lieues de toute terre. En voyant disparaître la côte de France du pont du *Bellérophon*, il s'écria : « Adieu, terre des braves! adieu, chère France! Quelques traîtres de moins, et tu serais encore la grande nation, la maîtresse du monde! » Cri de douleur, non de justice, car les défaillances de la dernière heure avaient été sans importance sur sa destinée, et nos malheurs ne venaient pas de la trahison, mais de ses fautes.

Comme si ce n'était pas assez d'un climat meurtrier et des douleurs de la solitude et de l'inaction, pour le génie ardent qui, durant quinze années, avait étonné le monde, le ministère anglais sembla prendre à tâche de tuer lentement, à force d'outrages, l'immortel captif. Napoléon endura ces tortures avec calme et dignité. Il ne songea qu'à la postérité, et il occupa les mornes loisirs de sa prison à dicter l'histoire de ses campagnes. Après six années, qui furent six années de souffrances morales et de privations matérielles, il mourut à Longwood, le 5 mai 1821, à quatre heures du matin, enveloppé dans son manteau de bataille, tandis qu'un ouragan des tropiques déchaînait sa fureur sur l'île et y déracinait quelques-uns des plus grands arbres « comme si l'esprit des orages, porté sur les ailes du vent, courait apprendre au

1 Joséphine avait acheté la Malmaison en 1792.

monde qu'un être puissant venait de descendre dans les sombres abîmes de la nature. »

Le long martyre de Napoléon à Saint-Hélène l'a grandi encore, en lui donnant la seule consécration qui lui manquât : celle du malheur[1]. Ce rocher fut comme l'autel où le héros passa demi-dieu. Une popularité immense s'attacha à son nom, même parmi les nations les plus lointaines; et, en apprenant sa mort, lord Holland s'écria au milieu du parlement



La Malmaison.

anglais : « L'univers porte le deuil du héros. » Il avait lui-même prévu ce que gagnerait auprès des peuples le captif des rois : « Si je meurs sur la croix, disait-il, et que mon fils vive, il arrivera. »

Traités de 1815. — Dans le naufrage de l'Empire, peu s'en fallut que la France ne pérît. Ni la Chambre ni le gouvernement ne surent défendre Paris. Davout, le ministre de la guerre, s'entendit avec Fouché, le génie personnifié de l'intrigue, et le héros d'Auerstaedt et d'Eckmühl capitula de-

1. *Récits de la captivité de l'Empereur Napoléon*, par le général de Montholon; *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, d'après les documents officiels et les manuscrits de sir Hudson Lowe*, 4 vol.

vant Blücher, malgré une énergique adresse de dix-sept généraux qui voulaient continuer la lutte, malgré l'ardeur des troupes qui voulaient combattre encore. Il signa une convention par laquelle l'armée française dut se retirer derrière la Loire sans brûler une amorce. Les alliés prirent possession de Paris comme d'une ville conquise. Blücher voulait faire sauter le pont d'Iéna et renverser la colonne de la grande armée. Le musée du Louvre fut dépouillé des chefs-d'œuvre que la victoire y avait entassés ; nos bibliothèques, nos collections précieuses furent mises au pillage. Mais la France entière ne l'était-elle point par les 1 200 000 étrangers accourus à la curée ?

La Chambre des députés avait pensé que l'on compterait avec elle ; les alliés fermèrent la salle des séances, et rétablirent Louis XVIII sur son trône. Cette seconde restauration coûta cher à la France. Il fallut d'abord payer aux alliés 100 millions, puis une autre indemnité de guerre de 700 millions, et encore 370 millions de réclamations particulières. Ce n'est pas tout : 150 000 soldats étrangers restèrent pendant trois ans sur notre sol, entretenus et nourris à nos frais pour faire la police de l'Europe en France. Enfin, le traité de Paris (20 novembre) nous enleva Philippeville, Marienbourg, le duché de Bouillon, Sarrelouis et le cours de la Sarre, Landau, plusieurs communes du pays de Gex, et la Savoie que le traité de 1814 nous avait laissée; en tout 534 000 habitants. On nous ôta le droit de tenir garnison dans la principauté de Monaco, en avant du Var, et les fortifications d'Huningue durent être détruites, sans pouvoir jamais être relevées. Cette ville avait mérité ce sort par l'héroïque défense qu'y avait faite une garnison de 135 hommes, du 25 juin au 27 août. Auxonne n'avait aussi capitulé qu'à cette date, 55 jours après la seconde capitulation de Paris.

Ainsi après vingt-cinq ans de victoires, le territoire national se trouvait moins étendu, sur certains points, qu'il ne l'était un siècle plus tôt, à la fin du règne de Louis XIV ; et pendant ce siècle, les autres puissances avaient toutes démesurément augmenté leurs forces. La Prusse était devenue, de simple électorat, une grande monarchie; la Russie, qui alors naissait à peine, était un colosse; l'Angleterre avait gagné aux Indes cent millions de sujets et avait saisi l'empire de l'Océan : la France n'était donc pas affaiblie seulement de ce qu'elle perdait, mais de tout ce que ses rivaux avaient gagné.

En outre les traités de 1815 avaient perfidement entr'ouvert sa frontière. Philippeville, Marienbourg et Bouillon couvraient les débouchés de l'Ardenne : nous n'avons plus de ce côté que Rocroy. Sarrelouis offrait un point d'appui au milieu de la vallée de la Sarre, entre la Moselle et les Vosges, et Landau défendait les approches de Strasbourg : on nous prit ces deux villes. Huningue pouvait menacer Bâle de son canon ou du moins fermer le pont de cette ville sur le Rhin : il fut démantelé. La Savoie, rendue au Piémont, nous éloigna des Alpes, notre frontière. La Bavière, notre vieille alliée dans l'Allemagne, fut mise à nos portes, dans le Palatinat, pour y devenir notre ennemie : la Prusse fut établie dans la vallée de la Moselle, pour nous y arrêter, si nous voulions sortir de Metz ou de Thionville; le royaume des Pays-Bas fut élevé pour nous tenir éloignés des bouches de la Meuse et de l'Escaut, et le don du royaume de Lombardie à l'Autriche rétablissait dans la péninsule italique l'influence autrichienne aux dépens de la nôtre, qui s'en trouva exclue. Enfin, par le traité de la Sainte-Alliance, cette Europe que Napoléon avait voulu réunir sous sa main, se réunissait, mais contre nous.

APPENDICE.

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE 1815 A 1872

I.

LA RESTAURATION.

(22 juin 1815. — 29 juillet 1830.)

Réaction royaliste. — Les royalistes se vengèrent cruellement de leur second exil. Le maréchal Ney, les généraux Labédoyère, Faucher, Mouton-Duvernet, Chartrand, Bonnaire, furent passés par les armes ; d'autres, condamnés à mort par contumace. « Soldats, droit au cœur! » dit, en commandant le feu, le héros de la Moskowa. Le maréchal Brune, les généraux Ramel et Lagarde furent assassinés, et une sanglante réaction frappa dans le Midi les hommes suspects de regretter le régime impérial. Les haines religieuses s'ajoutèrent aux haines politiques : beaucoup de protestants périrent. Enfin, une loi du 4 décembre 1815 institua pour trois ans des cours prévôtales, qui méritèrent bientôt une sinistre renommée. Ainsi la monarchie restaurée avait ses massacres, sa terreur, qu'on appela la Terreur blanche : Trestaillon en fut le héros.

Les *Introuvables* qui composaient la Chambre des députés avaient entrepris de supprimer la Charte et de défaire l'œuvre sociale de la révolution en rendant au clergé et à l'aristocratie le rôle politique qu'ils avaient dans l'ancien régime. Louis XVIII fut obligé de renvoyer ces serviteurs trop dévoués (5 nov. 1816), et une nouvelle Chambre plus modérée commença l'ère du gouvernement représentatif dans notre pays. Cette Chambre adopta une loi électorale qui fixait le cens des électeurs à 300 francs, celui des éligibles à 1000 francs, avec un seul collége électoral par département, et

la loi militaire du maréchal Gouvion Saint-Cyr qui assurait le recrutement de l'armée par la conscription, limitait à six ans le service militaire et réservait un tiers des grades aux sous-officiers.

Grâce au duc de Richelieu et à la générosité du czar Alexandre l'occupation du territoire français par les armées étrangères cessa deux ans avant le terme fixé par les traités. Les Chambres reconnurent ce service en votant, à titre de récompense nationale, en faveur du duc de Richelieu, l'inscription au Grand-Livre d'une rente de 50 000 francs. Il était pauvre et refusa pour ne point aggraver les charges de la patrie : noble désintéressement qui n'a pas toujours été imité.

Assassinat du duc de Berri. — Jusqu'en 1819, les progrès des libéraux furent lents, mais continus, et ils allaient avoir la prépondérance dans la Chambre, comme dans le pays, lorsque le roi, effrayé par l'élection de l'abbé Grégoire, ancien évêque constitutionnel, crut être allé trop loin dans leur sens et se rapprocha du parti contraire. Ce système de bascule, comme on l'appela, ne contentait personne. L'assassinat du duc de Berri rompit l'équilibre au profit des royalistes. Le 13 février 1820, le duc était à l'Opéra : à dix heures du soir, comme il reconduisait la duchesse à sa voiture, un misérable, Louvel, le poignarda. Jusque sur l'échafaud l'assassin persista à déclarer qu'il n'avait pas de complices. Mais les idées libérales furent rendues responsables de ce crime, et le nouveau ministère qui fut alors formé lança le gouvernement dans la voie funeste où il se brisa en 1830.

Alliance de l'autel et du trône. — La liberté individuelle fut suspendue, la censure des journaux rétablie, et le *double vote* institué pour faire passer l'influence politique aux mains des grands propriétaires, qui votaient deux fois, au collége de département et au collége d'arrondissement. La naissance du duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berri (29 septembre 1820), la mort de Napoléon (5 mai 1821), augmentèrent la joie et les espérances des ultra-royalistes, qui firent arriver au ministère MM. de Villèle et Corbière. Alors on parla tout haut de restituer à la royauté, surtout à l'Église, leurs anciennes prérogatives. Les jésuites rentrés en France se chargèrent de convertir le pays à ces idées d'un régime disparu. Ils frappèrent d'abord leur plus sérieux adversaire, l'Université, en faisant supprimer les cours de MM. Cousin et Guizot (1822), et, pour intimider la presse, on imagina les *procès de tendance*, où l'accusation n'incriminait pas un délit déterminé, mais la direction donnée à la rédaction d'un journal.

Sociétés secrètes. — Les libéraux protestèrent comme le font les partis opprimés, par des conspirations. A la *congrégation* formée par les ultra-royalistes sous la direction des jésuites, et qui comptait cinquante mille affiliés, ils opposèrent la *charbonnerie*, qui se recrutait surtout dans les écoles, le barreau et l'armée. Le carbonarisme étendait ses ramifications sur toute la France, dans

l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Il essaya plusieurs insurrections à main armée. En 1820, le capitaine Nantil, plus tard le général Berton, le colonel Caron, le capitaine Vallé et quatre sous-officiers de la Rochelle furent condamnés et exécutés, excepté Nantil, qui s'échappa.

Expédition d'Espagne. — Les vainqueurs de 1814 et de 1815, Autriche, Russie et Prusse, avaient formé une *sainte* alliance pour étouffer, à leur commun profit, les idées de liberté que la révolution avait jetées dans le monde et qui fermentaient partout. Elles furent violemment comprimées en Allemagne, à Naples, dans le Piémont, et le gouvernement français, qui venait d'en arrêter le retour par des lois et des supplices, reçut du congrès de Vérone (1822) la mission d'aller les combattre en Espagne. Chateaubriand, alors ministre des affaires étrangères, espérait qu'une expédition heureuse rendrait aux Bourbons quelque prestige militaire. L'armée, entrée en Espagne le 7 avril 1823, eut peu d'occasion de combattre et ne rencontra de résistance sérieuse qu'à Cadix, dont elle fit le siége. Le 31 août, nos troupes s'emparèrent de la forte position du Trocadéro, ce qui détermina la reddition de la ville. Cette expédition sans gloire fut aussi sans profit. Rétabli par nos armes dans son pouvoir absolu, le roi d'Espagne n'écouta pas nos conseils de modération. Les libéraux de France rendirent leur gouvernement responsable des violences commises par Ferdinand VII. Le ministère et la *congrégation* au contraire, trompés par ce facile succès, s'abandonnèrent à une confiance fatale que les élections peu sincères de 1824 augmentèrent, parce qu'elles ne laissèrent entrer à la Chambre que dix-neuf députés libéraux.

Courier, Béranger. — Mais derrière eux et avec eux était la majorité du pays qui applaudissait aux arrêts de la magistrature, devenue libérale depuis que la *congrégation* était menaçante, et qui lisait avidement les pamphlets de Paul-Louis Courier et les chansons de Béranger. Béranger continuait, même en prison, à attaquer cette union dangereuse du trône et de l'autel, et il évoquait contre les rois que l'étranger avait ramenés les glorieux souvenirs de l'Empire. Aussi, lorsqu'il mourut, en 1857, l'empereur Napoléon III voulut que l'État fît les frais des funérailles du poëte populaire qui avait conservé et répandu le culte du premier Napoléon.

Charles X, M. de Villèle. — La mort de Louis XVIII, roi prudent et modéré, parut assurer le triomphe des ultra-royalistes en faisant passer le pouvoir au comte d'Artois (16 sept. 1824). En 1789, ce prince avait donné le signal de l'émigration; il n'avait rien appris, rien oublié, et n'écouta pas son frère qui, à son lit de mort, lui avait dit, en mettant la main sur la tête du duc de Bordeaux: « Que Charles X ménage la couronne de cet enfant. » Il se crut appelé à faire revivre l'ancienne monarchie. « En France, disait-il, le roi consulte les Chambres; il prend en grande considé-

ration leurs avis et leurs remontrances; mais, quand le roi n'est pas persuadé, il faut bien que sa volonté soit faite. » Ces paroles étaient déjà la négation de la Charte et l'on ne s'étonnera plus qu'il ait fini par la violer. Dès les premiers jours de son règne, il fit demander aux Chambres, par M. de Villèle, une indemnité d'un milliard pour les émigrés, le rétablissement des couvents de femmes, celui du droit d'aînesse, et une loi d'une extrême sévérité contre les délits commis dans les églises (loi du sacrilége). Les députés accordèrent tout; il n'y eut de résistance qu'à la Chambre des



Église Saint-Vincent de Paul.

pairs, qui par cette opposition gagna quelques jours de faveur publique.

Au mois de mai 1825, le nouveau roi fit renouveler en sa faveur l'antique cérémonie du sacre. A cette fête royale répondit une manifestation populaire Un des chefs du parti libéral, le général Foy, venait de mourir : cent mille personnes suivirent ses funérailles, et une souscription nationale assura l'avenir de ses enfants.

Cependant l'opinion libérale gagnait chaque jour du terrain. Dans les lettres, dans les arts, se marquait un grand mouvement de rénovation, et ce mouvement était dans le sens de la liberté, puis-

qu'il allait contre les traditions et la discipline des écoles. Dans le parlement des hommes de talent ou d'autorité, Chateaubriand, Royer-Collard, de Broglie, Pasquier, de Barante, etc., servaient la cause des libertés publiques; des journaux graves, le *Globe*, le *Censeur*, les *Débats*, le *Constitutionnel*, le *Courrier français*, qui fondaient alors un nouveau pouvoir dans l'État, celui de la presse, la défendaient dans le public; le haut enseignement la popularisait dans les écoles; l'Académie française elle-même, protestait contre un projet de loi qui devait supprimer toute liberté pour les écrits périodiques. Les grandes villes étaient dans l'opposition; Paris tout entier y fut jeté. A une revue de la garde nationale, que



La bourse, terminée en 1826.

le roi passa au mois d'avril 1827, le cri : « A bas les ministres ! » retentit dans tous les rangs. Le soir même la garde nationale fut licenciée : mesure nécessaire après cette protestation sous les armes, mais qui acheva d'éloigner la bourgeoisie de la cour. Le ministère Villèle vécut huit mois encore. Pour détruire l'opposition de la Chambre haute, il fit une *fournée* de 76 pairs; mais des élections générales qu'il provoqua imprudemment envoyèrent à la Chambre une majorité libérale devant laquelle il tomba (décembre 1827). Royer-Collard avait été élu dans sept colléges.

Bataille de Navarin. Expédition de Morée. — Tous les partis manifestaient leur sympathie pour les Grecs qui cherchaient, à force d'héroïsme, à recouvrer leur indépendance. Byron, le grand poëte anglais, venait de leur donner sa vie. Ils allaient succomber dans leur lutte inégale contre les Turcs, lorsque l'Angleterre, la

France et la Russie s'unirent pour les sauver (5 juillet 1827). Les trois flottes alliées écrasèrent à Navarin la marine turque (20 sept. 1827). La France envoya de plus en Morée un corps de troupes commandé par le général Maison, qui reprit en peu de temps toutes les villes occupées par les Ottomans : la Grèce était délivrée.

Modération de M. de Martignac. — Le 4 janvier 1828, un nouveau cabinet avait été formé; il porta le nom du ministre le plus influent, M. de Martignac. Ses intentions furent droites, libérales, et ses actes généralement approuvés. Il abolit la censure des journaux, chercha à prévenir les fraudes électorales, plaça sous le régime commun les établissements d'éducation dirigés par des ecclésiastiques et réconciliait peu à peu la France avec les Bourbons. Malheureusement Charles X, livré aux conseils de la congrégation, supportait son ministère sans l'aimer. Après dix-huit mois, il se trouva à bout de patience et, le 8 août 1829, profitant d'un échec imprudemment infligé par la Chambre à ses ministres, au sujet d'une loi d'intérêt secondaire, il les remplaça par MM. de Polignac, de Labourdonnaie et de Bourmont.

Le ministère Polignac. — Ces choix étaient une déclaration de guerre de la royauté au pays : une crise devenait inévitable. Pendant dix mois, la presse de l'opposition répéta au gouvernement qu'il aboutirait forcément à un coup d'État, et les députés déclarèrent dans leur réponse au discours du roi que le ministère n'avait pas leur confiance. La Chambre fut dissoute, mais les deux cent vingt et un signataires de l'adresse furent réélus, et la royauté, vaincue dans les élections, se décida à faire elle-même un 18 brumaire, c'est-à-dire une révolution.

Prise d'Alger. — Elle y fut encouragée par un succès militaire, l'expédition d'Alger, entreprise pour venger un affront fait à notre consul. Une armée de 37 000 hommes, commandée par le comte de Bourmont, s'embarqua à Toulon et descendit le 13 juin 1830 sur la côte africaine. Les Algériens battus et dispersés dans les montagnes, la ville fut aussitôt attaquée et le 4 juillet nos troupes s'emparaient du fort appelé le Château de l'Empereur qui, dominant Alger, nous en assura la possession. Le trésor amassé par les deys paya les frais de cette expédition qui plantait notre drapeau sur la terre d'Afrique, d'où il n'a plus été enlevé.

La Révolution de 1830. — Le 26 du même mois parurent des ordonnances qui supprimaient la liberté de la presse, annulaient les dernières élections et créaient un nouveau système électoral. C'était un coup d'État contre les libertés publiques et contre la Charte qui avait été la condition du retour des Bourbons sur le trône de leurs pères. La magistrature déclara les ordonnances illégales (jugement du tribunal de première instance), et Paris répondit à la provocation de la Cour par les trois journées des 27, 28 et 29 juillet 1830 : résistance légitime, cette fois, puisque la bourgeoisie et le peuple se battaient contre ceux qui avaient violé

la constitution. Malgré la bravoure de la garde royale et des suisses, Charles X fut vaincu. Lorsqu'il abdiqua en faveur de son petit-fils, le duc de Bordeaux, on lui répondit par le mot des révolutions: il est trop tard, et il reprit le chemin de l'exil. Six mille victimes étaient tombées mortes ou blessées. Le 9 août, la Chambre des députés éleva au trône le chef de la branche cadette des Bourbons, le duc d'Orléans, qui prit le nom de Louis-Philippe Ier.

La France salua d'acclamations à peu près unanimes cette séparation d'avec les hommes de 1815. En reprenant le drapeau de 1789, elle semblait reprendre aussi possession d'elle-même, et de ses libertés.

II.

LE GOUVERNEMENT DE JUILLET.

(9 août 1830. — 24 février 1848).

Le roi Louis-Philippe. — La Fayette avait dit en montrant le duc d'Orléans au peuple, à l'hôtel de ville : « Voilà la meilleure des républiques. » Beaucoup avaient pensé comme La Fayette. Les vertus privées du prince, sa belle famille, ses anciennes relations avec les chefs du parti libéral, les souvenirs soigneusement ravivés de Jemmapes et de Valmy, ses habitudes bourgeoises, l'éducation populaire donnée à ses fils dans nos écoles publiques, tout encourageait les espérances.

Le duc d'Orléans, chef de la branche cadette de la maison de Bourbon, fut proclamé roi le 9 août, après avoir juré l'observation de la Charte revisée. Les changements faits alors au pacte constitutionnel ou, dans les mois suivants, aux lois existantes étaient peu importants: abolition de l'hérédité pour la pairie, et de la censure pour les journaux; fixation du cens d'éligibilité à 500 francs et du cens électoral à 200, ce qui maintenait les droits politiques à la fortune sans faire une part expresse à l'intelligence; suppression de l'article qui reconnaissait la religion catholique comme religion de l'État et de toutes les paieries créées par Charles X. Mais, en 1814, Louis XVIII avait paru *octroyer* une Charte par son bon plaisir; en 1830, Louis-Philippe en acceptait une qui lui était *imposée* par les députés. Ce fait contenait toute la révolution. Il faut cependant constater que le droit violé d'abord par la

royauté, l'avait été ensuite par la Chambre, puisque les députés avaient disposé de la couronne et refait la constitution, sans mandat du pays.

Ministère de M. Laffite (1830-1831). — L'ébranlement causé par la chute de la Restauration avait donné une force inattendue au parti républicain. Il fallut d'abord compter avec lui. On le flatta quelque temps dans la personne de deux hommes que les républicains respectaient, le général La Fayette, que l'on nomma commandant de toutes les gardes nationales de France, et M. Laffite, qui fut appelé au ministère. On exploita habilement la popularité du premier jusqu'après le procès des ministres de Charles X, et celle du second jusqu'au moment où il fallut se prononcer nettement sur la politique extérieure.

La France a l'insigne honneur de fixer sur elle l'attention du monde. Au bruit du trône qui s'écroulait à Paris, le 29 juillet 1830, tous les trônes avaient été ébranlés, tous les pouvoirs impopulaires compromis. En Suisse, les gouvernements aristocratiques tombèrent; en Allemagne, de libérales innovations s'introduisirent. L'Italie était frémissante; l'Espagne préparait une révolution; la Belgique se séparait de la Hollande ; l'Angleterre elle-même, émue, agitée, arrachait aux tories le bill de réforme. La paix avait été plus profitable que la guerre à la liberté. Nos idées refaisaient les conquêtes que nos armes avaient perdues.

Mais la France devait-elle se faire le champion de toutes les insurrections européennes, au risque de soulever une guerre universelle et de verser des flots de sang ? Le nouveau roi ne le pensa point. La Belgique s'était séparée de la Hollande et s'offrait à la France : on la repoussa pour ne point exciter la jalousie de l'Angleterre. Les réfugiés espagnols voulaient tenter une révolution dans leur pays : on les arrêta sur la frontière pour ne point violer le droit international, même en face d'un prince qui était un secret ennemi.

La Pologne, quelques instants délivrée par un héroïque effort, nous appelait. Était-il possible de la sauver par les armes ? Comme elle le dit elle-même au moment des grandes douleurs : « Dieu est trop haut et la France est trop loin. » On ne lui envoya que des secours isolés qui n'empêchèrent pas que Varsovie succombât. Sa chute retentit douloureusement au cœur de la France.

L'Italie, enchaînée par l'Autriche, s'agitait pour briser ses fers. M. Laffitte voulait l'y aider. Le roi refusa de le suivre si loin, et appela Casimir Périer à la présidence du conseil.

Ministère de Casimir Périer (1831-1832). — On trouvait cette politique trop prudente. Casimir Périer lui donna un moment de grandeur, par l'énergie qu'il mit au service de cette modération. Il déclara nettement deux choses : qu'il voulait l'ordre légal, et par conséquent qu'il combattrait à outrance les républicains et les légitimistes; qu'il ne jetterait point la France dans une guerre

universelle, et par conséquent qu'il ferait à la paix du monde tous les sacrifices compatibles avec l'honneur du pays. Ce langage semblait fier; des actes le soutinrent.

Occupation d'Ancône. — Don Miguel, en Portugal, avait outrageusement traité deux Français. Une flotte força les passes du Tage, réputées infranchissables, et mouilla à trois cents toises des quais de Lisbonne. Les ministres portugais s'humilièrent: une légitime réparation fut accordée. Les Hollandais avaient envahi la Belgique; cinquante mille Français y pénétrèrent, et le pavillon néerlandais recula. Les Autrichiens, une première fois sortis des États pontificaux, y étaient rentrés; Casimir Périer, résolu de faire respecter le principe de non-intervention, envoya une flottille dans l'Adriatique, et des troupes de débarquement s'emparèrent d'Ancône. Cette apparition du drapeau tricolore au centre de l'Italie était presque une déclaration de guerre à l'Autriche. Elle ne la releva point et retira ses troupes.



Colonne de Juillet.

Insurrection à Lyon, complot à Paris. — A l'intérieur, le président du conseil suivait avec la même énergie la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Les légitimistes agitaient les départements de l'Ouest; des colonnes mobiles y étouffèrent la révolte. Les ouvriers de Lyon, excités par de trop cruelles misères, mais aussi par des meneurs, s'étaient soulevés, en inscrivant sur leur bannière cette devise douloureuse et sinistre : « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant. » Après une affreuse mêlée dans la ville même, ils furent désarmés, et l'ordre parut rétabli, à la surface. Grenoble à son tour fut ensanglantée. A Paris éclatèrent les complots dits des tours de Notre-Dame et de la rue des Prouvaires.

Tel fut le ministère de Casimir Périer : une lutte énergique, dans laquelle sa forte volonté ne recula, pour la cause de l'ordre, devant aucun obstacle. Collègues, Chambres, le roi même, il maîtrisait tout. Une telle vie avait épuisé ses forces, quand le choléra vint l'enlever le 16 mai 1832 [1].

Ministère du 11 octobre 1832 (MM. de Broglie, Guizot et Thiers). Insurrection des 5 et 6 juin à Paris. — La société était travaillée, dans ses plus intimes profondeurs, par les partisans de Saint-Simon et de Fourier qui demandaient un autre ordre social. Ceux-ci ne jouaient encore que le rôle d'apôtres pacifiques, mais l'insurrection lyonnaise avait montré dans les prolétaires une armée toute prête pour appliquer les doctrines. La garde nationale défendit énergiquement la royauté, lorsque, à la suite des funérailles du général Lamarque, les républicains livrèrent la bataille des 5 et 6 juin, derrière les barricades de Saint-Méry. Cet échec abattit pour quelque temps leur parti. Un mois après (22 juillet 1832), la mort du fils de Napoléon, le duc de Reichstadt, débarrassa d'un concurrent redoutable la dynastie d'Orléans, qui, à la même époque, semblait gagner un appui par le mariage de la princesse Louise avec le roi des Belges.

Arrestation de la duchesse de Berri. — Un autre prétendant perdait aussi sa cause. La duchesse de Berri, débarquée secrètement sur les côtes de Provence avec le titre de régente, était venue allumer dans l'Ouest la guerre civile au nom de son fils Henri V. Mais il n'y avait plus ni Vendéens ni chouans. Les idées nouvelles avaient pénétré là comme ailleurs, plus qu'ailleurs même. « Ces gens-là sont patriotes et républicains, » disait un officier chargé de les combattre. Quelques gentilshommes, des réfractaires, peu de paysans, répondirent à l'appel. Le pays, sillonné de troupes, fut promptement pacifié, et la duchesse, après avoir longtemps erré

1. Ce terrible mal, sorti de l'Inde, parcourut tout l'ancien continent, de la Chine à l'Angleterre, et, entré dans Paris le 26 mars, en sortit le 30 septembre, laissant derrière lui près de vingt mille morts. Dans la France entière, il a fait 120 000 victimes en 1832, 100 000 en 1849, 150 000 en 1854. La dernière épidémie, celle de 1867, a été moins meurtrière.



Vue de Lyon, prise en face du Palais de Justice.

de métairie en métairie, entra dans Nantes, déguisée en paysanne. Cette aventureuse équipée montra la faiblesse du parti légitimiste. Pour achever de le ruiner, M. Thiers, alors ministre, fit rechercher activement la duchesse. Découverte le 7 novembre et enfermée à Blaye, elle fut contrainte d'y avouer un mariage secret, qui rendait pour l'avenir toute tentative du même genre impossible.

Succès au dehors. — La prise par nos soldats de la citadelle d'Anvers, que les Hollandais refusaient de rendre aux Belges, mit un terme à une situation critique d'où, à chaque instant, la guerre pouvait sortir (23 décembre 1832). L'occupation d'Arzew, de Mostaganem et de Bougie, affermit notre établissement d'Alger, et ces expéditions au bord de l'Escaut et sur les rives de la Méditerranée jetèrent quelque éclat sur nos armes.

En Orient, la diplomatie française intervenait entre le sultan et son victorieux vassal, le pacha d'Égypte. Le traité de Kutayeh, qui laissait la Syrie à Méhémet-Ali, ne rendait pas le sultan plus faible qu'il ne l'était auparavant, mais il fortifiait le vice-roi d'Égypte, gardien pour la France et pour l'Europe des deux grandes routes commerciales de la mer Rouge et du golfe Persique, dont l'Angleterre voulait se saisir.

Au Portugal, don Miguel, prince absolutiste, était renversé du trône au profit de doña Maria, qui donnait à son peuple une charte constitutionnelle. En Espagne, Ferdinand VII mourait, en excluant de la couronne, par l'abolition de la loi salique, son frère don Carlos que soutenait le parti rétrograde ; de sorte que la péninsule tout entière échappait en même temps au parti absolutiste.

La quadruple alliance. — Le traité de la quadruple alliance, signé le 22 avril 1834, entre les cours de Paris, de Londres, de Lisbonne et de Madrid, promit aux nouveaux gouvernements espagnol et portugais l'appui efficace des deux grands pays constitutionnels, contre le mauvais vouloir des cours du Nord. En France, quelques effets suivirent même ces promesses. Pour soutenir, au besoin, contre les légitimistes espagnols, alliés naturels des légitimistes français, la jeune reine Isabelle, on forma un corps d'armée de cinquante mille hommes au pied des Pyrénées.

A l'intérieur, les Chambres avaient adopté une loi qui organisait enfin notre instruction primaire (1833). Dans le parlement, sur les questions graves, la majorité était acquise au ministère. Si le jury acquittait souvent les accusés politiques, l'armée était fidèle et la magistrature montrait envers les républicains une sévérité qui rassurait la cour. Un premier attentat contre la vie du roi faisait profiter la royauté de l'horreur qu'inspirent toujours de pareils crimes. « Eh bien ! ils ont tiré sur moi, disait le roi. — Sire, répondit Dupin, ils ont tiré sur eux. »

Les insurrections d'avril 1834, à Lyon et à Paris, et les dramatiques incidents du procès intenté à 164 républicains devant la Cour des pairs, amenèrent l'emprisonnement ou la fuite de presque

tous les chefs, et la ruine momentanée de ce parti comme faction militante.

Attentat contre la vie du roi. — Cependant, les violents du parti recoururent encore à l'assassinat. A la revue du 28 juillet 1835, Fieschi, repris de justice et faussaire, dirigea contre le roi une machine infernale, dont les coups jetèrent morts autour du monarque le maréchal Mortier, une des gloires de l'Empire et naguère président du conseil, un général, deux colonels, un vieillard, une femme, une jeune fille, plusieurs gardes nationaux : en tout 18 morts et 22 blessés, dont 5 généraux. Cet épouvantable attentat effraya



Palais du quai d'Orsay ou du Conseil d'État, terminé en 1835.

la société, encore émue de la guerre civile récente et des violentes péripéties du procès d'avril. Le ministère profita de l'indignation universelle pour présenter les lois de septembre sur les cours d'assises, le jury et la presse. Elles étaient calculées de manière à rendre la justice criminelle plus sévère et plus prompte ; elles interdisaient toute discussion sur le principe du gouvernement et élevaient le cautionnement des journaux, de quarante-huit mille francs à cent mille.

Politique extérieure. — Jusqu'à ce moment, la cause de l'ordre avait été énergiquement soutenue à l'intérieur ; maintenant qu'elle était triomphante, M. Thiers, président du conseil des ministres depuis le 22 février 1836, voulut reprendre au dehors le rôle de Casimir Périer.

Les carlistes espagnols faisaient dans la péninsule de menaçants progrès ; M. Thiers se décida à intervenir, l'Angleterre elle-même le demandait. C'était donc à la fois se rapprocher de cette puissance et prendre hautement en main la défense des idées libérales en Europe. Le souvenir de la malheureuse intervention de 1823 eût été ainsi glorieusement effacé.

Le même ministre avait conçu et préparé une autre expédition. Depuis la conquête d'Alger nous avions fait peu de progrès dans l'ancienne Régence. On avait pris quelques villes sur la côte et livré quelques combats dans l'intérieur. M. Thiers chargea le maréchal Clausel d'attaquer Constantine, la plus forte place de toute l'Afrique, dans le même temps où il comptait faire entrer le général Bugeaud en Espagne à la tête de douze mille hommes. Ainsi le gouvernement, qui avait comprimé les troubles intérieurs, allait ouvrir au dehors une issue à l'activité de la France. A l'ordre qu'il avait donné, il voulait ajouter un peu de gloire. Le roi, que tout grand mouvement effrayait, consentit bien à l'expédition de Constantine, parce que les coups de canon tirés en Afrique, disait-il, ne s'entendaient pas en Europe ; mais il se refusa à l'intervention en Espagne. M. Thiers, plutôt que de céder, sortit du ministère, où M. Molé le remplaça (6 sept. 1836) comme président du conseil.

Ministère Molé (1836-1839). — La première partie du ministère de M. Molé fut marquée par des événements malheureux. Le maréchal Clausel, laissé sans moyens suffisants, échoua dans l'expédition de Constantine. Le prince Louis, neveu de Napoléon, tenta de soulever la garnison de Strasbourg (30 oct. 1836). Arrêté, on le fit reconduire hors du royaume, mais ses complices furent traduits devant le jury, qui les renvoya absous, parce que le principal coupable avait été soustrait à sa juridiction. Ce verdict mécontenta la cour, et le ministère présenta la loi de disjonction, qui violait le principe de l'égalité devant la justice, en soumettant à deux juridictions différentes les citoyens et les militaires accusés d'un même crime. La Chambre la repoussa.

Ces échecs furent compensés les années suivantes, par quelques succès. Le traité de la Tafna, dont on ne connut que plus tard l'imprudence, pacifia la province d'Oran ; à l'autre extrémité de nos possessions algériennes, l'armée planta enfin son drapeau sur les murailles de Constantine (1837), et, pour terminer de longs démêlés avec le Mexique on envoya une expédition qui s'empara de Saint-Jean-d'Ulloa, dont la prise nous livra la Vera-Cruz et la principale douane du pays. Le Mexique paya une indemnité de guerre. Le prince de Joinville se trouvait sur la flotte ; il y montra le courage que ses frères avaient maintes fois déployé en Afrique à la tête de nos soldats. Enfin, la naissance d'un fils du duc d'Orléans (24 août 1838), que le roi nomma comte de Paris, parut affermir la dynastie.

Coalition parlementaire (1838). — Déjà cependant, au sein

du parlement, se préparaient contre le ministère de vives attaques. M. Molé venait, aux termes du traité de 1832, de rappeler nos troupes d'Ancône; on prétendit qu'abattre à Ancône le drapeau tricolore, c'était abaisser l'attitude de la France en Europe, et renoncer à un gage précieux contre l'Autriche. La diplomatie française ne parut pas plus heureuse dans le réglement définitif de l'affaire hollando-belge. La révolution de Bruxelles s'était faite pour la séparation de deux peuples divisés de langue, de religion et d'intérêts. Or le traité des vingt-quatre articles, accepté par notre ministère, cédait au roi de Hollande des populations belges qui avaient combattu contre lui. L'Europe n'avait pas voulu laisser entre des mains amies de la France la province de Luxembourg, qui eût couvert un des points vulnérables de notre frontière.

Avec plus de souci, disait-on, de l'honneur national, avec plus de confiance dans les forces du pays, on se fût épargné ces inutiles concessions au système de la paix à tout prix. Mais le prétexte véritable de ces attaques était ce que l'on appelait l'insuffisance du ministère. M. Guizot, chef des doctrinaires, parti peu nombreux, mais plein de talents et d'ambition; M. Thiers, chef d'un groupe du centre gauche, où le gouvernement personnel était hautement condamné; M. Odilon Barrot, chef de députés opposés à la politique, mais dévoués à la personne du roi, formèrent une *coalition* pour rappeler la devise de 1830: « Le roi règne et ne gouverne pas. »

Le ministère voulut, le 22 janvier 1839, se retirer. Le roi, dont la cause était en jeu, refusa les démissions et fit un appel au pays, en prononçant la dissolution de la Chambre. Le ministère se jeta énergiquement dans la bataille électorale; mais il fut vaincu et tomba. Les rivalités éclatèrent dès qu'il fallut partager les portefeuilles, et la coalition se rompit le lendemain du jour où elle avait triomphé. D'inextricables difficultés, pour la formation d'un nouveau ministère, tinrent pendant plus d'un mois Paris en suspens. L'occasion parut favorable à quelques républicains, qui croyaient bien plus à la vertu des coups de fusil qu'à la propagande des idées. Leurs chefs, Barbès et Blanqui, esprits sombres, conspirateurs-nés, tentèrent une révolution. Ils ne firent même pas une émeute (12 mai).

Ministère du maréchal Soult. — Ce réveil des passions violentes précipita la crise ministérielle. Le même jour, un cabinet se constitua sous la présidence du maréchal Soult. Aucun des chefs de la coalition n'en faisait partie. Aussi ne pouvait-il être qu'un ministère intérimaire. Il ne dura pas dix mois, du 12 mai 1839 au 1er mars 1840.

Les portes de Fer, Mazagran. — Sous lui, en Afrique, Abd-el-Kader rompit le traité de la Tafna et proclama la guerre sainte; des succès répondirent à cette levée de boucliers. Le maréchal Valée et le duc d'Orléans franchirent le passage redouté des Portes de Fer; et deux mois après, l'infanterie régulière de l'émir fut écra-

sée au combat de la Chiffa. Un succès dont le pays s'émut davantage fut l'héroïque résistance que, durant quatre jours, 120 hommes opposèrent dans le fortin de Mazagran à des milliers d'Arabes.

La question d'Orient. — La grosse affaire de ce cabinet fut la question d'Orient. Le sultan avait voulu reprendre la Syrie au pacha d'Égypte, et le fils de Méhémet-Ali, Ibrahim-Pacha, dirigé par plusieurs officiers français passés depuis longtemps à son service, avait vaincu les Ottomans à la journée de Nézib. Cette victoire lui ouvrait la route de Constantinople. S'il marchait sur cette ville, les Russes y entraient, sous prétexte de la défendre; et, une fois dans ses murs, ils n'en seraient peut-être plus sortis. La France arrêta par son intervention Ibrahim victorieux.

Constantinople était sauvée, mais Alexandrie fut compromise. L'Angleterre, en effet, certaine maintenant que les Russes ne viendraient pas aux Dardanelles, voulut empêcher le retour des craintes qu'elle avait un instant conçues. Le plus sûr moyen lui parut être de dépouiller Méhémet-Ali de la Syrie. Elle trouvait doublement son compte à cette combinaison; car l'empire ottoman semblait par là fortifié, et l'Égypte était affaiblie. La France avait à Constantinople un intérêt identique à celui de la Grande-Bretagne; mais, en Égypte, les deux intérêts paraissaient contraires. Or, en couvrant Constantinople, le ministère ne stipula rien en faveur de Méhémet-Ali, et accepta pour le règlement de cette affaire un congrès européen, où d'avance il pouvait compter quatre voix sur cinq contre lui.

Ministère du 1er mars. — Cette faute pesa sur le ministère suivant, celui du 1er mars 1840, qui se constitua sous la présidence de M. Thiers, quand le maréchal Soult et ses collègues eurent été renversés par un vote qu'ils avaient provoqué sur un nouveau projet de dotation princière.

Dix années de paix et de bien-être matériel avaient développé de nouveaux besoins. Comme à la fin de la Restauration, le pays était prospère; mais, comme à cette époque aussi, il fermentait. Le ministère essaya de gagner de la popularité par un de ces actes qui affaiblissent le respect de la loi et de la magistrature, sans désarmer les partis ni diminuer les passions : il promulgua une ordonnance d'amnistie qui en compléta une autre du 8 mai 1837. C'était rendre des chefs aux républicains. En même temps, il augmentait la force du parti nouveau qui se formait autour du représentant de la dynastie napoléonienne. Donnant satisfaction à un des plus nobles vœux du pays qui s'indignait que la dépouille mortelle de l'Empereur restât oubliée et sans honneurs aux mains de ceux qui l'avaient tué, le ministère obtint de l'Angleterre la restitution de ces restes glorieux. Le prince de Joinville, envoyé à Sainte-Hélène pour en rapporter le corps de l'Empereur, s'acquitta noblement de cette mission. Au retour, comme on craignait une attaque des An-

glais, il fit jurer à son équipage de se faire sauter plutôt que de rendre son précieux dépôt.

Traité de Londres. — Mais de graves événements se préparaient en Orient. La France aimait le vainqueur de Nézib, cet Ibrahim qui, sous la tente, se faisait, sans en être jamais lassé, raconter nos victoires, et ce vieux pacha d'Égypte, fils de ses œuvres, barbare de génie qui tenait en bride l'ambition de l'Angleterre, Méhémet-Ali, nous rendait en sympathie, pour nos mœurs et notre puissance, ce que la France lui donnait en estime. L'Europe, et surtout l'Angleterre, se résolurent à briser cet accord qui, mettant sous la même main Toulon, Alger, Alexandrie, Beyrouth et les flottes



Tombeau de Napoleon, sous le dôme des Invalides.

de France, d'Égypte et de Turquie [1], nous assurait la prépondérance dans la Méditerranée. Le 15 juillet, l'Angleterre, la Russie et les deux puissances qu'elles traînaient à leur remorque, signèrent, sans la participation de la France, le traité de Londres qui devait ôter la Syrie au pacha d'Égypte.

Ainsi donc, la France était remise au ban de l'Europe; la coalition était renouée contre elle. Tous les sacrifices accordés à la paix du monde, toutes les avances faites aux monarchies absolutistes avaient été inutiles. A cette nouvelle, un frémissement de colère agita le pays entier; le gouvernement parut s'associer à cette légitime explosion du sentiment national, et la France mit la main à la

1. La flotte turque était venue se livrer elle-même au pacha d'Égypte.

garde de son épée.... mais elle ne la tira pas. Notre flotte du Levant, qui, de l'aveu des Anglais eux-mêmes, eût pu écraser la flotte britannique, rentra à Toulon, et le bombardement de Beyrouth, la chute de la puissance égyptienne en Syrie, furent un affront pour le pays et un échec pour notre politique.

Devions-nous combattre? Non. Nous étions seuls alors contre tous, et les cours avaient su tourner les peuples contre nous, en évoquant à leurs yeux le fantôme de l'ambition française, en ravivant les souvenirs haineux de 1813. Déjà l'Allemagne criait à tue-tête « Non, vous ne l'aurez pas, notre Rhin allemand! »

N'acceptant point la guerre dans les conditions désavantageuses où elle se présentait, le ministère voulut du moins donner à la France une attitude digne et ferme. Il fit commencer les fortifications de Paris qui devaient mettre un bouclier sur le cœur de la France; il arma les places fortes, il augmenta l'armée, et, puisqu'on s'isolait de la France, il voulait que la France acceptât cet isolement qui lui rendait la liberté de ses mouvements, et la facilité de choisir ses alliances auprès des rois, ou auprès des peuples, en son temps et à son heure.

Cette situation avait ses périls. Le roi s'en effraya. Il abandonna son ministère qu'il avait suivi d'abord; M. Thiers céda la place à M. Guizot (29 oct. 1840)[1].

Ministère du 29 octobre. — M. Guizot ne tenait pas assez de compte de l'opinion publique ni du sentiment national. Il se hâta de tendre la main à l'Angleterre et aux puissances qui venaient de nous blesser au vif. Le 13 juillet 1841, il signa le traité *des détroits* qui faisait rentrer la France dans ce qu'on appelait le concert européen, c'est-à-dire qui l'admettait dans cette pentarchie des cinq grandes puissances que les traités de 1815 avaient constituée sous le nom de Sainte-Alliance.

Cet événement équivalait à un traité de paix. Aussitôt on désarma; l'armée fut réduite, et la France, qui avait failli se lancer dans la guerre, fut rejetée dans les voies pacifiques du commerce et de l'industrie par le vote d'un projet de loi sur les chemins de fer. L'activité des transactions commerciales manifesta la confiance que la haute bourgeoisie avait mise dans la durée du ministère en qui la paix s'était en quelque sorte personnifiée.

Mort du duc d'Orléans. — Le 13 juillet 1842, un malheureux événement contrista le pays tout entier, sans distinction de partis. Le duc d'Orléans, prince aimable et justement aimé, tomba de voiture et se tua. Sa mort fit passer ses droits à son fils, le comte de Paris; et un enfant de quatre ans se trouva l'héritier de la plus lourde couronne qu'il y eût à porter. De ce jour, parmi les légitimistes, on se remit à espérer; et les libéraux, les républicains, atten-

1. La présidence du conseil avait été réservée au maréchal Soult, mais le ministre dirigeant était M. Guizot.



Église Sainte-Clotilde (commence en 1846).

dirent tout, pour le triomphe de leurs idées, de l'inévitable faiblesse d'une régence.

La Régence. — Les Chambres furent aussitôt convoquées. On leur présenta une loi qui nommait d'avance le duc de Nemours régent de son neveu. Ce prince n'avait ni la réputation brillante du duc d'Orléans, ni la popularité qu'avaient déjà valu au prince de Joinville ses services devant Saint-Jean-d'Ulloa, ni la renommée naissante que donna au duc d'Aumale l'enlèvement de la smala d'Abd-el-Kader. La loi passa, mais sans obtenir l'assentiment public.

Affaire de Taïti. — Le sentiment national avait été profondément blessé par les événements de 1840. M. Guizot chercha une compensation pour notre orgueil; il fit occuper dans l'océan Pacifique les îles Marquises, rochers stériles (mai 1842). La Nouvelle-Zélande valait mieux; nous allions y descendre, quand l'Angleterre, avertie, en prit possession et commença à montrer ses susceptibilités jalouses. Un de nos officiers planta le drapeau de la France sur la grande île océanienne de la Nouvelle-Calédonie; le ministère le fit arracher. Les États de Honduras et de Nicaragua réclamèrent le protectorat de la France, Haïti voulait faire de même; on refusa, et l'Angleterre parut avoir imposé ces refus. Aux îles de la Société, que nous prîmes encore, les intérêts commerciaux que nous avons dans ces parages n'étaient malheureusement pas assez considérables pour nécessiter un dispendieux établissement. La cession de Mayotte (1843) était une meilleure opération, parce que cet îlot offrait à nos vaisseaux un refuge que Bourbon ne pouvait leur donner, et une station navale dans le voisinage de Madagascar. Dans les îles de la Société, à Taïti, un missionnaire anglais, Pritchard, excita les indigènes contre nous. L'indigne agent des prédicants de Londres fut chassé de l'île (1844); mais ses clameurs retentirent dans le parlement anglais, et notre cabinet commit encore la faute de demander aux Chambres une indemnité pour l'homme qui avait fait couler le sang de nos soldats. Le désaveu du contre-amiral Dupetit-Thouars, qui avait essayé de donner de plus sérieuses proportions à notre établissement dans l'Océanie, accrut l'irritation publique; on y vit une nouvelle preuve de notre faiblesse vis-à-vis de l'Angleterre.

Le droit de visite. — Une plus grave concession faite à nos orgueilleux voisins fut le droit de visite reconnu à l'Angleterre, en 1841, pour la répression de la traite. Cette fois, l'opposition fut si vive dans le pays, que la Chambre força le ministre de déchirer le traité et de replacer, par de nouvelles conventions, notre marine marchande sous la protection exclusive du pavillon national (mai 1845).

Défaite d'Abd-el-Kader. — La Chambre, poussée dans cette voie par l'opinion publique, avait du moins voulu que l'on continuât la conquête de l'Algérie. Le ministère eut le mérite de choisir

un homme énergique et habile, le général Bugeaud, qui sut imprimer à la fois le respect et la terreur aux Arabes.

Abd-el-Kader avait violé le traité de la Tafna, prêché la guerre sainte, et, par la rapidité de ses mouvements, répandu l'effroi dans la province d'Oran, l'inquiétude même aux portes d'Alger. Le général le poursuivit sans relâche jusque dans les montagnes de l'Ouarensénis, pacifia cette région difficile et rejeta l'ennemi dans le désert. Ce fut dans sa fuite vers le Sahara que l'émir, atteint par le duc d'Aumale, perdit sa smala (sa famille et ses troupeaux, mai 1843).

Bombardement de Tanger et de Mogador. — Capture d'Abd-el-Kader. — Réfugié au Maroc, l'émir entraîna l'empereur dans sa cause. L'Angleterre n'était pas étrangère à cette résolution. Notre territoire fut violé à plusieurs reprises, et une armée, qui semblait formidable, se rassembla aux bords de la Moulouiah. La France répondit à ces provocations par le bombardement de Tanger et de Mogador que le prince de Joinville dirigea sous les yeux de la flotte anglaise irritée, et par la victoire d'Isly, que le général Bugeaud gagna avec 8500 hommes et 1400 chevaux sur 25 000 cavaliers (14 août 1844). L'empereur, si rudement châtié, signa la paix qu'on lui rendit peu onéreuse, car la France était assez riche, disait le ministère, pour payer sa gloire. Le principal article du traité portant qu'Abd-el-Kader serait interné dans l'ouest resta longtemps inexécuté; mais, après une nouvelle et inutile tentative sur l'Algérie, l'émir travailla à se former un parti dans l'empire même. Abd-er-Rhaman, cette fois, directement menacé, se souvint du traité fait avec nous et Abd-el-Kader rejeté sur nos avant-postes, fut réduit à se rendre au général Lamoricière (23 nov. 1847).

Mariage du duc de Montpensier. — Au Maroc, comme à Taïti, nous avions trouvé l'Angleterre contre nous. Ainsi l'alliance anglaise, trop avidement recherchée, ne nous avait valu que des embarras. Mais elle assurait, disait-on, la paix du monde. Un mariage cependant faillit la rompre, celui du duc de Montpensier avec la sœur de la reine d'Espagne. La branche cadette des Bourbons tenait à reprendre la fortune de la branche aînée dans la péninsule, et à ôter à un prince de Cobourg, candidat des Anglais, l'expectative de la couronne espagnole, comme si le temps n'avait pas enlevé presque toute importance politique aux unions princières. L'Angleterre montra un vif mécontentement de la hâte qu'on avait mise à contracter ce mariage. Comme elle s'éloignait de nous, le ministère, effrayé de l'isolement où la France allait se retrouver, se rapprocha de l'Autriche, malgré la récente suppression d'un dernier reste de la Pologne, l'État de Cracovie, et, pour la gagner, il lui sacrifia la Suisse et l'Italie.

La Suisse voulait réformer sa constitution de manière à donner plus d'autorité au pouvoir central. Nous avions à ce changement un intérêt sérieux, car une Suisse forte couvrira mieux notre frontière

qu'une Suisse divisée. Mais c'était le parti libéral qui voulait la réforme. M. Guizot la combattit et favorisa le Sonderbund (les séparatistes, 1847).

Au bord du Pô, les Autrichiens avaient occupé Ferrare; le pape Pie IX, qui réveillait alors l'Italie de sa torpeur, protesta et fut mal soutenu (1847). A Milan, la garnison allemande commit d'odieuses violences (fév. 1848). M. Guizot se contenta de négocier en faveur des victimes.

Ainsi la France devenait l'alliée d'un empire qui alors ne se soutenait qu'à la condition d'opprimer l'un par l'autre les divers peuples qu'il tenait asservis.

Politique intérieure. — Pendant plusieurs années le pays jouit d'une prospérité remarquable attestée par un budget des recettes de 1500 millions. L'instruction populaire se développait; le Code pénal avait été adouci, et la loterie supprimée; la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique permettait que des travaux entrepris dans l'intérêt général ne fussent pas entravés par des intérêts particuliers. L'industrie prenait l'essor par l'introduction des machines et le commerce s'étendait. Nos côtes étaient éclairées par des phares, nos chemins vicinaux améliorés, et l'on arrêtait l'exécution d'un vaste réseau de chemins de fer. Mais, ce plan une fois conçu, au lieu de concentrer d'abord toutes les forces de la France sur la grande artère du pays, le chemin de fer de Boulogne à Marseille, on éparpilla les ressources sur toutes les lignes à la fois, dans l'intention de satisfaire chaque localité et de préparer ainsi des élections favorables.

Ces entreprises, comme il arrive trop souvent, donnèrent naissance à un agiotage effréné. Le mal alla loin, car un ministre du roi fut condamné pour avoir vendu sa signature, un pair de France pour l'avoir achetée.

Les banquets politiques. — Les élections de 1846, soigneusement préparées et conduites par l'administration, lui donnèrent la majorité. Mais le nombre des fonctionnaires envoyés à la Chambre était considérable. Il devenait évident que, dans le pays légal, c'est-à-dire au sein de la classe si peu nombreuse des électeurs (220000), le sens politique se perdait, et que le calcul y remplaçait le patriotisme : des électeurs vendaient leur voix au député; des élus, leur suffrage aux ministres, et le régime représentatif était vicié à sa source. De là ce mensonge politique, funeste pour tout le monde, d'un ministère repoussé par l'opinion, mais retenu par une majorité factice. Le président du conseil, qui se croyait fort, parce qu'il comptait sur une Chambre composée à son gré, le prit de haut avec l'opposition parlementaire, la seule dont il consentît à s'occuper. Il avait dit au moment des élections : « Toutes les politiques vous promettront le progrès; la politique conservatrice seule vous le donnera. » En attendant, il refusait tout, sous prétexte qu'il ne faut se laisser arracher rien. Les députés du centre gauche et de la gauche dynas-

tique, dirigés par MM. Thiers et Odilon Barrot, mirent le ministère en demeure d'accomplir ses promesses. Ils demandèrent le remaniement de certains impôts, la réforme électorale et la réforme parlementaire vainement proposée à chaque session depuis 1842. Le ministère repoussa ces inoffensives réclamations et railla l'opposition sur ses inutiles efforts pour faire sortir le pays de sa torpeur politique. A ce défi, l'opposition répondit par soixante-dix banquets réunis dans les villes les plus importantes. On y exposa les griefs du pays : au dehors, l'abaissement de la France, qui n'avait plus en Europe son influence nécessaire, au dedans, le refus des réformes les plus légitimes, et ce qu'on appelait les moyens équivoques de gouvernement, la corruption électorale et parlementaire.

Résistance du ministère. — Paris, qui d'instinct et de tradition aime à fronder dès qu'il n'a plus peur, appartenait tout entier à l'opposition. Aux récentes élections municipales du quartier le plus riche, et par conséquent le plus essentiellement modéré, pas un candidat ministériel n'avait réussi à passer. Un journal que les conservateurs fondèrent ne put vivre. Au sein même de ce parti, la désaffection se montrait. Plusieurs membres influents de la majorité passèrent à l'opposition. Le prince de Joinville marquait une désapprobation sensible, et s'exilait à Alger, auprès de son frère le duc d'Aumale. Dans le ministère même, quelques membres répugnaient à cette politique à outrance. M. de Salvandy, qui, au département de l'instruction publique, avait entrepris de nombreuses et libérales réformes, n'était plus retenu que par le désir de défendre les projets de lois qu'il avait présentés. Mais le ministre dirigeant engagea la lutte en faisant prononcer par le roi, à l'ouverture de la session de 1848, un discours qui déclarait cent députés ennemis du trône.

D'irritants débats tinrent, pendant six semaines, l'opinion publique en émoi. Les événements extérieurs, la victoire de la Suisse libérale, les mouvements de l'Italie, qui s'efforçait d'échapper à l'étreinte de l'Autriche, réagirent sur la France. L'opposition tenta une dernière manifestation, le banquet du douzième arrondissement. Les républicains, depuis longtemps découragés, renaissaient à l'espoir; ils laissaient faire, mais se tenaient prêts. « Si le ministère, disait le 20 février un de leurs chefs, autorise le banquet, il tombera; s'il le défend, c'est une révolution. » La gauche dynastique fit un dernier effort pour en prévenir l'explosion : le 21, M. Odilon Barrot déposa sur le bureau de la Chambre un acte d'accusation contre le ministère.

Révolution du 24 février 1848. — Le ministère empêcha la réunion, aussitôt d'immenses rassemblements se formèrent et, çà et là, il éclata des conflits. Cependant le soir du 23 février, l'opposition avait gagné sa cause : un ministère libéral était nommé, sous la présidence de M. Thiers. Mais ceux qui avaient si bien commencé le mouvement n'avaient rien préparé pour l'arrêter juste au point où

la majorité du pays attendait. Hommes d'attaque plus que de résistance, de critique plus que d'action, ils virent en quelques heures la direction de l'émeute leur échapper pour passer à un parti où se trouvaient des conspirateurs émérites et des vétérans de barricades, gens de combat qui se jetèrent dans la foule dont les boulevards, déjà tout illuminés et joyeux, étaient encombrés. A un coup de feu tiré sur le poste de l'hôtel des Affaires étrangères, la troupe riposta par une décharge qui jeta à terre cinquante promeneurs inoffensifs. A la vue de leurs cadavres portés dans la ville aux cris : « On assassine nos frères, vengeance! » le peuple des faubourgs courut aux armes. Le roi pouvait compter sur l'armée, commandée par le maréchal Bugeaud. Ce chef énergique avait déjà pris ses dispositions pour réprimer l'émeute, quand, dans la nuit du 23 au 24, il reçut du nouveau ministère l'ordre de replier ses troupes sur les Tuileries. Plutôt que d'obéir à cet ordre insensé, il résigna son commandement et la résistance fut paralysée. Quant aux gardes nationaux tardivement convoqués, et croyant que tout se bornerait à un changement de ministres, ils laissèrent passer la réforme, la révolution suivait. Dans quelques semaines ils essaieront de détruire ce qu'en ce moment ils aident, sans le savoir, à édifier, mais, pour eux aussi, il sera trop tard : le 24 février a tué moralement l'institution née le 14 juillet 1789. Abandonné de la bourgeoisie parisienne, Louis-Philippe crut l'être de la France entière. A midi, il abdiqua pendant qu'on se battait encore au Palais-Royal, et partit, protégé par quelques régiments, sans être poursuivi ni inquiété.

Le duc d'Orléans, dont l'influence sur l'armée avait été grande, était mort, le prince de Joinville, le duc d'Aumale, qui avaient une popularité justement acquise, étaient absents. Restaient, avec le duc de Nemours, prince peu populaire, et le duc de Montpensier, trop jeune encore pour être connu, une femme et un enfant, la duchesse d'Orléans et le comte de Paris. La duchesse respectée pour ses vertus et l'élévation de son esprit, mais étrangère, isolée, était sans force. Tandis que le peuple entrait aux Tuileries, elle se rendait à la Chambre avec le comte de Paris,; les insurgés l'y suivirent et firent proclamer un gouvernement provisoire composé de MM. Dupont (de l'Eure), Arago, Lamartine, Crémieux, Ledru-Rollin et Garnier-Pagès.

Ainsi, par l'incapacité du gouvernement et l'audace d'un parti, la France avait, au lieu d'une réforme régulièrement accomplie par les pouvoirs publics, une nouvelle insurrection qui allait arrêter le travail, détruire des milliards, faire couler du sang et jeter le pays hors des voies du progrès pacifique. Deux hommes surtout devraient porter le deuil de cette révolution inutile et de cette dynastie qu'ils ont perdue : l'un qui pouvait prévenir l'émeute en lui ôtant son prétexte; l'autre qui pouvait la réprimer et qui ne l'osa pas.

III.

LA RÉPUBLIQUE DE 1848.

Le gouvernement provisoire. — Le 24 au soir, le gouvernement provisoire proclamait la république. Le 26, une foule nombreuse, réunie sur la place de l'Hôtel-de-Ville, exigea, présage sinistre, que le drapeau rouge devînt le symbole du nouveau pouvoir. Lamartine repoussa avec énergie « ce drapeau, qui n'avait fait que le tour du Champ de Mars, traîné dans le sang, tandis que le drapeau tricolore avait fait le tour du monde en portant partout le nom et la gloire de la patrie! » Ce fut une victoire de l'éloquence.

La province se résignant comme toujours à subir les faits accomplis dans la capitale, parut accepter la république. A Paris, une fête, au pied de la colonne de la Bastille, en célébra l'établissement; et cette fête fut répétée dans beaucoup de villes des départements. On planta sur les places publiques des arbres de liberté que le clergé vint bénir. M. Ledru-Rollin remplaça partout les préfets par des commissaires chargés d'administrer la chose publique dans le sens du nouveau gouvernement; et pour rassurer l'Europe, Lamartine déclara dans un manifeste que la république ne menacerait personne, mais qu'elle empêcherait toute intervention pour comprimer les réclamations légitimes des peuples. Arago fit décréter l'émancipation des noirs de nos colonies.

Difficultés de la situation. — L'industrie et le commerce s'arrêtant, les revenus de l'État baissèrent, l'abolition de l'impôt du sel et de quelques taxes impopulaires les diminuèrent encore. Aussi le ministre des finances fut-il obligé, pour faire face aux dépenses, de frapper sur les quatre contributions directes un impôt extraordinaire de quarante-cinq centimes, ce qui inaugurait bien mal un gouvernement républicain.

Beaucoup de manufactures s'étaient fermées et des milliers d'ouvriers se trouvaient sans pain, exposés à devenir les dupes des doctrines communistes qui, après avoir miné sourdement la société, avaient tout à coup fait explosion. Le gouvernement provisoire commit l'imprudence de déclarer qu'il garantissait *l'existence de l'ouvrier par le travail*, c'est-à-dire qu'il donnerait du travail, quand même il n'y aurait ni œuvre à faire ni argent pour la payer, et il autorisa un de ses membres, M. Louis Blanc, à ouvrir, au

Luxembourg, avec les délégués des ouvriers, des délibérations sur le sujet si délicat et alors si mal compris des rapports à établir entre le *travail* qui produit et le *capital* qui met le travail en action. Enfin, pour occuper les ouvriers, il créa des ateliers nationaux où se rencontraient l'oisiveté dangereuse et l'honnêteté découragée. Chaque discours de M. Louis Blanc au Luxembourg envoyait des recrues à cette armée du désordre organisée dans Paris même et dont les clubs, les journaux, enflammaient les convoitises.

Manifestations des 16 et 17 mars. — Cet antagonisme des intérêts et des idées amena une lutte nouvelle. Le 16 mars, les compagnies d'élite de l'ancienne garde nationale firent en corps une manifestation à l'hôtel de ville pour déployer les forces dont pouvait disposer la bourgeoisie. En revanche, le lendemain, les corporations ouvrières, les délégués du Luxembourg, les ateliers nationaux, agités par des meneurs qui auraient voulu les pousser plus loin, faisaient une contre-manifestation en faveur du prolétariat. Le gouvernement provisoire, dont les membres, malgré des rivalités intestines, se serraient les uns contre les autres, était obligé de faire tous les jours des discours, des proclamations, qui valaient à Lamartine une popularité croissante, mais éphémère. Pour ne pas laisser la capitale sans défense aux mains des factions, le gouvernement provisoire fit rentrer dans Paris quelques bataillons de l'armée qui en était sortie humiliée au 23 février, et forma des plus jeunes et des plus ardents ouvriers un corps dévoué à la république, sous le nom de garde mobile.

Ouverture de l'Assemblée nationale; la commission exécutive. — Après une nouvelle manifestation socialiste que refoula la garde nationale (16 avril), et une fête de la fraternité (21 avril), qui ne réconcilia personne, les colléges électoraux se réunirent le dimanche 23 avril. Les élections se firent pour la première fois par le suffrage universel. C'était passer de 220 000 électeurs à 9 millions : déplacement subit de la vie politique que rien n'avait préparé et qui devait inévitablement causer des catastrophes. Le nom de Lamartine, élu dans dix départements, caractérisa ce moment de la révolution. Le 4 mai, l'Assemblée constituante se réunit, proclama solennellement la république, et, malgré le souvenir de la faiblesse du Directoire, confia imprudemment le pouvoir à une commission exécutive composée de 5 membres, MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, de Lamartine et Ledru-Rollin.

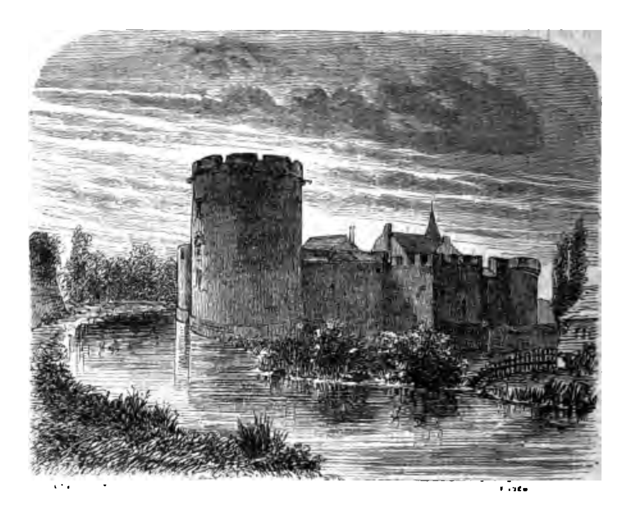
Il semblait qu'il n'y eût plus qu'à faire la Constitution. Malheureusement la révolution était tous les jours différemment interprétée. Les uns disaient qu'elle était exclusivement politique et prétendaient la borner à quelques modifications dans la forme du gouvernement; les autres la voulaient sociale et visaient à transformer la société. Plusieurs même parlaient déjà de retourner à la monarchie, et certains rêvaient la ruine de toute autorité publique.

Journée du 15 mai. — On commença par une attaque contre l'Assemblée nationale. Le 15 mai, sous prétexte de porter aux députés une pétition en faveur de la Pologne, un mouvement eut lieu contre la Chambre. La masse du peuple ne croyait faire qu'une manifestation pacifique en faveur d'un peuple ami. Le président Buchez n'avait pas cru devoir prendre des précautions. Lamartine essaye en vain d'arrêter par sa parole les envahisseurs : ils pénètrent dans la salle des séances au nombre de plus de deux mille. Le bureau et la tribune sont envahis; Blanqui somme l'Assemblée de déclarer immédiatement la guerre à l'Europe pour délivrer la Pologne. Barbès demande un impôt d'un milliard sur les riches. Enfin le président est chassé de son fauteuil, et Hubert prononce la dissolution de l'Assemblée. Heureusement quelques bataillons de la garde mobile et la garde nationale accourent : ils dispersent les insurgés; l'Assemblée rentre en séance. Lamartine et Ledru-Rollin, à la tête des représentants et de la garde nationale, marchent sur l'hôtel de ville, où Marrast, le maire de Paris, fait saisir un nouveau gouvernement provisoire qui avait voulu s'y installer : les agitateurs sont conduits à Vincennes.

Journées de Juin. — Cette émeute, parodie triste et insensée des trop fameuses journées de la première révolution, acheva de mettre l'Assemblée nationale en défiance contre le peuple parisien Elle résolut de dissoudre les ateliers nationaux, qui formaient une armée de 100 000 prolétaires ayant ses armes, ses chefs, sa discipline. Cette nouvelle excite la colère des agitateurs qui étaient encore libres, et le désespoir des ouvriers trompés par de dangereuses utopies. Le 22, des barricades s'élèvent tout à coup avec une étonnante rapidité dans les faubourgs, et bientôt occupent la moitié de Paris. La Commission exécutive n'avait à sa disposition qu'une vingtaine de mille hommes de la ligne, la garde mobile et une partie de la garde nationale. Le général Cavaignac, ministre de la guerre depuis le 18 mai, établit ces forces entre l'Assemblée et l'hôtel de ville sur toutes les grandes communications. Le 24, cette affreuse bataille où des légions de la garde nationale combattaient contre d'autres légions, où la garde mobile, composée d'enfants du peuple, luttait contre des ouvriers, n'était point encore décidée, et de part et d'autre on avait fait des pertes cruelles. L'Assemblée, pour augmenter la force du gouvernement en concentrant l'autorité dans les mains d'un seul homme, oblige la Commission exécutive à donner sa démission et nomme Cavaignac chef du pouvoir exécutif. Le 25, le général Bréa est assassiné au moment où il parlementait avec les insurgés de la barrière Fontainebleau; le général Damesme est tué à l'attaque du Panthéon; le général Négrier, à l'assaut de la barricade de la Bastille; deux représentants périssent. Cependant l'insurrection recule. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, dans l'espoir d'abréger la lutte, se dirige vers la Bastille pour porter des paroles de paix dans le fau-

bourg Saint-Antoine; on fait trêve un instant, et il est introduit dans le faubourg; mais le combat recommence inopinément, une balle partie d'une fenêtre l'atteint mortellement et il tombe martyr de son zèle patriotique.

L'insurrection était refoulée dans le faubourg Saint-Antoine. Le général Lamoricière somme les insurgés de mettre bas les armes, sous peine de bombardement. Ils se rendent : cette bataille de quatre jours avait coûté des deux parts 5000 morts, parmi lesquels sept généraux et deux représentants; quatre autres généraux et trois représentants avaient été blessés. 12 000 prisonniers faits pen-



Château de Ilam.

dant l'insurrection ou arrêtés après le combat furent transportés en Afrique.

La république sortit singulièrement affaiblie de cette lutte affreuse. L'Assemblée se hâta de jeter les bases d'un nouveau gouvernement : unité du pouvoir législatif et sa délégation à une Assemblée unique; unité du pouvoir exécutif et sa délégation à un président élu. C'était constituer deux pouvoirs rivaux sans intermédiaire pour prévenir leur lutte ou amortir les chocs.

Il y avait deux candidats sérieux à la présidence de la république : le général Cavaignac, chef depuis le 24 juin du pouvoir exécutif, et le prince Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de l'Empereur, qui, deux fois de suite, avait été élu représentant par trois, puis par

cinq départements. Le général Cavaignac, qu'honorait un noble caractère, eut 1 448 107 voix contre 5 434 226 données au prince (10 décembre).

Présidence de Louis-Napoléon Bonaparte. — Charles-Louis-Napoléon, né aux Tuileries le 20 avril 1808, troisième fils d'Hortense Beauharnais et de Louis Bonaparte, roi de Hollande, avait pris part, en Italie, dès 1831, au mouvement insurrectionnel des Romagnes contre le saint-siége. A deux reprises, en 1836 et en 1840, il avait essayé sans succès, à Strasbourg et à Boulogne, de réveiller les sympathies pour le nom de Napoléon et la gloire de l'Empire. Après la dernière tentative, il fut condamné par la cour des pairs et enfermé au château de Ham, d'où il s'échappa en 1846. La révolution de Février ranima ses espérances. Une active propagande lui concilia de nombreux suffrages; les fautes des républicains, la puissance magique de son nom firent le reste.

Les ateliers nationaux, les déclamations des clubs, la bataille de juin et l'arrêt du commerce avaient irrité la bourgeoisie; l'impôt des 45 centimes ajoutés au principal des quatre contributions directes avait fait perdre la cause de la république auprès des paysans. L'élection du prince à la présidence fut une protestation contre le gouvernement que Paris avait, le 24 février, imposé à la France.

La constitution du 12 novembre 1848 n'était pas née viable pour le temps et dans les conditions où elle s'était produite. Les deux pouvoirs d'exécution et de délibération avaient une même origine, puisqu'ils procédaient tous deux du suffrage universel et qu'ils étaient renouvelés, l'un après trois, l'autre après quatre années d'exercice. Mais le Président avait cet avantage, qu'élu par des millions de suffrages, il semblait représenter la nation tout entière, tandis que, dans l'assemblée, on pouvait ne voir que des députés dont chacun représentait seulement quelques milliers de voix. En outre, tout en constituant un antagonisme inévitable, on avait prétendu subordonner l'exécutif au législatif. Ainsi, le Président nommait aux innombrables emplois de l'administration, négociait les traités et disposait de l'armée; mais il n'était pas rééligible; il n'avait ni le droit de prendre le commandement des troupes ni celui de dissoudre l'assemblée ou d'arrêter un projet de loi qui lui paraîtrait funeste. Il avait trop ou trop peu; et on lui avait donné, avec la tentation de reprendre les prérogatives habituelles de l'autorité publique, les moyens d'y parvenir.

Le Président et l'Assemblée s'entendirent cependant tant qu'il s'agit de rétablir l'ordre et de comprimer les partis extrêmes. Ainsi le 29 janvier et le 13 juin 1849, l'armée de Paris, sous leur direction, triompha de l'émeute sans verser de sang.

Une affaire extérieure avait causé ce dernier conflit. Les révolutions européennes, nées de la révolution de Février, mais défiantes

de la France, avaient été promptement comprimées par les rois, qu'elles avaient effrayés. Déjà l'Autriche, victorieuse de la Hongrie grâce aux Russes, avait battu à Novare le roi de Sardaigne, Charles-Albert, et la Lombardie était retombée en son pouvoir. La république proclamée à Rome, après la fuite du pape, essayait vainement de faire des murs de la cité sainte le dernier rempart de l'indépendance de la péninsule. Un instant victorieuse six mois auparavant, l'Italie n'avait point voulu de l'aide de la France; maintenant qu'elle était vaincue et menacée d'un joug plus lourd, la politique faisait un devoir à notre gouvernement de protéger la péninsule italienne contre la domination allemande; mais l'on crut que c'était à Rome qu'il fallait établir cette protection pour la rendre efficace, en renversant la république proclamée dans cette ville. Le Prince Président et l'Assemblée envoyèrent une armée française en Italie sous le commandement du général Oudinot. Les républicains de Paris essayèrent de sauver par une insurrection la république de Rome. Un membre de l'ancien gouvernement provisoire, M. Ledru-Rollin, était avec eux. Un déploiement de forces fait à temps (13 juin) étouffa l'émeute dans son germe. Cette bagarre coûta au parti ses chefs que la haute cour de Versailles condamna, et aux Romains leur dernière espérance. Le général Oudinot, après avoir fait avec les plus grands ménagements le siége de la place, entra le 2 juillet dans Rome, où le pape fut réintégré. L'Assemblée législative qui succéda à l'Assemblée constituante, bien que moins unanime sur cette question, approuva cependant la conduite du Président, et il fut décidé que nos troupes resteraient à Rome pour la protection du Saint-Père. Depuis ce jour la France eut un bras engagé en Italie, au profit des ultramontains, mais au détriment de ses intérêts généraux.

L'Assemblée législative (1849-1851). — La nouvelle Assemblée (28 mai 1849) comptait moins de républicains ou de socialistes et un plus grand nombre de membres réunis par la dénomination générale d'amis de l'ordre; le prince Louis-Napoléon semblait donc devoir s'entendre avec le pouvoir législatif ainsi constitué. Mais durant les vacances de l'Assemblée, en août et septembre 1849, plusieurs membres de la majorité, partisans de la branche aînée des Bourbons, allèrent en Allemagne porter leurs hommages au comte de Chambord; d'autres, partisans de la branche cadette, se rendirent en Angleterre, auprès des princes de la maison d'Orléans. De leur côté, les républicains exilés, les sociétés secrètes lançaient des diatribes qui se croisaient avec les manifestes monarchiques, et le Président voyageait à travers la France pour exercer sur les populations l'influence d'un pouvoir nouveau qui s'abritait sous le grand nom de Napoléon.

La session de 1850 fut marquée par la loi du 31 mai qui raya trois millions d'électeurs, en exigeant pour l'obtention d'un bulletin de vote, la preuve d'une résidence effective de trois années dans le

canton électoral. Dans celle de 1851 des discussions irritantes prirent la place des affaires. Le Prince Président révoqua de ses fonctions le général Changarnier, chef de la garde nationale et de l'armée de Paris, qui avait eu des démêlés avec le ministre de la guerre. La Chambre, en revanche, refusa de s'entendre avec le Président sur le choix d'un ministère durable.

Par une coïncidence fâcheuse, les pouvoirs du Président et ceux de l'Assemblée se terminaient l'année suivante, 1852, à trois mois d'intervalle, et le suffrage universel devenu le suffrage restreint, allait être appelé presque en même temps à renouveler les deux pouvoirs de la république. Dans l'anxiété où cet avenir douteux jetait le pays, des pétitions qui atteignirent le chiffre de 1 500 000 signatures furent adressées à l'Assemblée pour la révision de la Constitution; quatre-vingts conseils généraux et un grand nombre de conseils d'arrondissements émirent le même vœu.

Mais l'Assemblée était profondément divisée. Beaucoup demandaient qu'on ne changeât rien au fond des choses; ceux-ci acceptaient la révision de l'article qui interdisait la réélection du président en fonctions; les autres voulaient une révision complète qui pût ouvrir la porte à la restauration de l'une ou de l'autre des trois monarchies déchues. Mais il fallait les trois quarts des voix pour que l'Assemblée pût procéder légalement à la révision et ce nombre ne fut pas obtenu. A ce trouble dans le monde officiel répondirent des désordres dans plusieurs départements : le Cher et la Nièvre furent mis en état de siége.

Le Président demanda, le 4 novembre 1851, le rétablissement du suffrage universel par l'abrogation de la loi du 31 mai. L'Assemblée persistant à exclure du vote la foule nomade et flottante repoussa la proposition présidentielle; mais, en vue de contrebalancer l'avantage que le Prince venait de se donner auprès du peuple, la majorité essaya de s'emparer de l'armée en précisant le droit reconnu par la Constitution au Président de l'Assemblée de requérir directement les troupes, quand il croirait sa sûreté en péril (17 novembre). Ce projet fut aussi rejeté. Les jours suivants, d'irritants débats rendirent la situation encore plus difficile; quelques-uns parlaient d'enfermer le Prince à Vincennes. Mais une assemblée est toujours bien faible pour l'action. Dans celle-ci d'ailleurs aucun parti ne dominait : certaines propositions importantes ne passaient qu'à une voix de majorité. Le Prince, au contraire, avait pour lui l'armée, une partie de la population parisienne, presque toute la France fatiguée de ce désordre moral, et l'unité de commandement; il pouvait donc attendre l'attaque, il préféra la prévenir et la France compta une *journée* de plus.

La présidence pour dix ans. — Le 2 décembre, au matin, les chefs des différents partis de l'Assemblée sont arrêtés chez eux, le palais de l'Assemblée est occupé par la force armée, quelques re-

présentants qui s'étaient réunis dans une mairie sont saisis ou dispersés. En même temps un décret du Président déclare l'Assemblée dissoute, le suffrage universel rétabli, et propose au peuple les bases d'une nouvelle Constitution avec un chef responsable élu pour dix ans « Je suis sorti de la légalité, disait le Président, pour rentrer dans le droit. » Le 3 et le 4, la résistance fut essayée au centre de Paris et sur les boulevards, mais sans l'appui de la population. L'armée, conduite avec décision, resta, après une courte lutte, maîtresse des rues, et quelques essais d'insurrection, sur différents points du territoire, furent réprimés. La mise en état de siége des départements où des troubles avaient éclaté, la transportation à Cayenne des malfaiteurs en rupture de ban, en Algérie de membres des sociétés secrètes, ramenèrent promptement le calme. Les partis comprirent qu'ils auraient affaire, cette fois, à un pouvoir résolu. Le peuple, par 7 437 216 votes affirmatifs contre 640 737 négatifs, accepta la Constitution qu'avait proposée le Président et lui conféra le pouvoir pour dix ans. Ainsi la France effrayée se donnait à Louis-Napoléon, et le grand courant de 1789 était encore une fois dévié. Pendant ces 60 années, au lieu d'avancer lentement et sûrement par progrès successifs, nous étions allés par sauts et par bonds, courant en quelques mois d'une extrémité à l'autre du monde politique; la veille, en république avec toutes les licences démagogiques; le lendemain sous la dictature, avec la grandeur mais aussi les dangers d'un gouvernement personnel.

La présidence décennale ne fut qu'un acheminement à l'Empire. La Constitution nouvelle, publiée le 14 janvier 1852, avait emprunté ses principes aux institutions du Consulat et de l'Empire, et sous des apparences libérales cachait l'omnipotence du Prince. Le chef de l'État était responsable et gouvernait avec des ministres qui dépendaient de lui seul. Deux assemblées étaient instituées : le Corps législatif, issu du suffrage universel, avait le vote des lois et de l'impôt; un Sénat, composé des illustrations du pays, veillait à la conservation et au développement de la Constitution. Des conseillers d'État, nommés comme les sénateurs par le Prince, préparaient les lois, les soutenaient devant le Corps législatif et examinaient les amendements. Cette Constitution n'enfermait pas cependant dans un cercle infranchissable les destinées de la nation. Elle laissait la voie ouverte à des améliorations qui pouvaient faire revenir les libertés un instant écartées.

Avant de mettre la Constitution en pratique, le Président, revêtu de la dictature, remania, pendant quatre mois, toute l'administration. Un de ses premiers actes fut la vente forcée des biens personnels de la maison d'Orléans avec retour au domaine de l'État de ceux qu'avant son avénement le roi Louis-Philippe avait cédés à ses enfants. La réorganisation de la garde nationale restreinte et mise à la disposition du pouvoir, la presse replacée sous la juridiction des tribunaux correctionnels, l'autorité dépar-

tementaire concentrée entre les mains des préfets, la nomination des maires revendiquée par le gouvernement, furent les principaux traits de ce remaniement, conçu pour fortifier le pouvoir.

L'ordre renaissant, le travail reprit son activité. Aussi le Président fut-il bien accueilli dans un voyage à travers les provinces de l'est et du midi. Parti de Strasbourg aux cris de *Vive le Président!* il arriva à Bordeaux aux cris de *Vive l'Empereur!* que le 16 octobre Paris lui-même répéta. Entraînée par le mouvement qui l'avait saisie depuis le premier vote en faveur de Napoléon en 1848, la nation croyait trouver le repos et l'ordre au sein d'une monarchie héréditaire, et la satisfaction de son orgueil, en face de l'étranger, dans la dynastie napoléonienne.

IV.

LE SECOND EMPIRE (1852-1870).

Rétablissement de l'Empire (1852). — Un sénatus-consulte délibéré dans la première assemblée de l'État, proposa au peuple le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive; les comices populaires adoptèrent cette proposition les 21 et 22 novembre, par 7 839 552 votes affirmatifs contre 254 501 négatifs, et l'Empire fut solennellement proclamé le 2 décembre 1852. Ainsi la nation ratifiait le coup d'État du 2 décembre 1851, comme elle avait ratifié celui du 18 brumaire, et elle liait volontairement ses destinées à celles des Napoléons.

Le nouvel empereur prit le nom de Napoléon III. De son mariage avec Eugénie de Guzman, femme de grand cœur et de haute noblesse, qu'il choisit en dehors de tout calcul politique pour la faire asseoir sur le trône, naquit, le 16 mars 1856, le Prince impérial. L'Empire avait une immense popularité, l'Empereur n'en fit pas une royauté fainéante. Il se proposa deux buts : à l'intérieur, donner satisfaction aux besoins généraux du pays ainsi qu'aux intérêts populaires, au dehors, relever la situation politique de la France, qui était encore sous le coup des grands revers de 1815. Viendrait ensuite le développement progressif des libertés publiques par l'amélioration successive de la Constitution.

Institutions de bienfaisance. — L'ouvrier qui vit de salaire est menacé souvent d'arriver à la vieillesse sans avoir de res-

sources pour ses derniers jours. La caisse d'épargne, sous la Restauration, avait mis déjà la prévoyance et l'économie à la portée des petites bourses. La caisse des retraites pour la vieillesse, fondée en 1849, réorganisée en 1851, prit un essor rapide. Dans la seule année de 1863, il y eut 200 000 versements.

Le décret-loi du 26 mars 1852 organisa sur des bases nouvelles et généralisa l'admirable institution des sociétés de secours mutuels.

Pour que le pauvre fût assuré de trouver justice et que le malade des campagnes reculées ne se crût pas abandonné, on commença l'organisation de l'assistance judiciaire et de la médecine cantonale qui mit à la portée de l'inexpérience ou de l'incurie des conseils et des remèdes.

La loi sur l'assainissement des logements insalubres et les encouragements donnés par l'action personnelle de l'Empereur à la construction de maisons disposées pour les ménages ouvriers permirent l'établissement, dans un certain nombre de villes, de demeures plus saines sans augmentation sur les anciens prix.

La convalescence n'est plus la maladie qui ouvre l'hôpital et n'est pas encore la santé qui ramène à l'atelier : aussi est-elle souvent dangereuse ou pénible pour l'ouvrier. Trois établissements furent fondés à Vincennes, au Vésinet et à Longchêne, près de Lyon, pour les ouvriers et ouvrières convalescents qui sortent des hôpitaux. On est allé plus loin : un projet de loi a été présenté en 1867 au Corps législatif pour organiser, en faveur des ouvriers mutilés et de leurs veuves, la caisse des Invalides du travail qui assure des pensions viagères et des secours, en combinant la prévoyance et l'assistance. Enfin, l'*orphelinat* du Prince impérial recueillit à Paris beaucoup d'enfants laissés sans soutien naturel.

Impulsion donnée aux travaux publics ; encouragements à l'agriculture, à l'industrie, aux arts. — Le développement prodigieux de l'industrie, en agglomérant la population sur certains points, avait rendu nos villes trop étroites ; nos relations entre les différentes parties du territoire semblaient maintenant trop lentes, et l'agriculture n'avait guère profité des progrès que lui promettaient les applications de la science.

Le gouvernement donna aux travaux publics une activité qui, en dix ans, renouvela presque les grandes villes, mais aussi surexcita la spéculation et amena des désastres. Paris fut comme rebâti sur un plan grandiose et sillonné de 600 kilomètres d'égouts qui garantirent la salubrité de la ville nouvelle. Lyon, Marseille, suivirent cet exemple, et les municipalités des plus petites villes se décidèrent à faire entrer dans leurs vieux quartiers l'air, la lumière et la santé. A Paris, le Louvre, dont les travaux étaient depuis si longtemps suspendus, fut achevé ; des boulevards

Paris nouveau. — Les Halles centrales.

furent percés, des quartiers assainis, d'autres créés, des écoles, des mairies, des églises bâties dans chaque arrondissement ; au centre,



Le Tribunal de commerce.

les Halles, ce Louvre du peuple, construites dans un style original; partout des jardins, des promenades plantées d'arbres rares et de

Boulevard Saint-Michel.

fleurs précieuses, enfin, aux deux extrémités de la ville, les ma-



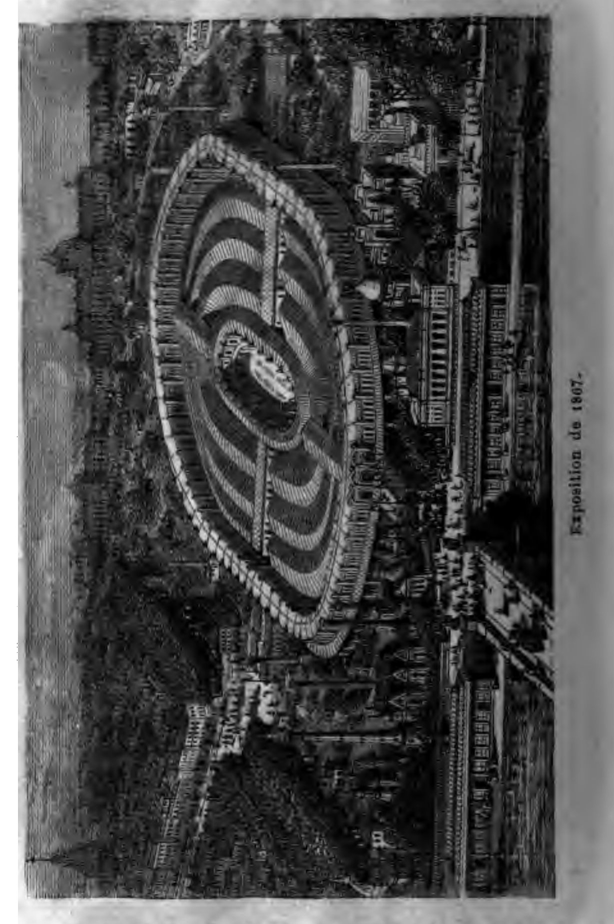
Nouveau Louvre. — Pavillon Denon.

gnificences des bois de Boulogne et de Vincennes. A Marseille, c'est une montagne qu'on coupe pour créer une ville nouvelle, et



Le Louvre à vol d'oiseau.

deux ports qu'on creuse pour y abriter les innombrables navires que le commerce amène à la reine de la Méditerranée.



Exposition de 1867.

Les chemins de fer, dont l'exécution avait été jusque-là conduite si lentement, atteignirent en quelques années du centre aux extrémités, de Paris à Strasbourg, Bordeaux, Besançon, Marseille etc.,



Palais de l'Industrie (Exposition universelle de 1855).

sans compter le nouveau réseau des lignes secondaires. D'immenses travaux étaient en outre exécutés pour l'achèvement des canaux, des routes, des ports et la restauration des églises.

L'organisation des chambres d'agriculture, l'établissement de comices et de concours agricoles, contribuèrent à répandre de meilleures méthodes parmi les agriculteurs et les éleveurs, tandis qu'une Société d'*assurances* essayait de soustraire le travail des champs aux mauvaises chances de l'instabilité des saisons, et qu'une Société


Boulevard Sébastopol.

de *crédit* lui offrait des capitaux à bas prix. Plusieurs lois spéciales permirent de commencer le reboisement de nos montagnes, dont la nudité croissante amenait les désastres des inondations, de défricher les forêts situées dans les plaines, et de mettre en valeur des biens communaux perdus pour la prospérité générale. Enfin une subvention de 100 millions fut votée pour faciliter par des avances l'emploi de la méthode du drainage, et l'on attaqua, pour les assainir, des portions du territoire jusqu'ici rebelles à la culture.



Ancienne abbaye de Cluny. — École normale d'enseignement secondaire spécial.



Le pont au Change, la Préfecture de Police, les théâtres Lyrique et du Châtelet.



Église Saint-Augustin.

L'Empereur donna l'exemple par des travaux entrepris à ses frais dans la Sologne, la Champagne et les Landes de Gascogne.

L'agriculture française est surtout entravée par l'ignorance et par le manque de voies de communication : une loi fut préparée pour l'achèvement des chemins vicinaux, et l'enseignement élémentaire de l'agriculture fut prescrit dans les écoles pour répandre jusqu'au fond des campagnes les conquêtes de la science ou celles de l'expérience.



Eglise de la Trinité.

Institutions de crédit, liberté commerciale. — Le crédit, qui fait des avances à la capacité reconnue et au travail honnête, la liberté, qui est leur régime le plus favorable, ont été développés. Le *Crédit foncier* permit aux propriétaires de purger plus aisément leurs hypothèques et d'améliorer leurs fonds ; le *Crédit mobilier* fit circuler plus rapidement les valeurs fiduciaires, trop rapidement même puisqu'il en résulta des catastrophes. Une société dite du *prêt de l'enfance au travail* essaya de faire arriver le crédit jus-



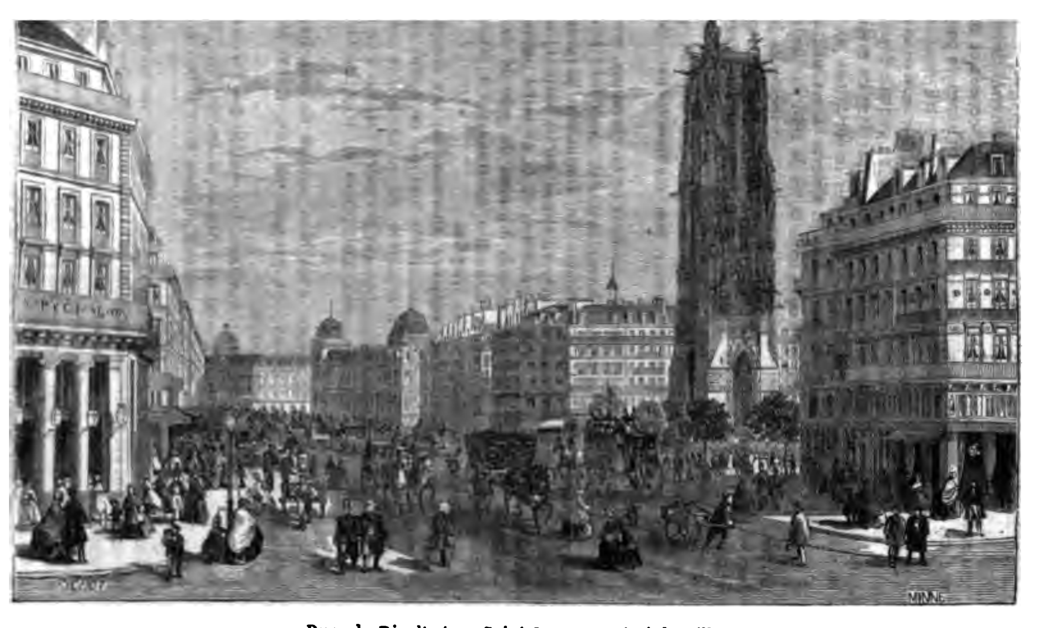
L'Opéra.

qu'aux plus pauvres, à la seule condition qu'ils fussent laborieux et honnêtes. Enfin, lorsque l'État eut besoin, pour faire face à des dépenses de guerre, de contracter des emprunts, il tint à y faire participer les plus petits capitaux, et, au lieu de s'adresser seulement aux banquiers, il convia tous les citoyens à prendre part eux-mêmes à l'opération par des souscriptions directes.

La science économique a établi qu'il faut multiplier les moyens d'échange pour rendre le commerce florissant; que, sans concurrence, l'industrie reste stationnaire ou produit à des prix trop élevés qui entravent la consommation, enfin que, sans une agriculture prospère, l'industrie languit. L'exemple de l'Angleterre, qui avait successivement supprimé les entraves mises au commerce et à l'industrie par d'anciens priviléges, et l'expérience douloureusement acquise durant une disette de deux années, décidèrent le gouvernement à faire passer la France du régime de la protection de l'industrie par des droits de douane exagérés à celui de la liberté commerciale. L'*échelle mobile*, qui n'était qu'une gêne pour le commerce du blé, fut abolie ; des réductions de tarifs furent successivement décrétées ; enfin, à partir de 1860, des traités de commerce que malheureusement le Corps législatif ne discuta point, furent signés avec l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, la Turquie, etc. Aux terme du traité avec l'Angleterre, modèle de tous les autres, le gouvernement anglais admettait, au bout de deux ans, en franchise, nos objets manufacturés, diminuait considérablement les droits sur nos importations de vins et d'alcools et nos produits de papier. En revanche, le gouvernement français levait les prohibitions sur un grand nombre d'objets d'origine ou de manufacture britannique et diminuait progressivement les droits sur l'importation de la houille, du coke, des fers, fontes, aciers et ouvrages en métaux.

Une loi d'humanité abolit la contrainte par corps et diminua la durée des arrestations préventives.

Pour stimuler l'activité industrielle, l'Empereur avait repris, en 1855, l'idée, d'origine française, mais réalisée pour la première fois par les Anglais, d'une exposition universelle où les industries des différents peuples sont comparées, et où les vainqueurs, dans ces luttes pacifiques, reçoivent des récompenses qui excitent l'émulation des vaincus. L'exposition universelle de 1867, qui a manifesté la puissance industrielle et artistique de la France, a présenté un caractère exceptionnel. Il y a été réservé une place importante aux produits et aux questions qui intéressent les ouvriers; deux jurys y ont ouvert, sur la condition des travailleurs, une enquête dont les conséquences peuvent être considérables, et des prix ont été décernés aux usines où règne ce qu'on a appelé d'un beau nom, l'harmonie sociale. Enfin, les délégations ouvrières, conviées à l'exposition, ont été appelées à rédiger des rapports et à exprimer les vœux de leurs commettants.



Rue de Rivoli, tour Saint-Jacques, Hôtel de Ville.

Grâce à la facilité de relations établies par les chemins de fer, la navigation à vapeur et le télégraphe électrique, les peuples mêlent de plus en plus leurs intérêts et leurs idées, ce qui devrait finir par rendre leurs destinés solidaires. Le gouvernement seconda ce mouvement en favorisant l'établissement de nouvelles lignes de paquebots entre nos ports de l'Océan et l'Amérique, et entre ceux de la Méditerranée et les côtes de l'Asie, pour multiplier nos échanges avec les contrées les plus lointaines. En 1862, on pouvait déjà mesurer les effets produits sur notre commerce par tant de mesures habilement calculées. Le chiffre annuel des importations et des exportations avait triplé en douze ans: il s'élevait à six milliards.

Le même esprit libéral se trouve dans la loi de 1864 sur les coalitions, qui consacra, sous une forme nouvelle, le principe de la liberté du travail en permettant aux ouvriers de discuter entre eux les conditions auxquelles ils donneraient leur temps, leurs bras et leur intelligence. Une autre loi beaucoup moins efficace sur les sociétés coopératives offrit aux ouvriers des facilités pour associer leurs épargnes et fonder des établissements industriels (1867).

Le paupérisme, attaqué par ces mesures de bienfaisance, comme par l'activité donnée au travail, livrait moins de gens sans défense aux mauvaises tentations de la misère. La diminution progressive de la criminalité, constatée d'année en année par la statistique judiciaire, témoignait des progrès généraux de la moralité publique. De 1848 à 1861 le nombre des accusés diminua de près de moitié. Malheureusement les rêveurs farouches continuaient à propager dans l'ombre leurs dangereuses utopies.

Instruction publique, Hautes Études. — Les conditions nouvelles de l'industrie et du commerce font une nécessité, même pour l'ouvrier, de savoir lire et écrire. En quinze ans le nombre d'enfants qui reçoivent l'enseignement primaire s'accrut d'un million ; les maisons d'école furent multipliées et la situation des maîtres améliorée.

Apprendre à lire au peuple, c'est bien; mettre de bons livres à sa portée, c'est encore mieux; en quelques années, 13000 bibliothèques scolaires furent établies.

La loi du 10 avril 1867, qui améliora l'ensemble des services de l'instruction populaire, organisa en outre les écoles de filles, développa la gratuité et consacra les cours d'adultes, dont 30 000 ouverts en 1867 avaient reçu 830000 élèves.

Dans l'enseignement secondaire, les études classiques un moment ébranlées ont été raffermies, et la loi du 21 juin 1865 organisa l'enseignement secondaire spécial auquel se rattachent les formes diverses de l'enseignement professionnel ou technique; l'école normale de Cluny fut fondée pour former les professeurs du nouvel enseignement. L'industrie française obtenait ainsi son système particulier d'instruction, comme les professions libérales ont trouvé le leur de-

puis des siècles dans les études classiques. La création d'un concours général pour la France entière donna à ces deux ordres d'études le stimulant de l'émulation.

Les sciences et les travaux les plus élevés de l'esprit recevaient aussi des encouragements par la fondation de prix considérables dans les cinq sections de l'Institut, par l'impulsion donnée aux sociétés savantes des départements et par les nombreuses missions scientifiques envoyées en Grèce, en Égypte, en Asie Mineure, aux sources du Nil, etc. Enfin, à côté des grandes écoles professionnelles d'où l'on sort avocat, médecin, ingénieur, officier ou professeur, l'école des Hautes Études, créée pour l'avancement théorique des sciences et des lettres savantes, fournit à chaque homme éminent les moyens de multiplier ses découvertes et de se préparer des successeurs en constituant autour de lui une sorte de famille scientifique.



Pont de Solférino.

Politique extérieure. Guerres. — Napoléon III, avant d'être couronné, avait dit : « L'Empire, c'est la paix ; » formule heureuse si elle avait pu être appliquée. Mais la France ne voulait pas d'une paix à tout prix. Il y eut donc sous ce règne des guerres que la nation accepta comme des nécessités de ses vieilles traditions de politique nationale et d'honneur militaire. Il y en eut malheureusement aussi qu'elle désapprouvait; et le second Empire est tombé pour en avoir entrepris une qui était inévitable, mais qui ne fut point préparée.

La conquête de la Kabylie et du Sahara algérien était une opé-

ration nécessaire; mais nous venons d'expier cruellement, par la neutralité ou l'hostilité secrète de la Russie, la gloire gagnée à Sébastopol.

Guerre de Crimée. Traité de Paris (1854-56). — Depuis les traités de 1815, la Russie exerçait sur l'Europe une prépondérance menaçante. Le czar Nicolas était devenu la personnification d'un système redoutable de compression et de conquête. Il n'avait jamais pardonné à la royauté de Juillet d'être sortie d'une émeute légitime; en Allemagne, il avait appuyé les souverains dans leur résistance aux vœux des peuples. Il avait tout fait pour dénationaliser la Pologne, dont les traités de 1815 lui avaient reconnu la possession, à la condition qu'il lui assurerait un gouvernement constitutionnel. Un instant étonné par la révolution de 1848, le czar avait bientôt repris son ambition. Après avoir sauvé l'Autriche en écrasant les Hongrois révoltés contre elle, il avait pensé que la présence d'un Napoléon sur le trône de France garantissait à la Russie l'alliance des Anglais, et il avait cru le moment venu de saisir l'éternel objet de la convoitise moscovite : Constantinople. En toute occasion, il affectait un protectorat hautain sur les sujets chrétiens de l'empire turc; il finit par essayer de s'entendre sous main avec l'Angleterre pour le partage des dépouilles de l'*homme malade* (le Sultan). En 1853, il fit occuper les Principautés danubiennes et arma à Sébastopol une flotte qui semblait formidable. L'empereur Napoléon donna le premier signal de la résistance en envoyant hardiment la flotte française de la Méditerranée, à Salamine, pour la tenir à portée de Constantinople et de la mer Noire.

Il entraîna l'Angleterre, d'abord hésitante, dans son alliance, et s'assura la neutralité de l'Autriche et de la Prusse. La destruction par les Russes d'une flottille turque à Sinope fut le signal du commencement des hostilités. La flotte anglo-française entra dans la mer Noire, tandis qu'une armée expédiée des ports de la Grande-Bretagne et des nôtres se rassembla sous les murs de Constantinople. Le 14 septembre 1854, les alliés, forts de 70 000 hommes, débarquèrent sur les côtes de la Crimée, et la victoire de l'Alma permit de commencer le siége de Sébastopol, forteresse formidable, qu'il fallait anéantir pour mettre Constantinople à l'abri d'un coup de main.

Ce siége, le plus terrible qu'on ait vu dans les annales de l'histoire moderne, dura près d'un an. De continuels combats, deux victoires, celles d'Inkerman et de Traktir, méritèrent à nos soldats moins de gloire que leur indomptable courage contre un climat terrible et un ennemi qui se renouvelait sans cesse. Enfin, le 8 septembre 1855, après des miracles de constance, la furie française et la solidité anglaise eurent leur récompense : la tour Malakoff fut emportée et la ville prise. Quelques mois auparavant, l'empereur Nicolas était mort, en prévoyant la ruine de ses vastes desseins.

La flotte anglo-française dans la Baltique avait détruit Bomar-

sund, le boulevard avancé de la Russie contre la Suède, et dans la mer Noire nos canonnières cuirassées, servant pour la première fois, avaient obligé la forteresse de Kinburn à se rendre, ce qui nous ouvrait la Russie méridionale ; une escadre alliée avait même pris Pétropaulosk, sur l'océan Pacifique. Enfin la diplomatie française avait fait entrer dans la ligue contre la Russie le roi de Suède et le roi de Sardaigne ; elle allait entraîner peut-être l'empereur d'Autriche. Le czar Alexandre II, successeur de Nicolas, demanda la paix ; elle fut conclue à Paris, sous les yeux du souverain dont le pays avait eu la part la plus glorieuse à la guerre. Cette paix (30 mars 1856) neutralisait la mer Noire, interdisait par conséquent à la Russie d'y avoir une flotte de guerre, lui enlevait quelques portions de la Bessarabie, rendait libre jusqu'à ses embouchures la navigation du Danube, et proclamait dans le sens de la liberté les droits des neutres pendant les guerres maritimes. Ainsi la Russie reculait, le droit des gens faisait un pas, et la France recouvrait la plénitude de son influence en Europe. Les visites de la reine d'Angleterre, du roi de Portugal, du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel, d'autres souverains encore, à l'empereur Napoléon III, furent un éclatant témoignage de la grandeur que la France venait de retrouver. Mais cette gloire était tout le profit que nous tirions d'une guerre où beaucoup de sang et d'or avaient été dépensés. Nous venions de faire en Crimée de la politique de sentiment dont les Anglais eurent le bénéfice. Quand vinrent nos malheurs, les Russes se souvinrent de Sébastopol pour nous laisser accabler et l'Angleterre l'oublia afin de n'avoir pas à nous tendre la main.

Guerre d'Italie, paix de Villafranca et traité de Zurich (1859). — Après la Russie, c'était l'Autriche qui avait été le plus en opposition avec les idées modernes ; comme la première pesait sur la Turquie, la seconde pesait sur l'Italie. L'Autriche avait joué pendant la guerre de Crimée un rôle équivoque, tandis que le roi de Sardaigne n'avait pas craint de joindre sa jeune armée aux troupes anglo-françaises. Cette circonstance avait fait de la France la protectrice naturelle du Piémont, et par conséquent de l'Italie, dont ce petit royaume était comme la dernière citadelle. Aussi lorsque l'empereur d'Autriche, François-Joseph, en dépit des efforts de la diplomatie européenne, passa le Tessin (29 avril), comme l'empereur Nicolas avait passé le Pruth, la France se trouva encore en face de ce nouvel agresseur et aux côtés de l'opprimé.

L'empereur Napoléon reprenait par cette guerre la politique séculaire de la France du côté des Alpes, qui consiste à ne point souffrir la prépotence de l'Autriche ou de l'Allemagne en Italie, c'est-à-dire sur notre frontière du sud-est. S'il avait, comme président de la république, contribué au retour du pape dans la ville de Rome, ce n'était pas pour perpétuer dans la péninsule l'oppression autrichienne et la servitude générale. La soudaine apparition d'une armée française sur cette terre où nos armes, depuis trois siècles, avaient laissé



Le pont au Change, la Préfecture de Police, les théâtres Lyrique et du Châtelet.

Église Saint-Augustin.

L'Empereur donna l'exemple par des travaux entrepris à ses frais dans la Sologne, la Champagne et les Landes de Gascogne.

L'agriculture française est surtout entravée par l'ignorance et par le manque de voies de communication : une loi fut préparée pour l'achèvement des chemins vicinaux, et l'enseignement élémentaire de l'agriculture fut prescrit dans les écoles pour répandre jusqu'au fond des campagnes les conquêtes de la science ou celles de l'expérience.



Eglise de la Trinite.

Institutions de crédit, liberté commerciale. — Le crédit, qui fait des avances à la capacité reconnue et au travail honnête, la liberté, qui est leur régime le plus favorable, ont été développés. Le *Crédit foncier* permit aux propriétaires de purger plus aisément leurs hypothèques et d'améliorer leurs fonds ; le *Crédit mobilier* fit circuler plus rapidement les valeurs fiduciaires, trop rapidement même puisqu'il en résulta des catastrophes. Une société dite du *prêt de l'enfance au travail* essaya de faire arriver le crédit jus-



L'Opéra.

qu'aux plus pauvres, à la seule condition qu'ils fussent laborieux et honnêtes. Enfin, lorsque l'État eut besoin, pour faire face à des dépenses de guerre, de contracter des emprunts, il tint à y faire participer les plus petits capitaux, et, au lieu de s'adresser seulement aux banquiers, il convia tous les citoyens à prendre part eux-mêmes à l'opération par des souscriptions directes.

La science économique a établi qu'il faut multiplier les moyens d'échange pour rendre le commerce florissant; que, sans concurrence, l'industrie reste stationnaire ou produit à des prix trop élevés qui entravent la consommation, enfin que, sans une agriculture prospère, l'industrie languit. L'exemple de l'Angleterre, qui avait successivement supprimé les entraves mises au commerce et à l'industrie par d'anciens priviléges, et l'expérience douloureusement acquise durant une disette de deux années, décidèrent le gouvernement à faire passer la France du régime de la *protection* de l'industrie par des droits de douane exagérés à celui de la liberté commerciale. L'*échelle mobile*, qui n'était qu'une gêne pour le commerce du blé, fut abolie ; des réductions de tarifs furent successivement décrétées ; enfin, à partir de 1860, des traités de commerce que malheureusement le Corps législatif ne discuta point, furent signés avec l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, la Turquie, etc. Aux terme du traité avec l'Angleterre, modèle de tous les autres, le gouvernement anglais admettait, au bout de deux ans, en franchise, nos objets manufacturés, diminuait considérablement les droits sur nos importations de vins et d'alcools et nos produits de papier. En revanche, le gouvernement français levait les prohibitions sur un grand nombre d'objets d'origine ou de manufacture britannique et diminuait progressivement les droits sur l'importation de la houille, du coke, des fers, fontes, aciers et ouvrages en métaux.

Une loi d'humanité abolit la contrainte par corps et diminua la durée des arrestations préventives.

Pour stimuler l'activité industrielle, l'Empereur avait repris, en 1855, l'idée, d'origine française, mais réalisée pour la première fois par les Anglais, d'une exposition universelle où les industries des différents peuples sont comparées, et où les vainqueurs, dans ses luttes pacifiques, reçoivent des récompenses qui excitent l'émulation des vaincus. L'exposition universelle de 1867, qui a manifesté la puissance industrielle et artistique de la France, a présenté un caractère exceptionnel. Il y a été réservé une place importante aux produits et aux questions qui intéressent les ouvriers; deux jurys y ont ouvert, sur la condition des travailleurs, une enquête dont les conséquences peuvent être considérables, et des prix ont été décernés aux usines où règne ce qu'on a appelé d'un beau nom, l'harmonie sociale. Enfin, les délégations ouvrières, conviées à l'exposition, ont été appelées à rédiger des rapports et à exprimer les vœux de leurs commettants.



Rue de Rivoli, tour Saint-Jacques, Hôtel de Ville.

Grâce à la facilité de relations établies par les chemins de fer, la navigation à vapeur et le télégraphe électrique, les peuples mêlent de plus en plus leurs intérêts et leurs idées, ce qui devrait finir par rendre leurs destinés solidaires. Le gouvernement seconda ce mouvement en favorisant l'établissement de nouvelles lignes de paquebots entre nos ports de l'Océan et l'Amérique, et entre ceux de la Méditerranée et les côtes de l'Asie, pour multiplier nos échanges avec les contrées les plus lointaines. En 1862, on pouvait déjà mesurer les effets produits sur notre commerce par tant de mesures habilement calculées. Le chiffre annuel des importations et des exportations avait triplé en douze ans : il s'élevait à six milliards.

Le même esprit libéral se trouve dans la loi de 1864 sur les coalitions, qui consacra, sous une forme nouvelle, le principe de la liberté du travail en permettant aux ouvriers de discuter entre eux les conditions auxquelles ils donneraient leur temps, leurs bras et leur intelligence. Une autre loi beaucoup moins efficace sur les sociétés coopératives offrit aux ouvriers des facilités pour associer leurs épargnes et fonder des établissements industriels (1867).

Le paupérisme, attaqué par ces mesures de bienfaisance, comme par l'activité donnée au travail, livrait moins de gens sans défense aux mauvaises tentations de la misère. La diminution progressive de la criminalité, constatée d'année en année par la statistique judiciaire, témoignait des progrès généraux de la moralité publique. De 1848 à 1861 le nombre des accusés diminua de près de moitié. Malheureusement les rêveurs farouches continuaient à propager dans l'ombre leurs dangereuses utopies.

Instruction publique, Hautes Études. — Les conditions nouvelles de l'industrie et du commerce font une nécessité, même pour l'ouvrier, de savoir lire et écrire. En quinze ans le nombre d'enfants qui reçoivent l'enseignement primaire s'accrut d'un million ; les maisons d'école furent multipliées et la situation des maîtres améliorée.

Apprendre à lire au peuple, c'est bien ; mettre de bons livres à sa portée, c'est encore mieux ; en quelques années, 13000 bibliothèques scolaires furent établies.

La loi du 10 avril 1867, qui améliora l'ensemble des services de l'instruction populaire, organisa en outre les écoles de filles, développa la gratuité et consacra les cours d'adultes, dont 30 000 ouverts en 1867 avaient reçu 830000 élèves.

Dans l'enseignement secondaire, les études classiques un moment ébranlées ont été raffermies, et la loi du 21 juin 1865 organisa l'enseignement secondaire spécial auquel se rattachent les formes diverses de l'enseignement professionnel ou technique ; l'école normale de Cluny fut fondée pour former les professeurs du nouvel enseignement. L'industrie française obtenait ainsi son système particulier d'instruction, comme les professions libérales ont trouvé le leur de-

puis des siècles dans les études classiques. La création d'un concours général pour la France entière donna à ces deux ordres d'études le stimulant de l'émulation.

Les sciences et les travaux les plus élevés de l'esprit recevaient aussi des encouragements par la fondation de prix considérables dans les cinq sections de l'Institut, par l'impulsion donnée aux sociétés savantes des départements et par les nombreuses missions scientifiques envoyées en Grèce, en Égypte, en Asie Mineure, aux sources du Nil, etc. Enfin, à côté des grandes écoles professionnelles d'où l'on sort avocat, médecin, ingénieur, officier ou professeur, l'école des Hautes Études, créée pour l'avancement théorique des sciences et des lettres savantes, fournit à chaque homme éminent les moyens de multiplier ses découvertes et de se préparer des successeurs en constituant autour de lui une sorte de famille scientifique.



Pont de Solférino.

Politique extérieure. Guerres. — Napoléon III, avant d'être couronné, avait dit : « L'Empire, c'est la paix ; » formule heureuse si elle avait pu être appliquée. Mais la France ne voulait pas d'une paix à tout prix. Il y eut donc sous ce règne des guerres que la nation accepta comme des nécessités de ses vieilles traditions de politique nationale et d'honneur militaire. Il y en eut malheureusement aussi qu'elle désapprouvait ; et le second Empire est tombé pour en avoir entrepris une qui était inévitable, mais qui ne fut point préparée.

La conquête de la Kabylie et du Sahara algérien était une opé-

ration nécessaire; mais nous venons d'expier cruellement, par la neutralité ou l'hostilité secrète de la Russie, la gloire gagnée à Sébastopol.

Guerre de Crimée. Traité de Paris (1854-56). — Depuis les traités de 1815, la Russie exerçait sur l'Europe une prépondérance menaçante. Le czar Nicolas était devenu la personnification d'un système redoutable de compression et de conquête. Il n'avait jamais pardonné à la royauté de Juillet d'être sortie d'une émeute légitime; en Allemagne, il avait appuyé les souverains dans leur résistance aux vœux des peuples. Il avait tout fait pour dénationaliser la Pologne, dont les traités de 1815 lui avaient reconnu la possession, à la condition qu'il lui assurerait un gouvernement constitutionnel. Un instant étonné par la révolution de 1848, le czar avait bientôt repris son ambition. Après avoir sauvé l'Autriche en écrasant les Hongrois révoltés contre elle, il avait pensé que la présence d'un Napoléon sur le trône de France garantissait à la Russie l'alliance des Anglais, et il avait cru le moment venu de saisir l'éternel objet de la convoitise moscovite : Constantinople. En toute occasion, il affectait un protectorat hautain sur les sujets chrétiens de l'empire turc; il finit par essayer de s'entendre sous main avec l'Angleterre pour le partage des dépouilles de l'*homme malade* (le Sultan). En 1853, il fit occuper les Principautés danubiennes et arma à Sébastopol une flotte qui semblait formidable. L'empereur Napoléon donna le premier signal de la résistance en envoyant hardiment la flotte française de la Méditerranée, à Salamine, pour la tenir à portée de Constantinople et de la mer Noire.

Il entraîna l'Angleterre, d'abord hésitante, dans son alliance, et s'assura la neutralité de l'Autriche et de la Prusse. La destruction par les Russes d'une flottille turque à Sinope fut le signal du commencement des hostilités. La flotte anglo-française entra dans la mer Noire, tandis qu'une armée expédiée des ports de la Grande-Bretagne et des nôtres se rassembla sous les murs de Constantinople. Le 14 septembre 1854, les alliés, forts de 70 000 hommes, débarquèrent sur les côtes de la Crimée, et la victoire de l'Alma permit de commencer le siége de Sébastopol, forteresse formidable, qu'il fallait anéantir pour mettre Constantinople à l'abri d'un coup de main.

Ce siége, le plus terrible qu'on ait vu dans les annales de l'histoire moderne, dura près d'un an. De continuels combats, deux victoires, celles d'Inkerman et de Traktir, méritèrent à nos soldats moins de gloire que leur indomptable courage contre un climat terrible et un ennemi qui se renouvelait sans cesse. Enfin, le 8 septembre 1855, après des miracles de constance, la furie française et la solidité anglaise eurent leur récompense : la tour Malakoff fut emportée et la ville prise. Quelques mois auparavant, l'empereur Nicolas était mort, en prévoyant la ruine de ses vastes desseins.

La flotte anglo-française dans la Baltique avait détruit Bomar-

sund, le boulevard avancé de la Russie contre la Suède, et dans la mer Noire nos canonnières cuirassées, servant pour la première fois, avaient obligé la forteresse de Kinburn à se rendre, ce qui nous ouvrait la Russie méridionale; une escadre alliée avait même pris Pétropaulosk, sur l'océan Pacifique. Enfin la diplomatie française avait fait entrer dans la ligue contre la Russie le roi de Suède et le roi de Sardaigne; elle allait entraîner peut-être l'empereur d'Autriche. Le czar Alexandre II, successeur de Nicolas, demanda la paix; elle fut conclue à Paris, sous les yeux du souverain dont le pays avait eu la part la plus glorieuse à la guerre. Cette paix (30 mars 1856) neutralisait la mer Noire, interdisait par conséquent à la Russie d'y avoir une flotte de guerre, lui enlevait quelques portions de la Bessarabie, rendait libre jusqu'à ses embouchures la navigation du Danube, et proclamait dans le sens de la liberté les droits des neutres pendant les guerres maritimes. Ainsi la Russie reculait, le droit des gens faisait un pas, et la France recouvrait la plénitude de son influence en Europe. Les visites de la reine d'Angleterre, du roi de Portugal, du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel, d'autres souverains encore, à l'empereur Napoléon III, furent un éclatant témoignage de la grandeur que la France venait de retrouver. Mais cette gloire était tout le profit que nous tirions d'une guerre où beaucoup de sang et d'or avaient été dépensés. Nous venions de faire en Crimée de la politique de sentiment dont les Anglais eurent le bénéfice. Quand vinrent nos malheurs, les Russes se souvinrent de Sébastopol pour nous laisser accabler et l'Angleterre l'oublia afin de n'avoir pas à nous tendre la main.

Guerre d'Italie, paix de Villafranca et traité de Zurich (1859). — Après la Russie, c'était l'Autriche qui avait été le plus en opposition avec les idées modernes; comme la première pesait sur la Turquie, la seconde pesait sur l'Italie. L'Autriche avait joué pendant la guerre de Crimée un rôle équivoque, tandis que le roi de Sardaigne n'avait pas craint de joindre sa jeune armée aux troupes anglo-françaises. Cette circonstance avait fait de la France la protectrice naturelle du Piémont, et par conséquent de l'Italie, dont ce petit royaume était comme la dernière citadelle. Aussi lorsque l'empereur d'Autriche, François-Joseph, en dépit des efforts de la diplomatie européenne, passa le Tessin (29 avril), comme l'empereur Nicolas avait passé le Pruth, la France se trouva encore en face de ce nouvel agresseur et aux côtés de l'opprimé.

L'empereur Napoléon reprenait par cette guerre la politique séculaire de la France du côté des Alpes, qui consiste à ne point souffrir la prépotence de l'Autriche ou de l'Allemagne en Italie, c'est-à-dire sur notre frontière du sud-est. S'il avait, comme président de la république, contribué au retour du pape dans la ville de Rome, ce n'était pas pour perpétuer dans la péninsule l'oppression autrichienne et la servitude générale. La soudaine apparition d'une armée française sur cette terre où nos armes, depuis trois siècles, avaient laissé

tant de traces glorieuses, causa une surprise profonde. L'Europe, attentive et émue, l'Angleterre bienveillante, la Russie et la Prusse étonnés, observèrent; l'Autriche et la France restaient seules en présence. La guerre dura à peine deux mois.

Après la brillante affaire de Montebello, qui déjoua une surprise tentée par les Autrichiens (20 mai), l'armée franco-piémontaise se concentra autour d'Alexandrie; puis, par un mouvement hardi et habile, tourna la droite des Autrichiens, qui avaient déjà franchi le Tessin, et les obligea à repasser cette rivière. Pris entre le corps d'armée du général de Mac-Mahon et la garde à Magenta, les Autrichiens perdirent 7000 tués ou blessés et 8000 prisonniers (4 juin). Deux jours après, nos régiments entraient à Milan.

L'ennemi, étonné de ce choc si rude, nous abandonna sa première ligne de défense, où il avait cependant accumulé de longue main de puissants moyens d'action et de résistance. Il se retira sur l'Adda, après avoir vainement tenu un moment au lieu déjà fameux de Marignan, puis sur le Mincio, en arrière des plaines illustres de Castiglione, entre les deux forteresses de Peschiera et de Mantoue; il se trouvait là adossé, comme à un point d'appui inexpugnable, à la grande place de Vérone. L'empereur d'Autriche, avec un nouveau général et des renforts considérables, était venu y attendre l'armée française. Les Autrichiens avaient depuis longtemps étudié ce champ de bataille; ils étaient 160 000 échelonnés sur les hauteurs, appuyés au village de Solférino, et pouvaient nous déborder dans la plaine. Napoléon III avait à peine 140 000 hommes sous la main et était obligé de combattre sur une ligne de cinq lieues d'étendue. Tandis que l'aile droite lutte contre l'ennemi dans la plaine pour n'être point tournée, et que le roi Victor-Emmanuel, avec ses Piémontais, résiste bravement à gauche, notre centre prononce une vigoureuse attaque, et, après une lutte héroïque, emporte successivement le mont Fenile, le mont des Cyprès et enfin le village de Solférino. La ligne ennemie est brisée; ses réserves sont atteintes, avant d'avoir pu s'engager, par les boulets de nos nouveaux canons rayés. Tout fuit dans un affreux pêle-mêle; mais un orage épouvantable, accompagné de grêle et d'une pluie torrentielle, arrête les vainqueurs et permet aux Autrichiens de repasser le Mincio; ils laissaient 25 000 hommes hors de combat. L'empereur Napoléon prenait, le soir, son quartier général dans la chambre même qu'avait occupée le matin François-Joseph (24 juin).

Deux fois vainqueur, l'Empereur offrit subitement la paix à son ennemi. L'Italie était délivrée, quoique une portion du territoire italien, la Vénétie, restât aux mains de l'Autriche. L'Europe, étourdie de ces rapides victoires, laissait se réveiller toutes ses jalousies. La Prusse surtout s'agitait pour soulever l'Allemagne et pousser une armée sur le Rhin. L'Empereur crut avoir assez fait en rejetant derrière le Mincio l'Autriche établie naguère au bord du Tessin, et, le 8 juillet, il signa avec François-Joseph, à Villafranca, une paix

dont les conditions principales furent confirmées à la fin de l'année par le traité de Zurich. L'Autriche abandonnait la Lombardie que la France céda au Piémont et acceptait le Mincio pour sa frontière dans la péninsule, dont les divers États devaient former une confédération sous la présidence du pape. Mais tous les intéressés rejetèrent ce plan, et le mouvement révolutionnaire continua. L'Empereur se borna à empêcher l'Autriche d'intervenir. Alors on vit s'écrouler tous ces gouvernements qui, depuis 1814, n'avaient été que des lieutenances de l'Autriche, et l'Italie n'allait plus former qu'un seul royaume, moins Venise et Rome, lorsque l'Empereur crut devoir prendre une précaution nécessaire pour notre sécurité : il réclama le prix de l'assistance qu'il avait donnée, et se fit céder, par le traité de Turin, 24 mars 1860, la Savoie et le comté de Nice, qui augmentèrent la France de trois départements, et portèrent notre frontière méridionale sur la crête des Alpes. Pour la première fois depuis 1815 la France franchissait, non par force et par surprises, mais à la suite d'un grand service rendu à une nation amie, par de pacifiques accords et après le vote solennel des populations, les limites tracées autour d'elle à l'époque de ses revers. L'Europe n'osa point réclamer.

Expéditions et guerres hors d'Europe en Syrie, en Chine, en Cochinchine, au Mexique. — L'Europe ne peut plus s'isoler des autres continents; avec les progrès de la civilisation, du commerce et des relations générales des peuples, c'est un devoir pour la France, la seconde des nations maritimes, de porter ses yeux ou sa main au delà des mers, partout où son honneur et ses intérêts peuvent être engagés. C'est la première fois que, avec ou sans l'appui de l'Angleterre, souvent sous sa surveillance jalouse, elle l'a fait avec autant d'indépendance et de fermeté.

En 1860, le massacre des Maronites chrétiens par les Druses de Syrie démontrait de nouveau l'impuissance de l'empire ottoman à protéger ses sujets, et excitait les plaintes intéressées de la Russie. La France, qui s'émut la première, eut l'honneur d'être chargée par les grandes puissances d'envoyer et d'entretenir un corps de troupes en Syrie, pour aider le gouvernement turc à punir les coupables. L'année suivante, une conférence diplomatique, réunie à Constantinople, régla le gouvernement du Liban de manière à éviter le retour de ces déplorables catastrophes.

Cette apparition du drapeau français en Orient n'était pas inutile à la poursuite d'une grande entreprise commencée par M. de Lesseps sous les auspices du gouvernement français, l'établissement à l'isthme de Suez d'un canal qui réunit la Méditerranée à la mer Rouge, et mit directement l'Europe en communication avec l'extrême Orient.

La même année, à l'autre extrémité de l'Asie, la France et l'Angleterre avaient été obligées de diriger une expédition contre la Chine, qui avait violé les conditions d'un traité précédemment fait

avec elle. En moins de six mois, les flottes alliées transportèrent 15 000 hommes et tout un immense appareil de guerre, à 6000 lieues de nos côtes, sur les rivages du Peï-Ho. L'empereur de Chine envoya 70 000 hommes au-devant de ceux qu'il appelait des barbares. Cette armée et les forts accumulés sur la route de Péking ne tinrent pas devant la petite troupe européenne que commandait le général Cousin-Montauban. Les bouches du fleuve furent forcées, les forts qui les défendaient enlevés par une vive et brillante attaque, après quoi les alliés marchèrent résolûment sur Péking. La cour chinoise essaya de nous tromper par de fausses négociations, dont quelques-uns de nos envoyés furent victimes, et de surprendre nos troupes qui gagnèrent la bataille de Palikao. La ville de Péking, découverte, allait être bombardée ; déjà le palais d'été avait été pris et livré au pillage. Le prince Kong, frère de l'empereur, se décida à traiter sérieusement (25 octobre 1860). Les armées alliées entrèrent dans Péking pour recevoir les ratifications du traité, en vertu duquel le gouvernement chinois s'engagea à admettre des ambassadeurs anglais et français dans la capitale, paya une indemnité de 120 millions, ouvrit le port de Tsien-Tsin, garantit d'avantageuses conditions commerciales aux vainqueurs, et restitua à la France les églises et cimetières appartenant aux chrétiens. Le Céleste-Empire était ouvert, et, par voie de conséquence, l'empire du Japon, qui ayant, en 1858, fait des traités de commerce avec les principaux États européens, était disposé, par la crainte d'une leçon pareille, à les mieux respecter.

Le gouvernement français profita de sa force dans ces parages pour achever contre l'empire d'Annam, en Cochinchine, une expédition commencée deux années auparavant, de concert avec les Espagnols. Il était impossible d'obtenir de ce gouvernement la sécurité pour nos missionnaires et nos relations commerciales. La France avait résolu de former un établissement aux embouchures du grand fleuve Cambodge, et s'était emparée de Saïgon, pour en faire la capitale. Mais nous y vivions au milieu de continuelles inquiétudes. Des troupes revenues de Chine défirent les Annamites, s'emparèrent de Mytho, de Bien-Hoa et imposèrent à l'empereur Tu-Duc une paix (1863) qui stipula le respect des missionnaires, un traité de commerce avantageux, et la possession de trois provinces autour des bouches du Cambodge, dans un pays admirablement fertile, entre les Indes et la Chine, à portée des Philippines et des Moluques. « L'établissement de Saïgon, disait naguère un voyageur anglais, pourrait changer la direction du commerce, et devenir le principe d'un empire égal peut-être un jour à celui de l'Inde. »

Ainsi la France, qu'on s'habituait trop à regarder comme une puissance surtout continentale, portait son activité sur tous les rivages de l'Océan. Elle fut dans le même temps appelée à un autre bout du monde. Depuis longtemps la France, l'Angleterre et l'Espa-

Château de Chambéry.

gne avaient des injures à venger et des réclamations à exercer contre le gouvernement anarchique du Mexique. Au commencement de l'année 1862, les trois puissances s'entendirent pour agir en commun, comme nous avions agi en Chine, avec les Anglais; en Cochinchine, avec les Espagnols. L'expédition était déjà en cours d'exécution, lorsque les cabinets de Londres et de Madrid, à la suite de malentendus, renoncèrent à l'entreprise. La France, restée seule, persista à venger les communes injures. Un échec ayant engagé l'honneur du drapeau, on commit la faute de déclarer que la France ne traiterait pas avec le président Juarez; ce qui nous condamnait à importer dans ce pays un gouvernement étranger, ou à conquérir ces immenses solitudes. Il fallut envoyer, au lieu des 6000 hommes partis d'abord, jusqu'à 35 000 soldats. Puebla fit une héroïque résistance; mais les clefs de Mexico y étaient, l'armée les y prit (18 mai 1863). Quelques jours après (10 juin), elle entrait à Mexico, et la population proclamait empereur, sur les indications de la France, un prince autrichien, l'archiduc Maximilien. Après le départ de nos troupes, en 1867, le malheureux prince fut pris et fusillé par les républicains, à la suite d'un jugement dérisoire. Cette expédition imprudente et mal conçue était un grave échec pour notre politique et pour nos finances.

Transformation de l'Empire autoritaire en Empire libéral. — Ainsi, en quelques années, la France avait rendu à l'empire turc la sécurité, aux provinces roumaines l'union, à l'Italie l'indépendance, aux chrétiens de Syrie des garanties d'existence, au christianisme, à notre commerce et à notre influence, l'entrée de la Chine, de la Cochinchine et du Japon.

Au dedans, nombre de villes avaient été transformées; le pays s'était couvert d'un immense réseau de chemins de fer; l'agriculture avait changé la face de plusieurs provinces; l'industrie tenait tête à celle de l'Angleterre et le commerce transportait pour 6 milliards de produits. Les classes laborieuses avaient trouvé, dans les bénéfices du travail développé partout, un accroissement de bien-être ou, dans les institutions de bienfaisance multipliées par l'esprit de charité, un soulagement à leurs misères. Dans les villes, il est vrai, les ouvriers étaient toujours agités par les questions sociales et par des souvenirs de république; mais ceux des champs, contents de vendre leurs produits, chaque année, plus cher, ne demandaient que la continuation de l'ordre. Quant aux classes bourgeoises, enrichies par une industrie dont l'essor était dû à la liberté du travail et du commerce, elles réclamaient, pour la vie publique, des libertés et des garanties dont elles avaient pris le goût et le besoin en traitant de très-grandes affaires privées, et qu'elles avaient, en 1852, momentanément sacrifiées à la peur des discordes civiles. Elles souhaitaient la suppression des candidatures officielles pour tirer le pays de tutelle et arriver à une représentation sincère de la volonté nationale; elles entendaient que, conformément aux idées de 1789,

l'État fût conduit, comme une grande société industrielle, avec économie, prudence, au seul profit et par l'action des intéressés.

De nos jours la dictature ne peut être que temporaire, Napoléon III le savait, et au moment même où il prenait possession du trône, il avait promis que la liberté couronnerait un jour le nouvel édifice politique. Après Solférino, il songea à la ramener dans nos institutions.

Il commença cette œuvre par le décret du 24 novembre 1860, qui associa plus directement le Corps législatif à la politique du gouvernement. Il la continua par le sénatus-consulte du 2 décembre 1861, qui ôta à l'Empereur le droit de décréter des crédits extraordinaires dans l'intervalle des sessions; par la lettre du 19 janvier 1867, qui ouvrit l'entrée des Chambres aux ministres, afin qu'ils pussent à tout instant rendre compte de leurs actes au pays; par les lois sur la presse, qui fut replacée dans le droit commun, et sur les réunions, dont bien peu furent utiles et beaucoup détestables (11 mai et 6 juin 1868). Enfin, lorsque, au dehors, l'issue malheureuse de l'expédition du Mexique et la position menaçante prise en Allemagne par la Prusse, après sa victoire de Sadowa sur les Autrichiens, à l'intérieur, les progrès de l'esprit public, favorisés par la prospérité générale, eurent amené des désirs plus vifs de liberté, que les élections de 1869 constatèrent, l'Empereur renonça à son pouvoir personnel, et, par le sénatus-consulte du 20 avril 1870 proposa au peuple français la transformation de l'Empire autoritaire en Empire libéral. Le 8 mai, 7 300 000 citoyens répondirent *oui* à cette question contre 1 500 000 qui répondirent *non*.

Pour mettre l'organisation du pays en rapport avec la nouvelle constitution, de grandes réformes étaient nécessaires. Depuis longtemps, par suite d'une centralisation excessive, la France ressemble à une pyramide renversée : la tête portant tout. Il fallait replacer la pyramide sur sa base, c'est-à-dire faire reposer les institutions d'*État* sur de larges institutions de *commune*, de *département*, même, à certains égards, de province, où se prépareraient les hommes dont les grandes affaires publiques ont besoin, et qui préviendraient tout à la fois les excès de la liberté comme ceux du pouvoir. Il fallait encore simplifier et rajeunir les administrations, instruire et armer le peuple, faire des citoyens par la pratique d'une liberté austère et faire des patriotes par l'éducation nationale et morale de toutes nos populations[1]. Mais pour tout cela le temps et les hommes manquèrent.

1. Si l'on trouvait que ces pensées viennent bien tard à l'auteur de ce livre, il serait forcé de rappeler, pour ne citer que quelques actes publics, qu'il avait, dans cet ordre d'idées, présenté au Sénat un projet de réorganisation de l'instruction supérieure des écoles de l'État, d'après le principe de l'autonomie des Académies provinciales et l'absolue liberté d'enseignement pour les hautes écoles privées ; qu'il avait demandé l'instruction primaire obligatoire ; introduit dans les lycées, les collèges, les écoles normales, sous la surveillance des officiers de l'armée, l'exercice du fusil et

Guerre contre la Prusse. — (Juillet 1870 — Février 1871.) — Une grande faute avait été commise avant Sadowa. Dans la pensée que l'unité de l'Allemagne était possible avec et par l'Autriche, nous avions laissé écraser cette puissance. Le péril pour nous n'était pas à Vienne, mais à Berlin. La Prusse, qui, depuis Frédéric le Grand, rêvait de reconstituer l'Empire germanique, savait bien qu'elle ne trouverait cette fortune menaçante pour l'Europe qu'après une humiliation militaire de la France, et elle en prépara les moyens avec une infatigable persévérance. Elle surexcita par l'histoire, la poésie et la science, le patriotisme allemand contre ceux qu'elle faisait appeler dans ses journaux « l'ennemi héréditaire ». Elle arma tout son peuple de vingt à soixante ans ; elle exigea de ses officiers l'instruction la plus complète, de ses troupes la discipline la plus sévère ; et, par une organisation qui ne laissait inactive aucune parcelle des forces nationales, par une prévoyance qui utilisait toutes les ressources de l'industrie et de la science, elle constitua, au centre de l'Europe, la plus formidable machine de guerre que le monde eût encore vue : 1 500 000 hommes exercés et armés; tout le peuple soldat. Et cette épouvantable machine, elle la confia, pour être mise en jeu, à des hommes qu'aucun scrupule n'arrêtait, puisqu'ils disaient: « La force prime le droit », et qu'ils agissaient en conséquence.

La France ne voyait rien ou ne voulait rien voir de ces immenses préparatifs qui s'achevaient sur son territoire même par l'étude minutieuse et secrète de tous ses moyens d'action ou de résistance. Les idées de paix et d'économie dominaient au Corps législatif; une confiance aveugle dans notre supériorité militaire, une défiance égale contre l'armement du pays tout entier, empêchèrent de proportionner nos forces à la grandeur de la lutte qui s'approchait, et, par l'incapacité des hommes, par l'insuffisance des administrations, on employa mal celles qui existaient.

Pour derniere habileté, la Prusse eut l'art de se faire déclarer une guerre qu'elle souhaitait ardemment et qu'elle préparait depuis quinze ans.

A 500 000 soldats amenés en quinze jours sur notre frontière, et concentrés dans un petit espace, de Trèves à Landau, nous opposâmes 240 000 hommes épars sur une ligne de 75 lieues. Ils furent accablés isolément à Wissembourg, à Reischoffen, à Forbach, par un ennemi trois ou quatre fois supérieur en nombre, se battant de loin.

les manœuvres de bataillon, pour la rapide formation des cadres de la garde nationale mobile; arrêté avec le maréchal Niel un projet qui eût fait arriver, chaque année, dans les écoles de village six à huit cents instituteurs instructeurs, pour préparer la jeunesse de nos populations rurales au service militaire; enfin, donné comme mot d'ordre à l'Université, dans son premier discours officiel, « de faire des hommes et non des bacheliers. » Qu'il me soit permis d'ajouter que je n'ai jamais reçu de Napoléon III d'autres instructions que celles-ci, contenues dans une lettre du 27 juin 1863: « .... Continuez d'avoir comme moi le feu sacré pour tout ce qui est grand et noble.... » Puissent les chefs d'État n'en donner jamais d'autres.

sous bois et couvert par une innombrable artillerie dont la portée était plus grande que celle de nos canons (4 et 6 août). L'Empereur capitula à Sedan (2 sept.); le maréchal Bazaine à Metz (27 oct.). Strasbourg, où rien n'avait été disposé pour un siége, succomba après un bombardement qui incendia la bibliothèque, le musée, et menaça de ruine la cathédrale. A Paris, le 4 septembre, une émeute avait envahi la Chambre, et, en face de l'ennemi, renversé le gouvernement, c'est-à-dire détruit la seule force qui subsistât pour rendre la résistance plus efficace ou la paix moins lourde. Quinze jours après, la capitale investie livrait sa première bataille, celle de Châtillon. En retenant sous ses murs, durant plus de quatre mois (18 sept.-27 janv.), les principales forces prussiennes, elle donna à la France le temps de se lever. Toute notre armée régulière, sauf quatre régiments d'Afrique, était prisonnière en Allemagne ; il fallait donc improviser les soldats, les officiers, les canons, les fusils, l'intendance. On fit des miracles. Mais la guerre est devenue trop savante pour que des jeunes gens sortis la veille de leur village tiennent tête, malgré leur courage, à des soldats disciplinés et victorieux. Nos armées de province furent écrasées, et lorsque après cent trente et un jours de siége, après un mois de bombardement, la famine força Paris à laisser tomber les pontslevis de ses forts, il ne resta plus qu'à subir la loi du vainqueur.

Pour la première fois depuis quatre siècles, la France recula. En 1815, elle avait du moins à peu près gardé les frontières que lui avait données sa vieille monarchie ; par le traité du 26 février 1871, on lui faisait une blessure qui saignera toujours, en lui arrachant deux de nos provinces les plus françaises : l'Alsace et une partie de la Lorraine qui, jamais, n'avaient tenu à l'empire germanique que par les liens les plus faibles.

Strasbourg s'était volontairement donné à Louis XIV en 1681, et Metz à Henri II en 1552. Si le droit historique est quelque part, c'est de notre côté qu'il se trouve. Aussi les Prussiens n'ont-ils pas osé consulter les populations pour savoir si elles voulaient devenir allemandes ou rester françaises.

Après avoir traité une population de 1 600 000 âmes comme un troupeau dont on dispose, on espéra épuiser pour longtemps la France, en exigeant une indemnité de 5 milliards.

Mais qui fera le compte des centaines de millions extorqués sous prétexte de contributions de guerre ; des réquisitions imposées aux communes et des rançons levées sur les particuliers ; des vols de meubles, d'argenterie, de livres, d'objets d'art et de science expédiés au delà du Rhin ; des destructions de maisons et de châteaux, de fermes et de villages entiers, sans nécessité de défense ; des meurtres de sang-froid ou contre le droit des gens ; des rapines sous tous les prétextes ; des violences sous tous les noms ; des outrages sous toutes les formes, dont l'Allemagne, dans sa jalousie invétérée contre la France, s'est rendue coupable durant cette

guerre de six mois, qui a rappelé, par ses dévastations méthodiques, les plus mauvais jours des anciennes guerres?

La France gardera l'implacable souvenir de tant de deuils causés par une ambition hypocrite, de tant d'affronts infligés par une barbarie savante, de ses douze milliards perdus pour les œuvres de la paix, de la science et de la civilisation. Mais, par les armes ou par les idées, elle se vengera, si elle est assez sage pour donner au monde le spectacle contagieux d'une société qui se régénère dans le malheur et se fortifie au sein de la liberté, sous un pouvoir énergique, en inspirant à tous ses enfants, oublieux de leurs vieilles discordes et réunis pour une même pensée:

Le sentiment du devoir, qui fait la grandeur de l'individu;
Le sentiment de la discipline, qui fait la force du peuple;
L'amour de la patrie, qui rend tous les dévouements faciles.

P. S. — Lorsque nous écrivions ces lignes, le 10 mars 1871, il semblait que tant de désastres avaient épuisé pour nous toutes les douleurs; il nous restait à y ajouter la honte de la guerre civile; à montrer au monde les monuments de notre gloire nationale abattus par des mains françaises, nos meilleurs citoyens assassinés, nos palais en flammes, Paris tout entier menacé de destruction, sous les regards des Prussiens, maîtres encore de 19 départements et qui, du haut des forts de la rive droite, contemplaient joyeusement l'incendie.

Ce fut l'œuvre de la *Commune* et de l'*Internationale*, l'une cachant l'autre. La première se couvrit elle-même du prétexte de restituer à Paris ses droits légitimes, en lui rendant l'élection de ses officiers municipaux. La seconde, qui veut enrôler les ouvriers de tous les pays, les enivrait d'erreurs et de haine. Elle leur représentait le patriotisme comme une vieillerie surannée, la propriété comme une injustice, le capital comme un vol, la société comme une machine détestable dont il fallait briser tous les ressorts; et ceux qui l'écoutaient ne voyaient pas qu'ils seraient les premiers écrasés sous les ruines. Aux femmes, elle fit croire que la Commune nourrirait, habillerait, élèverait leurs enfants, c'est-à-dire que les devoirs de la famille seraient supprimés; aux hommes, elle disait que tout appartient à tous, comme si la société pouvait subsister sans la formation, incessamment accrue dans des conditions de moralité, de ce capital qui ne représente pour les honnêtes gens que les fruits, lentement accumulés, du travail, de l'intelligence et de l'économie.

Alors il se forma un mélange hideux d'ignorance et de perversité, de convoitises et de haines, de passions brutales et de désirs surexcités, d'où il ne sortit ni une idée nouvelle ni un sentiment généreux et qui éclata en une insurrection formidable, au sein de laquelle accoururent, comme des loups à la curée, les réprouvés de tous les pays: « Armée d'aveugles, disait un instituteur parisien

obligé de vivre au milieu d'eux, armée d'aveugles conduite par des forcenés. » Comédiens sinistres, ils parodiaient l'Ecriture et répétaient à de féroces imbéciles : « Pour atteindre la terre promise, il faut traverser la mer Rouge. »

Cependant l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux, puis à Versailles, s'était refusée à décréter une constitution nouvelle ou à faire un appel au peuple, avant la libération du territoire. Conservant le gouvernement de fait qu'elle avait trouvé établi, elle avait, le 18 février 1871, désigné un chef du pouvoir exécutif, M. Thiers, qui plus tard (31 août) reçut le nom de Président de la république.

L'armée française, reconstituée à Versailles, dut faire un second siége de Paris (2 avril-21 mai), forcer les remparts, et soutenir dans les rues un combat meurtrier de sept jours (21-28 mai). A mesure qu'ils reculaient, les *communards* incendiaient, à l'aide du pétrole, nos monuments et les maisons particulières : les Tuileries, l'Hôtel de Ville, le palais de la Légion d'Honneur et du conseil d'État, la Bibliothèque du Louvre et ses 80 000 volumes, le ministère des finances, où ils croyaient anéantir les titres de la richesse nationale, vingt autres édifices, deux cents maisons, s'abîmèrent dans les flammes. Le musée du Louvre avec ses chefs-d'œuvre, qui sont un des plus précieux trésors du genre humain, le palais de l'Institut avec sa magnifique bibliothèque, n'échappèrent au pétrole que par l'arrivée des troupes.

Voilà en quelques mois deux blessures presque mortelles faites à la France, par où s'écoulent son sang et son or. De l'or, on en refera avec du travail ; mais comment refaire l'âme de la patrie ? Par la pensée toujours présente de son humiliation et de ses douleurs, et aussi par le ferme propos de former des hommes et des citoyens, en remettant virilement les choses à leur place : le devoir au-dessus du droit ; la responsabilité auprès de la liberté, et partout la discipline, dans la famille, la cité et l'Etat. Que cela se fasse et nous pourrons répéter les dernières paroles prononcées naguère par un illustre Allemand, à son lit de mort, en montrant la France vaincue et dépouillée : « L'avenir est encore là. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

QUATORZIÈME PÉRIODE.

Le dix-huitième siècle. — Développement des abus de la monarchie absolue.

QUINZIÈME PÉRIODE.

Abaissement de la France. — Progrès de l'opinion publique (1715-1789.)
La France constitutionnelle (depuis 1789.)

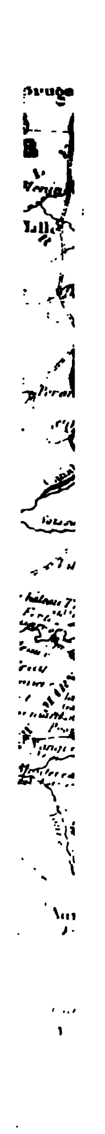
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.


LA
FRANCE
A LA MORT DE LOUIS XV



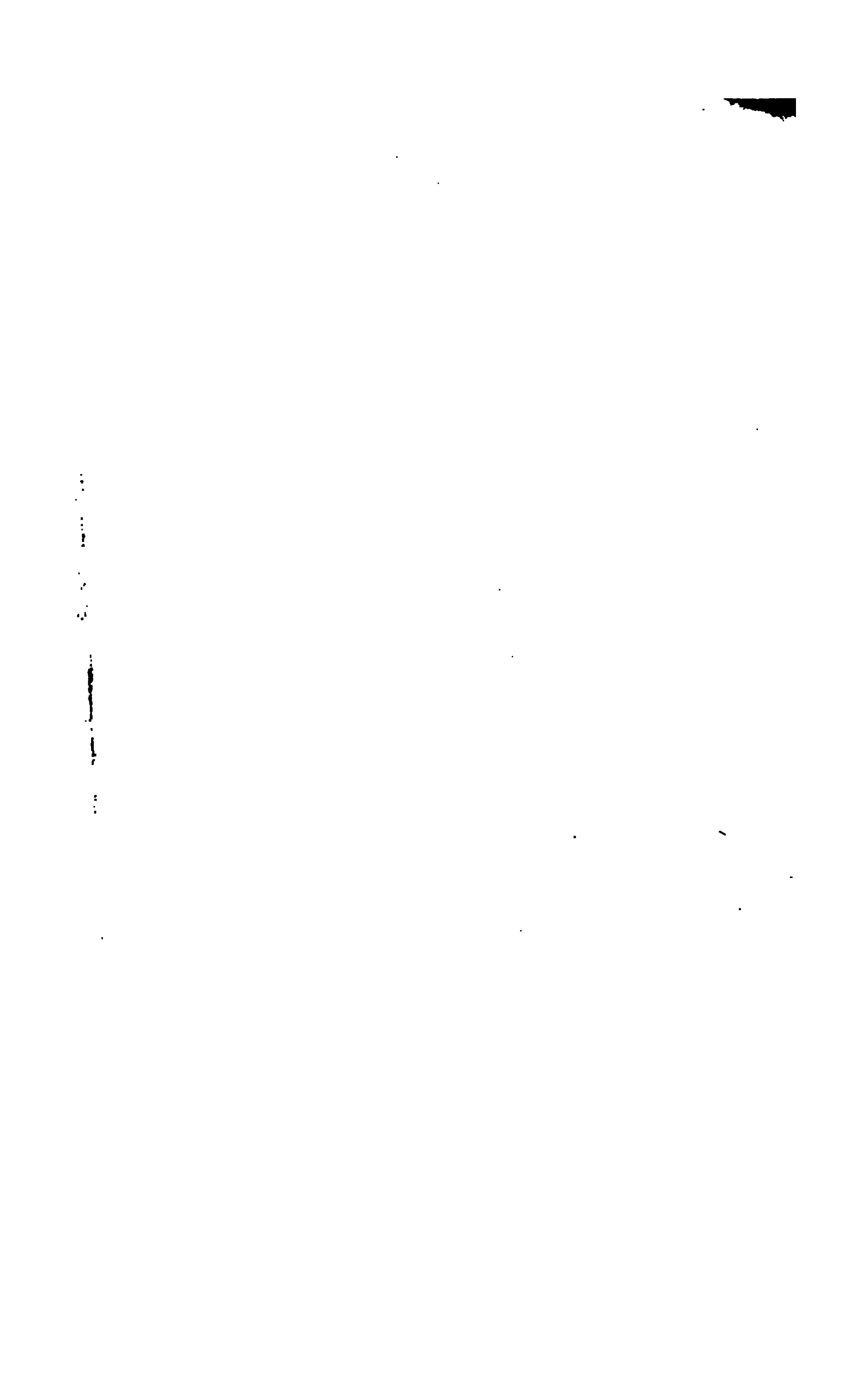
Hachette et Cie

Gravé par Giraux

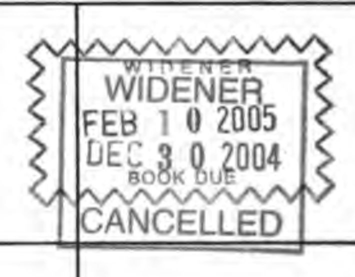




PARIS. — TYPOGRAPHIE A. LAHURE
Rue de Fleurus, 9






WIDENER
WIDENER
FEB 1 0 2005
DEC 3 0 2004
BOOK DUE
CANCELLED

